



Trajectoires et dynamiques carcérales au féminin. Le cas de Lima.

Chloé Constant

► To cite this version:

Chloé Constant. Trajectoires et dynamiques carcérales au féminin. Le cas de Lima.. Sociologie. Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 2013. Français. $\langle$ NNT : $\rangle$. $\langle$ tel-00979203 $\rangle$

HAL Id: tel-00979203

<https://theses.hal.science/tel-00979203v1>

Submitted on 15 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3
ECOLE DOCTORALE 122 EUROPE LATINE – AMERIQUE LATINE
INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE L'AMERIQUE LATINE

Thèse de doctorat

Discipline : Sociologie

Chloé CONSTANT

TRAJECTOIRES ET DYNAMIQUES CARCERALES AU FEMININ
LE CAS DE LIMA



Thèse dirigée par Mme María Eugenia Cosío Zavala

Soutenue le 21 novembre 2013

Membres du jury :

Philippe Combessie, Professeur de Sociologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
Rapporteur.

María Eugenia Cosío Zavala, Professeur Émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. CREDA UMR 7227 CNRS-Université Paris III Sorbonne Nouvelle. Directrice de la thèse.

Christian Gros, Professeur Émérite, IHEAL-Université Paris III Sorbonne Nouvelle.

Claire Lévy-Vroelant, Professeure de Sociologie, Université Paris 8 Saint-Denis. Rapporteur.

Polymnia Zagefka, Maître de Conférences en Sociologie (IHEAL-Université Paris III Sorbonne Nouvelle)

Résumé

Trajectoires et dynamiques carcérales au féminin. Le cas de Lima.

Cette thèse propose d'étudier la trajectoire des femmes incarcérées dans la prison péruvienne Chorrillos I à Lima et d'analyser l'influence des inégalités sociales et du parcours de vie des détenues sur les dynamiques carcérales de cet établissement. Les entretiens menés avec les détenues révèlent un ensemble de similitudes dans leur parcours avant l'incarcération, parmi lesquelles ressortent des schémas de domination genrée, des situations de précarité socio-économique, des expériences de mères célibataires, ainsi que la recherche de stratégies de survie. Le croisement de l'étude de leur trajectoire et de l'analyse des rapports sociaux, ethniques et genrés permet de comprendre leurs formes d'adaptation au milieu carcéral ainsi que les relations qui lient l'ensemble des acteurs en présence, pour dévoiler les ressorts d'un univers carcéral particulier.

Mots-clés : prison ; genre ; précarité ; informalité ; trafic de drogue ; stratégie de survie.

Abstract

Trajectories and dynamics in a women's prison. The case of Lima.

This thesis studies the trajectory of incarcerated women in the Peruvian prison Chorrillos I in Lima and analyzes the influence of social inequalities and detainees' life-paths on the dynamics of this prison. Interviews with the inmates reveal a range of similarities in their trajectories before incarceration, from gendered domination schemes, socio-economic insecurity and life as single-mothers, to the search for survival strategies. Cross-examining the study of their trajectories with analyses of social, ethnic and gender relations provides an understanding of strategies used by these women to adapt to the prison environment, as well as the relationships between all the actors, and reveals the specific characteristics of a particular prison universe.

Keywords: prison; gender; insecurity; informality; drug trafficking; survival strategy.

Resumen

Trayectorias y dinámicas carcelarias femeninas. El caso de Lima.

Esta tesis propone estudiar la trayectoria de las mujeres encarceladas en el establecimiento penitenciario peruano Chorrillos I en Lima, y analizar la influencia de las desigualdades sociales y del recorrido de vida de las internas sobre las dinámicas carcelarias de este penal. Las entrevistas realizadas con las internas revela un conjunto de similitudes en su trayectoria antes del encarcelamiento, dentro de las cuales sobresalen esquemas de dominación de género, situaciones de precariedad socioeconómica, experiencias de madres solteras, así como la búsqueda de estrategias de supervivencia. El cruce del estudio de su trayectoria con el análisis de las relaciones sociales, étnicas y de género permite comprender sus formas de adaptación al ámbito carcelario y las relaciones que vinculan al conjunto de los actores, para develar los mecanismos de un universo carcelario particular.

Palabras claves : cárcel; género; precariedad; informalidad; tráfico de droga; estrategias de supervivencia.

REMERCIEMENTS

Faire une thèse est un travail de longue haleine et je n'aurais pas pu mener à bien le travail présenté ici sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes.

Je tiens à remercier avant tout ma famille, ma mère, mon beau-père et mes grands-parents maternels pour leur soutien ; et mon père, malgré son scepticisme des débuts.

Ce travail est le fruit de plusieurs années de formation universitaire durant lesquelles j'ai reçu les encouragements particuliers de mes professeurs Polymnia Zagefka et Isabelle Lausent-Herrera, qui m'ont convaincue de suivre la voie de la recherche. Je les remercie toutes deux pour les conseils prodigués, les encouragements à poursuivre et le suivi affectueux dont elles ont fait preuve au fil du temps. Je remercie aussi tout particulièrement Maria Eugenia Cosio-Zavala, ma directrice de thèse, pour sa patience, ses conseils et la transmission d'outils d'analyse précieux, ainsi que pour sa flexibilité dans l'usage que j'en fais. Mes pensées et une reconnaissance particulière vont également à Mohamed Haddad et Julien Moura de l'IRD, qui ont su me transmettre avec patience les clés de certains outils informatiques.

Je remercie aussi très sincèrement mes amis, qui se sont intéressés à mes travaux de recherche, chacun à leur façon, et m'ont soutenue moralement à chaque étape de ce marathon. Je pense particulièrement à Jeanne Moya, Robin Cavagnoud, Camille Boutron, Andrea Zárate, Audrey Laval, Anne Grégoire, Sarah Pierre, Laura et Malena Robles, Vanina Bartoli et Mari Otaka. Je remercie aussi spécialement Santiago Barco qui me permet d'illustrer ce travail grâce à ses photos.

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans le soutien de l'Institut des Amériques, qui m'a octroyé une bourse de mobilité en 2009, et celui de l'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA), où j'ai bénéficié d'un volontariat international puis d'une bourse de mobilité entre 2010 et 2013. J'ai eu la chance d'y partager le quotidien de chercheurs confirmés comme Jean-Pierre Chaumeil et de plus jeunes comme Nicolas Goepfert, qui a partagé son bureau avec moi pendant deux années durant lesquelles il a su m'écouter et aussi parfois sécher mes larmes. Je les remercie sincèrement tous les deux pour leurs conseils avisés. Je pense également à MM. Lomné et Borrás, directeurs successifs de l'IFEA, ainsi qu'à toute l'équipe administrative à qui j'adresse mes sincères remerciements. Je dédie une pensée particulière à Anne-Marie Brougère du département éditorial et à Cecilia Baldassari de la bibliothèque.

Au cours de ces années, je n'aurais pas eu facilement accès à certaines données sans l'aide précieuse de mes ex-collègues de la *Defensoría del Pueblo*, Héctor Rojas, Eddi Obregón et Miluska Ascarza. Merci pour votre complicité et votre patience.

Enfin, cette thèse n'existerait pas sans le concours de toutes les femmes que j'ai rencontrées en prison depuis 2007. Je la dédie à la mémoire de Sharon Baily, décédée quelques mois après notre rencontre. Je pense aussi particulièrement à celles qui se sont intéressées de près à mon travail, Maria, Freedom, Linda, Méli, Francesca, mais également Miryam Amado, ex-directrice d'établissement pénitentiaire, pour son accueil, sa sincérité et son ouverture d'esprit. Enfin, mes pensées vont vers Lucie, avec qui j'ai partagé bien plus que la prison, et dont la discrétion et la réserve ne cesseront jamais de me surprendre. Merci pour avoir eu confiance en moi et t'être ouverte autant que tu as pu.

Je dédie le fruit de ce travail à Thibault Quinon, mon compagnon de toujours, pour sa patience et son soutien infaillible. Pour m'avoir laissé vider mon sac après chaque mercredi de visite. Pour m'avoir suivie et confortée dans mon projet dès le départ, et surtout pour m'avoir supportée durant toutes ces années de recherche.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	9
INTRODUCTION.....	13
1. <i>La bibliographie carcérale à échelle internationale et l'usage théorique de l'axe « genre-classe-race »</i>	<i>14</i>
2. <i>La littérature péruvienne sur la prison : XX^e et XXI^e siècles.....</i>	<i>16</i>
3. <i>Pérez Guadalupe et la sociologie carcérale péruvienne.....</i>	<i>17</i>
4. <i>Aguirre et la perspective de genre dans l'étude historique de la population carcérale péruvienne.....</i>	<i>19</i>
5. <i>Naissance du projet de recherche : du master à la thèse.....</i>	<i>20</i>
6. <i>Hypothèse, problématiques et méthodes</i>	<i>22</i>
7. <i>Considérations éthiques.....</i>	<i>24</i>
PREMIERE PARTIE : DES INEGALITES SOCIALES AU RISQUE DELINQUANT. PARCOURS DE FEMMES INCARCEREES.....	27
CHAPITRE 1: LA CONSTRUCTION SOCIALE D'UNE FIGURE DELINQUANTE : LA REPRODUCTION DES DISCRIMINATIONS ENVERS UN PUBLIC CIBLE A TRAVERS LE TEMPS.....	29
1. <i>Le contrôle des femmes « déviantes » pendant l'ère républicaine.....</i>	<i>29</i>
2. <i>La figure de la « bonne mère » qui commet l'impardonnable. L'articulation du genre à la construction de la figure délinquante.....</i>	<i>36</i>
3. <i>Quand un système dysfonctionnel et corrompu doit remplir une mission. La justice péruvienne face à la délinquance urbaine.....</i>	<i>44</i>
Conclusion du chapitre 1.....	59
CHAPITRE 2 : EDUCATION ET MARCHE DU TRAVAIL AU FEMININ. ENTRE PRECARITE, PAUVRETE ET INEGALITES GENREES.....	61
1. <i>De l'école des filles au travail des femmes : évolution des inégalités selon le sexe.....</i>	<i>61</i>
2. <i>Précarité, rôles et stratégies des femmes au sein de schémas familiaux asymétriques.....</i>	<i>85</i>
Conclusion du chapitre 2.....	100
CHAPITRE 3 : DE LA TRADITION ANCESTRALE DE LA COCA A LA FORMATION DE RESEAUX INTERNATIONAUX DE TRAFIC DE DROGUE.....	101
1. <i>De la coca à la cocaïne : histoire d'une plante très convoitée.....</i>	<i>101</i>
2. <i>Genre et trafic de drogue.....</i>	<i>110</i>
Conclusion du chapitre 3.....	121
CHAPITRE 4 : DE LA PAUVRETE ET DE LA PRECARITE A L'ACTE DELINQUANT.....	123
1. <i>Profil socio-économique des femmes incarcérées : la précarité comme point commun.....</i>	<i>123</i>
2. <i>Les chemins de la délinquance.....</i>	<i>141</i>
Conclusion du chapitre 4.....	156
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	158
DEUXIEME PARTIE : DU DISCOURS À LA PRATIQUE. REPRODUCTION DES INÉGALITÉS AU SEIN DE LA PRISON.....	160
CHAPITRE 5 : L'ORGANISATION DE LA PRISON POUR FEMMES CHORRILLOS I. DES DISPOSITIONS OFFICIELLES AUX NECESSITES D'ADAPTATION DES DETENUES ET DE L'ADMINISTRATION.....	161
1. <i>Quartiers, ateliers et espaces ouverts dans la prison : organisation de l'espace de vie... ..</i>	<i>161</i>
2. <i>Un temps suspendu et organisé selon des cycles quotidien et hebdomadaire.....</i>	<i>167</i>
3. <i>Les enfants en prison : espaces et pratiques.....</i>	<i>168</i>
4. <i>Accès aux soins médicaux : entre précarisation et discrimination.....</i>	<i>172</i>
Conclusion du chapitre 5.....	179
CHAPITRE 6 : LE DISCOURS DES FEMMES INCARCEREES. MENSONGE ET INTERIORISATION DES SCHEMAS DE DOMINATION GENREE.....	180
1. <i>Distinguer le mensonge et percevoir le non-dit dans un terrain difficile.....</i>	<i>180</i>

2. <i>L'intégration des schémas de domination masculine</i>	189
Conclusion du chapitre 6.....	202
CHAPITRE 7 : PRECARITE ET PRECARISATION EN PRISON.	204
1. <i>Pourvoir à ses besoins de base depuis la prison. Les distinctions entre Liméniennes, provinciales et étrangères</i>	204
2. <i>Travail formel et informel en prison</i>	217
3. <i>La barrière de la langue et la question de l'égalité devant la justice</i>	230
4. <i>Le rôle des visiteurs religieux</i>	240
Conclusion du chapitre 7.....	264
CHAPITRE 8 : ECONOMIE DE L'ESPACE CARCERAL ELARGI. LA PRISON CHORRILLOS I AU CENTRE DE MULTIPLES OPERATIONS INFORMELLES.	266
1. <i>La culture de l'informalité comme outil d'étude de l'interface entre l'intérieur et l'extérieur de la prison</i>	266
2. <i>Locaux commerciaux et acteurs exerçant une activité liée à l'espace carcéral</i>	268
3. <i>De la rentabilité de la prison : locations, ventes et services multiples</i>	283
Conclusion du chapitre 8.....	292
CHAPITRE 9 : INTERACTIONS ENTRE DETENUES. ASPECTS ET DEFIS D'UNE VIE COMMUNE IMPOSEE.....	294
1. <i>Le défi imposé de la vie en communauté</i>	294
2. <i>Reproduction de réseaux d'amitié et de structures de parentalité</i>	300
3. <i>Le rôle des enfants dans la prison : capital symbolique, lien social et ressort économique</i> . 311	
4. <i>De la discrimination quotidienne entre détenues : racisme et homophobie, dynamiques de domination et d'exclusion</i>	315
5. <i>De l'intimité et de la sexualité en prison</i>	338
Conclusion du chapitre 9.....	355
CHAPITRE 10 : INTERACTIONS ENTRE LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE, LE PERSONNEL DE SECURITE ET LES DETENUES. DE L'USAGE DE LA VIOLENCE PHYSIQUE ET SYMBOLIQUE POUR UN TRAITEMENT INEGALITAIRE.....	356
1. <i>Acteurs pénitentiaires et violences carcérales</i>	357
2. <i>Traitement psychologique et social : exercice d'un pouvoir dominant</i>	365
3. <i>Dynamiques d'un traitement inégalitaire. La reproduction d'un système social hiérarchisé autour des facteurs de genre, de race et de classe</i>	374
Conclusion du chapitre 10.....	380
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	382
CONCLUSION GENERALE	384
PERMANENCE ET CREUSEMENT DES INEGALITES SOCIALES ET GENREES.....	384
ORGANISATION ET RELATIONS SOCIALES CARCERALES.....	386
HETEROGENEITE ET COMPLEXITE DE LA POPULATION ETUDIEE.....	389
BIBLIOGRAPHIE	392
ANNEXES	410
TABLE DES ILLUSTRATIONS	512
TABLE DES MATIERES	516

Sigles couramment employés au cours de ce travail :

INEI : Institut national de statistiques et d'informatique

INPE : Institut national pénitentiaire. Ce terme indique non seulement l'institution, mais il est également employé par les détenues pour désigner les gardiennes.

OTT : Organisme technique de traitement. Il s'agit d'une intendance qui regroupe les six départements dont dispose l'INPE en milieu pénitentiaire : l'assistance médicale, légale, psychologique et sociale, l'éducation et le travail.

S./ : désigne le nouveau sol, la monnaie péruvienne. Un euro (€) équivaut à environ 3,3 nuevos soles (S./). Ces deux monnaies ainsi que le dollar américain (\$) seront généralement référées par leur symbole dans le texte.

TID : Trafic illicite de drogue. Ce sigle est employé aussi bien dans le code pénal que par les détenues et l'administration pénitentiaire.

Lexique du centre pénitentiaire Chorrillos I :

Alcaide : responsable de l'équipe de sécurité

Calabozo : mitard

Castigo : punition qui implique une peine de mitard ainsi que neuf mois de réclusion supplémentaires.

Celadora : gardienne

Chito : néologisme issu des termes *chico* et *hembra*, employé pour désigner les lesbiennes d'apparence masculine.

DIRANDRO : Direction nationale anti-drogue

Hueco : mitard

Indias : signifiant littéralement « Indiennes », ce terme est parfois employé par les gardiennes pour désigner les détenues.

Informe : rapport rédigé par l'administration suite à un problème disciplinaire, qui entraîne un ralentissement des formalités administratives lors de la sortie des détenues et peut également entraîner une peine de mitard ainsi que trois mois de réclusion supplémentaires.

Paila : terme qui désigne les trois repas quotidiens que les détenues reçoivent de l'INPE.

Señorita : signifiant littéralement « mademoiselle », ce terme est employé par les détenues pour désigner les gardiennes de manière officielle.

Traductions :

Les traductions des citations et des entretiens sont de l'auteure.

La traduction des entretiens se veut la plus fidèle possible au ton et au type de langage employé par les enquêté.e.s. Lorsque la grammaire n'est pas correcte sans gêner pour autant la compréhension du lecteur, j'indiquerai [*dixit*] pour préciser qu'il s'agit d'une phrase telle que l'a prononcée l'enquêté.e.

INTRODUCTION

La prison constitue un espace fermé traditionnellement pensé en termes masculins. Lorsque Foucault décrit les châtiments corporels subis par les personnes « déviantes », puis la naissance de la prison comme lieu d'enfermement punitif, ce sont des hommes qui y sont mentionnés comme châtiables et punissables (Foucault 1993). Au début du XX^e siècle, l'apparition de l'École de Chicago marque l'avènement des études sociologiques sur la criminalité (Trasher 1927) et la délinquance juvénile (Trasher 1933). Dans les travaux de Shaw, Mac Kay (Shaw and McKay 1969) et Trasher, pour ne citer que quelques figures représentatives de cette École, les sujets d'étude sont des jeunes hommes et des hommes. La criminalité et la délinquance constituent ainsi des univers d'hommes, pensés par des hommes. Aussi, si la prison est directement liée aux thématiques délinquantes et criminelles, elle est longtemps demeurée entourée de mystère. Elle représente un espace craint et méconnu de nos sociétés. En effet, l'enfermement punitif des criminels et des délinquants en fait un espace où sont regroupées les personnes nuisibles à la société. Dès lors, à quoi bon se pencher sur cette frange indésirable de la population?

C'est à partir de la décennie 1970 que la tendance va s'inverser et que les chercheurs en Sciences Sociales commencent à se pencher sur cet univers jusqu'alors délaissé et considéré comme « à part » dans nos sociétés. Aux Etats-Unis, les ouvrages des historiens Rothman (2002) et Ignatieff (1978) représentent des études pionnières sur le monde carcéral, pour reprendre les mots de Badinter (1992b). En France, avec son ouvrage *Surveiller et Punir*, Michel Foucault (1993) marque le début d'une réflexion sur la prison, ses origines et ses usages. Mais il faut souligner que si la prison fait désormais l'objet d'études scientifiques, ce sont avant tout des perspectives historiographiques qui occupent le devant de la scène. De plus, ce sont très largement les hommes qui conforment l'objet des études menées sur la population carcérale. Or, dès le milieu des années 1970, les sociologues françaises Claude Faugeron et Dominique Poggi (1976) ouvrent la voie des recherches sur l'incarcération féminine. Leurs travaux marquent le début d'un tournant dans les études carcérales et criminologiques : le sujet est désormais abordé non seulement d'un point de vue sociologique, mais également dans une perspective féminine. En parallèle, mû par ses réflexions autour de la prison comme institution totale englobant des dimensions humaines, matérielles, disciplinaires, pratiques, idéologiques et politiques (Badinter 1992b : 10), Robert Badinter coorganisa avec Michelle Perrot et Marc Augé un séminaire sur « la prison républicaine » qui

se déroula de 1986 à 1991, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, et qui donna naissance à l'ouvrage du même nom (Badinter 1992b : 415-19). Le virage était effectué, la prison avait définitivement acquis une visibilité dans le domaine des Sciences Sociales.

1. La bibliographie carcérale à échelle internationale et l'usage théorique de l'axe « genre-classe-race »

Les prisons ont longtemps constitué un monde social fermé et inaccessible. De nos jours, certains scientifiques comme Schnapper évoquent de façon optimiste l'ouverture des prisons aux chercheurs comme un signe de « démocratisation qu'il faut apprécier » (Rostaing 1997 : XI). Par conséquent, le nombre d'études produites sur l'univers carcéral dans différentes disciplines n'a eu de cesse de croître à travers le monde durant les trois dernières décennies.

Lorsque les sciences sociales abordent le sujet de la prison, deux tendances d'étude se dégagent. La première regroupe les chercheurs, criminologues, sociologues, anthropologues et démographes qui étudient la prison comme système social fermé. Ces études portent notamment sur la violence interne (Farrington 1980; Henderson and Hewstone 1984; Trammell 2009), le suicide (Bourgoin 1994; Herzog-Evans 2001; Marzano, et al. 2011; Rivlin, et al. 2012; Suto and Arnaut 2010), l'organisation sociale interne (Clemente Díaz 1997; Kaufmann 1979; Schrag 1961) et les relations sociales en milieu carcéral (Rostaing 1997; Vacheret 2002; Van Wormer and Bates 1979). La seconde s'attache à analyser les tendances globales qui expliquent les orientations du monde pénitentiaire et carcéral d'aujourd'hui. Dans ces analyses dominant la question de la racialisation et de la criminalisation de la pauvreté (Olmo 1998; Wacquant 1999; Wacquant 2002c), ainsi que celle désormais incontournable du trafic de drogue (Cunha 2005; Harper, et al. 2002; Iavchunovskaia and Stepanova 2009; Wacquant 2003).

À échelle internationale, la littérature scientifique sur les femmes en prison a adopté depuis le milieu des années 1990 une perspective qui permet de comprendre les dynamiques qui entourent l'incarcération féminine grâce à un triple axe genre-classe-race. On retrouve cette approche chez Cardi en France (Cardi 2006), Allspach au Canada (Allspach 2010), Cherukuri, Britton et Subramaniam en Inde (Cherukuri, et al. 2009) ou encore Aguirre (2000)

et Lagarde (1990) en Amérique latine. Le genre est compris dans ces études, et sera compris tout au long de ce travail, comme une construction sociale et culturelle telle qu'elle a été formulée dans les années 1980-1990 aux Etats-Unis, soit un rapport social entre les sexes qui ne comprend pas seulement une hiérarchie, mais implique également la production et l'imposition de normes (Rubin 1984; Butler 2005). Aussi, comme l'a défini Elson, le genre est un « système de pouvoir social » qui « recoupe d'autres formes de pouvoir comme la classe, la caste, l'appartenance ethnique et la citoyenneté » (Elson 2010). Dans la formulation de l'axe « genre-classe-race », l'emploi du terme « race » réfère également à une construction sociale qui permet d'analyser l'établissement de certaines hiérarchies et comprendre certains mécanismes de pouvoir. Il me servira à analyser la question de la discrimination en faisant référence aux questions ethniques et des nationalités. Elson précise également que

« les rapports de genre renvoient aux normes et aux pratiques sociales qui règlent les relations entre les hommes et les femmes dans une société et un moment donnés [et] jouent un rôle systématique dans la division et la distribution du travail, des revenus, de la richesse, de l'éducation, des matières premières, des services publics, etc. » (Elson 2010 : 57-58).

Ce complément de définition devient alors indispensable pour comprendre comment la question socio-économique est intimement liée à celle du genre. C'est dans cette perspective que la notion de « classe » se retrouve étroitement imbriquée à celle de « genre » et de « race ». Cet axe transversal apparaît comme un outil précieux pour l'analyse d'objets d'études récemment constitués. Les rapports de genre n'étant pas immuables et variant dans le temps et selon les sociétés (Elson 2010 : 57-58), cet outil méthodologique permet de réaliser des analyses à une époque et dans un contexte géographique et social donnés. En d'autres termes, il offre la possibilité d'analyser le phénomène d'incarcération massive à échelle internationale en reliant les caractéristiques individuelles socio-économiques, raciales et genrées, au contexte global de crise économique, de féminisation et de racialisation de la pauvreté. Il va donc me permettre d'examiner un fait social particulier, l'incarcération, en combinant l'analyse de caractéristiques personnelles et de facteurs exogènes.

Au Pérou, les études sur les prisons ont toujours été et demeurent rares, voire inexistantes. Voyons qui sont les chercheurs qui se sont penchés sur le milieu carcéral péruvien et comment l'axe genre-classe-race se révèle être un outil indispensable pour l'analyse des prisons pour femmes du pays.

2. La littérature péruvienne sur la prison : XX^e et XXI^e siècles

Si elles constituent un objet peu étudié par les sciences sociales péruviennes, les prisons font pourtant régulièrement l'objet de publications, dont les auteurs relèvent quasi exclusivement d'organisations nationales et internationales. Comme me le rappelait l'avocat Wilfredo Pedraza lors d'un entretien que nous avons eu en 2012, l'Organisation des Nations Unies organise régulièrement des rencontres de professionnels du milieu carcéral autour de thèmes qui apparaissent récurrents lorsque l'on se penche sur leurs rapports : santé, surpopulation, alimentation et maternité. Le même constat vaut pour les rapports émis à échelle nationale par la Commission Épiscopale d'Action Sociale, l'Institut National Pénitentiaire ou encore la *Defensoría del Pueblo*. Ces trois institutions publient en effet régulièrement des documents de travail qui tournent autour des thèmes mentionnés précédemment. La réflexion sur le fonctionnement et l'organisation interne des prisons est totalement absente de ces documents, même si leurs auteurs disposent souvent, de par leurs fonctions professionnelles, d'une connaissance certaine du monde carcéral.

En revanche, la littérature constitue une source importante pour la connaissance des prisons péruviennes. Depuis le début de l'ère républicaine jusqu'à nos jours, le fil du contexte socio-politique péruvien a fourni aux prisons des détenus considérés dissidents des régimes en place. Nombre d'entre eux étaient des intellectuels (Klaiber 2008), souvent politiquement engagés, qui ont mis par écrit leur expérience de l'enfermement. Ce fut par exemple le cas de Ciro Alegría, de César Vallejo, dont González Viaña affirme que son œuvre est profondément marquée par son séjour en prison¹ (González Viaña 2009), ou encore de José María Arguedas, qui relate son expérience carcérale dans son roman *El Sexto* (Arguedas 1974). Isabelle Tauzin-Castellanos, dans un article intitulé « *Las cárceles peruanas y su ficcionalización: una imagen del Perú contemporáneo* », souligne que le conflit armé qui sévit au Pérou dans les années 1980 et 1990 a inspiré près de soixante auteurs qui ont publié des nouvelles ou des romans entre 1986 et 1999 (Tauzin-Castellanos 2008). Parmi la multitude de ces écrits, on retiendra pour notre propos ceux qui traitent directement de la prison. Les rébellions des prisonniers du Sentier Lumineux qui ont eu lieu en 1985 et 1986 constituent la source d'inspiration de Dante Castro Arrasco dans sa nouvelle *Angel de la isla*² (Castro Arrasco

¹ C'est lors de son séjour dans la prison de Trujillo entre 1920 et 1921 que Vallejo commence la rédaction des poèmes qui forment son recueil *Trilce*.

² Ce conte, issu du recueil *Parte de combate*, est disponible en version électronique sur <http://www.angelfire.com/dc/combate/index.html>

1991). Plus récemment, c'est Santiago Roncagliolo qui, dans son roman *Abril Rojo* (Roncagliolo 2006), conduit son personnage principal devant un prisonnier politique emprisonné à Ayacucho. Cette partie du récit de Roncagliolo permet au lecteur de comprendre, même de façon superficielle, le fonctionnement de l'administration pénitentiaire et de palper l'ambiance des prisons de province. En 2012, c'est un autre jeune auteur péruvien, Daniel Alarcón, qui publie un reportage dans *Harper's Magazine* intitulé « Rigoberto » (Alarcón 2012b), du nom d'un détenu qu'il a rencontré dans la prison Castro Castro, lieu de détention actuel des hommes condamnés pour terrorisme. Les auteurs qui mentionnent la prison dans la littérature de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle, s'ils n'ont pas connu eux-mêmes l'expérience carcérale, rendent finalement compte, même si ce n'est que partiellement, du fonctionnement des prisons péruviennes d'aujourd'hui. Depuis le début du XX^e siècle, outre les articles de presse récurrents, mais peu approfondis par nature, c'est la littérature qui permet d'accéder à une certaine connaissance empirique du fonctionnement et des modes de vie dans les prisons du pays.

En termes scientifiques, le droit et la criminologie demeurent les disciplines par excellence qui donnent à connaître la réalité pénitentiaire, notamment à travers les sections pénales de revues souvent destinées à un public spécialisé, comme c'est le cas de *Gaceta Constitucional del Perú* et des revues éditées par le groupe *Normas Legales*. Dans le domaine des sciences sociales, les travaux de Pérez Guadalupe constituent des recherches pionnières en matière de sociologie carcérale. Parallèlement, dans une perspective historique, Carlos Aguirre nous donne à connaître les réflexions menées dans le Pérou républicain sur la criminologie et l'enfermement pénal.

3. Pérez Guadalupe et la sociologie carcérale péruvienne

Comme l'a souligné Loïc Wacquant, l'ethnographie des prisons demeure un travail rare, malgré l'augmentation exponentielle de la population carcérale à échelle internationale durant les trois dernières décennies (Wacquant 2002a; Wacquant 2002b). Au Pérou, le sociologue José Luis Pérez Guadalupe a étudié l'établissement de Lurigancho, la plus grande prison pour hommes du pays (Pérez Guadalupe 1994). Dans l'ethnographie qui résulte de ce travail, l'auteur, qui exerçait initialement comme aumônier de prison, détaille l'organisation interne des détenus et les codes qui régissent cette prison. Par la suite, il a comparé

l'organisation de ce centre pénitentiaire à celle de prisons pour hommes de quatre pays voisins : le Brésil, le Chili, l'Argentine et la Bolivie (Pérez Guadalupe 2000a). Il se pose ainsi comme le sociologue péruvien pionnier qui se soit penché en détail sur l'univers carcéral de son pays. En effet, son ouvrage *La construcción social de la realidad carcelaria* (Pérez Guadalupe 2000a) constitue une source précieuse pour connaître l'organisation informelle des prisons pour hommes, ainsi que les valeurs et les normes qui la soutiennent. L'originalité de son travail repose également sur le fait qu'il adopte la perspective des délinquants par le biais d'entretiens et de récits de vie. Pour chacun des cinq pays susmentionnés, Pérez Guadalupe a effectué un travail sociologique qualitatif qui lui permet de rendre compte de la hiérarchie qui s'instaure entre les détenus selon les crimes et les délits qui leur sont imputés, tout en restituant le vocabulaire spécifique aux délinquants « socioculturels »³.

Si Pérez Guadalupe peut apparaître comme le seul sociologue qui se soit penché sur l'univers carcéral péruvien, l'affirmer serait limiter le public des prisons aux détenus de droit commun. Bien que rares, d'autres travaux existent sur le sujet. Comme nous l'avons vu en matière de littérature, le conflit armé des années 1980 et 1990 a inspiré des recherches comme celles menées par Camille Boutron auprès des détenues politiques de Chorrillos II (Boutron 2009a). D'autres comme Degregori (Degregori 2000; Degregori 2010; Degregori 2011) ont largement contribué à la compréhension du phénomène de la violence interne, mais, parallèlement la Commission de Vérité et de Réconciliation et des associations des Droits de l'Homme, seule Boutron est allée à la rencontre des détenues politiques dans un but scientifique. Dans une perspective socio-politique genrée, elle a étudié la figure de la femme combattante à travers d'ex-intégrantes du Sentier Lumineux et du Mouvement Révolutionnaire Túpac Amaru (MRTA). Ses travaux mettent en lumière l'avènement de l'usage de la prison comme outil de contrôle social des femmes ainsi que l'apparition d'une subculture carcérale féminine qui n'existait pas auparavant. Or, le délit de terrorisme imputé aux actrices étudiées par Boutron les distingue fondamentalement de celles que j'étudie moi-même.

Parallèlement à ces travaux, dans une perspective historiographique qui s'inscrit dans la lignée des études menées à partir des années 1970 aux Etats-Unis et en Europe, les recherches de Carlos Aguirre constituent une source importante pour la connaissance de l'enfermement pénal depuis le début de l'ère républicaine péruvienne. L'intérêt et l'originalité

³ L'expression « délinquant socioculturel » apparaît dans le premier ouvrage de Pérez Guadalupe sur la prison de Lurigancho au Pérou (1994) puis dans son étude sur les prisons chiliennes (1998).

de Aguirre reposent dans l'inclusion d'une perspective de genre qui est totalement absente des études criminologiques nationales et des travaux de Pérez Guadalupe.

4. Aguirre et la perspective de genre dans l'étude historique de la population carcérale péruvienne

Carlos Aguirre a étudié les formes d'enfermement des femmes au début de l'ère républicaine péruvienne. Si l'emprisonnement des femmes est un fait relativement récent dans l'histoire du Pérou, il existe pourtant une tradition d'enfermement dans le pays par la méthode dite du *recogimiento* (Van Deusen 1990; Van Deusen 1999), qui se traduisait par la réclusion dans un couvent. Depuis l'époque coloniale jusqu'à la naissance de l'ère républicaine, au début du XIX^e siècle, la religion contrôlait le comportement des femmes, et notamment celui de celles qui ne suivaient pas le « droit chemin » culturellement imposé par les colons espagnols. Comme le souligne Aguirre (2003), les femmes représentaient la fragilité et la maternité. Dans ce contexte, la délinquance était perçue à travers une lunette masculine et l'emprisonnement était donc une pratique exclusivement réservée aux hommes, le contrôle religieux apparaissant plus approprié qu'un régime militaire pour les femmes (Aguirre 2003 : 205).

Dans un article intitulé « Delito, raza y cultura : El desarrollo de la criminología en el Perú (1890-1930) » (Aguirre 2000), Aguirre rappelle que c'est durant la seconde moitié du XIX^e siècle que la criminalité apparaît comme un problème social. Dans un contexte de crise socio-économique, d'abolition de l'esclavage et de la peine de mort, la criminologie fait son apparition en tant que science. Au Pérou, la criminologie positiviste européenne fut adoptée par Javier Prado puis reprise par Fuentes Castro. C'est à cette même époque que l'État péruvien entame un processus de modernisation, qui se traduit en partie par celle du système pénal (Aguirre 1995). La jeune république péruvienne n'a pourtant commencé à inclure les femmes dans le système pénitentiaire qu'à la fin du XIX^e siècle, lorsque celles-ci étaient jugées par un système de justice national, dans des procès qui les opposaient à un mari, un père ou un employeur (Aguirre 2003 : 210). Cependant, la religion a conservé sa prédominance dans le contrôle des femmes délinquantes jusque bien plus tard, tandis que l'État demeurerait distant de cette forme de contrôle social, malgré son apparente préoccupation pour moderniser le système pénal.

Aguirre est le seul historien à s'être penché sur ce sujet. Son approche genrée permet de distinguer clairement la différence de traitement appliquée selon des critères de sexe. Tandis que les hommes étaient détenus dans des établissements contrôlés par l'État péruvien, les femmes étaient contrôlées par l'Église et étaient perçues dans leur dimension serviable. On leur assignait des tâches de type domestique comme le lavage des vêtements, la cuisine ou la couture. La morale catholique leur réservait un traitement basé sur des critères sociaux, raciaux et genrés, qui leur permettrait ensuite de réintégrer la société des bonnes mœurs. Leur qualité de femme en faisait des sujets réformables ; elles n'étaient donc pas traitées comme les délinquants masculins, dont l'enfermement était purement punitif.

5. Naissance du projet de recherche : du master à la thèse

Je n'ai jamais connu, dans mon entourage proche ou lointain, de personne ayant été incarcérée, fait qui pourrait justifier, *a priori*, mon intérêt pour l'univers carcéral. Entre 2004 et 2006, j'effectuai deux séjours prolongés dans la ville de Lima, résidant chaque fois dans le quartier populaire de Chorrillos, situé au sud de la baie liménienne. C'est précisément ce district qui abrite la prison pour femmes Chorrillos I, communément connu sous le nom de Prison Santa Mónica.⁴

Si la presse locale relate fréquemment les arrestations policières liées au trafic de drogue qui sévit au Pérou, l'établissement pénitentiaire Chorrillos I fait parler de lui au moins une fois par an, lorsqu'à l'arrivée des beaux jours y est organisée l'élection de Miss Printemps. À cette occasion, les Liméniens commentent, par ouï-dire davantage que par expérience personnelle de visite, l'afflux croissant de jeunes femmes étrangères, détenues pour trafic de drogue. Elles viendraient d'Espagne, des Pays-Bas, ou encore des pays voisins du Pérou. Ma curiosité s'accrut lorsque je vins à passer devant l'établissement un dimanche matin. Là, des dizaines voire des centaines de femmes et d'enfants formaient une interminable file d'attente sur les trottoirs de l'avenue qui bordait la prison, c'était le jour de la fête des mères. Je décidai alors d'entrer dans l'établissement pénitentiaire lors de mon prochain séjour à Lima. Qu'est-ce qui poussait ces jeunes femmes étrangères à venir au Pérou pour récupérer la drogue qu'elles achemineraient ensuite vers leur pays d'origine ? J'avais vu le film *Marie*

⁴ Initialement baptisé *Centro de reeducación, Taller y Escuela para Mujeres* par le Président Odría, c'est en 1985 que l'établissement sera rebaptisé Santa Mónica, du nom de la patronne des veuves et des mères (El Comercio, éd. du 23 mai 1985).

Pleine de Grâce (Marston 2004), mais je ne pouvais me résigner à l'idée que seul le besoin d'argent poussait ces femmes venues du monde entier à commettre ce que je considérais comme une folie. J'étais consciente que le Pérou, en qualité de deuxième producteur mondial de cocaïne⁵, pouvait représenter une sorte d'Eldorado pour les trafiquants, mais ces femmes se rendaient-elles compte, au moment d'accepter leur mission, que le gouvernement nord-américain finançait la lutte anti-drogue dans la région (Levy 2008) ? Imaginaient-elles le prix à payer en cas d'arrestation ? Pensaient-elles seulement pouvoir se faire arrêter ? Ou bien étaient-elles physiquement dépendantes de la drogue au point de risquer un tel pari ? Besoin d'argent ou besoin personnel de se procurer de la drogue, ce fut d'abord le thème de l'imaginaire des femmes en prison qui m'anima. Je décidai d'aller à leur rencontre afin de recueillir leurs pensées, leurs rêves, leurs souvenirs et leurs éventuels projets. En septembre 2007, présentée à la sœur d'une détenue par un employé de l'Ambassade de France, j'effectuai ma première entrée en qualité de visiteuse. A mon arrivée, comme Philippe Bourgois débarquant à East Harlem (Bourgois 2001), je me rendis compte que l'imaginaire n'était réellement qu'une base de travail, j'entends par là que ce sujet était un prétexte pour entrer dans cette prison pour femmes. Dès ma première visite dans l'établissement, je me demandais comment se déroulait la vie quotidienne dans une prison péruvienne qui abrite différentes nationalités. En effet, comment les étrangères vivaient-elles dans un pays que, par expérience, je savais culturellement si différent de l'Europe ? Les Espagnoles parlaient certes la même langue que les Péruviennes, mais qu'en était-il des autres, des Hollandaises dont on m'avait notamment parlé ? Quelles étaient, en d'autres termes, les relations qu'entretenaient les détenues entre elles et avec le personnel de l'établissement ? Comment se structuraient les relations sociales au sein de cette microsociété ? Quelles y étaient les relations de pouvoir, les relations économiques ? Y resocialisait-on réellement les femmes comme le prétendait le nom « centre de rééducation » de l'institution ?

À partir d'une première série d'entretiens semi-directifs, j'effectuai mes premiers travaux ethnographiques et sociographiques. Mon attention s'est particulièrement portée sur les réseaux de solidarité qui se créent entre les détenues, ainsi que sur les sources d'inégalités internes et externes qui les affectent. Si les détenues de nationalité péruvienne constituent la majeure partie des femmes incarcérées à Chorrillos I, la part des étrangères est loin d'être négligeable. Je pris alors deux questions pour point de départ : 1) Quels sont les facteurs, formels et informels, qui régissent l'organisation sociale au sein des prisons de femmes de

⁵ En 2006, le Pérou était classé deuxième producteur mondial de cocaïne derrière la Colombie, avec une production estimée à 180 tonnes, selon Interpol.

Lima ? Dans quelle mesure l'origine sociale et géographique de chacune influe-t-elle sur la quantité et la qualité des visites qu'elles peuvent recevoir, sur les bénéfices pénitentiaires qu'elles peuvent obtenir ?

Sur la base de cette première enquête, j'ai réalisé un nouveau travail de terrain de janvier à mai 2009, époque durant laquelle j'effectuais des visites hebdomadaires à un groupe varié de détenues. L'approfondissement des analyses des entretiens effectués en 2007 m'a conduit à élargir ma problématique directrice : si les différents réseaux de solidarité de la prison semblent concerner les détenues dans leur ensemble, quels sont les motifs qui peuvent mener à l'exclusion éventuelle de certaines d'entre elles ? Le trafic de drogue constitue certes le motif d'incarcération d'une grande partie des détenues, mais quelle place tient-il au sein-même de la prison et de ses réseaux ? Les questions de solidarité et d'inégalités qui s'y posent ne reflètent-elles pas celles de la société péruvienne en général ?

Les travaux relevant de ces problématiques ont donné lieu à un mémoire de master en sociologie (Constant 2011b). Cependant, après avoir passé tant de temps auprès des détenues de tous horizons sociaux et géographiques, après m'être soumise un nombre de fois incalculable aux contrôles d'entrée de la prison, et avoir côtoyé les visiteurs et le personnel de l'administration pénitentiaire, il m'apparaissait qu'une large part de travail demeurerait à effectuer. Le temps que j'avais consacré au travail de terrain était certes riche de dizaines d'entretiens, et pourtant la réalité carcérale que j'avais découverte se révélait être d'une complexité qui méritait sans doute un travail bien plus approfondi.

6. Hypothèse, problématiques et méthodes

Considérées dans leurs dimensions historique, culturelle et globale, j'émetts l'hypothèse que les inégalités de genre, de race et de classe qui fondent la structure sociale hiérarchique péruvienne influent sur la possibilité de l'expérience carcérale ainsi que sur les pratiques, les discours et l'organisation de la prison. En d'autres termes, quelles sont les caractéristiques des populations les plus exposées au risque carcéral et dans quelle mesure les structures organisationnelles et relationnelles de la principale prison pour femmes de Lima reflètent-elles les dynamiques de marginalisation et d'exclusion de la société péruvienne ? Comment les détenues s'adaptent-elles à la vie carcérale ? À partir des trajectoires de vie des détenues, la présente étude s'appuie sur une analyse intersectionnelle des facteurs sociaux,

raciaux et genrés pour étudier l'hétérogénéité et la complexité de l'imbrication des facteurs de marginalisation avant et pendant l'expérience carcérale féminine.

Une première série d'entretiens semi-directifs a été réalisée entre septembre et novembre 2007 auprès de 76 détenues. La phase initiale de cette enquête avait pour but de recueillir des données qualitatives selon la méthode biographique et de connaître l'expérience carcérale des détenues. D'après cette base, onze entretiens ont été approfondis afin de recueillir les récits de vie de ces femmes. Trois d'entre eux ont été menés en groupe de deux, trois et quatre personnes. Les entretiens ont été réalisés dans les ateliers de travail, dans les patios ainsi que dans les pavillons d'habitation. Ils ont été intégralement enregistrés, ce qui permet de les citer textuellement. La directrice de l'époque m'a suggéré de commencer par présenter mon projet dans chaque atelier. Après que j'en aie effectué le tour, et voyant que le travail se déroulait dans une ambiance paisible et que ma présence ne nuisait pas à l'ordre de l'établissement, elle m'a autorisée à circuler entre les différents patios, avant de me proposer de pénétrer dans l'établissement de nuit puis à l'aube, ce qui m'a permis d'appréhender les détenues à des moments clés de leur routine carcérale. Durant la journée, tous les entretiens sont effectués de manière isolée, dans la mesure du possible. Dans le cas où la détenue se trouvait dans son atelier de travail ou dans une salle de cours, afin quelle puisse s'exprimer librement, elle a été prise à part, dans un couloir, sur un banc ou des chaises dans la cour, hors d'écoute des responsables de cours ou d'atelier et de ses codétenues. En soirée ou de nuit, les détenues sont sorties de l'étage de leur pavillon et les entretiens se sont effectués dans les escaliers du bâtiment. À ces moments de la journée, personne ne circule dans ces endroits, sauf quelques rares gardiennes ou lors des remises en liberté. Ce lieu s'est révélé idéal pour la liberté de parole des enquêtées. Quelques rares entretiens ont été tronqués à cause de la proximité de la gardienne qui m'accompagnait quotidiennement dans mes déplacements au sein de l'établissement. Sa présence a alors empêché l'émission de certaines réflexions de la part des détenues, sur des thèmes comme la corruption, l'homosexualité ou encore la circulation de la drogue. Cependant, la gardienne s'est très souvent maintenue à une distance relative qui lui permettait de remplir son rôle sécuritaire sans pour autant pouvoir écouter nos conversations, ce qui a permis d'effectuer des entretiens approfondis.

À cette première enquête viennent s'ajouter les informations recueillies de manière informelle auprès des détenues durant les jours de visite auxquels je me suis rendue à raison d'une fois par semaine, puis une fois tous les quinze jours, entre 2009 et 2012. Une dernière partie du travail de terrain a été effectuée en 2011 auprès de 34 détenues, sur la base d'un questionnaire qualitatif (en espagnol ou en anglais selon l'enquêtée), ce qui m'a permis de

recueillir des données sociales, démographiques et économiques, de reconstruire le parcours de vie des détenues et de connaître leur expérience carcérale en termes relationnels et de traitement. Le questionnaire n'a pas été rempli personnellement dans le cas de deux détenues analphabètes et de deux détenues étrangères qui maîtrisaient mal une langue écrite qui n'était pas leur langue maternelle. Au remplissage des questionnaires, dans le cas où les détenues l'acceptaient, ont succédé des entretiens basés sur les informations recueillies par écrit. Trois détenues ont refusé de participer à la partie orale de l'enquête. Le choix du panel des enquêtées s'est effectué selon quatre critères. J'ai avant tout voulu rencontrer des détenues selon différentes caractéristiques, dans une proportion qui reflète la moyenne de la population de l'établissement. Les critères géographiques et de nationalité ont donc primé sur le choix des enquêtées, et j'ai ainsi pu recueillir les témoignages de Péruviennes et d'étrangères, issues de milieux ruraux et urbains. Le milieu socio-économique demeure un critère de sélection plus délicat à présenter, les détenues étant en majorité issues de milieux défavorisés ; pourtant l'échantillon présente une variété de cas qui permet également de refléter la diversité de la population carcérale. Enfin, le pourcentage des détenues de l'enquête arrêtées ou condamnées pour trafic de drogue est lui aussi représentatif de l'ensemble de la population de l'établissement.

L'analyse des trajectoires de vie constitue une méthode microsociologique qui sera utilisée en miroir des statistiques sociales et pénitentiaires nationales. L'étude de la complexité et de l'hétérogénéité des acteurs étudiés me permettra de me distinguer de propos déterministes selon lesquels une certaine trajectoire de vie mènerait les femmes à vivre une expérience carcérale. Je tiens également à préciser que j'ai choisi de ne pas présenter ici ma base théorique pour l'exposer et l'employer au fil du texte.

7. Considérations éthiques

Écrire sur une société qui n'est pas la sienne est chose délicate, bien que répandue dans l'univers des sciences sociales, et de la sociologie en particulier. Comment prétendre analyser un système social lorsqu'il est si différent de celui duquel nous provenons ? Je suis une femme, française, blanche, de classe moyenne. Mes recherches portent sur les femmes défavorisées de la société péruvienne. Je ne prétends pas reprendre ici les débats déjà anciens sur la subjectivité qu'ont animés Marc Bloch et autres Émile Durkheim avant lui, et qui font

couler encore beaucoup d'encre aujourd'hui dans le champ de la sociologie de la connaissance. Cependant une brève réflexion quant à la position que j'occupe en qualité de chercheur face à mon objet d'études me semble nécessaire à la légitimation du présent travail.

Dans sa méthode, Durkheim argumentait que « les faits sociaux sont d'autant plus susceptibles d'être objectivement représentés qu'ils sont plus complètement dégagés des faits individuels qui les manifestent » (Durkheim 1997). Dans cette lignée, Weber insistait sur la nécessité d'une « neutralité axiologique » qui permet d'avoir un « rapport aux valeurs » de l'objet étudié qui nous maintient éloigné de tout jugement que l'on pourrait émettre sur ce même objet (Weber 1982). À l'époque de mon premier travail de terrain, les échos populaires et journalistiques fréquemment répandus sur la prison Chorrillos I avaient attisé ma curiosité d'Européenne du fait que s'y trouvaient incarcérées de nombreuses étrangères. Au vu des facteurs géographiques et générationnels (les étrangères sont présentées dans la presse péruvienne comme étant en majorité de jeunes femmes, et j'avais alors moi-même 24 ans), je m'identifiais à une partie des détenues, même si je n'avais jamais vécu aucune expérience carcérale. Il y avait un manque à combler dans les études de sociologie carcérale péruviennes, et j'ai décidé de m'y pencher, consciente de ma condition de femme. Cependant, il me semble que ma qualité d'observatrice objective peut se justifier par le fait que je n'ai jamais été détenue et que je ne suis pas Péruvienne. Ce critère de nationalité m'a permis, je l'espère, d'analyser la société péruvienne en excluant tout *a priori* de mon étude, me permettant ainsi de maintenir un « rapport » aux valeurs péruviennes, pour reprendre la théorie wébérienne, sans toutefois les juger. À la lumière de mes premières enquêtes, l'objet initial de mes recherches n'a été que mieux défini pour mon travail doctoral. Il est pourtant indéniable que le sexe a joué dans ce travail un rôle prépondérant. J'entends par là que ce sont davantage des femmes qui se sont penchées sur le milieu carcéral féminin, comme par exemple Ribas (2005) et Rostaing (1997) en Europe, Lagarde (1990), Azaola (Azaola Garrido and Yacamán 1996) et Rodríguez (2005) en Amérique Latine. Il apparaît certain que la moralité individuelle confère à chacun une sensibilité variable aux divers objets d'étude qui s'offrent à nous. C'est comme cela que l'on pourrait justifier le fait que ce sont davantage des femmes qui étudient les femmes, sans que leurs qualités scientifiques en soient pour autant altérées. Tout comme Bourdieu a pu se tourner vers certains objets d'étude à un moment de sa carrière, parce qu'ils avaient trait à des sujets politiques ou sociaux auxquels il était sensible, cela ne lui a aucunement ôté ses qualités scientifiques. Nous sommes des femmes et des hommes qui vivent en société, et pour cette raison, la constitution d'un objet d'étude sociologique ne peut se départir drastiquement d'une expérience personnelle. Je choisis donc d'étudier un monde

féminin pour pallier les lacunes partielles des sciences sociales dans ce domaine, et particulièrement le monde carcéral féminin pour produire une connaissance sur une sphère de la société méconnue et longtemps ignorée par les scientifiques.

Parallèlement à la question du sexe, c'est celle de la « race » qui m'a fait longuement réfléchir. Comme l'écrit Aníbal Quijano, sociologue péruvien, l'écriture de l'Histoire, et plus généralement des sciences humaines et sociales, a été dominée par la plume de l'homme blanc européen (Quijano 2004). La conquête de l'Amérique est un exemple qui a déjà été largement évoqué. Si le terme de « découverte » couramment employé pour évoquer cette période est plus qu'ambigu, en ce qu'il traduit la prétention et la domination européennes, l'histoire de la conquête du continent américain a été écrite par des hommes blancs européens, qui de surcroît disposaient de moyens intellectuels et financiers pour écrire. Ces observations ont ouvert un large débat ces dernières années, porté à l'écrit notamment par León Portilla au Mexique (León Portilla 1992), Wachtel (1977) ou encore Todorov (1991) en Europe, qui tentent, avec leur méthode respective, de restituer « la vision des vaincus ». Si l'on observe ces trois personnalités scientifiques à travers un objectif racial, on ne peut que remarquer que ce sont tous trois des hommes blancs. Cela n'altère pourtant aucunement la qualité de leur réflexion scientifique. Si l'on me permet de comparer humblement ma situation à la leur, considérant mes caractéristiques raciales vis-à-vis de celles de mon objet d'étude, en me plaçant en qualité de femme blanche, je n'estime pas porter un regard sur mon objet plus biaisé par ma race qu'il ne le serait par mon sexe. *A fortiori*, originaire d'un pays où le débat sur le racisme a été placé sur le devant de la scène à une époque où j'étais encore enfant⁶, ma sensibilité sur le sujet n'a pu qu'être aiguisée au fil du temps. L'étude de la marginalisation féminine, dans un contexte globalisé où les inégalités ne font que s'accroître au quotidien, me semblait donc fortement digne d'intérêt. C'est pourquoi, malgré ces considérations éthiques, et afin, je le répète, de produire une connaissance sur une sphère peu étudiée et mal connue de nos sociétés, je me lançais dans le travail dont je présente ici les résultats.

⁶ À titre d'exemple, l'association SOS Racisme – Touche pas à mon Pote, a été créée en 1984.

PREMIERE PARTIE : DES INÉGALITÉS SOCIALES AU RISQUE DÉLINQUANT. PARCOURS DE FEMMES INCARCÉRÉES.

Le but de cette première partie est d'analyser un ensemble de facteurs sociaux et leurs rôles dans la création de possibles mécanismes menant certaines femmes à commettre un acte délinquant, s'exposant ainsi au risque d'une expérience carcérale. Dans une perspective genrée seront étudiées les statistiques péruviennes en regard de la trajectoire de vie des femmes incarcérées dans la prison Chorrillos I.

Je commencerai par analyser la perception sociale de la délinquance féminine dans une perspective socio-historique, pour comprendre comment le sexe féminin est passé de représenter une minorité invisible de la population pénale, quasiment ignorée par l'État, à une minorité visible, mais dont les caractéristiques socio-économiques et ethniques sont très similaires dans le temps. L'étude des inégalités sociales péruviennes en termes d'éducation et de travail permettra ensuite de comprendre les situations de pauvreté et de précarité vécues par les femmes avant leur incarcération.

L'étude de la population incarcérée prend son sens en s'inscrivant dans un cadre global qui, même s'il n'apparaît qu'en toile de fond de l'ensemble de mes analyses, demeure une composante constante et essentielle pour la compréhension et l'analyse des phénomènes microsociologiques. La perspective microsociologique du travail d'enquête sera donc considérée en regard d'un contexte macrosociologique de croissance des inégalités socio-économiques et genrées, de politiques d'enfermement punitif massif et d'augmentation de la production, de la consommation et du trafic de drogue.

L'hétérogénéité des profils et des trajectoires de vie des détenues permettra enfin de comprendre la complexité de l'imbrication des facteurs sociaux dans leurs expériences de vie et leur chemin vers la délinquance.

Chapitre 1: La construction sociale d'une figure délinquante : la reproduction des discriminations envers un public ciblé à travers le temps.

1. Le contrôle des femmes « déviantes » pendant l'ère républicaine.

a. Le contrôle de la déviance des femmes.

Dans son ouvrage *Outsiders*, Howard Becker définit la déviance comme « le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme » (Becker, et al. 1985 : 33). La déviance résulte fondamentalement de deux variables. Elle est d'abord conditionnée par l'établissement d'une norme ou d'une loi, et ensuite à la réaction d'un groupe face au manquement d'un individu à cette norme ou cette loi. Ainsi, comme le souligne Becker, elle est la « propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte » (Becker, et al. 1985 : 38). La déviance est donc une construction sociale, le « résultat du processus d'interaction entre des individus ou des groupes » (Becker, et al. 1985 : 187). Il semble alors légitime, pour étudier la déviance, de se demander : qui établit les normes et les lois ? Qui est susceptible de les enfreindre ? Ce cadre théorique beckerien permet d'étudier la construction de comportements sociaux déviants dans le cadre d'étude qui est le mien. Qui établit les normes qui définissent, par opposition et transgression, un comportement déviant, et qu'est-ce qui définit la déviance particulière des femmes ?

Au début du XIX^e siècle, la jeune république péruvienne et particulièrement la société liménienne sont profondément marquées par l'empreinte morale catholique héritée de la Conquête. À l'époque coloniale, il existait une tradition d'enfermement des femmes déviantes par le biais du « *recogimiento* ». Van Deusen définit le *recogimiento* comme

« un précepte de nombreux penseurs de l'Église espagnole pendant le XV^e et le XVI^e siècle, [qui] a servi de modèle fondamental de conduite de vie d'un individu. En tant qu'institution, le *recogimiento*, basé sur des principes éthiques chrétiens, fut utilisé de façon plus large, avec de nombreuses fonctions au sein de l'univers séculier » (Van Deusen 1990 : 250).

L'une de ces fonctions est le contrôle social de certaines populations et par conséquent la sanction de leurs modes de vie.

« Avec des moyens semblables à ceux qui sont employés pour exercer un contrôle sur les éléments considérés marginaux dans la société espagnole, spécialement les femmes et les enfants, les autorités espagnoles des Indes ont tenté d'imposer des concepts connus pour éduquer les peuples indigènes qu'ils allaient gouverner. L'idéal du *recogimiento* – comme chemin vers la perfection - est devenu « le *recogimiento* comme école », un moyen pour éduquer les populations indigènes et métisses aux coutumes espagnoles » (Van Deusen 1990 : 257-58).

Cette méthode, applicable à toutes les classes sociales et raciales de la société, s'appliquait essentiellement aux femmes indigènes. Celles qui ne suivaient pas le comportement vertueux imposés par les codes moraux catholiques s'exposaient à ce que les autorités ou un parent masculin les obligent au *recogimiento*.

À la lumière de ces principes, si l'on recourt de nouveau à Becker selon qui « le caractère déviant, ou non, d'un acte donné dépend en partie de la nature de l'acte (c'est-à-dire de ce qu'il transgresse ou non une norme) et en partie de ce que les autres en font » (Becker, et al. 1985 : 37), le caractère moralement vertueux ou potentiellement déviant des femmes, et particulièrement des Métisses et des Indigènes, est donc défini exclusivement par les critères chrétiens des autorités espagnoles. Ces critères qui définissent les normes et les lois sont définis aux dépens des critères moraux de l'Autre, soit des populations colonisées.

Le ciblage de cette frange de la population par les politiques coloniales de contrôle social permet de distinguer un premier élément de contrôle déterminant : le facteur racial. En effet, pour poursuivre l'analyse de la déviance de Becker, « la tendance à traiter un acte comme déviant dépend aussi des catégories respectives de celui qui le commet et de celui qui s'estime lésé par cet acte. Les lois s'appliquent tendanciellement plus à certaines personnes qu'à d'autres » (Becker, et al. 1985 : 36). Dans le cas étudié ici, les catégories d'acteur déviant et d'acteur offensé sont définies selon des critères raciaux et genrés : les femmes non-blanches constituent la large majorité de la population condamnée au *recogimiento* pour avoir enfreint les codes moraux ; ces codes et cette forme de contrôle sont définis par les hommes blancs au pouvoir.

Si le *recogimiento* a surtout servi au début de la Conquête (1550-1580) comme un mécanisme institutionnel pour traiter le problème du métissage, il a également servi à éduquer selon les principes chrétiens les jeunes filles abandonnées ou illégitimes, dans le but de les préparer au mariage. Le bâtiment San Juan de la Penitencia de Lima a fonctionné dans ce but, sous les ordres des sœurs franciscaines, jusqu'en 1576. Ironiquement, l'institution déménage ensuite à côté de la prison de Lima (Van Deusen 1990 : 270).

b. La modernisation du système pénal péruvien.

Modernisation de l'État péruvien et permanence des hiérarchies raciale et sociale.

Les modèles étatiques européen et nord-américain ont largement influencé la formation de l'État péruvien dans de nombreux domaines. Parmi ces influences, la modernisation du système pénal effectuée par Paz Soldán au milieu du XIX^e siècle s'inspire d'un modèle observé aux Etats-Unis (Aguirre 1995 : 355) pour l'ordonnance de la construction de la *Penitenciaría* de Lima, la première prison péruvienne construite selon le principe moderne du panoptique développée par l'Anglais Bentham à la fin du XVIII^e siècle (Foucault 1993 : 201-208). Dans ses travaux historiques, Aguirre souligne que les femmes ne représentaient qu'une minorité des personnes détenues à la *Penitenciaría* : en 1891, elles n'étaient que 19 femmes pour 300 hommes (Aguirre 2003 : 209). Or il est intéressant de se pencher sur les caractéristiques raciales des femmes détenues dans cette prison, et dans celles qui ne tardèrent pas à être aménagées à Lima, ainsi que sur les spécificités des quartiers qui les abritaient.

Le nouvel État péruvien hérite de discours et de pratiques coloniales racistes qui « contribuent à former une mentalité punitive extrême et autoritaire » (Aguirre 1995 : 350). Ainsi, la permanence des hiérarchies raciales et sociales issues de l'ère coloniale n'a fait que renforcer un système de domination basé sur la couleur de la peau et l'origine sociale (Aguirre 1995 : 350). Or, si la *Penitenciaría* était censée représenter la modernisation et le progrès, Aguirre soutient qu'elle « reproduisait dans sa conception des valeurs racistes et hiérarchiques profondément enracinées » (Aguirre 1995 : 359). Trazegnies accuse ainsi l'état péruvien de « modernisation traditionnaliste », soit, comme l'explique Aguirre, « un projet modernisateur qui éludait le changement social, conservait les sources traditionnelles de pouvoir et de privilège, et imitait les modèles européen et nord-américain » (Aguirre 1995 : 366). Si le jeune État péruvien s'était inspiré de l'Europe et des États-Unis, n'était-ce finalement pas un choix scient qui occultait derrière des principes de progrès et de modernité le moyen pour les dirigeants issus de l'élite créole blanche de conserver les structures de pouvoir mises en place durant l'époque coloniale ?

Les statistiques concernant la population pénitentiaire de la prison de femmes Saint Thomas, inaugurée à la fin du XIX^e siècle, révèlent les caractéristiques ethniques et raciales des femmes qui y sont détenues. D'après les archives nationales, Aguirre indique ainsi qu'en 1893, quarante et une femmes étaient recluses dans cette prison : vingt Indigènes, douze

Métisses, huit Noires et une Blanche (Aguirre 2003 : 217). Les proportions pourraient sembler fidèles à la diversité ethnique de la Lima de l'époque. Pourtant le fait qu'une seule femme blanche soit incarcérée retient notre attention. Aguirre confirme la tendance au début du XX^e siècle, lorsqu'il souligne qu'en 1928, « la majorité des détenues étaient indigènes et provinciales » (Aguirre 2003 : 217). Le critère ethnico-racial apparaît donc fondamental dans le processus de décision d'enfermement punitif des femmes. Parallèlement, le renforcement de la hiérarchie sociale se confirme lorsque l'on observe certaines caractéristiques des détenues : la majorité d'entre elles est célibataire (Aguirre 2003 : 217) et ne correspond donc pas au modèle de stabilité incarné par le mariage ; elle est aussi analphabète (Aguirre 2003 : 218), « pauvre, indigène et sans éducation » (Aguirre 2003 : 223).

Le contrôle social de la population au cours du XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècle passe par un modèle punitif imposé par les nouvelles politiques pénitentiaires péruviennes et qui correspond fondamentalement aux hiérarchies raciale et sociale enracinées dans un passé colonial. Les structures de pouvoir basées sur les critères sociaux et raciaux apparaissent immuables.

Les institutions religieuses à la tête du contrôle des femmes. Le renforcement des stéréotypes de genre et des distinctions de classe.

L'administration des centres de réclusion pour femmes, que ce soit de type officiel comme la prison de Guadalupe et la Penitenciaría, ou de type semi-officiel comme la *Casa del Buen Pastor* et la prison Saint Thomas, sont confiées par l'État péruvien aux autorités religieuses. La religion prenait en charge les femmes déviantes pour les éduquer et en faire des personnes utiles à la société liménienne. En effet, étant donné que les sœurs en charge de ces institutions étaient issues des plus hautes classes sociales, il leur semblait naturel, selon les stéréotypes de genre concernant la place de la femme au foyer et les stéréotypes de classe sur le rôle des femmes pauvres dans le marché du travail, de faire de ces déviantes des employées domestiques. C'est pourquoi Aguirre souligne que « le contrôle religieux des institutions carcérales féminines a renforcé simultanément les stéréotypes de genre et a consolidé les préjugés de classe du système de justice criminelle » (Aguirre 2003 : 204). Il démontre que les stéréotypes de genre axés sur la docilité et la réformabilité des femmes sont fortement liés et influencés par des critères de classe (Aguirre 2003 : 205).

D'un côté, d'après les théories biologistes de Lombroso, l'infériorité organique de la femme la rend plus propice à verser dans le crime (Aguirre 2003 : 207). Les femmes

criminelles violent donc à la fois la loi des hommes et celle de la nature. Leur rôle et leur place dans la société sont intimement liés à la maternité et au foyer. Elles incarnent donc des figures de faiblesse pour lesquelles « le modèle du couvent était la forme la plus appropriée » (Aguirre 2003 : 208) pour leur réforme. Dans ces prisons et couvents, sous la direction d'une mère supérieure, les stéréotypes de genre sont renforcés par les tâches attribuées aux femmes détenues. Au sein de la *Penitenciaría*, les femmes occupent un quartier qui leur est réservé et où elles se dédient à la couture et autre lavage de vêtements de l'ensemble du personnel et des détenus masculins. Le même type de tâche leur est assigné au *Buen Pastor* (Aguirre 2003 : 209). Le fait de les éduquer et les réformer pour le service domestique contribue ainsi largement au renforcement des stéréotypes genrés.

D'un autre côté, le métissage était considéré depuis la Conquête comme source d'avilissement et de dégradation de la race blanche, et les Indigènes étaient toujours considérés comme une race inférieure à la race blanche dominante qui tenait les rênes du pouvoir. L'origine raciale est ainsi étroitement liée à la position dans la hiérarchie sociale ; les femmes indigènes et noires, si elles ne se dédient pas au commerce ou au service domestique, représentent des criminelles en puissance, et ce depuis leur plus jeune âge. C'est d'ailleurs pour cela que le *recogimiento* s'adressait avant tout aux femmes et aux enfants. Ainsi, au sein du couvent Saint Thomas, parallèlement à la prison pour femmes fut ouverte une école pour mineures délinquantes. Ces pupilles sont en majorité analphabètes (Aguirre 2003 : 218), ce qui laisse penser qu'elles ne proviennent pas de classe sociale moyenne ni haute. Le contrôle social de cette frange de la population féminine, qu'elle soit déclarée criminelle, dangereuse, amoral ou accusée de quelque autre forme de déviance, passe donc par la criminalisation selon des critères à la fois raciaux et sociaux.

c. Vers une prise en charge totale de la délinquance féminine par l'État.

Obscurité des modes de fonctionnement des institutions religieuses : la remise en question de la prise en charge de la délinquance féminine par l'Église.

Lorsqu'une nouvelle prison est inaugurée au sein du couvent Saint Thomas en 1891, les femmes qui y sont envoyées ont été jugées par le système judiciaire national. Il s'agit là d'une nouveauté, car les femmes étaient auparavant envoyées en couvent par leur père ou leur employeur, sans que l'État ne s'immisce dans le processus judiciaire. Or, malgré l'entrée officielle de l'État dans la sphère punitive féminine, la prison de Saint Thomas demeure

administrée par la congrégation religieuse franciscaine. Le fait que les femmes ne constituent qu'une minorité de la population carcérale explique sans doute la faible préoccupation de l'État pour ce problème social. Cependant, le caractère fermé de l'institution du couvent commence peu à peu à soulever des critiques. Accusées de prolonger illégalement l'enfermement de certaines femmes, les sœurs du *Buen Pastor* renforcent le doute sur le mode de fonctionnement de leur institution en ne laissant aucun visiteur, même officiel, pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Leurs abus et les dénonciations répétées poussent les autorités publiques à obliger toute institution de réforme à fonctionner sous la supervision de l'État. Ainsi, les femmes condamnées par la justice nationale n'y seraient plus conduites, mais seraient exclusivement détenues dans la prison Saint Thomas (Aguirre 2003 : 213-16). Pourtant, malgré les intentions de modernisation du système pénal et les réformes entamées par la jeune république péruvienne, l'action de l'État envers ces institutions féminines fut très limitée et les organisations catholiques demeurèrent à la tête de la « réforme » des femmes jusqu'au milieu du XX^e siècle.

L'application du principe moderne de rééducation des délinquants : la construction de l'établissement pénitentiaire pour femmes de Chorrillos.

Si l'objectif de la réforme pénitentiaire étatique reposait avant tout sur la « récupération du délinquant pour la société » (Aguirre 1995 : 355), ce n'est qu'en 1951 que l'État péruvien débute la construction d'une prison moderne destinée aux femmes et qui sera gérée exclusivement par l'État. Lors de son discours devant le congrès en 1952, le Général Manuel Odría, alors Président de la République, décrit en ces termes le projet :

« Dans mon message précédent, j'annonçais au Congrès la construction d'un nouvel établissement pénal. Je me réfère au Centre de Rééducation, Atelier et École de Femmes que j'ai eu l'honneur d'inaugurer le 24 de ce mois, lors d'une cérémonie brillante et solennelle, exactement un an après en avoir posé la première pierre. Ce nouvel établissement a remplacé l'ancienne *Penitenciaría* et la prison départementale de femmes de Lima.

Le problème relatif au traitement de la femme délinquante n'a pas été considéré correctement au cours de notre vie républicaine, étant donné qu'il n'existait pas, jusqu'au début de mon gouvernement, de local construit spécialement pour celles qui sont tombées dans l'infortune de la délinquance. Nous les avons toujours recluses dans les conditions

les plus déplorables, dans des locaux inappropriés qui paraissaient davantage des lieux d'expiation et de torture morale.

Inspiré du principe moderne qui considère les établissements pénitentiaires comme des centres de rééducation et de réadaptation sociale, et non plus comme des lieux de punition, le Pouvoir Exécutif a soumis au Parlement un projet de loi pour conférer à ce nouvel établissement, non pas l'appellation humiliante et déprimante de *Penitenciaría* et Prison Départementale de Femmes de Lima, mais celle plus adéquate de Centre de Rééducation, Atelier et École de Femmes, un projet qui a valu l'approbation des deux Chambres et qui s'est converti en loi, promulguée le 20 février de cette année.

L'établissement a été construit sur une aire totale de 19 000 mètres carrés, dans une zone qui jouit d'un climat splendide, située dans les environs proches du district de Chorrillos. Il comporte des pavillons de surveillance, prévention, administration, services techniques, salles de classe, bibliothèque, auditorium, chapelle, infirmerie, service médical et dentaire ; divers ateliers dotés de toutes sortes de fournitures ; trois pavillons de dortoirs de trois étages chacun, avec une capacité d'accueil de trois cents détenues ; des salles à manger, des terrains pour la gymnastique et les loisirs ; des jardins et un vaste espace pour les cultures.

Seront hébergées dans cet espace, dans des sections distinctes : les femmes condamnées à une peine pénitentiaire ou de relâche de tous les lieux de la République ; les femmes condamnées à une peine de prison par le District Judiciaire de Lima ; les femmes jugées et condamnées par des lois spéciales ; les femmes arrêtées pour des délits mineurs. De même, pourront y être envoyées les femmes condamnées à une peine de prison de plus de trois ans, de tout le pays, dans la mesure où les autorités locales compétentes jugeraient qu'il n'y a pas d'établissement adéquat dans le lieu où elles auraient été jugées » (Odría 1952).

Soulignant les failles de la prise en charge de la délinquance féminine jusqu'alors, Odría met en avant le principe moderne de rééducation du délinquant tel qu'il avait été posé un siècle auparavant. Or, comme nous le verrons plus loin, l'euphémistique « Centre de rééducation, Atelier et École pour femmes », au sein duquel le traitement de la délinquance des femmes passe désormais par l'éducation, aura bien du mal à passer outre les patrons paternalistes socialement ancrés dans les mentalités et les modes de vie depuis l'époque coloniale. Aussi, l'optimisme dont le Président fait preuve lorsqu'il évoque l'ensemble des nouvelles installations et le « climat splendide » de la zone d'implantation de cette nouvelle prison ne fait que mettre en exergue la tentative d'inversement de la tendance à la déshumanisation des prisons péruviennes. Cette prison est celle sur laquelle porte la présente étude. Connue sous le

nom de prison Santa Mónica, elle a été rebaptisée ensuite Chorrillos I, pour la distinguer d'une nouvelle prison pour femmes située dans le même district qui sera construite en 1992 pour abriter les détenues condamnées pour terrorisme.

2. La figure de la « bonne mère » qui commet l'impardonnable. L'articulation du genre à la construction de la figure délinquante.

a. Condamnation de la transgression de la figure maternelle.

L'association des figures de femme et de mère : un pilier moral entre sphère privée et sphère publique.

D'après la théorie de la domination masculine de Bourdieu, l'« éternisation relative des structures de la division sexuelle » est le produit des institutions sociales comme la famille, l'école ou l'Église (Bourdieu 1998 : 8). Considérant la sphère religieuse et son influence sur les sphères publiques et privées, notamment par l'inculcation de la division sexuelle sociale, Patricia Oliart a analysé ce qu'elle nomme « les hiérarchies sacrées » (Oliart 2007). Elle démontre comment les racines d'une division entre le masculin et le féminin sont dues à l'« orthodoxie » religieuse du XIX^e siècle. En effet, le discours religieux plaçait alors la femme dans une position de dépendance, soit à un échelon hiérarchique inférieur au masculin. Il préconisait l'appartenance de la femme à une sphère familiale, qu'elle soit d'origine, matrimoniale ou cléricale. De plus, « on n'attendait pas d'une femme, mariée ou célibataire, qu'elle travaille », car « une fois mariée, l'idéal était de se faire entretenir par son mari » (Oliart 2007 : 626). Cette conception, qui confine la femme au foyer et la réduit à une vie de dépendance vis-à-vis d'un père ou d'un mari, est diffusée en Amérique Latine par le courant hygiéniste qui répand largement le modèle européen de la femme-mère dédiée à ses enfants (Oliart 2007 : 627). C'est précisément la transgression de ce rôle maternel et de la position domestique qui lui est relative que condamnent et cherchent à corriger les autorités religieuses d'alors. Cette représentation sociale sexuellement divisée sera transmise par le biais de l'éducation via les écoles religieuses européennes et américaines qui fleurissent à Lima à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Aujourd'hui, la permanence du poids de l'Église dans l'État (Klaiber 2008; La Torrè 2008), l'éducation et la vie quotidienne péruviennes, combinées à l'ancrage social et culturel ancien de ce modèle de domination masculine, se

reflètent dans la permanence du mariage comme pression sociale et dans l'association des figures de femme et de mère.

Aujourd'hui, la femme demeure socialement destinée au mariage et à la vie de famille. Yanaylle García a analysé le discours de jeunes femmes péruviennes de moins de 25 ans (Yanaylle García 1996) et démontre comment le mariage, contracté à un âge considéré comme décent ou adéquat, constitue une pression sociale pour que la femme parvienne à un état de complétude. Soumise aux conventions sociales par la famille, les amis et le voisinage, « le fait de se mettre en couple puis la maternité qui en découle représentent l'état idéal de féminité, être affectueuse et protégée : être l'épouse » (Yanaylle García 1996 : 89). De même, dans une étude effectuée sur deux générations de femmes péruviennes de classe moyenne, Norma Fuller démontre que l'autonomie féminine et la reconnaissance sociale passent par l'acte du mariage et la maternité pour la génération des années 1970. Dans le cas de la génération des années 1980, la socialisation familiale et scolaire les conduit également vers le mariage. Celui-ci est toujours reconnu comme un important moyen de pression sociale, mais ces jeunes femmes ont assimilé le discours qui repousse ce modèle comme étant idéal. Elles ne veulent donc plus se limiter à être mère et épouse et ont plus d'exigences d'autonomie et de communication. Pourtant, l'étude de leur discours souligne à quel point les anciens modèles sont toujours sous-jacents (Fuller Osoreo 1993 : 167-94). Le rôle de la femme en tant qu'épouse et mère, et sa place au sein des sphères domestique et familiale, ne relèvent donc pas simplement de l'imaginaire collectif, mais d'une convention sociale hautement genrée, dans le sens où le genre « désigne les attributs et les rôles traditionnels accordés à chaque sexe dans l'ordre des représentations » (Cardi).

Considérée comme le pilier moral de la famille, la femme-épouse-mère est associée à des figures de bonté, de patience et de douceur qui excluent toute idée de transgression sociale. L'ordre social sexué établi qui distingue la sphère familiale privée de la sphère publique ne conçoit pas la femme comme un acteur pouvant transgresser les normes sociales et légales puisqu'elle en est le garant. « En tant que citoyens privés, les femmes doivent fournir à leurs époux et leurs enfants en général des valeurs spirituelles et un guide moral qui confère une stabilité, *a fortiori* pour l'espace public » (Radcliffe and Westwood 1999 : 211). Si la femme vient à sortir de l'espace domestique, c'est pour accomplir un rôle de charité ou de médiateur pacificateur :

« Son rôle dans la sphère publique est fondamental parce que c'est elle qui est la gardienne du futur des nations et qui concilie les conflits [...]. Elle agit comme un

exemple, un guide [...], mais son pouvoir moral est circonscrit à l'exemple et à la médiation. Les tâches qu'elle réalise se réduisent à la sphère domestique et à la problématique féminine. Charité, éducation, médiation entre le sacré et le profane, droits de la femme, de la famille et de l'enfance » (Fuller Osorio 1993 : 64).

Les quelques incursions des femmes dans la sphère publique les ramènent donc inévitablement à des rôles qui réfèrent à l'espace privé, à la maternité et à la moralité. On peut donc parler d'un « culte à la supériorité morale féminine », qui fonde les relations familiales et sociales dans une perspective genrée (Radcliffe and Westwood 1999 : 215), et qui renvoie au « machisme/marianisme » tel que l'a décrit Stevens (Stevens and Pescatello 1973).

Penser la délinquance au féminin : l'incursion des femmes dans un monde pensé comme masculin.

La délinquance est une sphère considérée comme exclusivement masculine et la rareté des travaux sur la criminalité féminine ou l'incarcération des femmes confirme cette tendance. Les rôles sociaux sexuellement divisés ont eu pour effet que, déjà au XIX^e siècle, « on croyait qu'il était moins probable que les femmes participent du comportement criminel que les hommes » (Aguirre 2003 : 205). La diffusion de la figure de la femme-mère a orienté l'imaginaire vers des comportements affectueux et moralement vertueux qui ne cadrent absolument pas avec un comportement violent et/ou délinquant, et par conséquent immoral. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la sphère religieuse contrôlait le comportement de femmes jugées déviantes et non pas délinquantes. La délinquance féminine est un schème de pensée qui ne s'est construit que très récemment. L'idée d'une délinquance et d'une violence au féminin défie « l'ordre des sexes et des genres, et au-delà, l'ordre social [qui] fait de la violence un attribut du masculin viril » (Cardi and Pruvost 2011). Ainsi, « la difficulté à rendre compte de la violence, à la fois sur le plan empirique et sur le plan théorique, est redoublée par un processus d'invisibilisation des femmes » qui sont perçues comme d'« impossibles coupables » (Cardi and Pruvost 2011).

La sociologue Coline Cardi dégage trois raisons pour expliquer le silence fait autour de la délinquance des femmes (Cardi), que je reprendrai brièvement ici. L'invisibilité de la délinquance féminine est d'abord due à la minorité numérique des femmes dans les sphères pénale et carcérale à travers le temps (Aguirre 2003; Cardi and Pruvost 2011). Aujourd'hui les femmes constituent toujours une minorité de la population pénale internationale, malgré un

récent développement du contrôle social féminin qui se traduit notamment par un processus d’incarcération féminine massive (Boutron and Constant ; Cardi 2007a; Cardi 2007b; Sudbury 2005). Dans le cas du Pérou, selon les statistiques de l’Institut National Pénitentiaire, les femmes représentent aujourd’hui 6 % de la population carcérale. Cette sous-représentation numérique semble avoir influé non seulement sur la question de la visibilité de cette part de la population, mais également sur l’établissement des politiques pénitentiaires. Toujours à partir du cas français, Cardi dégage une deuxième raison à l’invisibilité de la délinquance féminine en affirmant que « les femmes incarcérées ne sont jamais définies comme un public cible des règlements ou programmes pénitentiaires » (Cardi). Cette assertion se révèle amplement applicable au système pénitentiaire péruvien, qui considère les femmes comme un public cible exclusivement lorsqu’est établi un lien entre incarcération et maternité (Constant 2013a). Enfin, Cardi dégage une troisième raison qui relève des normes et des représentations, et qui renvoie à l’association des figures de femme et de mère décrite plus haut. Si le mouvement féministe a contribué à penser une égalité des sexes, l’intégralité du système pénal n’en reste pas moins androcentré, influencé à tous les échelons par l’idée qu’une femme est plus sensible, moralement plus fragile et donc « fragilisable » par l’expérience carcérale, et que son rôle maternel la rend plus difficilement condamnable (Cardi 2007a; Cardi and Pruvost 2011; DEMUS 2009).

Parallèlement à son analyse de la difficulté de penser la violence des femmes, Cardi critique les travaux de sociologues français tel que Gilles Chantraine dans les résultats desquels elle regrette l’absence totale de perspective genrée. Lorsqu’elle évoque « une sociologie de la déviance qui reste pénalo-centrée et [...] une acception restrictive du concept de contrôle social » (Cardi), les exemples pour appuyer son propos sont nombreux. En effet, une large majorité des travaux sur les prisons à travers le monde s’attachent à l’étude des hommes incarcérés, renforçant les représentations sexuées liées à la délinquance. Ces derniers incarnent une image de virilité et de violence qui est intimement lié à leur rôle public, mais également à leur place dans la sphère privée, comme l’ont démontré Radcliffe et Westwood (1999). Dans la sphère privée, « les notions de machisme/marianisme [...] tournent autour de l’idée que les relations sociales familiales [...] forment les relations de genre basées sur un comportement masculin ouvertement hétérosexuel et agressif » (Radcliffe and Westwood 1999 : 215). Dans la sphère publique, l’homme a toujours été placé sur le devant de la scène dans la construction des histoires nationales et des mémoires collectives (Guardia 1985; Quijano 2004; Radcliffe and Westwood 1999 : 206), et la construction de figures héroïques masculines a fortement contribué à la perpétuation des figures masculines violentes. C’est ce

que démontre Elisabeth Badinter dans son ouvrage *XY. De l'identité masculine*, lorsqu'elle dénonce la propagation de l'« idéal masculin » par deux universitaires américains. Ces derniers exposent les impératifs de la masculinité dont la définition passe par quatre symboles : le « sissy stuff », l'absence de marque efféminée ; le « big wheel », la supériorité et le pouvoir ; le « sturdy oak », l'indépendance et la force ; et enfin le « give'em hell », la suprématie de la force par l'agressivité » (Badinter 1992a : 197-98). Ces représentations de force, d'indépendance et de violence cristallisent l'opposition entre l'homme comme figure publique, forte et indépendante et la femme comme figure privée, faible et dépendante. Ainsi, aujourd'hui encore, l'imaginaire collectif associe la délinquance à une sphère masculine qui rassemble les caractéristiques viriles et violentes qui s'opposent à la douceur et la bonté de la figure féminine maternelle.

Les femmes délinquantes effectuent donc une double transgression puis qu'elles violent non seulement les normes légales, mais également les normes sociales genrées. L'acte délictueux dont elles se rendent coupables est figuré non seulement vis-à-vis de la loi, mais également vis-à-vis de la sphère familiale, lorsqu'elles transgressent le rôle maternel, le « mythe ravageur de l'instinct maternel » qui les confine biologiquement à l'éducation et au soin des enfants (Badinter 1992a : 102-06). Leur incarcération les propulse finalement dans un univers pensé comme masculin, donc essentialisé comme violent, où elles n'ont pas leur place. De la construction de l'antinomie entre femmes et univers carcéral découle logiquement la construction de figures d'anormalité autour des femmes incarcérées.

b. La perception populaire de la délinquance : la prison, les crimes et les délits des femmes à travers la presse péruvienne.

La construction de figures de « monstres » infanticides.

Les personnes condamnées pour homicide représentent 7 % du total de la population carcérale péruvienne et 5 % de la population féminine de Chorrillos I (2012c : 25; INPE 2012b). Malgré la minorité numérique des femmes condamnées pour homicide, la mère infanticide demeure la figure condamnable et impardonnable par excellence. Les responsabilités de procréation, d'éducation et de protection des enfants qui sont assignées aux femmes essentialisent leur place et leur rôle dans la société. Dès lors que l'une d'entre elles porte atteinte à la vie de sa progéniture, la presse effectue une analyse moralisatrice qui permet à l'opinion publique de juger l'acte comme essentiellement maternel et immoral.

Prenons le cas de Isabel Tello qui, en 2011, a torturé et assassiné sa fille de neuf ans. Deux types de journaux qui se sont fait l'écho de ce fait divers seront repris ici. Il s'agit d'un côté de *La República*, un quotidien reconnu pour émettre de l'information de qualité, et qui s'oppose, notamment par son lectorat, à *Trome*, un journal de la presse dite « *chicha* » ou encore « *amarilla* », réputée pour la diffusion quasi exclusive de faits divers souvent violents ou morbides. Présentant le cas de l'assassinat de cette petite fille, les deux journaux décrivent la femme infanticide comme une mère « dénaturisée », « dépravée », qui a commis un crime « inhumain » et « sauvage », faisant preuve de « férocité ». Elle aurait agit « sans remords », pour laisser derrière elle une scène « atroce » (2011a; 2011e). L'ensemble de ces qualificatifs la représente ainsi dans un état plus proche de l'animal que de l'être humain. Le vocabulaire employé exacerbe la cruauté du geste selon des schémas genrés qui se basent sur les normes construites autour de l'image de la femme-mère. La construction de la représentation monstrueuse est cristallisée par la récurrence dans le temps de l'expression « mère dénaturisée » (2011f). Cette dénaturalisation est analysée par Mariana Alegre, avocate spécialiste des thèmes urbains et des droits de l'homme, lorsqu'elle étudie le traitement médiatique de l'infanticide. Elle précise que le nom de l'accusée « sera prononcé avec honte ; son adresse mise à disposition de tous et elle sera, bien entendu, une mère dénaturisée, terrible, inhumaine » (Alegre Escorza 2012). Et de fait, l'adresse de Isabel Tello est publiée dans les journaux susmentionnés. Le traitement de ce type de crime par la presse est identique dans d'autres pays de la région où l'on parle par exemple de crimes « nauséabonds » lorsqu'il s'agit d'un infanticide perpétré par la mère (2012d).

Dans le cas des hommes, plus que l'infanticide, c'est le viol sur mineurs, et *a fortiori* sur leurs propres enfants, qui constitue un crime hautement condamnable et impardonnable. Un cas récent et emblématique est celui de Elvis Oswaldo Egoavil Julcarima, rebaptisé « le monstre de Satipo » [du nom de sa ville de résidence] par la presse. Au fil des articles, ce jeune père de famille de 22 ans est qualifié tantôt de « dégénéré » (2011h), tantôt d'être « sans âme » (2011g) ou « dénaturisé » (2011i). Que la figure infanticide soit masculine ou féminine, l'idée d'un acte contre-nature ressurgit régulièrement comme l'argument central permettant l'expression d'une condamnation populaire qui ferait l'unanimité. Or, la construction des figures infanticides monstrueuses n'implique pas une transgression contre-nature de même ordre, selon le sexe. Dans le cas où l'accusé est un homme, cette construction ne passe pas par la figure paternelle, mais par celle d'une sexualité immorale. C'est l'usage détourné de sa sexualité et de ses attributs virils qui participe de l'élaboration d'une figure de transgression monstrueuse. Dans le cas des femmes, cette construction passe

fondamentalement par le lien filial, maternel, qu'il y ait eu ou pas viol sur le mineur assassiné. Au regard de la construction sociale de la figure de la femme-mère qui a été décrite plus haut, celle du monstre infanticide féminin se base donc sur une opposition entre criminalité et maternité. La femme doit « assumer [...] le mandat de la maternité », quelles qu'aient été les conditions de conception (Silva Santisteban 2009 : 85-86). L'infanticide constitue par conséquent une double infraction pour les femmes : l'accomplissement d'un acte violent envers leur progéniture les figure comme mères coupables d'enfreindre non seulement la loi pénale, ce qui point dans la presse uniquement dans la mention du transfert en prison, mais également et surtout une loi sociale clairement naturalisée. Si la femme n'est plus mère, elle apparaît alors comme une figure anormale et inhumaine qui ne peut que la rendre monstrueuse aux yeux de ses pairs.

L'hystérie des femmes jalouses.

Dans la presse nationale, il est fréquent de trouver une autre figure de la femme criminelle, celle qui mutile ou assassine son conjoint. Souvent décrit comme un acte commis dans un accès de folie, l'exacerbation de la barbarie passe dans ce cas par des références à l'hystérie et la jalousie. La femme est présentée non plus comme une mère, mais comme une épouse ou une conjointe qui porte atteinte à l'intégrité physique de son époux. On retrouve alors l'autre facette qui complète la figure de la femme dans l'imaginaire marianiste : si elle n'est pas mère, elle doit être épouse. Si les références à la consommation d'alcool et à l'infidélité sont fréquemment évoquées comme motifs ou conditions du passage à l'acte délictueux, la presse ne fait jamais mention d'éventuelles circonstances atténuantes ou du contexte familial vécu et subi, qui ne justifierait pas l'acte, mais donnerait à comprendre les circonstances d'un geste qui pourrait être la manifestation d'un désespoir certain. Comme c'est le cas pour d'autres figures cibles des médias tels que les homosexuels (Cosme, et al. 2007), l'exacerbation de l'aspect scandaleux des faits ainsi que la présentation dégradante et avilissante des suspects constitue un sujet de prédilection de la presse en général, et de la presse à scandales en particulier.

Le traitement des délinquantes homosexuelles.

Selon Chamberland et Thérout-Séguin, l'hétéronormativité constitue une norme qui « traverse les corps et les pratiques entourant les processus de sexualité. Elle ne fait pas que

dicter, discipliner le corps en ‘féminin’ ou en ‘masculin’, mais permet du même coup une conduite sexuelle définie moralement » (Chamberland and Thérout-Séguin 2009). Cette dimension morale dans l’édiction de la norme permet l’établissement d’une structure sociale opposant normalité et anormalité, comme l’a souligné Cosme (Cosme, et al. 2007). Je reviendrai plus longuement sur ce cadre théorique dans le chapitre 9. Dans le cas des délinquantes homosexuelles, la transgression de la norme sociale peut être perçue comme triple. En effet, cette figure enfreint la légalité, mais le pacte social sera ressenti comme d’autant plus violé que non seulement le délinquant est une femme, mais de surcroît son orientation sexuelle l’apparente à une figure anormale. Aussi, étant donné que « les caractéristiques qui sont associées à la lesbienne masculine renvoient à un corps négligé et repoussant, voire difforme, à la dureté et la violence » (Chamberland and Thérout-Séguin 2009), cette perception ajoute à la construction d’anormalité. Si l’imaginaire collectif associe la violence à la masculinité, il associe par conséquent la figure de la lesbienne masculine à la violence. Les délinquantes homosexuelles, et *a fortiori* les lesbiennes d’apparence jugée masculine, sont donc socialement condamnées pour transgresser leur rôle de mère et d’épouse, mais aussi pour avoir adopté des pratiques affectives et sexuelles d’une part, et des codes délinquants et violents d’autre part, qui seraient le domaine réservé de la masculinité.

Un cas emblématique qui a régulièrement accaparé l’attention des médias entre 2006 et 2012 est celui du couple formé par Eva Bracamonte y Liliana Castro. Accusées d’avoir commandité l’assassinat de la mère de la première, les deux jeunes femmes ont été arrêtées et incarcérées dans la prison de Haute Sécurité pour femmes *Anexo de Mujeres de Chorrillos*. Comme dans le cas des femmes infanticides, la terminologie employée dans les médias pour décrire ces deux femmes, bien avant leur condamnation ou leur relâche, construit et met en exergue des figures anormales. Lors de son incarcération, les médias rapportent que Eva Bracamonte fait une « crise de nerfs » et qu’elle « s’est tapé la tête contre les grilles » de la prison. *La República* fait deux fois référence à ce fait violent au sein d’un même article (2009b). Le journal confère ainsi non seulement un caractère sensationnel à l’information, mais prête également à la détenue un comportement qui relève de la folie hystérique, voire de la bestialité. Quant à Liliana Castro, elle a été tantôt présentée comme « l’intruse », tantôt comme « l’autre », mentionnée et décrite de manière négative non seulement par les journalistes, mais par le père de Bracamonte lui-même (2009a). Son apparence jugée masculine l’accule : être biologiquement une femme et avoir un aspect physique jugé masculin brouille les codes moraux et les repères socialement construits. Outre la terminologie employée dans la presse, c’est également le processus judiciaire en lui-même qui

apparaît subjectif et homophobe. Ainsi, la juge et la procureure en charge du dossier ont ordonné en 2011 un « examen psychologique et psychiatrique pour déterminer leur comportement sexuel et leur prédisposition à commettre des actes délictueux »⁷. Comme le souligne le Mouvement Homosexuel de Lima, la justice péruvienne tente alors d'établir un lien entre lesbianisme et criminalité⁸. Ledit examen a en effet déterminé une homosexualité pathologique, émettant donc des conclusions guidées par un code moral et non pas par un code médical.

La femme homosexuelle qui commet un crime de sang, comme l'auraient planifié Bracamonte et Castro, transgresse donc triplement le mandat social : d'abord, elle commet un acte d'une violence que l'on relie généralement à un homme. Ensuite, elle porte atteinte à sa génitrice, figure de bonté et de douceur. Enfin, elle enfreint la norme sociale et morale hétérosexuelle. Finalement, la délinquante homosexuelle incarne une figure construite exclusivement autour de la négativité de la transgression, ce qui fait d'elle un sujet d'autant plus détestable et condamnable.

3. Quand un système dysfonctionnel et corrompu doit remplir une mission. La justice péruvienne face à la délinquance urbaine.

a. Délinquance urbaine et spectre sécuritaire.

L'augmentation de la délinquance en milieu urbain.

La question de l'augmentation de la délinquance sera étudiée ici d'un point de vue statistique, sur la base des données de la Police Nationale du Pérou [PNP], en traitant d'une part les chiffres et en examinant d'autre part la répartition géographique de la délinquance. Selon le rapport statistique de la PNP de 2010 (PNP 2011), au cours de l'année ont été déposées 181 866 plaintes à échelle nationale, ce qui représente une augmentation de 13,07 % par rapport à l'année 2009 [voir tableau n°1.1.]. De l'ensemble des ces plaintes, 68,03 % portent sur des vols, des escroqueries et autres délits de ce type, 12,25 % portent sur des délits dits « contre la vie, le corps et la santé », soit les homicides, les avortements et les blessures, et enfin 9 % portent sur des délits catégorisés comme portant atteinte à la sécurité publique,

⁷ Les propos de la juge sont rapportés par plusieurs médias et sont notamment dénoncés sur le site du Mouvement Homosexuel de Lima : <http://www.mhol.org.pe/>

⁸ Voir annexe n°1.

qui regroupent notamment le trafic de drogue et le port d'armes illégal. La variation du nombre de plaintes diffère selon les régions [voir tableau n°1.2.], et alors que certaines connaissent une baisse de 25 % par rapport à 2009, d'autres connaissent à l'inverse une hausse qui atteint les 120 % (PNP 2011 : 25). Les statistiques concernant le département de Lima et la province du Callao nous intéressent particulièrement, car ce sont les régions les plus peuplées du pays, regroupant à elles deux près d'un tiers de la population nationale⁹ ; ce sont également les juridictions desquelles dépendent une large majorité des femmes incarcérées à la prison de Chorrillos. Entre 2009 et 2010, le nombre de plaintes déposées à Lima et à Callao a augmenté de 12 % pour chacune de ces régions.

Tableau n°1.1. : Plaintes déposées par an à échelle nationale, selon le type de plainte, pour la période 2007-2010.

Type de délit	2007	2008	2009	2010
Atteinte à la vie, au corps et à la santé ¹	18 510	19 171	20 376	22 285
Atteinte à la famille ²	1 207	1 494	1 744	1 306
Atteinte à la liberté ³	10 517	11 441	10 464	8 686
Atteinte au patrimoine ⁴	96 035	99 997	108 062	123 723
Atteinte à l'ordre économique ⁵	666	594	406	217
Fraude fiscale ⁶	1 007	1 053	755	615
Atteinte à la foi publique ⁷	1 810	1 936	1 749	1 900
Atteinte à la sécurité publique ⁸	9 619	11 181	11 247	16 345
Atteinte à la tranquillité publique ⁹	448	300	470	375
Atteinte à l'administration publique ¹⁰	1 161	1 300	1 399	1 707
Bande organisée	256	312	353	254
Détention d'armes de guerre	42	71	121	65
Autres délits ¹¹	2 925	2 711	3 702	4 388
Total	144 203	151 560	160 848	181 866

¹ Homicide, avortement, blessures, non-assistance à personne en danger

² Autorité parentale, non-assistance familiale, mariage illégal, délit contre l'état civil

³ Violation de la liberté personnelle, de l'intimité, du domicile, de la liberté sexuelle, atteinte à la pudeur, proxénétisme

⁴ Vol, appropriation illicite, escroquerie, extorsion, usurpation, délit informatique, fraude administrative

⁵ Monopole, spéculation, abus de pouvoir économique, vente illicite de matériel, ouverture illégale de casino

⁹ Calcul effectué d'après les statistiques de l'Institut National de Statistiques et d'Informatique-INEI, disponibles sur www.inei.gob.pe.

⁶ Contrebande, fabrication de contrefaçons, fraude fiscale

⁷ Falsification de documents ou de tampons officiels, possession consciente de documents falsifiés

⁸ Trafic de drogue, microcommercialisation de drogue, détention illégale d'armes,

⁹ Terrorisme, apologie d'organisation criminelle, atteinte à l'ordre public en groupe

¹⁰ Commise par des particuliers ou des fonctionnaires

¹¹ Atteinte à la propriété intellectuelle, au patrimoine culturel, à l'écologie

Établi d'après les statistiques de la PNP (PNP 2011 : 26).

Tableau n°1.2. : Plaintes déposées par an, selon le département et la densité, pour la période 2007-2010.

Département	Densité de population ¹	2007	2008	2009	2010
Amazonas	9,6	811	1 247	860	640
Ancash	29,6	4 504	5 381	5 744	6 626
Apurímac	19,3	1 125	1 191	1 267	1 389
Arequipa	18,2	9 197	10 469	11 110	10 935
Ayacucho	14	2 184	2 222	2 124	1 856
Cajamarca	41,7	2 292	3 137	2 665	3 851
Cuzco	16,3	4 054	4 767	5 742	6 445
Huancavelica	20,5	22	110	273	600
Huánuco	20,7	989	1 048	1 602	1 514
Ica	33,4	2 548	3 239	3 895	4 716
Junín	27,7	1 709	3 613	2 777	4 672
La Libertad	63,4	9 763	7 440	8 061	11 570
Lambayeque	78,2	8 474	10 525	14 292	11 746
Lima	242,7	67 831	67 768	70 634	79 334
Callao	5 966	8 129	8 219	8 935	10 010
Loreto	2,4	3 485	3 878	4 332	5 053
Madre de Dios	1,3	1 387	648	297	496
Moquegua	103	1 439	1 249	1 602	1 739
Pasco	11,1	331	206	244	259
Piura	46,7	5 518	4 759	4 871	6 475
Puno	18,9	1 607	1 543	1 499	1 556
San Martín	14,2	1 339	2 803	1 642	2 421
Tacna	18	1 080	1 946	2 513	2 520
Tumbes	42,9	1 529	1 535	1 595	2 267
Ucayali	4,2	2 855	2 617	2 272	3 067
Total	21,95	144 203	151 560	160 848	181 866

¹Pour l'année 2007.

Établi d'après les statistiques de la PNP (PNP 2011 : 27) et du recensement 2007 de l'INEI.

La population péruvienne étant très inégalement répartie sur le territoire national, l'indice de délinquance qui calcule le nombre de plaintes pour mille habitants se révèle un outil très utile. La province du Callao détient le record du plus haut indice de délinquance du pays avec 10,41 plaintes pour mille habitants, tandis que pour le département de Lima l'indice est de 9,06 plaintes pour mille habitants, largement supérieur à la moyenne nationale qui est de 6,09 plaintes pour mille habitants. Ce sont donc les régions les plus peuplées, mais aussi les plus urbanisées qui connaissent les plus hauts indices de délinquance.

D'après les statistiques observées à échelle nationale et régionale (Carrión M. 2005), ce que les médias qualifient de « vague de délinquance » traduit une tendance générale à la hausse des chiffres de la délinquance, une hausse que l'on peut aisément qualifier d'exponentielle dans certains départements péruviens. Or, si les titres des journaux se révèlent parfois alarmistes, avec des articles intitulés par exemple « La vague de violence est toujours imparable » (2011d), il est important de considérer que les statistiques fournies par la PNP minimalisent involontairement le phénomène. En effet, par essence, elles ne prennent pas en compte le nombre important de personnes qui renoncent à porter plainte, soit parce qu'elles estiment le délit mineur, soit parce qu'elles n'ont aucune confiance ni en la police ni en la justice de leur pays. Contrairement à d'autres pays de la région, au Pérou il n'existe pas de statistiques qui indiquent le nombre de personnes victimes de délinquance qui ne réfèrent pas les faits à la police nationale¹⁰. La crise de confiance des Péruviens en leurs institutions policière et judiciaire trouve son origine dans la crise de l'État péruvien, provoquée par la succession des régimes autoritaires et de la violence interne. Ainsi, comme le décrit Molinas, « la citoyenneté a peu à peu perdu toute relation pratique avec les instruments normatifs essentiels à la préservation de leurs droits » (Molinas 1990). La corruption des institutions judiciaire et policière péruviennes, qui a connu son apogée pendant les années 1980-1990 et subsiste aujourd'hui (Schulte-Bockholt and Sepúlveda 2006), a ruiné la confiance des citoyens dans les institutions sensées protéger leurs droits, mais aussi leur personne (Mujica 2011b). Ainsi, même si l'opinion publique manifeste une grande préoccupation face aux statistiques officielles de la délinquance, influencée soit par sa propre expérience, soit par les

¹⁰ D'autres pays américains disposent de ce genre de statistiques, notamment au Mexique, où sévissent particulièrement l'insécurité et la violence. Selon le discours du ministre de l'Intérieur mexicain Miguel Ángel Osorio Chong, prononcé durant la II^e session extraordinaire du Conseil National de Sécurité Publique, en 2012 seulement 8 % des délits ont été rapportés aux autorités compétentes. Disponible sur <http://es.scribd.com/doc/117166559/Discurso-integro-de-MIGUEL-ANGEL-OSORIO-CHONG>

médias qui se font quotidiennement le relais de ces actes, la tendance est au maintien de l'absence de recours aux institutions sensées les protéger. Afin de rassurer la population et de lutter contre des actes délictueux qui portent atteinte à la sécurité publique, mais également à l'image des gouvernements municipaux, régionaux et nationaux, ces derniers appliquent des politiques de « tolérance zéro », pour reprendre une expression très usitée aux Etats-Unis et en Europe, et débloquent parfois de très grosses sommes¹¹ afin de prouver aux populations que leurs inquiétudes sont prises en compte dans les politiques publiques.

Politiques publiques face à la délinquance : l'enfermement pénal comme unique forme punitive envisageable.¹²

Selon Loïc Wacquant, si le modèle de sécurité étatsunien remporte un succès croissant, l'Europe ne reprend pas ce modèle dans sa totalité, mais tente plutôt d'inventer son propre modèle d'état pénal, caractérisé par le duo régulation sociale–régulation pénale de l'insécurité sociale (Wacquant 2001 : 406-07). À l'inverse, le modèle policier et pénal étatsunien est adopté dans son intégralité en Amérique latine. Pour reprendre les mots de Wacquant, cette orientation politique a des « conséquences dévastatrices », car « les niveaux de pauvreté y sont bien plus élevés », l'État-providence via les programmes sociaux n'existe que sous une forme embryonnaire, et « les bureaucraties judiciaire et criminelle [y sont] corrompues et violentes » (Wacquant 2001 : 408). Si Wacquant évoque une politique pénale qui tend au « ré-établissement d'une dictature sur les pauvres », le philosophe et politologue Alfonso Donoso fait également cette référence historique aux États latino-américains autoritaires et sécuritaires pour analyser les politiques pénales actuelles dans la région. Selon lui, les États d'Amérique du Sud fonctionnent aujourd'hui sur un modèle d'État de contrôle :

« Dans un tel modèle, l'État assume la prévention du crime et la défense des victimes comme son rôle fondamental. La rhétorique politique, étant donnée la crainte qui existe dans la communauté et les bénéfices politiques que l'on peut en retirer, se concentre à offrir des solutions populistes qui expriment une main de fer et une tolérance minimum,

¹¹ En 2011, le Président Humala a déclaré créer un fonds de S./100 millions, soit plus de 310 millions d'euros, pour lutter contre la vague de violence qui sévit à Lima et dans les grandes villes de province (2011c).

¹² Je tiens ici à remercier particulièrement Héctor Rojas Pomar pour avoir patiemment su m'inculquer les notions basiques de droit pénal nécessaires à l'analyse qui suit.

mais qui en même temps ne quantifie pas l'effectivité de telles pratiques ni les conséquences ultérieures que celles-ci pourraient avoir » (Donoso 2009).

La main de fer et la tolérance minimum de ce modèle étatique se traduisent par des pratiques pénales qui tendent à donner une large préférence à l'incarcération sur tout autre mode de punition. Au Pérou, le Nouveau Code de Procédure Pénale ne prévoit la prison préventive que dans certains cas et pour une durée maximale de 18 mois. Ce texte prévoit également que cette peine ne constitue plus la règle, mais l'exception. Or, lorsque l'on observe les statistiques de l'INPE en la matière, on s'aperçoit que la population pénale en milieu libre tend à décroître légèrement tandis que la population pénale en milieu fermé est en nette augmentation. Entre janvier 2011 et janvier 2012, on observe une variation respective de -767 personnes pour le milieu ouvert et +7149 pour le milieu fermé (INPE 2012b). La récidive ainsi que la réduction ou l'absence de bénéfices pénitentiaires tels que des réductions de peine par le travail pour certains délits ou crimes particuliers influent certainement sur la croissance exponentielle de la population carcérale. Aussi, un rapide examen des modifications légales effectuées ces dernières années confirme le modèle d'État de contrôle décrit par Donoso et permet de comprendre l'augmentation de la population pénale et notamment carcérale. Si l'on prend l'exemple des personnes condamnées pour terrorisme, celles-ci ne peuvent plus prétendre aux bénéfices pénitentiaires et notamment à la réduction de peine par le travail ou l'éducation depuis 2009, en vertu d'une dérogation de décret législatif et d'une modification du code pénal¹³. De même, depuis 2010, d'après la loi n°29604, les auteurs de vol aggravé – vol à main armée, en bande ou qui implique des blessures graves – ainsi que les récidivistes ne peuvent plus prétendre à des réductions de peine non plus. Ceux-ci ne constituent que deux exemples parmi une série de changements législatifs opérés ces dernières années au Pérou, qui durcissent les peines de prison en réduisant la possibilité de sortie anticipée : on peut donc parler d'une véritable « prisonisation » du système pénal (Salinero Echeverría 2012). Cette tendance à la réduction des bénéfices pénitentiaires démontre comment l'État pratique une politique populiste qui répond aux inquiétudes de la population face à la croissance de la délinquance. Cependant, étant donné que 31 % de la population carcérale est récidiviste (INPE 2012b : 55-57), il apparaît clair que la réduction ou l'annulation des bénéfices pénitentiaires n'agit pas positivement sur le traitement pénitentiaire. Ces données chiffrées nous ramènent donc au problème de « l'effectivité » évoqué par Donoso.

¹³ Voir annexe n°2.

Parallèlement, la préférence affichée des États pour la répression de la délinquance par incarcération plutôt que par des formes alternatives à l'enfermement a des conséquences évidentes sur le présent. Elle se traduit notamment par la croissance exponentielle de la population carcérale. En effet, en Amérique latine, le taux d'incarcération est en moyenne de 200/100.000 habitants (Donoso 2009). Au Pérou, si ce taux atteint aujourd'hui 150/100.000, il n'était que de 97/100.000 en 1997, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % en 15 ans¹⁴. Dès lors, les États doivent faire face à une très forte surpopulation carcérale, qui n'atteignait pas moins de 87 % au Pérou début 2012 (INPE 2012b : 10). Au regard de ces chiffres, on peut se demander dans quelle mesure il serait possible de parler d'une politique pénale qui rétablit « une dictature sur les pauvres », tel que l'affirme Wacquant (2001).

b. « Enfermer les pauvres, appauvrir les enfermés » : corruption et punition des marginaux.

Inégalité sociale vis-à-vis des délits communs : la garantie de représentation.

Dans un article intitulé « Quand on enferme les pauvres, quand on appauvrit les enfermés... », Philippe Combessie remarque que le lien entre enfermement et pauvreté en Europe remonte à l'époque médiévale (Combessie 2000). Pour reprendre sa métaphore, il démontre comment aujourd'hui encore les mailles du filet du processus pénal retiennent particulièrement les pauvres. Si l'analyse de Combessie se base sur une étude du processus pénal français, est-il possible d'affirmer la même chose pour le Pérou ? Il a été vu précédemment comment la hiérarchie sociale coloniale influençait le processus d'enfermement des femmes au début de l'ère républicaine péruvienne. Depuis le XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, l'enfermement des femmes répondait notamment à des critères sociaux et la réforme de la déviance féminine a eu pour but de former des servantes pour les classes dirigeantes (Aguirre 2003). Qu'en est-il aujourd'hui ? Le public des prisons péruviennes correspond-il à un processus pénal qui retient particulièrement les pauvres ?

Combessie note que « le vol est une pratique qui se rencontre surtout dans les milieux les moins fortunés de la société » (Combessie 2000) et remarque qu'il constitue le motif d'incarcération d'une importante part de la population pénale française. Dans le cas du Pérou, sur l'ensemble de la population pénale nationale, 35,3 % des détenus sont incarcérés pour vol,

¹⁴ Taux établi d'après les statistiques de l'INEI et de l'INPE.

que ce soit à la tire, à main armée, sous forme d'extorsion ou d'escroquerie (INPE 2012b). Dans le cas des femmes, ce sont 20,4 % des détenues de la prison Chorrillos I qui sont incarcérées pour ce motif. Parallèlement, le trafic de drogue constitue le motif d'incarcération de 23,9 % de la population carcérale totale, et concerne 63 % des femmes de la prison Chorrillos I. Si l'on considère conjointement le vol et le trafic de drogue, ce dernier étant majoritairement réalisé à petite échelle et pour le compte de tiers, on se rend compte que plus de la moitié des activités délinquantes qui ont mené à une incarcération sont des pratiques étroitement liées à la pauvreté. Or, pour continuer avec l'analyse réalisée par Combessie, « s'il y a, face à la prison, une forme d'égalité sociale pour les crimes les plus graves, il y a parallèlement une forte inégalité sociale vis-à-vis de la prison pour toute une série d'autres pratiques interdites » (Combessie 2000). L'auteur reprend alors un concept judiciaire très utile à la présente analyse : il évoque le problème de la « garantie de représentation ». Il démontre ainsi comment un vol sera puni différemment selon que le délinquant aura ou non une garantie à offrir à la société. Cette garantie passe par un cadre social qui comprend un domicile fixe, un emploi et une rémunération réguliers. Elle est donc étroitement liée à des normes socio-économiques qui régissent la perception que le système judiciaire a du délinquant. Comme l'illustre bien Combessie, « il ne s'agit pas de casser une carrière professionnelle pour quelques coups échangés avec des policiers » (Combessie 2000). En revanche, les plus pauvres n'ont aucune garantie en termes de travail ou de logement à fournir à la justice et à la société pour éviter la peine de prison préventive.

Dans un article intitulé « Les rebuts de la société de marché : toxicomanes, psychopathes et sans-abri dans les prisons de l'Amérique », Wacquant analyse l'incarcération dans une perspective similaire, se basant sur plusieurs études de cas (Wacquant 2003). Selon lui, aux Etats-Unis, l'enfermement pénal est devenu une alternative sensée pallier le traitement des toxicomanes, des psychopathes et des sans-abris, et la croissance de ce type de population derrière les barreaux confirme « l'hypothèse du lien causal et fonctionnel entre le déperissement de l'Etat social et la prospérité de l'Etat pénal » (Wacquant 2003). L'Etat pénal enferme donc les personnes qui ne sont plus prises en charge par le système social ou médical, et qui n'ont pas de garantie de représentation à offrir à la société. On peut finalement conclure que, au Pérou tout comme en France ou aux Etats-Unis, les personnes socialement marginalisées par leurs faibles revenus ou l'absence d'emploi stable sont celles que le système pénal incarcérera en premier lieu, par exemple en cas de délit de vol ou de trafic de drogue à petite échelle. On assiste à une sorte de transnationalisation des formes de punition des marginaux.

Mécanismes d'un système corrompu, avant et pendant l'incarcération.

Il est une variable que Combessie ne mentionne pas, car elle affecte la société française dans de bien moindres mesures que la société péruvienne, il s'agit de la corruption. Une étude menée par le sociologue péruvien Jaris Mujica sur les réseaux exerçant autour du palais de justice de Lima permet d'appréhender les détails des mécanismes de corruption¹⁵ qui entourent le pouvoir judiciaire péruvien (Mujica 2011a). Cette étude montre comment la corruption ne se limite pas à la bureaucratie, mais implique un ensemble d'acteurs à l'extérieur des murs du palais de justice. Démarcheurs, falsificateurs et avocats informels permettent aux usagers le trafic de documents, la falsification ou le vol de dossiers d'enquêtes judiciaires. La corruption qui sévit à toutes les étapes entourant le processus d'enquête est exercée par les citoyens qui sont « conscients que le système ne s'arrête pas à la formalité des règlements, mais intègre les logiques informelles et illégales et les associe à part entière à son fonctionnement » (Mujica 2011a : 97). Selon Mujica, la corruption ferait donc partie intégrante du système judiciaire national dans la mesure où les usagers sont conscients que la méconnaissance du système peut impliquer la perte d'un procès. Puisque les acteurs des mécanismes de corruption font « payer pour l'information » (Mujica 2011a : 105), il est commun que les délinquants, leur famille ou leurs avocats aient connaissance du contenu d'un dossier d'enquête afin de pouvoir en modifier le contenu à leur avantage. Bien entendu, quel que soit le mécanisme corruptif activé, tous impliquent un coût. De la commission de S./5 prise par les vendeurs ambulants pour amener des « clients » dans un cabinet d'avocat informel ou dans un bureau de falsification de documents, aux agents de sécurité qui agissent comme instrument de contact ou usurpateurs de documents et se font payer entre S./100 et S./500, en passant par l'intégration consciente d'un document falsifié à un dossier qui peut coûter entre S./100 et S./1000 selon l'importance de l'enquête, chaque pas dans la chaîne de mécanismes de corruption décrite par Mujica représente un coût pour ses acteurs, et pour l'utilisateur du système avant tout. Les individus qui ont affaire à la justice péruvienne intègrent donc la chaîne de corruption afin de faciliter ou tronquer leur dossier, et ce dans la mesure de leurs ressources économiques. Comme le précise Mujica, ceux qui recourent aux services des acteurs informels situés à l'extérieur du palais de justice ne sont pas seulement des criminels

¹⁵ Mujica reprend la définition de corruption de Rose-Ackerman (2001) : « usage ou abus de bien ou de fonction publique en faveur de soi-même ou d'un tiers ». Rose-Ackerman, Susan, 2001. *La corrupción y los gobiernos : causas, consecuencias y reformas*, Madrid : Siglo XXI Editores.

ou des personnes ayant commis un délit, « mais aussi [des personnes] qui veulent un procès juste, aussi paradoxal que cela puisse paraître » (Mujica 2011a : 96-97). Dans ces conditions, l'accès à la justice, c'est-à-dire la possibilité de faire respecter ses droits, apparaît hautement conditionné non seulement par la connaissance des mécanismes formels et informels du système judiciaire, mais également par une dimension monétaire. Dans la mesure où influent autant leur capital social que leur capital économique, les usagers de la justice se retrouvent donc dans une position inégale face au pouvoir judiciaire.

Une fois les individus incarcérés, qu'ils se trouvent en détention provisoire ou aient été condamnés, ils ne sont pas pour autant exemptés des mécanismes de corruption auxquels ils ont pu avoir affaire à l'extérieur. Ils se retrouvent face à une nouvelle chaîne d'acteurs qu'ils doivent apprendre à connaître et à soudoyer, mais qui est plus réduite en termes numériques que celle qui opère aux alentours et au sein du palais de justice. Dans la prison Chorrillos I, les membres du personnel de sécurité sont les premiers acteurs des mécanismes de corruption, mais ce ne sont pas les seuls. Les psychologues, les assistantes sociales et les membres de la direction ont également leur place dans la chaîne. Si elles ne font pas payer pour obtenir des informations, les gardiennes permettent en revanche une certaine amélioration du quotidien des détenues en arrangeant l'entrée dans l'enceinte de la prison de produits qui y sont supposément interdits. Ainsi, Janet relate les montants qu'elle a dû déboursier à plusieurs reprises :

« J'ai demandé des sandales de l'extérieur qui ne peuvent pas rentrer ici. Tu lui donnes S./10 et elle [la gardienne] te les ramène, tu lui donnes S./15 et elle te ramène une radio. Et elles te demandent à manger, elles te demandent toujours des trucs. »¹⁶

L'acquisition par une détenue d'une radio à piles, comme d'autres objets d'usage quotidien tels que les thermos, est soumise à autorisation de la direction et pénètre effectivement dans l'établissement après contrôle du département de sécurité. Avoir recours directement aux gardiennes permet aux détenues d'accélérer le processus d'entrée de certains produits en évitant les contrôles officiels, mais aussi de se procurer des produits interdits comme des chaussures à hauts talons. S'il existe un risque dans ces pratiques informelles, quel est l'intérêt des gardiennes ? Étant donnée que ces dernières revendent à l'intérieur les produits qu'elles achètent elles-mêmes à l'extérieur, cette manœuvre leur permet d'obtenir une

¹⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

rémunération, économique ou en nature, qui leur offre la possibilité de pallier leur faible salaire. Une détenue mexicaine décrit en ces termes la stratégie implicite des gardiennes via ces pratiques de corruption :

« Les INPE¹⁷, elles ont un salaire bas, elles apprennent que [*certaines filles*] ont une aide de l'ambassade et elle disent : 'comment est-ce possible qu'elles vivent mieux ?' Alors elles te vendent elles-mêmes des parfums, elles gagnent leur argent comme ça. »¹⁸

Au cours du chapitre 8 seront détaillés et analysés les mécanismes informels qui existent au sein de la prison, et dans le chapitre 10 seront analysées en détail les relations entre les détenues et le personnel administratif et de sécurité de cette prison. Le but ici est de montrer que la corruption concerne l'intégralité du système judiciaire et pénal, et affecte les individus avant et pendant l'incarcération. Quelque soit la phase du processus à laquelle ils se trouvent, la facilitation des démarches dans leur ensemble est conditionnée essentiellement par leur pouvoir économique. Le problème essentiel réside alors dans le fait que l'incarcération implique la cessation des activités de travail des détenus et par conséquent une chute soudaine de leurs ressources économiques.

Disparition des revenus : l'appauvrissement comme conséquence première de l'incarcération.

Pour citer à nouveau Loïc Wacquant, dans un article où il analyse le système pénal américain comme un instrument de gestion des groupes dépossédés, il effectue une comparaison entre le ghetto et la prison (Wacquant 2002c). Selon lui, « on a prisonnifié le ghetto » non seulement en termes raciaux, mais également en termes économiques. La marginalisation sociale qui préexistait à l'enfermement pénal ne fait que renforcer les dynamiques excluantes, et finalement « les résidents de l'hyperghetto et les clients du système carcéral présentent des profils similaires en termes de marginalité économique et de désintégration sociale » (Wacquant 2002c). En effet, comme il a été vu plus haut, les garanties de représentation que constituent un emploi, un salaire ou un domicile fixes ne peuvent que très difficilement être présentées par les personnes issues des milieux socio-économiques les plus démunis. Les conséquences de l'incarcération en termes économiques ont été analysées

¹⁷ Le terme « INPE » est employé par les détenues pour désigner les gardiennes.

¹⁸ Entretien réalisé en janvier 2011.

par Combessie qui souligne que, qu'elles que soient les logiques qui sous-tendent la chute des revenus d'une personne incarcérée, « toutes concourent à appauvrir le détenu qui auparavant disposait de quelques ressources » (Combessie). De surcroît, « elles appauvrissent aussi les éventuels parents du détenu qu'il faisait bénéficier de ses subsides » (Combessie). C'est ce qu'a vécu Janeth, jeune mère célibataire, qui a dû prendre en charge ses quatre frères et sœurs cadets en plus de ses deux propres filles au moment de l'incarcération de sa mère :

Janeth : « Ma mère nous entretenait depuis l'intérieur [...]. À ce moment-là, mes frères étaient petits et me faisaient de la peine, on n'avait pas assez. Bon, maintenant ils sont grands.

Moi : Quel âge avaient tes frères ?

Janeth : Ils étaient quatre. Ma fille avait 6 mois, l'autre 8 ans, l'autre [*le frère*] avait dix ans, le plus grand, celui qui a l'âge de ma fille. L'aîné avait 17 ans, mais il avait des problèmes avec la drogue. La plus petite avait un an et demi, l'autre 8 ans. En plus, il y avait mon grand-père, mais mon oncle qui avait son restaurant lui donnait une petite pièce qui servait pour la nourriture, pour le souper. »¹⁹

L'appauvrissement des détenus peut donc affecter non seulement le détenu, mais également plusieurs membres de la famille qui dépendent de ses revenus. Ce changement de situation économique du détenu résulte donc de la chute des ressources, mais il est également renforcé par les « difficultés à se procurer de l'argent par le travail, [*par le*] coût des dépenses en détention » (Combessie 2000) ainsi que, dans le cadre péruvien, par le coût des pratiques de corruption du système judiciaire et pénal évoquées précédemment.

c. Des retards temporels du système, de la détention provisoire et de l'absence de présomption d'innocence.

Les retards du pouvoir judiciaire péruvien ou l'illusion de modernisation du système.

Comme nous venons de le voir, l'informalité fait partie intégrante du système judiciaire péruvien, et, dans les affaires de délits mineurs, les acteurs ont souvent recours aux mécanismes de corruption simplement dans le but d'accélérer le processus (Mujica 2011a) qui permettra leur comparution devant le juge et l'émission du verdict de ce dernier. La lenteur et

¹⁹ Entretien informel réalisé en novembre 2012.

les retards du pouvoir judiciaire péruvien ne sont pas une nouveauté. Déjà en 1965, 60 détenues de la prison de Chorrillos criaient au scandale et se révoltèrent pour être jugées²⁰. En 1976, le quotidien *El Comercio* commentait de nouveau les difficultés d'accès à la justice pour les détenues qui s'estimaient « oubliées des juges » (1976). En 1983, on dénombrait 532 détenues dont seulement 108 avaient été jugées²¹. Une autre révolte des femmes de cette même prison éclata en 1985 (1985). En janvier 2009, l'INPE informait que sur 196 étrangères détenues à Chorrillos I, seules 10 avaient été jugées. La profusion des articles de presse parus sur le sujet depuis les années 1960 révèle l'ampleur et la stagnation du problème. Le père Hubert Lanssiers, qui a dédié sa vie à l'aumônerie dans les prisons péruviennes, a chiffré le retard de l'administration pénitentiaire d'une façon qui pourrait sembler absurde, mais qui souligne le retard accumulé. En 1989, il calculait en ces termes le retard de la justice vis-à-vis des « bons travailleurs » de la prison pour hommes de Lurigancho : « Le retard du pouvoir judiciaire se chiffrait en 185,710 jours, ce qui représente 6,190 mois soit plus de 515 ans ». Pour l'ensemble de la population carcérale de cette prison, le retard accumulé atteignait 4,353 ans (Lanssiers 1995 : 26-27).

Plus récemment, l'observation des statistiques de la décennie 2002-2012 montre que le taux de détenus en attente de jugement à échelle nationale n'a que très légèrement baissé. Selon l'INPE, ce taux atteignait 61,2 % en janvier 2002²² et 58,15 % dix ans plus tard (INPE 2012b : 20). Cette tendance à la baisse est très relative si l'on considère que ce même taux avait atteint 63 % en janvier 2009²³. Or, le nombre de personnes incarcérées a largement augmenté sur cette même période [voir tableau n°1.3.], ce qui permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle le pouvoir judiciaire n'accumule pas de retard face à une tendance à l'incarcération massive, mais maintient un rythme qui permet de ne pas aggraver des taux de population carcérale en attente de jugement qui se maintiennent très hauts.

²⁰ La révolte est relayée le même jour par les journaux *El Comercio*, *La Prensa* et *La Crónica*, 17 novembre 1965.

²¹ *La Crónica*, éd. du 07 juin 1983.

²² Calcul effectué d'après les statistiques de l'INPE, non publiées à ce jour.

²³ Calcul effectué d'après les statistiques de l'INPE, disponibles sur www.inpe.gob.pe/contenidos.php?id=532&np=1&direccion=1

Tableau n°1.3. : Evolution de la population carcérale, pour la décennie 2002-2012.

Population carcérale	2002	2012	Variation (en %)
Total	26 394	53 203	+ 102
Hommes	24 503	49 962	+ 104
Femmes	1 891	3 241	+71

Etabli d'après les statistiques de l'INPE.

Détention provisoire : statistiques et témoignages des délais du système judiciaire.

La détention provisoire constitue une pratique usuelle pour le pouvoir judiciaire et les autorités péruviennes qui leur permet d'une part de prouver leur efficacité dans la lutte contre la délinquance par l'augmentation du nombre de personnes incarcérées, et d'autre part de d'assurer de la disponibilité des délinquants, prévenant par ce biais leur disparition de la circulation. L'assignation à domicile avant comparution devant le juge constitue un cas de figure extrêmement rare dans le processus judiciaire. Les personnes qui ne sont pas arrêtées en flagrant délit sont très majoritairement incarcérées jusqu'au jour de leur procès, car la plupart d'entre elles n'offrent pas de garantie de représentation qui permette de les retrouver de manière certaine. La présomption d'innocence est donc intimement liée à une garantie sociale et ne concerne par conséquent pas les populations les plus démunies. On retrouve ici un élément qui peut renforcer le sentiment de « dictature sur les pauvres » (Wacquant 2001) par la prisonnification. La détention provisoire des plus pauvres permet au système judiciaire de les maintenir à disposition tout en assurant une couverture médiatique qui cherche à prouver à l'opinion publique l'efficacité des politiques mises en œuvre.

L'augmentation de la délinquance depuis le début du siècle a donné lieu à une situation de croissance exponentielle de la population carcérale, dont plus de 60 % se trouvent dans une situation d'attente de jugement [voir tableau n°1.4.].

Tableau n°1.4. : Population carcérale selon la situation juridique, par sexe, en janvier 2012.

Population carcérale	En attente de jugement	Condamnées	Total
Hommes	28 964	20 998	49 962
Femmes	1 976	1 265	3 241
Total	30 940	22 263	53 203

Etabli d'après les statistiques de l'INPE.

Comme il a été vu plus haut, les détenues de la prison Chorrillos I réclamaient déjà une accélération du processus judiciaire dans les années 1960. L'état de mécontentement des détenues de cette prison n'a pas fondamentalement varié. D'après le Nouveau Code de Procédure Pénale, la durée de la prison préventive ne peut pas excéder 9 mois pour les cas simples et 18 mois pour les cas complexes. Or, les témoignages des détenues rencontrées entre 2007 et 2012 soulignent que ces délais ne sont presque jamais respectés. Lucie, arrêtée à l'aéroport pour trafic de drogue « simple »²⁴ en 2008, n'a été jugée et condamnée qu'après 19 mois de détention provisoire. Azucena a été arrêtée en 2009 dans des conditions similaires et n'a été reconnue innocente qu'après 19 mois passés en prison. Quant à Carmen, elle résidait à Lima avant d'être arrêtée pour escroquerie et incarcérée à Huancayo. Elle a été jugée dans cette province du centre du pays au bout de 12 mois de détention provisoire, avant d'être transférée à Lima. Dans de telles conditions, le terme « provisoire » ne semble plus avoir de réel sens. Dans des cas complexes, le processus peut être d'autant plus lent que les chefs d'accusation s'accumulent. C'est le cas de Rubí, qui n'a pas pu sortir après un an et demi passé en prison, malgré la première résolution du juge :

« On m'a accusée de narcoterroriste. Au bout de 18 mois, ils m'ont absoute. Mais le jour de ma sortie, je ne peux pas sortir parce qu'on m'accuse d'espionnage. Oui, parce que mon père pose des antennes paraboliques. Je suis en processus d'enquête. »²⁵

Comme le prouvent ces témoignages, les délais du système sont tels que l'on comprend d'autant mieux que les usagers aient recours aux mécanismes de corruption pour faciliter l'accélération du processus judiciaire. Que les personnes placées en détention provisoire aient un niveau d'éducation faible ou soient étrangères et ignorent les lois qui régissent le champ pénal péruvien, l'ignorance de leurs droits renforce la lenteur d'un système face auquel la majorité n'est pas en mesure de réclamer.

²⁴ Le code pénal péruvien distingue le trafic de drogue simple du trafic de drogue organisé, le second impliquant des peines de prison plus longues.

²⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

Conclusion du chapitre 1

L'enfermement pénal des femmes au Pérou a évolué de telle façon que la figure féminine déviante du XIX^e siècle s'est transformée en une figure de transgression dont le traitement social et pénal la rapproche de la figure délinquante masculine, alors que cette dernière n'a, elle, pas été fondamentalement modifiée depuis le début de l'ère républicaine. Les femmes déviantes rééduquées par les autorités religieuses jusqu'au milieu du XX^e siècle présentaient un profil racial et social qui permet de parler d'un public « cible » des centres de réforme de l'époque. Les modifications des politiques pénales et pénitentiaires opérées durant la seconde moitié du XX^e siècle ont transformé la prise en charge des femmes, désormais considérées comme délinquantes ou criminelles, au même titre que les hommes. Or, l'observation du public actuel des centres de détention pour femmes permet d'observer une permanence du profil type de la femme enfermée. En effet, la rareté des ressources économiques avant l'incarcération constitue un point commun aux femmes enfermées entre le XIX^e et le XXI^e siècle. Parallèlement, le traitement social et politique actuel de la criminalité contribue à renforcer l'image anormale des femmes délinquantes. Cette image se construit autour de la transgression des codes sociaux et des positions genrées déterminées par le modèle patriarcal. Il apparaît donc pertinent d'analyser l'imbrication des facteurs socio-économiques et genrés dans le parcours des femmes incarcérées aujourd'hui afin de déterminer dans quelle mesure ces facteurs peuvent influencer sur la possibilité d'une expérience carcérale à un moment donné de leur vie.

Chapitre 2 : Education et marché du travail au féminin. Entre précarité, pauvreté et inégalités genrées.

Les enfants sont le futur du monde. C'est certain, mais de quel avenir parlons-nous quand la majorité de ces mineurs vivent dans des situations d'extrême pauvreté ou de risque social ? Comment penser un développement pour nos sociétés si les nouvelles générations disposent de conditions minimales de survie et n'ont qu'un accès nul ou restreint aux services de base ?

(Ruiz Bravo 1995)

1. De l'école des filles au travail des femmes : évolution des inégalités selon le sexe.

a. De l'accès à l'éducation des jeunes filles.

Évolution du taux d'assistance des élèves inscrits dans des établissements d'éducation primaire, secondaire et supérieure selon le sexe.

Les études statistiques récentes démontrent que les brèches éducatives en terme de taux d'inscription, d'assistance et de réussite, par sexe et par région, se sont considérablement réduites au cours des dernières années. Parallèlement aux données actuelles, il est intéressant de regarder l'évolution de ce type d'inégalité depuis les années 1980 afin de mieux comprendre les trajectoires de vie des femmes incarcérées aujourd'hui, lesquelles sont majoritairement jeunes. Je m'intéresserai aux statistiques nationales et à celles qui concernent la région de Lima, car c'est de ce département que provient la grande majorité des femmes incarcérées à Chorrillos I. Pour cette raison, et dans un souci de clarté et de concision, je n'effectuerai pas systématiquement la distinction entre zones rurales et zones urbaines²⁶.

²⁶ Les brèches qui divisent les élèves de primaire, secondaire et les étudiants universitaires selon des critères de sexe sont encore très marquées entre zones rurales et zones urbaines du Pérou. Patricia Ruiz

Tableau n°2.1. : Taux d'assistance scolaire de la population de 5 ans et plus, selon le sexe et l'âge, à échelle nationale.

	1981			1993			2010³		
Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
5-9	69,2	67,7	68,4	79,5	79	79,3	-	-	-
10-14	86,7	82,3	84,5	87,6	85,1	86,4	-	-	-
15-19	60,6	51,7	56,2	53,3	51,6	52,4	-	-	-
20-29	22,2	16,2	19,1	15,3	13,7	14,5	-	-	-
30 et +	4,4	2,9	3,7	3	2,6	2,8	-	-	-
5-14	77,5	74,6	76,1	83,5	82	82,7	-	-	-
15-29	37,5	30	33,7	29,8	27,7	28,8	-	-	-
3-16							90,4	90	90,2
6-11							-	-	92,8
12-16							-	-	75,7
TOTAL	38,5	34	36,2	34,8	32,6	33,7	-	-	-

³ Les données statistiques disponibles pour 2010 ne regroupent pas les mêmes tranches d'âge que celles définies pour les recensements antérieurs. De plus, la distinction par sexe ne figure que très sporadiquement, ce qui explique la rareté des données détaillées pour cette année.

Source : INEI, recensements nationaux de 1981 et 1993, recensement ENAHO de 2010.

Disponible sur : www.inei.gob.pe

D'après l'Institut national de statistiques et d'informatique (INEI), au début des années 1980, les hommes assistaient davantage à l'école que les femmes, quelle que soit la tranche d'âge. On remarque un écart substantiel du taux d'assistance selon le sexe dans la tranche d'âge 15-19 ans, c'est-à-dire à l'adolescence, et pour les deux sexes une baisse significative du même taux entre 15 et 19 ans. Les écarts existants se resserrent de manière notable pendant la décennie 1990 et apparaissent finalement minimales en 2010. Si les écarts en termes de scolarisation par sexe se sont resserrés, il est un indicateur d'écart qui demeure très fort, c'est

Bravo insiste notamment sur le fait que, malgré l'accès croissant des femmes au système éducatif, les résultats ne sont pas ceux espérés en termes de changements des discours et des pratiques, et l'école continue de reproduire les anciens systèmes de domination sociale, raciale et de genre (Ruiz Bravo 2007).

Cavagnoud, Robin

2011 Entre la escuela y la supervivencia: trabajo adolescente y dinámicas familiares en Lima. Lima: IFEA, Instituto francés de estudios andinos : IEP, Instituto de estudios peruanos : Fundación Telefónica.

celui de l'âge. Quelles que soient les tranches d'âge choisies selon les années de recensement, l'adolescence (qui regroupe les 12-19 ans, si l'on recoupe les tranches d'âge définies entre 1981 et 2010) constitue définitivement une étape durant laquelle l'assistance scolaire diminue fortement, tant chez les femmes que chez les hommes. On peut donc parler de forte désertion scolaire à l'adolescence.

Évolution de l'accès des femmes à l'université.

Tableau n°2.2. : Population universitaire diplômée, par sexe, en %.

	1980	1990	2010
Hommes	62	60,4	47,6
Femmes	38	39,6	52,4
Total	100	100	100

Source : Recensements universitaires de 1980, 1990 et 2010 de l'Assemblée nationale des recteurs (ANR). Disponible sur : <http://www.anr.edu.pe>

Tableau n°2.3. : Etudiants inscrits en licence et master, par sexe, selon le lieu d'apprentissage, pour l'année 2010.

Département	Etudiants de licence			Etudiants de master		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Lima	155 477	156 932	312 409	13 917	14 628	28 545
	49,8 %	50,2 %	100 %	48,8 %	51,2 %	100 %
Pérou	400 145	382 825	782 970	27 158	29 200	56 358
	51,1 %	48,9 %	100 %	48,2 %	51,8 %	100 %

Source : II recensement national universitaire (INEI-ANR 2011). Disponible sur : <http://200.48.39.65/>

L'accès croissant des femmes à l'université depuis les années 1960 est une des conséquences des mouvements féministes. Les femmes passent de ne représenter que 25,4 % des étudiants inscrits à l'université en 1960 à 45,2 % en 2004 (Díaz 2008). Ainsi, entre 1980 et 2010, l'écart qui séparait les hommes des femmes en termes d'obtention de diplômes universitaires a été largement resserré, ces dernières représentant aujourd'hui la majorité des nouveaux diplômés à échelle nationale. Si l'on observe les statistiques concernant l'éducation

universitaire pour l'année 2010, on remarque qu'à échelle nationale les hommes ont tendance à maintenir une légère prédominance numérique jusqu'au niveau licence (51,1 %), tandis que les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à être inscrites en master (51,8 %) et dans les deux niveaux de formation confondus pour le département de Lima.

Parallèlement à l'examen des taux d'assistance scolaire et de réussite universitaire par sexe, une donnée complémentaire qu'il est important d'observer est celle des taux d'analphabétisme par sexe à échelle nationale.

Tableau n°2.4. : Taux d'analphabétisme par sexe.

	1981	1993	2007
Hommes	9,9	7,1	3,6
Femmes	26,1	18,3	10,6
Total	18,1	12,8	7,1

Source : INEI, recensements nationaux de 1981, 1993 et 2007. Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n°2.5. : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la zone géographique.

Année	Total			Urbaine			Rurale		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1940	57,6	45	69,3	-	-	-	-	-	-
1961	38,9	25,6	51,7	17,7	9,3	25,8	59,4	41,6	76,2
1972	27,2	16,7	38,2	12,5	5,9	19,1	51,9	34,3	69,2
1981	18,1	9,9	26,1	8,1	3,6	12,5	39,6	23,2	55,8
1993	12,8	7,1	18,3	6,7	3,4	9,8	29,8	17	42,9
2007	7,1	3,6	10,6	3,7	-	-	19,7	-	-

Source : INEI, recensements nationaux de 1940, 1961, 1972, 1981, 1993 et 2007. Disponible sur : www.inei.gob.pe

Si l'écart des taux d'assistance scolaire par sexe a diminué et si l'accès des femmes à l'université s'est largement démocratisé, en revanche l'analphabétisme, s'il a été notablement

réduit depuis le début des années 1980, constitue toujours un facteur important de différenciation par sexe, tous âges confondus.

Au regard de l'ensemble de ces données statistiques, il semblerait qu'on ne puisse plus parler de réelles inégalités qui diviseraient les hommes et les femmes dans l'accès à l'éducation et, par extension, leurs opportunités d'accès à l'emploi pour un même niveau de qualification se situeraient à un niveau relativement égal. Or, les femmes demeurent davantage affectées par l'analphabétisme, le sous-emploi, le chômage, et leurs salaires, à emploi et qualifications égales, demeurent inférieurs à ceux de leurs pairs masculins.

Inégalités statistiques en termes d'emploi selon le sexe, l'âge et le niveau éducatif.

D'après l'INEI, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011 et pour la région de Lima métropolitaine, la population active compte 4 693 500 personnes, soit 69,3 % de la population nationale en âge de travailler. Cette population est composée à 40,6 % de femmes et à 49,7 % de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Tableau n°2.6. : Taux d'activité, de chômage et de sous-emploi pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.

Niveaux d'emploi	Trimestre novembre 2010-janvier 2011
Taux d'activité	92,3
Taux d'activité normal	51,8
Sous-emploi	40,5
Sous-emploi horaire	13,3
Sous-emploi salarial	27,4
Chômage	7,7

Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n°2.7. : Taux de chômage selon le sexe et l'âge, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.

Sexe/groupe d'âge	Trimestre novembre 2010-janvier 2011
Hommes	5,9
Femmes	9,9
14-24 ans	17,5
25-44 ans	5
45 ans et plus	3,3
Total	7,7

Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

Le chômage touche 7,7 % de la population active de Lima métropolitaine et affecte inégalement les hommes et les femmes, car il concerne 9,9 % de la population active féminine et seulement 5,9 % de la population active masculine. Les femmes représentent ainsi 57,8 % et les jeunes âgés de 14 à 24 ans 17,5 % de la population active au chômage. Le taux de sous-emploi général dépasse les 40 %, avec 13,1 % de la population active en situation de sous-emploi horaire et 27,4 % en situation de sous-emploi salarial, c'est à dire sous-rémunérée.

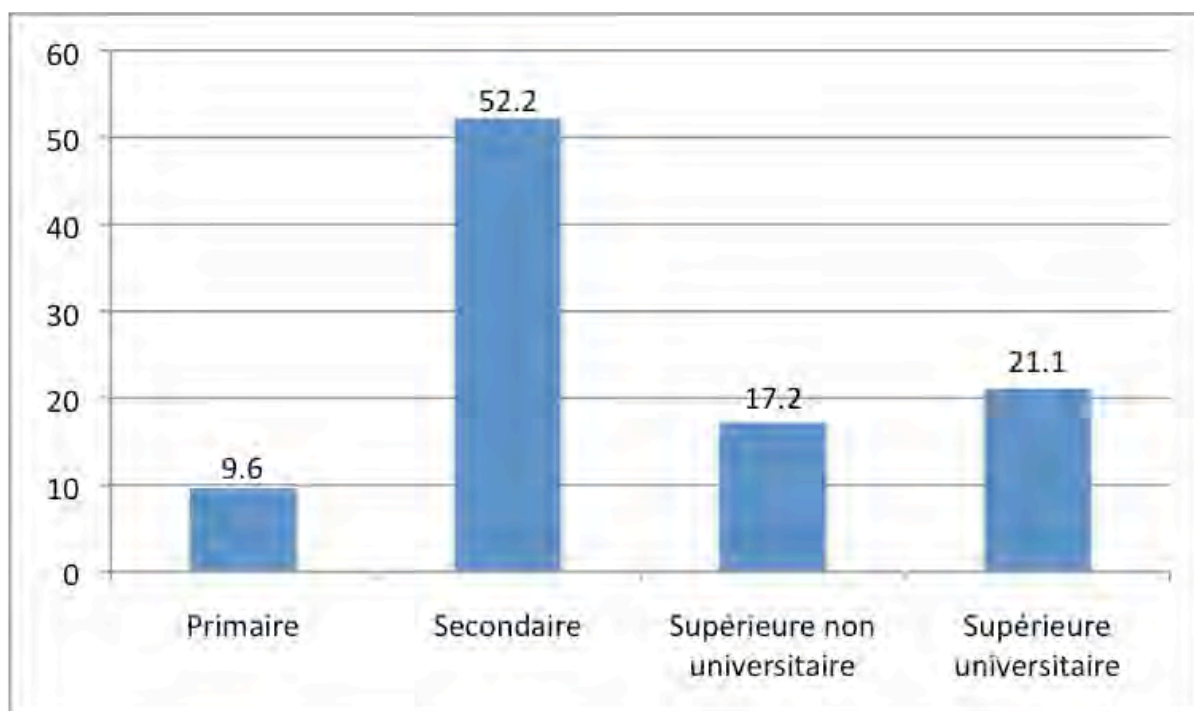
Tableau n°2.8. : Salaire mensuel moyen selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.

Caractéristiques	Salaire moyen (en nuevos soles)	Variation par rapport au trimestre précédent (en nuevos soles)
Sexe		
Hommes	1335,10	+53,7
Femmes	904,80	+3,5
Total	1151,80	+35,3
Age		
14-24 ans	703,20	-0,8
25-44 ans	1237,90	+29,50
45 ans et plus	1336,40	+69,40
Niveau d'éducation		
Primaire	756,50	+90,50
Secondaire	869,70	+62,60
Supérieure non universitaire	1090,60	-52,8
Supérieure universitaire	2044,60	+0,6

Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

En termes de salaires, la permanence d'une brèche selon le sexe demeure un constat valable aujourd'hui. Le salaire des femmes représente 67,8 % du salaire des hommes, avec une différence moyenne de S./430,30. De plus l'augmentation de salaire est bien plus importante pour les hommes que pour les femmes.

Graphique n°2.1. : Taux de population active qui occupe un emploi selon le niveau d'éducation, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.



Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n°2.9. : Taux de population active à taux d'activité normal selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Hommes	69,2
Femmes	30,8
Total	100
Age	
14-24 ans	13,7
25-44 ans	60,9
45 ans et plus	25,4
Total	100
Niveau d'éducation	
Primaire ou inférieur	7,5
Secondaire	48,7
Supérieure non universitaire	18,4
Supérieure universitaire	25,4
Total	100

Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n°2.10. : Taux de population en situation de sous-emploi horaire selon le niveau d'éducation, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Hommes	41,7
Femmes	58,3
Total	100
Age	
14-24 ans	24,8
25-44 ans	51,7
45 ans et plus	23,4
Total	100
Niveau d'éducation	
Primaire ou inférieur	7,7
Secondaire	43,2
Supérieure non universitaire	18,9
Supérieure universitaire	30,2
Total	100

Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n° 2.11. : Taux de population en situation de sous-emploi salarial selon le niveau éducatif, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Hommes	38,1
Femmes	61,9
Total	100
Age	
14-24 ans	36,3
25-44 ans	41,3
45 ans et plus	22,4
Total	100
Niveau d'éducation	
Primaire ou inférieur	14,3
Secondaire	63,1
Supérieure non universitaire	14
Supérieure universitaire	8,5
Total	100

Source : INEI, Enquête permanente de l'emploi (EPE). Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n° 2.12. : Taux de population active occupée dans les régions urbaines, selon le sexe et le secteur d'activité, pour l'année 2008.

Secteur d'activité	Taux	
	Hommes	Femmes
Agriculture, pêche, secteur minier	12,1	5,7
Manufacture	15,7	11,9
Construction	9,6	0,4
Commerce	14,6	31,4
Transport et communications	15,5	2,5
Autres services¹	32,5	48,1
TOTAL	100	100

¹Comprend le secteur financier, immobilier, entrepreneurial, l'enseignement, les services sociaux et de santé.

Source : INEI, Enquête nationale des Ménages (ENAH), 2008. Disponible sur : www.inei.gob.pe

Au regard de l'ensemble de ces données, on distingue aisément combien les critères de sexe, d'âge et de niveau d'éducation représentent des facteurs dont l'imbrication influe de manière décisive sur l'accès au marché du travail et sur la qualité de l'emploi occupé, en termes horaire et salarial. Si l'on ouvre la perspective à une échelle macrosociologique et macroéconomique, le phénomène inégalitaire genré en termes d'éducation et de travail continue d'affecter une importante partie de la population féminine internationale, en particulier les femmes les plus pauvres issues de pays en voie de développement, qui occupent souvent des emplois informels liés aux activités commerciales ou sont affectées à des emplois de service, étant considérées et traitées comme une main-d'œuvre flexible et bon marché (Falquet 2008; Locoh and Puech 2011).

D'après les données récoltées durant l'enquête, j'étudierai les trajectoires de vie des femmes incarcérées en partie sur la base des trois facteurs que je viens d'observer : le sexe, l'âge et le niveau d'éducation. Je tenterai de déterminer dans quelle mesure ces critères peuvent affecter les femmes dans leur accès à l'emploi et les mener à commettre un acte de délinquance de subsistance à un moment donné de leur vie. Je me demanderai également dans

quelle mesure les critères sociaux, économiques et culturels peuvent s'ajouter aux premiers pour influencer sur la trajectoire éducative et de travail des femmes.

b. Écoles publiques, écoles privées et le modèle à trois tours : spécificités du système éducatif péruvien.

Évolution de l'éducation publique et privée au Pérou depuis le tournant néolibéral des années 1990.

La pédagogue argentine Adriana Puiggrós soutient que « l'argument central des politiques éducatives néolibérales [selon lequel] les grands systèmes scolaires sont inefficaces, inéquitables et leurs résultats de mauvaise qualité » (Puiggrós 1996) a été largement répandu en Amérique latine depuis une vingtaine d'années. Pour les réformateurs néolibéraux, ce constat d'échec de l'éducation publique justifie par conséquent « les politiques de réduction de la responsabilité de l'État dans l'éducation, présentées comme la seule réforme possible » (Puiggrós 1996). Cette logique a mené à une large privatisation des systèmes éducatifs sur le continent, et notamment au Pérou, où ces réformes sont guidées par « des politiques qui s'inspirent principalement de la logique de marché » et exercent depuis la décennie 1990 « des pressions ostensibles pour privatiser des segments du système scolaire » (Rivero 1997 : 113). Un des arguments de ces politiques de réforme consiste à associer privatisation et modernité, argument qui ne peut que séduire les masses après la succession de gouvernements militaires depuis les années 1960 et le conflit armé interne des années 1980, période durant laquelle le pays a connu une hyperinflation économique historique (Torres Paredes 2008) qui incarne l'antithèse du modèle de modernité néolibéral.

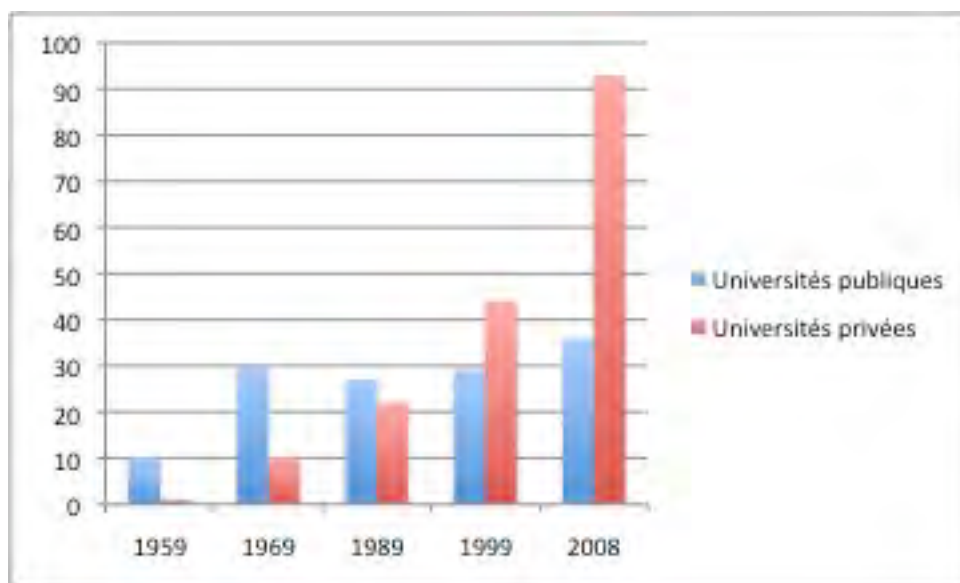
La croissance du nombre de centres éducatifs tous niveaux confondus depuis les années 1980 est exponentielle et le monde de l'éducation a connu une véritable métamorphose avec la création massive d'établissements de secteur privé. En 1995, le gouvernement de Fujimori promulgue la loi n°26549 selon laquelle « toute personne naturelle ou juridique a le droit de promouvoir et de diriger des centres et des programmes éducatifs privés. Les centres éducatifs privés peuvent adopter l'organisation la plus adéquate à leurs fins, en respectant les normes du droit commun ». Une telle disposition législative permet l'ouverture de centres éducatifs de niveaux primaire et secondaire privés avec les « fins » qui conviennent à son fondateur, même si celles-ci sont lucratives. Aussi, le contenu de l'enseignement, la méthodologie et le système pédagogique sont libres d'être établis selon les critères de chaque fondateur, ce qui a donné

lieu par la suite à de nombreuses critiques concernant la qualité douteuse de l'éducation que pouvaient recevoir de nombreux enfants et adolescents scolarisés dans les structures privées du pays (Díaz 2008; 2012). Or les écoles privées jouissent pour la plupart de la réputation d'un enseignement, de conditions d'étude et de niveau des professeurs de qualité bien supérieure à celle que l'on trouve dans le domaine public.

Aux niveaux primaire et secondaire, à échelle nationale, 50 % des écoles sont aujourd'hui privées, un pourcentage qui se réduit à 30 % pour l'agglomération de Lima (2012). D'après le ministère de l'éducation, pour l'année 2005, 20 % des élèves de primaire et de secondaire étudiaient dans une école privée. La différence majeure entre éducation privée et publique est celle du coût que représente l'inscription, qui s'élève à environ S./50 par an pour le public, alors qu'elle peut atteindre plus de S./1000 par mois dans le privé, selon le prestige et la réputation de l'établissement. La distinction qui s'opère entre les élèves suit donc un axe économique qui oppose les classes les plus aisées qui peuvent offrir à leurs enfants un service éducatif coûteux, mais *a priori* de qualité, aux classes les plus modestes qui doivent se contenter d'un service public peu onéreux, mais dont la qualité d'enseignement laisse à désirer.

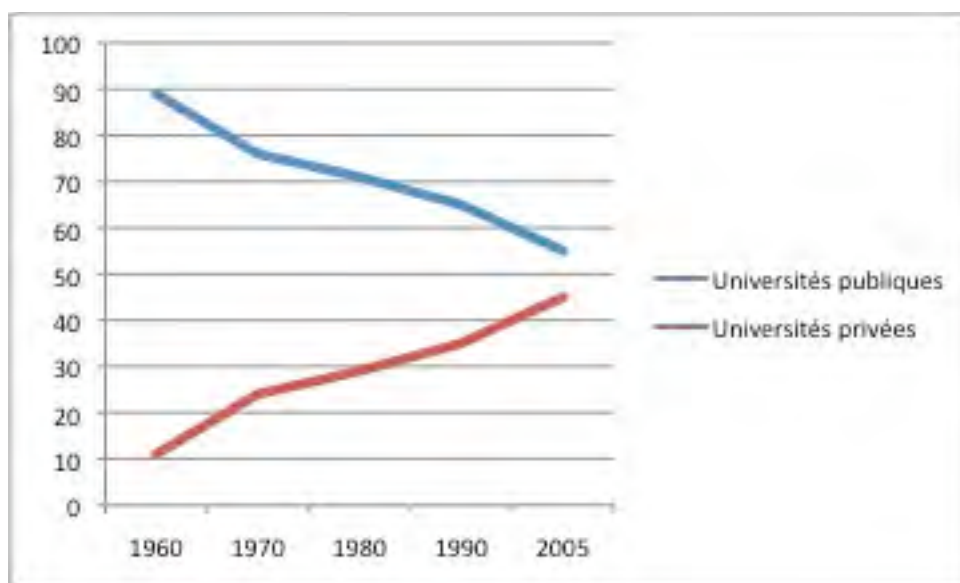
La même division s'opère au niveau universitaire. Les universités privées étaient rares jusqu'à la fin des années 1950, puisque le Pérou comptait 10 universités dont 9 étaient publiques. En 1969, le pays comptait 30 universités dont 10 privées. Durant la décennie 1980, le nombre de nouvelles universités privées augmente considérablement, face à un secteur public qui est incapable de répondre à l'augmentation de la demande en matière d'éducation supérieure. Ainsi, en 1989, le pays comptait 49 universités dont 22 privées. En 1996, par le biais du décret législatif 882, le gouvernement de Fujimori, comme il l'avait fait l'année précédente avec l'éducation primaire et secondaire, accorde le droit aux universités de fonctionner comme des entreprises à but lucratif. Ainsi, selon l'évolution croissante observée depuis les années 1960 et à la faveur des dispositions législatives sur la privatisation de l'éducation supérieure, le Pérou compte aujourd'hui 93 universités dont 57 sont privées et attirent la moitié des étudiants du pays (voir graphiques n°2.2. et 2.3.) (Díaz 2008). La différence majeure entre éducation supérieure privée et publique, outre le niveau d'enseignement qui fait débat (Díaz 2008 : 166), consiste de nouveau en des écarts de tarifs considérables. L'inscription à l'Université Nationale Mayor San Marcos coûte environ S./1500 pour une année de licence, tandis que pour un même niveau, les tarifs de l'Université Catholique du Pérou, qui relève du secteur privé, s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

Graphique n°2.2 : Évolution du nombre d'universités publique et privées, pour la période 1959-2008.



Source : (Díaz 2008).

Graphique n°2.3 : Évolution de la proportion des étudiants inscrits à l'université, selon le type d'université.



Source : (Díaz 2008).

La privatisation massive de l'éducation péruvienne à tous les niveaux depuis les années 1980-90 s'est effectuée en réponse à la faible adaptation des pouvoirs publics face à une croissance démographique forte et une conséquente augmentation de la demande en matière éducative. Malgré l'ouverture de nouvelles écoles, collèges et universités publics, l'État

péruvien n'a pas pu absorber la nouvelle demande et se trouve aujourd'hui face à une situation où les mauvais résultats scolaires, qui ont ouvert la voie à la privatisation, sont un constat qui est toujours d'actualité. La population péruvienne se divise donc entre les secteurs les plus aisés, qui peuvent s'offrir une éducation de qualité, garantissant ainsi *a priori* une trajectoire scolaire et un savoir-faire qui constituent des atouts pour l'entrée dans le monde du travail, et qui s'opposent aux secteurs socio-économiques les plus défavorisés, scolarisés soit dans le secteur public, soit dans un secteur privé qui dispense une éducation de qualité douteuse, et qui doivent de toute façon faire face à une dépense, aussi minime soit-elle, tout en sachant que leur formation éducative ne leur offre pas les meilleures clés pour entrer dans le monde du travail.

Un système scolaire adapté à la réalité de l'enfance péruvienne.

Comme je viens de le montrer, l'accès à l'éducation représente un coût économique certain. Même dans le secteur public, l'inscription n'est pas gratuite et les parents doivent parallèlement affronter les dépenses relatives à l'uniforme scolaire et aux fournitures. Comme l'a analysé Cavagnoud (2011), les frais qu'engage la scolarisation des enfants sont parfois insurmontables pour les familles les plus pauvres, et il arrive que les enfants commencent à travailler afin de financer leurs études primaires ou secondaires. Pour faire face à cette réalité sociale, le système scolaire étatique fonctionne sur un modèle à trois tours. Les familles inscrivent leurs enfants à l'un de ces trois tours et ces derniers ne suivent donc des cours que le matin, l'après-midi ou le soir.

« Cette organisation du rythme scolaire au Pérou est primordiale parce qu'elle permet aux garçons, aux filles et aux adolescents d'être libres durant une bonne partie de la journée pour se consacrer à d'autres activités comme, par exemple, une activité d'ordre économique pour participer au budget de la famille » (Cavagnoud 2011 : 104).

Grâce à ce système, les enfants demeurent scolarisés tout en travaillant à temps partiel. En parallèle des écoles publiques, il existe également de nombreux « instituts non scolarisés », établissements privés reconnus par le ministère de l'éducation qui offrent la possibilité aux enfants ou aux adultes de travailler à temps complet tout en suivant des cours de primaire ou de secondaire, le soir ou les samedis et dimanches. Comme l'a analysé Cavagnoud, ces instituts accueillent majoritairement des adolescents qui tentent de se rescolariser après avoir

abandonné l'école primaire ou d'autres qui nécessitent davantage de temps à consacrer à leur activité économique (Cavagnoud 2011 : 106). La charge de travail y est plus légère, mais le programme allégé n'est pas aussi complet que celui dicté dans les écoles publiques. Il existe donc une différence de qualité éducative qui divise les élèves les plus pauvres selon qu'ils doivent assumer, parallèlement à leur scolarité, une activité économique plus ou moins lourde en termes horaires.

c. Éducation, maternité adolescente et le tabou de la sexualité.

Education et maternité adolescente.

La maternité adolescente demeure un concept flou dans la mesure où les limites d'âge établies peuvent différer selon les organismes d'étude et selon les pays. De manière générale, elle se définit par la naissance d'un enfant de mère mineure. Je préférerais l'expression « maternité adolescente » à celle de « maternité précoce », car cette dernière implique la détermination d'un âge minimum pour vivre la maternité, ce qui relève de l'imposition de schémas culturels déterminés et considérés comme uniquement valables.

Au Pérou, selon l'INEI, la maternité touche 7,3 % des filles âgées de 12 à 19 ans et 11,7 % des celles âgées de 15 à 19 ans. 2,9 % d'entre elles sont considérées comme des filles mères, c'est-à-dire qu'elles sont âgées de 12 à 14 ans (INEI 2010). Le taux des mères adolescentes ne varie que de manière insignifiante entre les zones rurales et urbaines du pays. Une des conséquences de la maternité adolescente qui nous intéresse particulièrement pour cette étude est la déscolarisation des mères. La maternité représente un facteur important d'abandon de l'école, notamment dans les secteurs sociaux les plus défavorisés, car les jeunes mères ne peuvent que rarement compter sur un soutien familial pour élever l'enfant ; elles se retrouvent souvent contraintes d'interrompre leur cursus scolaire afin d'exercer une activité de travail rémunérée et de se dédier à leur enfant (Cavagnoud 2011 : 309-12). Les tableaux n°2.13 et 2.14 illustrent l'incidence que peut avoir la maternité sur la scolarisation et le travail des mères adolescentes. Le taux d'assistance scolaire diminue fortement dans les cas de maternité adolescente, avec une différence de 67,3 % selon la condition de maternité pour les adolescentes âgées de 12 à 19 ans.

Tableau n°2.13. : Taux d'assistance scolaire des adolescentes de 12 à 19 ans, selon l'âge et la condition de maternité, pour l'année 2007.

12-14 ans		15-19 ans		12-19 ans	
Mères	Non mères	Mères	Non mères	Mères	Non mères
42	92	12,2	71,7	13,1	80,4

Source : INEI, Recensement National 2007. Disponible sur : www.inei.gob.pe

Tableau n°2.14. : Travail et étude chez les adolescentes de 15 à 19 ans, pour l'année 2004.

Situation	Total (en %)	
	Mères	Non mères
Se dédie exclusivement aux études	7,1	49,3
Etudie et travaille	2,5	19,9
Se dédie exclusivement au travail	43,5	16,2
Ne travaille ni n'étudie pas	47	14,7

Source : INEI, Encuesta Demográfica y de Salud Familiar (ENDES) 2004. Disponible sur : www.inei.gob.pe

Près de la moitié des mères adolescentes (43,5 %) ont abandonné leurs études et se dédient exclusivement à leur travail, contre seulement 2,5 % qui partagent leur temps entre études et travail. Outre la possible incidence de la maternité sur la déscolarisation des mères adolescentes, il est également envisageable que certaines mères adolescentes aient abandonné l'école avant leur grossesse, soit parce qu'elles n'avaient pas les moyens de financer leur scolarité, comme nous le verrons plus bas, soit parce que le milieu scolaire ne les a pas intéressées et qu'elles ont fait le choix d'entrer en union et d'avoir un enfant à un âge relativement jeune. Si le premier cas de figure s'est avéré être celui de plusieurs détenues de Chorrillos I, le second dernier n'a pas été rencontré parmi les détenues.

Le tabou de la sexualité dans la société péruvienne : Église et pratiques populaires.

L'ONG féministe Flora Tristán estime que la maternité adolescente au Pérou peut être le résultat de viols, d'unions précoces, de schémas familiaux ou culturels, ou encore d'une lacune cognitive dans certaines régions isolées ou dans certains secteurs sociaux²⁷. Le cas des viols est particulier dans la mesure où la grossesse non désirée est le produit d'une violence physique. Aussi, parler d'union précoce revient à parler de maternité précoce, ce qui renvoie à un jugement de valeur culturel, comme je l'ai expliqué plus haut, jugement duquel je me prétends me démarquer. Dans les critères de maternité adolescente que relève Flora Tristán, c'est la question de l'éducation qui m'intéresse particulièrement ici. L'éducation sexuelle consiste en la diffusion de connaissances sur le corps humain, les pratiques sexuelles et les thèmes afférents comme les pathologies ou la grossesse. Or, parler de sexualité est un exercice difficile au Pérou, notamment à cause du poids qu'a mis sur ce mot l'Église catholique.

À la fin du XX^e siècle, Rouquié présentait l'Amérique latine comme « le continent catholique par excellence. Avec 90 % de ses habitants baptisés, elle comprend 45 % des fidèles de l'Église romaine » (Rouquié 1987 : 238). Dans le cas du Pérou, d'après le recensement de l'INEI de 2007, 81,3 % des habitants âgés de 12 ans et plus se déclarent catholiques et 12,5 % se déclarent évangélistes, ce qui nous donne un total de 93,8 % de la population nationale qui professe et/ou exerce une religion qui maintient une position conservatrice sur la sexualité. Les autorités catholiques romaines n'autorisent pas la contraception, l'avortement ni les relations sexuelles exercées en dehors du mariage. Or, il est important de distinguer deux courants majeurs du catholicisme péruvien, l'Opus Dei et la théologie de la libération. L'Opus Dei est un courant ultraconservateur de l'Église catholique qui fonctionne comme une société secrète hermétique et dont les ramifications au sein des diverses sphères du pouvoir sont nombreuses.

« À un niveau microsocial, certains membres exercent une influence politique certaine, tel un lobby. Il s'agit de membres du Congrès [...] et du cardinal très controversé Cristian C. [...] Cette influence de l'Opus Dei est ressentie à travers une pression morale exercée autour de thèmes sociaux tels que l'avortement ou l'homosexualité » (La Torrè 2008).

²⁷ Disponible sur <http://www.flora.org.pe/vida%20sexual%20reprod.htm>

Ces pressions ont notamment mené à la démission de Beatriz Merino, premier ministre sous le gouvernement de A. Toledo (2001-2006) qui vivait avec une femme. Parallèlement aux influences et à l'exercice de ce groupuscule, on trouve encore de nombreux prêtres péruviens qui se réclament de la théologie de la libération, un courant religieux apparu en Amérique latine à la fin des années 1960 et qui prêche un catholicisme social d'inspiration marxiste orienté vers un travail de terrain solidaire avec les plus démunis. Les membres de l'Église catholique qui s'inspirent de la théologie de la libération interviennent majoritairement dans les régions socialement et économiquement défavorisées, et leur discours en matière sexuelle se révèle progressiste, certains prêtres s'opposant aux positions conservatrices de l'Église romaine sur des sujets tels que l'avortement ou l'usage de méthodes contraceptives. Ces deux courants de l'Église s'opposent donc fondamentalement, tant dans l'idéologie que dans la pratique. L'Opus Dei exerce des pressions qui ont pour but le maintien des structures sociales de domination tandis que les partisans de la théologie de la libération recherchent *l'empowerment* des populations les plus défavorisées. Outre cette dualité, les statistiques sur la religion professée par les Péruviens démontrent le poids de l'Église en général sur les modes de vie, de pensée et d'action d'une part importante de la société, dans un pays où l'avortement et la pilule du lendemain demeurent interdits. Dans un tel contexte, comment imaginer que l'éducation sexuelle puisse faire partie des programmes scolaires ? Les informations sur le corps, la sexualité et la contraception ne sont diffusées que de manière irrégulière et hors du système scolaire, ce qui engendre une profonde méconnaissance de la part des personnes en âge de procréer, notamment au sein des populations qui n'ont qu'un accès restreint aux sources d'information comme les centres de santé.

D'après l'enquête démographique et de santé familiale (ENDES) menée par l'INEI sur la période 2007-2008²⁸, 48 % des femmes péruviennes utilisent aujourd'hui un moyen de contraception, 32,9 % ayant recours à une méthode moderne et 15,1 % ayant recours à une méthode traditionnelle. Les taux varient très peu selon que l'on observe les zones rurales ou urbaines. L'injection hormonale et l'abstinence périodique constituent les deux moyens de contraception les plus employés et concernent chacun plus de 10 % des femmes. Or, cette même enquête démontre que 47 % des femmes qui utilisent la méthode de l'abstinence méconnaissent leur cycle, et font donc un usage inadéquat de cette méthode. Un autre facteur

²⁸ Disponible sur : <http://desa.inei.gob.pe/endes/endes2007/5.%20Planificaci%C3%B3n%20Familiar/5.2%20Uso%20de%20M%C3%A9todos.html>

pris en compte par les enquêteurs est le profil socio-économique et éducatif des femmes qui utilisent un moyen de contraception alors qu'elles sont en couple. Le rapport révèle ainsi que

« les plus hauts niveaux d'usage de méthodes contraceptives se trouvent chez les femmes qui ont un niveau d'éducation secondaire, celles situées dans le quintile moyen et dans le quatrième quintile de richesse (avec 74,3 % dans chaque cas) ; et chez celles qui ont trois ou quatre enfants en vie (76 %). Au contraire, les femmes actuellement en couple qui ont les plus bas niveaux d'usage de contraceptifs sont celles qui n'ont pas d'enfants (44,5 %), celles qui n'ont pas d'éducation (65,6 %) et celles situées dans le quintile inférieur de richesse (66,1 %) » (INEI 2007).

Ces chiffres montrent quelle peut être l'incidence de la maternité, de l'éducation et de la condition socio-économique dans l'usage de contraceptifs.

Tableau n°2.15. : Usage de méthode contraceptive chez les femmes de 15 à 49 ans, pour la période 2007-2008 (en %).

Méthode utilisée au moins une fois	2007-2008
Méthodes modernes	64,2
Pilule	31,3
Stérilet	15,2
Injection	37,3
Stérilisation	6,3
Traditionnels et folkloriques	
Abstinence	39,6
Retrait	30,4
Autres	5

Source : INEI, Encuesta Demográfica y de Salud Familiar-ENDES, 2007-2008.

<http://desa.inei.gob.pe/endes/endes2007/5.%20Planificaci%C3%B3n%20Familiar/5.2%20Uso%20de%20M%C3%A9todos.html>

Tableau n°2.16. : Evolution de l'usage de méthodes contraceptives chez les femmes en couple, 2000-2008 (en %).

Méthode utilisée	2000	2007-2008
Méthodes modernes	50	49
Pilule	7	8
Stérilet	9	4
Injection	16	16
Stérilisation	13	10
Autres	6	11
Traditionnels et folkloriques	19	23
Abstinence	14	17
Retrait et autres	6	6
TOTAL	69	72

Source : INEI, Encuesta Demográfica y de Salud Familiar-ENDES, 2000 et 2007-2008.
<http://desa.inei.gob.pe/endes/endes2007/5.%20Planificaci%C3%B3n%20Familiar/5.2%20Uso%20de%20M%C3%A9todos.html>

Si l'on observe ces données statistiques en regard des analyses présentées plus haut sur la maternité adolescente et l'éducation, il apparaît clair qu'il existe un lien entre maternité adolescente, pauvreté, accès à l'éducation et emploi. La condition de pauvreté réduit l'accès à l'éducation dans les cas de familles où les enfants doivent exercer une activité de travail afin de participer au budget familial. Le niveau éducatif atteint a donc de fortes chances d'être réduit en fonction de cette activité de travail. Parallèlement, il existe une incidence entre le niveau d'éducation et l'usage de contraceptifs. Il est donc plus probable que les jeunes filles qui exercent une activité de travail dès leur jeune âge se retrouvent en situation de maternité adolescente, ce qui les amène souvent à devoir arrêter leurs études afin de se consacrer à une activité rémunérée à plein temps. Cette situation influe fortement sur le type d'emploi qu'elles occuperont par la suite, et donc sur le niveau de salaire qu'elles percevront. D'après l'INEI, 24,4 % des mères adolescentes de 15 à 19 ans n'ont jamais utilisé de méthode contraceptive, et seulement 18,6 % d'entre elles ont achevé leurs études secondaires, alors que 38,8 % des jeunes femmes non mères ont atteint le même niveau d'éducation. Parallèlement, 46 % des mères adolescentes travaillent, situation qui ne concerne que 36,1 % des adolescentes non mères. Enfin, 43,5 % des mères adolescentes travaillent et ont abandonné leurs études, contre seulement 16,2 % pour la catégorie des non mères (Desarrollo 2006).

d. L'entrée dans le monde du travail.

La menstruation comme signe d'entrée dans la vie adulte. Reproduction des rôles maternels pour les aînées.

Les premières menstruations des filles ont une incidence certaine sur la perception que la famille et la société peuvent avoir de leur personne. Cet événement implique un changement hormonal et corporel qui convertit les filles en jeunes femmes, et par conséquent le traitement qui leur est réservé dans certaines sphères sociales, familiales ou culturelles peut varier en fonction de cet événement. Les jeunes filles réglées ont désormais une capacité biologique reproductive et les schémas sociaux liés à la domination patriarcale les propulsent dès lors dans un univers lié à la maternité, au foyer et aux rôles qui s'y rapportent. Elles sont considérées comme aptes à assumer les tâches liées à la sphère domestique et notamment l'éducation des enfants.

Dans les cas où l'économie d'un foyer ne permettrait pas la scolarisation de tous les enfants qui y vivent, la priorité sera donnée aux garçons pour qui la famille investit le petit capital économique dont elle dispose, aux dépens des sœurs dont les corps contrôlés sont réservés à l'usage domestique. Ainsi, dans les secteurs sociaux marginaux, les filles abandonnent plus facilement l'école que leurs frères, au profit de leurs frères et sœurs cadets. En effet, suivant les modèles sociaux genrés, les aînées sont considérées comme un substitut maternel dans les cas où la mère est absente ou travaille hors du foyer. Ce sont donc elles qui héritent de la charge d'éduquer et d'alimenter leurs cadets, ainsi que de veiller à l'entretien du foyer. Elles pénètrent ainsi dans le monde du travail domestique non rémunéré en participant à l'économie du foyer dans un contexte de stratégie familiale.

Le travail des filles au sein de stratégies familiales.

L'entrée des filles dans le monde du travail domestique ou extra domestique peut être considérée comme une stratégie familiale dans la mesure où la famille décide d'interrompre la scolarité d'un des enfants pour lui assigner une tâche productive : il y a donc conscience des acteurs (Haak and Díaz Albertini 1987) face à une situation de nécessité. Cette stratégie doit être comprise comme indiquant une situation d'adaptation qui se traduit par « un ensemble d'activités que les familles sont obligées de réaliser pour garantir leur reproduction quotidienne, biologique et sociale » (Francke 1984). Il s'agit d'une stratégie au sens défini par

Palma, soit non pas une recherche d'augmentation des ressources économiques, mais l'optimisation des ressources dont on dispose. Il ne s'agit pas alors de produire « des biens et des services pour la vente, mais de générer des valeurs d'usage pour la consommation familiale qui [...] ne s'acquièrent pas sur le marché ; une bonne partie de ces activités correspondent au travail domestique qu'on 'assigne' aux femmes des familles populaires [...] » (Palma 1984). Pour certaines jeunes filles, une autre partie de ces activités passe par l'entrée dans le monde du travail. Cette activité constitue une responsabilité et la tenue d'un rôle productif à part entière au sein de la famille, car elles remplacent et/ou complètent la force de travail maternelle, permettant ainsi l'optimisation ou l'augmentation des ressources par l'exercice d'une activité de travail hors du foyer.

L'histoire de Carmela, une détenue de 42 ans rencontrée en septembre 2007, illustre le rôle qu'elle a pu tenir en tant que fille aînée d'une fratrie de quatorze enfants.

« Que Carmela le biberon, que Carmela ceci, Carmela cela, parce que j'étais l'aînée, non ? [...] Alors dehors aussi, comme ma mère ne pouvait pas nous donner le meilleur, moi j'allais dans la rue. Je lavais les vêtements des autres, je leur disais 'madame je vous lave votre linge', et alors celles qui me connaissaient : 'd'accord Carmela, nettoie-moi le jardin', et alors moi : 'madame donnez-moi ces petits vêtements, donnez-moi ça', et comme ça elles me donnaient, et moi j'amenais ça à mes frères et sœurs. On n'a comme qui dirait jamais manqué de chiffons. Et par là aussi : 'madame donnez-moi ce jouet', 'emporte-le' qu'elles me disaient. Et elles me les offraient. [...] Et j'avais une maison d'une famille qui avait un restaurant à ciel ouvert. C'était une piste de patinage. Alors moi je me mettais à laver les voitures, je te dis j'étais bien débrouillarde. Alors la dame me disait : 'Carmelita, lave tout', c'était hyper grand, mais bon, et elle me donnait une pièce. Et ces gens-là ils m'offraient des tripes, ils m'offraient tout ce qui restait, du poulet. Et moi je rentrais chez moi avec tout ça. Heureuse. Ma mère, mon père savaient où j'allais et voilà. 'T'étais où ?', 'chez madame Rodríguez', 'd'accord', 'voilà ils m'ont donné ça à manger' »²⁹.

Carmela a ainsi effectué divers travaux étant enfant afin d'aider à pourvoir aux besoins de ses nombreux frères et sœurs cadets. À l'âge de 12 ans, au moins partiellement si ce n'est totalement déscolarisée d'après ce qu'elle laisse entendre au cours de l'entretien, elle a commis son premier vol dans l'espoir d'offrir des cadeaux à ses frères et sœurs pour Noël. Elle s'est enfuie de chez elle juste après cet épisode et n'a plus jamais repris les études.

²⁹ Entretien réalisé en septembre 2007.

Un cas semblable est celui de Carmen Rosa. Cette femme de 43 ans n'a jamais été scolarisée, car elle suppléait à sa mère pour alimenter sa sœur cadette. Toutes deux vivaient avec leur mère dans une impasse du quartier populaire de Barrios Altos, près du centre de Lima, dans une petite maison sans eau ni électricité. Durant notre entretien, elle se souvient des divers travaux qu'elle effectuait alors :

« Quand j'avais 8 ou 9 ans, j'aidais les voisines à faire la vaisselle, à laver le linge et elles me donnaient à manger pour ma sœur et moi [*sa sœur avait alors 2 ou 3 ans*] parce que ma mère ne faisait rien, elle restait assise et ne s'occupait pas de nous. Il n'y avait que ma grand-mère qui veillait sur nous [...]. Mon père m'a mise à l'école quand j'avais 12 ans, à Villa María del Triunfo, quand j'étais allée vivre avec lui. J'ai tenu un an puis je me suis échappée avec ma sœur à cause des coups [*proférés par son père et sa belle-mère*]. »³⁰

Après un séjour chez son père marqué par une violence domestique physique ainsi qu'un bref passage par l'école, Carmen Rosa retourne à Barrios Altos et ne sera plus jamais scolarisée. Nous sommes ici face à un cas où la fille aînée remplace intégralement la mère en garantissant sa survie et celle de sa sœur par le biais d'activités de services effectuées dans le voisinage immédiat.

Le point commun à ces deux cas de figure et à de nombreux rencontrés à Chorrillos I réside dans un foyer déstructuré et/ou violent, où l'alcoolisme et le manque de soins envers les enfants sont des pratiques courantes. Les mères ou les filles aînées jouent alors un rôle clé, car leur activité de travail permet d'obtenir les biens nécessaires à leur survie et à celle des autres membres du foyer.

2. Précarité, rôles et stratégies des femmes au sein de schémas familiaux asymétriques.

a. L'absence du père comme acteur économique du foyer.

« *Padre y madre para mis hijos* » : la récurrence de la monoparentalité.

³⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

Dans un article sur les femmes chefs de foyer, Ana Ponce rappelle que dans la première moitié du XX^e siècle,

« dans presque toutes les sociétés urbaines, il était acquis que la grande majorité des familles étaient dirigées par un homme, le chef de famille était celui qui prenait les décisions, et dont le salaire était la ressource économique centrale, sinon unique, de la famille. Le travail de la femme au foyer n'était pas rémunéré et peu valorisé » (Ponce 2007 : 98).

Un changement dans cette tendance s'opère dans la seconde moitié du XX^e siècle, époque à partir de laquelle le nombre de femmes seules à la tête de ménages ne cesse d'augmenter. Au Pérou, selon l'INEI, en 2001, 20,6 % des ménages du pays sont dirigés par des femmes, un taux qui atteint 26 % en 2011 et 28,2 % en zone urbaine (INEI 2011a). Sur l'ensemble de ces femmes, 48,4 % sont divorcées, séparées ou célibataires, et 40,3 % sont veuves. Au total, 88,7 % des ménages dirigés par une femme sont donc des foyers monoparentaux. Parallèlement, pour l'année 2011, 19,1 % des enfants vivent seulement avec leur mère tandis que leur père est en vie et seulement 1,8 % vivent avec leur père tandis que leur mère est en vie. Pour l'agglomération de Lima, ces taux s'élèvent respectivement à 25,4 % et 2.4 % (INEI 2011a). La monoparentalité dans des ménages dirigés par des femmes représente donc un cas de figure de plus en plus courant, *a fortiori* dans les zones urbaines. Cette augmentation est due en grande partie à l'augmentation des séparations et des divorces, une modification des modes de vie que l'on pourrait lier aux mouvements féministes apparus dans la seconde moitié du siècle dernier. Si le modèle de la famille nucléaire biparentale constituait auparavant une institution qui définissait une certaine normalité (Ponce 2007), la séparation ou le divorce liés à des facteurs comme l'alcoolisme, l'infidélité et/ou la violence exercée par le conjoint sont désormais bien plus courants et socialement moins stigmatisés qu'il y a de cela cinquante ans. Ces événements familiaux font désormais partie d'une certaine normalité, même si certains analystes persistent à considérer l'absence du père comme un facteur qui porterait préjudice au développement éducatif ou comportemental des enfants (Engle and Leonard 1997; Sara Lafosse 1995).

Dans une configuration de foyer monoparental, que la séparation ait eu lieu après la naissance des enfants ou que la mère ait été célibataire dès le début de sa grossesse, cette dernière est seule à pourvoir aux besoins du foyer. Pour les secteurs socio-économiques défavorisés, c'est majoritairement dans ces cas de figure que se développent des stratégies

familiales où les enfants, et notamment les aînés, participent au budget du foyer en exerçant une activité de travail, rémunérée ou non, afin d'optimiser les ressources provenant de l'activité économique exercée par la mère. Au regard des statistiques sur l'éducation et le travail des femmes analysées précédemment, il apparaît que le croisement des facteurs socio-économiques et de sexe constituent des variables qui influent sur la qualité de vie et sur les stratégies familiales qui se mettent en place, particulièrement dans les cas des foyers monoparentaux dirigés par des femmes. Face à une situation d'urgence comme l'abandon du foyer par le père des enfants, le décès ou la séparation de celui-ci, les femmes basculent d'une position de mère au foyer dépendante des ressources économiques générées par le père chef du foyer à une situation de responsabilité complète du foyer et de ses membres. Face à ce changement de rôle, elles mettent en place de nouvelles stratégies et exercent une activité d'urgence souvent liée au secteur informel, comme la vente ambulante, afin de générer à leur tour les revenus nécessaires à l'entretien et la survie du foyer. La complexité des situations est fonction du niveau d'éducation et du nombre d'enfants à charge, car l'exercice d'un emploi correctement rémunéré peut se voir freiné ou interdit par la charge d'un enfant en bas âge et/ou un niveau éducatif faible ou nul.

Dans la prison Chorrillos I, une majorité des détenues rencontrées entre 2007 et 2011 ont connu des situations de monoparentalité - de durée variable - et déclarent que l'expérience de la nécessité en tant que « père et mère » de plusieurs enfants les a conduites à commettre un délit. L'expression « je suis père et mère pour mes enfants » est récurrente dans le discours de plusieurs d'entre elles. Ce sont en majorité des femmes au niveau éducatif faible et qui exerçaient une activité informelle avec des revenus bas et irréguliers avant leur incarcération. Le détail de leur parcours, de la précarité à l'acte délinquant, sera analysé en détail dans le chapitre 4.

De la violence domestique et des femmes élevées par des mères célibataires.

La séparation ou le divorce des conjoints peut résulter de plusieurs motifs parmi lesquels ressortent, dans la population étudiée à Chorrillos I, l'alcoolisme, les mauvais traitements et, dans une moindre mesure, l'infidélité. Les situations vécues à l'âge adulte par ces femmes révèlent-elles la reproduction de schémas violents subis pendant l'enfance ? Du harcèlement au viol, quelles sont les statistiques des mauvais traitements subis par les femmes incarcérées à Chorrillos I au regard de l'ensemble des données nationales ?

Au Pérou, l'étiologie de la violence faite aux femmes a commencé à être étudiée dans les années 1960, avec l'apparition des premiers témoignages de femmes victimes de violence domestique. D'après la police nationale, plus de 90 % des 100 800 plaintes déposées pour violence domestique en 2010 l'ont été par des femmes, victimes à 45 % de leur conjoint, à 26 % de leur mari et à 14 % de leur ex-conjoint ou ex-mari (PNP 2011). Les violences faites aux femmes dans la sphère domestique émanent donc très majoritairement d'un acteur masculin qui partage ou a partagé une relation de couple avec sa victime. Si l'on observe la relation entre la violence conjugale exercée par les hommes et l'activité de travail de la femme, du total des plaintes déposées par les femmes, 45 % émanent de femmes au foyer et 20 % exercent une activité liée au commerce. Si la pauvreté ne représente pas un facteur déterminant pour l'exercice de la violence faite aux femmes, les chiffres démontrent pourtant que les femmes issues des secteurs socio-économiques les plus modestes, qui n'ont pas d'activité de travail ou en exercent une de façon informelle, connaissent une forte tendance à souffrir de violence domestique. Quant à l'état physique des agresseurs, 27 % d'entre eux étaient en état d'ébriété au moment des faits et à peine 1 % était sous l'emprise de la drogue. La consommation de drogue ou d'alcool représente un facteur de risque dans l'exercice de la violence, car leur ingestion désinhibe le consommateur. Dans le cas des Etats-Unis, Coker a démontré qu'à ce premier facteur peuvent s'en associer d'autres, comme le chômage, qui augmentent les risques de comportement violent (Coker, et al. 2000). Différents types de violence sont exercés, pouvant être d'ordre physique, sexuel ou psychologique. En 2010, les statistiques de la police péruvienne révèlent que 55 % des violences domestiques sont d'ordre physique, 31 % d'ordre psychologique, 2 % d'ordre sexuel et 12 % d'un autre ordre.

Dans la prison Chorrillos I, sur les 34 détenues qui ont formé le panel d'enquêtées en 2011, seules 8 d'entre elles disent n'avoir jamais subi aucune forme de violence, sexuelle, physique ni psychologique. Le tableau n°2.17. résume les expériences de violences vécues par ces femmes pendant l'enfance et l'âge adulte, indique le niveau d'éducation atteint ainsi que le type de foyer dans lequel elles ont été élevées et qu'elles ont formé une fois adultes. Cette partie de l'enquête révèle que 76 % des détenues ont connu au moins une forme de violence au cours de leur vie. Sur l'ensemble du groupe étudié, 26,5 % d'entre elles ont été violées dont 17,7 % pendant l'enfance ; 55,9 % ont connu au moins une fois une forme de violence physique, dont 26,5 % pendant l'enfance, et 50 % ont connu une forme de violence psychologique, dont 8,8 % pendant l'enfance. Seules trois femmes ont connu des violences physiques pendant l'enfance et à l'âge adulte. Les chiffres concernant la violence psychologique subie pendant l'enfance sont d'approche délicate, car ils soulèvent la question

de la conscience de cette forme de violence par les enfants. En effet, pour un enfant, il est plus facile de mettre des mots sur la violence physique que sur la violence psychologique, et ceci peut influencer le souvenir et les déclarations faites à l'âge adulte. On remarque par ailleurs que 82 % des femmes qui ont subi une forme de violence pendant l'enfance ont été élevées dans un foyer déstructuré, soit par une mère célibataire, soit par d'autres membres de leur famille ou encore par des parents adoptifs. Si l'on observe le type de foyer de leur enfance, 38 % des femmes ont été élevées par des mères célibataires, 41 % dans un foyer biparental et 21 % par un tiers, membre de la famille ou non. Il apparaît que les femmes élevées dans un foyer biparental ont eu moins tendance à être victimes de quelque forme de violence pendant l'enfance, mais ont pu être indifféremment victimes de violence à l'âge adulte, quelle qu'ait été la forme du foyer pendant l'enfance ou l'âge adulte. Les formes de violence vécues pendant l'enfance sont toutes subies au sein du foyer, ayant été exercées par un des membres de la famille ou un des membres du foyer, à l'exception d'un cas de viol. De même, les maris, conjoints, ex-maris et ex-conjoints représentent les acteurs principaux sinon exclusifs de la violence exercée sur les femmes à l'âge adulte, constituant plus de 92 % des agresseurs physiques et psychologiques. D'autre part, les femmes qui ont subi au moins une forme de violence pendant l'enfance connaissent des niveaux d'éducation faibles, avec une frange importante qui a atteint le niveau secondaire, mais n'a pas achevé d'études supérieures ni universitaires. On peut donc se demander dans quelle mesure la déstructuration des foyers et les violences subies pendant l'enfance ont pu influencer le parcours éducatif de ces femmes, et par conséquent sur leur parcours de travail. Parallèlement, il est important de noter que 50 % des enquêtées ont déclaré que pendant leur enfance leur mère n'exerçait pas d'activité de travail, 15 % ont déclaré que leur mère exerçait une activité commerciale informelle et 29 % ont déclaré que leur mère exerçait une autre activité de travail. Parmi ces dernières, le type d'activité révèle des emplois peu qualifiés et souvent liés aux services ; ces mères étaient employée domestique, couturière, secrétaire, esthéticienne, coiffeuse ou réceptionniste. Enfin, deux détenues n'ont pas connu leur mère et ne savent pas quelle est leur profession ni leur occupation professionnelle. Lorsqu'elles exercent une activité rémunérée, le profil des mères des détenues révèle une situation de travail précaire liée à l'informalité ou à un faible niveau d'éducation, ce qui laisse présager de conditions économiques relativement fragiles. Dans de telles situations de précarité socio-économique, de foyer monoparental et de violence domestique, quels rôles les femmes aujourd'hui détenues ont-elles pu tenir en termes de productivité ou de reproduction du rôle maternel pendant leur enfance ?

Tableau n°2.17. : Niveau d'éducation, type de foyer et types de violence vécues par les femmes détenues à Chorrillos I.

Détenue	Niveau d'éducation ¹	Enfance				Age adulte			
		Situation du foyer ²	Violence sexuelle et auteur	Violence physique et auteur	Violence psychologique et auteur	Situation du foyer ²	Violence sexuelle et auteur	Violence physique et auteur	Violence psychologique et auteur
D1	ESI	Biparental				Mère célibataire		Conjoint	Conjoint
D2	SI	Biparental				Biparental		Ex-conjoint	
D3	ESI	Mère célibataire				Vit seule		Ex-conjoint	Ex-conjoint
D4	EUI	Elevée par sa grand-mère				Biparental			
D5	ESI	Biparental			Père	Biparental	Ami	Mari	Mari
D6	ESC	Mère célibataire				Biparental		Conjoint	Conjoint
D7	SC	Biparental				Biparental			
D8	PC					Mère célibataire			Ex-mari
D9	ESI	Mère célibataire				Mère célibataire			Ex-conjoint
D10	ESI	Biparental				Vit chez ses parents			Ex-mari
D11	SI	Biparental				Biparental			
Ana Marín	ESI	Mère célibataire				Mère célibataire			

Carmen F.	EUC	Biparental				Biparental			
Carmen Rosa	PI	Mère célibataire		Père, belle-mère		Biparental		Ex-conjoint	Ex-conjoint
Carmen S.	ESI	Mère célibataire	Frère	Frère		Mère célibataire		Mari	Mari
Deidre	ESI	Élevée par sa mère puis par son père et enfin par plusieurs familles adoptives		Père et mère	Père et mère	Mère célibataire	Oncle	Ex-conjoints	
Elisabeth	0	Biparental, puis seule	Père	Belle-mère, frères aînés		Sans domicile fixe, vit en bande organisée			
Elisabeth R.D.	SI	Elevée par sa grand-mère	Deux inconnus	Mère et grand-mère	Mère et grand-mère	Biparental			
Francesca	EUI	Mère célibataire				Mère célibataire		Conjoints	
Janet	PI	Elevée par une mère célibataire adoptive	Fils de la mère adoptive	Enfants de la mère adoptive		Mère célibataire			
Karla	SC	Biparental				Mère célibataire	Collègue		
Karla Pierina	SI	Mère				Biparental			

		célibataire				(vit chez ses parents)			
Kelito	SC	Biparental				Biparental (vit chez ses parents)			
Laura	ESI	Biparental				Biparental			
Lourdes	ESI	Biparental	Oncle maternel	Oncle maternel		Biparental			Mari
Luz Melissa	ESI	Mère célibataire, élevée par son oncle et sa tante	Oncle			Vit chez des amis			
María del Mar	ESI	Biparental				Biparental			Mari
Marisol	EUI	Mère célibataire, élevée par sa grand-mère				Mère célibataire, vit seule		Conjoint	Conjoint
Roxana	ESI	Elevée par une mère célibataire adoptive		Mère célibataire adoptive		Mère célibataire			
Rubí	ESC	Mère célibataire				Mère célibataire		Officier de police	Officier de police
Sandra	ESI	Biparental				Mère célibataire			
Sandra G.	SC	Biparental		Mère		Mère			

		adoptif		adoptive		célibataire			
Silvana	SC	Biparental				Biparental		Conjoint	Conjoint
Valmarvida	SC	Biparental				Mère célibataire, vit chez son oncle		Mari	Mari

¹ 0 : n'a jamais fréquenté l'école

PI : Primaire incomplète

PC : Primaire complète

SI : Secondaire incomplète

SC : Secondaire complète

ESI : Etudes supérieures incomplètes

ESC : Etudes supérieures complètes

EUI : Etudes universitaires incomplètes

EUC : Etudes universitaires complètes

² Le foyer biparental peut être composé a) de la mère et de son conjoint ou son mari, qu'il soit ou non père d'un ou de plusieurs des enfants qui y vivent, ou b) du père avec sa conjointe ou sa femme, qu'elle soit ou non mère d'un ou de plusieurs des enfants qui y vivent.

Source : Enquête personnelle, janvier 2011.

b. Le travail comme solution viable.

Fuir un foyer déstructuré ou violent.

D'après les entretiens menés en 2007 et 2011, l'expérience de la violence domestique résulte être le motif de l'entrée dans le monde du travail de plusieurs femmes rencontrées à Chorrillos I. Les conditions de vie à la fois précaires et violentes qu'elles connaissaient les ont décidées, à un moment donné de leur enfance ou de leur adolescence, à quitter leur foyer dans l'espoir de vivre dans de meilleures conditions. Reprenons le cas de Carmela cité plus haut, qui vivait avec ses 13 frères et sœurs, ses parents et ses grands-parents :

« Enfant j'ai été tellement maltraitée... Mon père m'a élevée d'une manière, genre Hitler ! Il rentrait et ce n'était que des grossièretés. Le pire qu'il disait, c'était : 'les femmes sont nées pour ouvrir les jambes et pour accoucher, c'est tout ce qu'elles savent faire, elles naissent et c'est tout ce qu'elles savent faire', c'était très fort. Mon père disait ça alors que je ne savais même pas comment c'était le sexe ni ce que c'était que le sexe. Une fois, le frère du mari d'une tante m'a attrapée, m'a baissé la culotte et a abusé de moi, j'avais 7 ou 8 ans, et je suis restée muette, je n'ai rien dit, il m'a jetée par terre puis m'a relevée, c'est lui-même qui m'a remonté la culotte et je n'ai rien dit à personne. Ça m'est arrivé de nouveau vers les 11 ans, je n'ai rien dit non plus à personne par honte [*elle sanglote un instant*]. Je me souviens qu'il m'est resté un truc baveux entre les jambes, je suis allée me laver. Au bout d'un moment, je l'ai raconté à une de mes tantes parce qu'elle me connaissait tellement bien qu'elle a fini par me demander : 'qu'est-ce qui t'arrive dernièrement, tu n'as pas l'air en forme ? Et puis tu as maigri.' Alors j'ai raconté à ma tante en pleurant : 'ne le dis à personne parce qu'ils vont me taper, ne le dis à personne parce qu'ils vont me taper'. Et j'ai grandi comme ça, fatiguée parce que mon père nous frappait et qu'il insultait tout le monde, il insultait... Pour lui, insulter c'était son petit bonheur matinal. Et quand il nous battait, ma mère ne nous défendait jamais. Ma mère n'était pas comme ça, j'en ai vu des mères qui défendent leurs enfants quand le mari est comme ça, mais ma mère disait 'qu'il te frappe, mal élevée, pourquoi est-ce que tu fais des bêtises ?'. Mais moi parfois je disais : 'mais qu'est-ce que j'ai fait ? Je n'ai rien fait, pourquoi me frappez-vous ?'. Et ainsi de suite. J'allais à l'école avec les cheveux tout courts, rasée parce que mon père voulait toujours que j'aie l'air d'un homme [...]. »

Après que son premier vol ait été découvert, alors qu'elle avait 12 ans, un commissaire de police lui avait assuré que son père n'avait pas le droit de la frapper. « Mais mon père, le lendemain, vers 5 heures du matin, me réveille pour que je prépare le petit-déjeuner. Moi je ne voulais pas, ma mère n'avait qu'à le faire. 'Je te parle !', 'Non, aujourd'hui je ne fais rien,

sinon je vais au commissariat et je porte plainte’, comme ça, sûre de moi. Houlà, mon père s’est levé, m’a attrapée par les cheveux, il a chopé la ceinture du côté de la boucle et a commencé à me frapper. Moi j’ai voulu l’attraper, je rate la boucle et elle me rentre dans tout le bras. Regarde mon bras, et mes doigts étaient tous vers le haut comme ça, c’était bien moche. Et moi pendant ce temps je criais. Si mon grand-père n’avait pas été là, je crois qu’il m’arrachait le bras. C’est à ce moment-là que mon grand-père est entré. Et ce fut cette fois-là que je n’ai pas passé Noël avec mes frères et sœurs. Je suis partie de chez moi. Je suis partie de chez moi avec pour seul rêve travailler, acheter un terrain, construire une maison et emporter mes frères et sœurs. »³¹

A 12 ans, après avoir été violée deux fois et avoir travaillé pour assurer une partie de la subsistance de ses frères et sœurs, Carmela a donc fui un foyer extrêmement violent. Devant assurer seule sa propre survie, elle se retrouve immédiatement en situation de déscolarisation. Durant les années qui suivirent, elle a effectué de nombreuses activités de travail, toujours de manière informelle, jusqu’à ce que la maladie de son fils lui impose des dépenses auxquelles elle n’a pas pu faire face : « Sans le soutien social ni économique de personne, à cause de la santé de mon fils, j’en suis venue à commettre un délit, parce que toute ma vie j’ai travaillé »³².

Un autre cas de figure rencontré en 2011 à Chorrillos I est celui de Elisabeth (voir tableau n°2.17.), une jeune femme de 23 ans incarcérée pour trafic de drogue. Enfant, elle a grandi avec son père et sa belle-mère et plusieurs demi-frères et sœurs. Quand je lui demande qui l’a élevée, elle me répond :

« Je me suis élevée toute seule, à la maison ce n’était que mauvais traitements. J’étais toute petite, mon père consommait [*de la drogue*] et ma mère était alcoolique. Je ne l’ai rencontrée qu’une fois, mais je ne l’ai pas acceptée. [...] Mon père était un voleur, il rentrait dans la maison avec des armes. »³³

Elisabeth était battue tour à tour par son père, sa belle-mère et ses demi-frères et sœurs. Son père les a violées, elle ainsi que l’une de ses demi-sœurs, à un âge dont elle ne se souvient pas. Cet événement est très probablement survenu avant ses 9 ans, âge auquel elle fuit le foyer familial. C’est alors qu’elle commence à vivre dans la rue, à consommer et vendre de la pâte base de cocaïne. Elle n’a jamais exercé d’autre activité que la vente de drogue. Jamais

³¹ Entretien réalisé en septembre 2007.

³² Entretien réalisé en septembre 2007.

³³ Entretien réalisé en janvier 2011.

scolarisée, elle déclare ne savoir ni lire ni écrire, et savoir compter jusqu'à 20, ce qui explique les doutes que laisse transparaître son discours, notamment le fait qu'elle méconnaisse son année de naissance ainsi que le nombre de frères et sœurs avec qui elle a vécu.

Un dernier cas qui illustre une sortie prématurée du système scolaire et le choix de l'option du travail sur celle de l'école est celui de Deidre, une jeune Canadienne rencontrée en 2011 alors qu'elle venait juste d'être incarcérée. Son exemple permet de démontrer les similitudes dans les parcours de vie des femmes incarcérées, quelle que soit leur nationalité, et d'esquisser un lien entre la précarité socio-économique, l'expérience de foyers déstructurés pendant l'enfance et l'exercice d'activités de travail souvent irrégulières et mal rémunérées. Deidre a été élevée par sa mère jusqu'à l'âge de 9 ans puis son père a obtenu sa garde pendant trois ans, mais il consommait régulièrement du crack. Elle déclare que l'ensemble de sa famille est de condition socio-économique plutôt aisée, mais que, dans l'ensemble, elle a vécu « une vie sacrément bordélique ». A partir de l'âge de 12 ans, successivement victime de mauvais traitements physiques et psychologiques de la part de sa mère et de son père, elle vit dans des familles d'accueil jusqu'à ses 16 ans. Elle prend alors son indépendance. Elle déclare avoir eu de nombreuses relations amoureuses qui lui ont valu des querelles de quartier qui ont parfois abouti à une courte peine de prison. A 17 ans, elle accouche de son premier enfant, mais vit comme mère célibataire. Elle démarre alors une formation pour entrer dans la police, mais abandonne un an avant la fin du cursus. A 21 ans, elle se fait violer par son oncle, à la suite de quoi elle tombe dans la consommation de crack pendant deux ans, « pour couper avec [s]on enfance, [s]on oncle et simplement la vie en général ». A cette époque, elle commet de petits larcins pour lesquels elle effectue de courts séjours en prison, jusqu'à ce qu'elle décide de soigner son addiction à la drogue :

« J'ai changé de vie quand une fille que je connaissais s'est fait assassiner, et puis après je suis de nouveau tombée enceinte. Je suis devenue *clean* et j'ai fait marche arrière. J'ai commencé à faire des défilés [*en tant que mannequin*]. [...] J'ai fait des séjours en prison seulement pendant ma période de dépendance, mais après je suis restée sans histoire jusqu'à aujourd'hui. »³⁴

La période de stabilité qui lui permet de retrouver partiellement la garde de ses enfants ne dure pas longtemps, car elle est arrêtée à Lima à l'âge de 24 ans, soit à peine un an après avoir cessé de consommer de la drogue.

³⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

Si les parcours de vie de Carmela, Elisabeth et Deidre sont sensiblement différents, ils présentent tout de même plusieurs points communs. Ces femmes ont été élevées dans des milieux violents et ont fui le foyer familial alors qu'elles étaient encore mineures. Leur niveau éducatif est faible et leurs activités de travail sont liées à l'informalité ou à l'illégalité, leur apportant des ressources économiques faibles et irrégulières. On peut finalement considérer leurs trajectoires comme étant liées à des stratégies qui visent à assurer leur survie, voire celle de leurs proches. La scolarisation ne constituant pas une voie envisageable face à des situations de haute précarité biologique, le travail à temps complet se convertit en la seule solution viable.

Le recours au service domestique ou au commerce informel comme stratégie de survie familiale.

Dans les foyers déstructurés où la mère doit pourvoir à ses besoins et à ceux de ses enfants sans le soutien économique du père, il ressort de l'enquête menée à Chorrillos I que deux types d'activité sont majoritairement choisies : le service domestique ou le commerce informel. Quel que soit le choix effectué par la mère et/ou par les enfants qui travaillent hors du foyer pour participer au budget familial, il s'agit d'activités de travail qui ne requièrent aucun niveau d'éducation particulier, à l'exception de connaissances mathématiques basiques pour les activités commerciales. Les ressources générées par ces activités sont sujettes à la présence sur le lieu de travail et les gains sont irréguliers et relativement bas.

D'après mes entretiens, le service domestique est effectué chez des tiers et consiste essentiellement en des tâches comme le ménage, le lavage du linge ou la garde d'enfants. Ces activités sont réalisées en un point fixe, le domicile de l'employeur, situé généralement dans les environs proches du foyer familial. Le réseau de solidarité qui existe à travers le voisinage constitue un élément clé pour la réalisation et le succès de ces activités (Béjar and Álvarez Alderete 2010). C'est ce qui ressort de l'analyse du cas de Carmela cité plus haut. Enfant, elle entretenait le jardin ou lavait le linge de voisines en échange de nourriture ou de vêtements afin de contribuer à l'alimentation et à l'entretien de ses parents et de ses frères et sœurs. De même, Carmen Rosa, née en 1967 dans le quartier populaire de Barrios Altos, a été élevée par sa mère et sa grand-mère, alors que son père les a abandonnées à sa naissance. Sa mère lavait le linge des voisines pour assurer la survie de sa propre mère et de ses trois enfants. Dans ces conditions, Carmen Rosa s'est vue obligée de travailler dès son plus jeune âge : « depuis toute

petite, j'avais 8 ou 9 ans »³⁵. À l'âge de 12 ans, elle entre en primaire, mais elle « n'a fait qu'un an, parce qu'il n'y avait pas les moyens économiques pour continuer d'aller à l'école »³⁶. Lorsque je la rencontre, elle est âgée de 44 ans et a toujours vécu des ressources que lui procuraient le travail domestique effectué chez des tiers : « Je lavais du linge, et je faisais du ménage, et j'aidais en cuisine, en fait je travaille dans n'importe quoi, tout ce qui soit du travail. »³⁷ Pour ces diverses activités, Carmen Rosa déclare qu'elle gagnait environ S./70 par mois, soit environ un dixième du salaire minimum.

Le commerce informel représente une autre alternative fréquemment choisie dans les stratégies de survie. Il peut s'agir soit de vente ambulante, soit de vente en un point fixe dans une zone commerciale ou dans un espace lié au foyer. Prenons l'exemple de D8, une détenue mexicaine élevée par un père charpentier et une mère qui partageait son temps entre son foyer et la vente ambulante. Cette dernière préparait et vendait du maïs et des gélatines qu'elle proposait aux carrefours les plus fréquentés de son quartier. Enfant, D8 est scolarisée, mais n'étudie que deux mois du cycle secondaire, car elle commence également à exercer une activité commerciale à plein temps. Elle conservera ce type d'activité jusqu'à son incarcération, bien des années plus tard. « J'ai vendu de tout », dit-elle lors de notre entretien, alors qu'elle est âgée de 43 ans. Adolescente, son activité de travail permettait de compléter les revenus fournis par le travail de ses parents et d'assurer en partie la survie de ses neuf frères et sœurs. Mère adolescente puis mère célibataire de cinq enfants, avant son incarcération elle avait ouvert une sandwicherie sur le pas de sa porte, activité qui lui rapportait environ 90 \$ par mois, alors qu'elle avait encore la charge de trois de ses enfants.

Un autre exemple est celui de D9, élevée par une mère célibataire dans le quartier populaire de Rímac. Enfant unique, le salaire d'employée domestique de sa mère lui permet d'achever ses études secondaires. À la sortie du collège, elle veut entamer des études d'infirmière, mais tombe enceinte et renonce aux études pour se consacrer au commerce. Selon ses propres mots, elle vend « de tout » afin de pourvoir aux besoins de ses trois enfants, *a fortiori* après les séparations consécutives des pères de ses enfants.

Une trajectoire très similaire est celle de Roxana. Elevée par une mère adoptive célibataire dans la province du Callao, elle fournit une aide au foyer familial en aidant cette dernière à vendre des plats cuisinés sur le pas de leur porte, parallèlement à la poursuite de son cursus scolaire. Elle achève ses études secondaires puis interrompt rapidement ses études supérieures :

³⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

³⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

³⁷ Entretien réalisé en janvier 2011.

« Je n'ai pas terminé [*mes études d'*] infirmerie par manque d'argent, et puis aussi je suis tombée enceinte »³⁸. Alors âgée de 17 ans, elle accouche en situation de mère célibataire et elle aura deux autres enfants sur le même schéma au cours des années suivantes. Jusqu'à sa première incarcération pour vol à main armée, à l'âge de 20 ans, elle continue de vendre des plats cuisinés devant chez elle. Elle reprend cette même activité à sa sortie de prison, jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau arrêtée pour vol, à l'âge de 25 ans. La vente de nourriture lui rapportait environ S./500 par mois, soit moins de 70 % du salaire minimum.

Le trafic de drogue comme stratégie de survie.

Le faible niveau éducatif et de qualification, et les conséquentes situations de sous-emploi, de sous-rémunération ou de chômage vécues par de nombreuses femmes rendent leur survie d'autant plus difficiles qu'elles assument souvent seules la charge de leurs enfants, voire de leurs petits-enfants. Les différentes activités de travail informel qu'elles exercent constituent une source de revenus irrégulière et souvent insuffisante à couvrir les nécessités de base de leur famille, *a fortiori* dans une société néolibérale où les transformations économiques et socio-politiques récentes imposent des modes de vie basés sur une surenchère consumériste.

Dans ces conditions de précarité, d'autant plus lorsque survient un événement inattendu dans le parcours de vie tel une grossesse imprévue, un accident ou une maladie, le trafic de drogue apparaît comme une stratégie de survie alternative au travail informel légal qui permet une génération de ressources économiques rapide et conséquente. Deux alternatives se présentent alors, celle de la microcommercialisation qui implique un investissement économique mineur rapidement rentabilisé et un risque moindre face à la loi, et celle du trafic de drogue à grande échelle en termes géographiques et quantitatifs. Ce second cas de figure ne représente aucun investissement de base – ce sont les organisateurs du trafic qui assument les frais relatifs au voyage de la drogue et des passeurs, et les gains qu'il est possible d'en retirer sont bien supérieurs à ceux générés par la microcommercialisation. En revanche, cette alternative présente un risque majeur en termes d'infraction légale, notamment à cause des quantités trafiquées, mais aussi parce qu'il s'agit d'une activité illégale considérée comme et malsaine –en termes biologiques, particulièrement combattue à échelle internationale.

³⁸ Entretien réalisé en janvier 2011.

Conclusion du chapitre 2

Les parcours de vie des détenues, dont certains éléments ponctuent ce chapitre, révèlent la récurrence de situations de précarité socio-économique et les problèmes afférents comme la survie biologique et sociale. Les femmes incarcérées à Chorrillos I, qu'elles soient Péruviennes ou étrangères, ont pour la plupart connu une scolarité discontinue, souvent interrompue prématurément, dans le sens où le cycle entamé, quel que soit le niveau, n'a pas été achevé. Leur parcours d'enfance et de jeunesse peut être marqué par une entrée précoce dans le monde du travail, soit dans le cadre d'une stratégie de survie familiale, soit dans celui d'une stratégie personnelle qui permet d'échapper à différentes réalités comme l'abandon parental ou la violence du foyer. Ces parcours sont aussi souvent marqués par l'expérience d'une maternité adolescente qui peut influencer autant le parcours éducatif que le parcours de travail. Le faible niveau éducatif et de qualification qui résulte des trajectoires éducatives de ces femmes constitue un élément qui rend l'accès au marché du travail formel difficile. Dans une société où les inégalités entre les sexes dans le milieu du travail demeurent très marquées, l'intersection des facteurs sexe et éducation confortent une barrière sociale qui rend difficile l'accès à des emplois réguliers et correctement rémunérés pour certaines femmes. C'est alors que le trafic de drogue peut apparaître comme une alternative stratégiquement viable.

Chapitre 3 : De la tradition ancestrale de la coca à la formation de réseaux internationaux de trafic de drogue.

1. De la coca à la cocaïne : histoire d'une plante très convoitée.

a. Les usages de la feuille de coca à travers les âges.

Dans l'imaginaire collectif, la Colombie demeure le pays producteur de cocaïne par excellence. Les cartels de la drogue comme celui de Cali et les personnages médiatiques tel que Pablo Escobar ont fortement contribué à la construction de cette image depuis les années 1970. Pourtant, la Colombie n'est pas le seul État producteur de cocaïne. Le Pérou et la Bolivie l'accompagnent dans ce triste trio de tête des pays producteurs. Or, l'histoire nationale de ces trois pays andins dans leurs rapports au trafic de drogue diffère sensiblement. Si la culture de la coca et la production de cocaïne ne remontent qu'à la seconde moitié du XX^e siècle en Colombie, à l'opposé, la Bolivie et le Pérou connaissent une longue tradition de culture de cette plante à partir de laquelle est fabriquée la cocaïne. Voyons dans quelle mesure la coca forme partie intégrante de l'histoire nationale péruvienne et pourquoi cette plante est indissociable de la société actuelle.

***Apports de l'archéologie et de l'histoire à la compréhension des usages anciens de la feuille de coca.*³⁹**

D'après divers travaux archéologiques, l'usage de la feuille de coca chez les populations précolombiennes remonterait entre 6000 ans av. J.-C. (Dillehay, et al. 2010) et 4000 ans av. J.-C. (Ossio Acuña, et al. 1989 : 19). Au Pérou, malgré les confusions qu'ont pu produire certaines conclusions précipitées (Castro de la Mata 2003 : 21-36), plusieurs découvertes archéologiques témoignent de l'importance qu'a pu revêtir la feuille de coca chez les anciennes populations andines et côtières. La culture Mochica, présente sur la côte nord du pays entre 100 et 800 apr. J.-C., a notamment représenté la mastication de coca à travers des céramiques anthropomorphes (Donnan 1978 : 116-17). Aussi, en 2005 a été retrouvée la tombe de deux enfants mochicas entourés d'offrandes mortuaires, parmi lesquelles se trouvaient de

³⁹ Je tiens à remercier Nicolas Goepfert pour son aide dans le domaine archéologique.

petits sacs avec des restes de feuilles de coca (Uceda and Morales 2007 : 62). Il s'agit de *chuspas*, petites poches portées en bandoulière qui servent encore aujourd'hui à transporter la coca consommée au quotidien.

Dans une perspective historique plus récente, certains chroniqueurs espagnols comme Cieza, Acosta et Cobo (Masuda 1984) ont décrit la relation des Conquistadors avec la coca. Lorsqu'ils conquièrent l'empire inca au XVI^e siècle, les Espagnols remarquèrent très vite que les populations indigènes consommaient une petite feuille verte, et la fréquence de la consommation leur fit évoquer une sorte d'addiction. Aussi, l'usage de la coca dans les rites religieux poussa les Espagnols à vouloir en éradiquer la consommation chez les Indiens, et ce afin d'extirper leur idolâtrie (Cáceres and Uceda Castillo 1993). Cette tentative d'éradication échoua rapidement, car les Espagnols se rendirent compte que le rendement des Indiens au travail devenait faible si on leur interdisait la consommation de coca. Ils finirent donc au contraire par promouvoir son usage dans le but de rentabiliser au maximum le travail des esclaves dans les champs et surtout dans les mines (Rospigliosi, et al. 2004 : 127-28). En effet, l'absorption de la coca permettait aux populations de la côte péruvienne de résister à l'altitude lorsqu'elles étaient envoyées dans les mines de la cordillère, à Potosí par exemple. Si la mastication de la feuille de coca constitue une forme de consommation très ancienne et largement répandue, cette modalité ne représente pas pour autant l'unique usage fait de la plante.

Les usages de la feuille de coca comme marqueurs culturels.

Dans le passé, la feuille de coca formait partie intégrante de la vie économique de la région andine où elle servait de monnaie d'échange. Aujourd'hui, elle constitue toujours un élément clé de la vie sociale de cette région. Lorsqu'elle est présentée comme un cadeau, elle représente un témoignage d'amitié et de générosité. Parallèlement, la coca constitue un élément fondamental de la vie religieuse ; elle est employée lors de cérémonies divinatoires ou présentée en offrande aux dieux (Ossio Acuña, et al. 1989; Zorrilla Eguren 1986). Enfin, ses propriétés médicinales ayant été prouvées à plusieurs reprises (Cáceres and Uceda Castillo 1993; Duke, et al. 1975; Hulshof 1986), elle est notamment utilisée comme tonique par les populations indigènes et est réputée pour soigner le mal d'altitude.

La feuille de coca est donc toujours consommée par une large partie de la population, non seulement dans les Andes, où elle demeure une plante de consommation courante qui constitue un marqueur d'identité culturelle (Allen 2008), mais également dans les zones

urbaines de la côte péruvienne, où elle est employée sous forme de farine dans la production de pâtisseries ou encore consommée en infusion, particulièrement appréciée pour ses propriétés nutritives (voir tableau n°3.1.). Avec plus de 59 900 hectares cultivés en 2009 (UNODC and DEVIDA 2010), le Pérou représente le premier producteur de coca au monde, aux côtés de la Colombie et de la Bolivie, le problème majeur résidant dans le fait qu'une large partie de cette production est destinée non pas à un usage domestique, social ou rituel, mais à la production de drogue.

Tableau n°3.1. : Propriétés de la feuille de coca.

Composition de cent grammes de feuilles de coca	
Protéines	18,9 g
Carbohydrates	46,2 g
Lipides	5 g
Vitamine C	1.4 mg
Vitamine B	0,35 mg
Vitamine B2	1,9 mg
Niacine	1,29 mg
Calcium	1,54 mg
Fer	45,8 mg
Vitamine B6	0,508 mg
Acide folique	0,130 mg
Phosphore	911 mg
Magnésium	213 mg
Zinc	2,7 mg
Cuivre	1,21 mg
Sodium	40,6 mg
Potassium	2.02 g
Aluminium	39,5 mg
Manganèse	6.65 mg

Source : (Duke, et al. 1975).

b. De Alfred Bignon aux cartels de la drogue.

L'invention de la cocaïne : premières expériences transnationales.

On doit à l'historien Paul Gootenberg deux ouvrages sur la cocaïne péruvienne, *Andean Cocaine* (Gootenberg 2008) et *La invención de la cocaína : la historia olvidada de Alfredo Bignon y la ciencia nacional peruana, 1884-1890* (Gootenberg 2010). Ces études pionnières retracent le processus de fabrication de la cocaïne dans une perspective historique, scientifique et médicale, et permettent de saisir les liens qui ont uni puis divisé le Pérou et l'Europe occidentale sur le sujet de la coca puis de la cocaïne.

Au milieu du XIX^e siècle, alors que les études scientifiques liées au domaine médical connaissent un essor sans précédent, des équipes européennes s'attachent à étudier la feuille de coca. En 1850, l'Allemand Albert Niemann isole pour la première fois l'alcaloïde de cocaïne, mais le transport outre-mer des feuilles de coca semble en altérer les propriétés. C'est à Lima, en 1884, que Alfred Bignon, pharmacien français installé au Pérou, découvre un procédé plus simple pour extraire localement l'alcaloïde de cocaïne de la feuille de coca séchée. En quelques années les ventes de cocaïne supèrent celles de la coca et, à la fin du XIX^e siècle, la cocaïne, considérée comme une « merveille de la modernité » selon les mots de Gootenberg, devient un produit pharmaceutique communément employé en Europe et aux Etats-Unis, appliquée en anesthésiant local ou même simplement ingérée comme tonique quotidien. Tout comme les esclaves chiquaient la coca pendant les travaux forcés à l'époque coloniale, certains analystes comme McCoy (1991) et Gootenberg (2008) voient dans l'usage de ce qui sera considéré par la suite comme une drogue un moyen pour les travailleurs de la nouvelle ère industrielle de résister aux longues et rudes journées de travail. Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, la présence coloniale et postcoloniale européenne a ainsi favorisé l'expansion de la consommation de certains produits naturels desquels seront dérivées des drogues synthétiques, comme le pavot en Asie (McCoy 1991) ou la coca dans les Andes. En effet, le passage d'une consommation localisée à une consommation massive de la coca puis de la cocaïne a été largement influencée par les formes de travail imposées par les empires coloniaux. Ces territoires, et en premier lieu l'Europe, se convertissent rapidement en hauts lieux de consommation d'un produit qu'ils diaboliseront eux-mêmes par la suite. Comme l'a démontré Gootenberg, la cocaïne représente donc un des premiers produits qui crée un lien entre le local et le global, à l'intersection des sphères politiques, économiques et sociales (Gootenberg 2008).

Cocaïne : de la diffusion massive d'un produit énergisant et anesthésiant à la prohibition internationale d'un produit stupéfiant.

Alors que la cocaïne est devenue un produit d'usage courant dans les pays du Nord surgissent les premiers constats d'addiction. Le nouvel énergisant, désormais populaire, est en effet consommé tant par les « cols blancs » de l'industrie moderne que par les ouvriers employés par ce secteur. Les premiers pays consommateurs, Etats-Unis en tête, démarrent dès lors une véritable croisade pour répondre à ce qui est peu à peu considéré comme un fléau. L'expansion de l'usage de la cocaïne comme produit stimulant fait d'abord l'objet de divers contrôles et notamment d'une taxation particulière, établie par le *Harrison Narcotics Tax Act*, en 1914. Dans un second temps, la multiplication des cas de dépendance et les abus observés durant la première moitié du XX^e siècle poussent les autorités étatsuniennes à présenter une série de décrets et de lois qui sont votés pendant la décennie 1950. À la fin de cette période, les Etats-Unis parviennent à leurs fins lorsque l'usage de la cocaïne devient interdit : le produit est désormais qualifié de drogue. En 1961, face aux multiples problèmes médicaux dus à l'usage de drogues issues de plantes à travers le monde (McCoy 1991), les Nations Unies édictent la Convention Unique sur les Stupéfiants, qui interdit notamment la culture de la coca à échelle internationale et impose l'éradication du cocaïer. Le Pérou ratifie cette Convention en 1977, mais un état d'exception est ensuite accordé au pays, qui conserve le droit de cultiver la coca, et ce pour d'évidentes raisons historiques et culturelles.

Essor de la culture de coca dans le Pérou contemporain.

Au Pérou, la culture de la coca connaît un essor sans précédent depuis les années 1960. À cette époque, une politique de colonisation des terres intérieures du pays, demeurées en marge de la vie socio-économique nationale depuis l'époque coloniale, est impulsée par le gouvernement central. Des familles originaires des Andes sont subventionnées pour conquérir par l'agriculture des pans entiers de l'Amazonie. Les régions où se cultivait traditionnellement la coca voient leur production augmenter considérablement tandis que ce type de culture conquiert des régions où la feuille verte n'avait auparavant pas pied (Urrelo Guerra 1997). En effet, ceux que l'on nomme alors les nouveaux colons s'installent principalement dans la *Selva Alta*, soit la partie orientale de la cordillère, où les montagnes d'altitude moyenne sont recouvertes de forêt tropicale. Cet écosystème est extrêmement propice à l'agriculture en général, et à la culture de la coca en particulier. L'État démarre alors la construction de

nouveaux axes routiers qui doivent permettre à moyen terme de joindre ces régions traditionnellement isolées au reste du territoire, notamment à la côte, et favoriser par ce biais la circulation des productions agricoles.

Mais la décennie 1980 est marquée par une forte dette des pays en voie de développement, notamment en Amérique latine. Les politiques d'ajustements structurels imposées par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale par le biais du Consensus de Washington ont des conséquences désastreuses sur l'ensemble du continent (Stiglitz 2002). Parallèlement, à cette époque, le Pérou connaît une période de violence interne due aux mouvements subversifs du Sentier Lumineux et du Mouvement Révolutionnaire Túpac Amaru, qui durera jusqu'au milieu des années 1990. Dans ce contexte de crise économique régionale et de crise socio-économique nationale, les nouveaux colons de la *Selva Alta* péruvienne sont abandonnés par les autorités et cessent de percevoir les aides financières et logistiques étatiques. La violence interne – qui accapare l'attention des autorités - et l'absence de routes secondaires rendent difficile la commercialisation des productions agricoles telles que le café ou le maïs. Très facile à cultiver, la coca devient vite le recours qui permet aux agriculteurs des vallées andines et amazoniennes de pallier les problèmes économiques liés au retrait de l'État d'une part, à la faible rentabilité et à l'instabilité du cours d'autres produits tropicaux sur les marchés internationaux d'autre part. Depuis, la culture de la coca n'a eu de cesse de conquérir de nouvelles régions (UNODC and DEVIDA 2010). Si l'État péruvien contrôlait quelques 16 000 hectares de coca en 1960, cette superficie est passée à 200 000 hectares au début des années 1990, pour redescendre à environ 60 000 hectares en 2010. La demande de cocaïne à échelle internationale et la rentabilité de la culture de la coca face à d'autres produits agricoles laisse entrevoir une situation qui ne va pas s'inverser de sitôt, *a fortiori* si l'on considère que la chaîne commerciale qui unit le producteur au consommateur emploie une série d'acteurs dont les revenus dépendent de ce marché illégal et très lucratif.

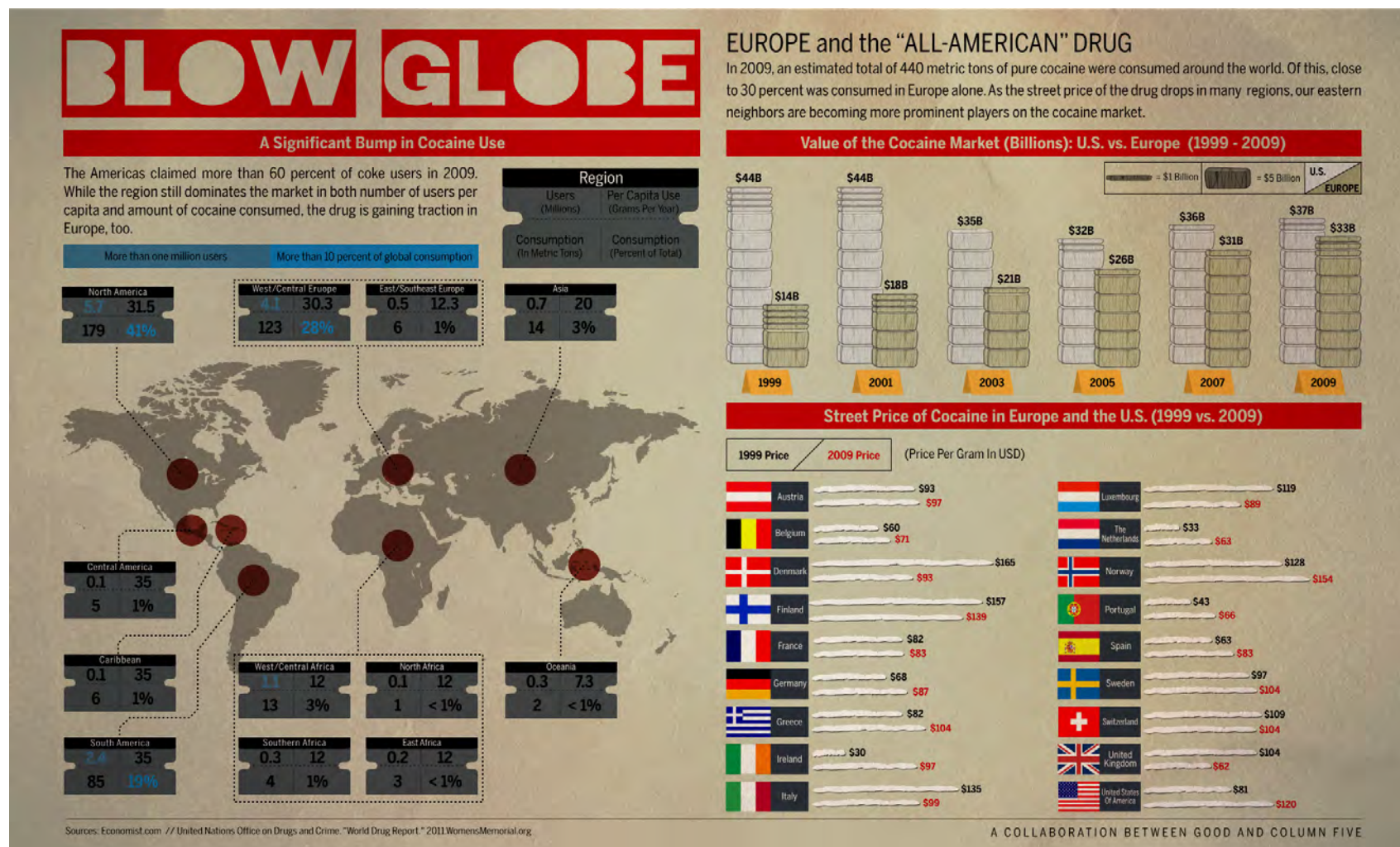
c. Internationalisation de la demande : l'apparition de la figure des mules.

Croissance de la demande et géographie de la consommation de cocaïne.

Selon une tendance dessinée dès le XIX^e siècle, les Etats-Unis et l'Europe demeurent les premiers consommateurs de cocaïne au monde. Si les Etats-Unis représentent la plus grande part du marché avec une consommation de 41 % de la cocaïne mondiale (UNODC 2012), une étude française reprend les déclarations de la *Drug Enforcement Administration* qui estime

qu'au début du XXI^e siècle « le trafic de cocaïne en Europe atteint des niveaux similaires à ceux observés aux Etats-Unis dans les années 1980 », une situation qui serait la conséquence de la saturation du marché étatsunien (Raufer, et al. 2007). En effet, selon l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, la cocaïne occupe aujourd'hui la place du stimulant le plus utilisé en Europe (OEDT 2012). Sa consommation touche 4,3 % des adultes européens de 15 à 64 ans au cours de leur vie, dans un continent qui consomme 28 % de la production mondiale (voir carte n°3.1.).

Carte n°3.1. : La consommation de cocaïne dans le monde.



Source : <http://awesome.good.is/transparency/web/1108/cocaine/flat.html>

L'interdiction de la commercialisation de la cocaïne dans les années 1950 et la croissance de la demande internationale qui s'ensuit, les difficultés économiques que connaissent la région andine, ainsi que le contexte social, politique et économique du Pérou en particulier ; l'ensemble de ces facteurs n'a eu pour effet que l'augmentation régulière des aires de culture de la coca, une conséquente augmentation de production de cocaïne dans les pays andins, mais également l'augmentation du trafic de cocaïne à échelle internationale.

Les mules, maillons indispensables à la chaîne du trafic de drogue.

Après le « boom scientifique, médical et commercial de la cocaïne » (Gootenberg 2010) survenu à la fin du XIX^e siècle, l'addiction des consommateurs, due en partie à l'engouement scientifique international pour les bienfaits de la coca et de son dérivé chimique, a pour effet une demande croissante et soutenue à échelle internationale. Or, la législation internationale promue notamment par les Etats-Unis interdit progressivement la production, la commercialisation et la consommation de cocaïne. Les conséquences de cette prohibition se font rapidement sentir, comme le rappelle Gootenberg. Ainsi, « entre 1947 et 1965, en réponse à l'invasion d'interdictions globales de la cocaïne apparaît un grand réseau hémisphérique de production et de commercialisation illicites » (Gootenberg 2010 : 68). Dans un premier temps limité à l'aire panaméricaine, ces réseaux englobent une série d'acteurs, depuis les paysans producteurs de coca péruviens et boliviens jusqu'aux nouveaux consommateurs cubains et étatsuniens, en passant par les narcotrafiquants et les passeurs. On assiste donc en moins de deux décennies à la naissance et à l'expansion du trafic de cocaïne à échelle globale. Parallèlement, les plus grands consommateurs étant situés en Amérique du Nord et en Europe, des chaînes de commercialisation se mettent peu à peu en place, reliant les pays producteurs aux principaux consommateurs. C'est ainsi que, via les politiques d'éradication, on passe d'un « boom scientifique » de la cocaïne à la fin du XIX^e siècle à un « boom global » dans les années 1970 (Gootenberg 2010 : 70). C'est dans ce cadre globalisé et de forte demande qu'apparaissent les « mules ».

La figure de la mule est communément appelée « *burrier* » au Pérou et dans la région. Néologisme issu des termes *burro* qui signifie âne en espagnol et *courrier* en anglais, cette formule est communément employée par les détenus, les autorités publiques et la presse pour désigner les passeurs de drogue. Péruviennes ou étrangères, les mules sont des personnes qui transportent de la drogue en effectuant le lien entre un lieu de production et/ou de

conditionnement et un lieu de distribution. À la fin du XX^e siècle, les mules et *a fortiori* les étrangères se sont converties en l'une des principales figures de la population pénitentiaire péruvienne.

Dans le cas du Pérou, les mules incarcérées ne sont d'abord pas prises en compte dans les statistiques nationales, malgré une forte hausse de ce type de délit dans la population pénale. Ce n'est qu'en 1986 que s'effectue le premier recensement qui permet de faire le lien entre l'origine géographique des détenus et le type de délit pour lequel ils ont été condamnés. À l'époque, seul 1 % de la population pénitentiaire est étrangère et 88 % d'entre elle est condamnée pour trafic de drogue (INPE and INEI 1987). En janvier 2012, les étrangers représentent 3 % de la population pénitentiaire et sont condamnés à 99 % de pour trafic de drogue. Si 24 nationalités étaient recensées en 1987, on en trouve aujourd'hui quelques 77 (INPE 2012b). L'évolution de ces statistiques est symptomatique de l'expansion des territoires de la consommation de cocaïne d'une part, et de la globalisation de la chaîne de commercialisation d'autre part. Entre 1970 et 2010, l'Afrique et l'Asie sont ainsi devenus non seulement des pays consommateurs, mais également des pays fournisseurs de main-d'œuvre pour le trafic. Aussi, très rapidement, on constate qu'un nombre important de mules sont féminines. Qu'est-ce qui mène ces femmes à travailler dans le trafic de drogue ? Quel maillon de la chaîne commerciale illicite internationale représentent-elles ?

2. Genre et trafic de drogue.

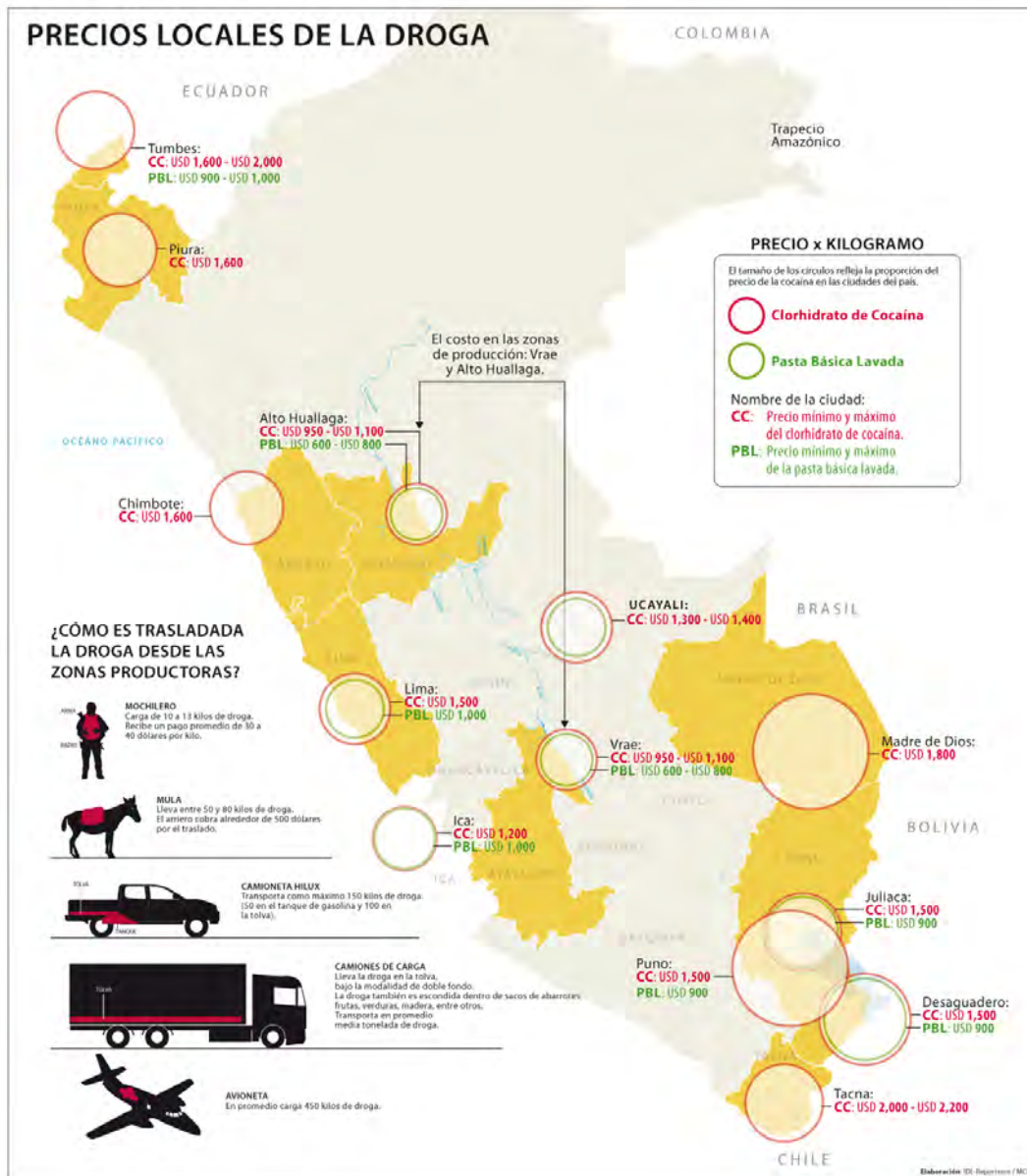
a. Rentabilité du trafic de drogue *versus* travail salarié des femmes.

Échelle de rentabilité du trafic de drogue.

Au fil des étapes de la chaîne commerciale qui relie les zones de production aux régions de consommation, le prix de vente de la drogue est multiplié plusieurs fois. Les variations de prix sont déjà importantes sur le territoire national péruvien – c'est-à-dire au sein du pays producteur – selon les régions. Selon une étude menée par l'*Instituto de Defensa Legal*, dans les principales régions de production comme la vallée des rivières Ene et Apurimac (VRAE) ou le Haut Huallaga, le kilo de cocaïne raffinée coûte en moyenne \$950 alors qu'il atteint \$1500 dans les régions frontalières de la Bolivie et plus de \$2000 aux

frontières de l'Equateur et du Chili (voir carte n°3.2.). Que devient le prix de ce même kilo de cocaïne lorsqu'il traverse océans et continents ?

Carte n°3.2. : Prix de la drogue sur le territoire péruvien.



Source : (Mella 2012).

Dans un entretien mené à Chorrillos I avec Yolanda, une détenue espagnole qui purgeait une peine pour trafic de drogue, celle-ci déclarait qu'elle reconnaissait être « le petit maillon de la chaîne », celle sur le dos de qui les réseaux de trafiquants gagnent de très fortes sommes d'argent :

« Nous, qu'est-ce qu'on est, nous ? En vérité, on est des merdes, nous. Parce qu'ils nous utilisent, et ils nous paient une misère. Par exemple un kilo de coke [*cocaïne*]. Moi ils m'ont envoyée chercher deux kilos de coke, ils allaient me filer 7 000 €, et finalement j'avais quatre kilos. Qu'est-ce que ça représente deux kilos ? Hein ? Après à combien ils les vendent là-bas ? 35 000 €, non ? [...] Ils ont tout à gagner. Eux ils t'envoient ici, ok, ils te paient le voyage [...], le mec m'a envoyée dans un bon hôtel d'ici, ils m'apportaient les repas et tout dans ma chambre. Mais, et alors ? S'il allait me donner 7 000 €, t'imagines ! Qu'est-ce qu'il gagnait lui ? 30 000, 90 000 ? Non ! 120 000, 140 000 € ! Alors c'est pas pour 7 000 qu'il perd... Et à combien ils doivent la vendre ici la drogue ? 2 000 \$ le kilo ? »⁴⁰

Au regard des statistiques disponibles, Yolanda est assez proche d'un compte juste. En Europe, selon l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, la cocaïne est vendue au détail à un prix oscillant entre 45 et 144 € le gramme, avec une moyenne située entre 49 et 74 € (OEDT 2012). Selon l'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants français, le prix au kilogramme oscillerait entre 26 000 et 28 000 €. Or, afin de saisir dans sa totalité l'ampleur des gains que peut représenter le trafic de drogue international, il faut considérer que la pureté moyenne de la cocaïne vendue en Europe oscille entre 22 et 55 % (OEDT 2012). La multiplication des prix va donc de pair avec une multiplication du produit fini qui est « coupé » afin d'augmenter les quantités disponibles pour la vente au détail et par conséquent les recettes. Si l'on considère la pureté de la drogue vendue en Europe, de rapides calculs permettent de déterminer que le kilogramme de cocaïne pure vendue 950 \$ (soit environ 720 €) à la source sera revendu 2,6 fois moins pur à 27 000 € en gros, et à 61,50 € le gramme en moyenne au détail. L'ampleur des bénéfices réalisés à toutes les étapes de la chaîne apparaît alors d'autant plus évidente. Or, face au risque évident que représente le transport de la drogue depuis les lieux de production jusqu'aux lieux de consommation, il semble légitime de se demander qui prend ce risque, et pourquoi.

Les promesses de gains face aux faibles revenus du travail salarié.

Comme le montre l'entretien réalisé avec Yolanda et cité plus haut, les promesses de gain faites aux mules pour un voyage peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros – ou de dollars selon le pays d'origine. D'après l'enquête menée auprès des détenues de Chorrillos I en

⁴⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

janvier 2011, l'entrée dans le trafic de drogue est avant tout motivée par un facteur économique, que ce soit pour les étrangères ou pour les Péruviennes. Les détenues étrangères condamnées pour trafic de drogue que j'ai rencontrées alors provenaient d'Amérique, d'Afrique, d'Europe orientale et occidentale. Leur profil professionnel et économique révèle une grande hétérogénéité, depuis celles qui n'avaient ni emploi ni revenus avant leur incarcération, jusqu'à des entrepreneures dont les revenus mensuels atteignaient 3 000 €. Le revenu mensuel médian des mules étrangères avant leur incarcération était de 940 €. Quant aux Péruviennes condamnées pour le même type de délit, parmi celles que j'ai rencontrées entre 2007 et 2011, une seule a été arrêtée en tant que mule alors qu'elle prétendait sortir de la drogue vers l'Argentine par voie aérienne⁴¹. Toutes les autres ont été impliquées à divers degrés dans des réseaux nationaux ou dans des situations de microcommercialisation. De même que dans le cas des étrangères, leurs profils économiques sont hétérogènes, depuis celles qui n'avaient ni emploi ni revenus avant leur incarcération, jusqu'à celles qui ont déclaré un revenu mensuel atteignant 875 €. Le revenu mensuel médian des Péruviennes impliquées dans le trafic de drogue avant leur incarcération était de 117 €. Quelle que soit la nationalité des mules et des microcommerçantes de drogue, leurs revenus avant incarcération sont peu élevés et se situent majoritairement sous le salaire minimum de leur pays de résidence. De plus, 26 % des détenues rencontrées en 2011 et condamnées pour trafic de drogue travaillaient de façon irrégulière ou informelle, dont 9 % ont déclaré vivre de la microcommercialisation de drogue. Seulement 6 % de ces femmes ont déclaré être sans emploi. Ce même type de profil se retrouve notamment en Russie où l'implication des femmes dans le narcotrafic a été analysée comme étant liée à une situation de chômage (Iavchunovskaia and Stepanova 2009 : 78).

Dans ces conditions d'instabilité socio-économique, de chômage ou de sous-emploi, les promesses de gain des trafiquants de drogue se révèlent très attractives, car elles représentent pour ces femmes l'opportunité de gagner en quelques jours l'équivalent de plusieurs mois de salaire. C'est le cas de Sharon, une Sud-africaine de 29 ans qui vivait de petits travaux avant d'accepter de faire le voyage jusqu'au Pérou. Dans un entretien mené en 2007, elle justifiait sa décision en ces termes :

« Ce que je voulais, c'était de l'argent. Je voulais rentrer chez moi avec de l'argent, j'avais un boulot, mais ça ne payait pas. Je voulais m'acheter une maison, je veux une maison. J'ai

⁴¹ J'exclue du groupe les femmes qui sont impliquées dans des bandes organisées et qui se distinguent des mules par les rôles qu'elles accomplissent au sein de l'organisation.

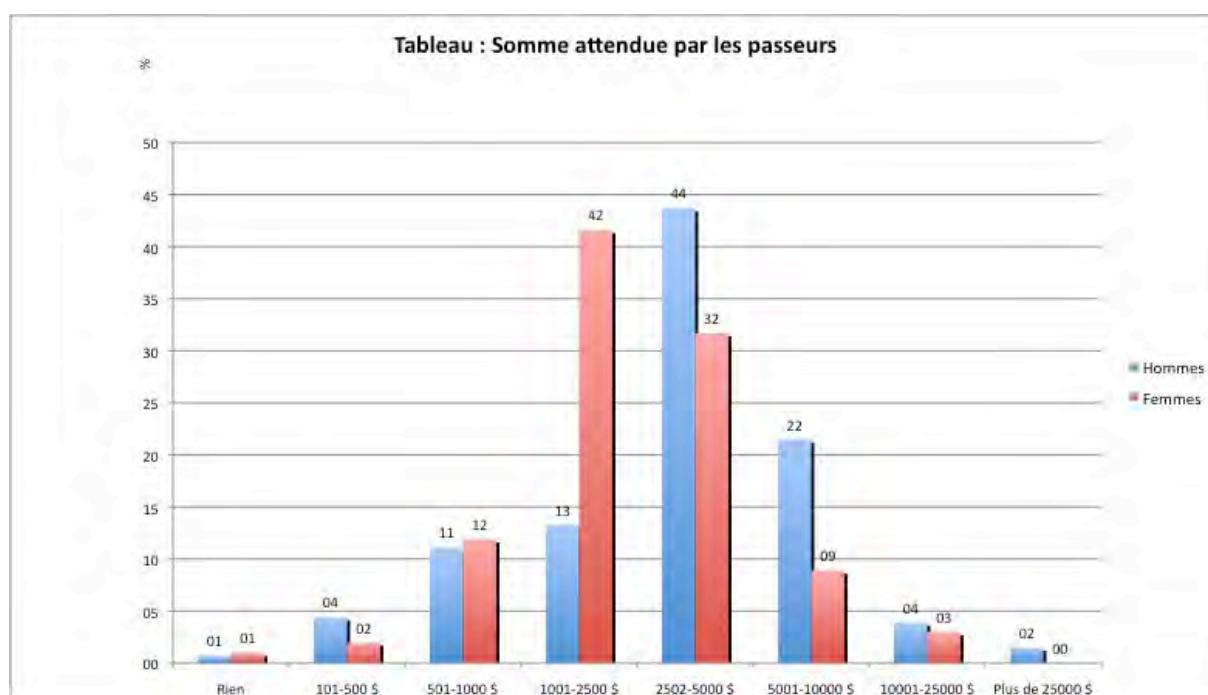
un mari, on est séparés, mais qu'est-ce que je veux dans la vie ? J'avais besoin d'argent. J'avais la pression, mes enfants ne pouvaient pas venir [*chez moi*], donc parfois je me sens inutile, j'ai été très stupide en venant ici. J'ai trafiqué de la drogue parce que je pensais que c'était de l'argent facile. De l'argent facile et maintenant je suis assise ici. »⁴²

Dans l'espoir de rentrer en Afrique du Sud avec l'argent nécessaire à l'amélioration de ses conditions de vie, Sharon a laissé deux enfants dans son pays d'origine. Elle a été condamnée à 7 ans et 8 mois de prison. D'après une enquête menée par l'organisation de lutte contre la drogue CEDRO en 2005 et reprise par la criminologue Lucía Nuñovero (Nuñovero Cisneros 2009 : 42), la somme promise aux femmes mules varie de 0 à \$25 000. 11,9 % d'entre elles espéraient recevoir entre \$500 et \$1 000, 41,6 % espéraient entre \$1 000 et \$2 500, et 31,7 % espéraient entre \$2 500 et \$5 000. Seules 8,9 % de ces femmes espéraient recevoir entre \$5 000 et \$10 000 (voir graphique n°3.1.). D'après ma propre enquête, le montant maximum promis pouvait atteindre des montants encore supérieurs. Engagée avec son petit ami, Elena, une jeune femme espagnole, a déclaré avoir fait le voyage pour rapporter six kilogrammes de cocaïne en Espagne contre une promesse de 30 000 €. En comparaison avec son salaire d'employée en poissonnerie de supermarché, la proposition représentait une somme suffisamment attractive pour qu'elle accepte le marché. Comme le souligne sa compatriote Yolanda, qui était « maîtresse de tout et prof de rien », « l'argent facile ça attire forcément l'attention. »⁴³ Finalement, les femmes qui prennent le risque de transporter de la drogue présentent majoritairement un profil socio-économique précaire avec une forte tendance à l'instabilité en termes de travail et de revenus. Elles acceptent donc le rôle de mule sur la base d'une proposition de rémunération importante et rapide.

⁴² Entretien effectué en octobre 2007.

⁴³ Entretien effectué en octobre 2007.

Graphique n°3.1. : Somme attendue par les passeurs.



Source : CEDRO, 2005. *Encuesta de burriers*. In Nuñoверо (2009).

b. Le genre dans le trafic de drogue.

Hiérarchisation et division sexuelle dans le trafic de drogue.

Les entretiens menés auprès des détenues de Chorrillos I incarcérées pour trafic de drogue montrent que l'intégralité de ces femmes a agi en partenariat avec un homme ou sous influence masculine. Dans le cas des mules étrangères, leurs contacts dans le pays d'origine et à leur arrivée au Pérou étaient très majoritairement des hommes, de diverses nationalités, mais avec une légère prédominance de Nigériens, que ce soit en Europe, en Afrique ou en Amérique. Ainsi, l'Espagnole Elena raconte que ce n'est pas elle qui a été contactée en premier lieu :

« Moi : Es-tu venue seule ici ?

Elena : Non, je suis venue avec mon copain. Mon copain est rentré, il est libre, et moi prisonnière.

Moi : Il est venu avec toi pour trafiquer ?

Elena : Oui, oui, il est venu avec moi.

[...]

Moi : C'est lui qui t'a proposé ce marché?

Elena : Oui. Ils lui ont dit à lui et après lui il me l'a dit. »⁴⁴

Elena a donc accepté d'accompagner son petit ami dans cette entreprise risquée afin de partager les 30 000 € qui leur avaient été promis. Selon elle, c'est l'influence de son ami et non la nécessité économique qui lui a fait accepter le marché :

« Les rares fois où je suis tombée amoureuse d'un homme, ils m'ont poignardée dans le dos, tu comprends ? Le père de mon fils, celui qui est venu ici, avec moi, moi j'étais aveugle, aveugle, aveugle. En fait je venais trafiquer, imagine ! Quel aveuglement ! Parce que l'argent, c'était pas ce qui manquait. »⁴⁵

À travers son discours, Elena semble vouloir transmettre un sentiment de sécurité vis-à-vis de l'argent et tente de se dédouaner en reportant la faute sur son ami. Or, comme nous l'avons vu plus haut, la proposition économique était attractive face à son salaire de vendeuse en poissonnerie. Il lui coûte finalement de reconnaître qu'elle représente le dernier maillon de la chaîne du trafic, *a fortiori* à un moment où elle est incarcérée et quand son petit ami est libre et dans son pays d'origine.

À l'inverse, Francesca a fait le voyage seule. Cette Hollandaise de 43 ans avait déjà connu le risque du trafic de drogue international, car le voyage vers le Pérou ne représentait pas son premier essai :

« La même personne pour qui j'ai fait ça, je l'avais déjà fait deux fois pour lui. C'est un Nigérian. Cette fois, il devait tout me payer, parce que les fois d'avant, il ne l'avait pas fait. Le premier voyage c'était au Brésil, 12 kilos, en revenant par la Belgique et après en voiture jusqu'en Hollande. Le deuxième c'était au Paraguay avec 8 kilos et le même voyage via la Belgique. Ils ont promis 7 ou 8 000 €, mais ils ont payé 2 000. »⁴⁶

L'homme qui employait Francesca comme mule n'a pas tenu sa parole quant au montant qu'elle allait percevoir et l'a envoyée faire un voyage supplémentaire avec la promesse de lui payer son dû. Endettée à cause de sa propre consommation de drogue, Francesca n'était pas en

⁴⁴ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁴⁵ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁴⁶ Entretien effectué en janvier 2011.

mesure de refuser un nouveau voyage. Or, la tentative de transporter 43 kilogrammes de cocaïne par voie aérienne lui a valu une peine de 15 ans de prison ferme.

Le travail de mule constitue le dernier échelon d'une longue chaîne qui implique une multiplicité d'acteurs. Les mules se trouvent en position d'infériorité face à des recruteurs qui font le lien entre le pays de résidence et le pays producteur. Une fois impliquées dans un réseau, il est difficile, voire impossible de s'en extraire, comme le raconte Elena :

« Elena : Ils ont menacé ma famille.

Moi : Ici ?

Elena : Non, ceux d'Espagne, ceux qui m'ont envoyée d'Espagne. Parce qu'en fait on allait partir d'Equateur, de Guayaquil. Mais mon copain a commencé à [*elle imite un tremblement de peur*] dans l'aéroport, alors ils nous ont fait faire marche arrière, l'organisation elle-même nous a fait faire marche arrière. Alors ils m'ont dit de faire le voyage moi, toute seule. Je leur ai dit que seule je ne voyageais pas. Que c'était avec mon copain ou alors je ne partais pas. Ils m'ont dit : 'Tu dois savoir, on sait où vivent tes parents et ton fils'. J'ai dit à la nana : 'Tu me menaces ?', et elle m'a dit : 'prends-le comme tu veux.' [...] Heureusement ma famille est en vie. Mais moi, c'est pas de ma faute s'il [*son petit ami*] a fait marche arrière, tu vois ? S'il a flippé. Moi j'allais y aller. »⁴⁷

Le même genre d'expérience est arrivée à Lucie, envoyée initialement de France vers l'Espagne par un « Africain »⁴⁸. Une fois en Espagne, le contact sur place lui dit que « c'est chaud » et qu'elle doit partir au Pérou. Lucie avait déjà fait une partie du voyage, le billet vers l'Espagne lui avait été payé. Endettée en grande partie à cause de son ex-petit ami, elle avait accepté une proposition qu'elle ne pouvait plus refuser, malgré les changements de dernière minute décidés par l'organisation et l'augmentation des risques liés à ces décisions.

L'engagement des femmes dans le trafic de drogue est donc très souvent lié à une relation masculine, comme l'ont également démontré Iavchunovskaia et Stepanova, d'après une étude menée auprès de femmes russes incarcérées pour ce motif : « Il est intéressant de noter que la création de groupes basés sur des liens d'intimité a lieu dans un cas sur quatre. Les crimes [*le trafic de drogue*] ont été commis en collaboration avec un mari ou un petit ami, ou avec d'autres relations » (Iavchunovskaia and Stepanova 2009 : 83). Cette configuration de

⁴⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁴⁸ C'est le terme qu'elle emploie. J'ai rencontré Lucie en février 2009 et lui ai rendu visite régulièrement jusqu'à sa sortie en liberté conditionnelle en mai 2010. Les faits que je relate et analyse ici sont issus de notes prises pendant ou après nos rencontres.

collaboration entre hommes et femmes se retrouve à l'identique dans le cas péruvien, et la variété d'expériences recueillies à Chorrillos I permet de conclure à la supériorité hiérarchique du sexe masculin dans la chaîne d'emplois du trafic de drogue.

Les femmes dans le trafic de drogue : construction de figures d'innocence.

Si les femmes sont employées au plus bas échelon de l'échelle du trafic de drogue, c'est que le facteur sexe y apparaît décisif au regard des constructions sociales genrées. La figure d'innocence construite autour des stéréotypes de bonté et de douceur tels qu'ils ont été décrits et analysés dans le chapitre 1 confère aux femmes les caractéristiques idéales pour effectuer le travail de mule. Comme il a été vu plus haut, s'il est difficile de penser la délinquance des femmes notamment à cause du rôle de pilier moral qui leur est socialement assigné (Cardi and Pruvost 2011; Radcliffe and Westwood 1999), il est d'autant plus difficile d'envisager qu'elles puissent commettre un acte qui porte atteinte à la santé publique. Garantes de l'éducation des enfants (Ruiz Bravo 1995), les femmes représentent une figure que l'imaginaire collectif n'associe *a priori* pas au trafic de drogue. Une telle configuration des représentations mentales s'applique à trois parties impliquées dans le trafic. D'une part, les autorités policières ou douanières seraient moins portées à émettre des doutes sur la culpabilité des femmes, d'autre part les organisateurs de trafic recrutent des femmes, car elles semblent moins vouées à être arrêtées, et enfin les femmes se laissent convaincre de la vulnérabilité et de l'innocence qu'elles représentent aux yeux de la société. De nombreuses détenues de Chorrillos I l'ont confirmé par leurs propos ; si elles émettent des doutes quant à la facilité du trafic et à la possibilité de se faire prendre, on leur répond avec conviction : « T'inquiète pas, pas de problème, ça va passer tout seul, ils vont même pas te regarder. »⁴⁹ La réalité s'avère très différente. L'augmentation du trafic de drogue international et le nombre de femmes incarcérées au Pérou pour ce motif – elles sont passées de 3 en 1970 à plusieurs centaines aujourd'hui (INPE 2012b; Ramos Alva 1972), a changé le regard des autorités sur les femmes, malgré la « protection relative contre l'incarcération » que représente leur figure maternelle (Cardi 2007b). Dans le cas du trafic de drogue, les femmes ne sont pas exemptes d'incarcération, mais leur peine peut être réduite par le juge à l'évocation de leur maternité ou face à une promesse de désistance. Lors d'entretiens informels effectués durant mes visites, plusieurs femmes m'ont raconté comment, sur conseil de leur avocat, elles ont modelé leur

⁴⁹ Cette phrase et d'autres de ce type ont été rapportées par plusieurs des femmes rencontrées à Chorrillos I.

discours au sein du tribunal dans l'espoir d'obtenir la clémence du juge. L'évocation de leurs enfants, la reconnaissance de leur « erreur » et le fait de mentionner Dieu permet aux détenues ayant commis un délit mineur ou ayant été impliquées dans le trafic de drogue – à l'exclusion des membres de réseaux internationaux - d'être condamnées à des peines de durée moyenne puis d'obtenir des bénéfices pénitentiaires de type semi-liberté lors de leur second passage devant le juge. Si à délit égal, il apparaît que les hommes sont condamnés à des peines de durée similaire, selon le code pénal en vigueur, les femmes bénéficient cependant d'une clémence majeure du juge, notamment au moment de la décision de mise en liberté conditionnelle ou d'octroi de remise de peine.

Parallèlement à la construction sociale de la figure d'innocence des femmes en général, il existe une figure en particulier qui renforce cette perception : les femmes enceintes, qui représentent d'autant plus la maternité que celle-ci est visible physiquement. Elles incarnent à ce moment donné la femme comme mère par excellence, une figure de douceur qui rappelle aux yeux de la société qu'elles se situent alors en haut de l'échelle de la « hiérarchie sacrée » (Oliart 2007), faisant dès lors figure d'intouchable. Cet argument est repris par les organisateurs du trafic de drogue qui assurent aux femmes enceintes que dans leur état « elles n'ont rien à craindre »⁵⁰ et que personne ne les arrêtera. Pour les femmes des secteurs sociaux les plus défavorisés, la nécessité économique accrue par la perspective de la charge d'un nouvel enfant trouve une réponse dans cette proposition argumentée. Ainsi, plusieurs détenues de Chorrillos I ont été arrêtées alors qu'elles étaient enceintes, et le nombre d'enfants nés et vivant en prison avec leur mère varie, ces dernières années, autour d'une cinquantaine (INPE 2012b). Même si les mères vivant avec leur enfant en prison ne sont probablement pas toutes incarcérées pour trafic de drogue⁵¹, quel que soit le délit qu'elles aient commis ou dont elles soient accusées, le fait d'avoir été enceintes au moment des faits a certainement constitué tant un argument pour leurs « employeurs » qu'un facteur rassurant pour elles-mêmes.

Il en va de même pour les femmes malades, qui sont convaincues par un tiers ou se convainquent elles-mêmes que leur handicap physique ou leur état diminué, et/ou le fait de se savoir atteinte d'une maladie grave de type cancer ou VIH, les exonérera de contrôles douaniers dans le premier cas de figure ou d'un jugement trop dur dans le second. Certaines

⁵⁰ Cette phrase et d'autres de ce type ont été rapportées par plusieurs des femmes rencontrées à Chorrillos I.

⁵¹ Je n'ai pas réalisé d'étude exhaustive auprès des mères avec enfants à Chorrillos I et aucune statistique officielle à ce sujet n'est disponible. Cependant, toutes les femmes que j'ai rencontrées et qui avaient accouché en prison étaient incarcérées pour trafic de drogue, à diverses échelles.

de ces femmes jouent le rôle de mule notamment dans l'espoir de trouver une solution à leurs problèmes de santé, comme Bronwyn, une jeune Australienne atteinte du sida :

« Après mon voyage au Mozambique, j'étais très malade en Afrique du Sud, ça faisait trois semaines que j'avais de la fièvre, je commençais même à perdre la vue. Je ne me soignais pas, j'avais les idées noires depuis que mon fils était mort. [...] Mais ça a changé quand j'ai été vraiment malade, j'ai demandé à Dieu un gros paquet d'argent pour pouvoir me nourrir. [...] Quand j'étais là-bas j'ai rencontré la seule personne qui était là, c'était un Nigérian, il m'a invitée à faire partie du business. [...] Ma fièvre ne baissait pas alors je suis allée chez le médecin et j'ai fait les tests de VIH et c'était positif. Bien sûr, c'est une expérience qui te change la vie, alors j'ai décidé que j'allais trafiquer pour avoir l'argent dont j'avais besoin pour prendre soin de moi et des miens [...]. »⁵²

Depuis qu'elle est incarcérée, Bronwyn reçoit un traitement et elle lutte pour obtenir la grâce présidentielle pour raisons humanitaires. Elle a évoqué ce sujet et ses espoirs toutes les fois que je l'ai rencontrée, entre 2009 et 2013. Si le trafic de drogue représentait une opportunité d'avoir les moyens de se soigner, sa maladie a constitué sans aucun doute le moteur de sa motivation et l'espoir de ne pas être détenue pour une longue durée. Or, arrêtée en 2008 avec 32 kilogrammes de cocaïne, elle a été condamnée à 15 ans de prison ferme et n'a bénéficié à ce jour d'aucune réduction de peine, le trafic de drogue faisant partie des crimes les plus sévèrement sanctionnés dans le pays.

Malgré les promesses d'immunité proférées par les trafiquants afin de rassurer les mules qui douteraient de la facilité du trafic, il semblerait que ceux-ci collaborent avec les autorités de la direction anti-droque de la police péruvienne opérant à l'aéroport de Lima. Pour un passeur dénoncé, les autorités en laisseraient passer plusieurs autres au même moment, ou pour un même vol aérien. Aucune étude ne démontre ni ne confirme ces procédés, mais ils permettraient d'expliquer en partie l'importance des quantités de drogue qui parviennent sur les cinq continents.

⁵² Traduction personnelle d'après le récit écrit que m'a fait cette femme de son voyage.

Conclusion du chapitre 3

Les politiques internationales en matière de lutte contre le trafic de drogue impulsées par les États du Nord au milieu du XX^e siècle n'ont eu de cesse de s'amplifier, gagnant du terrain et mobilisant chaque fois davantage de personnel et de moyens économiques et logistiques. Au Pérou, les États-Unis dépensent ainsi des millions de dollars (2011c), notamment en fournitures et équipements (2012b), pour lutter contre le narcotrafic. Tout comme le Plan Colombie qui a instauré une étroite collaboration entre les États-Unis et la Colombie en matière de lutte contre le narcotrafic à la fin des années 1990⁵³, le Pérou jouit du soutien étatsunien à tel point qu'en 2012 il a été question d'implanter un Plan Pérou, sur le modèle de celui appliqué au pays voisin. Malgré ces politiques de grande ampleur, la croissance du marché de cocaïne à travers le monde attire chaque jour davantage de personnes. Pour les femmes rencontrées à Chorrillos I, l'appât d'un gain rapide et conséquent, face à une situation de précarité vécue au quotidien ou face au surgissement d'un événement imprévu dans leur vie, constitue le premier motif de leur entrée dans le trafic de drogue, que ce soit à échelle locale ou internationale. Dans le chapitre suivant, j'essaierai donc de comprendre les chemins qui mènent les femmes issues des milieux les plus défavorisés vers la délinquance, en analysant leur expérience délinquante et carcérale en regard de leur trajectoire sociale.

⁵³ Texte original disponible sur <http://www.ciponline.org/colombia/planco198.htm>

Chapitre 4 : De la pauvreté et de la précarité à l'acte délinquant.

1. Profil socio-économique des femmes incarcérées : la précarité comme point commun.

a. Revue scientifique de l'enfermement des pauvres à travers le monde.

« La prison est un lieu où l'on envoie plus aisément les plus démunis (en travail, en domicile, en famille, en argent...) » (Combessie 2004 : 39). Cette assertion qui dessine le profil sociologique du public des prisons françaises résume une partie des travaux de Philippe Combessie qui a particulièrement analysé comment la situation de pauvreté avant l'incarcération influait sur la possibilité de l'expérience carcérale en cas de délit (Combessie 2000). Dans son ouvrage *Les prisons de la misère*, Loïc Wacquant a quant à lui démontré les liens qui existent entre l'enfermement des pauvres et l'expansion des politiques néolibérales (Wacquant 1999). En Europe et dans les sociétés dites développées, la pénalisation de la pauvreté sert à gérer les effets négatifs des politiques néolibérales au plus bas échelon de la structure sociale. Le renforcement de l'État pénal y est incarné par le duo que forment la police et le système judiciaire et pénitentiaire. Le modèle pénal néolibéral décrit par Wacquant s'applique par exemple en Russie où Iavchunovskaia et Stepanova ont démontré qu'une majorité des femmes incarcérées pour trafic de drogue étaient au chômage avant leur incarcération et sont impliquées dans le trafic de drogue alors qu'elles n'en ont jamais consommé (Iavchunovskaia and Stepanova 2009). Dans le cas du Portugal, Cunha dénonce des « procédures de masse de contrôle du crime » et du trafic de drogue qui visent particulièrement « les quartiers urbains pauvres, qui sont devenus les cibles collectives de surveillance et de rafles de routine sans distinction », ce qui rend la géographie de l'enfermement hautement prédictible (Cunha 2005). En Inde en revanche, seulement 6 % des femmes incarcérées le sont pour trafic de drogue et une majorité l'est pour meurtre. Or, leur profil social, décrit dans l'étude réalisée par Cherukuri *et alii*, apparaît semblable à celui que l'on retrouve dans les pays du Nord. Sous-payées ou liées au secteur du travail informel, les femmes indiennes appartiennent aux castes les plus démunies et pour lesquelles les opportunités de travail et de revenus sont les plus faibles. Les auteures concluent que si les dynamiques microsociales familiales et culturelles représentent un poids certain dans la trajectoire de ces femmes, il existe également « d'évidentes structures macros, comme

l'économie, qui influent sur le contexte dans lequel les femmes commettent le crime » (Cherukuri, et al. 2009).

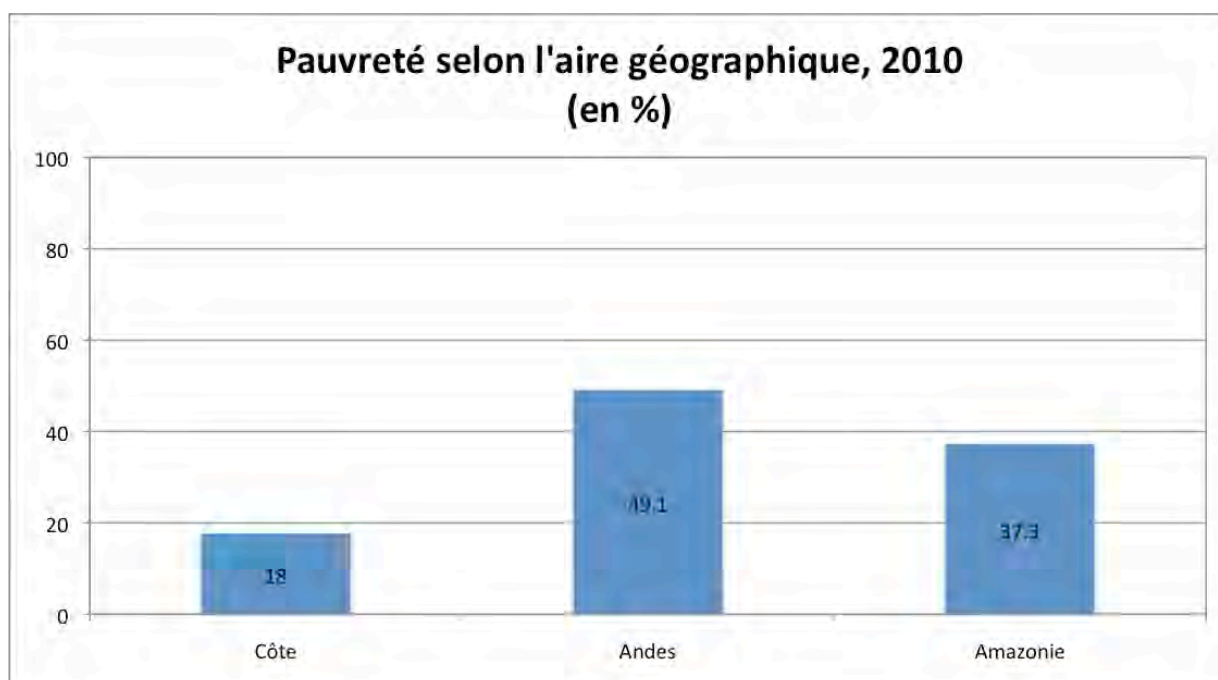
À partir de ces analyses, et après avoir démontré dans le chapitre précédent la dimension essentiellement économique du trafic de cocaïne, il est intéressant de remarquer que de nombreuses études menées aujourd'hui sur les prisons à travers le monde, au Nord et au Sud, se centrent sur les personnes incarcérées pour trafic de drogue. On peut donc émettre l'hypothèse que l'entrée des acteurs dans les sphères de la délinquance et particulièrement dans le trafic de drogue résulte directement d'une situation économique et sociale précaire voire vulnérable. Comme l'a décrit Robin Cavagnoud dans le cas des adolescentes prostituées (Cavagnoud 2009), la prise de conscience des gains envisageables constitue un des premiers motifs d'entrée dans une activité de survie.

b. Femmes détenues : entre désaffiliation sociale et exclusion.

Pauvreté et précarité, exclusion et marginalisation : définitions et état des lieux.

Reprenant la définition établie par l'ONU, l'INEI fixe la pauvreté à un « niveau de dépense inférieur au coût du panier de biens de consommation alimentaires et non alimentaires » (INEI 2011b : 35), c'est-à-dire un seuil au-dessous duquel il est impossible de se procurer un « panier de biens » indispensables à la survie et donc « socialement acceptable » (Herrera 2001 : 15). Sur l'ensemble du territoire péruvien, d'après l'INEI, la pauvreté affectait 31,3 % de la population en 2010, dont 9,8 % sont considérés comme très pauvres, avec de fortes différences selon les régions et l'urbanisation. Pour la même année, la pauvreté touchait 49,1 % de la population andine, 37,3 % de la population amazonienne et 17,7 % de la population côtière. De même, 19,1 % de la population urbaine vivait en situation de pauvreté, contre 54,2 % pour la population rurale. L'agglomération de Lima connaissait un taux de pauvreté de 12,8 % à la même date. Or, comme le souligne l'INEI, si ce taux semble moindre, il est très important de considérer l'incidence de ce pourcentage à échelle nationale, car la capitale abrite un tiers de la population du pays (INEI 2011b).

Graphique n°4.1. : Pauvreté selon l'aire géographique, pour l'année 2010.



Source : (INEI 2011b).

Les termes de pauvreté et de précarité constituent un élément récurrent dans les analyses sociodémographiques péruviennes. Cavagnoud rappelle que ces deux concepts « trouvent un dénominateur commun dans la notion de *nécessité* »⁵⁴ (Cavagnoud 2011) qui se traduit par la recherche de diverses stratégies de la part des acteurs, dont certaines réfèrent directement à la survie. Reprenant le concept de pauvreté relative de Oscar Lewis, Cavagnoud souligne que

« la pauvreté ne représente pas uniquement des limitations matérielles [...], mais également un ensemble de valeurs, d'attitudes et de formes de conduite qui, structurées entre elles, constituent un style de vie qui oriente les adultes et les enfants vers des circonstances de privation et de recherche de stratégies, [...] ce qui transforme la rue en un espace de référence pour un grand nombre d'acteurs à la recherche de solutions face à la précarité qui domine leur vie quotidienne » (Cavagnoud 2011 : 87).

Parallèlement, dans un de ses ouvrages sur le sujet, le sociologue Serge Paugam dresse une typologie de la pauvreté. Parmi les trois types qu'il définit, la pauvreté intégrée constitue celui qui conviendrait le mieux à l'étude de la pauvreté au Pérou, dans le sens où elle définit « la condition sociale d'une grande partie de la population », et que le débat sur la question

⁵⁴ Les citations de l'ouvrage de R. Cavagnoud *Entre la escuela y la supervivencia, Trabajo adolescente y dinámicas familiares en Lima*, publié en 2011, sont extraites de la publication de ses travaux en espagnol, la version française ayant été publiée fin 2012. Les traductions sont personnelles.

s'organise « autour de la question du développement économique, social et culturel » (Paugam 2005 : 89). À travers les définitions des concepts de pauvreté relative et de pauvreté intégrée, ce sont deux dimensions de la pauvreté, matérielle et culturelle, qui semblent les plus pertinentes pour mon analyse et m'intéressent donc particulièrement. Le risque majeur lié à la pauvreté, dans sa dimension matérielle, réside dans l'exclusion, telle que l'a définie Moreno, à savoir qu'en Amérique Latine, on ne peut plus parler de marginalisation, mais d'un « état plus radicalement séparateur » en termes de conditions de vie (Moreno 2003 : 164). Au regard du public cible de la présente étude, il apparaît nécessaire de se demander si la situation de pauvreté amène systématiquement les acteurs à une situation d'exclusion.

Si l'on considère, comme l'a fait Xiberras, que l'exclusion s'étend non seulement aux champs physique, géographique, matériel et spirituel, et qu'elle peut être revendiquée, subie ou imposée, la définition du concept d'exclusion pose un problème étymologique, notamment à cause de l'ampleur du champ à délimiter (Xiberras 1996). Je m'intéresserai particulièrement ici à la dimension sociale de l'exclusion et à son lien avec des situations de pauvreté. Paugam définit l'exclusion relative à la pauvreté intégrée « comme la phase ultime d'un processus de disqualification sociale » (Paugam 2005 : 111). L'exclusion sociale, souvent liée à l'origine ethnique, la classe, la maladie ou encore l'âge, suppose une rupture consommée entre l'individu et les sphères de socialisation essentielles des sociétés actuelles que sont l'éducation, le marché du travail et la santé. J'entends donc l'exclusion au sens de Castel, soit comme un ensemble de « situations de non intégration sociale, pensées comme restant en dehors du développement d'ensemble des sociétés modernes » (Castel 1994 : 18). Or, l'état de pauvreté déclarée par les systèmes de calculs statistiques nationaux et internationaux implique-t-il systématiquement un risque d'exclusion des acteurs concernés ? L'analyse des profils socio-économiques des détenues de Chorrillos I montre que de nombreuses femmes se trouvaient en situation de pauvreté économique avant leur incarcération. Or, cet état n'impliquait pas forcément une exclusion sociale complète, mais certainement partielle. L'exclusion partielle qui résulte notamment de la pauvreté matérielle et culturelle – entendue, comme l'a souligné Cavagnoud, comme un ensemble de valeurs qui oriente les individus vers certaines stratégies - se traduit par une situation permanente de précarité des individus, dans le sens où leur position socio-économique implique des facteurs d'instabilité et de risque, les situant en permanence dans une position à la limite entre l'entrée et la sortie de la pauvreté. La précarité reflète ainsi la présence permanente de facteurs de vulnérabilité dans la vie des individus et « la pauvreté est donc perçue comme une menace constante sur le[ur]s vies [...] » (Cavagnoud 2011 : 89).

Au concept d'exclusion qui apparaît trop manichéen, je préférerais donc ceux de vulnérabilité et de désaffiliation tel que les a théorisés Robert Castel (Castel 1994; Castel 1995). Ce sociologue distingue la vulnérabilité et la désaffiliation comme deux « zones » d'intersection des domaines du travail et de l'insertion relationnelle. À partir de ces deux domaines, la zone de vulnérabilité se définit par un travail précaire et la fragilité des soutiens relationnels tandis que la zone de désaffiliation marque « l'ampleur du double décrochage : absence de travail et isolement relationnel » (Castel 1994 : 13). Ces zones ne sont pas figées et la vulnérabilité est celle où dominent l'instabilité et la précarité, « d'où le risque de basculement dans la [...] zone (de marginalité ou désaffiliation), qui apparaît comme *une fin de parcours* » (Castel 1994 : 16). C'est notamment grâce à cette idée de parcours et donc de processus, parce que l'exclusion suppose un état immobile tandis que la marginalité un état changeant, qu'il semble pertinent d'utiliser cette base théorique pour analyser les données recueillies à partir des entretiens de terrain effectués à la prison Chorrillos I. Plutôt que de parler d'une exclusion sociale due à la pauvreté, je parlerai donc plutôt de nouvelles trajectoires dessinées à partir de situations de vulnérabilité ou de désaffiliation (Castel 1995).

Vulnérabilité et désaffiliation des femmes avant leur détention.

Le profil social des détenues rencontrées à Chorrillos I révèle une large majorité de femmes en situation de vulnérabilité voire de désaffiliation sociale avant leur incarcération. Le tableau n°4.1. résume la situation de travail et de rémunération des 34 détenues rencontrées en 2011, au regard de leur situation maritale et familiale. La dernière colonne de ce tableau contient des remarques sur leurs parcours de vie et les facteurs de vulnérabilité qu'elles ont connus. Les données recueillies permettent d'effectuer une analyse à la fois quantitative et qualitative de leur situation avant incarcération.

53 % des femmes interrogées sont des Péruviennes et 47 % sont étrangères. Parmi les Péruviennes, 33 % résidaient au Callao tandis que 67 % résidaient à Lima. Ces femmes sont âgées de 20 à 65 ans, avec une moyenne d'âge de 37 ans. 38 % ont entre 20 et 30 ans, 21 % ont entre 31 et 40 ans, 26 % ont entre 41 et 50 ans et 15 % sont âgées de 51 ans et plus. Le nombre d'enfant par femme connaît de fortes variations selon les personnes. Sur les 17 % de femmes qui ont déclaré ne pas avoir d'enfant, la majorité est âgée de moins de 25 ans. Les mères ont entre 1 et 9 enfants, avec une moyenne de 1,7 enfants par femme et 64 % de mères célibataires. Enfin, en termes d'emploi, on remarque que 20 % des femmes occupaient un emploi fixe, 50 % étaient en situation de sous-emploi et 30 % étaient sans emploi.

L'étude de la rémunération se révèle délicate à cause des origines géographiques diverses, des niveaux de vie et de la variation du prix des biens de consommation selon les continents et les pays. Cette variété de cas ne permet pas d'effectuer une moyenne générale qui ait un sens. Je conserverai donc pour les calculs qui suivent uniquement les données concernant les résidentes du pays sur lequel porte mon étude. Les détenues péruviennes connaissaient des niveaux de rémunération très disparates avant leur incarcération. Elles percevaient des salaires compris entre 0 et S./2 600, avec un salaire médian de S./475, situé par conséquent sous le salaire minimum, fixé à S./750.

En termes qualitatifs, il est intéressant de relever les nombreux éléments qui ont contribué, au cours de leur vie, à mener ces femmes à une situation de vulnérabilité ou de désaffiliation. Parmi ces divers éléments ressortent la séparation des parents et les conditions de croissance (personne qui les élève, conditions pauvres et/ou violentes du foyer, emploi parallèle à l'éducation), les situations de migration, l'âge du premier enfant – qui se situe à 17 ans en moyenne, l'âge auquel est occupé le premier emploi, la perte d'emploi ou de rentabilité d'un commerce, l'état de santé physique et moral ainsi que l'expérience carcérale.

Tableau n°4.1. : Situation de travail, salariale et familiale des détenues avant leur incarcération.

Détenue	Age	Lieu de résidence	Occupe un emploi fixe	En situation de sous-emploi	Sans emploi	Rémunération mensuelle estimée (en nuevos soles)	Nombre d'enfants (dont à charge)	Mère célibataire	Remarques
D1	28	Afrique du Sud	X			1 600	2	X	Originaire d'une zone rurale. Séparée du père de ses enfants, ce dernier les a gardés avec lui sans son accord pendant plusieurs mois sans lui laisser de droit de visite. Son combat pour récupérer ses enfants lui coûtait très cher et elle n'avait pas les moyens d'assumer ces dépenses.
D2	65	Lima Cercado		X		300	7 (0)	X	Quitte l'école à 16 ans et a toujours travaillé depuis. Première incarcération pour trafic de drogue à 35 ans.
D3	38	Amsterdam, Pays-Bas			X	3 200	0		A perdu son emploi de laborantine suite à une dépression causée par une rupture conjugale, et ce quelques mois avant de faire le voyage au Pérou. Son demi-frère, qui se trouve incarcéré aux Pays-Bas, lui a recommandé d'héberger un ami, ex-détenu. C'est avec cet homme qu'elle a effectué le voyage au Pérou.
D4	32	Surco, Lima			X	0	2		Incarcérée antérieurement à 3

									reprises pour vol.
D5	27	Latvia, Lettonie		X		2 000	1	X	
D6	55	Mpumalanga , Afrique du Sud			X	0	2	X	
D7	44	Saint Ann, Jamaïque		X		500	3 (1)		Son dernier enfant, celui dont elle a la charge, est né en détention.
D8	43	Guadalajara, Mexique		X		230	3	X	
D9	47	Rimac, Lima		X		1 000	3	X	Quatrième incarcération depuis l'âge de 38 ans, une première fois pour trafic de drogue, à la suite de quoi elle est recherchée constamment, car elle ne se présente pas aux contrôles alors qu'elle est soumise au régime de semi-liberté.
D10	32	Chaclacayo, Lima			X	400	-		Vivait chez ses parents avec ses 7 frères et sœurs. Elle a entrepris des études plusieurs fois sans jamais en terminer aucune.
D11	59	Chosica, Lima		X		750	9(1)		
Ana Marín	39	Barcelone, Espagne			X	4 800	1	X	Partageait un appartement avec une amie et y vivait avec son fils. Elle a perdu son emploi suite à la crise économique de 2008 et était consommatrice régulière de

									cocaïne.
Carmen F.	53	Miraflores, Lima	X			2 000	4		
Carmen Rosa	43	Ventanilla, Lima		X		70	4 (3)	X	Travaille depuis l'âge de 8 ans comme femme de ménage ou en lavant du linge.
Carmen S.	38	La Victoria, Lima	X			1 300	2	X	Sa tante réside en Allemagne et l'y héberge entre 2001 et 2004. Son deuxième séjour en Europe est interrompu par une grossesse à cause de laquelle elle désire rentrer au Pérou.
Deidre	24	Toronto, Canada			X	Variable	2	X	Interrompt ses études à la naissance de son premier enfant, à l'âge de 17 ans, puis vit de mannequinat occasionnel et des services sociaux. Son frère est incarcéré aux Etats-Unis et elle connaît de longue date une de ses codétenues de Chorrillos. Première incarcération à 21 ans pour agression.
Elisabeth	23	Sans domicile, Lima			X	0	1		Analphabète, sans domicile fixe, elle vivait dans la rue avec un groupe d'environ 20 hommes. Mère à l'âge de 11 ans. Elle vivait de petit trafic de pâte base de cocaïne.
Elisabeth R.D.	26	Gatteo, Italie		X		3 000	2		Elevée en République dominicaine par sa grand-mère,

									elle migre en Europe à l'âge de 15 ans.
Francesca	43	Amsterdam, Pays-Bas		X		6 400	2	X	Elle gagnait sa vie en lavant des voitures et en se prostituant. Consommatrice dépendante de drogues, elle avait fait déjà deux voyages comme mule avant de venir au Pérou. Ceux-ci lui servaient à payer ses dettes vis-à-vis des revendeurs de drogue et à s'assurer une consommation personnelle.
Janet	20	Pacheco, Argentine		X		1 800	0		Née en Argentine de père péruvien, elle y est élevée par une mère célibataire adoptive. A l'âge de 8 ans, elle migre au Pérou. A l'âge de 11 ans, elle commence à consommer et vendre de la drogue, puis elle fait de courtes études de stylisme et exerce cette profession. Son père, qu'elle retrouve au Pérou, consommait et vendait de la drogue et l'envoyait, en tant que mineure, faire la mule dans la prison de Lurigancho. Avant son incarcération, elle vivait chez sa cousine.
Karla	29	Callao		X		800	3	X	Migre à Lima à l'âge de 8 ans. Elle a son premier enfant à 16 ans.

Karla Pierina	20	Callao		X		450	0		Vivait dans un foyer qui compte environ 30 personnes, dont ses parents, ses 8 frères et sœurs, ses oncles, neveux et cousins.
Kelito	22	San Martin de Porres, Lima		X		200	-		
Laura	65	Callao		X		2 500	4 (0)		Originaire de Iquitos (Amazonie), elle migre à Lima à l'âge de 3 ans. Elle tenait un petit restaurant chez elle.
Lourdes	41	Cercado de Lima			X	0	2		
Luz Melissa	23	Espagne		X		5 200	0		Née en République dominicaine puis élevée à New York, depuis l'âge de 10 ans elle n'a cessé de déménager, entre l'Amérique et l'Europe.
María del Mar	49	San Sebastián, Espagne	X			9 600	2		Propriétaire d'un hôtel-restaurant avec son mari. Ils ressentent les effets de la crise économique de 2008 et perdent tour à tour leur commerce et leur maison. Un de leurs clients les contacte et les envoie au Pérou comme mules. Son mari est incarcéré à Lima.
Marisol	47	Algecira, Espagne	X			8 300	1 (0)	X	Suivait un traitement psychiatrique avant l'incarcération.
Roxana	25	Callao		X		500	3	X	Elevée par une mère célibataire

									adoptive. Travaille depuis l'âge de 12 ans. Premier enfant à 17 ans. Première incarcération pour vol à 20 ans. Elle vendait des plats cuisinés devant chez elle.
Rubí	32	San Miguel, Lima	X			2 200	3	X	Née au Pérou, elle migre une première fois à l'âge de 6 ans au Brésil, puis aux Etats-Unis et enfin en Espagne.
Sandra	21	La Perla, Callao			X	1 000	1	X	Vit du vol de sacs à main et de téléphones portables, du trafic de machines à sous et de cartes bancaires.
Sandra G.	34	Callao	X			2 600	3		Née au Pérou, elle migre aux Etats-Unis à l'âge de 21 ans et a deux enfants qui y vivent toujours. Son dernier enfant, d'un autre père, est né en détention.
Silvana	26	Bruxelles, Belgique			X	0	1	X	Originaire d'une petite ville de Bulgarie, elle est arrêtée en Grèce puis déportée pour situation migratoire illégale à l'âge de 17 ans. La même année elle migre en Italie et y accouche de son enfant. Elle était entretenue par son petit-ami.
Valmarvi da	43	Venetto, Italie		X		3 500	3 (0)	X	Vivait chez son oncle.

Source : Enquête personnelle, janvier 2011.

c. Situations de nécessité, de l'extérieur à l'intérieur des murs.

De la récurrence de la situation de nécessité dans le discours des femmes incarcérées.

La situation économique extrêmement précaire dans laquelle elles se trouvaient à l'extérieur revient très fréquemment dans le discours des femmes incarcérées à Chorrillos I comme le *leitmotiv* justifiant leur acte délinquant. Le terme « nécessité », récurrent au cours des entretiens, traduit le dénuement et la privation de biens qu'elles connaissaient avant l'incarcération, souvent aux côtés de leur famille. Carmela vend des sucreries et des produits de toilette dans un des patios de la prison. De cette façon, elle continue d'apporter un soutien économique à son fils hospitalisé. L'état de santé de ce dernier et les frais s'y rapportant seraient la raison principale pour laquelle Carmela a commis un délit :

« Je suis mère, je suis vivante et tant que je serai vivante, je dois soutenir mes enfants, parce que si moi j'ai été amenée à commettre un délit, c'était la nécessité, le désespoir. Parce que ici au Pérou, on te dit VIH et c'est comme qui dirait lépreux. À l'hôpital, ils ne veulent pas le toucher [*son fils*], 'achète, achète', il faut tout acheter, tout est jetable, ils réclament, ils réclament, et c'est bien difficile quand on est mère et père, on ne peut pas, on n'a le soutien économique de personne, y'a pas, en tant que mère célibataire il n'y a pas de soutien social non plus, comme par exemple : 'on va aider ton fils pour ses études', non, tout vient uniquement de la mère. D'une mère seulement ! Imaginez ça ! On ne peut pas, on ne peut pas avoir le rôle de père et mère, c'est très difficile, et c'est cette situation je pense qui m'a amenée à... »⁵⁵

Tout comme Carmela, Elena Pampa est mère célibataire. Bien qu'ils soient adultes, elle continue d'avoir la charge de ses quatre enfants. Seul le fils cadet est mineur. L'un se trouve en prison, ce qui implique une série de coûts relativement élevés⁵⁶. Le mari de sa fille, père de trois enfants, s'est gravement blessé et ne peut plus exercer le travail physique avec lequel il subvenait aux besoins de sa famille. Avant son incarcération, Elena avait donc la charge de huit personnes au total, quatre enfants, un gendre et trois petits-enfants. Afin de pourvoir aux

⁵⁵ Entretien réalisé en septembre 2007.

⁵⁶ Son fils est incarcéré dans la prison pour hommes de Lurigancho, située à Lima et tristement connue pour la surpopulation et l'informalité qui y règnent. Tout s'achète et tout s'y vend, notamment les cellules, les lits et la nourriture. Lire Pérez Guadalupe (1994 ; 2000).

besoins de tous, elle a commencé à vendre de la cocaïne en petite quantité en parallèle de son activité commerciale habituelle :

« Avant, derrière l'université Villareal, j'avais un étal où je vendais des petits-déjeuners, je vendais là, je me levais à 4h30 du matin, je sortais de chez moi, de Comas, 4h30 et j'arrivais à Lima [*centre*], j'arrivais à 5h30. Et là je ne vendais que des petits-déjeuners, parce que je voyais bien qu'avec le petit-déjeuner je gagnais un peu plus. Et puis c'est pas si dur que le déjeuner, alors je préférais le petit-déjeuner. Je vendais de tout, des camomilles, de l'eau jusqu'à l'avoine au lait, tout, tout. Et des sandwichs, toute sorte de sandwichs. Et j'étais bien là. Mais le plus souvent et bien... je gagnais plus quand l'université était ouverte aux étudiants, aux jeunes universitaires, parfois les profs de secondaire aussi venaient quand c'était l'époque des cours. Mais les ventes baissaient quand il n'y avait pas cours ni à l'université ni au collège, alors ça baissait au plus bas. Imaginez-vous que quand il y avait ce qu'on appelle du mouvement, je vendais au moins 200 sandwichs, peut-être plus. Mais quand ça baissait, je n'en vendais même pas 50. Je vendais peu, je ne préparais plus non plus l'avoine au lait parce que la casserole me restait sur les bras. Alors je vendais ça [*des petits paquets de cocaïne*]. »⁵⁷

Sharon est également mère célibataire. Comme dans le cas de Carmela, son fils est atteint du sida et sa situation familiale et économique ne lui donnait pas les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants :

« J'ai laissé mon fils [*en Afrique du Sud*] en sachant qu'il était malade, mais je ne savais pas qu'il était malade au point de mourir, qu'il pouvait mourir, mais il était malade quand je suis partie [...] et tout ce que je voulais c'était de l'argent. Je voulais rentrer avec de l'argent, j'avais un boulot, mais ils ne me payaient pas. »⁵⁸

Face à une situation d'urgence où elle-même et son fils étaient tous deux atteints du virus du sida, occupant un emploi non rémunéré, Sharon a donc accepté le travail de mule entre le Pérou et l'Afrique du Sud, son pays d'origine.

Une détenue originaire des Etats-Unis qui occupait un emploi d'ouvrière avant son arrestation résume en quelques mots sa perception du public de la prison au regard de leur situation de travail : « Beaucoup de gens ici n'avaient pas de boulot. Elles n'avaient pas le

⁵⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁵⁸ Entretien réalisé en octobre 2007.

choix, c'est pour ça qu'elles sont là, elles ont commis un crime parce qu'elle n'avaient pas le choix »⁵⁹. Dans les trois cas présentés ci-dessus comme dans celui de nombreuses autres détenues de Chorrillos I, la situation de nécessité que les femmes devaient affronter, souvent seules à la tête d'un foyer avec un ou plusieurs enfants à charge, au chômage ou occupant un emploi informel, mal ou sous-rémunéré, et devant parfois affronter des situations de crise particulières causées par un accident, une maladie, une incarcération ou un décès, constitue le motif de leur entrée dans les sphères de la délinquance.

L'appauvrissement comme conséquence directe de l'incarcération : une perspective applicable au Pérou ?

Sur le plan économique, comme le décrit Combessie dans le cas français, l'incarcération signifie « l'arrêt brutal des ressources habituelles », que celles-ci proviennent d'activités salariées, illégales ou des services sociaux (Combessie 2000). En France, l'appauvrissement des détenus est renforcé par le fait « qu'il est fort difficile de se procurer des ressources en prison » (Combessie 2000). Qu'en est-il dans le cas péruvien, dans une société où un grand nombre de personnes issues des secteurs sociaux les plus pauvres vivent d'activités informelles ? Les détenus n'adaptent-ils pas leurs stratégies de survie extérieures au milieu carcéral ? S'il est vrai que pour les personnes salariées l'incarcération provoque la cessation de paiement, la majorité des femmes incarcérées à Chorrillos I appartenaient au secteur du travail informel et ne recevaient donc pas de salaire fixe à l'extérieur. Qu'en est-il une fois incarcérées, alors que, comme on vient de la voir, elles représentaient souvent le seul soutien économique de leur foyer ? Comment font-elles face notamment aux dépenses qu'engendre l'incarcération dans un système pénitentiaire qui ne fournit aux détenues que trois repas par jour, mais aucun produit de toilette ni aucun vêtement ?

Derrière les murs cohabitent deux formes de travail, formelles et informelles, les premières se matérialisant par les ateliers de travail reconnus par l'INPE, les secondes englobant une série d'activités variées qui passent essentiellement par la vente de produits consommables ou la confection manuelle de vêtements et d'objets divers. La multiplicité des opportunités de travail permet aux détenues qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin d'exercer une activité qui leur donne l'occasion de subvenir à leurs besoins et parfois également à ceux de leur famille. On peut distinguer trois cas de figure distincts. Dans le premier, la détenue

⁵⁹ Entretien réalisé en octobre 2007.

subvient à ses besoins et aide économiquement sa famille, dans le second elle subvient à ses besoins et aide matériellement sa famille, dans le troisième elle subvient seulement à ses besoins. Voyons quelques exemples pour illustrer les différentes formes de travail et l'usage qui est fait des ressources qui en découlent.

Medalin travaille au salon de beauté de la prison où elle exerce le même métier qu'à l'extérieur. Par ce biais, après avoir donné 10 % de ses recettes à l'INPE et avoir acheté ses fournitures, elle conserve environ S./900, qu'elle utilise de la manière suivante :

« J'apporte un soutien économique à mon foyer, et puis [*le travail*] ça m'aide, au moins je ne sens pas que je suis un poids pour mes parents ni pour mon mari, je finance moi-même mes dépenses. »⁶⁰

Détenue pour microcommercialisation de cocaïne, la mère de Janeth était célibataire et subvenait seule aux besoins de ses cinq enfants, ses deux petits-enfants et, partiellement, à ceux de son père. Lors de son séjour en prison, elle a continué à pourvoir aux besoins de sa famille avec l'aide de sa fille aînée, mais à une échelle bien plus modeste que Medalin :

Janeth : « Ma mère vendait [*de la cocaïne*], oui, [...] mais disons qu'elle ne le faisait pas par luxe, c'était pour survivre [...]. C'était il y a 7 ans, ma fille avait environ 6 mois, et ma mère nous entretenait depuis l'intérieur. Moi [*les jours de visite*] je faisais entrer des chocolats, des gâteaux secs, du café, j'y allais à 7h puis à 14h.

Moi : À 7h tu laissais ta marchandise à d'autres visiteuses ?

Janeth : Oui, à des femmes qui savaient, qui me connaissaient et qui connaissaient ma mère. »⁶¹

La mère de Janeth revendait ensuite à d'autres détenues les produits consommables que sa fille lui faisait passer ou lui apportait durant les jours de visite, et cette dernière ressortait de la prison avec une partie des gains.

Carmela subvient également à ses propres besoins en vendant des sucreries et des produits de toilette dans un kiosque informel :

Moi : « Est-ce que ce que vous gagnez avec ces ventes vous suffit ici, dans la prison ?

⁶⁰ Entretien réalisé en septembre 2007.

⁶¹ Entretien réalisé en novembre 2012.

Carmela : Oui, parce que je n'ai pas de frais de... Je n'ai pas de frais, je mange la *paila* [le repas fourni par l'INPE], j'achète mes vêtements en plusieurs fois, je paie mon atelier. »⁶²

Son activité lui laisse du temps libre pour faire du crochet et de cette manière elle fournit un soutien matériel à ses enfants en leur envoyant des couvertures.

Juana Rosa travaille comme couturière – métier qu'elle exerçait à l'extérieur – dans l'atelier d'activités manuelles afin de subvenir à ses besoins au sein de la prison :

« Vous savez ici l'alimentation n'est pas bonne. À part ça, si quelqu'un veut acheter quelque chose, il faut avoir un petit peu d'argent. Au moins ici je m'entretiens moi-même, parce qu'avec mon travail, je mange, j'achète mes trucs, mes affaires de toilette et tout le reste. »

En revanche, son travail ne lui permet pas d'envoyer d'argent à sa famille, qui n'a pas non plus les moyens de l'aider. Sa survie au sein de la prison ne dépend donc que d'elle-même :

Moi : « Est-ce que vous recevez de l'aide de l'extérieur ?

Juana Rosa : Je ne reçois pas d'aide. Ici les choses se font par moi-même, je m'entretiens seule, je suis ici, seule. Mes enfants ne viennent pas souvent, ils viennent une fois par mois, parce qu'ils ont de nombreux enfants en bas âge et il n'y a pas moyen de les amener. Parfois ils n'ont pas de quoi vivre eux-mêmes, alors je ne leur demande pas d'aide. Parce qu'ils ne l'ont pas. En fait leur situation à eux, économiquement, est très... très humble. »⁶³

L'incarcération de ces femmes n'a pas supposé la cessation de leurs activités de travail. Au contraire, en prison, que ce soit dans un atelier formel reconnu par l'INPE ou par l'exercice d'une activité manuelle ou commerciale, informelle et donc non reconnue par l'INPE, le travail devient une nécessité. Dans la mesure du possible, les détenues reproduisent un savoir-faire qu'elles possédaient à l'extérieur, soit afin de ne pas représenter une charge supplémentaire pour leur famille, soit parce que celle-ci n'a pas les moyens de subvenir aux besoins de la personne détenue, soit enfin parce que ces femmes représentaient la seule source de revenus de leur foyer. Loin d'être exclues du marché du travail, quoique majoritairement

⁶² Entretien réalisé en septembre 2007.

⁶³ Entretien réalisé en septembre 2007.

liées à des sphères informelles, de nombreuses détenues maintiennent donc une activité rémunératrice et perpétuent souvent depuis la prison le rôle de pourvoyeur du foyer qu'elles exerçaient à l'extérieur en qualité de mère célibataire. Cette dynamique est rendue possible par le développement d'activités formelles et informelles que les détenues adaptent au milieu carcéral et reprennent à leur compte suivant une stratégie de survie qui leur est majoritairement inspirée de leur expérience antérieure.

Dans la majorité des cas, la situation de précarité qui affectait les femmes à l'extérieur n'empire donc pas outre mesure avec leur incarcération. À l'opposé, il existe certains cas isolés où les femmes détenues trouvent davantage d'opportunités dans la prison qu'à l'extérieur, et estiment leur sort préférable en situation d'incarcération qu'en situation de liberté. L'Espagnole Yolanda raconte la situation extrême vécue par une de ces femmes, qu'elle a connue durant son séjour à Chorrillos I :

« Ici ils disent que quand tu sors on te traite comme un rebut, comme quelque chose d'horrible, ils n'ont pas confiance entre eux [...]. Il y a des gens qui sortent [*de la prison*] et qui veulent déjà revenir, parce qu'ici ils ont la *paila* [*la nourriture*] à coup sûr, ils ont de l'eau à coup sûr, et dehors ils n'ont pas ça. Regarde, dans mon cas, dans mon pavillon, il y avait une femme avec un enfant qui avait obtenu sa liberté et qui ne voulait pas partir. Alors elle est allée parler avec la directrice pour lui demander de lui laisser une semaine de plus. Alors moi je suis allée parler avec elle et je lui ai demandé : 'Pourquoi tu ne veux pas partir ?', elle m'a dit : 'Regarde, je vis entre quatre murs, je vis dans une baraque en bois, je n'ai pas d'eau, qu'est-ce que je vais faire ? Si je dois travailler, à qui je laisserai mon fils ? Je n'ai pas de quoi acheter des couches, je n'ai rien', qu'elle m'a dit, 'ici regarde je travaille, j'achète les couches, j'achète à manger.' »⁶⁴

En situation de rupture familiale totale et de désaffiliation sociale - elle n'a personne à qui confier son enfant, cette femme exerçait une activité au sein de la prison qui lui permettait de subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant né en détention. La structure pénitentiaire lui assurait de pouvoir laisser son enfant à la crèche pendant ses heures de travail, tandis que sa situation à l'extérieur ne lui assurait ni travail régulier, ni structure de garde d'enfant, et sa survie et celle de son fils étaient donc bien plus précaires qu'à l'intérieur. L'incarcération n'a pas signifié pour elle une situation d'appauvrissement, au contraire. La prison lui a offert l'opportunité de vivre dans des conditions d'hygiène et d'alimentation relativement décentes

⁶⁴ Entretien réalisé en octobre 2007.

grâce à une activité de subsistance exercée dans la prison-même. Ses conditions de vie en milieu carcéral résultaient donc être supérieures à celles qu'elle connaissait au quotidien avant son incarcération. Cependant, il faut noter que ce genre de cas demeure isolé.

L'entretien avec Juana Rosa cité plus haut et l'évocation des visites sporadiques qu'elle reçoit de la part de ses enfants laissent transparaître une autre forme d'appauvrissement qui affecte les détenues. Il s'agit de l'appauvrissement du lien social et familial induit par la séparation physique qu'implique l'incarcération. Comme le précise Juana Rosa, sa famille ne lui rend pas visite, car elle n'en a pas les moyens. Pour les détenues qui résidaient en province ou à l'étranger, les visites sont encore moins fréquentes, voire nulles. Je traiterai cette question en détail dans le chapitre 7. Quant à l'affaiblissement du lien marital, il sera traité dans le chapitre 10.

2. Les chemins de la délinquance.

a. Première (et dernière) incarcération : la prison comme une étape passagère dans une stratégie de survie.

Le sociologue Pérez Guadalupe a étudié et typifié la culture carcérale et les subcultures de la délinquance péruvienne. Dans son ouvrage « *La construcción social de la realidad carcelaria* » (Pérez Guadalupe 2000a), que je lirai ici en parallèle d'un article intitulé « *Subculturas delictivas y cárceles en América latina* » (Pérez Guadalupe 2000b), l'auteur distingue les délinquants prisonniers des prisonniers non délinquants, la seconde catégorie référant à des personnes en première détention, innocentes ou délinquantes occasionnelles (Pérez Guadalupe 2000a : 63). Selon lui, les prisonniers non délinquants peuvent être reliés à ce qu'il analyse comme étant de « nouvelles formes de délinquance » (Pérez Guadalupe 2000a : 200-03), par opposition à une délinquance traditionnelle.

Tableau n°4.2. : Evolution de la délinquance en Amérique latine.

	Délinquance traditionnelle	Nouvelles formes de délinquance
Formes	Vol	Multiples
Usage de la violence	Comme un moyen	Comme une fin
Localisation	Restreinte à certaines zones urbaines.	Répandue à l'intégralité des villes.
Origine sociale des délinquants	Issus des secteurs sociaux les plus pauvres.	Pas nécessairement issus des secteurs sociaux les plus pauvres.
Apprentissage	Processus de professionnalisation.	Nul. Victime choisie sur le moment et de manière aléatoire.
Valeurs	Voler est un métier, qui procure de la fierté et permet de monter en grade dans l'échelle hiérarchique de la carrière délinquante.	La délinquance n'est pas un métier.
Incarcération	Au moins deux. Passage obligatoire de la carrière délinquante.	Accidentelle

Source : (Pérez Guadalupe 2000b).

Dans cette construction d'opposition, Pérez Guadalupe relie la délinquance traditionnelle à des stratégies de survie liées à une situation de vulnérabilité :

« La délinquance traditionnelle au Pérou et en Amérique latine en général provient des secteurs populaires ou marginaux de la société et, dans certains cas, elle apparaît comme l' 'unique' (ou du moins la plus viable) alternative de subsistance » (Pérez Guadalupe 2000b : 167).

Or, il affirme également que les nouvelles formes de délinquance latino-américaines

apparaissent au début des années 1990 et semblent « coïncider avec la ‘globalisation’ de certains modèles économiques » (Pérez Guadalupe 2000b : 203), ce qui rappelle les analyses de Stiglitz (2002) sur l’échec de l’application des nouveaux modèles économiques en Amérique latine, et celles de Moreno sur la disparition progressive des programmes sociaux étatiques et la conséquente croissance du fossé séparant les citoyens selon des critères socio-économiques (Moreno 2003). Dans le cas du Pérou, Maruja Barrig souligne que la baisse de prestations des services de base par l’État empire durant la période 1980-1985, avec pour conséquence un « aiguisement de la pauvreté pour d’amples secteurs de la population » (Barrig 1987). C’est justement à la fin des années 1980 que le concept sociologique de stratégie de survie apparaît et connaît un certain succès dans le monde académique, bien qu’il soit encore, à l’époque, « relatif, ambigu et peu systématisé » (Haak and Díaz Albertini 1987 : 39). Ces stratégies, dans le cadre péruvien, ont particulièrement été analysées par Haak et Díaz Albertini (1987). Ces derniers reprennent les travaux de Valdés et Acuña (1981) pour définir les stratégies de survie :

« Face à des situations critiques comme celle-ci, quand un segment ou des secteurs entiers de la société voient empirer ou se détériorer leurs niveaux de vie, en arrivant à sentir sérieusement menacée leur reproduction matérielle et biologique, c’est alors que parler de ‘stratégies de survie’ a un sens, dans la mesure où ces secteurs développent un ensemble de conduites ayant pour but de ‘résister’ aux forces ou aux processus détériorants auxquels ils sont soumis » (Haak and Díaz Albertini 1987 : 40).

Face à une situation critique d’ampleur macrosociologique et macroéconomique, alors que les prestations sociales étatiques s’affaiblissent ou disparaissent, l’une de ces « conduites » de résistance réside dans de nouvelles formes de délinquance. Certaines de ces formes peuvent donc être reliées, à un niveau microsociologique, à des stratégies de survie exercées par les secteurs populaires ou marginaux.

La distinction entre délinquance traditionnelle et nouvelle établie par Pérez Guadalupe apparaît donc claire dans l’établissement de certains critères, mais il apparaît que le profil social de certains délinquants floute la frontière qu’il définit entre les deux catégories. Le sociologue précise cependant que son étude se base sur la délinquance urbaine masculine. Je verrai dans le point suivant dans quelle mesure le modèle de délinquance traditionnelle semble pouvoir s’appliquer également à la délinquance urbaine féminine. Parmi les femmes rencontrées à Chorrillos I, la majorité se trouve en situation de première incarcération. Leur

délit peut être assimilé à une stratégie de survie et leur discours traduit la résolution de ne pas vivre de nouvelle incarcération ultérieurement. Malgré le recours à une stratégie de survie illégale, elles ne se trouvent pas dans une perspective carriériste, comme c'est le cas des délinquants traditionnels. Reprenons l'entretien effectué avec Elena Pampa, cité plus haut, qui vendait de la cocaïne pour pallier les revenus irréguliers que lui procurait la vente de petits-déjeuners :

« Il y a des personnes qui disent, comment t'expliquer, elles n'ont pas de parole, moi je vois, j'écoute des conversations, c'est des mensonges ! Elles ne changent pas. Moi, disons, je peux vous mentir, n'est-ce pas, mais je ne peux pas mentir au Très Haut [...]. Comment te dire, au début ça m'a beaucoup choquée ici, beaucoup, parce que c'était ma première fois, c'est la première fois que je suis là. J'ai déjà un âge avancé, j'ai un fils de 13 ans et qui a été très affecté lui aussi. Alors je me dis qu'une fois dehors, tout comme j'ai vendu [*de la drogue*], je peux, je vais à Gamarra⁶⁵ et j'achète des choses, c'est mon truc ça, par exemple en période scolaire je me dis : 'j'achète des ballons, et ce genre de trucs, et je les vends à un sol', tout ça quoi. [...] Je vais faire ça, mais plus rien à voir avec la drogue, c'est fini. Je sais que sinon ce serait une peine de prison ferme [*sans réduction de peine*] [...]. Sincèrement je ne reviendrai pas, non, même en rêve je ne reviendrai pas. Même si on m'en donne [*de la drogue*], non. Je suis vaccinée. Parce que c'est vraiment dur [...]. Quand je sortirai je préférerai manger du riz avec un œuf au plat plutôt que de retomber là-dedans. »⁶⁶

Depuis que la mère de Janeth est sortie de prison, elle vend des légumes et des fruits durant les jours de visite. Elle s'assure ainsi un revenu modeste, mais régulier pour son foyer, et sa fille rapporte ses paroles en ces termes : « Maintenant ma mère dit qu'elle préfère manger deux œufs et rien d'autre plutôt que de retomber dans la vente [*de drogue*] »⁶⁷. Ces deux cas de figure traduisent une appartenance des acteurs aux secteurs sociaux les plus défavorisés pour lesquels le trafic de drogue s'est révélé représenter, à un moment donné de leur vie, une alternative de subsistance viable, pour reprendre les termes de Pérez Guadalupe. Cette activité illégale leur permet de résister à un état matériel qui compromet leur condition biologique et celle de leur famille. Pourtant, ces femmes ne se situent pas dans une perspective de délinquance traditionnelle dans le sens où elles ne sont professionnalisées dans aucune forme

⁶⁵ Gamarra est un empire commercial textile situé à Lima.

⁶⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁶⁷ Entretien réalisé en novembre 2012.

de délinquance et sont déterminées à ne pas vivre de nouvelle incarcération. Détenue également pour la première fois, Yolanda évoque son expérience carcérale comme une erreur de parcours :

« On doit apprendre à regarder nos erreurs [...]. J'ai laissé [*en Espagne*] un fils de 5 ans et je vais le retrouver, il en aura 8. Mais il va trouver une mère différente aussi. Il va trouver une mère plus dure, plus forte. La drogue, je l'écarte de mon chemin, ça ne te mène à rien de bien [...]. Quand je rentrerai [...] surtout il ne faudra plus penser à ce que je n'ai pas [...]. Je vais m'en tenir aux petites choses, je saurai valoriser ces petites choses [...]. On n'a pas de quoi acheter des bonbons ? Et bien on n'en achète pas. Il faut raccommoder les pantalons deux fois ? Et bien on raccommode deux fois. Au moins tu es en contact avec les tiens, parce que c'est dur, c'est dur, être ici c'est dur. »⁶⁸

Les anecdotes relatives à sa vie antérieure montrent que Yolanda avait des moyens économiques très réduits qui les ont amenés, elle et sa famille, à connaître des situations de nécessité, et c'est en partie pour cela qu'elle a accepté de faire le voyage au Pérou en tant que mule. Son discours montre une détermination de changement de modalités vis-à-vis de ses habitudes passées, tant dans son rapport à la drogue qu'à la consommation marchande. Les nouveaux modes de vie imposés par la société de consommation de masse et largement diffusés et propagés par les médias construisent des schémas en dehors desquels les individus ne se sentent pas socialement inclus. Ceux qui ne suivent pas les modèles imposés se sentent marginalisés, la pression économique et la situation de nécessité les empêchant de succomber aux tentations de consommation, comme l'a démontré Cavagnoud dans le cas d'adolescentes péruviennes (Cavagnoud 2009 : 338). Les cas des femmes que nous venons de voir sont similaires à la majorité de ceux rencontrés à Chorrillos I. Ces femmes sont des prisonnières non délinquantes. Pour elles, la délinquance n'est pas un métier et ne procure aucun prestige, et la prison est vue comme un accident de parcours, une erreur, une étape passagère où les a menées la recherche de stratégies de survie.

⁶⁸ Entretien réalisé en octobre 2007.

b. Récidive et carrière délinquante chez les femmes. La prison comme étape possible d'une vie d'informalité et de délinquance.

La carrière délinquante a été définie par Pérez Guadalupe (2000a) par opposition à une pratique délinquante occasionnelle qui s'apparenterait à une erreur ou un hasard. Les détenus de carrière délinquante, issus majoritairement de la délinquance traditionnelle, s'identifient comme délinquants prisonniers - par opposition aux prisonniers non délinquants - et en tirent une certaine fierté. Pérez Guadalupe analyse ces individus comme des « délinquants socioculturels », désireux de transmettre par cette expression le fait qu'il s'agit d'un phénomène social et culturel de groupe et non pas individuel. Ce groupe partage non seulement la pratique du vol, mais également des valeurs qui leur permettent de s'identifier à la culture de la délinquance (Pérez Guadalupe 1998; Pérez Guadalupe 2000b). Ils appartiennent ainsi « non seulement à une culture de la prison, mais aussi aux subcultures délinquantes de chaque pays » (Pérez Guadalupe 2000a : 64-67). Leur profil rassemble quatre caractéristiques majeures : a) ils ont connu au moins deux incarcérations, dont au moins une en centre pour mineurs, b) en dehors de la prison ils vivent quotidiennement du vol, c) leur vie, leur mode de vie et leurs valeurs se rapportent à des ambiances de délinquance, d) ils se reconnaissent comme des voleurs et reconnaissent qu'ils reprendront ce « métier » après leur sortie de prison (Pérez Guadalupe 2000a : 69). Etant donné que ces analyses s'appliquent à un public carcéral masculin, dans quelle mesure peut-on parler de délinquance socioculturelle chez les femmes ? Existe-t-il, comme dans les prisons d'hommes analysées par le sociologue péruvien, des femmes qui revendiquent leur appartenance à une culture de la délinquance, qui auraient vécu plusieurs incarcérations et n'auraient pas d'autre perspective à leur sortie que de reproduire le vol tel qu'elles le pratiquaient dehors ?

Si ces cas de figure sont rares, ils existent pourtant chez les femmes. En 2007, j'ai rencontré un groupe jeunes femmes du pavillon C, réservé aux récidivistes et aux femmes âgées ou malades. L'entretien a alors été mené avec l'ensemble du groupe, et principalement avec trois jeunes femmes du Callao, âgées de 21 à 22 ans, toutes incarcérées pour vol. Les jeunes femmes se coupaient régulièrement la parole, deux d'entre elles se sont imposées pour répondre à mes questions et la troisième n'y a répondu que brièvement avant de s'effacer derrière ses compagnes. L'agitation dont elles faisaient preuve en permanence ne m'a pas permis de recueillir toutes les informations que je souhaitais, mais l'entretien s'est révélé riche, malgré des conditions peu optimales. Le tableau suivant retrace le parcours délinquant de ces femmes.

Tableau n°4.3. : Parcours délinquant de jeunes femmes du Callao incarcérées à Chorrillos I.

	Suleima	Caterina	Roxana
Age	21	21	22
Nombre d'incarcérations (dont en centres pour mineurs)	2	4	?
Age de la première incarcération	?	11	?
Motif de l'incarcération à Chorrillos I	Vol	Vol	Vol

Etabli d'après un entretien collectif réalisé en septembre 2007.

Roxana n'est intervenue que sporadiquement dans la conversation et n'a pas fait référence à d'éventuelles autres expériences carcérales, ni en centre pour mineurs ni dans la prison de Chorrillos I. En revanche, Suleima et Caterina ont toutes deux vécu une expérience en centre d'accueil pour mineurs délinquants.

Caterina : « Je suis venue [à *Chorrillos I*] pour la première fois à 18 ans, c'est mon premier séjour. Maintenant je suis revenue quand j'avais 19 ans.

Moi : C'est ton deuxième séjour ici ?

Caterina : Oui, le deuxième. Presque toute ma vie je n'ai fait que voler. A 11 ans, j'étais à Santa Margarita⁶⁹, à 13 ans à Ermelinda, et toute ma vie je n'ai fait que voler, voler, je n'ai jamais travaillé. »

Le discours de Caterina est clair et elle évoque son expérience carcérale ainsi que son parcours de vie sans complexe. Face à elle, le discours de Suleima est plus timide, et ce n'est qu'au fil de la conversation, lorsque j'évoque les ateliers de travail, que j'apprends qu'elle a vécu en centre pour mineurs.

Suleima : « Non, je n'ai jamais volé, pour ça non, je n'ai jamais volé. C'est la première fois que je fais ça. La nécessité...

⁶⁹ Santa Margarita et Ermelinda Carrera sont deux centres d'accueil pour jeunes filles mineures ayant commis un délit.

Moi : Et pourquoi est-ce que tu veux intégrer spécifiquement l'atelier de couture ?

Suleima : Parce que je sais faire, parce que quand j'étais à Ermelinda j'ai été pendant trois ans à l'atelier de couture. »

Elle ne mentionne à aucun moment le motif de ce premier séjour en centre pour mineurs, mais on apprend qu'elle y a tout de même passé trois ans.

En termes d'activité de travail, lorsque l'on observe le parcours professionnel de Roxana, c'est une situation de haute instabilité qui apparaît :

« Moi, j'aime travailler, par exemple quand j'étais dehors, j'ai travaillé dans plusieurs trucs, devant chez moi je vendais à manger, je vendais de la gélatine, j'ai travaillé dans des usines, je suis indépendante. »

Suleima ne fait aucune référence à son activité de travail. Parmi ces trois jeunes femmes, seule Caterina déclare suivre un mode de vie dans lequel le vol est l'activité quotidienne, et ce depuis son plus jeune âge. De plus, elle reconnaît qu'elle reprendra cette activité à sa sortie, tout comme elle l'a fait après ses trois premiers séjours en établissement pénitentiaire. Dans les centres pour mineurs, elle dit avoir toujours suivi l'atelier de crochet et au moment de notre entretien, elle poursuit cette activité en fabriquant des ponchos. Or elle ne pense pas avoir recours à cette habileté à l'extérieur :

Moi : « Est-ce que tu ne penses pas utiliser ce savoir-faire dehors, pour peut-être changer ?

Caterina : Je vais sûrement continuer à voler, et je monterai peut-être un négoce avec les ponchos. Parce que je n'ai pas encore l'esprit à travailler dans quelque chose, pas encore. »

Caterina appartient donc à la catégorie de délinquant socioculturel définie par Pérez Guadalupe et elle est la seule du groupe à revendiquer ses actes et à vivre selon une culture de délinquance. Malgré quelques différences minimales en termes de carrière délinquante, ces jeunes femmes présentent un profil sociologique similaire. Après avoir connu une maternité adolescente, elles sont aujourd'hui mères célibataires et connaissent une situation économique précaire qui les a menées à commettre un délit. Le tableau suivant résume leur situation familiale.

Tableau n°4.4. : Situation familiale de jeunes femmes du Callao incarcérées à Chorrillos

I.

	Suleima	Caterina	Roxana
Age	21	21	22
Age à la naissance du premier enfant	17	?	17
Nombre d'enfants	3	2	2

Etabli d'après un entretien collectif réalisé en septembre 2007.

Ces trois jeunes femmes évoquent toutes leurs enfants comme source de préoccupation et le passage par une situation de nécessité comme le déclencheur du passage à l'acte délinquant. Une quatrième qui assistait à la conversation mentionne le fait que « la nécessité [les] fait refaire la même chose », Suleima affirme qu'elle a volé « parce qu'[elle] n'avait rien » et Caterina, de même, considère le vol comme une stratégie de survie :

« Tu es récidiviste et ils te condamnent à encore plus d'années. Ils ne pensent pas à l'âge qu'on a, parce que moi j'ai 19 ans, et je n'ai rien dit. Tout ce qu'ils savent faire c'est juger, et ils ne savent pas pourquoi j'ai fait ça [...]. Ils ne savent pas ce qu'on a vécu dans la rue. »

Ces jeunes femmes sont originaires du Callao, une des provinces péruviennes qui connaît le plus haut taux de délinquance du pays. Même si les mentions à leur passé et à leur mode de vie sont rares et peu développées, leurs parcours de vie révèlent une situation de grande précarité, de haute vulnérabilité voire de désaffiliation sociale parfois très avancée, comme dans le cas de Caterina. Le vol constitue pour elles une stratégie de survie et le passage par la prison une étape dans leur parcours de vie.

Que ce soit dans les nouvelles formes de délinquance ou dans la délinquance traditionnelle, la situation de nécessité constitue un point commun aux femmes incarcérées. La recherche de stratégies de survie les conduit, soit à un moment donné de leur vie dans le premier cas, soit tout au long de leur vie dans le second, à commettre un acte délictueux grâce auquel elles espèrent améliorer leurs conditions de vie et celles de leur foyer, et ce particulièrement dans le cas des mères célibataires.

c. Réseaux familiaux et de voisinage dans les dynamiques délinquantes des femmes.

L'étude des réseaux de famille et de voisinage a servi à analyser les dynamiques sociales d'exclusion des personnes âgées (Mantovani, et al. 2002; Pitaud 2010), d'insertion des immigrés (Torre Ávila 2006; Wanner, et al. 2002) ou encore de réussite dans le domaine scolaire (Behrman, et al. 2001; Delcroix 2010). Selon Simmel, les réseaux sociaux modernes consistent en l'adhésion des individus à une association dont le motif est le partage d'intérêts communs (Simmel 1999). Dans le cas des individus qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité socio-économique, selon des « vecteurs de cohésion » (Simmel 1999) qui regroupent ces personnes selon des normes et des valeurs qui leurs sont propres, quels réseaux se créent-ils ? Dans le cas des stratégies de survie qui m'intéressent particulièrement dans le présent travail, le sociologue et politologue péruvien Aldo Panfichi a étudié les réseaux liés à ces stratégies dans les quartiers populaires de la capitale (Panfichi 2001). De même que les auteurs cités plus haut, Panfichi situe son étude dans un contexte de pauvreté croissante, tant dans les quartiers anciens de la ville que dans les nouveaux quartiers, créés suite aux invasions de terrains par les migrants andins à partir des années 1960. Il analyse notamment, comme l'a fait Cavagnoud après lui (Cavagnoud 2011), comment le foyer familial joue un rôle central pour la reproduction des forces de travail dans une perspective de stratégie de survie. En parallèle, ce sont également les réseaux sociaux construits par les chefs de foyer des quartiers populaires qui jouent un rôle fondamental pour la reproduction matérielle des plus pauvres, « étant donné qu'ils ne peuvent souvent compter que sur leurs relations sociales comme ressource de survie » (Panfichi 2001 : 499). Ainsi, Béjar et Álvarez ont étudié l'importance de ces réseaux familiaux et sociaux dans la stratégie de survie que représentent les « *polladas* », une pratique très répandue qui consiste en l'organisation ponctuelle d'une journée ou d'une soirée dansante pendant laquelle les acteurs vendent du poulet et de la bière afin de récupérer des fonds qui permettent d'aider à l'édification d'une partie de l'habitation, de pallier les problèmes ponctuels de santé onéreux ou à d'autres situations de crise économique (Béjar and Álvarez Alderete 2010). Le recours à cette stratégie est nécessaire pour compléter les revenus habituels, qu'ils soient réguliers ou irréguliers, qu'ils proviennent du secteur formel ou informel. Les réseaux sociaux basés sur la famille élargie et le voisinage jouent un rôle clé durant ce genre d'activité, car de leur mobilisation dépend le succès économique de l'opération. Or, au réseau social mobilisé autour d'une activité légale - quoique informelle - se substituent parfois d'autres réseaux liés quant à eux aux sphères de l'illégalité. Fondés également sur la famille, l'amitié ou le voisinage, ceux-ci s'organisent de manière verticale ou

horizontale autour d'une activité qui a elle aussi pour objectif de compléter les revenus habituels de ses intégrants. On retrouve souvent cette configuration dans les cas de trafic de drogue à échelle locale, mais également dans les cas de trafic de cartes bancaires ou de vol organisé.

Plusieurs femmes incarcérées à Chorrillos I ont ainsi été arrêtées avec plusieurs membres de leur famille ou avec des connaissances résidant à proximité de chez elles. Dani a connu deux incarcérations, la première pour trafic de carte bancaire et la seconde pour vol aggravé. Après la naissance de sa première fille, à l'âge de 20 ans, elle voyage dans les pays voisins, mais reste vague sur les activités qu'elle mena durant ces quatre années. À son retour, elle donne naissance à une autre fille d'un père différent dont elle se sépare un an après la naissance. Elle vit alors de la vente de vêtements de contrebande qu'elle ramène de Bolivie et d'Equateur. Or au moment des faits qui l'ont menée une première fois en prison, Dani n'avait plus de revenus suite à un problème de santé qui l'avait immobilisée. Elle vivait alors chez ses parents avec ses filles dans le district populaire de Surquillo, le quartier de son enfance.

« Avant d'avoir ce problème d'être en prison [*elle avait 37 ans*], je vivais avec mes parents parce que j'avais eu un problème de santé, on a dû m'opérer du genou, et en plus j'avais un problème sentimental avec le père de ma fille, de la plus jeune. Alors je suis retournée vivre avec mes parents. Puis je suis tombée malade donc j'ai été en rééducation pour mon genou et tout ça, il s'est passé environ deux ans. Après ces deux ans, j'ai eu le problème de Chorrillos et de là... Ça fait cinq ans hors du temps que j'ai passés là-bas. »⁷⁰

Sa mère étant femme au foyer, seul son père ainsi que le père de sa fille aînée apportaient un revenu régulier pour la survie du foyer au moment des faits. Dans une situation de vulnérabilité socio-économique aggravée par un problème de santé, Dani a accepté de s'associer à des voisines pour falsifier et utiliser des cartes bancaires. Après 9 mois passés derrière les barreaux⁷¹, elle reprend la rééducation pour son genou, phase durant laquelle elle ne travaille pas :

⁷⁰ Entretien réalisé en avril 2011.

⁷¹ Entre le questionnaire qu'elle remplit et l'entretien qui s'ensuit, les données concernant la durée de ses deux séjours en prison ne correspondent pas, c'est pourquoi on peut remarquer certaines incohérences dans la chronologie des différents événements mentionnés. Je reproduis dans le texte et les citations les données telles qu'elle me les a fournies.

« La deuxième fois [*que je me suis fait arrêter*], je ne travaillais pas. J'étais, comme je suis maintenant, avec ce truc des genoux, rééducation, opération, ils vont me réopérer bientôt, alors je ne sortais pas de chez moi, j'étais dans cette perspective... »

Son discours et le ton qu'elle emploie durant l'entretien traduisent une attente passive. Après son premier séjour en prison, elle ne dispose d'aucun revenu fixe, si ce n'est les pensions payées par les pères de ses filles, le second ayant commencé à lui en verser une après son incarcération. Or, les deux pères « paient l'école, c'est tout ». Associée à un groupe de voisines, elle décide alors de pénétrer chez des particuliers qui vendent des meubles d'occasion. Une fois introduites dans l'habitation, l'une d'entre elle dérobe le contenu d'un sac à main tandis que les deux autres semblent s'intéresser aux meubles à vendre. Une fois dehors, un chauffeur de taxi – qui était recherché par la police - les attend, mais le larcin est immédiatement découvert et les quatre intégrants du groupe sont arrêtés sur le coup. Malgré un récit qui laisse transparaître une situation économique instable et relativement précaire, Dani n'estime pas avoir agi par besoin, mais par adhésion à un groupe :

Moi : « Par quel moyen est-ce que tu t'es mise là-dedans ? Qu'est-ce qui a motivé ton acte ?

Dani [après un instant de réflexion] : La facilité, la vie facile, la... je ne sais pas comment appeler ça, l'argent facile, la...

Moi : Est-ce que tu ressentais une quelconque nécessité ?

Dani : Non. Jamais... je n'ai jamais eu faim, pour ainsi dire. Je sais que si à un moment j'ai besoin de quelque chose, je peux avoir un coup de main de ma famille, je sais que je ne vais manquer de rien. Bien sûr sans abuser, n'est-ce pas ? Mais je ne manquerai jamais de soutien. Mais non, il n'y a pas de besoin économique, c'est le fait de vouloir être là, avec les copines, avec les amies, et de là c'est parti, même si c'est pas une raison, non ? Je suis une personne qui pense, personne ne me met le couteau sous la gorge, mais bon... »

Il est très probable que la différence qui existe entre la réalité des situations de nécessité et le discours émis par Dani soit due à une certaine honte, une difficulté à confesser à l'enquêteur une situation précaire. Dans un sens ou dans l'autre, c'est définitivement l'influence d'un réseau de connaissances formé de résidents de quartiers populaires qui a mené cette femme à connaître deux expériences carcérales pour avoir commis des délits en bande organisée, dans le but de gagner de l'argent.

Un cas similaire est celui d'une fille et sa mère que j'ai rencontrées en 2007. Elles étaient alors toutes deux en attente de jugement, accusées d'être membres d'un réseau international de trafic de drogue. Quelle que soit la part de vérité ou de mensonge dans le discours de la fille, c'est elle qui est inculpée en premier lieu. Pourtant, sa mère est arrêtée avec elle à cause du type d'emploi qu'elle occupe et du fait de leur cohabitation :

Laura [mère] : « Quand la DIRANDRO⁷² est entrée chez moi, ils nous ont dit qu'on était membres d'une organisation internationale de trafic de drogue. Dans ma situation, en tant que mère, grand-mère, fille que je suis, ça a été très dur parce que, à part ça, je suis membre de la police nationale. Alors avec une accusation pareille pour moi ce fut terrible parce que je n'ai jamais pensé pouvoir être impliquée dans le trafic, d'autant plus si l'on sait que j'ai un fils qui a souffert de tout ça. Et en plus avec ma fille. Dans la mesure de mes moyens, avec le salaire que gagne un policier, on a toujours essayé de survivre honnêtement. Je suis séparée et pour moi les rôles ont été doubles. Doublement mère, doublement grand-mère. Alors à ce moment-là je n'ai pas compris ce que se passait, c'était trop fort, en plus mes propres collègues qui entrent et disent que je fais partie d'une organisation... Une organisation c'est quelque chose d'immense, non ?! Et ma maison est simple. Ils ont essayé de chercher le vice, pour m'accuser de quelque chose, et ils n'ont jamais rien trouvé. Tout ça parce que ma fille était associée à une agence de service de courrier, pour ça et parce que l'homme dit, le gérant, il dit que moi en tant que policière j'aurais dû savoir quelque chose. Ma fille peut vous parler de ça parce que c'est elle l'associée de l'agence de service. »

Miluzca [fille] : « Je m'appelle Miluzca, j'ai 25 ans et je suis venue ici avec ma mère. Ils impliquent ma mère parce que, à cause de son travail, elle est sensée être consciente que je suis narcotrafiquante. Je ne m'explique pas comment dans ce pays on peut avoir 23 ans, alors, et faire partie d'une organisation internationale. Comme il apparaît dans tous mes documents, je ne suis jamais sortie du pays, et je crois que ce qui m'a menée à tout ça c'est l'ambition d'en vouloir plus. J'ai deux enfants, l'aîné Juan de Dios qui a 8 ans, le cadet Juan Manuel qui a 4 ans. Comme toute mère, je voulais ce qu'il y avait de mieux pour mes enfants. Malheureusement on fait confiance, on est jeune, tu te fais des illusions très vite et c'est ce qui m'est arrivé. Je me suis fait des illusions très vite avec un business que je ne pouvais même pas gérer, quelque chose qui ne m'était jamais passé par l'esprit auparavant. Je me suis rapprochée de personnes avec qui je n'aurais pas dû, mais comme on dit les gens ne se trimbalent pas avec une pancarte qui dit 'je suis untel', 'je suis narcotrafiquant' ou 'je

⁷² DIRANDRO: Direction nationale anti-drogue, département de la police nationale chargé de lutter contre le trafic de drogue.

suis entrepreneur', n'est-ce pas ? Peu de temps après avoir formé l'entreprise, la DIRANDRO arrive chez moi, comme ma mère vous a raconté, en nous disant qu'on fait partie d'une organisation internationale. Ça fait 18 mois qu'on est là, un an et demi, et on va être jugées seulement maintenant, alors qu'ils n'ont trouvé aucun indice. Ils n'ont pas trouvé de drogue, ils n'ont pas trouvé de matériel pour en préparer, ni argent, ni compte bancaire, ni affaires, ni rien. C'est simplement une personne qui nous dénonce sans fondement, sans aucune preuve. »⁷³

Innocente ou coupable, Miluzca vivait dans une situation de relative précarité. Jeune mère célibataire de deux enfants, elle vivait chez sa mère qui pourvoyait seule aux besoins du foyer qui abritait également ses propres parents et ses deux autres enfants. Avec un seul salaire pour toute la famille, leur situation était précaire et la maison « simple » comme le souligne Laura. L'appât de gains importants a motivée sa fille à se joindre à une entreprise de façade qui abritait probablement un réseau de narcotrafiquants. Le fait qu'elle vive chez sa mère a suffi à la police pour juger cette dernière complice. Plusieurs cas similaires à celui-ci se présentent à Chorrillos I. Ce sont souvent deux et parfois trois générations de femmes vivant sous le même toit qui sont arrêtées en même temps par la DIRANDRO, sur la base d'une accusation de trafic de drogue.

L'incarcération de Janet est également liée à une activité délinquante menée par un réseau familial. Née en Argentine de père péruvien, ses parents se séparent lorsqu'elle a deux ans et c'est une mère adoptive célibataire qui l'élève. Elle ne sait rien de sa mère biologique depuis et maintient un contact très sporadique avec son père. Violée régulièrement à partir de l'âge de 8 ans par le fils de sa mère adoptive, Janet fuit un foyer violent et commence à consommer de l'herbe, de la cocaïne et de l'héroïne :

« Avant d'exercer mon métier c'est vrai que je menais une vie malsaine depuis l'âge de 11 ans, je vendais de la drogue et j'étais délinquante, mais après avoir étudié et être sortie de ce monde obscur dans lequel je vivais, j'ai tout laissé tomber. Maintenant si je suis ici c'est par erreur. »⁷⁴

Après n'avoir passé qu'un an et demi à l'école primaire, en situation de désaffiliation sociale, elle décide quelques années plus tard de « se reprendre en main », selon ses propres mots, et suit une formation accélérée d'esthéticienne. Une fois la majorité atteinte, et après plusieurs

⁷³ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁷⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

voyages effectués entre l'Argentine et le Pérou, elle rentre s'installer à Lima où elle vit chez sa cousine avec le fils de cette dernière. Elle retrouve également son père après plusieurs années passées loin du district de San Juan de Lurigancho où elle a en partie été élevée. Si elle peut alors compter sur une partie du réseau familial pour la soutenir, une autre partie de ce réseau l'implique de nouveau dans le trafic de drogue :

« Mon paternel m'envoyait à la prison de Lurigancho, là-bas ils fabriquaient de la drogue, il m'envoyait pour faire sortir la drogue de là-bas. Ils fumaient tous, il y a des mecs dégueulasses, allongés sur le sol dans la terre, y'en a qui ont la gangrène, y'a un tas de junkies et tout ça. On y allait avec S./500 et on sortait de la marchandise pour environ 7000 et quelques, de la coca[ïne] et des semences d'héroïne. »

Après quelques mois passés à trafiquer de la drogue entre l'intérieur et l'extérieur de cette prison pour hommes, plusieurs intégrants de l'organisation sont arrêtés :

« Mon père ne faisait que vendre [*de la drogue*], il n'y avait pas d'affection, on fumait [*de l'herbe*] et on picolait ensemble. Un jour on est allés chez un ami à lui et ce mec avait tout chez lui, moi j'avais tout arrêté [*sauf l'herbe, elle me dit qu'elle ne peut pas arrêter de fumer*] et alors ils arrivent et ils nous arrêtent. »

Le père de Janet, responsable de son implication dans le réseau de trafiquants qui tombe en partie ce jour-là, parvient à s'enfuir. Depuis, Janet est incarcérée à Chorrillos I et ne sait plus rien de lui : « Il n'ose même pas me rendre visite, il peut pas non plus, il peut pas mettre un pied à Lima, il est recherché ». S'il peut constituer une source importante de soutien en cas de difficultés économiques, comme dans le cas de Miluzca, le réseau familial peut également se révéler source de grave préjudice dans le cas d'activités illégales, menant à l'incarcération indifférenciée de plusieurs membres d'une même famille dont *a priori* une seule personne est effectivement impliquée dans une sphère illégale.

De nombreuses femmes incarcérées à Chorrillos I partagent un profil socio-économique semblable. Leur niveau d'études est faible et une large majorité d'entre elles n'a pas eu accès à des études supérieures, universitaires ni professionnelles. Ayant souvent connu une maternité adolescente, les plus jeunes partageaient avec leurs enfants le foyer de leurs parents (cas de Miluzca et Dani). Les plus âgées avaient la charge de leurs enfants et souvent

de leurs petits-enfants, voire de leurs parents (cas d'Elena Pampa, de Carmela et de la mère de Janeth). Dans ces foyers, au regard du type d'emploi occupé par les intégrants adultes, les revenus sont majoritairement irréguliers, proviennent d'une activité de travail informelle ou d'une activité à temps partiel ou sous-rémunérée. Les difficultés d'accès au marché du travail pour ces femmes sont dues au croisement de ces facteurs éducatifs et de responsabilité maternelle. Par conséquent, nombreuses sont les femmes qui connaissaient une situation économique précaire, où le basculement vers une situation de pauvreté ou l'aggravation de celle-ci constituait une menace permanente ou régulière pour elles et leur famille. Face à de telles situations de nécessité, le recours à des activités illégales comme le vol ou le trafic de drogue représente l'espoir de sortir de situations qui menacent la survie d'une ou plusieurs personnes, en termes matériels ou biologiques.

Conclusion du chapitre 4

Comme il est mentionné dans plusieurs des études citées dans ce chapitre, l'analyse microsociologique ne peut se départir d'un regard au contexte macrosociologique et macroéconomique dans lequel les événements et les parcours de vie étudiés ont lieu. Le croisement des récits de vie des détenues péruviennes et étrangères permettent ainsi de mettre en valeur l'importance du facteur globalisation dans leur trajectoire et leur prise de décision pour l'exécution d'un délit. La crise économique qui touche notamment l'Europe et les Etats-Unis, mais aussi l'Argentine, les pays de l'ex-bloc soviétique ou encore certains pays postcoloniaux d'Asie ou d'Afrique, affecte en premier lieu les femmes issues des secteurs les plus pauvres qui demeurent les individus par excellence marginalisés de la croissance économique, affectés de longue date aux postes de travail les plus précaires, sous-employés ou sous-rémunérés (Falquet 2008). Dans le cas particulier de l'Amérique latine, la « décennie perdue » des années 1980 et les réformes néolibérales de la décennie suivante ont eu des conséquences néfastes non seulement sur l'économie des États, mais également sur le creusement du fossé socio-économique qui divise historiquement la population du continent (Gootenberg 2009; Gootenberg, et al. 2010). Dans les situations de vulnérabilité socio-économique que vivent certaines femmes, la consommation de masse et le bien-être matériel étant déterminés par les médias de communication comme un idéal à atteindre, la frustration est d'autant plus grande que la menace sur leur vie est plus présente. La faible redistribution et le rôle mineur de l'État en matière de politiques sociales pousse ces femmes à rechercher

chaque fois de nouvelles stratégies de survie pour affronter les processus menaçants qui les affectent. Les difficultés qu'elles rencontrent dans la recherche d'un emploi stable et correctement rémunéré, qu'elle soient dues à la charge d'une famille – notamment d'enfants en bas âge, à leur faible niveau éducatif ou à leur manque de qualification, pousse un certain nombre d'entre elles à basculer dans les sphères de l'illégalité. Ainsi, par son histoire et son actualité liées à la cocaïne, le Pérou présente un fort taux de femmes incarcérées pour trafic de drogue issues des secteurs sociaux les plus modestes. Pour la prison Chorrillos I, la population carcérale est composée à 29 % de mules, à 14 % de microcommerçantes de drogue et à 14 % de détenues pour promotion de trafic de drogue. À cela il faut ajouter 17 % de femmes incarcérées pour vol à différents degrés (extorsion, vol simple, vol à main armée, escroquerie, entre autres) (INPE 2012b). Si l'on considère que le trafic de drogue et le vol représentent les principales stratégies de survie employées par ces femmes, qu'elles soient liées à la délinquance traditionnelle ou à la nouvelle délinquance, on observe un total de 74 % d'entre elles qui connaissent une expérience carcérale liée à leurs stratégies de survie.

Conclusion de la première partie

Cette première partie a permis d'examiner un ensemble de facteurs sociaux relatifs aux femmes dont la combinaison peut mener certaines d'entre elles à vivre une expérience délinquante et carcérale à un moment donné de leur vie. Les données statistiques mises en parallèle des récits de vie de femmes détenues à Chorrillos I révèlent la complexité et l'hétérogénéité des situations observées. Si l'analyse de leurs trajectoires sociales souligne l'importance de l'imbrication des facteurs familiaux et socio-économiques dans leur trajectoire, cette complexité permet également de souligner le fait qu'il n'existe aucun déterminisme social dans le parcours des femmes vers la prison. L'enfance, les expériences de précarité, de pauvreté, de travail, le contexte familial et social, les institutions de socialisation ne représentent pas des facteurs décisifs dans leur parcours, mais les expériences observées révèlent indubitablement un ensemble de points communs à la majorité des femmes rencontrées.

L'analyse historique et sociale de l'enfermement des femmes, des différents types d'inégalités qui les affectent, ainsi que l'étude des rapports sociaux de sexe et de classe dans un contexte donné qu'est le Pérou contemporain, a permis de mettre en valeur les interactions qui existent entre les sphères micro et macrosociologiques. L'étude de ces interactions apparaît fondamentale pour étudier une population carcérale hétérogène et internationale majoritairement condamnée pour trafic de drogue, une activité délictueuse qui est sans aucun doute étroitement liée à un contexte qui dépasse les frontières nationales et s'inscrit dans un contexte globalisé.

Après avoir étudié un ensemble de facteurs sociaux (famille, éducation, travail, pauvreté, schémas de domination) dans leurs dimensions micro et macrosociologiques, il apparaît désormais pertinent de se pencher sur la place de ces facteurs au sein de la prison et de se demander dans quelle mesure est-ce qu'ils peuvent être gommés ou transformés par l'institution carcérale. Celle-ci est régie par des lois dont le rôle est de réguler les pratiques des femmes pendant leur incarcération. Or, les problèmes anciens liés à la prison comme la surpopulation et la corruption ne laissent-ils pas une marge de liberté aux détenues ? La seconde partie de ce travail sera dédiée à l'étude des discours et des pratiques à l'intérieur de la prison Chorrillos I. Les murs d'une prison sont poreux dans le sens où la réalité sociale telle qu'elle est vécue à l'extérieur ne peut qu'influencer les pratiques et les modes de vie des personnes qui se trouvent à l'intérieur. Je tenterai de déterminer dans quelle mesure les

facteurs sociaux qui ont marqué la trajectoire de vie des femmes avant leur incarcération peuvent influencer leur expérience carcérale en termes de pratiques et de discours. Quelles stratégies ou mécanismes particuliers à la prison développent les détenues pour s'adapter à leur milieu ?

DEUXIEME PARTIE : DU DISCOURS À LA PRATIQUE.

REPRODUCTION DES INÉGALITÉS AU SEIN DE LA PRISON.

Les réalités sociale, politique et économique constituent le large cadre dans lequel s'inscrivent les parcours qui constituent la base de cette étude. Ainsi, dans la première partie a été examinée l'imbrication de facteurs sociaux et leurs liens avec la possibilité de l'expérience carcérale. Dans la seconde partie, je propose d'étudier la réalité sociale carcérale en miroir de la réalité sociale extérieure. Les analyses présentées ici seront donc largement basées sur les entretiens menés avec les détenues et un ensemble d'acteurs liés à l'espace carcéral.

Je commencerai par présenter l'espace et décrire l'organisation de ce centre pénitentiaire, les difficultés auxquelles j'ai dû faire face pour aborder certains sujets avec les enquêté.e.s, ainsi que les facteurs qui m'ont permis d'effectuer des entretiens approfondis, sans lesquels la présente étude n'aurait pas la même légitimité. Je me demanderai ensuite dans quelle mesure la réalité sociale carcérale de la prison Chorrillos I peut refléter celle de l'extérieur en termes de stratégies d'adaptation des détenues à un contexte difficile. Dans un contexte de surpopulation croissante, je montrerai quels rôles jouent ou ne jouent l'État, pour tenter de comprendre la centralité de l'économie dans l'univers carcéral. Je démontrerai comment les situations de pauvreté ou de précarité vécues avant l'incarcération, en termes relationnels et économiques, influencent l'organisation de la vie des détenues et les multiples types de relations qui les lient au quotidien. Je verrai également comment les schémas traditionnels de domination ethnique, classiste et genrée entrent dans le jeu des relations de pouvoir qui existent entre les détenues d'une part, et entre les détenues et le personnel administratif et de surveillance d'autre part.

Chapitre 5 : L'organisation de la prison pour femmes Chorrillos I. Des dispositions officielles aux nécessités d'adaptation des détenues et de l'administration.

1. Quartiers, ateliers et espaces ouverts dans la prison : organisation de l'espace de vie.

a. À l'opposé du panoptique de Bentham. Plan de la prison Chorrillos I.

Le panoptique dessiné par Jeremy Bentham à la fin du XVIII^e siècle est un modèle architectural qui représente le moyen d'effectuer une surveillance permanente du moindre recoin de l'établissement carcéral qui serait construit selon ses principes (Bentham 2002). Édifiée en 1952, la prison de femmes de Chorrillos n'est pas construite selon ce modèle, mais sur un autre qui rappelle celui du couvent ou de l'école pour jeunes filles. Considérant que le Président Odría, qui ordonna sa construction, a voulu suivre le « principe moderne qui considère les établissements carcéraux comme des centres de rééducation et de réadaptation sociale » (Odría 1952 : 10), plusieurs espaces ont été initialement prévus pour les loisirs et le travail des femmes qui y seraient détenues. Contrairement à certaines prisons pour hommes comme celle de Castro Castro, construite dans les années 1960 sur le modèle du panoptique, le plan architectural de Chorrillos I permet d'exercer un contrôle sur les femmes qui rappelle celui qui était exercé jusqu'alors par les autorités religieuses : il ne s'agit pas tant de punir les femmes délinquantes que de les rééduquer et de les réadapter à la vie en société. Quoique le Président Odría s'appuie sur un argument de modernisation, il s'agit en réalité de poursuivre les pratiques anciennes de rééducation des femmes délinquantes, mais dans un cadre qui se veut plus humain et dans des conditions qui ne soient plus « déplorables » (Odría 1952 : 10). À travers la construction de cet établissement et le choix effectué pour son architecture, on assiste à la reproduction de l'ancien modèle d'enfermement réservé aux femmes.

b. Organisation officielle et officieuse des espaces d'habitation.

Les trois pavillons réservés à l'hébergement des femmes comptent chacun trois étages, munis d'une salle de télévision et d'une salle de bains. Avec quelques disparités, ces salles comptent en moyenne quatre compartiments de W.-C. et cinq douches individuelles, ainsi qu'un grand évier collectif qui sert au brossage de dents comme au nettoyage de la vaisselle. La loi pénale stipulant qu'il est nécessaire de séparer les récidivistes des délinquants qui connaissent leur première incarcération, les espaces d'habitation s'organisent officiellement comme suit : le pavillon A est réservé aux détenues en attente de jugement, le pavillon B est réservé aux détenues condamnées et le pavillon C est réservé aux récidivistes. Un pavillon indépendant de deux étages est destiné aux visites intimes. Il existe enfin un autre espace, le pavillon de prévention, qui est situé près des bureaux administratifs et abrite les femmes durant les premiers jours de leur détention, en attendant que les autorités les affectent à un pavillon.

La population carcérale a connu une croissance démesurée au cours des trois dernières décennies. Depuis les années 1980, le nombre de femmes derrière les barreaux ne cesse d'augmenter. Initialement prévue pour accueillir 300 personnes, ce sont environ un millier de détenues qui se partagent aujourd'hui les espaces d'habitation de Chorrillos I. Cette évolution a obligé les autorités à flexibiliser la répartition de la population carcérale initialement prévue et à effectuer une réorganisation des différents quartiers de la prison. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée du pavillon A abrite exclusivement les détenues qui ont eu un enfant en détention et vivent avec lui dans la prison. Les deuxième et troisième étages de ce pavillon abritent de nombreuses étrangères et des détenues indifféremment condamnées ou en attente de jugement. Le pavillon B abrite une population semblable à celle des étages 2 et 3 du pavillon A. Le pavillon C abrite d'une part les personnes malades et/ou handicapées au rez-de-chaussée, et d'autre part les détenues âgées en bonne santé ainsi que les récidivistes dans les deux autres étages. Il est très rare qu'on y trouve des étrangères. Enfin, le rez-de-chaussée du pavillon destiné aux visites intimes sert aujourd'hui à héberger des femmes enceintes ainsi que les détenues problématiques comme les délatrices, les femmes qui ont trafiqué de la drogue dans la prison ou encore les détenues présentant de graves troubles mentaux. Le deuxième étage de ce pavillon demeure destiné à l'usage qui lui était initialement réservé. Enfin, les salles de télévision situées à l'extrémité de chaque étage ainsi que les couloirs sont envahis par des lits superposés ou encore des matelas individuels qui sont rangés le long des

murs ou sous d'autres lits durant la journée (voir photo n°5.1.). De même, dans les cellules sont placés en moyenne deux lits superposés sous lesquels peuvent être rangés des matelas qui ne sont sortis que le soir (voir photo n°5.2.). L'organisation initiale des espaces d'habitation a donc été entièrement révisée pour s'adapter à une réalité chaque jour plus encombrante.

Photo n°5.1. : Jusqu'en 2007, de nombreuses détenues dormaient dans les couloirs de chaque étage. Par la suite, des lits superposés y ont été installés.



Photo : Luis Julián. Revista Caretas n°1879.

Photo n°5.2. : Entre cinq et six femmes partagent des cellules de 9 à 12m².



Photo : Luis Julián. Revista Caretas n°1879.

c. Les ateliers de travail et l'usage des patios.

Les ateliers de travail sont répartis dans plusieurs zones de la prison et occupent des espaces de taille diverse selon les outils qui y sont employés. L'atelier de cosmétique - ou salon de beauté - et l'atelier de céramique sont situés à côté de la chapelle et donnent sur le patio principal. C'est également dans cette zone que se trouve la salle d'informatique. De l'autre côté du patio principal, séparé du reste de la prison par un grillage, se trouve l'atelier de laverie et de repassage. Cet emplacement permet aux professeures de l'INPE de recevoir du linge de l'extérieur, via une échoppe avec pignon sur rue, afin de le confier aux intégrantes de l'atelier. Au fil du couloir qui longe les pavillons se trouvent également deux ateliers où sont disposées des machines à tricoter industrielles dans l'un et des machines à coudre dans l'autre. Dans le patio n°2⁷⁵, situé entre les pavillons B et C, sont installées plusieurs tables où s'étale durant la journée le matériel nécessaire à l'atelier de travaux manuels : cuir, bois, colle, peinture et autres fournitures servant à l'élaboration de sandales, miroirs, vêtements peints à la main et bijouterie fantaisie, entre autres. Au fond de ce même patio se côtoient l'atelier de boulangerie-pâtisserie, logiquement situé près des cuisines où sont préparés les repas communs, et l'atelier d'activités manuelles variées, où l'on trouve de nouveau des machines à coudre et où sont notamment fabriqués peluches et coussins. Face à ce patio s'en trouve un autre, le n°3, qui abrite l'atelier dit de gastronomie. Il s'agit d'un espace où les intégrantes de l'atelier préparent des plats cuisinés qui sont vendus aux détenues ou aux visiteurs par l'intermédiaire d'autres détenues qui font office de serveuses.

La distribution géographique des ateliers révèle à quel point l'espace initial de la prison a été remodelé et adapté à la réalité carcérale au fil du temps. Les patios ont peu à peu été conquis par des espaces de travail, à mesure que la demande augmentait, au gré d'une population chaque fois plus nombreuse. Hormis les patios n° 2 et 3 situés à l'arrière de la prison, le patio n°1, situé entre les pavillons A et B, sert à la pratique de sports comme le volleyball ou la gymnastique. Différentes marques au sol indiquent des repères de terrains sportifs et des compétitions s'y organisent régulièrement. Enfin, le patio principal, autour duquel s'articulent l'administration, la chapelle, l'auditorium, la bibliothèque, l'infirmerie et la crèche, est un espace où s'effectuent les visites – l'accès aux autres patios et aux pavillons étant soigneusement gardé ces jours-là - et dont les détenues peuvent disposer durant les

⁷⁵ La numérotation des patios n'est pas utilisée dans la prison, mais elle me semble un outil nécessaire au repérage des personnes qui ne connaissent pas l'espace décrit.

autres jours pour pratiquer un sport individuel ou encore tricoter, manger ou s'adonner à leurs loisirs.

d. Des espaces qui échappent au contrôle : la bibliothèque, la chapelle, et l'auditorium.

Au quotidien, la surveillance des quelques mille détenues est à la charge de 25 gardiennes qui sont essentiellement postées à l'entrée de la prison et dans les patios. Au vu de ce chiffre minime, il est aisé d'imaginer que la prison telle qu'elle vient d'être décrite présente donc plusieurs espaces qui échappent au contrôle des autorités. Dans les pavillons, la surveillance officielle peut être relayée par des détenues qui représentent alors un risque pour celles qui prétendent s'adonner à des pratiques interdites telles que la consommation de drogue ou les relations sexuelles. Les détenues qui coopèrent de cette manière avec les autorités espèrent retirer un bénéfice quelconque de cette pratique. Il s'agit là de modalités que je détaillerai plus tard. À l'opposé, certains espaces confèrent une relative intimité pour les détenues qui la recherchent, quel que soit leur motif. La bibliothèque, la chapelle et l'auditorium, de par leur fonction, représentent avant tout des lieux calmes et relativement ordonnés. Leur accès est contrôlé par les gardiennes, mais les pratiques de corruption permettent à certaines détenues de s'y retrouver en toute tranquillité, notamment afin d'avoir des relations sexuelles. Par exemple, dans la bibliothèque n'exerce qu'un seul professionnel, assisté de deux ou trois détenues bénévoles. Lors d'un entretien informel, l'une d'entre elles m'a raconté comment elle a négocié avec le bibliothécaire afin de pouvoir se retrouver seule avec sa petite amie dans cet espace fermé durant la pause déjeuner. Moyennant un paiement de S./100, elle a ainsi pu avoir une relation sexuelle dans un espace qui se dérobe aux yeux des autorités et des autres détenues, sans risquer de se faire prendre. Une autre détenue m'a relaté une anecdote semblable : moyennant corruption d'une gardienne, elle a pu avoir des relations sexuelles dans la chapelle. Enfin, j'ai connu le cas de deux autres détenues qui avaient pénétré dans l'auditorium afin d'y trouver un peu d'intimité. Celles-ci ayant enfreint les règles sans passer par un acte de corruption, elles ont été dénoncées par d'autres détenues, ce qui leur a valu une peine de mitard. Finalement, le manque de moyens humains de l'institution pénitentiaire, le modèle architectural de la prison ainsi que les pratiques de corruption permettent aux détenues d'accéder à certains espaces depuis lesquels elles échappent au contrôle officiel. Cependant l'accès à ces espaces est hautement conditionné par

un pouvoir économique ; ils demeurent par conséquent réservés aux détenues privilégiées qui ont les moyens économiques d'y accéder.

2. Un temps suspendu et organisé selon des cycles quotidien et hebdomadaire.

a. Le temps défini par l'administration.

L'organisation temporelle de la prison est définie comme suit. Les grilles de chaque étage sont ouvertes à 6h et fermées à 18h. Durant la journée, les détenues peuvent circuler dans leur pavillon et dans les patios à leur guise. Les ateliers de travail fonctionnent de 9h à 17h et les femmes qui y sont inscrites sont tenues d'y assister pour prétendre aux remises de peine par le travail. La crèche fonctionne de 9h à 17h tous les mercredis, samedis et dimanches, réservés aux visites. Dès 17h, les détenues doivent se réunir dans leurs pavillons ou les patios attenants, le patio principal devant alors rester vide. Une fois enfermées à leur étage, les couloirs et la salle de télévision demeurent éclairés jusqu'à 22h et ne sont rallumés que le lendemain au réveil. Les repas, communément appelés *paila*⁷⁶, sont servis à 7h, 13h puis 19h. Les détenues n'étant pas confinées dans leur cellule durant la journée, la distribution des repas a lieu à l'entrée des étages, car il n'existe pas de salle de cantine. Les femmes reçoivent la nourriture dans des récipients en plastique de type *Tupperware* qu'elles doivent acquérir elles-mêmes. Les salles de bains sont accessibles à tout moment durant la journée et seul l'usage des toilettes est toléré durant la nuit. Enfin, l'appel est effectué deux fois par jour, le matin et le soir, avant le service des repas. L'organisation du temps au sein de Chorrillos I présente une rigidité et une précision caractéristique de l'institution totale telle que l'a définie Goffman, soit

« un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées » (Goffman 1968 : 41).

b. Failles et flexibilité du système : comment les femmes disposent du temps à leur convenance.

⁷⁶ En espagnol, la *paila* désigne un grand récipient de métal. En prison, ce terme fait clairement référence aux casseroles de grande taille dans lesquelles sont préparés les repas des détenu(e)s.

L'organisation imposée par l'administration est suivie à la lettre en ce qui concerne les entrées et sorties des pavillons, étant donné que ce sont les gardiennes qui en ouvrent et ferment les portes. En revanche, une certaine flexibilité existe en ce qui concerne les repas. La *paila* n'est pas consommée par toutes les détenues, loin s'en faut. La qualité de celle-ci laissant fort à désirer, les détenues qui en ont les moyens économiques consomment les produits préparés dans les ateliers de gastronomie et de boulangerie. Plats cuisinés, pains, et sucreries de toute sorte peuvent donc être consommés à tout moment de la journée et dans n'importe quel espace, que ce soit dans les pavillons ou dans les patios.

D'autre part, l'assistance aux ateliers de travail peut être négociée avec les responsables d'atelier. Celles-ci font preuve d'une certaine tolérance vis-à-vis des mères, particulièrement en cas de maladie de l'enfant. Or, l'indulgence des professionnelles n'est pas automatique, comme le raconte Yolanda :

« J'ai toujours été à l'atelier. Quand j'ai accouché, je n'ai pas pu y aller et après j'ai dû laisser tomber l'atelier parce que la professeure ne m'a pas comprise. Il y a des professeures qui sont compréhensives et qui te disent 'Ah ton fils est malade, alors viens signer [*le registre de présence*] et c'est bon', mais celle-là n'a pas voulu comprendre et m'a dit 'Si tu ne viens pas je t'efface [*de la liste des détenues inscrites à l'atelier*]', et je lui ai dit 'bah vas-y, c'est mon fils avant tout', et j'ai passé trois mois avec mon fils qui n'arrêtait pas de vomir. »⁷⁷

La négociation demeure très personnelle et les comportements informels conférant une certaine marge de manœuvre aux détenues ne sont correspondent à aucune systématisation de la part des employés de l'INPE.

Finalement, l'organisation temporelle de la prison n'est pas si rigide qu'elle puisse paraître de prime abord. Les détenues disposent d'une certaine marge de liberté et de décision dont l'existence dépend des acteurs officiels, et relève de l'informalité ambiante et de l'incapacité de l'administration pénitentiaire à prendre dûment en charge l'ensemble de la population de l'établissement.

3. Les enfants en prison : espaces et pratiques.

⁷⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

a. Présence d'enfants derrières les barreaux : législation et état des lieux.

Les enfants n'ont pas toujours constitué une préoccupation à part entière pour les autorités. Ainsi Mami Lucha, volontaire de la prison Chorrillos I depuis plus de 30 ans, se souvient :

« Quand je suis arrivée ici [*au début des années 1980*], il y avait des enfants et même des adolescents, ils y en avaient qui avaient 15 ans, ils dormaient là et puis la journée ils sortaient, ils allaient à l'école ou ils sortaient travailler, pour gagner un peu d'argent. C'était très étrange, ils pouvaient entrer et sortir, comme ça. »⁷⁸

La présence des mineurs auprès de leur mère incarcérée n'était alors régie par aucune disposition particulière. Ce n'est que relativement récemment que le séjour des enfants de détenues au sein de l'espace carcéral fait l'objet d'une législation. En 1991, lorsqu'est promulgué le Code d'Exécution Pénale (CEP) péruvien⁷⁹, il est prévu que les enfants pourront demeurer avec leur mère dans la prison jusqu'à l'âge de trois ans (CEP, art. 103). Ce séjour peut-être autorisé dans le cas où la détenue est incarcérée en état de gestation, mais elle peut également solliciter ce qui s'apparenterait à un regroupement familial. Les enfants de moins de trois ans nés en liberté peuvent ainsi rejoindre leur mère si elle en fait la demande. Or, le texte législatif, reproduit ci-dessous, n'envisage le séjour des enfants en prison qu'auprès de leurs mères et fait abstraction des pères incarcérés. Si les enfants nés hors des murs peuvent partager la vie carcérale de leur mère, ils ne peuvent pas être élevés par leur père, car la loi ne le prévoit pas. La législation ne fait aucune mention particulière des cas où les deux parents seraient emprisonnés. À travers l'écriture de la loi, on assiste de nouveau à la reproduction de la division sexuelle des rôles domestiques. L'éducation des enfants est une tâche exclusivement assignée à la femme-mère et, étant considérée comme telle, elle est le seul parent qui peut prétendre élever son enfant en prison.

⁷⁸ Entretien effectué par l'auteur en octobre 2007 dans la prison de Chorrillos I.

⁷⁹ Disponible sur <http://spij.minjus.gob.pe/CLP/contenidos.dll?f=templates&fn=default-codejecucionpenal.htm&vid=Ciclope:CLPdemo>

Code d'Exécution Pénale

Article 103. Age limite de l'enfant pour vivre avec la mère détenue.

Les enfants mineurs amenés à l'établissement pénitentiaire par la détenue pourront y demeurer jusqu'à l'âge de trois ans, après examen de l'assistante sociale, et doivent être accueillis dans une garderie. Provisoirement, ils peuvent demeurer dans l'établissement pénitentiaire dans des espaces séparés. Lorsque le mineur atteint l'âge susmentionné, son futur séjour à l'extérieur est déterminé par la personne qui en a la responsabilité légale ou la tutelle. En cas de risque moral, l'assistante sociale coordonne avec le juge des mineurs.

Cette disposition légale relève cependant de la théorie et dans la pratique aucune des femmes rencontrées à Chorrillos I ne vit avec un enfant né à l'extérieur des murs. En effet, les mères en confient généralement le soin à un membre de leur famille, majoritairement à la grand-mère maternelle. Dans les cas les plus extrêmes, il arrive que ce soit les services sociaux qui recueillent le(s) enfant(s). Si les détenues ne sollicitent pas le regroupement familial, c'est évidemment par souci de protéger leur progéniture de la dureté du milieu carcéral ; mais c'est aussi parce que la majorité d'entre elles, issue de milieux socio-économiques défavorisés et de faible niveau éducatif, ne connaissent pas leurs droits. La prison ne fait qu'accroître cette situation de vulnérabilité et l'adoption d'un « profil bas » semble parfois préférable à une attitude revendicative, les pratiques de l'administration pénitentiaire tendant davantage à la répression et la punition qu'à la mise en exergue des droits des détenues. Dans un entretien effectué avec Wilfredo Pedraza, ex-Président de l'INPE, celui-ci évoque la situation des relations de pouvoir entre gardiennes et détenues :

« L'exercice excessif de l'autorité dans un contexte délicat rend les gens plus fragiles. La prison fragilise et dans ce contexte, [*les gardiennes*], dans une espèce de réaction animale, écrasent et contrôlent [...]. C'est comme chez les lions, la lionne gouverne [...]. Leur exercice du pouvoir est régi par un mauvais concept de l'autorité. »⁸⁰

En effet, dans certains cas, l'enfant constitue un instrument de chantage employé par les autorités afin d'imposer leur pouvoir. Au cours du même entretien, Pedraza relatait une anecdote dont il avait été témoin :

⁸⁰ Entretien réalisé en janvier 2012.

« Dans une autre prison de femmes, ils essayaient de contrôler la discipline d'un groupe de femmes en disant : 'Si tu ne te tiens pas bien, je vais emporter ton fils, je vais donner ton fils aux services sociaux'. Et en privé les détenues me disaient : 'Nous sommes désespérées, ils nous menacent avec ça, tous les jours on a peur qu'ils emmènent nos enfants'. »

Dans les faits, les autorités pénitentiaires n'ont pas le pouvoir de sortir de la prison un enfant qui y vit avec sa mère. Dans le cas où elle maltraite physiquement ou moralement son enfant, ou dans les cas où la mère serait dépendante de la drogue, il est possible que mère et enfant soient séparés, sur décision du procureur de la famille auprès de qui une plainte doit avoir préalablement été déposée. Le seul recours des autorités pénitentiaires face à de telles situations est d'isoler physiquement le mineur afin de garantir son intégrité physique et morale. Les mesures prises directement dans l'établissement se limitent donc à une dimension matérielle et la décision d'une modification de la situation juridique de la mère et de son enfant relève exclusivement du ministère public et du pouvoir judiciaire⁸¹. Face à des situations d'abus comme celle décrite précédemment, les propres termes de Pedraza sont concluants :

« Cet exercice du pouvoir, je crois que c'est un exercice qui exprime un mauvais concept de l'autorité. Et parce qu'on prétend appliquer le règlement sans aucune rationalité. [...] Je crois que toutes ensemble [*les gardiennes*] se contaminent cet esprit de sévérité peu réflexif qui finit par avoir un impact négatif sur les détenues. »

Ce sont donc bel et bien les détenues qui ne connaissent pas leurs droits qui représentent les premières victimes d'abus de pouvoir caractérisés par la menace.

b. Des espaces réservés.

La régulation de la maternité dans l'espace carcéral ne s'est pas traduite exclusivement en dispositions légales, mais a également donné lieu à une forme d'adaptation matérielle concrètement visible au sein des infrastructures pénitentiaires. Avec la promulgation du Code d'Exécution Pénale de 1991, les établissements susceptibles de devoir accueillir des enfants se voient obligés de disposer d'une crèche. Même en province, où certaines prisons n'accueillent

⁸¹ Je tiens ici à remercier Héctor Rojas pour la qualité et la précision de ses explications juridiques.

que très peu d'enfants (1 à 10), toutes disposent d'une zone spéciale qui leur est réservée. Dans ces établissements, cet espace est généralement géré par une détenue dont l'activité de surveillance et de soins est considérée par les autorités comme un travail donnant droit à une éventuelle remise de peine. Dans la prison Chorrillos I, ce sont en moyenne cinquante mineurs qui vivent avec leur mère en détention, mobilisant un personnel spécifiquement dédié à leur encadrement. Ces enfants se voient en effet pris en charge par trois professeuses, une psychologue à temps partiel ainsi qu'une équipe de bénévoles anglicans, dirigée par Mami Lucha, qui intervient à raison d'une à trois fois par semaine. La crèche constitue un espace privilégié dans le sens où aucune gardienne n'y est affectée durant la journée. Seuls les membres du personnel qui y exercent ainsi que les bénévoles y ont accès en permanence. Les mères qui y laissent leur(s) enfant(s) n'ont le droit de pénétrer dans cet espace qu'en début et en fin de journée, exception faite des jours de célébration des anniversaires.

Parallèlement à la crèche, comme je l'ai mentionné plus haut, le rez-de-chaussée du pavillon A est réservé aux détenues et à leurs enfants. De nouveau, faute de place, les mères vivent à plusieurs par cellule et les enfants partagent leur lit. Un risque existe avec l'usage des lits superposés et même si les chutes sont rares, elles se sont déjà produites. Enfin, le rez-de-chaussée du pavillon destiné aux visites intimes accueille régulièrement des femmes en fin de grossesse et les mères et leur enfant pendant environ deux mois après l'accouchement. Dans cet espace, les femmes bénéficient de cellules avec salle de bains individuelle. Finalement, l'administration tente d'adapter la réalité des conditions carcérales aux besoins de la population, mais la surpopulation ne permet pas aux détenues en général, et aux mères en particulier, de vivre dans des espaces adaptés à leurs besoins.

4. Accès aux soins médicaux : entre précarisation et discrimination.

a. De la difficulté d'accès aux services médicaux.

L'accès aux soins, de quelque nature ou intensité qu'ils soient, se révèle très problématique pour plusieurs raisons. D'abord, l'infirmerie ne reçoit les détenues que les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; durant les jours de visite, seules les urgences sont prises en charge. Aussi, le manque de personnel constitue un élément fondamental de la problématique médicale de l'établissement. À l'infirmerie travaillent officiellement cinq médecins qui effectuent à tour de rôle des services de 24 heures, accompagnés de deux

infirmières, une aide soignante, un dentiste, deux obstétriciennes, un pharmacien et un laborantin. De plus, un gynécologue obstétricien effectue les visites aux détenues enceintes environ deux fois par mois. Or, d'après la directrice de l'établissement, selon un entretien mené en 2007, cette équipe médicale est rarement au complet. Le vice-directeur national du département de santé de l'INPE soutient que le problème du personnel, outre son nombre réduit, consiste en une formation inadéquate de ceux qui exercent auprès d'un public particulier :

« Nous en tant que Santé, ça fait longtemps qu'on dit que notre thématique n'a rien à voir avec la sécurité et que c'est un autre sujet qui doit nous importer. On ne devrait pas s'occuper [*de la sécurité*]. Malheureusement, il existe des opérateurs de santé qui ont dû recevoir une éducation à moitié militariste ou à moitié de sécurité, alors dans des espaces comme les prisons, s'ils ont eu cette vocation depuis tout petits, elle se renforce et alors ils veulent être plus que des médecins, plus que des infirmières, plus que des obstétriciennes, plus que du personnel de santé. Ils veulent être davantage de sécurité et ça commence à transparaître. Toutes les interventions techniques de santé effectuées avec ce regard de s'il va s'enfuir ou s'il ne va pas s'enfuir, alors qu'en fait nous, ça ne devrait nous intéresser à aucun moment, et ça c'est un problème de notre système et nous devons reconnaître que nous avons encore beaucoup d'efforts à faire pour changer, parce que les efforts passent aussi par les personnes. Alors dans une structure aussi faiblement financée que celle des prisons, parfois on n'a pas assez de ressources humaines qui nous permettent de changer cette façon de faire. Mais on peut le faire ou on peut commencer à le faire ou à travailler ce sujet, et en effet on a commencé, mais c'est très difficile. Et c'est pire encore quand le système national de santé, qui devrait répondre de manière bien plus avenante, renforce en réalité le discours sécuritaire à l'extérieur. Là c'est très dur parce que si les gens dehors disent : 'ne m'amenez pas untel parce que ça génère un malaise, de l'inquiétude, de la peur', alors l'individu qui dit cela oublie qu'il est face à une personne comme une autre qui va réclamer des soins. Nous sommes de nouveau face au sujet, il existe une grande stigmatisation envers les personnes privées de liberté. »⁸²

Les difficultés du département de santé de l'INPE ne sont donc pas exclusivement économiques ni circonscrites au manque de moyens pour l'embauche de personnel médical, mais sont relatives à la perception populaire de la personne incarcérée qui demeure un sujet à surveiller avant d'être un sujet de droit.

⁸² Entretien réalisé en septembre 2011.

Outre le personnel, c'est la question de la surpopulation carcérale qui affecte la qualité du service médical. La partie commune de l'infirmerie peut accueillir huit détenues. En février 2007 a été inaugurée une petite clinique annexe, dotée de lits et destinée accueillir jusqu'à cinq femmes souffrant de maladies infectieuses. Or, quotidiennement elles sont une soixantaine à réclamer l'attention du personnel soignant. Lorsque l'une d'entre elles requiert des soins à l'extérieur de la prison, un conseil médical se réunit afin de statuer sur le bien fondé de la sortie. L'afflux permanent des détenues malades face à une équipe médicale peu nombreuse génère de nombreux retards tant dans l'attention sur place que dans le processus de réunion médicale. Alors, les femmes redoutent de ne pas se faire soigner à temps et devoir solliciter une consultation externe. Lourdes relate en ces termes son expérience, alors qu'elle avait demandé une ordonnance pour poursuivre le traitement rénal qu'elle suivait avant son incarcération :

« À l'infirmerie on n'a que ça, qu'ils m'ont dit, c'était des médicaments contre la gastrite. J'ai dû prendre ça. Il n'y avait pas de médecin pour tamponner l'ordonnance. Ils m'ont fait des tests d'urine et ma famille a dû les sortir au laboratoire et après ça ramener [*les résultats*] ici. C'est seulement à ce moment-là qu'ils m'ont donné l'ordonnance. Et puis je dois prendre des hormones parce que je me suis fait stériliser. Ils veulent m'en donner d'autres qu'ils utilisent ici dans la prison, mais c'est pas ce qu'on m'a prescrit dehors. Et dans la nourriture on dit qu'ils mettent des hormones⁸³ alors je me contente de manger la *paila*. »⁸⁴

Dans les cas extrêmes de cancer, SIDA ou autre maladie infectieuse, l'autorisation de sortie pour un traitement à l'extérieur prend souvent du temps, au-delà des trois jours légaux, et met donc en danger la vie des détenues. En revanche, les sorties sont concédées sans délai majeur pour les accouchements.

b. Refus d'accès aux soins : l'arbitraire du personnel soignant.

Les relations entre les détenues et le personnel soignant se révèlent difficiles et souvent conflictuelles. L'importance de la demande face à un personnel, une infrastructure et

⁸³ Selon une croyance répandue dans la population carcérale féminine, à la *paila* seraient ajoutées des hormones qui permettraient d'inhiber les désirs sexuels des détenues. Je n'ai jamais pu vérifier cet ouï-dire.

⁸⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

des moyens matériels réduits a mené à des pratiques de refus d'attention arbitraires de la part des médecins et des infirmières. Lors d'un entretien réalisé en 2007, la directrice de la prison dénonçait le manque de responsabilité de l'équipe médicale : « [*Le département de santé*] est une des aires les plus décadentes en termes de traitement et d'attention ». Les détenues sont les premières à se plaindre du manque d'attention de la part du personnel soignant. Pour chaque mal dont elles peuvent se plaindre, on leur injecte une ampoule identique. Ce type de traitement n'est pas sans rappeler les médicaments placebos, mais la récurrence du recours à la piqûre ne dupe pas les détenues dans le temps. Un exemple de l'irresponsabilité de l'équipe médicale quant à l'usage des médicaments est celui d'une femme dont on m'a relaté l'expérience durant un jour de visite. Un soir, alors qu'elle se plaignait de forts maux de tête, elle est descendue à l'infirmerie et s'est vue donner un ovule vaginal en guise de traitement. Avertie de la nature du médicament par ses codétenues lors de son retour au pavillon, elle n'a pas ingéré ledit médicament. Ce type d'incident illustre le peu de soin et d'attention qui peut être parfois porté aux détenues et la gravité des fautes professionnelles qui peuvent être commises à l'infirmerie.

D'après l'enquête menée en 2011, 41 % des détenues interrogées se sont vues refuser l'accès à l'infirmerie au moins une fois, dont 19 % se le sont vues refuser plusieurs fois. Elles se plaignent essentiellement d'un grand manque de considération. Par exemple une détenue estime l'infirmerie inutile : « J'ai été malade très souvent [*elle souffre d'asthme*] et le nouveau médecin, il était assis là et regardait dehors. J'ai attendu environ 20 minutes et personne n'est venu, je devenais folle. L'infirmerie, ça sert à rien. »⁸⁵ Une autre confirme que l'équipe médicale ne se rend pas toujours disponible : « C'est plutôt habituel, s'ils n'ont pas envie tu ne rentres pas. Ils sont en train de déjeuner ou alors ils te disent que le médecin n'est pas là. L'attention à l'infirmerie est très déficiente. »⁸⁶ Des termes comme « grotesque », « inhumain » ou encore « animal » surgissent lorsque l'on aborde ce sujet avec les détenues.

Leur sentiment de colère est exacerbé lorsque survient un décès. En janvier 2011, dans la section « remarques » de mon questionnaire, Carmen S. écrivait :

« Je voudrais exprimer mon indignation totale envers le corps médical de l'INPE. La mort de J. dimanche 23 janvier 2011. Ils ne faisaient que la droguer et ne lui ont jamais donné d'attention médicale humaine. Le médecin disait qu'elle était un peu cinglée et qu'en fait elle était juste déprimée et il lui faisait juste une piqûre. [...] Il n'y a aucune réunion de

⁸⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

⁸⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

médecins et les gens qui ont besoin d'être hospitalisés meurent, tout simplement. Quand j'ai voulu réclamer, le médecin m'a dit de porter plainte et d'envoyer une lettre à la direction et au gouvernement. Il s'est montré effronté. »

Toujours par le biais du questionnaire, Janet s'indigne également du décès de la détenue mentionnée par Carmen :

« L'infirmier n'a d'infirmier que le nom parce qu'ils ne s'occupent pas de toi. Dans mon pavillon, les fois où on crie parce qu'on a mal ou quand on se sent mal ou quelque chose de grave [*durant la nuit*], ils ne s'occupent jamais de toi. Cette fille qui est décédée J. elle a beaucoup souffert avant de mourir, et le médecin et même les INPE se moquaient toujours d'elle et disaient qu'elle était folle. »

Outre les cas extrêmes de décès, l'exaspération et le ressentiment des détenues peut aussi provenir d'un certain manque de tact voire de l'ignorance des médecins. En 2007, l'Espagnole Yolanda relatait la mauvaise expérience qu'elle avait eue avec un médecin, alors que son fils était malade :

« Ils lui ont fait des tests et un abruti de médecin est venu et m'a dit que mon fils avait une leucémie. Et moi en train de pleurer comme une désespérée pour mon fils ! Après ils l'ont sorti, c'est une fille qui fait de la neurochirurgie qui me l'a sorti, elle est allée dans un hôpital pour le cancer et tout ça et elle m'a dit que non, que l'enfant allait super bien, qu'il avait juste les plaquettes trop basses. »⁸⁷

En dehors des problèmes relatifs à l'infrastructure ou à la surpopulation, les témoignages des femmes révèlent d'une part à quel point l'infirmier constitue un centre névralgique de l'établissement où les détenues s'attendent à recevoir une attention personnalisée qui tempérerait les effets dépersonnalisants de la prison (Chauvenet 2006) l'espace d'un instant. D'autre part, ces témoignages soulignent la déficience structurelle ainsi que l'incapacité et l'inhabileté du personnel soignant à gérer et s'occuper de l'ensemble des demandes qui émanent de la population carcérale.

c. Les difficultés économiques pour accéder aux soins.

⁸⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

Les résultats de l'enquête de 2011 montrent que 44 % des détenues rencontrées souffrent d'une maladie chronique de gravité variable. Si le médecin que j'ai rencontré en 2007 parlait de médecine « socialisée » pour désigner la gratuité de l'auscultation et des médicaments fournis par l'INPE, en réalité, en dehors des piqûres placebos, des traitements contre le diabète ou de la trithérapie contre le VIH, les détenues doivent se procurer elles-mêmes les traitements prescrits par l'équipe médicale de l'INPE. Les médicaments sont rapportés de l'extérieur et entrent en prison avec l'ordonnance correspondante, après stricte révision et comptage par le personnel de sécurité qui les envoie directement à l'infirmerie. Dans ces conditions, le prix élevé de certains médicaments ne permet pas une égalité de traitement. Ainsi, 21 % des détenues interrogées en 2011 déclarent avoir besoin d'un traitement, mais ne pas disposer des ressources économiques nécessaires pour le suivre. C'est par exemple le cas de Carmen Rosa :

« Je souffre d'un problème urinaire, ils me l'ont détecté dehors, mais je ne me faisais pas soigner. Ici ils m'ont envoyée faire une échographie et ils ont détecté un prolapsus. Mais il n'y a rien ici, ils te donnent un cachet ou une piqûre pour la douleur. »⁸⁸

Carmen Rosa n'a pas les moyens de payer le traitement qui lui a été prescrit et vit donc en prison en toute connaissance de son problème de santé sans pouvoir y remédier. Parallèlement, si aucun membre de l'entourage ne peut amener les médicaments à la prison, les détenues doivent recourir aux gardiennes, et il s'agit là d'un service qui représente une dépense additionnelle. Le coût de ce service apparaît variable selon les cas, mais ne dépasse pas S./5. Aussi, certaines gardiennes ne demandent pas de contrepartie monétaire, mais cette faveur dépend exclusivement de la personnalité de la gardienne et des relations individuelles qu'elle peut avoir avec les détenues. Par exemple, une jeune détenue australienne atteinte du VIH à qui j'ai rendu visite de manière régulière entre 2009 et 2012 m'a raconté plusieurs fois comment elle faisait entrer des médicaments ou autres produits de soin par le biais d'une gardienne. Quand je lui ai demandé combien lui coûtait ce service, elle m'a répondu en haussant les épaules : « Rien ! La gardienne est sympa et elle m'aime bien ». Ce type de faveur ne dépend donc d'aucun critère si ce n'est celui de la gardienne.

Aussi, 21 % des détenues interrogées déclarent n'avoir personne à qui recourir en cas de tel besoin. Le cas de Laura souligne à quel point la famille peut constituer une ressource

⁸⁸ Entretien réalisé en janvier 2011.

importante en cas de maladie : « Il n'y a pas de cardiologue ici. [*Après un arrêt cardiaque*], je suis stable parce que mes filles et mon mari me ramènent des médicaments de l'extérieur. Pour ma santé j'essaie d'être le plus tranquille possible pour ne pas avoir un autre arrêt. » Et d'ajouter en riant qu'elle ne confie aucunement dans le service médical de l'INPE : « Les médecins ici c'est des vétérinaires ! »⁸⁹ Enfin, si le Code d'Exécution Pénale prévoit la possibilité d'une consultation ou hospitalisation à l'extérieur de la prison, les détenues qui se voient concéder ce genre de sortie après réunion du conseil médical doivent assumer les frais relatifs au transport et aux soins prodigués à l'extérieur. Par exemple, Ana Marín doit faire face à des dépenses régulières pour traiter les conséquences d'une opération : « Je dois sortir deux fois par semaine pour la rééducation et à chaque fois c'est S./14. J'ai dû faire une lettre de garantie à l'ambassade qui avance les frais. Ils ont baissé les tarifs de S./12 000 à S./6 000 et ils disent que je dois tout rembourser à ma sortie. »⁹⁰

Pour pouvoir assumer leurs frais médicaux ou ceux qu'engendre la maladie d'un enfant, des systèmes de prêt d'argent liquide ont été instaurés par quelques femmes péruviennes. Une mère espagnole confie que ce système est répandu et très utile :

Yolanda : « On me prête parfois de l'argent, avec des intérêts, il y a des femmes qui te prêtent de l'argent avec des intérêts, elles prennent plus cher, mais bon, c'est pratique, parce que parfois l'ambassade... ou la famille... Il y a une femme qui prête de l'argent, elle me prête à moi parce que... une Péruvienne, avec des intérêts.

Moi : Est-ce que tu sais si elle te prend plus cher qu'à d'autres ?

Yolanda : Non, je crois qu'elle prend pareil à tout le monde, mais elle prête surtout aux étrangères.

Moi : A combien s'élèvent les intérêts ?

Yolanda : Si c'est S./50, S./10 par semaine et si c'est 100, ça fait 20 par semaine. Elles se font des couilles en or, mais bon... Avec elle je suis à l'aise parce que si mon fils tombe malade ou quoi que ce soit, j'y vais et je lui dis : 'Regarde *mami*, mon fils', et elle me donne l'argent tout de suite. »⁹¹

Yolanda doit donc non seulement assumer les 20 % d'intérêts du prêt, mais doit également recourir aux services des gardiennes pour acquérir les prescriptions médicales. Cette pratique concerne non seulement les provinciales et les étrangères, du fait de la distance qui les sépare

⁸⁹ Entretien réalisé en janvier 2011.

⁹⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

⁹¹ Entretien réalisé en octobre 2007.

de leurs proches, mais également les femmes qui n'ont pas de contact avec leur famille. Les dysfonctionnements du système médical touchent donc les détenues à des degrés variables qui sont non seulement fonction de leur état de santé, mais également de leur pouvoir socio-économique et de leur origine géographique.

Conclusion du chapitre 5

Ce chapitre a permis de présenter l'espace carcéral étudié pour contextualiser et donner à comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'organisation de l'institution. Une vision d'ensemble des acteurs et des stratégies mises en place par les détenues et l'administration permettent de comprendre à quel point la prison Chorrillos I représente un établissement ancien qui n'est pas adapté à la réalité carcérale actuelle. Dans des conditions de surpopulation extrême, l'administration pénitentiaire n'a eu d'autre choix que d'adapter la structure existante à une population chaque fois plus nombreuse, mais elle doit également s'accommoder d'un manque de personnel certain qui ne permet pas l'accomplissement en bonne et due forme de la mission institutionnelle. Les détenues s'accommodent quant à elles d'espaces réduits et d'une organisation administrative et sécuritaire qui tend à l'informalité, ce qui leur confère certes une relative marge de liberté, mais les contraint également à développer certaines stratégies d'adaptation qui ne leur permet cependant pas toujours de jouir de certains droits fondamentaux comme l'accès à la santé.

Chapitre 6 : Le discours des femmes incarcérées. Mensonge et intériorisation des schémas de domination genrée.

1. Distinguer le mensonge et percevoir le non-dit dans un terrain difficile.

a. Le trafic de drogue comme délit pardonnable : l'influence de la hiérarchisation des délits et crimes dans la perception et les relations entre détenues.

S'il existe chez les délinquants « socioculturels » une hiérarchie du crime qui confère aux détenus un statut plus ou moins prestigieux au sein des prisons pour hommes (Pérez Guadalupe 2000b), j'ai montré au cours du chapitre 4 que la présence de ce type de délinquantes est mineure à Chorrillos I. Aussi, dans le chapitre 5, j'ai indiqué comment le phénomène de surpopulation carcérale empêchait la répartition des détenues par pavillon en fonction de leur situation juridique ou du type de délit ou de crime qu'elles ont commis. De fait, l'ensemble des détenues, outre les personnes âgées et quelques récidivistes, partagent les mêmes espaces d'habitation, de récréation et de travail, quel que soit le motif de leur incarcération. Peut-on alors imaginer cette prison comme un espace social où aucune frontière basée sur le type de crime commis ne diviserait les détenues ?

La prison Chorrillos I abrite 68 % de femmes accusées ou condamnées pour trafic de drogue à diverses échelles, de la promotion du trafic de drogue au trafic sous forme aggravée, en passant par la microproduction et la microcommercialisation. L'analyse du discours des femmes rencontrées souligne à quel point le trafic de drogue est un délit commun qui ne provoque ni prestige ni honte particulière pour les acteurs. À la question : « pourquoi êtes-vous ici ? », la réponse « pour TID⁹² » apparaît comme logique pour une majorité de détenues. Comme le souligne Cunha dans le cas du Portugal, la variété des délits étant mineure, la majorité estime être là « pour drogue » (Cunha 2001/2). En effet, des entretiens effectués en 2007 et 2011, 71 % des femmes rencontrées ont déclaré être incarcérées pour TID, un pourcentage à l'image de l'ensemble de la population carcérale de cet établissement. Le trafic de drogue étant un fait ancien et très répandu dans le pays, il constitue depuis longtemps (1984) une activité légalement sanctionnée, mais banalisée au sein de la population carcérale.

⁹² TID = *Tráfico Ilícito de Drogas*, Trafic illicite de drogues. Dans leur discours, les détenues ne font pas la distinction qui existe légalement entre microcommercialisation, microproduction, promotion du trafic de drogue et trafic en lui-même.

Il ne constitue pas, de fait, un motif de discrimination particulière entre les détenues. C'est pour cette raison qu'il sert souvent de masque pour certaines détenues péruviennes la quasi totalité des étrangères étant incarcérée pour trafic de drogue. En effet, s'il paraît aisé de confesser un vol, un détournement de fonds ou une extorsion, il est plus difficile d'évoquer un kidnapping et encore moins un homicide, *a fortiori* face à l'enquêteur extérieur inconnu que je représentais au début de mes enquêtes. Ce sont précisément les femmes coupables d'homicides ou de kidnapping qui prétendent être en prison pour trafic de drogue – alors que j'ai su par la suite, de leur propre bouche ou de celle d'autres détenues, quel était le véritable motif de leur incarcération. Celles qui se cachent derrière ce prétexte se déculpabilisent vis-à-vis d'elles-mêmes et se préservent du déshonneur induit par un crime de sang, l'homicide étant « en effet globalement le seul crime qui institue désormais une frontière tangible entre les détenues, pouvant constituer un instrument de déqualification » (Cunha 2001/2 : 84). Elles se protègent également de leurs codétenues qui, pouvant les juger dangereuses, pourraient les maintenir à l'écart (Pérez Guadalupe 2000a : 215). Or, comme l'observe Cunha dans le cas portugais, à Chorrillos l'homicide « n'est pas très présent en tant que tel dans la sociabilité quotidienne » (Cunha 2001/2 : 84).

D'après mes observations et l'enquête menée en 2011, dans laquelle sont recensées les sources de discrimination, aucune femme de Chorrillos I n'est particulièrement tenue à part par ses codétenues pour le délit ou le crime qu'elle aurait commis. Dans un espace aussi réduit que celui de la prison, le motif d'incarcération est rapidement connu et répandu parmi les femmes, d'autant plus que celles-ci ont accès à la télévision et à la presse « *chicha* » qui, comme je l'ai démontré dans le chapitre 1, n'hésite pas à ressasser les conditions de réalisation des crimes de sang et à divulguer l'identité du criminel. En mars 2009, alors que je rendais visite à une détenue avec qui j'avais conservé de bonnes relations et maintenu le contact depuis l'enquête de 2007, celle-ci me racontait, au sujet d'une femme récemment incarcérée : « Tu vois cette femme là-bas, elle a tué son mari, elle en avait marre, il la battait tout le temps. Mais je sais pas si c'est vrai, hein, c'est ce qu'on dit. » De même, lors d'une visite que je lui ai rendue en 2012, Bronwyn me racontait à quel point elle trouvait étrange le comportement de la femme avec qui elle partageait sa cellule. Condamnée pour « pédophilie » selon les mots de Bronwyn, cette femme émettrait de drôles de sons et marmonnerait des insultes entre ses dents en permanence, probablement victime du syndrome de Gilles de la Tourette. Mais ne seraient-ce pas les médias et l'imaginaire développé en partie par ce biais vis-à-vis des criminelles qui auraient influencé la perception qu'a Bronwyn de sa codétenue ? Ces deux témoignages nous permettent d'avoir une idée de l'importance des commérages

dans un espace limité de cohabitation permanente. Le regard des détenues vis-à-vis des femmes accusées d'homicide est chargé de curiosité et de crainte dans les premiers temps de l'incarcération, mais la suspicion a tendance à se dissiper soit une fois que le crime a été publiquement reconnu et assumé par la coupable, soit simplement au fil du temps, lorsque la cohabitation se révèle pacifique. Quoique mineure, la crainte de l'agression physique existe, même si elle se limite à l'espace de la cellule – le seul espace de cohabitation où les détenues se retrouvent confinées durant la nuit - et à un cercle social restreint aux quelques femmes accusées ou condamnées pour homicide. En 2012, celles-ci ne représentaient que 3 % de la population de Chorrillos I, soit à peine plus d'une trentaine de femmes (INPE 2012b : 29). Finalement, s'il peut exister une première appréhension envers les femmes accusées d'homicide, l'ensemble des détenues cohabite de manière relativement paisible, quel que soit le motif de leur présence derrière les barreaux. Ce climat de cohabitation pacifique résulte également du fait que le centre de détention Chorrillos I est une prison dite de *Mínima seguridad*, de faible sécurité, les délinquantes ou criminelles jugées dangereuses ou problématiques étant recluses dans la prison de haute sécurité Chorrillos II.

b. De la consommation d'alcool au sein de la prison.

Connaître le mode de préparation et de consommation de l'alcool dans la prison s'est révélé une tâche relativement aisée, bien que l'interdiction de consommer des boissons alcoolisées rende le sujet délicat à aborder. Plusieurs détenues ont évoqué le fait qu'elles consomment de la *chicha*, soit pour oublier leurs conditions de détention, soit lors d'occasions particulières comme les fêtes d'anniversaire ou de fin d'année. Au Pérou, la *chicha* désigne deux boissons préparées à base de maïs, la première étant non alcoolisée et fruitée, la seconde résultant d'une fermentation et contenant, elle, un degré minime d'alcool. La *chicha canera* (« chicha de la prison »), préparée par technique de fermentation, peut rappeler le mode de préparation de la chicha traditionnelle. Cependant on imagine aisément que les conditions de détention et l'accès restreint à certains produits ne permettent pas une préparation identique à celle de l'extérieur. Dans un entretien mené en 2007, Elena me révélait la recette de la *chicha canera* :

« La chicha, on vous a parlé de la chicha ? Regarde, avec le Frugos⁹³ à la pêche, tu le laisses tourner, que [*la brique*] gonfle. Et quand c'est gonflé tu bois ça et houlà... c'est mortel ! Ouais ! [...] Tu mets du pain, des petits morceaux de fruit pour que ça fermente avant, tu bois ça et c'est parti ! Faites-le, vous verrez. C'est bien plus économique que d'acheter du vin ou du whisky [*elle rit*] ! C'est trop con, ouais c'est comme ça. C'est comme ça la vie ici. »⁹⁴

Elena avait 23 ans au moment de notre rencontre. Sa nationalité espagnole et son jeune âge ont sans doute constitué un atout dans la relation de confiance qui s'est tissée entre nous, une relation qui a permis l'émission d'un discours libre et franc de sa part. L'alcool sous ses formes industrielles ainsi que d'autres produits interdits pénètrent également dans la prison par le biais des gardiennes, un sujet que je développerai dans le chapitre 8.

c. Consommation de drogue et réseaux trafiquants au sein de la prison.

Question de méthode

Lors d'un entretien mené avec un épicier qui travaille dans les environs immédiats de la prison, celui-ci mentionne des « mouvements illicites » qu'il impute à la directrice :

« La directrice c'est un peu mon ennemie, pourquoi ? Parce qu'elle sait que je connais tous les mouvements illicites qu'elle fait à l'intérieur. Mais moi je m'en fous ! Je m'en fous. C'est SON problème, c'est SA putain de vie. »⁹⁵

Lorsque je lui demande à quoi il se réfère précisément, il me répond clairement et succinctement : « trafic de drogue ». Pourtant, la conversation se poursuit sur le thème de supposés détournements de fonds de la part de la directrice. Le thème du trafic de drogue est extrêmement délicat à aborder, car une accusation de ce type est considérée comme bien plus grave que d'autres délits courants, la condamnation populaire et judiciaire étant bien plus considérable pour les cas de trafic de drogue que pour d'autres délits.

Afin de percer les réseaux trafiquants qui existent dans la prison, j'ai eu besoin de soulever la question de la consommation de drogue avec les détenues. Comme il fallait s'y

⁹³ Jus de fruit industriel vendu en brique de carton.

⁹⁴ Entretien réalisé en octobre 2007.

⁹⁵ Entretien réalisé en mai 2011.

attendre, les réponses ont souvent été négatives. Lors de mon premier travail de terrain, en 2007, j'avais ressenti le mensonge à plusieurs reprises lorsque j'abordais ce sujet avec les détenues. Je me souviens particulièrement d'une femme avec qui j'avais réalisé un entretien dans les escaliers du pavillon C, pendant la soirée. Elle m'affirmait alors ne pas consommer de drogue alors que son regard et son discours hésitant et parfois incohérent laissaient deviner qu'elle était sous l'emprise de la drogue au moment de l'entretien, ce qui m'a été confirmé par les détenues de son pavillon que j'ai rencontrées le même soir. Finalement, c'est avec de jeunes détenues étrangères, en 2007, que les discussions sur la drogue se sont révélées le plus fructueuses, l'âge et l'origine ethnique ayant certainement permis de créer un climat de confiance pour aborder le sujet. En revanche, lors des entretiens effectués en 2011, étant donné que je connaissais davantage le sujet ainsi que les réseaux trafiquants de la prison, également sans doute parce qu'avec le temps j'avais acquis une certaine aisance dans mon rapport aux femmes détenues et à l'environnement carcéral, il m'a semblé que l'intégralité des enquêtées, Péruviennes et étrangères, ont répondu de manière sincère aux questions relatives à la consommation de drogue, avant et pendant l'incarcération. Aussi, depuis 2007 j'ai maintenu le contact avec une Hollandaise, ancienne toxicomane qui consomme toujours sporadiquement de la drogue à l'intérieur de la prison, et qui se trouve toujours détenue à Chorrillos I aujourd'hui. La confiance qui s'est établie entre nous au fil du temps m'a permis de connaître les détails de certaines transactions humaines et économiques ainsi que les modalités de consommation des différentes drogues en prison. Enfin, la régularité de mes visites entre 2009 et 2012 a constitué un atout clé dans le processus de compilation d'informations sur ce sujet.

La confiance entre l'enquêteur et l'enquêté constitue un facteur clé pour aborder le sujet, car au trafic et à la consommation de drogue sont liées des menaces de condamnations pénales⁹⁶ et de transfert vers des prisons de province. Ceci explique sans aucun doute pourquoi les détenues, au moment de mes premiers entretiens, manifestaient une certaine

⁹⁶ Après avoir consulté l'INPE au sujet du processus pénal qu'encourent les détenus pour trafic de drogue au sein de la prison, il s'avère que l'article 368-D du code pénal condamne la possession d'armes à feu, d'armes blanches, d'explosifs, de matériaux asphyxiants, toxiques, entre autres, de la part des détenus. Dans les textes, tout détenu qui serait surpris en possession d'une quantité de drogue supérieure à celle autorisée pour la consommation personnelle (quantité variable selon le type de drogue) devrait être poursuivi pour trafic de drogue. Or, les rapports quotidiens émis par chaque établissement pénitentiaire du pays ne mentionnent que des saisies de quelques grammes de marihuana, pâte base de cocaïne ou chlorhydrate de cocaïne, ce qui n'implique aucune ouverture de procédure judiciaire. Aucune mention n'est jamais faite de saisie de grandes quantités de drogues, ce qui ne laisse pas de surprendre au regard des quantités qui sont *a priori* distribuées et consommées dans les prisons chaque jour, comme nous le verrons dans la suite de l'analyse.

méfiance à mon égard. Cette difficulté d'accès à certaines données est inhérente au sujet de la drogue, car, à l'opposé, il m'a toujours été relativement aisé de connaître les mécanismes d'entrée d'autres produits interdits comme les parfums, les insecticides ou encore les chaussures à hauts talons.

La récréation des réseaux hiérarchisés de vente de drogue

J'ai rencontré Julie Jean pour la première fois début octobre 2007 et notre premier entretien fut très bref et peu constructif pour mon travail. Cette Canadienne, alors âgée de 27 ans, avait observé mes allées et venues dans la prison et est revenue vers moi pour discuter en français. Peu à peu, une relation particulière s'est tissée entre nous et elle a fini par me raconter de nombreuses anecdotes sur sa vie, notamment celles liées à son addiction et au trafic de drogue, activité dans laquelle est était impliquée depuis de nombreuses années : « J'ai consommé, du speed, tous les jours. Speed, ecstasy, cocaïne, *free base*, *mushrooms*, opium, tout ce que je pouvais, je l'ingérais. »⁹⁷ À la fin du mois d'octobre, Julie a été placée en quartier d'isolement par la direction de l'établissement après qu'il ait été établi qu'elle se trouvait à la tête de l'organisation du trafic de drogue dans la prison. Elle n'avait pas été placée dans les cellules de mitard, mais au rez-de-chaussée du pavillon initialement réservé aux visites intimes. Étant donné que j'avais passé plus d'un mois à effectuer des observations et des entretiens, et comme elle connaissait la relation particulière – notamment linguistique, mais également affective - qui nous liait, la directrice m'a donné le droit de rendre visite à Julie dans le petit patio qui jouxtait sa cellule. L'entrée de ce patio était surveillée par une gardienne, mais nos échanges demeuraient d'autant plus libres que l'usage de la langue française constituait une protection contre les oreilles indiscrètes. Julie m'a alors confié ses sentiments les plus intimes, et particulièrement ceux liés au sevrage qu'impliquait son isolement. Des déclarations comme « Y'a pas personne qui sait ça sauf moi pis toi, pis ta machine [*mon enregistreur*] » démontrent à quel niveau de confiance nous étions parvenues.

Lorsque Julie a été placée en cellule d'isolement, j'en ai été informée par la directrice de la prison qui m'a clairement dit que l'adoption de cette mesure avait pour but de trouver une solution à l'addiction de Julie et au trafic de drogue qu'elle menait dans l'établissement. J'ai alors demandé franchement à Julie comment s'organisait ce trafic. D'après elle, la cocaïne entrait dans la prison par le biais de visiteurs péruviens, amis ou membres de la famille

⁹⁷ Entretien réalisé en novembre 2007.

d'autres détenues qui les avait mis en contact. Les jours de visite, plusieurs femmes pénétraient dans la prison avec la drogue cachée dans le vagin. À aucun moment Julie n'a mentionné le fait que des visiteurs masculins aient pu faire entrer de la drogue dans la prison pour son compte. Une fois extraite du vagin, dans les toilettes réservées aux visiteurs – lieu non surveillé pour raison d'intimité, la drogue était récupérée par des intermédiaires, soit les détenues qui recevaient la visite des trafiquants venus de l'extérieur, puis centralisée vers la cellule de Julie. Dès lors, la distribution passait essentiellement par une jeune femme péruvienne à qui Julie avait délégué la répartition d'après les commandes passées plusieurs jours avant les visites. Aucune des consommatrices ne s'adressait directement à Julie, mais c'était elle qui gérait autant les quantités et la division des paquets venus de l'extérieur que les fonds qui circulaient. En qualité d'organisatrice, elle reproduisait donc le rôle d'une gérante qui délègue les activités à risque – la distribution – et à qui profitent les bénéfices économiques les plus importants.

Une fois placée en cellule d'isolement, malgré les tentatives de l'équipe administrative, Julie continuait de consommer de la drogue :

« Ça m'a dérangée hier [*quand j'en ai pris*], je me suis fait mal pis j'me suis détruit pis, j'me gèle [*je prends de la cocaïne*] pis j'sens plus rien partout là. J'me gèle parce que j'me gèle. J'me gèle parce que j'ai l'habitude de m'geler. Ça fait 17 ans qu'j'me gèle. Tu sais c'est pas facile, j'me gelais tous les jours sauf que j'me suis pas gelée quand j'étais enceinte de mes enfants. Quand j'ai su que j'étais enceinte, du jour au lendemain j'ai été capable d'arrêter. Aujourd'hui j'ai plus rien dans moi qui me donne une force, il faut que j'l'a fasse toute seule. [...] Aujourd'hui tu penses pas comme quand t'étais un enfant, pis tu veux plus vivre la vie, tu l'as toute vue là. T'as vu les femmes, t'as vu les hommes, t'as eu des enfants, t'a consommé de la drogue, t'as négocié, t'as voyagé, t'as eu des chambres, t'as eu des maisons, t'as eu tes jobs, t'es sortie dans les clubs, t'as tout fait ça. Tout en gelant, oui c'est vrai, t'as été en prison, t'es en prison encore, c'est quoi qu'tu veux de plus ? Ta mort ? »⁹⁸

Julie avait pourtant accepté d'être isolée, consciente que cela représentait pour elle d'une part l'opportunité d'arrêter de consommer, et d'autre part le moyen de ne pas aggraver sa situation judiciaire. La réalité s'est révélée très différente :

⁹⁸ Entretien réalisé en novembre 2007.

Julie : « Y'en a pas de moment pour arrêter, y'a pas de moment précis pour arrêter. Tu veux ton dernier gros *trip*, ton dernier *smash*, ton dernier *fuck up*, tu veux tout ça, mais ça vient pas le dernier moment précis. Si j'attends toujours le bon moment, le dernier bon *trip*, t'es toujours dans le bon *trip*, pas vrai ? [...]

Moi : Mais tu regrettes d'avoir dit oui [*pour être isolée et tenter d'arrêter de consommer*] ?

Julie : Je regrette pas, mais j'pensais pas que c'est quelque chose qu'allait marcher. J'ai demandé avant : 'Ça va affecter ma sentence ?'⁹⁹, 'ça c'est sûr, ça va affecter ta sentence'.

Toutes les gens [*du conseil pénitentiaire*] étaient là avec leurs gros yeux : 'Oui, tu es prête ?', 'Oui madame, je suis prête !'».

L'isolement n'étant finalement que très partiel, à cause de l'infrastructure-même de l'établissement, et le réseau trafiquant étant très bien organisé, la drogue continuait de circuler et Julie continuait d'en consommer. Elle faisait passer des petits messages à ses collaboratrices, transmis sur des morceaux de papier grâce aux femmes de son pavillon qui avaient le droit d'accéder au patio principal. Depuis son quartier *a priori* isolé, elle se fournissait donc auprès de ses associées qui lui faisaient passer de petits paquets de drogue cachés dans des pains individuels. Ceux-ci étaient récupérés par l'une des femmes de son pavillon dont la cellule donnait sur le patio principal. Cette dernière connaissait la situation de manque de Julie pour avoir été elle-même dépendant de la drogue auparavant. De plus, si minime soit-il, elle aussi gagnait quelque argent pour son travail d'intermédiaire. On assiste donc véritablement à la recreation d'un réseau de trafiquants de drogue, avec une série d'échelons où diffèrent responsabilités, rôles et gains. De plus, même si l'aire géographique couverte par le trafic se limite à l'enceinte de l'établissement pénitentiaire, les gains peuvent être d'autant plus importants pour les organisateurs que le risque engendré par cette activité, combiné à la rareté de l'offre face à une demande importante, permet d'exercer des tarifs bien supérieurs à ceux pratiqués à l'extérieur. Un gramme de cocaïne peut ainsi être revendu en prison à des tarifs trois à cinq fois supérieurs à ceux pratiqués dans le monde libre.

Si ce type de trafic est officiellement combattu par l'administration pénitentiaire, il faut cependant souligner qu'il existe une certaine permissivité de la part des autorités en matière de consommation de drogue. Alarcón a analysé ce sujet dans une chronique sur la prison de Lurigancho :

⁹⁹ Ici l'usage du terme « sentence » est un hispanisme qui réfère à la *sentencia*, c'est-à-dire au jugement et à la condamnation. Le conseil pénitentiaire avait affirmé à Julie que son cas pouvait être aggravé si elle n'acceptait pas l'isolement.

« Comme il y a, en moyenne, cent détenus pour chaque gardien (la moyenne aux Etats-Unis est de six détenus par gardien), les autorités tendent à fermer les yeux quand il s'agit de contrebande de drogue, d'alcool, de télévision par câble et de téléphones portables, le type de consolation qui peut rendre tolérable la vie en prison. Les drogues, en particulier, aident à surmonter la surpopulation et maintiennent une population généralement nerveuse dans un état condescendant et nébuleux » (Alarcón 2012a).

Si la prison Chorrillos I n'est pas comparable à celle de Lurigancho en de nombreux points, et particulièrement en termes d'accès à la télévision et à la téléphonie mobile, il est cependant possible d'affirmer que pour les femmes détenues aussi la consommation de drogue permet de supporter des conditions de vie dont la précarité est accrue par la surpopulation. En 2011, Francesca avait déjà passé plus de huit ans à Chorrillos I et son ancienneté lui conférait une certaine connaissance des acteurs qui l'encadraient. Durant une discussion que nous avons eue sur le sujet de la drogue, elle raconte que les gardiennes connaissent et permettent certaines pratiques liées au trafic et à la consommation de drogue. Plus que la permissivité qu'évoque Alarcón, son discours révèle que ces pratiques permettent certes de conserver la paix sociale, mais que leur existence est conditionnée par la corruption qui y est liée :

« Les gens qui vendent [*de la drogue*] le font sous le nez des INPE, elles les protègent. Pourquoi est-ce qu'elles ne les sortent pas si elles savent ça ? Elles savent exactement qui fait ça, elles voient tout, il y a toujours des filles qui les cherchent, et elles échangent de l'argent avec elles. Elles sont corrompues, pas la directrice, les INPE. [...] La dernière fois, la gardienne a laissé une femme rentrer dans les toilettes avec une pipe, elles étaient ensemble. Comment est-ce qu'elles peuvent la laisser faire ça ? Elle a dit qu'elle voulait faire pipi, mais elle a même pas baissé son pantalon ! [...] Il n'y a qu'une personne qui vend, ils savent parfaitement qui c'est. »¹⁰⁰

Outre ces pratiques de corruption, comme le souligne Alarcón et comme nous le verrons dans les deux derniers chapitres, la surpopulation rend d'autant plus difficile la tâche du personnel de l'INPE qu'il se trouve, lui, en nombre très restreint. A Chorrillos I, il y a en moyenne cinquante détenues par gardienne.

¹⁰⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

2. L'intégration des schémas de domination masculine.

a. La femme, de l'oubli au second rang. Construction et évolution d'une hiérarchie sexuée.

Comme je l'ai brièvement traité en première partie, la hiérarchie sociale péruvienne actuelle est le fruit de l'héritage colonial et se base sur des critères de race et de classe, mais également de sexe. L'État péruvien a longtemps délégué la régulation de la vie privée à l'Eglise – comme je l'ai montré dans le cas des femmes déviantes rééduquées dans des couvents (Aguirre 2003) - et le pouvoir privé s'est ainsi basé sur la naturalisation d'une hiérarchie de genre où domine le masculin. Par conséquent, les femmes ont longtemps été laissées de côté dans la construction de l'histoire nationale (Guardia 1985; Meza and Hampe Martínez 2007; Zegarra 1999), exclues de la vie citoyenne et subissant un « pacte patriarcal » qui offre au domaine domestique masculin une grande marge d'action et naturalise l'occupation du domaine public par les hommes (Mannarelli 2000 : 97).

La naturalisation des rôles et de la place des individus a notamment été étudiée par la féministe française Colette Guillaumin dans un article intitulé « Pratique du pouvoir et idée de Nature ». L'auteure y démontre qu'à la conception finaliste des phénomènes sociaux qui constituait l'idée de nature et déterminait de fait une place donnée pour chaque chose et chaque individu dans l'Antiquité, s'est substituée au XVIII^e siècle une conception déterministe qui assignait également aux individus des places déterminées, permettant ainsi la permanence des rapports sociaux. Aujourd'hui, les groupes dominés sont tenus de conserver la place qui est définie comme la leur afin de ne pas bouleverser les « valeurs vraies et [l]es priorités éternelles » (Guillaumin 1978 : 10). Comme le conclut Guillaumin :

« la fin du théocentrisme n'a pas signifié pour autant la disparition de la finalité métaphysique. [...] C'est la singulière idée que les actions d'un *groupe* humain, d'une *classe*, sont '*naturelles*', qu'elles sont *indépendantes des rapports sociaux*, qu'elles *préexistent à toute histoire, à toutes conditions concrètes déterminées* » (Guillaumin 1978 : 11).

Cette formule résume le fait que les dominants voudraient faire passer pour naturel ce qui relève en réalité d'une construction sociale. Cette analyse peut être appliquée au cas péruvien des femmes initialement contrôlées par l'Eglise via un mandat paternel ou marital (Aguirre 2003), et qui demeurent aujourd'hui dans une position de second rang, malgré un relatif affaiblissement de l'influence de l'Eglise sur les sphères privée et publique.

Parallèlement, pour demeurer dans des analyses concernant le monde contemporain, dans un article centré sur la justice de genre et la citoyenneté, Molyneux souligne que le féminisme latino-américain a certes connu de grands succès dans les domaines légaux et politiques, mais que le bilan est contrasté par des succès partiels dans les thématiques de redistribution des ressources privées et publiques (Molyneux 2010). Outre la question de la redistribution, c'est celle de la place et des rôles assignés à la femme dont il serait intéressant de dresser un bilan, qui pourrait s'avérer fort contrasté. Si les travaux de Norma Fuller ont montré comment, en comparaison avec leurs mères, la génération de femmes des années 1980 a construit des modes de vie relativement plus revendicatifs et libérés de la domination masculine, davantage orientés vers une autonomie qui passe notamment par le travail (Fuller Osorio 1993), cette constatation se limite à la classe moyenne péruvienne et, dans les faits, les hiérarchies sexuées se reproduisent à travers la permanence du travail domestique comme instrument de relations patriarcales et racistes qui permettent aux hommes de continuer la domestication des corps d'après un modèle naturalisé (Pérez Itriago 1991; Radcliffe 1990). La domination masculine demeure finalement un fait social construit qui englobe non seulement la sphère privée (Yanaylle García 1996), mais également la sphère publique en termes de citoyenneté (Molyneux 2010), politique, travail (Cubitt 1988; Guzmán, et al. 1985) et éducation (Ruiz Bravo 2007), entre autres domaines.

b. Les relations de sexe à Lima : machisme et position traditionnelle.

Une enquête qualitative menée par le sociologue David Sulmont (2005) révèle que la population péruvienne reconnaît que la réalisation de la femme ne passe plus nécessairement par la maternité – à l'opposé des résultats des travaux de Yanaylle García publiés en 1996 - et une majorité des Péruviens n'est plus favorable à la division sexuelle du travail au sein du foyer. Malgré cet apparent changement des mentalités, 26,4 % des enquêtés déclarent que la société péruvienne est très machiste et 37,5 % déclare qu'elle est assez machiste. De surcroît, plus de 40 % des personnes interrogées trouvent que la société péruvienne est plus machiste aujourd'hui qu'il y a quelques années.

Graphique n°6.1. : Résultat de l'enquête de David Sulmont sur le machisme au Pérou.



Source : (Sulmont Haak 2005).

Cette même étude révèle que 11 % des Péruviens maintiennent une position traditionnaliste en termes de rôles de genre. Il est important de remarquer que parmi cette population, près de 40 % sont des femmes, et que l'ensemble de cette frange de la population ne révèle pas de différence majeure entre zones rurales et urbaines. Le facteur qui divise l'opinion est davantage celui de l'âge, la frange des 48-70 ans constituant la plus grande proportion de personnes déclarant avoir une position traditionnelle sur les rôles de genre. Il apparaît clair que les schémas de domination masculine demeurent des modèles culturels ancrés dans les mentalités. Ces données chiffrées permettent de consolider l'hypothèse selon laquelle les difficultés des femmes à se détacher des discours normatifs masculins trouveraient leurs racines dans une question culturelle (Mannarelli and Género 1991). En effet, comme l'ont démontré Guzmán et Portocarrero :

« Malgré le fait qu'elles aient lutté et qu'elles aient réussi à modifier, ne serait-ce que partiellement, la situation [*de domination masculine*] décrite, toutes [*les femmes ouvrières conformant leur enquête*] continuent de considérer – au fond d'elles-mêmes – la responsabilité de la sphère reproductive comme une tâche qui leur incombe fondamentalement. C'est pourquoi elles se sentent contraintes de l'assumer et

extrêmement coupables lorsque le travail ou la fatigue ne le leur permet pas » (Guzmán, et al. 1985 : 121).

Le facteur âge laisse présager que certaines pratiques devraient montrer une tendance à la diminution avec la disparition progressive des générations qui sont aujourd'hui les plus âgées. L'intériorisation des schémas culturels de domination masculine maintient donc une partie des femmes dans des rôles et des positions - entendues comme leur situation sociale par rapport aux hommes (Young 1991) - où domine le masculin. J'ai retrouvé l'intériorisation de cette position dominée dans le discours et les pratiques de nombreuses femmes détenues à Chorrillos I.

c. Le discours de la femme incarcérée victime de pressions masculines.

Comme il a été vu plus haut, le trafic de drogue peut constituer un motif de déculpabilisation des femmes qui auraient commis un homicide ou un kidnapping et utiliseraient le trafic de drogue pour se protéger d'une éventuelle mise au pas de la part de leurs codétenues. Aussi, il est nécessaire de souligner qu'un grand nombre de femmes est impliqué dans le trafic de drogue par le biais d'un acteur masculin, que ce soit leur mari, leur conjoint, leur fiancé ou un ami (Iavchunovskaia and Stepanova 2009; Lagarde 1990). Or, qu'elles soient incarcérées pour trafic de drogue ou pour un autre motif, les détenues ont très fréquemment recours à un schéma de déculpabilisation qui passe par la responsabilisation d'un autrui masculin. Elles évoquent la figure de l'homme comme celle qui aurait motivé leur acte, soit qu'il les ait incitées à pénétrer dans la sphère de la délinquance, soit qu'il les aurait trompées sur ses intentions. Dans les deux cas de figure, l'acteur masculin est perçu par les femmes comme responsable de leur détention, quoiqu'à des degrés différents. Il peut être ressenti comme le responsable indirect dans le premier cas et désigné comme le responsable direct dans le second, les femmes se déclarant alors ouvertement victimes de cet autre masculin.

Carmela relate comment, en tant que mère célibataire, elle devait assumer le coût du centre de désintoxication de son fils aîné, qu'elle payait alors « en dollars » : elle avait alors commencé à voler. Une fois son fils soigné, à l'âge de 17 ans, il se met en couple et a son premier enfant. Au bout de six mois, ils diagnostiquent le VIH à l'enfant et Carmela commence alors à voler des voitures, sur proposition et avec la complicité de son cousin :

« Comment je me suis mise là-dedans ? Un de mes cousins m'a dit : 'toi tu sais découper', parce que je sais tout ce qui est structure métallique, il me dit : 'fais-moi disparaître une voiture recherchée, je te donne \$50'. Super ! me suis-je dit. \$50 ! J'y suis allée, je l'ai découpée, dessoudée, alors il m'a dit : 'jette cette carrosserie' et je lui ai dit : 'd'accord, mais ça fait \$100', et il me les a donnés. C'est comme ça que je me suis mise là-dedans peu à peu. Je découpais les voitures. Alors je me suis fait connaître, on m'appelait par-ci, par-là, on m'emmenait ici et là, et je m'en sortais bien, je [payais] l'école de mes enfants. [...] J'ai continué jusqu'à ce qu'un jour on me dise : 'y'a personne pour ramener les voitures' et alors ils m'ont dit : 'tu pourrais les ramener toi-même'. J'ai dit : 'bon, et comment je fais ?', 'tu vas aller avec lui et lui il va regarder la marque des voitures parce que toi t'y connais rien et toi tu les amènes, mais tu dois faire des courses pour dissimuler'. Je marchais sur les trottoirs et eux [les chauffeurs de taxi] disaient 'je t'emmène'. [...] 'Oui, je leur disais, mais je vais au paradis' que je leur disais. 'Moi je t'emmène jusqu'au ciel' qu'ils me disaient. 'C'est vrai ?', et je montais dans la voiture. Et alors là ils commençaient à draguer, à me toucher, moi normale. 'Allons à l'hôtel', mais je ne pouvais pas l'arrêter sur la route, il fallait que je l'emmène au lieu convenu. 'Non, je leur disais, allons chez moi, je vis seule, pourquoi dépenser dans un hôtel, et tu peux rester jusqu'à demain si tu veux.' Et alors il se lançait. On allait à l'endroit et toujours, la classique, mon sac tombait par terre, mon sac à main, je ne sortais que le porte-clés, je descendais, je me retournais et à ce moment-là, paf ! Je lui mettais le revolver, et mon cousin était là, comme ça quand il voulait tourner pour s'enfuir il ne pouvait pas. Alors il lui disait ses quatre vérités : 'tu te crois malin, hein !' et des trucs comme : 'imbécile, t'es venu la toucher, hein !'. Et parfois on leur disait de s'attacher tout seul. Avec les collants. J'enlevais mes collants et paf ! Parfois la stupidité des hommes me fait rire. 'Vas-y baiseur, je leur disais, tu t'es cru baiseur et bah maintenant tu vas être payé !' Et comme ça, mon cousin montait [dans la voiture] et on s'en allait tranquillement. On amenait [la voiture] au garage, lui, pratique, il sortait tout et moi je découpais. »¹⁰¹

Dans le récit de Carmela on observe clairement comment la figure masculine du cousin représente l'élément qui conforte des pratiques illégales déjà anciennes et qui incite à en pratiquer de nouvelles. Or, il est important de souligner que Carmela seule ne commettait que de petits délits, tels des vols à la tire, et que le partenariat avec l'acteur masculin l'a fait monter plusieurs échelons dans la hiérarchie des actes délinquants, passant d'abord par la disparition de voitures volées pour terminer par des vols à main armée.

¹⁰¹ Entretien réalisé en septembre 2007.

Au cours du chapitre 4 a déjà été abordé le cas de Janet, qui avait certes un passé de trafiquante de drogue, mais s'est fait arrêter à cause de son père et d'un de ses amis :

« Mon père ne faisait que vendre [*de la drogue*], il n'y avait pas d'affection, on fumait [*de l'herbe*] et on picolait ensemble. Un jour on est allées chez un ami à lui et ce mec avait tout chez lui, moi j'avais tout arrêté [*sauf l'herbe, elle me dit qu'elle ne peut pas arrêter de fumer*] et alors ils arrivent et ils nous arrêtent. »¹⁰²

Carmela reconnaît et assume ses actes. Dans ce cas l'acteur masculin est perçu comme le responsable indirect de son incarcération, car c'est lui qui propose l'activité illégale, mais elle faisait déjà partie de la sphère délinquante. En revanche, dans le cas de Janet, le père et son entourage sont pressentis comme responsables directs de l'incarcération de la jeune femme qui se pose comme victime de l'organisation masculine.

Dans les cas de trafic de drogue, l'influence masculine revient très souvent dans le discours des détenues, quoiqu'à des degrés divers. L'implication des femmes s'est faite de manière consciente ou non. « Mon erreur a été de tomber amoureuse »¹⁰³, résume ainsi l'une d'elles, convaincue par son petit ami de faire le voyage de mule avec lui. Dans ce cas comme dans de nombreux autres, les femmes participèrent au réseau trafiquant de leur plein gré ou fermèrent parfois les yeux sur un trafic qu'elles soupçonnaient. D'autres se déclarent clairement victimes de leur conjoint ou d'un tiers masculin. C'est le cas de Nieve, une jeune Espagnole de 22 ans qui accompagna un ami au Pérou pour que celui-ci se fasse poser des implants mammaires. Ils voyagèrent à travers le pays durant deux semaines. Leur séjour se termine sans qu'il ait subi aucune intervention, celle-ci étant prétendument plus coûteuse que prévu, mais il était chargé de cocaïne. Elle l'accompagnait et à ce titre fut arrêtée avec lui :

« Moi je suis venue ici avec un ami, homosexuel et travesti, et je suis venue pour l'accompagner, car il allait se faire poser des seins, c'est ce qu'il m'a dit. Huit mois avant de voyager il m'a demandé de l'accompagner pour se faire poser, pour son opération de chirurgie esthétique. Et je lui ai dit d'accord, qu'il me laisse économiser et que je venais avec lui sans problème. Et je suis venue ici et ce n'était pas ça, il ne voulait pas se faire opérer. Quand la police l'a arrêté à l'aéroport, il passe par l'arc de sécurité et ils l'emmènent. Et moi je passe l'arc de sécurité et je le suis parce que je ne savais pas qu'il transportait de la drogue, ça ne m'a pas traversé l'esprit, je pensais plutôt qu'ils allaient le

¹⁰² Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁰³ Entretien réalisé en septembre 2007.

fouiller parce que, comme sur son passeport c'est un homme et il était habillé comme une femme, j'ai pensé qu'ils allaient le fouiller, je sais pas. Mais ça ne m'a pas traversé l'esprit qu'il puisse emporter de la cocaïne dans sa valise, non. Je suis allée frapper à la porte de la pièce où ils te fouillent, j'ai frappé, je leur ai demandé ce qui se passait, ils m'ont demandé si j'étais avec lui, je leur ai dit oui, et voilà, je suis restée avec lui jusqu'à maintenant. »¹⁰⁴

Un cas similaire est celui de Azucena, une Espagnole quadragénaire qui s'est fait arrêter en 2008 avec son conjoint. Ancien toxicomane *a priori* guéri, ce dernier invite Azucena à faire un voyage de « réconciliation » après lui avoir fait passer des moments difficiles dus à son addiction. Elle accepte de partir découvrir le Pérou. Après un périple de plusieurs jours à travers le pays, elle se fait arrêter à l'aéroport, sur le même *modus operandi* que Nieve, alors qu'elle achevait un séjour qu'elle avait pensé et vécu comme étant dédié au tourisme. Ce n'est qu'au bout de 18 mois qu'elle a fini par être reconnue innocente et qu'elle fut libérée¹⁰⁵. La pression et le mensonge masculins constituent finalement des éléments récurrents du discours des détenues et représentent soit un motif de déculpabilisation – les femmes sont des actrices secondaires impliquées dans des activités illégales dirigées par des hommes - soit la déclaration d'avoir été victimes d'un discours masculin qui se voulait bienfaiteur et s'est révélé mensonger et trompeur.

¹⁰⁴ Entretien réalisé en septembre 2007.

¹⁰⁵ J'ai rencontré Azucena début 2009 au cours de mes visites hebdomadaires à la prison et elle m'a raconté son histoire au fil des semaines. Le récit de son expérience est basé sur nos entretiens informels.

Tableau n°6.1. : Schéma de responsabilisation de l'acteur masculin employé par les détenues.

Rôle de l'homme	Degré de responsabilité imputé à l'homme	La femme se déclare victime	Cas de figure
Incite à pénétrer la sphère de la délinquance	Direct	Oui	Janet
	Indirect	Non	Carmela
Trompe sur ses intentions	Direct	Oui	Nieve Azucena

d. Jours de visite des hommes : l'illusion du retour à une vie hors des murs.

Dans les systèmes pénitentiaires européens et nord-américains, la visite se déroule dans des salles communes ou des parloirs où la proximité physique et les échanges affectifs et matériels entre détenus et visiteurs se trouvent extrêmement restreints par la géographie de l'espace de visite (Cros 2010; Radelet, et al. 1983). Parallèlement, dans l'imaginaire collectif du Nord, penser la visite à un détenu fait émerger avant tout l'image de membres d'une même famille qui se retrouvent durant une rencontre ponctuelle et brève (Ricordeau 2012). Dans le cas péruvien comme dans d'autres pays de la région (Azaola Garrido and Yacamán 1996; Cerbini 2012), le croisement de facteurs structurels et culturels font de la visite une rencontre qui n'est ni physiquement distante, ni brève dans le temps. Au Pérou, les jours de visite sont déterminés par l'administration de chaque prison, la loi obligeant tout établissement pénitentiaire à ouvrir ses portes aux visiteurs à raison de trois jours hebdomadaires. À Chorrillos I, les mercredis et dimanches sont réservés aux visites des femmes et les samedis aux visites des hommes. Le samedi représente un jour très particulier, car c'est la seule journée de la semaine durant laquelle les détenues peuvent être en contact avec des personnes du sexe opposé. Faute d'un espace particulier, les visites se déroulent dans le patio principal autour de tables et chaises de jardin en plastique qui sont sorties pour l'occasion. Il n'existe

par conséquent aucune barrière matérielle qui empêche le contact physique entre les détenues et les visiteurs.

Les samedis sont des jours d'effervescence particulière à Chorrillos I. Les visiteurs pouvant entrer à partir de 9h, les conditions de surpopulation ont pour effet la formation d'une longue file d'attente devant les douches de chaque étage dès 5h. Durant les entretiens, plusieurs détenues affirment l'importance du paraître durant les jours de visite. Une jeune Péruvienne explique ainsi que, même si l'apparence ne reflète pas la réalité, il ne faut pas démoraliser les parents qui viennent les voir :

« Ma mère vient toutes les semaines, je ne peux pas avoir l'air triste ou déprimée, je ne peux pas lui faire ça, elle serait encore plus inquiète. C'est pour ça que tous les dimanches au moins je me maquille, parce que ma mère vient me voir. »¹⁰⁶

L'apparence constitue un élément fondamental non seulement dans la relation des détenues à leur famille, mais également, et surtout, dans leur relation aux hommes. Medalín raconte comment le salon de beauté - ou atelier de cosmétologie - où elle travaille constitue un lieu particulier où les femmes prennent soin d'elles :

« Ici dans l'atelier de cosmétologie c'est une ambiance différente, je ne sais pas en réalité comment c'est dans les autres ateliers, mais ici, une fois que tu entres, c'est un autre monde, c'est comme qui dirait la rue. Tu ne te concentres que sur le fait que tes cheveux peuvent s'abîmer, si tes ongles sont longs, tout ce qui a à voir avec la beauté, alors c'est comme si tu vivais dans un autre monde. [...] En tant qu'esthéticienne, notre travail est de relever leur estime d'elles-mêmes : 'Regarde tu dois t'arranger les cheveux, ton visage est terne, fais-toi un nettoyage de peau, une manucure'. Alors les filles, d'une façon ou d'une autre : 'Oh que je suis jolie !', n'est-ce pas ? Se sentir bien. En plus... en fait toute femme est belle, mais si on souligne [*sa beauté*] c'est encore mieux. »¹⁰⁷

Ce discours traduit non seulement l'influence que cette femme peut avoir en tant qu'esthéticienne sur les autres détenues, mais également la propagation de schémas de beauté correspondant à des critères esthétiques qui répondent au désir de séduction hétérosexuelle des détenues. Ce désir se traduit concrètement par un salon de beauté surchargé les vendredis, veille du jour de visite des hommes. Brushing, teinture des cheveux, soin des mains et des

¹⁰⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹⁰⁷ Entretien réalisé en septembre 2007.

pieds, maquillage et revêtement de décolletés et hauts talons sont autant d'outils que les détenues utilisent les samedis pour reproduire dans le patio de visite le jeu de la séduction qu'elles pouvaient exercer à l'extérieur. La régularité de cette pratique permet de l'assimiler à un devoir qui reflète l'intériorisation des schémas de domination genrée par les femmes. En effet, il ne s'agit pas seulement de paraître afin de conserver et d'entretenir une relation amoureuse ou maritale qui précédait à l'incarcération ; il s'agit également d'attirer les regards masculins afin de susciter un désir chez l'autre. Plus qu'une stratégie des détenues qui viserait à combler le vide affectif et sexuel créé par l'incarcération (Juranville 2008), on assiste à la reproduction des schémas genrés de domination où les femmes pratiquent un exercice qui répond aux attentes du sexe masculin.

Outre la dimension physique, une autre forme de reproduction de la domination masculine est observable durant les jours de visite, à travers la figure de l'homme pourvoyeur de biens. Les détenues connaissent certes des conditions de détention qui impliquent une série de coûts relatifs à leur alimentation et à l'entretien de leur personne et de leur espace de vie, l'administration ne fournissant ni les produits de toilette, ni les produits d'entretien nécessaires au ménage des cellules et des parties communes, ni des repas à proprement parler nutritifs. Le fruit de leur travail en prison, comme il a été analysé au cours du chapitre 4, ne couvre pas toujours l'intégralité de leurs besoins, qu'ils soient réels ou créés. Dans de telles conditions, les détenues attendent de leur conjoint ou de leur mari qu'ils continuent de pourvoir à leurs besoins, comme ils le faisaient avant l'incarcération. Laura, 65 ans, tenait un petit restaurant chez elle avant d'être arrêtée pour trafic de drogue. En prison, elle dépend de son mari qui a toujours constitué le pilier économique du foyer : « Mes filles et mon mari m'apportent des médicaments de l'extérieur. [...] Mon mari est retraité de la Backus¹⁰⁸, on vivait très bien, on a voyagé aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Mexique, à Cuba et ailleurs. »¹⁰⁹ De même, quand j'aborde le thème de l'emploi et des revenus, l'Espagnole Yolanda, mère de deux enfants, déclare avec humour qu'elle était « maîtresse de tout et professeure de rien » et qu'en prison, elle reçoit chaque mois de l'argent de la part de son conjoint, ce qui complémente l'aide financière qu'elle perçoit de son ambassade : « Le père de [*mon fils cadet*] m'envoie tous les mois, tous les mois il m'envoie de l'argent. »¹¹⁰ Un autre cas de figure est celui de Raúl, l'ex-conjoint d'une détenue, qui raconte au cours d'un

¹⁰⁸ Principale entreprise fabricante de bière du pays.

¹⁰⁹ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹¹⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

entretien comment son ex-femme l'a appelé dès son arrestation, dans l'espoir de trouver en lui un soutien :

Moi : « Quand elle a été arrêtée, qui t'a prévenu qu'elle était à Santa Monica ?

Raúl : C'est elle-même qui m'a prévenu. Elle m'a appelé, le jour où la police l'a arrêtée, et comme elle savait qu'elle était en liberté conditionnelle, elle s'imaginait ce qui allait lui tomber dessus. A ce moment-là, elle savait qu'elle allait aller à Santa Monica.

Moi : Et pourquoi penses-tu qu'elle t'ait appelé, toi ? Tu crois qu'elle demandait de l'aide ?

Raúl : Oui, elle a demandé de l'aide parce qu'elle croit que je suis dans une meilleure position économique [*que la sienne*] et en plus elle avait honte de raconter à ses parents ce qui lui arrivait pour la seconde fois.

[...]

Moi : Et à ce moment-là, est-ce que tu l'as soutenue économiquement ?

Raúl : Oui, surtout pour la petite, pour ma fille, qui est adolescente maintenant, j'ai dû la soutenir, aussi un peu pour tout ce qui est avocat, paperasse.

Moi : Et quand tu y allais tous les mois, est-ce que tu lui apportais des paquets ?

Raúl : Oui, des vivres, de l'argent, ou alors elle m'appelait par téléphone et je lui envoyais des cartes prépayées, des cartes téléphoniques.

Moi : Combien d'argent tu lui laissais ?

Raúl : Environ S./100, S./200, pour qu'elle passe le temps là-bas. »¹¹¹

En qualité d'ex-conjoint, Raúl a continué à pourvoir aux besoins de la « mère de sa fille » sur sa demande, mais également par sentiment de devoir envers elle. Pour la femme incarcérée, il reproduit donc le schéma de l'homme qui soutient économiquement, matériellement et moralement son foyer, même s'il n'en faisait plus partie au moment des faits. Ce cas de figure illustre la position de demande que peuvent avoir les détenues envers leur mari ou conjoint. Or, elles n'obtiennent pas toujours satisfaction et leur discours traduit alors une forte déception face à des attentes qui leur apparaissent légitimes, mais ne sont pas contentées. C'est par exemple le cas de Juana Rosa :

« Mon mari aussi est prisonnier. Mon mari est à la prison de Castro Castro. Et pourtant je communique assez peu avec lui. Et que je sache il ne m'aide pas, même quand on discute vite fait, il me dit qu'il gagne à peine de quoi payer ses produits de toilette. Je lui dis :

¹¹¹ Entretien réalisé en mars 2011.

‘Mais pourquoi ? Si moi qui suis une femme, c’est toi qui es censé m’entretenir. En étant dedans ou dehors, pour le meilleur et pour le pire.’ Cependant en étant ici c’est moi qui m’entretiens. Je m’achète mes affaires, de temps en temps je m’achète un déodorant, un parfum, un vêtement, une paire de chaussures, et c’est pour ça que je travaille. ‘Et toi tu peux pas ! je lui dis, que tu réclames à tes enfants !’. C’est pour ça qu’en tant que femme je me valorise beaucoup maintenant. Avant peut-être pas. Mais maintenant oui. »¹¹²

Une fois de plus, le discours de cette femme réfère à un modèle où l’homme a le devoir de pourvoir aux besoins de sa femme et de ses enfants. La position économique de son mari, précarisée par son incarcération, ne constitue pas selon elle une raison valable à l’arrêt de son rôle pourvoyeur. Au contraire, son discours traduit une sorte de déception voire de dégoût envers celui qui fait appel à ses propres enfants pour le soutenir et l’entretenir. Finalement, si certaines femmes comme Juana Rosa et *a fortiori* celles qui sont incarcérées loin de leur foyer finissent par acquérir une relative indépendance vis-à-vis d’un acteur masculin qui n’est pas présent pour leur fournir les biens matériels et alimentaires nécessaires à leur survie, de nombreuses détenues demeurent dans une position de dominée où, comme à l’extérieur, elles comptent sur leur conjoint pour pourvoir à leurs besoins, reproduisant ainsi les schémas traditionnels genrés de division des tâches.

e. Intégrer une infériorisation : travailler pour son conjoint par le biais de la prison.

Comme le souligne María Noel Rodríguez, membre de l’Institut latino-américain des Nations Unies pour la Prévention du Délit et le Traitement du Délinquant, « le trafic de drogue est une activité qui permet souvent aux femmes de continuer à jouer les rôles qui leur ont été assignés culturellement, celui de mère, d’épouse et de maîtresse de maison » (Rodríguez 2005 : 22). Dans une étude réalisée au Mexique, où les schémas socioculturels genrés sont semblables à ceux qui régissent les relations de sexe au Pérou, Marcela Lagarde distingue deux profils de femmes incarcérées pour trafic de drogue. La première catégorie est composée de femmes impliquées dans cette activité par leur conjoint, leur mari ou leur fiancé, et qui ne prennent pas l’initiative du trafic, mais constituent des acteurs secondaires. La seconde catégorie est formée par les femmes qui sont amenées à commettre le délit de faire entrer de la drogue dans les prisons par leur conjoint détenu. Dans ce type de situation, l’auteure compare le vagin à un véhicule, la femme étant considérée comme « corps-objet »,

¹¹² Entretien réalisé en septembre 2007.

pour ce qu'elle peut apporter de matériel à l'homme dont elle est éprise. Toujours selon Lagarde, les femmes qui font entrer de la drogue en prison de cette manière agissent dans le but de conserver l'affection de leur conjoint (Lagarde 1990 : 654-57). Elles reproduisent ainsi une position de dominée en obéissant, au risque de leur liberté, aux exigences, aux injonctions et aux décisions de l'acteur masculin.

À Chorrillos I, je n'ai pas rencontré de femme qui soit incarcérée pour ce délit, mais les journaux nationaux rapportent régulièrement les arrestations de femmes qui prétendent pénétrer dans les établissements pénitentiaires pour hommes, durant les jours de visite, avec de la cocaïne ou de la pâte base de cocaïne cachée dans leur vagin (2012e; 2012f; 2012h). Or, les statistiques de l'INPE ne permettent pas de connaître avec exactitude le nombre de femmes arrêtées pour ce type de délit, qualifié de « trafic de drogue sous forme aggravée », car cette typification rassemble également d'autres formes de trafic. Etant donné que dans ces cas de figure, ce sont des agents de l'INPE qui découvrent et dénoncent le délit, les seuls documents qui permettraient d'avoir accès à ces données sont les rapports quotidiens émis par chaque prison du pays et destinés à la direction de l'INPE, pour usage interne. Je n'ai connu l'existence de ce type de rapport que début 2013, soit très tard dans mon processus de recherche, et n'ai par conséquent jamais demandé à les consulter.

Aussi ai-je mentionné précédemment le cas de Janet que son père avait envoyée à la prison d'hommes de Lurigancho pour en sortir la drogue qui s'y fabrique. Dans le cas de Janet comme dans celui des épouses, conjointes ou amies de détenus, outre l'imposition d'un schéma de domination patriarcale selon lequel les femmes se plieraient aux volontés des hommes pour maintenir un lien affectif, celles-ci apparaissent également motivées par l'appât du gain. En effet, plusieurs articles de presses relatifs à ces infractions font mention des sommes attendues par ces passeuses. Par exemple, Luzmila Aguirre (2012e) espérait percevoir S./120 pour introduire près d'un demi kilo de marihuana à Lurigancho. De même, July Calle et Evelyn Calderón ont tenté d'introduire chacune 600 grammes de pâte base de cocaïne pour lesquels elles devaient percevoir S./300 (2012h). Au regard de l'importance de ces quantités, si l'on note de surcroît que ce type de délit est plus fermement condamné que le trafic de drogue dit « simple », les sommes attendues par les passeuses apparaissent dérisoires face au risque qu'elles encourent. Deux hypothèses apparaissent alors qui pourraient justifier leur motivation. La première relèverait des situations de nécessité que vivent ces femmes au quotidien. Le trafic de drogue se présenterait pour elles comme une opportunité d'obtenir rapidement des revenus que le travail légal, formel ou informel, ne pourrait leur fournir. La seconde serait liée à la reproduction des modes de vie exercés à l'extérieur et selon lesquels

un conjoint ou un mari subviendrait aux besoins de son foyer par le biais d'activités illégales comme le trafic de drogue. L'incarcération de l'acteur masculin engendrant l'arrêt brutal des ressources qui servaient à entretenir le foyer, les conjointes ou épouses de ces acteurs relaient alors les hommes incarcérés dans leur tâche. Ces derniers peuvent notamment profiter des réseaux de trafiquants et de consommateurs qui existent dans les prisons pour écouler la marchandise qu'apportent les femmes. Dans ce cas de figure, elles s'impliquent dans des activités illégales qui avaient été initiées par leur conjoint ou leur mari, car les membres de leur foyer, et particulièrement leurs enfants, dépendent de cette activité pour leur survie. Outre le schéma décrit par Lagarde et selon lequel les femmes agissent pour le maintien du lien affectif, confortant leur rôle de femme-épouse dans une position de dominée, la décision de certaines femmes et particulièrement des femmes-mères semble donc pouvoir s'expliquer par un lien de dépendance davantage économique qu'affectif.

Conclusion du chapitre 6

Les données statistiques et analytiques produites au Pérou, lues en miroir de mon propre matériel d'enquête, permettent d'affirmer que les schémas de domination masculine anciens sont toujours en vigueur autant dans la société libre que dans l'univers carcéral. L'analyse du discours des femmes incarcérées, et particulièrement dans le cas de celles qui sont accusées ou condamnées pour trafic de drogue, a permis de mettre en lumière l'intériorisation de ces schémas par les actrices et l'usage qu'elles font de ces relations de domination dans la prison. D'un côté, les entretiens révèlent qu'elles se trouvent fréquemment exposées au risque carcéral par des acteurs masculins ; de l'autre, les acteurs masculins perpétuent une position dominante envers les femmes sur lesquelles ils exercent un pouvoir hautement conditionné par des relations sociales genrées et assimilées par les deux parties. Aussi, cette partie de l'analyse permet de connaître, même partiellement, les relations de pouvoir genrées dans le trafic de drogue en prison. Elle permet enfin de souligner que les relations qui lient les acteurs ne sont pas exclusivement dominées par le genre, mais également par un facteur économique.

Chapitre 7 : Précarité et précarisation en prison.

« Ici celui qui veut quelque chose, qui veut vivre correctement, et bien il doit dépenser son argent.

Rien n'est gratuit. Tout vient de notre effort et de notre travail. »

Juana Rosa

1. Pourvoir à ses besoins de base depuis la prison. Les distinctions entre Liméniennes, provinciales et étrangères.

a. Approvisionnement des détenues : un rôle institutionnel très limité.

À leur arrivée dans la prison, les femmes séjournent dans le pavillon de prévention avant d'intégrer les pavillons d'habitation. Lorsque je demande à Lucie, une ex détenue française, si cet espace comporte des matelas, elle me répond que « ça dépend »¹¹³. La disponibilité des places sur les matelas dépend du nombre de personnes qui se trouvent au même moment dans ce pavillon transitoire. À titre d'exemple, Lucie a dû partager un matelas avec une autre femme à son arrivée. Selon elle, les détenues peuvent être entassées jusqu'à trois par matelas à ce moment de leur incarcération. De plus, les trois repas quotidiens fournis par l'administration sont servis aux détenues dans des boîtes en plastique que celles-ci doivent apporter. Aucun couvert ni aucune assiette ne sont fournis par la prison. Dans le pavillon de prévention, certaines femmes récemment incarcérées doivent compter sur la bonne volonté de celles auxquelles la famille a apporté un soutien matériel dès leur arrestation. En effet, Lucie raconte que certaines Péruviennes reçoivent la visite de leurs proches au commissariat ou à la *carceleta*¹¹⁴ du palais de justice. Ceux-ci leur apportent notamment de l'argent afin de payer les policiers qui fournissent aux détenus ce qu'ils demandent, et particulièrement de la nourriture. Ce sont donc les femmes qui ont reçu une visite très tôt dans le processus judiciaire qui sont en mesure de soutenir celles qui n'ont pas eu ces facilités. Ainsi, Lucie estime qu'elle a eu « de la chance » de pouvoir compter sur des Péruviennes qui lui ont « prêté

¹¹³ Les propos de Lucie retranscrits dans cette partie proviennent d'une discussion que nous avons eue en 2012. Sortie en liberté conditionnelle en 2012, Lucie est demeurée à Lima et j'ai maintenu avec elle un contact très privilégié qui m'a permis de discuter *a posteriori* de ses conditions de détention et de son expérience carcérale.

¹¹⁴ La *carceleta* désigne le lieu situé au sous-sol du palais de justice où les personnes arrêtées sont détenues avant leur transfert vers un établissement pénitentiaire.

un tupperware » afin qu'elle puisse recevoir les repas de l'INPE. Aussi, elle estime être arrivée « au bon moment », car une journaliste célèbre et économiquement aisée qui avait été incarcérée peu de temps avant elle avait acheté plusieurs matelas pour le pavillon de prévention. Dès l'arrestation, et dans les tout premiers moments de l'emprisonnement, il existe donc une distinction fondamentale entre les détenues dont la famille réside à Lima et accepte de les aider économiquement et matériellement, celles qui résidaient à Lima mais ne peuvent compter sur aucun soutien familial, et celles qui viennent de province ou d'un pays étranger et qui ne peuvent compter que sur le bon vouloir de leurs compagnes.

Le transfert vers les pavillons d'habitation implique systématiquement l'attribution d'un matelas individuel fourni par l'INPE, mais les détenues doivent se procurer elles-mêmes draps et couvertures. Une fois de plus, une distinction importante existe entre les femmes qui reçoivent un soutien rapide de la part de leur famille, celles comme Lucie qui reçoivent une aide de la part de leur ambassade – la Consule de France a apporté un plaid à Lucie dès son arrestation - et celles qui ne reçoivent aucune sorte d'aide. Dans ces cas-là, Lucie explique que la libération des détenues constitue un moment clé où sont offerts des biens matériels considérés comme précieux, par exemple les couvertures : « Ce plaid je l'ai eu jusqu'à ce que je parte. Quand tu sors en liberté, il y a une espèce de foule qui t'attend là [*dans les escaliers des pavillons*] et tu jettes les trucs. » Une fois installées dans les pavillons, les détenues réalisent que durant l'incarcération elles vont devoir assumer une série de dépenses pour pallier le vide laissé par l'administration pénitentiaire. Tout d'abord, l'INPE ne fournit aucun produit de toilette aux détenues, ni savon, ni shampoing, ni serviettes de toilette ou autres protections périodiques. Ceux-ci s'acquièrent dans les kiosques de vente situés dans les patios ou sont apportés par les visiteurs. De plus, l'entretien des cellules et des parties communes incombe également aux détenues qui doivent elles-mêmes acquérir les produits ainsi que les seaux, balais et autres serpillères nécessaires à la réalisation des travaux de ménage. Par ailleurs, l'INPE impose aux détenues d'assister à des ateliers de suivi psychologique et social où les détenues doivent rendre des devoirs. Ceux-ci doivent être effectués dans des cahiers qui ne sont pas non plus fournis par l'administration. Finalement, outre les dépenses secondaires que peut impliquer l'achat de nourriture aux ateliers de gastronomie ou de boulangerie-pâtisserie, de produits de toilette et de beauté non basiques comme le déodorant, les crèmes de soin, le maquillage, ou encore de cartes téléphoniques, les détenues doivent acquérir une série de produits de base par leurs propres moyens. Or, toutes les détenues ne sont pas en mesure d'assumer le coût qu'impliquent ces achats. Très rapidement apparaissent donc entre les femmes qui reçoivent un soutien, de quelque nature qu'il soit et d'où qu'il provienne, et celles

qui n'en reçoivent aucun, des distinctions qui répondent essentiellement à des critères économiques et géographiques.

b. Les aspects économiques de la maternité.

L'exercice de la maternité dans l'espace carcéral, entendu ici comme espace symbolique et donc comprenant aussi les cas où les enfants des détenues vivent en dehors de la prison, représente avant tout un coût pour les femmes incarcérées. Pourvoir aux besoins de leurs enfants se présente comme l'une de leurs priorités. Dans les cas où ils demeurent à l'extérieur des murs de la prison, les enfants sont le plus souvent accueillis au sein de la famille de la détenue. Ils passent alors sous la responsabilité de leurs proches, frères et/ou sœurs aînés, grands-parents, oncles et tantes, dans un système principalement matrilineaire. D'après l'enquête menée en 2011, 68 % des détenues interrogées vivaient avec un ou plusieurs de leurs enfants avant l'incarcération. Au moment de nos entretiens, 43 % des enfants demeuraient avec leur père tandis que 52 % demeuraient avec un membre de la famille de leur mère, dont 30 % avec leur grand-mère maternelle et 17 % avec leur tante maternelle. Or, alors de nombreuses détenues sont issues des secteurs sociaux les plus défavorisés, leur famille ne dispose généralement pas des ressources économiques suffisantes pour entretenir une personne supplémentaire. Pour les mères chefs de foyer, l'arrestation provoque la disparition de l'unique figure d'autorité parentale, qui va être mise entre parenthèses par l'incarcération. Par ailleurs, le principe d'autorité se voit bafoué à cause du délit supposément commis. Ainsi, nombreux sont les cas où les enfants de détenues commencent à consommer de la drogue, abandonnent l'école et intègrent le monde du travail informel pour s'autoalimenter ou pourvoir aux besoins de leurs cadets. En effet, les membres de la famille qui les ont à charge sont souvent pauvres et les grands-mères ne sont plus en mesure, ni physiquement ni moralement, de surveiller un adolescent (Azaola Garrido and Yacamán 1996 : 52). Il existe également certains cas où les enfants ne demeurent sous l'autorité d'aucun proche. Ce fut le cas des deux fils de Francesca, dont l'aîné était majeur au moment de l'incarcération de sa mère et s'est retrouvé, en l'absence de père, à assumer la charge de son frère cadet. Laissés-pour-compte par leur grand-mère et leur tante maternelles qui n'approuvaient pas les modes de vie de Francesca, le cadet a interrompu ses études avant de terminer le cycle secondaire et s'est fait arrêter pour vol à main armée à l'âge de 17 ans.

Dans la majorité des cas, les mères incarcérées à Chorrillos I cherchent à développer une activité productive au sein de la prison afin de pouvoir pourvoir au maximum aux

dépenses relatives à l'éducation et à l'alimentation des leurs enfants demeurés à l'extérieur. Cependant, les revenus fournis par ces activités restent faibles. Les ateliers de travail étant surchargés et leur accès payant, il est doublement difficile pour une femme pauvre d'y accéder. Très souvent, les activités effectuées par les détenues dans le but d'envoyer de l'argent à leurs enfants sont donc de nature informelle. Elles lavent les vêtements de leurs codétenues ou font le ménage dans certaines cellules pour en retirer un petit revenu. Certaines Péruviennes font également les devoirs de psychologie des étrangères qui ne savent pas écrire et à peine parler espagnol. Au sein de la prison, la reproduction du service domestique et d'activités de service en général apparaît comme l'une des formes les plus répandues pour la génération de revenus.

Lorsque l'enfant vit avec la mère en prison, il est pris en charge dans une structure de type crèche et ses besoins alimentaires sont pris en compte par l'administration pénitentiaire. A Chorrillos I, il peut demeurer à la crèche de 9h à 17h, sauf durant les jours de visite. Les repas du midi et du soir y sont préparés, soigneusement équilibrés et adaptés à ses besoins d'après une bénévole, mais jugés insuffisants par certaines mères. Yolanda, mère espagnole d'un petit garçon né en détention, raconte sa situation en ces termes : « Je lui achète des fruits en plus parce qu'il mange beaucoup de fruits, Dieu merci il adore ça, mais il ne mange pas comme il devrait, tu sais. Cette prison n'est pas prête à accueillir des enfants. »¹¹⁵ La prise en charge par la crèche est gratuite et permet aux mères de participer à un atelier de travail librement. Cependant une absence à l'atelier de travail qui serait due une participation à une activité récréative ou à la maladie de l'enfant n'est pas considérée comme justifiable auprès des autorités. Les bénéfices pénitentiaires et économiques liés au travail peuvent donc être réduits en fonction des besoins liés aux enfants.

D'un point de vue matériel, les couches, le lait et les médicaments sont coûteux en prison. En cas de maladie de l'enfant, certaines mères ont recours à un système de prêt auprès d'une codétenue, malgré les taux d'intérêt qui atteignent 20 %. Pour ce qui est des couches et du lait, ces produits se voient généralement dispensés par les familles à l'occasion des jours de visite. Il existe donc une grande différence entre les détenues originaires de Lima et soutenues par leur famille, et les provinciales et les étrangères pour qui l'éloignement géographique de la famille constitue un handicap et implique des coûts supplémentaires. Durant l'entretien avec Yolanda, une personne lui amène des couches et j'aborde alors le sujet des dépenses relatives à l'enfant :

¹¹⁵ Entretien réalisé en octobre 2007.

Moi : « Comment est-ce que tu obtiens [*les couches*] ?

Yolanda : J'appelle la pharmacie. J'appelle la pharmacie, ainsi de suite [*je demande aux autorités*] qu'ils les laissent entrer, et ils me les apportent.

Moi : Ils te livrent ?

Yolanda : Bah en fait... On me prête de l'argent aussi parfois, avec intérêts [...].

Moi : Quels sont les intérêts ?

Yolanda : Si c'est S./50, S./10 par semaine, et si c'est 100, S./20 par semaine [...] »¹¹⁶.

De manière générale, tant les étrangères que les provinciales et les Liméniennes qui ne reçoivent pas de visite doivent recourir aux visiteurs pour faire entrer le nécessaire, tandis que les produits achetés à l'extérieur peuvent être revendus 100 à 250 % plus chers à l'intérieur de la prison. Les dépenses relatives à la maternité sont donc parfois considérables et leur coût est d'autant plus difficile à assumer que les enfants peuvent constituer un empêchement au travail et donc éventuellement limiter les revenus.

c. La visite comme possible palliatif à une précarisation multiforme induite par l'incarcération.

Méthode

L'administration pénitentiaire ne restreint pas la visite selon des critères de parenté et n'impose aucune limite numérique pour l'entrée de personnes venues de l'extérieur durant les jours de visite. Ainsi, au cours de ces journées, des dizaines de personnes forment une file d'attente devant la prison. Étant donné que l'établissement est situé sur une avenue fréquentée, l'accès aux visiteurs en qualité d'enquêteur est facilité par le fait que ceux-ci patientent en file indienne sur le même trottoir que celui emprunté par les piétons de la zone. En décembre 2010 puis en mai 2011, j'ai effectué une enquête auprès de quarante visiteurs par le biais d'un questionnaire. Pour réaliser cette partie de mon travail, j'ai choisi des dates clés auxquelles peuvent se présenter un nombre de visiteurs supérieur à celui qui peut être présent durant des dates communes, afin de m'assurer que je trouverais suffisamment de personnes acceptant de répondre à mon enquête. Dans le cas des femmes, j'ai effectué le travail le mercredi 22 décembre 2010, soit deux jours avant Noël, période à laquelle le nombre

¹¹⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

des visiteurs augmente de façon systématique. J'ai rempli vingt questionnaires d'après les réponses émises par les visiteuses. J'ai essuyé cinq refus de répondre dont un émanant d'une mineure. Après qu'une vendeuse ambulante que je connaissais m'ait introduite à l'une de ses clientes habituelles, d'autres femmes m'ont vue et écoutée puis ont désiré participer à l'enquête. Cette partie du travail a été également facilitée par le fait que plusieurs femmes me connaissaient de vue du fait que je venais moi-même régulièrement en visite. En revanche, le travail auprès des hommes s'est révélé plus délicat. J'ai effectué l'enquête le samedi 7 mai 2011, veille de la fête des mères, le choix de la date relevant également d'une question d'affluence. Comme pour les femmes, j'ai rempli vingt questionnaires d'après les réponses émises par les visiteurs. J'ai essuyé trois refus de répondre, dont un émanant d'un mineur. Je n'ai pas accepté d'effectuer l'enquête auprès de deux hommes qui venaient pour la première fois, car j'avais déjà eu affaire à ce type de profil. La même vendeuse ambulante qui m'avait aidée la première fois m'a introduite de nouveau auprès d'un de ses clients habituels. Or, le regard des hommes a été plus difficile à supporter que celui des femmes. Ils ne m'avaient jamais vue auparavant et je me suis fait siffler quelques fois, ce qui ne m'a pas mise très à l'aise. Le fait d'être habituée aux files d'attente de l'endroit et de connaître les vendeuses ambulantes m'a rassurée et m'a permis de relativiser ma situation. Finalement, j'ai pu conclure mon enquête sans incident.

La visite comme moyen de lutte contre la précarisation matérielle, affective et sociale induite par l'incarcération.

L'administration fournissant aux détenues ce qui peut être considéré comme le minimum basique pour leur survie, le premier type de soutien qu'apportent les visiteurs aux détenues est un « soutien pratique » (Touraut 2012). D'après les entretiens réalisés en 2007, un des problèmes majeurs de l'incarcération réside dans l'alimentation de mauvaise qualité, qui constitue une plainte récurrente chez les détenues. « La nourriture n'est pas bonne, je ne la mange pas, je ne la reçois pas », dit Elena Pampa. De même, Elena renchérit : « La nourriture de la *paila*, personne ne la mange, tu sais. Dégueulasse, je ne vous inviterais jamais. La nourriture d'ici est horrible, horrible, dégueulasse ». Yolanda confirme :

« La nourriture est horrible ici. [...] Quand je suis arrivée, il y avait une autre directrice. Une fois j'ai chopé un cafard dans la nourriture et elle m'a dit que c'était ce qu'il y avait de plus normal, de trouver un cafard dans la nourriture. Et moi je mange pas. »¹¹⁷

Juana Rosa développe davantage sa plainte quant à la qualité de l'alimentation :

« Vivre bien, on ne peut pas vivre bien, bien, bien, parce que, comment je peux te dire ? Si vous voulez manger une nourriture adéquate, la nourriture vaut par exemple S./5 les jours de visite, et les jours comme aujourd'hui c'est 3,50 ou S./3. Et la majorité ne mange que de la friture. C'est pas comme ça, si on veut manger quelque chose de sain comme une salade de fruits ou une salade de légumes ou une soupe qui tienne la route, comme pour fortifier les os. Et tout ça, par exemple ces choses du centre [*du pays*], du nord, sont beaucoup plus saines. Parce que la friture, la friture ça nous fait du mal, ça nous conduit à l'infirmerie. »¹¹⁸

La *paila* fournie par l'INPE est effectivement souvent refusée par de nombreuses détenues qui tombent malades en les ingérant. Afin de pallier les déficiences nutritives dans la prison, les visiteurs ont pour habitude d'apporter des plats cuisinés, des fruits, des légumes, des aliments déshydratés, du pain et des gâteaux secs aux détenues (voir tableau n°7.1.).

Tableau n°7.1. : Contenu des paquets apportés par les visiteurs.

Type de produit	Taux de visiteurs qui apportent le produit
Produits alimentaires	
Plats cuisinés	48
Pain / gâteaux secs	20
Fruits / légumes	25
Produits laitiers	18
Produits de toilette et d'entretien	
Produits de toilette et d'entretien	55
Papier toilette	33

Source : Enquête de l'auteure, décembre 2010 et mai 2011.

¹¹⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹¹⁸ Entretien réalisé en octobre 2007.

Ce tableau montre que les colis des visiteurs ne permettent pas seulement la constitution de compléments alimentaires, mais représentent également le moyen pour les détenues de se fournir en produits indispensables à leur bien-être basique. L'entrée de tous les types de produits est permise en quantité restreinte. En effet, les autorités tentent d'éviter le commerce informel entre détenues ou entre visiteurs et détenues. Cependant, les pratiques de corruption qui existent entre les visiteurs fournisseurs et les gardiennes qui vérifient le contenu et la quantité de colis se traduisent par l'existence de nombreuses transactions d'achat-vente dans la prison. Quant aux vêtements, aux chaussures et au linge de maison – serviettes de toilette et draps, l'entrée de ces produits s'effectue les lundis, de 14h à 16h. Les biens ne sont pas remis directement aux détenues, mais transitent par un système de délégation instauré entre les détenues. Chaque semaine, elles se tournent pour recevoir, administrer et répartir les colis que les visiteurs déposent ce jour-là. Les médicaments peuvent aussi entrer les lundis, sous certaines conditions. Les détenues doivent obtenir une ordonnance de la part du médecin de la prison afin qu'une personne de l'extérieur les lui achète et les lui apporte durant les jours de visite ou les lundis. L'entrée des produits pharmaceutiques est très contrôlée, les visiteurs devant déposer les médicaments accompagnés de l'ordonnance à l'entrée de la prison avant que ceux-ci ne soient vérifiés par le service médical interne. Ce sont les membres de ce service qui décident en dernière instance de confier les médicaments aux détenues ou de les leur administrer eux-mêmes. Finalement, les visites sont indispensables pour que les détenues accèdent à de nombreux produits de manière légale et ne doivent pas recourir aux services parallèles proposés par certaines gardiennes. Je détaillerai ces pratiques plus loin.

Parallèlement à cet aspect essentiellement matériel, la visite permet aux détenues de maintenir des liens sociaux et familiaux. Le soutien moral concrétisé par la seule présence du visiteur confère au détenu non seulement un soutien psychologique, mais permet également le maintien de liens affectifs (Touraut 2012), palliant ainsi la précarisation affective qui peut être induite par l'éloignement relatif à l'incarcération. De plus, la visite permet de contrecarrer le détachement de la réalité provoqué par l'incarcération (Chauvenet 2006). Qu'ils soient membres de la famille ou du voisinage, les visiteurs communiquent des informations aux détenues de façon à ce que ces dernières ne se sentent pas totalement détachées ni séparées de l'entourage qui était le leur avant l'incarcération. D'une part, les entretiens réalisés en 2007 et 2011 révèlent l'importance des enfants dans la vie des détenues, qui les mentionnent à la fois comme une force et comme une source de préoccupation. « J'ai eu la chance d'avoir mon fils

ici avec moi et ça m'a beaucoup aidée »¹¹⁹, reconnaît Yolanda, qui y fait référence seize fois durant notre entretien. « Ce qui m'inquiète le plus, c'est mes enfants »¹²⁰, confesse une autre détenue. Parce que les enfants « c'est toujours ce qui fait le plus mal » (Azaola Garrido and Yacamán 1996 : 85), les femmes incarcérées se préoccupent du bien-être de leur progéniture demeurée à l'extérieur des murs. Recevoir de leurs nouvelles par le biais des visiteurs, même si celles-ci ne sont pas toujours positives ou optimistes, permet aux mères de conserver un lien moral avec leurs enfants et de ne pas se sentir complètement dépouillées de leur rôle de mère. Elles ont le sentiment de pouvoir influencer, d'une manière ou d'une autre, sur leur éducation, en envoyant des messages écrits ou oraux ou encore une partie de l'argent gagné aux ateliers pour pourvoir en partie à leur alimentation ou à leur éducation. D'autre part, le maintien de liens sociaux extra-familiaux résulte être relativement facilité par un système pénitentiaire qui ne restreint pas les visites, ni en termes de liens entre le visiteur et la détenue, ni en termes de fréquence des visites. L'enquête réalisée auprès des visiteurs entre 2010 et 2011 révèle que 30 % des visites que reçoivent les détenues de Chorrillos I proviennent d'ami.e.s. Ces derniers constituent donc un groupe conséquent qui permet le maintien d'un lien avec les réseaux sociaux que les détenues fréquentaient avant leur incarcération. Ils informent les femmes en termes d'emploi, de déménagements, de relations de couple et d'autres thèmes liés aux personnes connues, qu'ils soient amis ou voisins. De plus, s'ils ne viennent pas en visite, ces amis peuvent recevoir des appels des détenues qui continuent de se maintenir informées de la vie sociale de leur entourage par ce biais. Dani raconte ainsi qu'elle a demandé à son conjoint de cesser de lui rendre visite, car elle a appris qu'il la trompait :

« Il avait soi-disant mis fin à une relation qu'il avait, et moi j'ai commencé à sortir avec lui, et au bout de deux semaines il est parti de chez lui. [...] J'ai dû être avec lui 5 ou 6 mois, et deux ou trois fois il a disparu, et au téléphone c'était la femme avec qui il était avant qui me répondait, soi-disant, la mère de sa fille, et ça a été pareil un jour alors que j'étais prisonnière. J'appelle et c'est la femme qui répond. Une fois, bon, [...] deux fois, non, je ne peux pas... pas ça. En fait moi j'avais plein de problèmes [*en prison*] et je pensais à tout ça et je devais en plus penser à lui et s'il me trompait ou pas, il vaut mieux que je coupe tout, ne viens plus. Et puis en effet, au bout de 2 ou 3 mois, une copine du quartier m'a dit que oui, qu'une femme avait appelé, elle pensait que c'était moi, et alors ils m'ont confirmé. En fait le téléphone c'est le moyen de tout savoir sur tout. Si je ne sais

¹¹⁹ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹²⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

pas avec qui il traîne, j'appelle dans le quartier, ou chez moi, et ils me racontent tout. C'est ça le moyen, le téléphone, tout le monde est au courant par ce biais. »¹²¹

L'entretien avec Dani souligne à quel point les amis peuvent jouer un rôle clé dans les relations sociales qui lient les détenues à l'extérieur. Le rôle des visiteurs consiste également à informer les personnes de l'extérieur qui ne viennent pas ou peu en visite de l'état moral et physique des détenues, de leurs occupations ainsi que d'éventuelles avancées administratives du processus judiciaire. La visite constitue donc « un condensé des liens entre *dehors* et *dedans* » (Ricordeau 2012 : 97) où les visiteurs représentent des agents de lien social qui permettent aux détenues de ne pas se couper complètement de la réalité et de leur entourage. Dans une certaine mesure, la médiation que réalisent ces acteurs représente un soutien parallèle informel, mais de très grande valeur pour accomplir la resocialisation proposée par le système pénitentiaire. À l'opposé, le maintien du lien marital se révèle beaucoup plus complexe et difficile. Comme le souligne Ricordeau, « il est acquis que, lorsqu'elles sont incarcérées, les femmes sont davantage quittées par les hommes que les hommes ne le sont par les femmes » (Ricordeau 2009) et effectivement, à Chorrillos I, les maris et conjoints représentent à peine 15 % des visites que reçoivent les détenues (Mapelli Caffarena 2006). De plus, comme je le montrerai dans le chapitre 10, l'accès à la visite intime se révèle être tellement complexe en termes administratifs, temporels et économiques que seul un nombre très réduit de détenues accède effectivement à ce bénéfice (Constant 2013b). Conséquence de la perte subite du lien physique, la perte progressive du lien affectif expose les détenues à une situation d'affaiblissement du lien marital qui peut mener à des situations d'abandon. La rigidité du système pénitentiaire et le coût économique de la visite intime ne fait qu'augmenter la précarité affective induite par l'incarcération. Une telle modification du lien familial laisse de nombreuses femmes dans une situation de responsabilité des enfants exclusivement matrilineaire, ce qui n'a pour effet que d'augmenter leur préoccupation sur le sujet.

Les visites ont donc des conséquences d'intensité variable et se répercutent à différents niveaux, matériels, familiaux et/ou sociaux, sur le quotidien des détenues. Il est important de souligner ici que la visite ne bénéficie pas à l'intégralité de la population carcérale, et que ce ne sont pas uniquement les étrangères qui souffrent de l'absence de visites. La situation géographique de la prison affecte également les provinciales détenues dans la capitale et les femmes résidant dans les quartiers périphériques les plus éloignés de Chorrillos (voir carte

¹²¹ Entretien réalisé en avril 2011.

n°7.1.). Pour les membres de la famille et les amis issus de milieux socio-économiques précaires, rendre visite à une femme détenue à Chorrillos I implique des dépenses économiques, temporelles et morales qu'ils ne peuvent pas toujours assumer. Dès lors, si les visiteurs fournissent aux détenues un ensemble de produits nécessaires à leur bien-être, l'absence de visite implique de ne pas recevoir ces produits et de devoir les acheter dans la prison, dans la mesure du pouvoir économique de chacune. Juana Rosa décrit la situation de précarité matérielle et affective qu'elle vit en l'absence de visite. Avant son incarcération, cette femme vivait à Ventanilla, un district du cône nord de Lima caractérisé par la précarité socio-économique de sa population et qui se trouve à environ 35 kilomètres de Chorrillos. Sa famille n'a pas les moyens de lui rendre visite :

« Je ne reçois pas d'aide. Ici les choses se font par moi-même, je m'entretiens seule, je suis ici, seule. Mes enfants ne viennent pas souvent, ils viennent une fois par mois, parce qu'ils ont de nombreux enfants en bas âge et il n'y a pas moyen de les amener. Parfois ils n'ont pas de quoi vivre eux-mêmes, alors je ne leur demande pas d'aide. Parce qu'ils ne l'ont pas. En fait leur situation à eux, économiquement, est très... très humble. »¹²²

L'entretien avec cette femme laisse transparaître le fait que l'absence de visite porte atteinte et préjudice non seulement aux liens familiaux, mais également à la satisfaction des nécessités biologiques rendue possible par les produits alimentaires qui entrent dans la prison avec les visiteurs : « En plus si on n'a pas de visite, en plus on ne reçoit pas une alimentation correcte, on n'a pas et on ne prend pas de vitamines, on ne prend rien, nos os ne se fortifient pas », souligne Juana Rosa. La distance physique qui sépare leur foyer de la prison affaiblit donc la possibilité de la visite et les bénéfices induits par celle-ci pour un grand nombre de détenues. Malgré une distance à leur foyer bien supérieure à celle qui sépare les détenues péruviennes du leur, les détenues étrangères vivent une situation très similaire, comme le raconte Elena, une jeune Espagnole :

« Quand je parle avec ma mère, avec mon fils... Oui ça m'arrache des larmes, parce que mon fils est petit et il me demande : 'maman, quand est-ce que tu reviens ?', 'mais maman est en train de travailler', 'mais pourquoi tu travailles tant ?', je lui dis : 'maman doit t'acheter des choses', 'j'ai déjà plein de choses maman, je veux que tu reviennes'. En fait souvent même ça, ça ne me fait pas sourire. Très peu. [...] On sourit peu ici. Peu. Tu

¹²² Entretien réalisé en septembre 2007.

es toute seule. Les Péruviennes elles ont... bon, elles sont dans leur pays, leur famille vient, mais nous, on est seules. [...] Ne pas avoir ma famille, être seule, c'est triste. »¹²³

Le discours de cette détenue traduit la souffrance qui résulte de l'éloignement de la famille et laisse entendre comment le lien entre elle et son fils s'est affaibli au fil du temps. Cependant, *a contrario* de Juana Rosa, la situation économique de la famille d'Elena lui permet de vivre décemment dans la prison, et par exemple la réception de livres choisis représente un privilège qui lui permet de s'évader mentalement. Il existe finalement un ensemble d'inégalités essentiellement socio-économiques qui divisent les détenues entre les Liméniennes selon le quartier de résidence, les provinciales et les étrangères, et qui se répercutent sur les plans affectif, moral, social et matériel, et bien souvent dans les quatre à la fois, comme dans le cas de Juana Rosa. Les origines sociale, économique et géographique de chaque femme incarcérée occupent donc une place centrale dans la création des inégalités relatives aux visites et constituent pour nombre d'entre elles une double peine.

¹²³ Entretien réalisé en octobre 2007.

Carte n°7.1. : Districts d'origine des visiteurs.



Elaboration : Jérémy Robert, d'après l'enquête de l'auteure.

2. Travail formel et informel en prison.

Selon Francisco Durand, « le symptôme le plus visible de l'existence et de la vitalité [*de l'informalité*] est le commerce ambulancier. [...] Il s'agit d'une armée de vendeurs qui fournit principalement les pauvres » (Durand 2007 : 81-82). Étant donnée l'analyse qui précède sur la rareté des produits de base fournis par l'administration pénitentiaire et la difficulté pour certaines détenues de s'en procurer certains, il semble logique de retrouver derrière les murs une culture de l'informalité qui permette de fournir les détenues les plus pauvres – qui souffrent non pas d'une pauvreté exclusivement économique *stricto sensu* comme y réfère Durand, mais d'une pauvreté également affective et relationnelle due à leur origine géographique. Les détenues appauvries par l'incarcération au sens économique et affectif sont donc celles qui, les premières, vont pouvoir retirer un bénéfice de l'économie informelle qui s'est développée en prison. D'un côté, l'informalité permet à ces femmes d'acquérir les produits dont elles ont besoin, d'un autre côté elles vont trouver dans cette forme de marché le moyen de générer des revenus et du lien social. Durand analyse également comment le travail et l'économie informelle fonctionnent de pair avec l'économie formelle et les structures étatiques. Il met ainsi en exergue les liens qui unissent l'État, les entreprises, le marché et la société civile, une situation dans laquelle la frontière entre les économies formelle, informelle et délictueuse ainsi que les acteurs qui y prennent part se trouve totalement floutée. Voyons dans quelle mesure les analyses de Durand peuvent s'appliquer à la situation économique et de travail qui existe à Chorrillos I.

a. L'accès aux ateliers et aux bénéfices pénitentiaires : de la mission de resocialisation à la reproduction des inégalités socio-économiques et genrées.

Les ateliers de travail et d'étude : quelle finalité ?

Dans la limite des places disponibles, les détenues peuvent s'inscrire à l'un des ateliers de travail que propose l'administration. Elles ont le choix entre les travaux manuels, la cuisine, la boulangerie-pâtisserie, la couture, le tricot industriel ou manuel, la peinture sur tissu, la céramique, la laverie ou le salon de beauté. Le nombre de places par atelier est variable et se trouve notamment restreint lorsque le travail s'effectue par la biais d'équipements particuliers qui nécessitent de l'espace et un investissement économique de la part de l'INPE. C'est le cas par exemple de la laverie ou de l'atelier de tricot industriel où le

nombre de fers à repasser et de machine à tricoter est limité. Parallèlement, les ateliers d'étude sont beaucoup moins nombreux : les détenues ont ainsi le choix entre l'informatique ou la cosmétologie. Les places dans ces ateliers sont d'autant plus rares que cet apprentissage nécessite également du matériel onéreux et encombrant. Pour cette raison logistique, seule une dizaine de détenues à la fois peut avoir accès à ces ateliers.

Selon les détenues, la participation aux ateliers leur permet avant tout d'occuper leurs journées et de mettre entre parenthèse leurs conditions de détention durant ce temps. Medalín explique que sa participation active à l'atelier de cosmétologie lui donne le sentiment d'un temps accéléré :

« Quand il est 5h de l'après-midi et que tu dois rentrer dans les pavillons, c'est là qu'on se dit : 'oh oui, je suis prisonnière'. C'est seulement là que je rentre dans une autre vie : l'appel, la nourriture, la queue pour tout, c'est seulement là qu'on se rend compte parce qu'on passe presque toute la journée à l'atelier, de 8h à 5h. On ne sent rien. Les journées passent vite, il y a trois jours de visite, alors bon... le temps passe bien vite et si on est occupée au moins on ne sent pas la prison. »¹²⁴

Le récit des journées effectué par Elena Pampa souligne également la centralité de l'atelier de travail comme repère temporel pour les détenues :

« Quand tu es à l'atelier tu oublies tout, le temps passe. Regarde, je me lève, regarde ma routine, je me lève à 6h du matin, 6h, 6h15 je me douche, je me lave, de là je sors. [...] Je prends mon petit-déjeuner et je viens ici [*à l'atelier*]. Je suis là jusqu'à 13h. À 13h, je remonte dans le pavillon, la nourriture n'est pas bonne, je ne la mange pas, je ne la reçois pas. Je vais m'acheter une soupe ou un plat qui me coûte S./3. [...] Après 13h on revient ici et on est là jusqu'à 16h. De là je remonte dans le pavillon, ou alors je fais un tour, je marche puis je monte. En fait c'est ça ma routine, je ne traîne pas à droite, à gauche, je monte, de là ils font l'appel, ils refont l'appel à 18h, vers 19h, 19h30 on soupe, toutes les filles, et je lis, 21h, 22h et à 23h ils éteignent les lumières. Au lit tout le monde. C'est ça la routine de tout le monde. »¹²⁵

Aussi, Juana Rosa stipule que le fait de travailler lui permet de ne pas penser à autre chose et de se maintenir en forme :

¹²⁴ Entretien réalisé en septembre 2007.

¹²⁵ Entretien réalisé en octobre 2007.

« J'ai fait appel et j'attends mon nouveau jugement, la réponse à mon appel. Et puis voilà, je suis là [*à l'atelier*], et tant que je suis occupée à quelque chose, et bien mon esprit continuera d'aller de l'avant, n'est-ce pas ? Mais si je ne fais rien, je déprime, je tombe malade. »¹²⁶

Suleima confirme ces propos en affirmant : « Quand je suis à l'atelier, c'est vrai que ton esprit s'évade. C'est vrai parce que moi parfois je déprime et tout ça. Et je vais à l'atelier pour ne pas penser à mes filles. »¹²⁷

Derrière ces discours qui soulignent l'importance de l'atelier de travail comme échappatoire moral temporaire aux conditions de vie et au temps régi par l'administration, l'atelier permet également aux détenues d'obtenir des réductions de peine. Selon le type de condamnation, les femmes travaillent en « deux pour un », « trois pour un » ou « cinq pour un », c'est-à-dire qu'un, trois ou cinq jours de travail leur donnent le droit à un jour de remise de peine. Elena Pampa confesse que dans ces conditions, elle trouve à l'atelier une certaine fonction utilitaire :

« Je sais que quand ils me diront 'monte'¹²⁸ parce que ce mois-ci je vais monter, j'ai déjà un an, je vais monter à la salle [*d'audience*] et là ils vont me demander qu'est-ce que t'as fait toi. Et bien j'ai été, je suis arrivée ici [*à l'atelier*] au bout d'un mois et j'ai commencé à faire mon atelier, parce que ça, c'est valable pour moi, par exemple, comme je suis là pour TID, je suis sous l'article 9.6 [*du code pénal*], donc 5 mois d'atelier me font gagner un mois. En fait au bout de 5 mois je gagne un mois. Et voilà, et ils vont me mettre plus ou moins 2 ans, c'est toujours ce qu'ils mettent [voir (Constant 2009)]. Et voilà, j'ai déjà gagné 4 mois. Je dois attendre 20 ratios pour gagner 4 mois, et je sais que ça, ça va m'être utile. »¹²⁹

Cependant, en termes de bénéfices, la fonction utilitariste des ateliers peut être tempérée par les doutes qu'il est possible d'émettre sur leur utilité vis-à-vis de la mission affichée de l'INPE de resocialiser les détenus par le travail. Les ateliers reproduisent en effet les stéréotypes sociaux genrés, car les femmes effectuent par le travail officiel - au sein des

¹²⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹²⁷ Entretien réalisé en septembre 2007.

¹²⁸ Le verbe « monter » désigne le fait pour les détenues de passer devant le tribunal, que ce soit au moment du jugement ou pour la mise en liberté conditionnelle.

¹²⁹ Entretien réalisé en octobre 2007.

ateliers reconnus par l'INPE - des tâches traditionnellement assignées à leur sexe. Lavage des vêtements, repassage, couture, tricot et crochet, ou encore cuisine, pâtisserie ou soins du corps, les activités proposées à travers les ateliers reproduisent la division sexuelle du travail selon lesquelles les femmes se voient assigner des tâches liées à la sphère domestique et aux soins de la personne. Comme l'a souligné Azaola sur le travail que l'on donne aux femmes dans les prisons mexicaines :

« [*Au sein de la prison*] se poursuit, de manière automatique et irréfléchie, en assignant et en confinant les femmes à la réalisation de tâches telles que les travaux d'entretien, ou bien la borderie et le tricot, une pratique qui reproduit à la fois les rôles de genre, et leur confère très peu d'opportunités d'élever et de dépasser leur condition. [...] On ne prend pas en compte le fait que d'elles dépend, dans la majorité des cas, la situation des enfants » (Azaola Garrido 2009 : 73-74).

L'administration pénitentiaire péruvienne maintient effectivement les femmes dans une position traditionnelle et conforte les schémas de domination patriarcale par l'intégration de ces mêmes schémas aux formes de travail en milieu carcéral. Les détenues elles-mêmes peuvent apparaître sceptiques quant à l'usage futur des apprentissages réalisés en prison. Lorsque je lui demande si l'atelier d'activités manuelles variées auquel elle participe, et où elle a appris à faire du crochet, lui servira après sa sortie, Elena Pampa avoue qu'« il faut être sincère, on dit toutes ça, mais ce n'est pas vrai. »¹³⁰ Pour reprendre la citation de Azaola, il est également important de prendre en compte le fait que nombre de détenues sont mères célibataires et que d'elles dépend l'entretien et la survie des enfants. Prenons le cas de Suleima, 21 ans, mère célibataire de trois enfants. Selon elle, l'apprentissage effectué en prison sera utile à l'extérieur :

« J'ai appris ici, il s'agit d'apprendre les choses qu'il y a ici, je n'ai jamais su manier le crochet. Ici j'ai appris à manier le crochet, à tricoter, faire des bonnets, faire des ponchos, faire des écharpes, tout ça. Oui ça m'a plu, pourquoi pas... Oui ça va me servir parce que je sais que de cela je vais sauvegarder beaucoup de choses. Je vais pouvoir vendre au moins quelque chose avec ça, m'aider moi-même et aider ma famille et mon fils. »¹³¹

¹³⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹³¹ Entretien réalisé en septembre 2007.

Pourtant, la maîtrise du crochet qu'elle a acquis en prison semble pouvoir difficilement sortir Suleima de ses conditions de vie précaires. L'investissement qui est nécessaire à la mise en place d'une activité productive et de vente constitue une première barrière dans la recherche d'une solution économique par le travail qui soit viable. D'autre part, sa condition de mère célibataire et le fait qu'elle élève seule ses trois jeunes enfants peuvent représenter un empêchement certain au travail, particulièrement en termes de disponibilité horaire. L'apprentissage réalisé en prison ne lui confère finalement qu'une très mince opportunité d'élever sa condition, pour reprendre les mots de Azaola. Il s'agit d'un savoir-faire qui certes lui permettra éventuellement de pourvoir aux besoins vestimentaires de ses enfants, mais ne constituera pas l'occasion de démarrer une nouvelle activité de travail qui soit rentable sur le long terme.

Il en va de même pour les ateliers d'étude. Le problème relatif à l'atelier de cosmétologie est identique à celui de l'atelier d'activités manuelles, à savoir que l'activité productive qui s'y rattache nécessite un investissement économique certain pour la génération de gains. Certes, il est possible que les femmes qui ont suivi cette formation soient par la suite employées par un salon de beauté. Or, leurs antécédents judiciaires constituent une barrière pour l'employabilité, ce qui rend la perspective d'un emploi indépendant beaucoup plus viable. C'est à ce moment-là que la question de l'investissement s'impose. De même, comment l'administration pénitentiaire peut-elle prétendre offrir une opportunité de travail aux détenues lorsque l'équipement informatique apparaît plus que désuet ? Déjà en 2007 et encore au moment où j'écris ces lignes, les ordinateurs de cet atelier fonctionnent sous le système Windows 98. Il est alors aisé d'imaginer à quel point les détenues qui pensent avoir acquis une expérience et un savoir-faire professionnel en prison vont devoir faire face, sur le marché du travail de l'extérieur, à une réalité qui ne leur permettra pas d'être compétentes ni compétitives.

Finalement, les ateliers proposés par l'INPE ne permettent pas aux détenues d'améliorer leurs conditions de vie, en termes économiques, matériels et biologiques, et ne leur confère pas non plus l'opportunité de dépasser leur position, entendue comme leur situation sociale et économique vis-à-vis de celle des hommes (Young 1991), car ils reproduisent des schémas sociaux de domination genrée.

Coûts et bénéfices des ateliers : le travail officiel comme espace de reproduction des inégalités socio-économiques.

Durant la phase de travail de terrain menée en 2007, la question du travail se situait au cœur des entretiens dont la majorité a été réalisée dans ou à proximité des ateliers, avec l'aide des professeures qui ont aménagé un temps de pause pour me laisser expliquer mon projet et ainsi solliciter la participation des détenues. Un thème qui est ressorti très rapidement des entretiens est celui de l'économie du travail en prison. Avant tout, il est important de mentionner que l'accès aux ateliers de travail est payant. En 2007, l'inscription aux ateliers de travail coûtait S./20 par mois et celle aux ateliers d'étude S./30. En 2012, lors d'une visite, une détenue m'informait que l'accès aux ateliers de travail coûtait désormais S./25 à S./28 par mois, selon l'atelier. Dans ces conditions, étant donné la précarité socio-économique qui affectait les détenues avant leur incarcération, il est aisé d'imaginer que ces sommes ne sont pas faciles à déboursier pour de nombreuses femmes. À cela il faut ajouter que la majorité des ateliers requiert du matériel pour la réalisation des travaux : denrées alimentaires, fils, aiguilles, tissu, lessive, peinture, etc., sont autant de matériaux qui représentent un investissement supplémentaire à celui effectué par l'inscription à l'atelier. Ces produits entrent par le biais de fournisseurs indépendants qui prennent les commandes et effectuent les livraisons à raison d'une fois par semaine. Or, les détenues n'ayant pas le choix du fournisseur, ces derniers profitent de leur situation de monopole pour vendre leur marchandise à un prix plus élevé qu'à l'extérieur. Si à cela on ajoute le fait que l'INPE prélève 10 % des revenus des détenues, que l'entretien des ateliers et l'écoulement de la production dépendent également des détenues, le montant total des dépenses induites par l'atelier atteint rapidement des sommes que certaines femmes ne peuvent que difficilement assumer. Lors de notre entretien, Elena Pampa décrit la stratégie mise en place avec ses compagnes afin de pouvoir participer à l'atelier d'activités manuelles et en retirer le bénéfice de remise de peine tout en faisant face aux dépenses qu'implique leur travail :

« Nous payons, ici à l'atelier, nous payons, je paye S./20 et un sol de ménage par mois. Et ici aussi par mois, tous les mois il faut donner une production de S./200. Mais moi je dis, je suis consciente, je ne vais pas travailler un mois et faire S./200, jamais de la vie ! Alors qu'est-ce que je fais ? Je prête à mes copines et on se prête comme ça pour compléter S./200. Ça peut être la moitié à moi, je peux faire mes sacs à main, et on me prête... en fait on se prête pour pouvoir arriver à 200. Je sais que quand ils me diront 'monte' parce que ce mois-ci je vais monter, j'ai déjà un an [*de travail en atelier*]. »¹³²

¹³² Entretien réalisé en octobre 2007.

Selon les besoins, les femmes de ce groupe fabriquent à tour de rôle des objets qui s'écoulent plus ou moins facilement – un sac à main se vend plus rapidement qu'une peluche ou un coussin décoratif - afin de pouvoir conserver leur place à l'atelier en atteignant les objectifs de production imposés par l'INPE.

Certains ateliers sont plus rentables que d'autres, du fait du type de produit ou d'activité qui y est réalisé. Juana Rosa se déclare ainsi moins satisfaite de l'atelier d'activités manuelles que de celui de couture où elle exerçait quelques temps avant notre entretien :

« Dans cet atelier, c'est plus ou moins bien, bon ça m'aide, mais le précédent m'aidait vraiment parce que vous savez la couture, y'en a une qui vient, un pantalon, tu lui fais son pantalon, mais par exemple les jouets [*fabriqués à l'atelier d'activités manuelles*] il faut les vendre, faire des tombolas, ça prend du temps et l'argent est investi. Ça prend un peu plus de temps. »¹³³

L'écoulement de la production de cet atelier se révèle long et difficile alors que d'autres ateliers comme celui de cosmétologie offrent à ses intégrantes des revenus bien plus réguliers et conséquents. Par exemple, Medalín offre des soins capillaires et corporels qui lui rapportent suffisamment pour pouvoir se réapprovisionner régulièrement et s'assurer des revenus substantiels :

« Actuellement c'est moi qui produis le plus, on gagne... On paye 10 % à l'INPE, et le reste sert pour nos fournitures. Je fais environ 1300, 1500, il me reste [S./] 900 pour moi, avec ce que j'investis dans mes produits. »¹³⁴

Les détenues se retrouvent donc divisées entre celles qui disposent d'un capital minimum à investir dans leur atelier et leurs fournitures d'un côté, et celles qui ne disposent ni du capital économique ni du capital social – famille, connaissances ou codétenues - qui leur prêterait le minimum nécessaire à cet investissement de base. Deux jeunes détenues ont ainsi un regard très critique vis-à-vis des ateliers de l'INPE :

Suleima : « Moi j'aimerais bien me mettre à l'atelier de couture, parce que je sais faire un peu de couture, mais c'est très cher. Dans les ateliers on paye S./20 par mois.

Caterina : Ou 30, ça dépend combien tu sors de production.

¹³³ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹³⁴ Entretien réalisé en septembre 2007.

Suleima : Ah oui, 20 ou 30, et à part ça tu dois acheter ton matériel. Et l'atelier de couture c'est trop.

Caterina : Et ici la majorité est venue pour changer, n'est-ce pas ? Et on paie S./20, si je ne travaille pas, comment est-ce que je paie mon atelier ? Et je suis obligée d'être à l'atelier parce que si je fais mes papiers et que j'ai pas d'atelier... Obligatoire. Et je ne sais pas où va tout cet argent parce que, si on nous dit de changer, mais que tous les mois on doit payer S./20, en plus quand on sort on doit payer la réparation civile, ce que j'ai mangé ils veulent me le faire payer aussi ! »¹³⁵

Le système de travail est établi par l'administration pénitentiaire de telle sorte que les détenues ne jouissent pas des mêmes opportunités dans ce domaine dès le début de leur peine. Par conséquent, les inégalités économiques qui affectent et divisent les détenues au moment de leur arrivée en prison se trouvent renforcées au fil de la peine par un système de travail officiel inégalitaire. Sur le modèle de l'extérieur, face à un État – ici représenté par l'administration - défaillant, le recours à une activité de travail informelle en prison apparaît comme une alternative viable pour la génération de revenus.

b. Continuer de gagner sa vie derrière les barreaux : reproduction des savoir-faire et recours à l'informalité.

Comme il a été évoqué dans la première partie, le travail en prison peut être lié à des nécessités économiques, mais n'implique pas forcément une baisse des revenus. Les multiples possibilités de travail, formelles et informelles, permettent à un grand nombre de détenues d'exercer une activité rémunératrice. Or, au cours des activités de travail formelles, c'est-à-dire dans les ateliers proposés par l'INPE, la rémunération dépend fortement de la production de chaque détenue puisque ce sont les détenues elles-mêmes qui doivent s'occuper de vendre leurs produits, qu'ils soient alimentaires ou manufacturés. Aussi, la rentabilité de cette production est-elle fonction du savoir-faire appliqué par les femmes qui vont augmenter leurs chances de bénéfices au gré de l'augmentation qualitative et quantitative de leur production. Se pose alors le problème de la qualité de l'enseignement dispensé par les professeuses de l'INPE. Elena Pampa dénonce une administration qui emploie des personnes non qualifiées et remet en question leur rôle au sein de la prison :

¹³⁵ Entretien réalisé en septembre 2007.

Elena Pampa : « Ça fait pas longtemps que j'ai appris à faire du crochet, dehors je ne savais pas, je ne savais pas manier un crochet, ici je suis en train d'apprendre...

Moi : Est-ce que vous avez été formée ici ?

Elena Pampa : Houlà ! Dire qu'ils te forment ici, ils ne te forment pas.

Moi : Vous avez appris avec vos compagnes alors ?

Elena Pampa : Non, il faut pas croire, parfois ici elles sont égoïstes, elles ne te montrent pas. Par exemple, moi je peux être avec ma copine, elle est très sympa, tout ça, mais elle ne me montre pas. C'est toi qui dois regarder. Et il y en a d'autres qui t'apprennent pour de vrai. Celle que tu crois, elle c'est ma copine, elle ne te montre rien. Ce sont plutôt les autres qui t'apprennent. Par exemple, moi je ne savais même pas quel point c'était. Ça, c'est une dame qui est partie qui me l'a montré, et elle n'était pas particulièrement ma copine, je l'ai connue comme ça, alors je lui ai demandé : 'Comment on fait ?', 'viens je vais te montrer', m'a-t-elle dit, et elle a commencé à m'apprendre. Mais ici ils ne t'apprennent rien. C'est toi qui dois... même la demoiselle [*la professeure de l'atelier*] elle ne sait pas, c'est plutôt elle qui apprend, je vois bien qu'elle apprend. Mais bon... en soi, de personne, tu dois apprendre par toi-même. Aussi moi je dis à la professeure, parce qu'il y a des personnes qui sont là depuis 6 ou 7 ans, comme elles disent 'fermes', c'est plutôt elles qui devraient être profs. Elles, elles savent. Elles, bon, y'en a une ou deux qui te montrent, parce qu'il y en a d'autres qui ne veulent pas te montrer, elles sont bien jalouses de leur travail. Elles ne te montrent pas. En fait, si toi tu enseignes ici, c'est parce que... c'est par besoin, non ? C'est un besoin que j'ai, alors moi aussi je dois apprendre. C'est la nécessité qui m'y oblige, Sinon... Imagine qu'ici j'ai appris à manier le crochet, dehors je ne savais pas. Alors tout n'a pas été si négatif, n'est-ce pas ? Etre ici, apprendre ça et d'autres petites choses que j'ai apprises en étant ici. »¹³⁶

À travers le témoignage d'Elena, il apparaît clairement que la professeure en charge de l'atelier n'est pas en mesure d'enseigner les bases d'un travail qu'effectuent pourtant de nombreuses détenues et qui constitue une des activités de base pour la génération de ressources économiques. En effet, parallèlement à l'atelier, de nombreuses femmes réalisent des travaux de tricot ou de crochet pour leur propre compte. La vente des objets ainsi confectionnés et vendus dans la prison, aux détenues ou aux visiteurs, ou parfois aussi vendus à l'extérieur avec l'aide des visiteurs, constitue une ressource non négligeable pour les détenues de condition très modeste. Pour pallier les manques de l'administration pénitentiaire, il est donc nécessaire pour les femmes, et notamment pour les nouvelles détenues en situation

¹³⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

de nécessité économique, de pouvoir compter sur la bonne volonté de celles incarcérées de plus longue date, car elles constituent des maillons indispensables pour la chaîne de reproduction des savoir-faire les plus rentables et par conséquent les plus utiles.

La participation à un atelier de travail est conditionnée par la capacité économique de chaque détenue à payer les mensualités et elle se trouve restreinte par un nombre de places limité qui est d'autant plus réduit que la surpopulation carcérale produit une demande importante. En particulier pour les ateliers les plus prisés pour les opportunités de rentabilité et de facilité d'écoulement de la production qu'ils offrent, la direction de l'établissement se garde le droit d'effectuer des changements afin de garantir l'accès aux places convoitées à une majorité de femmes. Lorsqu'elles sont évincées de l'atelier, et s'il n'y a pas de place disponible dans d'autres, le recours à une activité de travail informelle apparaît alors comme la seule issue qui permette de contrecarrer une interruption brutale des revenus. Reprenons le cas de Carmela :

Moi : « Comment avez-vous eu l'idée de vendre des bonbons ici ? Est-ce que c'est venu d'une nécessité ou est-ce que vous effectuiez ce travail auparavant ?

Carmela : Non, avant j'étais à la *plancha*, la cuisine commune. Et c'est ce que j'aime faire, j'aime cuisiner, mais j'y ai été 20 mois et est arrivé le moment où l'ancienne directrice a dit : 'stop, c'est fini, que se soient des nouvelles qui entrent', parce qu'ils donnent une chance à tout le monde ici. Et alors j'ai commencé à faire du ménage par-ci, par-là. C'était surtout le facteur économique. Alors j'ai d'abord commencé par vendre des bonbons aux visiteurs et après j'ai commencé à en acheter un peu plus et j'ai commencé à faire de l'argent comme ça et c'est comme ça que [aujourd'hui] j'ai les boîtes de bonbons. »¹³⁷

Carmela souligne que c'est la nécessité économique qui l'a poussée à démarrer une activité de vente informelle après avoir dû quitter l'atelier de travail. Lors de mon travail de terrain en 2007, j'ai pu observer plusieurs femmes qui, suivant le même modèle, vendaient de manière ambulante des boissons chaudes, des biscuits ou autres denrées alimentaires peu encombrantes. Elles cachaient leurs produits dans des paniers en plastique opaques qui leur permettaient de les dissimuler aux autorités qui désapprouvaient alors ce type de pratique. Selon les changements de direction, les pratiques, les discours des autorités et les facilités données aux détenues pour effectuer ce genre d'activité de vente au détail peuvent varier. Carmela précise ainsi au cours de l'entretien que lorsqu'elle travaillait à la cuisine commune,

¹³⁷ Entretien réalisé en septembre 2007.

le régime appliqué par l'ancienne directrice lui aurait permis d'améliorer sensiblement ses revenus grâce à une activité de vente parallèle et complémentaire. Or, la direction du moment interdisait ce type de pratique, malgré un apparent désir d'aide à la formalisation des détenues qui effectuaient une activité ambulante et informelle :

Carmela : « Avant les filles qui travaillaient à la cuisine comme ça, avec une peine [*de prison*] ferme, on leur donnait le droit de vendre. Moi j'ai surtout fait ça en pensant, regarde si j'avais travaillé comme ça il y a deux ans, aujourd'hui mon Samuel, celui qui a 19 ans, il serait à l'université. Et lui il est rentré dans la Marine, pour faire quelque chose, et il n'a pas les moyens et il n'est pas entré à l'université. Il a voulu intégrer la police, mais il n'a pas pu non plus, à cause du facteur économique. Moi je suis leur seul appui et si je ne les soutiens pas, qu'est-ce qui va se passer ? J'en ai parlé avec la nouvelle chef qui vient d'arriver, je lui ai dit [*que je voulais me formaliser et ouvrir un kiosque*] et elle m'a dit : 'oui ça va être approuvé', mais je sais pas parce que là, je vois qu'ils viennent de me rendre le papier [*de demande de formalisation*].

Moi : Ça fait combien de temps que vous lui avez donné cette lettre ?

Carmela : Heu... Elle est datée du 20 septembre, aujourd'hui on est le 4, voilà... Je sais pas, parfois je me dis... [...] 'Qu'est-ce que je peux faire d'autre ?' En ce moment je suis commerçante illégale ici à l'intérieur. Et comme vous pouvez le voir, je vends ce que je vous ai dit, mais je ne sais pas jusqu'à quand je pourrai tenir. »¹³⁸

L'activité de vente informelle fournit à Carmela des revenus qui lui servent notamment à subvenir en partie aux besoins de ses enfants demeurés hors des murs. Pourtant, installée sur une table dans le patio qui jouxte le pavillon où se trouve sa cellule, elle est consciente que son activité n'est pas autorisée par la direction et qu'à tout moment les gardiennes peuvent saisir sa marchandise et la laisser dans une situation de précarité bien supérieure à celle qu'elle connaît au moment de l'entretien. Durant les années qui ont suivi, des kiosques de vente officiels ont été approuvés et motivés par l'administration, et plusieurs femmes ont obtenu le droit de vendre non seulement les denrées et produits que réclament les détenues, mais également des sucreries et des boissons durant les jours de visite. Si le chemin vers la formalisation est difficile et peut apparaître arbitraire, l'administration concède toutefois des permis de vente ou tolère finalement des activités informelles qui permettent autant de pallier les manques à pourvoir de l'INPE qu'à maintenir les détenues occupées à une activité qui

¹³⁸ Entretien réalisé en octobre 2007.

s'avère indispensable pour leur propre survie et celle de leur famille. Aussi, parallèlement aux autorisations officielles, de nombreuses femmes continuent de vendre pour leur compte et de manière cachée des bonbons ou des barres de céréales pendant les jours de visite. Comme l'a analysé Durand,

« le cycle d'entrée dans le formel ne termine jamais [...]. Dans la mesure où le marché du travail est limité et où les gouvernements demeurent faibles et corrompus, une autre génération d'informels, au même endroit ou dans un autre proche, redémarre le cycle »
(Durand 2007 : 80).

À Chorrillos I, le marché du travail est effectivement limité et les autorités faibles, et le cycle d'entrées-sorties des femmes engendre en permanence de nouvelles générations de détenues qui doivent systématiquement reprendre à zéro le cycle d'entrée dans le formel.

c. La reproduction des schémas de domination par le travail.

Comme le mentionne Carmela dans l'entretien cité plus haut, les travaux informels qu'elle a pu réaliser durant son incarcération n'ont pas toujours été liés à la vente, mais également au service domestique. En effet, elle stipule qu'après être sortie de l'atelier, elle a « commencé à faire du ménage par-ci, par-là ». C'est le cas de plusieurs femmes issues des secteurs socio-économiques les plus défavorisés que j'ai pu rencontrer et qui ont trouvé par le biais du travail domestique informel le moyen de générer quelque ressource économique durant leur séjour en prison. Quand je mentionne le travail domestique informel, c'est par opposition au travail domestique formel qui se concrétise par les ateliers de cuisine, de laverie et de repassage. Or, dans ces ateliers, non seulement le travail donne droit à des bénéfices pénitentiaires, mais les tarifs appliqués sont définis par l'administration. En revanche, dans le cas du travail domestique informel, il n'existe aucun cadre qui assure une activité régulière ni un revenu minimum aux détenues qui le pratiquent. Généralement employées à l'étage où se trouvent leur cellule, ces travailleuses dépendent de la bonne volonté des détenues qui disposent de davantage de moyens et qui leur confient de menus travaux à effectuer. Vaisselle, ménage des cellules ou des parties communes constituent des tâches imposées par l'administration à l'ensemble des détenues et qui sont fréquemment déléguées selon en fonction des pouvoirs économiques. En effet, les détenues qui en ont les moyens préfèrent souvent payer S./1 à une codétenue plutôt que d'exécuter ces travaux d'entretien. La reproduction du travail domestique dans la prison s'effectue donc selon une hiérarchie socio-économique. Ce type d'activité informelle permet à celles qui la réalisent de survivre et faire

survivre parfois leur famille. Cependant, il faut garder à l'esprit l'absence de reconnaissance officielle qui émane de ces exercices. Comme l'a souligné Falquet, « le travail informel a été présenté comme une « opportunité de rebondir » pour les pauvres des pays du Sud [...]. En réalité cette débrouille individuelle correspond à la destruction de toutes les garanties collectives et au démantèlement pur et simple du droit du travail » (Falquet 2005). Si l'évocation d'horaires fixes dans les ateliers de l'INPE et les remises de peine afférentes permettent d'évoquer une certaine forme de droit du travail, il apparaît clairement que les activités domestiques informelles exercées dans la prison ne confèrent aucune garantie aux travailleuses et ne font que reproduire les inégalités qui préexistaient à l'enfermement.

Un autre type de structure de domination est reproduit à travers le travail formel, via les activités de service. Dans les ateliers de boulangerie-pâtisserie et de cuisine, les jours de visite représentent l'occasion d'augmenter la production et les ventes. Les visiteurs se voient proposer des cakes, des petits pains, des gâteaux à la crème ainsi que des plats cuisinés ou des menus complets. Préparés dans les ateliers, ces produits comestibles sont proposés à la vente par des détenues qui déambulent dans le patio principal, soit avec des plateaux chargés de produits prêts à consommer, comme ceux de la boulangerie-pâtisserie, soit en annonçant à haute voix les menus du jour. Cette activité de service est réalisée par des détenues qui ne sont pas intégrantes des ateliers en dehors des jours de visite. Elles constituent donc une main-d'œuvre informelle certes régulièrement embauchée – trois jours par semaine, mais qui ne retire pas les bénéfices de l'atelier. N'étant pas reconnue par l'INPE, cette activité ne donne en effet pas droit aux bénéfices pénitentiaires. Aussi, sur un plan économique, leur activité de travail étant sensiblement moins régulière que celle des femmes qui travaillent cinq jours hebdomadaires, les revenus issus de cette forme de travail sont plus faibles que ceux des intégrantes des ateliers. De surcroît, le produit des ventes revient presque intégralement aux membres de l'atelier qui ne rémunèrent les serveuses-vendeuses qu'à hauteur de 10 % du prix de vente. Par exemple, pour chaque tranche de cake vendue à S./1, ces dernières ne perçoivent que S./0,10. Maillons indispensables à la chaîne de production-vente des ateliers, les serveuses-vendeuses doivent par conséquent entrer dans une logique de concurrence afin de retirer de cette activité les ressources nécessaires à leur survie et/ou à celle de leur famille. Ces modes de fonctionnement ne sont pas sans rappeler

« le principe de libéralisation des échanges qui incite à rechercher un avantage compétitif en évitant de s'acquitter des coûts complets de la reproduction de la force du travail » et pénalise ainsi « les employés qui s'acquittent des responsabilités d'entretien en les rémunérant moins ou en ne leur assurant pas de protection sociale – c'est-à-dire en

confinant les femmes à des emplois précaires, temporaires et à temps partiel » (Elson 2010 : 68).

Fonctionnant sur une logique similaire à celle des entreprises qui visent à tirer de leurs activités le plus grand bénéfice, les ateliers et leurs intégrantes tirent profit d'une main-d'œuvre précaire, embauchée de manière temporaire et qui dépend de la réalisation de cette activité de travail pour sa survie. Nous nous retrouvons ainsi face à une situation semblable à celle vécue à l'extérieur par certaines femmes pour qui « le chômage a accentué [...] la contrainte de trouver des moyens d'assurer la survie du ménage, notamment par la production de denrées de subsistance [et] le travail informel [...] » (Sassen 2010 : 29). En prison, les femmes sans activité formelle ni régulière se retrouvent effectivement dans une situation que l'on peut comparer à celle du chômage et le travail informel qu'elles effectuent les maintient dans une situation précaire tout en leur fournissant un minimum qui leur permette de contribuer à leur survie et éventuellement à celle de leur foyer. À Chorrillos I, à travers l'ensemble des activités de service, formelles et informelles, on assiste finalement à la reproduction sociale de la force de travail et par là-même à la reproduction de schémas inégalitaires fondés sur des facteurs socio-économiques.

3. La barrière de la langue et la question de l'égalité devant la justice.

a. Les analphabètes face au système carcéral et pénal.

D'après la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) des Nations Unies, en 2010, au Pérou l'analphabétisme touchait 10,3 % des femmes de 15 ans et plus, tandis que ce taux n'était que de 3,5 % pour les hommes de la même tranche d'âge¹³⁹. En milieu carcéral, en janvier 2012, le taux d'analphabétisme atteignait 2,1 % à échelle nationale, tous sexes confondus (INPE 2012b : 39). Ce taux s'élevait à 4,25 % pour la population carcérale féminine et n'était que de 2,8 % dans la prison Chorrillos I¹⁴⁰. L'analphabétisme touche donc davantage les femmes que les hommes, tant dans le monde extérieur que dans l'univers carcéral. Durant l'enquête que j'ai menée auprès des détenues en 2011, sur 34 entretiens, j'ai dû remplir moi-même trois questionnaires. Il s'est agi d'une

¹³⁹ Statistiques disponibles sur <http://www.cepal.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/mujer/noticias/paginas/8/29858/P29858.xml&xsl=/mujer/tpl/p18fst.xsl&base=/mujer/tpl/top-bottom-estadistica.xsl>

¹⁴⁰ Chiffres calculés d'après les statistiques obtenues auprès de l'INPE.

Italienne qui m'a dit qu'elle parlait espagnol, mais ne l'écrivait pas, une première Péruvienne qui argumentait qu'elle écrivait mal et une seconde qui m'a dit clairement qu'elle ne savait ni lire ni écrire. L'argument de la deuxième femme apparaît peu crédible et il est probable qu'elle n'ait pas osé me dire qu'elle était analphabète ou illettrée. Au regard de ces statistiques, dans un système pénal et pénitentiaire où toute démarche s'effectue par écrit, comment s'organisent les détenues qui ne savent ni lire ni écrire ?

Le premier obstacle que ces femmes vont rencontrer est celui des devoirs à effectuer pour les ateliers de psychologie. Après chaque session de groupe, le personnel réclame aux détenues des devoirs qu'elles doivent effectuer pour la session suivante sous peine d'avertissement. Un manquement répété à ces devoirs peut aboutir à l'émission d'un rapport qui influe négativement sur le dossier de la détenue au moment où elle sollicite sa sortie anticipée. Or, aussi simples voire enfantins que puissent paraître ces devoirs pour les détenues lettrées, ils sont impossibles à réaliser pour les analphabètes. Ces femmes doivent alors avoir recours à d'autres détenues de leur groupe qui les effectuent pour elles. Or, si la détenue analphabète ne peut pas compter sur une relation amicale, ce service lui coûte entre S./1 et S./5. Les options sont très restreintes : la détenue analphabète loue les services d'une autre détenue ou se voit exposée à l'émission d'un rapport. En effet, comme le relatait une jeune stagiaire en psychologie que j'ai rencontrée en 2012, entre psychologues et détenues il existe « un lien de respect dégueulasse basé sur la peur », car la majorité des psychologues « agissent par le biais de la peur du rapport ». Toujours selon cette jeune femme, cette relation peut changer « quand [les psychologues] voient le côté humain de la détenue. C'est-à-dire quand la détenue craque. »¹⁴¹ D'après ce qui ressort tant des remarques que j'ai pu recueillir auprès des détenues que de l'entretien effectué avec la stagiaire, le *modus operandi* des psychologues traduit une tolérance extrêmement faible face à une population certes très nombreuse, mais également fragilisée par l'incarcération. Il apparaît donc difficile de leur faire comprendre qu'il est impossible pour certaines détenues d'effectuer les devoirs requis, sauf si ces dernières parviennent à un comportement extrême, comme le décrit la stagiaire : la psychologue peut changer d'avis dans le cas où la détenue dévoile sa plus profonde intimité et personnalité, si elle « craque ». Ce comportement apparaît finalement bien loin de celui qu'un professionnel de santé est sensé adopter face à un patient.

L'autre obstacle que représente l'analphabétisme pour une détenue est constitué de l'ensemble des démarches écrites qui transitent soit par la direction de l'établissement, soit par

¹⁴¹ Entretien réalisé en janvier 2012.

l'avocat de la détenue. Pour obtenir la permission de faire entrer des objets spéciaux, comme un thermos, une radio, un instrument de musique ou encore un gâteau d'anniversaire, les détenues doivent présenter une demande écrite à la direction de l'établissement. Tout comme dans le cas de l'atelier de psychologie, les détenues qui ne peuvent rédiger elles-mêmes la demande sont obligées soit de compter sur le bon vouloir d'une codétenue, soit de disposer d'une somme d'argent, quoique minime, qui leur permette de rémunérer la femme qui vend le service de rédaction de S./1 à S./5. De même, au moment de la requête de sortie anticipée, et particulièrement dans les cas de remises de peine par le travail, les détenues doivent monter un dossier qui contient divers documents qu'elles rédigent elles-mêmes. La configuration se répète alors : soit les détenues analphabètes peuvent compter sur une de leurs codétenues, soit elles recourent à leur avocat qui leur facturera très probablement le service. L'analphabétisme et l'illettrisme constituent donc une condition qui porte un double préjudice, à la fois social et économique, aux détenues qui en souffrent.

b. Asiatiques, Européennes et Africaines : de l'indispensabilité d'apprendre l'espagnol.

Population carcérale féminine étrangère : données quantitatives.

D'après l'INPE, en janvier 2012, 3 % de la population carcérale du Pérou est conformée d'étrangers (INPE 2012b : 45). En termes numériques, on trouve 1459 détenus étrangers dans le pays dont 234 femmes. Une très large majorité, soit plus de 99 % de cette frange de la population pénale, est condamnée pour trafic de drogue. Pour la plupart, les étrangers sont arrêtés à l'aéroport international Jorge Chávez, situé dans la province du Callao. Cette province de moins de 150 km² étant géographiquement enclavée dans la province de Lima, les hommes sont incarcérés dans la seule prison d'hommes qui s'y trouve et les femmes sont envoyées dans les prisons de la capitale voisine. Lors de mon premier travail de terrain en 2007, la prison Chorrillos I abritait 206 détenues étrangères, dont une majorité était issue d'Espagne, des Pays-Bas, du Brésil et de la Bolivie. Si l'on observe le tableau n°7.1., on se rend compte que cette catégorie de la population carcérale est originaire des cinq continents. Je reproduis ici les données telles qu'elles m'ont été fournies par le département de statistiques de l'INPE à cette époque. La mention à l'Afrique comme pays demeure incompréhensible. On suppose également qu'au moins une Tanzanienne a été incarcérée à Chorrillos I malgré le chiffre nul qui apparaît dans ce tableau.

Tableau n°7.2. : Population carcérale étrangère de la prison Chorrillos I au 6 novembre 2007.

Nationalité	Total
Afrique	1
Afrique su Sud	12
Allemagne	1
Argentine	4
Bolivie	22
Brésil	20
Bulgarie	2
Canada	1
Colombie	5
Costa Rica	1
Chili	4
Equateur	11
Etats-Unis	1
Espagne	25
France	1
Haïti	1
Hollande	20
Angleterre	3
Israël	1
Italie	2
Malaisie	9
Mauritanie	1
Mexique	13
Paraguay	6
Philippines	4
Pologne	3
Portugal	6
République Tchèque	1
République Dominicaine	6
Roumanie	4
Singapour	1
Sénégal	1
Suisse	5
Thaïlande	1
Tanzanie	0
Ukraine	1
Uruguay	1
Venezuela	3
Vietnam	2

TOTAL	206

Source : INPE.

En janvier 2012, Chorrillos I ne compte plus que 160 détenues étrangères. La réduction de cet effectif est due à la construction de nouvelles prisons et à l'ouverture de nouveaux quartiers pour femmes vers lesquels ont été transférées certaines femmes de Chorrillos I. En 2012, l'Espagne, le Mexique, les Philippines ou encore l'Afrique du Sud sont des pays particulièrement représentés dans la population carcérale féminine, comme le montre le tableau n°7.2.

Tableau n°7.3. : Population carcérale féminine étrangère à échelle nationale en janvier 2012.

Nationalité	Total
Afrique	
Nigeria	1
Afrique du Sud	8
Asie	
Philippines	24
Indonésie	4
Israël	2
Malaisie	3
Singapour	1
Thaïlande	6
Amérique	
Argentine	1
Bolivie	11
Brésil	7
Canada	5
Colombie	10
Cuba	2
Equateur	11
Etats-Unis	4
Jamaïque	2
Mexique	15
Panama	1
Paraguay	3
République Dominicaine	13
Uruguay	1
Venezuela	2
Europe	
Allemagne	4

Bulgarie	8
Danemark	1
Espagne	43
France	3
Grèce	3
Hollande	5
Angleterre	3
Islande	1
Italie	4
Lituanie	1
Norvège	1
Pologne	4
Portugal	4
Roumanie	3
Russie	1
Serbie	2
Ukraine	2
Océanie	
Australie	1
TOTAL	234

Source: INPE (2012c).

Tableau n°7.4. : Evolution de la population étrangère dans la prison Chorrillos I.

Date	Population totale	Nombre de femmes étrangères	Proportion des étrangères
Novembre 2007	1233	206	16,7 %
Janvier 2012	994	160	16,1 %

Source: INPE.

Le tableau 7.3. montre que malgré une baisse significative du nombre total de femmes détenues à Chorrillos I entre 2007 et 2012, la proportion d'étrangères demeure sensiblement la même.

La langue et la nationalité comme facteurs d'inégalités.

La multiplicité des nationalités en présence à Chorrillos I sous-tend un ensemble de logiques et de pratiques spécifiques à cette pluralité. Elle implique notamment une variété de langues qui surprend tout premier visiteur. En effet, les détenues ont tendance à se regrouper

par âge, origine sociale et affinités culturelles, mais également en fonction de leur langue maternelle. Ce point commun se traduit par la récréation de communautés solidaires pour les détenues qui se trouvent en petit nombre et isolées des hispanophones à cause de leur méconnaissance de la langue la plus pratiquée dans la prison. L'ignorance de l'espagnol n'est pas sans conséquence pour les femmes étrangères, particulièrement durant les premiers mois de la peine. Le tout premier problème qu'elles doivent affronter à la suite de leur arrestation est celui de la communication avec les autorités policières et judiciaires, problème qui se répète à l'identique avec les autorités pénitentiaires. Silvana, une jeune femme bulgare, raconte durant un entretien mené en 2011 comment elle s'est fait extorquer par son avocate commise d'office qui lui a remis S./150 au lieu des 150€ que lui avait envoyés sa famille. Elle ajoute que cette même avocate a « emmené [*ses effets personnels*] du bureau du procureur », mais qu'elle ne les a jamais revus : Silvana a fini par changer d'avocat. Parallèlement, une détenue hollandaise relate comment, à son arrivée dans la prison, la langue a constitué une barrière pour elle : « Au début je ne parlais pas espagnol, la psychologue m'a notée absente alors que j'étais là ! Et je n'ai pas pu me défendre. »¹⁴² D'autre part, l'informalité qui règne dans la prison oblige parfois les détenues à réclamer les produits de base fournis par l'administration, comme les matelas ou la *paila*. Ces produits constituent un droit pour les détenues, mais leur distribution n'est pas pour autant automatique, surtout dans le cas de la *paila* qui est distribuée à heure fixe et par les détenues. Peu importe qu'une détenue se soit trouvée à l'infirmerie ou en entretien avec un membre de l'équipe de l'OTT, peu importe aussi qu'il existe des rivalités interpersonnelles qui puissent interférer sur une distribution équitable des repas ou bien encore sur d'autres droits. L'administration se dédouane de ce genre d'imprévus. Dans ces conditions, comment les étrangères peuvent-elles s'adresser au personnel administratif ou de sécurité lorsque celui-ci ne dispose pas même de connaissances basiques de l'anglais, supposant que les étrangères en disposent elles-mêmes ? C'est alors qu'entrent en jeu les réseaux de solidarité fondés sur la langue (Constant 2011b : 105) qui placent certaines détenues en position de traductrices-interprètes défenseuses des nouvelles détenues, qu'elles soient ou non compatriotes. Ces femmes peuvent être soit les plus anciennes détenues non hispanophones de naissance qui ont acquis au fil du temps des bases voire un maniement certain de la langue espagnole, soit les hispanophones qui parlent une langue comprise et parlée par la nouvelle venue.

¹⁴² Entretien réalisé en janvier 2011.

Parmi les détenues rencontrées en 2011, 75 % des étrangères ont déclaré s'être senties discriminées au moins une fois durant leur séjour en prison à cause de leur origine géographique, contre seulement 11 % des Péruviennes. Les motifs et les acteurs des actes ressentis comme discriminatoires sont variés, mais les divers abus exercés par les Péruviennes sur les étrangères constituent un élément récurrent du discours de l'ensemble des détenues, reconnus y compris par certaines Péruviennes. La Bulgare Silvana estime que les étrangères subissent un préjudice économique et moral, notamment de la part des agents de sécurité, mais également de la part des employés administratifs en général :

« Ici pour les étrangères c'est très dur, tout coûte. Dans la prison, il y a beaucoup d'injustice. Moi je respecte les INPEs et elles, elles ne respectent pas. C'est pareil avec les professeuses. Elles répondent mal, elles ne font pas les choses si elles n'ont pas envie. [...] Un jour j'ai demandé à la directrice l'autorisation de recevoir un fax et il n'est jamais arrivé. Là-bas, on leur dit que c'est arrivé et ici on me dit que non. »¹⁴³

Une détenue mexicaine confirme les abus commis par les autorités envers les étrangères et estime qu'il existe une forme de discrimination fondée sur des critères de nationalité :

« Généralement de la part des INPE, elles ont un maigre salaire, elles apprennent que [*les étrangères*] reçoivent de l'aide de l'ambassade et elles se disent : 'Comment est-ce qu'elles peuvent vivre mieux que moi ?'. Ce sont elles qui te vendent les parfums, elles se font de l'argent comme ça. »¹⁴⁴

Certaines Péruviennes confirment ces pratiques, comme Roxana, une jeune détenue originaire du Callao : « Ici il y a pas mal d'abus de la part des INPE, moi je me laisse pas faire. Aussi avec les étrangères, elles leur vendent des trucs beaucoup trop cher et ensuite elles leur chopent tout [*elles les réquisitionnent*] »¹⁴⁵.

Ce sont non seulement les gardiennes et certains membres de l'administration, mais également les détenues péruviennes qui commettent des excès envers les étrangères. Originaire de Lima, Lourdes décrit des abus qu'elle estime être tant physiques que moraux :

¹⁴³ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁴⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁴⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

« Eux [*dixit*], ils sont obligés d'apprendre la langue sinon on se moque d'elles et on les laisse à part. Et qu'est-ce qu'elles apprennent en premier ? Des insultes, pour se défendre, parce que sinon elles font l'objet de mauvais traitements, elles te tirent les cheveux, elles se moquent. Ce n'est pas seulement de la discrimination, c'est de l'envie, de la moquerie. Si tu es là pour TID on te prend pour une junkie, une fille qui consommait, et si tu as quelques kilos, genre trafic péruvien, on te respecte. »¹⁴⁶

Lors de l'une de mes visites, une détenue australienne confirme que l'ignorance de la langue espagnole peut poser problème dans les relations sociales quotidiennes :

« Parfois [*les Péruviennes*] racontent des mensonges pathétiques pour rester au téléphone, comme quand tu arrives la première fois : 'Tu dois partir et laisser le téléphone', 'j'ai le droit de rester tant de temps', ou des trucs comme ça. Elles parlent espagnol, elles croient qu'elles ont le pouvoir. »¹⁴⁷

Parallèlement à cette facette physique et morale, les abus commis par les détenues péruviennes envers les étrangères sont également d'ordre économique. À l'identique que les gardiennes, certaines profitent de l'ignorance des nouvelles venues pour leur vendre des produits à des prix bien plus élevés que ceux pratiqués pour les Péruviennes ou tentent de leur faire payer des services à des tarifs indus. Une jeune femme canadienne que j'ai rencontrée en 2011 alors qu'elle était incarcérée depuis à peine plus de deux semaines relate ainsi ses débuts difficiles : « Une des Péruviennes me poussait dans la file [*d'appel*]. Elle m'a aussi dit qu'il fallait que je commence à parler espagnol et a essayé de m'arnaquer »¹⁴⁸, explique-t-elle en précisant que cette femme lui a réclamé davantage d'argent qu'aux autres pour l'entretien des parties communes du pavillon. Le problème économique entre détenues de différentes nationalités réside notamment dans le fait que les Espagnoles et les Hollandaises perçoivent une aide financière régulière de la part de leur ambassade. De plus, les familles de plusieurs étrangères leur envoient de l'argent de manière plus ou moins régulière. Les profils des détenues étrangères sont très hétéroclites et toutes ne reçoivent pas d'aide économique. Cependant il existe une tendance qui porte certaines Péruviennes à croire que les étrangères disposent de moyens économiques bien supérieurs aux leurs. Cette croyance influence donc les pratiques commerciales ainsi que les relations interpersonnelles. Par exemple, Roxana juge

¹⁴⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁴⁷ Propos recueillis durant un jour de visite en 2010.

¹⁴⁸ Extrait du questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

le comportement de sa compagne de cellule hautain : « Comme elle en a [*de l'argent*], tout lui fait mal et tout pue pour elle. Elle prend son petit-déjeuner [*avec ses propres provisions*], moi je lui demande rien, je préfère crever de faim. Toutes, ici c'est comme ça »¹⁴⁹. Son discours traduit la manière dont une généralisation peut être effectuée à partir d'un cas particulier. D'autre part, Silvana relate les incidents qu'elle connaît au moment de l'entretien alors qu'elle attend de recevoir de l'argent d'Europe : « En ce moment, la déléguée veut m'humilier parce que je n'ai pas payé l'entretien depuis 4 semaines. Elle veut que je nettoie le couloir. Elle est dans ma chambre et elle me déteste, elle sait que je reçois de l'argent »¹⁵⁰.

L'argent constitue finalement un facteur créateur de tensions qui ne sont pas tant vécues et ressenties sur une base classiste que sur une base nationaliste. Il divise les détenues d'après des imaginaires développés sur les contrastes économiques Nord/Sud et fomenté et renforce des discours et des pratiques discriminatoires que j'analyserai en détail plus loin. Les situations de précarité socio-économique vécues par les étrangères - particulièrement par les Européennes et les Nord-américaines - avant leur incarcération apparaissent impensables pour certaines Péruviennes qui perçoivent ces femmes comme issues de pays du Nord et conséquemment aisées. Sharon, une détenue sud-africaine, relate ainsi :

« Elles pensent que les étrangères, toutes les étrangères, on a de l'argent. Alors elles peuvent nous faire chier autant qu'elles veulent. C'est pas comme ça. Pourquoi est-ce qu'on trafiquerait de la drogue ? Moi c'est sûr j'avais un peu d'argent, mais pas trop. Je m'en sortais, parfois j'avais plus un sou, et après tu viens là et particulièrement les Péruviennes c'est ce qu'elles pensent. Elles pensent : 'elle est étrangère, elle a de l'argent'. Dehors tu vends ça un sol, ici c'est S./6. Juste parce que tu es étrangère. Tu peux te le permettre, ta famille t'envoie de l'argent. Mais c'est pas toujours comme ça. Nos familles aussi doivent travailler dur pour nous envoyer de l'argent. »¹⁵¹

Certaines Péruviennes se confortent dans un modèle manichéen et ne présentent aucune réflexion concernant la motivation des étrangères à trafiquer de la drogue. De plus, les pratiques discriminatoires exercées par les détenues se trouvent confortées par les pratiques abusives de certains membres de l'INPE. Au sein de la prison Chorrillos I, on assiste donc à la précarisation de certaines femmes selon des critères de nationalité. D'un côté, il s'agit d'une précarisation juridique engendrée par l'ignorance de la langue espagnole, laquelle induit un

¹⁴⁹ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁵⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁵¹ Entretien réalisé en octobre 2007.

affaiblissement des capacités des femmes concernées à exercer leurs droits. D'un autre côté, il s'agit d'une précarisation économique, fruit du préjudice que portent à certaines femmes l'économie informelle de la prison et ses acteurs, tandis que nombre d'entre elles connaissaient déjà une situation économique bien souvent très précaire avant l'incarcération.

4. Le rôle des visiteurs religieux.

a. L'intervention catholique contre la précarisation morale et matérielle.

Les visites de membres de communautés religieuses aux prisonniers ne sont pas un fait nouveau. Des témoignages existent qui permettent de les situer en France dès le Moyen-Âge (Bonnefons 1657) et il est probable, même si on n'en retrouve pas la trace aujourd'hui, que des hommes de foi aient rendu visite à des détenus dans des temps plus anciens. La bibliographie sur le sujet à laquelle nous avons accès en France et en Amérique Latine ne permet pas de statuer sur les visiteurs des prisons des régions asiatique et arabe, les documents dont nous disposons étant majoritairement axés sur le monde chrétien. Or, ceux-ci sont utiles à l'étude des visiteurs de prison religieux au Pérou, où le recensement de 2007 révèle que 81,3 % de la population est catholique (La Torré 2008 : 98).

L'origine de cette action bénévole de la part de membres de l'Eglise catholique, clercs ou laïcs, se trouve dans la Bible : « j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi » [Matthieu, 25, 36]. Les manuscrits de Amable Bonnefons (1657) constituent un des plus anciens témoignages disponibles aujourd'hui et la littérature contemporaine fournit de nombreuses narrations de visiteurs de prison catholiques. Dans une démarche qui peut être assimilée à un acte de foi, un ancien conférencier de Notre-Dame de Paris explique sa démarche en ces termes : « Aussi Jésus met l'accent sur les responsabilités que porte chaque être humain et d'après lesquelles Dieu le jugera... [...] Aura-t-il aimé son prochain jusqu'à se dévouer pour lui [...], jusqu'à le soigner si ce prochain était malade et le visiter s'il se trouvait en prison ? » (Panici 1965 : 14). Au sujet des prisonniers, ce même homme dénonce : « Il semble qu'on leur refuse la qualité d'être humain que nous devons aider à vivre une vie vraiment humaine et chrétienne » (Panici 1965 : 18). C'est donc dans un souci d'obéissance aux enseignements du Christ et aux écritures bibliques que les Catholiques rendent visite aux prisonniers. Dans le cadre fermé de la prison, l'Eglise s'est donné pour mission « de faire prendre conscience aux Chrétiens, dans

les paroisses, que la prison n'exclut pas de la communauté chrétienne » (2002). L'établissement Chorrillos I dispose d'une chapelle, située sur un des côtés du patio principal, à laquelle les détenues ont accès librement durant la journée et où un prêtre dit la messe chaque dimanche. À titre d'anecdote, la chapelle a tenu un rôle protecteur spécifique lors du tremblement de terre du 15 août 2007. Tout comme les églises ont pu servir de refuge en Europe durant les guerres, les détenues qui l'ont souhaité, après en avoir formulé le vœu auprès des autorités, ont pu dormir dans la chapelle durant la nuit qui a suivi le séisme. Choquées par l'événement, elles ont trouvé dans le temple un sentiment rassurant et réconfortant que ne leur procuraient pas leurs cellules. Outre l'aspect symbolique du bâtiment religieux, voyons le rôle que tiennent les visiteurs catholiques pour consolider le sentiment d'appartenance à la communauté chrétienne chez les détenues.

Dans son ouvrage *Visiter les prisonniers*, le père Paul Delaunay distingue les besoins des détenus selon quatre domaines : le matériel, l'intellectuel, le moral et le spirituel (Delaunay 1994 : 71-85). Il précise que dans le domaine spirituel, « il ne s'agira jamais de profiter de l'état de fragilité psychologique du détenu pour l'endoctriner [...], mais seulement – si l'ambiance s'y prête et si sous une forme ou une autre, il y a demande – de témoigner de ce qui nous fait vivre ». Témoigner ce qui fait vivre un Chrétien, soit l'accompagner dans la prière, le recueillement et le partage. C'est dans ce dessein que se présente chaque jeudi une aumônière, malgré un cadre qui apparaît peu adapté. En effet, elle se réunit avec ses fidèles dans le patio principal, le plus grand des trois que compte la prison, là où les femmes sont libres de déambuler, courir, rire, manger ou encore promener leur enfant. De plus, le jeudi est également le jour où sont présents des visiteurs d'autres confessions, qui se réunissent exactement à côté de ce premier groupe. Pourtant, chacun mène ses propres actions, malgré l'ambiance qui ne s'y prête apparemment pas, pour reprendre l'expression de Delaunay. Dans le même ouvrage, ce prêtre insiste sur le fait que les détenus ont besoin de « tenir une relation hors du milieu carcéral », de s'évader par l'esprit. Cette assertion rejoint définitivement le projet de l'Eglise de conserver ses fidèles au sein de la communauté chrétienne lorsqu'ils sont emprisonnés. À Chorrillos I, le lien avec l'extérieur est ainsi entretenu par l'intervention régulière du prêtre et de l'aumônière. Or, la manifestation la plus claire du maintien des habitudes religieuses se trouve sans doute dans la reproduction de célébrations religieuses clés du calendrier catholique, particulièrement celles dédiées au Seigneur des Miracles durant le mois d'octobre. Chaque année, parallèlement aux célébrations qui ont cours dans tout le pays, un prêtre vient assister les détenues qui organisent une procession à l'image de celles du dehors. Si l'autel original du Seigneur des Miracles, conservé dans l'église Nazarenas à Lima,

est sorti en procession dans les rues du centre de la capitale durant plusieurs jours de célébration, de nombreuses répliques existent dans chaque district de la ville ainsi qu'en province, permettant ainsi aux habitants des quartiers d'organiser leur propre procession, à échelle locale. À l'instar de ces pratiques, un autel de ce type est introduit dans l'enceinte de la prison Chorrillos I, où les femmes se réunissent pour célébrer cet événement majeur de la vie religieuse péruvienne. Tout comme il est possible de l'observer dans les rues du centre de Lima et à moindre échelle dans plusieurs quartiers de la ville et en province, les détenues confectionnent des tapis de fleurs et de sciure de bois qui accompagnent le Christ tout au long du chemin de croix qui est tracé entre les patios et l'entrée de chacun des trois pavillons.

Photo n°7.1. : Les détenues de Chorrillos I préparent des tapis de fleurs et de sciure de bois pour la procession du Seigneur des Miracles.



Photo : Miguel Bellido. Source : El Comercio. <http://elcomercio.pe/tag/13591/senor-de-los-milagros>

C'est alors l'occasion d'une compétition entre pavillons, pour savoir lequel des trois aura le mieux reçu le Christ noir. L'organisation par pavillon reproduit l'organisation de voisinage qui est mise en place dans les quartiers. Si, dans la prison, aucune femme ne joue le rôle des pleureuses, ces femmes à la tête voilée de dentelle blanche qui accompagnent traditionnellement la marche de l'autel, certaines détenues revêtent toutefois l'aube voilette

traditionnelle et entonnent des cantiques, accompagnés par les sons de tambours et tambourins, ainsi que par les effluves de l'encens.

Photo n°7.2. : Les détenues délaissent leurs travaux habituels pour accompagner la procession du Seigneur des Miracles à travers les patios.



Photo : Miguel Bellido. Source : El Comercio. <http://elcomercio.pe/tag/13591/senor-de-los-milagros>

La reproduction à l'identique de ce rituel majeur de la vie catholique péruvienne constitue certainement un moyen par lequel les femmes s'évadent, le temps d'une matinée où une messe suivra la procession, et conservent les repères temporels et spirituels qu'elles avaient à l'extérieur. De plus, le lien avec le monde extérieur est rendu possible, concrètement, par l'arrivée de journalistes qui couvrent l'événement. L'évasion passe alors par la présence de ces hommes armés de leurs appareils photographiques auxquels les détenues tentent de faire sentir que leur foi est intacte et que, malgré l'enfermement, elles sont toujours vivantes. Il va de soi que cet événement réunit majoritairement les détenues péruviennes. Les cantiques sont prononcés en espagnol, ce qui exclut indirectement les détenues non hispanophones. Si les réactions des détenues étrangères sont variées, aucune ne reste indifférente à cette manifestation qui occupe de nombreuses femmes pendant toute la durée de sa préparation – répétitions de chœurs, aménagement des patios et décoration des sols – et perturbe la vie routinière de Chorrillos I. Lorsque j'ai assisté à cette procession en 2007, certaines

Espagnoles m'ont fait part de leur agacement vis-à-vis de ce qu'elles considéraient comme un folklore dont elles n'avaient jamais entendu parler auparavant, d'autres tenaient davantage un discours de rigueur qui condamnait ces manifestations joyeuses de la foi chrétienne. Enfin, nombreuses étaient les curieuses qui ne participaient pas directement à l'événement, pour des raisons de croyance personnelle ou par simple désintérêt pour la chose, mais profitaient toutefois de l'ambiance de fête qui régnait dans l'enceinte de la prison ce jour-là. Finalement, la reproduction de rites catholiques ponctuels ou réguliers permet aux détenues de maintenir un sentiment d'appartenance à une communauté que leur imaginaire rallie à leur vie antérieure à l'incarcération. On retrouve dans ces pratiques la traduction du soutien moral et spirituel évoqué par Delaunay, ce qui permet de conclure à une certaine utilité de celles-ci dans la lutte contre la précarisation morale induite par l'incarcération.

Parallèlement aux rituels de lecture biblique et aux processions auxquelles j'ai pu assister, j'ai rencontré en 2010 une Française expatriée qui a rendu visite à Lucie, une jeune détenue française, durant toute la durée de son séjour en prison. Issue d'un milieu aisé et catholique pratiquante, cette visiteuse a été mise au courant de la situation de sa compatriote par le biais de l'ambassade de France au Pérou et a décidé de lui apporter son soutien. Malgré un emploi du temps chargé, elle prenait le temps de lui rendre visite chaque mercredi. Lors de son premier passage, elle lui a offert une Bible en français ainsi qu'un chapelet. Une fois passée la phase spirituelle des présentations, il s'avère que cette femme est devenue une source de soutien matériel fondamental pour la jeune détenue. En effet, chaque semaine Lucie recevait plusieurs paquets de biens alimentaires qui lui permettaient de se nourrir correctement sans avoir à recourir systématiquement à l'atelier de gastronomie. Le soutien apporté apparaissait d'abord matériel et indirectement économique par les dépenses qu'il épargnait, mais il s'est également avéré moral par la proximité linguistique et culturelle des deux femmes. En effet, ces visites ont permis à Lucie d'entendre et de parler régulièrement sa langue maternelle et aussi de se procurer des livres en français, objets par excellence propices à l'évasion mentale et qui favorise l'entretien des facultés intellectuelles des détenues.

Malgré une présence importante, la religion catholique n'a pas le monopole du culte en prison. En France par exemple, Delaunay prévenait son frère contre le prosélytisme qu'il pourrait exercer envers les détenus auxquels il rendait visite régulièrement : « Pour les Musulmans, les aider à approfondir leur propre foi est plus sage que de leur foutre la nôtre dans la gueule » (Delaunay 1994). En France comme ailleurs, *a fortiori* dans le contexte globalisé d'aujourd'hui, la pratique de plusieurs religions se côtoie derrière les barreaux. Dans le cas de la prison Chorrillos I, il est aisé d'imaginer que la pluralité des nationalités en

présence se répercute dans le domaine religieux. Voyons donc quels sont les acteurs religieux qui complètent le rôle des visiteurs catholiques.

b. Les Anglicans comme ressource dirigée aux mères incarcérées avec leur enfant.

Mami Lucha travaille dans la crèche de la prison depuis 1982. Au fil du temps, elle s'est convertie en un personnage médiatique renommé dont l'administration de la prison Chorrillos I aurait bien du mal à se passer. Cette femme, âgée aujourd'hui de près de 70 ans, effectue ses visites à raison d'une à trois fois par semaine sous l'étiquette *Cadena de Amor*, du nom qu'elle a donné à son projet associatif. Son action s'adresse aux mères autant qu'aux enfants de la crèche. Selon un plan de travail présenté à l'organe technique de traitement (OTT) chaque semestre, elle enseigne la couture aux jeunes mères professionnellement non qualifiées et anime un atelier de travaux manuels visant à la confection de divers petits objets utilitaires ou décoratifs (voir photo n°7.3.). Si l'INPE ne fournit aucun matériel aux détenues dans les ateliers de travail officiels, dans celui de Mami Lucha les fournitures sont gratuites et proviennent de donations. Les mères qui participent à cet atelier sont toutes Péruviennes¹⁵². Mami Lucha est soutenue dans son entreprise par une église anglicane étatsunienne dont elle est membre. C'est ainsi qu'immanquablement, les dimanches, elle expose et vend les créations des détenues aux fidèles de son église. Le montant des ventes est variable et les détenues qui bénéficient de cette aide extérieure ne peuvent pas compter sur ces ventes pour subvenir à leurs besoins. Pourtant, régulièrement, leurs confections leur rapportent entre S./5 et S./20, soit une aide économique modeste, mais qui ne nécessite aucun investissement.

¹⁵² À la crèche sont accueillis les enfants des détenues sans distinction de nationalité, mais, au moment de l'enquête menée en 2007, seules des Péruviennes participaient aux ateliers de Mami Lucha.

Photo n°7.3. : Mami Lucha expose les travaux des détenues.



Photographie : Santiago Barco

Parallèlement à l'action qu'elle mène auprès des mères, Mami Lucha se préoccupe également de leurs enfants. Ses actions à leur égard sont variées et viennent combler les lacunes de l'administration. En effet, lors de son arrivée, la crèche ne disposait d'aucun matériel didactique nécessaire à l'éveil et à l'éducation des enfants, et le jardin était une friche inaccessible. Avec le soutien de l'église anglicane et grâce à la philanthropie de membres

américains et canadiens, Mami Lucha a obtenu la réfection des locaux de la crèche. Les salles de classe furent rénovées et sur le mur qui sépare la crèche du reste de la prison a été peinte une fresque en couleurs. De plus, les classes furent pourvues de jeux d'éveil et de matériel éducatif. Enfin, elle est parvenue à moderniser la cuisine où sont préparés les repas des enfants et a fait du jardin un espace vert digne de ce nom.

Outre l'aspect matériel, Mami Lucha veille personnellement au bien-être et au bon développement des enfants en organisant régulièrement des sorties à l'extérieur de la prison. Une jeune psychologue, stagiaire à la crèche en 2007, m'expliquait qu'il est difficile d'organiser ce type d'événement par manque de personnel d'encadrement. Mami Lucha se charge donc de faire venir d'autres bénévoles, membres de son église ou simplement de son voisinage, qui encadrent les enfants lors de ces sorties (voir photo n°7.4.). Ces personnes, hommes et femmes, emmènent les enfants par petits groupes au jardin zoologique, au fast-food ou dans des jardins publics, afin de les familiariser avec le monde extérieur. Ainsi le 1^{er} octobre 2007, jour national de la chanson créole, un groupe d'enfants déguisés fut mené dans le quartier de Mami Lucha – situé juste derrière la prison - où le voisinage leur avait préparé un goûter. De même, une sortie à la plage a été organisée durant l'été 2007-2008, ce qui a permis aux enfants de voir pour la première fois l'océan pourtant si proche de leur lieu de vie quotidien (voir photos n°7.5. et 7.6.). Enfin, au sein de la crèche, l'anniversaire des enfants est dûment célébré par petits groupes à la fin de chaque mois. A cette occasion sont préparés gâteaux, jeux et danses. Les mères, conviées à une participation active de la fête, reçoivent des cadeaux pour leurs enfants comme pour elles-mêmes. Ce sont des jouets, des jeux, des couches ou des laits de produits de soin envoyés de l'étranger par les membres de l'église anglicane qui sont alors répartis.

Photo n°7.4. : Retour d'excursion pour les enfants de la prison. Ici le fils d'une détenue est accompagné par une bénévole.



Photographie : Santiago Barco

Photo n°7.5. : Les enfants de détenues lors d'une sortie à la plage organisée par *Cadena de Amor*.



Photographie : Santiago Barco

Photo n°7.6. : Mami Lucha et son équipe de bénévoles accompagnent les enfants des détenues à la plage.



Photo : Santiago Barco

Finalement, l'action que mène cette femme, comme un trait d'union entre la prison et l'église anglicane, pourrait se résumer essentiellement à une aide matérielle, mais ses visites régulières confèrent aux détenues une impression de fidélité qui constitue un soutien moral important. Si l'on se concentre sur l'aspect matériel et économique, par le soutien des fidèles de son église et le renfort humain des bénévoles qu'elle parvient toujours à réunir en cas de besoin, Mami Lucha complète le rôle de l'INPE qui délaisse complètement certains aspects de la vie en prison – comme l'entretien des locaux, la socialisation et l'éducation des enfants – pour cause de déficit budgétaire. Aussi, les apports directement destinés aux mères constituent sans aucun doute un soutien matériel très appréciable, particulièrement pour celles issues de milieux défavorisés qui ne reçoivent pas de visite ni de soutien économique de la part de leur famille. Enfin, d'un point de vue moral, l'organisation de sorties et de fêtes ainsi que la distribution de produits de soin permettent aux enfants de mener une vie qui ne relève pas de l'isolement total, et aux femmes de maintenir des habitudes qu'elles pouvaient avoir avant leur incarcération.

c. Les groupes évangéliques de lecture biblique.

La nationalité et les langues pratiquées par les détenues constituent une nouvelle source de distinction entre les femmes en termes d'assistance religieuse. Comme je l'ai mentionné plus haut, une aumônière catholique se rend à Chorrillos I les jeudis pour y lire des passages de la Bible et chanter des cantiques avec les détenues qui le souhaitent. Cette femme est Péruvienne et pratique ses activités en espagnol ; les Catholiques non hispanophones ne peuvent donc pas suivre les lectures ni les discussions de ce groupe. Pour pallier l'absence d'aumônerie pour un grand nombre d'étrangères, il existe deux groupes anglophones qui se rendent également à la prison chaque semaine. Un groupe évangélique effectue ses visites les jeudis, et réunit en moyenne une trentaine de femmes autour de la Bible. Depuis 2007, je n'ai connu qu'une seule Péruvienne qui maîtrisait l'anglais et préférait assister aux activités des Évangélistes plutôt qu'à celles des Catholiques. Les intervenantes de ce groupe sont des citoyennes étatsuniennes, membres du *Foreign Women's Prison Ministry*, une organisation qui intervient dans de nombreuses prisons américaines, caribéennes et latino-américaines. J'ai croisé de nombreuses fois la responsable de ce groupe en 2007 puis en 2009, mais elle n'a jamais répondu à mes sollicitations d'entretien, ni quand je lui ai envoyé, avec son accord préalable, un questionnaire par email depuis la France, ni lorsque je lui ai proposé de nous rencontrer en dehors de la prison alors que nous vivions toutes les deux à Lima. En revanche, en 2011, j'ai pu

m'entretenir avec Dalila Correa, membre d'une autre association évangélique, *Amor y Libertad*. Cette organisation intervient auprès des détenues hispanophones et anglophones en deux groupes séparés, à raison de deux jours par semaine. Quatre à six bénévoles animent ainsi des groupes de lecture biblique pour une douzaine d'hispanophones et une trentaine d'anglophones. Concrètement, cette aide se traduit non seulement par un soutien spirituel et moral, mais aussi par un soutien matériel qui revêt diverses formes. Ces réunions sont l'occasion pour de nombreuses détenues étrangères de se retrouver autour de la pratique d'une langue qu'elles maîtrisent, quand ce n'est pas leur langue maternelle. Mais qui sont les femmes qui participent à ces groupes ? Étant donné que les réunions ont lieu dans le courant de la journée, il existe une raison simple qui constitue un empêchement à la participation à ces activités. Certaines femmes doivent s'occuper de leur enfant ou être présentes dans leur atelier de travail au moment des réunions, ce qui signifie qu'une sélection inconsciente des détenues s'opère au-delà de la question linguistique. Le facteur économique peut être indirectement mis en cause, car, si la participation au groupe de prière évangélique est entièrement gratuite, seules peuvent se permettre d'y participer les détenues qui ne sont pas tenues par une présence obligatoire à l'atelier, activité de laquelle elles retirent des bénéfices pénitentiaires et économiques. Pourtant, d'autres questions se posent lorsque l'on constate que certaines femmes qui participent à ces réunions sont issues de milieux catholiques traditionnels ou professent une autre religion. Est-ce donc réellement l'occasion pour les détenues de se retrouver autour de la foi ? Le discours de Dalila Correa sur le sujet promeut des pratiques inclusives :

« Dans mon groupe anglophone par exemple il y a 4 ou 5 filles qui m'ont dit directement qu'elles étaient musulmanes et elles m'ont même demandé un Coran. J'ai dit que je ferais mon possible, mais c'est difficile pour moi de trouver ça. [...] Il y a trois semaines, il y a en même certaines qui étaient assises là et qui m'ont dit : 'Ce que tu enseignes, c'est la même chose que ce que nous apprenons dans le Coran'. Oui, n'importe qui, quel que soit son concept religieux et quel que soit son concept social, parce qu'il y a beaucoup de filles qui sont de tendance lesbienne, et on les convie à tout, il n'y a pas de problème. »¹⁵³

Or, une détenue hollandaise et hindouiste m'a confié durant l'une de mes visites que ce groupe avait refusé de lui donner les images religieuses que lui avait envoyées sa famille sous prétexte qu'il ne s'agissait pas de l'image du « vrai dieu »¹⁵⁴. Le discours de Dalila Correa peut alors

¹⁵³ Entretien réalisé en août 2011.

¹⁵⁴ D'après les propres mots de la détenue.

être décrypté à la lumière des analyses réalisées par Mathilde Darley sur l'intervention des pasteurs protestants dans les centres de rétention en Allemagne. En effet, malgré une apparente ouverture d'esprit ressortent finalement du discours de cette intervenante évangéliste les « logiques spécifiques au religieux » qui font des pasteurs des vecteurs de « normes 'familialistes', dans un contexte [...] marqué par la prégnance d'injonctions de genre » (Darley 2012). L'orientation sexuelle apparaît dans le discours de Dalila Correa à la fois comme un marqueur de différenciation, mais également comme un argument d'inclusion et de tolérance au-delà de la langue ou de l'orientation religieuse qui sembleraient être *a priori* les seuls critères qui pourraient conditionner l'intégration des participantes. Pourtant, le refus de remettre des images bouddhistes traduit certaines pratiques intolérantes, au-delà du discours inclusif. Finalement, si plusieurs femmes musulmanes ou bouddhistes manquent effectivement de représentants du culte pour pratiquer leur religion au sein de la prison, est-ce simplement le fait de recréer une communauté de foi et un moment de prière qui les motive à s'associer à un groupe évangélique qui apparaît inclusif, mais se révèle ne pas toujours l'être ? N'existe-t-il pas d'autres facteurs qui motivent ces femmes à participer à cette activité ? Jean Cachot assurait qu'« il n'existe pas de visiteur sans projet vis-à-vis des personnes qu'il visite, quoi qu'il dise. On ne vient peut-être pas pour quelqu'un, mais on vient toujours pour quelque chose face à quelqu'un » (2002). Au vu des discours des Évangélistes, et considérant l'hétérogénéité des intégrantes de ces groupes de prière, on peut se demander, comme l'a fait Caroline Touraut en France, « quelle est la 'charge de solidarité' réalisée par [c]es acteurs ? » (Touraut 2012).

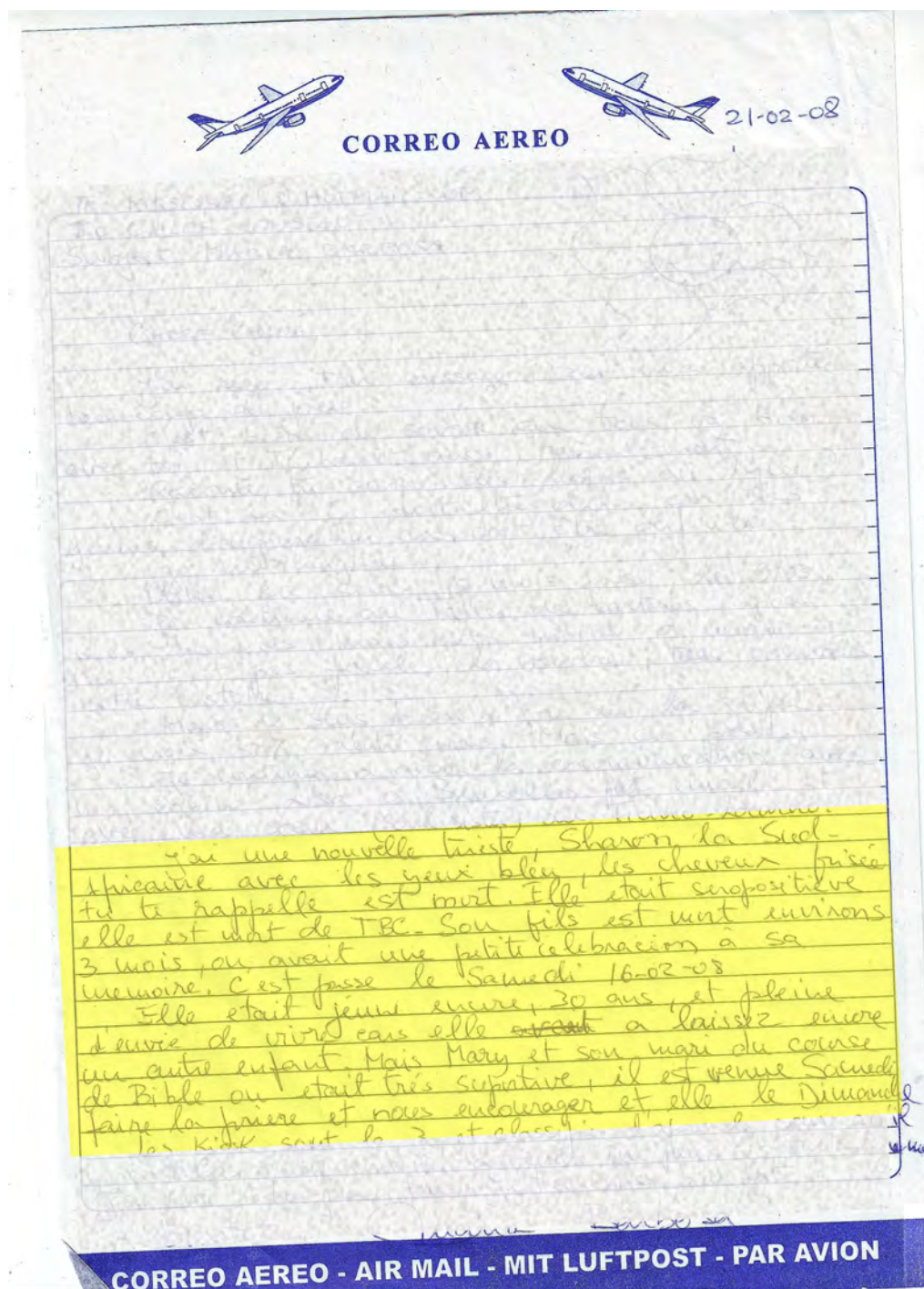
Touraut a analysé les apports des proches aux personnes détenues en France et estime que « la 'solidarité quotidienne' réalisée par les proches se décline essentiellement selon quatre modalités d'aide (transfert d'argent, prise en charge du linge, présence au parloir, réalisation de démarches) permettant aux proches de réaliser, selon eux, quatre formes de soutien : pratique, moral, identitaire, substitutif » (Touraut 2012).

Selon Dalila Correa, le devoir de *Amor y Libertad* envers les détenues est « de leur apporter tout ce qu'[ils] peuvent »¹⁵⁵. Voyons comment les intervenantes évangélistes peuvent se substituer aux familles et aux proches et assumer une charge de solidarité multiforme. Tout d'abord, la question du soutien moral s'avère fondamentale. La présence régulière de personnes venues de l'extérieur permet aux femmes de maintenir un lien social lors de leur séjour en prison, et une relation d'affect particulière lie les visiteuses américaines aux détenues. Ainsi, en février 2008, lorsque survint brutalement le décès d'une Sud-africaine qui participait à leurs activités religieuses, les Évangélistes du *Foreign Women's Prison Ministry* se montrèrent très

¹⁵⁵ Entretien réalisé en septembre 2011.

présents et moralement solidaires des détenues. Le jour du décès, le mari d'une des visiteuses a réuni pour prier les femmes qui le souhaitent et sa femme se rendit à la prison le lendemain, donnant ainsi aux détenues la preuve d'un soutien infailible. Comme le montre la photo n°7.7., une détenue qui relate cette expérience évoque l'attitude « sportive » et les encouragements reçus de la part de ces personnes extérieures. Toujours sur un plan moral, ce groupe réunit chaque année à l'occasion de Noël les ex-détenues qui se trouvent toujours à Lima en liberté conditionnelle. Les Évangélistes constituent donc un pilier moral et affectif qui permet aux détenues étrangères de reconstituer un entourage de type familial qui se base, dans ces circonstances particulières, sur une communauté de langue et de nationalités, et qui transforme un facteur de distinction en un facteur de réunion.

Photo n°7.7. : Lettre d'une détenue qui met en valeur le soutien moral apporté par les Évangélistes suite au décès d'une détenue (mise en relief personnelle).



« J'ai une nouvelles triste, Sharon la sud-africaine avec les yeux bleu et les cheveux frisée elle est mort de TBC. Son fils est mort environs 3 mois, on avait une petite célébration à sa mémoire. C'est passé le samedi 16-02-08. Elle était jeune encore, 30 ans, et pleine d'envie de vivre cars elle a laissé encore un autre enfant. Mais Mary et son mari du cours de Bible ont était très sportive, il est venu samedi faire la prière et nous encourager et elle le dimanche. »

Pourtant, au-delà de ce qui pourrait passer pour l'amour de son prochain, les Évangélistes offrent aux détenues le moyen le plus moderne de maintenir un lien avec l'extérieur. À Chorrillos I, l'usage du téléphone est onéreux et d'accès fastidieux. Une dizaine de cabines sont regroupées au centre du patio principal et chaque pavillon annexe compte également un à deux appareils. Passer un appel téléphonique est donc très pénible, car il implique de faire la queue pour obtenir un temps de communication limité. Lucie explique qu'elle a fini par abandonner l'idée d'utiliser le téléphone : « Moi j'appelle jamais, c'est toujours le bordel au téléphone. Je n'ai jamais eu dix minutes, toujours cinq minutes, et en cinq minutes, quand tu dois appeler ton avocat, t'as pas le temps, tu peux rien dire. »¹⁵⁶ Pour pallier une guerre des télécommunications qui se révèle fatigante et de surcroît coûteuse, chaque femme qui participe aux activités de l'un des deux groupes de lecture biblique peut recevoir et envoyer trois courriers électroniques par semaine. Dans le cas du *Foreign Women's Prison Ministry*, les lettres des détenues sont numérisées pour être envoyées aux destinataires qui peuvent à leur tour écrire à une adresse électronique créée spécialement pour les femmes de Chorrillos I. Ainsi, les détenues conservent-elles un lien avec leurs familles et leurs amis qui, à cause de l'éloignement, ne peuvent leur rendre visite. Tout comme les femmes de ce premier groupe, Dalila Correa se charge d'envoyer et de recevoir des courriers électroniques pour les détenues étrangères :

« C'est quelque chose de très, très personnel, parce que ce n'est pas vraiment le travail de *Amor y Libertad*, non. Mais je vois la nécessité en elles, parfois elles ont de l'argent pour communiquer par téléphone, pour acheter des cartes pour les appels longue distance, et parfois elles ne l'ont pas et c'est le seul moyen qu'elles ont, c'est de communiquer par courrier électronique, alors elles m'ont demandé de le faire et j'ai dit oui, enchantée. Depuis que j'ai commencé je reçois des petites lettres, je scanne les lettres et je les envoie par courrier électronique avec un petit mot à la famille en disant qui je suis et que s'ils veulent répondre ils peuvent me l'envoyer, alors ils m'envoient les réponses, je les imprime et les amène. Très souvent c'est seulement des lettres, parfois il y a des photos de la famille pour elles et alors j'imprime et je leur donne. »¹⁵⁷

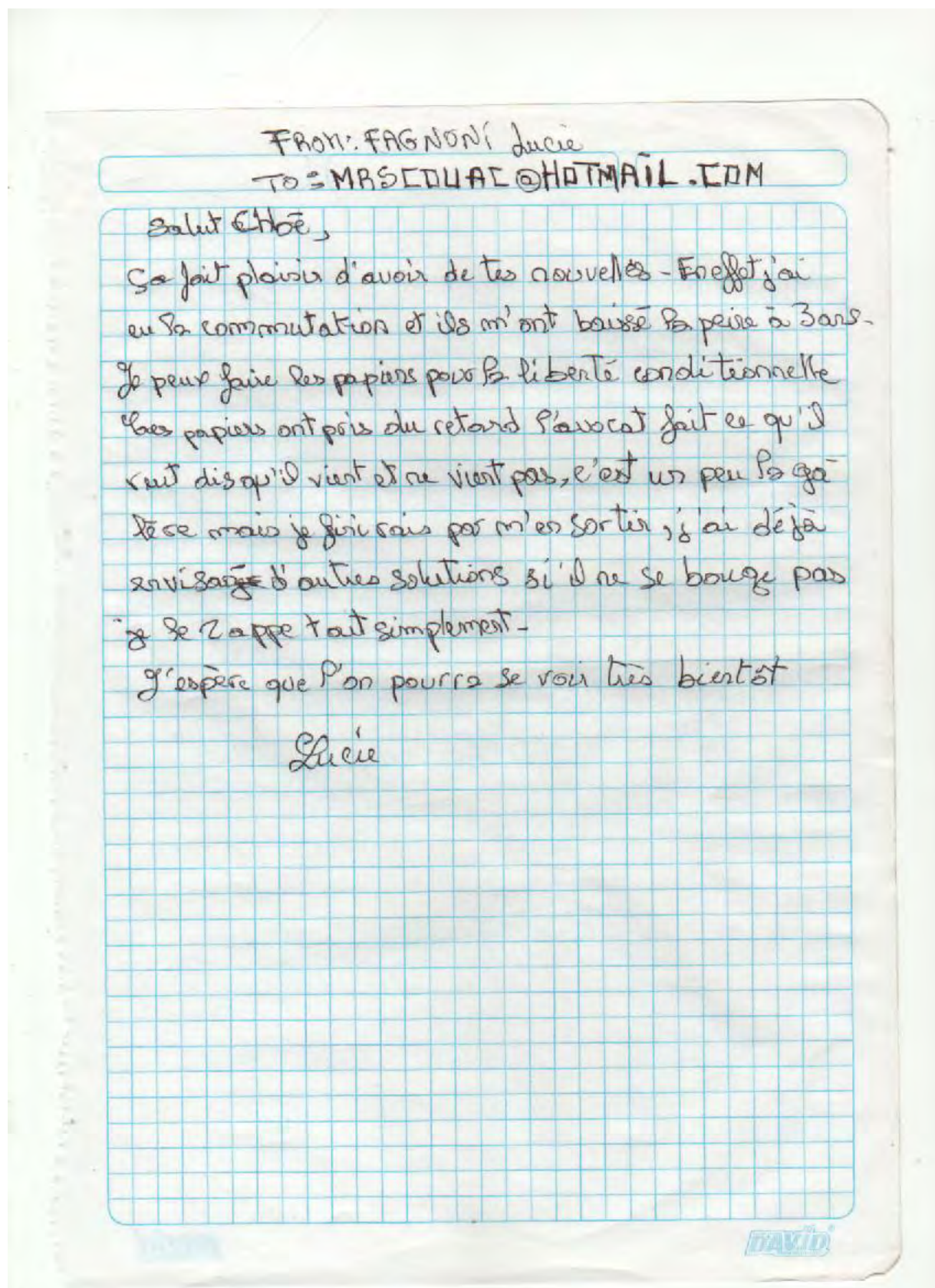
C'est ainsi que plusieurs détenues m'ont écrit des lettres au cours de leur incarcération, me racontant leur péripéties administratives, me tenant au courant de leur état d'esprit ou des faits divers de la prison (voir photos n°7.7. et 7.9.), tel qu'elles ont pu le faire avec les membres de

¹⁵⁶ Extrait d'une conversation informelle durant un jour de visite en 2009.

¹⁵⁷ Entretien réalisé en août 2011.

leur famille et leurs amis. La seule présence des visiteurs religieux apporte donc non seulement un soutien psychologique et moral aux détenues, mais permet également le maintien de liens affectifs avec leur entourage.

Photo n°7.8. : Lettre de Lucie, reçue le 31 mars 2010 via le groupe de lecture biblique évangélique *Foreign Women's Prison Ministry*.



D'autre part, les intervenantes des groupes de lecture biblique apportent également un soutien matériel aux détenues, soit ce que Touraut appelle un soutien « pratique » (Touraut 2012). Les quatre modalités d'aide réalisées en France ne s'appliquent pas toutes au cas du Pérou, notamment la prise en charge du linge que Péruviennes et étrangères lavent elles-mêmes ou font laver dans l'atelier de laverie. En revanche, pour ce qui est du transfert d'argent et de la réalisation de démarches, les Évangélistes constituent sans aucun doute un vecteur fondamental entre l'intérieur et l'extérieur pour les détenues qui ne reçoivent pas de visite et *a fortiori* pour les étrangères.

Moi : « Est-ce que parfois les étrangères t'ont demandé de récupérer l'argent que leur famille aurait pu leur envoyer ?

Dalila : Constamment, oui, c'est un autre point, d'un côté elles me demandent d'envoyer des lettres et d'un autre côté c'est l'argent. Ils l'envoient par le biais de Western Union. Pendant la semaine la famille m'appelle : 'je viens de déposer tant à Western Union', elle me donne l'information avec le numéro de code de son dépôt, le nom de la personne et la ville ; alors je vais à Western Union avec ces informations, et je rassemble l'argent du lundi au vendredi matin, parce que le vendredi après-midi je vais à la prison et je le remets aux filles. Même pour ça on a une limite, pour faire rentrer de l'argent. Alors pour ne pas perdre de temps je fais signer aux filles une feuille où on demande à la directrice de l'institution, on demande que Madame Rosa [*la directrice*] donne son accord à Madame Dalila Correa pour que chaque vendredi elle puisse remettre l'argent que les familles envoient, et comme ça on n'a pas de problème. Parfois je dois apporter 300, 400 ou S./500. »¹⁵⁸

Quant aux démarches administratives, même si elles demeurent rarement effectuées par ces bénévoles, il arrive pourtant que celles-ci prennent le relais de l'avocat afin d'accélérer certains processus ou simplement faciliter les démarches les plus simples que l'enfermement rend des plus complexes. En effet, le simple fait de devoir faire des photocopies de documents officiels devient vite un cauchemar pour les détenues qui ne peuvent compter sur personne de l'extérieur qui leur rende ce service. De plus, les visites de ces groupes religieux sont bien plus fréquentes que celle des avocats, commis d'office ou privés. Les visiteuses évangélistes apportent dans ce cas ce que Touraut définit comme un soutien substitutif : « en faisant le lien entre le dedans et le dehors, [*elles sont leur*] relais essentiel avec l'extérieur [...] en raison de [*l'*] incapacité [*des*]

¹⁵⁸ Entretien réalisé en août 2011.

détenu[e]s à effectuer [eux]-même[s] de nombreuses tâches ou démarches » (Touraut 2012). Dalila Correa précise que lorsque ces cas se présentent, ce sont les visiteuses elles-mêmes qui assument les frais relatifs à ces démarches. La relation à l'argent s'avère très délicate entre intervenantes religieuses et détenues. En théorie, le soutien des premières se limite à un aspect moral, spirituel ou matériel, et exclut tout aspect économique. La réalité en termes de précarité économique oblige parfois ces femmes de l'extérieur à revoir leur politique :

« Si je dois faire des photocopies c'est moi qui les subventionne. [...] Parfois aussi elles ont besoin de vieilles serviettes de toilette pour l'atelier de céramique, ou elles ont besoin d'un peu d'argent pour leurs fournitures. On essaie de ne pas leur donner d'argent, on essaie de trouver le matériel dont elles ont besoin. Malheureusement de temps en temps il est nécessaire de leur donner de l'argent parce qu'elles ont besoin de payer une démarche interne par rapport à leur commutation [*de peine*] ou bien un document dont elles ont besoin, mais on fait ça de façon très ponctuelle. »¹⁵⁹

Le soutien matériel s'avère étroitement lié aux conditions de précarité hygiénique et médicale que vivent les détenues au quotidien :

Dalila : « Quand on va à la prison, à la base on s'inquiète de leur apporter une fois par mois des produits de toilette, comme du papier toilette, du dentifrice, du savon, à la base c'est ça. Parfois elles ont aussi besoin de vêtements, chaque mois on essaie d'apporter les donations qu'on reçoit de la part de certaines personnes ou d'une église, alors on essaie de leur apporter des vêtements en fonction de la saison, et selon ce dont elles ont besoin. [...] Et puis parfois elles toussent, elles ont un rhume, et on a le droit de rentrer avec des médicaments qui ne requièrent pas d'ordonnance, alors on apporte ça. Quand il y a [*besoin d'*] une ordonnance, c'est elles qui doivent aller à l'infirmerie qui est dans la prison et ils leur donnent une ordonnance. Elles, elles nous donnent l'ordonnance et nous on achète les médicaments, on a le droit de faire ça aussi. Alors dans certains cas on fait ça aussi. Moi il m'est déjà arrivé de devoir apporter des lunettes aussi, parfois leurs lunettes sont cassées ou elles n'ont pas de lunettes et alors il faut chercher plus ou moins, connaître les corrections, essayer, est-ce que ça te fait du bien, oui, alors il faut chercher des lunettes avec telle correction pour lire. Aussi il y en a qui ont un appareil dentaire qui tombe alors il faut chercher de la colle. »¹⁶⁰

¹⁵⁹ Entretien réalisé en août 2011.

¹⁶⁰ Entretien réalisé en août 2011.

Les formes de soutien apportées par les groupes évangéliques sont donc à la fois morales, substitutives et pratiques, voire identitaires. D'un côté, leurs visites permettent de pallier une rupture totale avec la famille qui affecte particulièrement les détenues étrangères. Outre l'aide à la communication via internet, les visiteuses récréent des structures de partage qui peuvent être assimilées à des structures familiales, par exemple lors de la célébration des anniversaires ou de Noël. Elles constituent donc un soutien moral et psychologique important pour les détenues qui trouvent parallèlement par ce biais un soutien identitaire. En effet, le sentiment d'appartenance à un groupe, ainsi que le fait de célébrer des moments de la vie personnelle comme les anniversaires, atténue les effets dépersonnalisants de l'incarcération. D'un autre côté, se substituer partiellement aux détenues dans la réalisation de démarches administratives permet d'assurer un lien entre l'intérieur et l'extérieur qui s'avère indispensable à l'avancement du processus judiciaire de chaque détenue. Enfin, le soutien pratique constitue un palliatif certain aux déficiences de l'administration pénitentiaire qui considère les détenues comme un ensemble uniforme et n'ausculte pas les situations particulières d'indigence. Le bien-être basique des détenues, et notamment ici des étrangères, qui passe par l'hygiène et la santé, est assuré en partie par ces personnes venues de l'extérieur. Finalement, outre le sentiment prosélyte que confère à ces actrices le fait de pouvoir communiquer par internet, leurs actions se révèlent indispensables au maintien de conditions de vie décentes pour un grand nombre de femmes détenues.

d. Droits et pratiques des minorités religieuses.

Musulmanes

Même si elles sont bien moins visibles que les Catholiques et les Évangélistes, les Musulmanes constituent toutefois un groupe notoire. Il s'agit notamment de femmes originaires d'Afrique ou d'Asie, de Malaisie et des Philippines pour la plupart. Comme en dispose le Règlement du Code d'Exécution Pénale (*Título V, capítulo VIII*), il n'existe aucune entrave à la pratique de l'islam, mais aucun imam ni autre représentant du culte ne s'est jamais présenté afin de soutenir les fidèles incarcérées à Chorrillos I. On peut même se demander si les autorités pénitentiaires seraient en mesure de pourvoir à ce besoin et de répondre à ce droit si les détenues en émettaient le souhait. En effet, dans un pays à forte majorité catholique et dont l'immigration arabe n'a pas laissé de trace religieuse majeure (Bartet, et al. 2010), il est

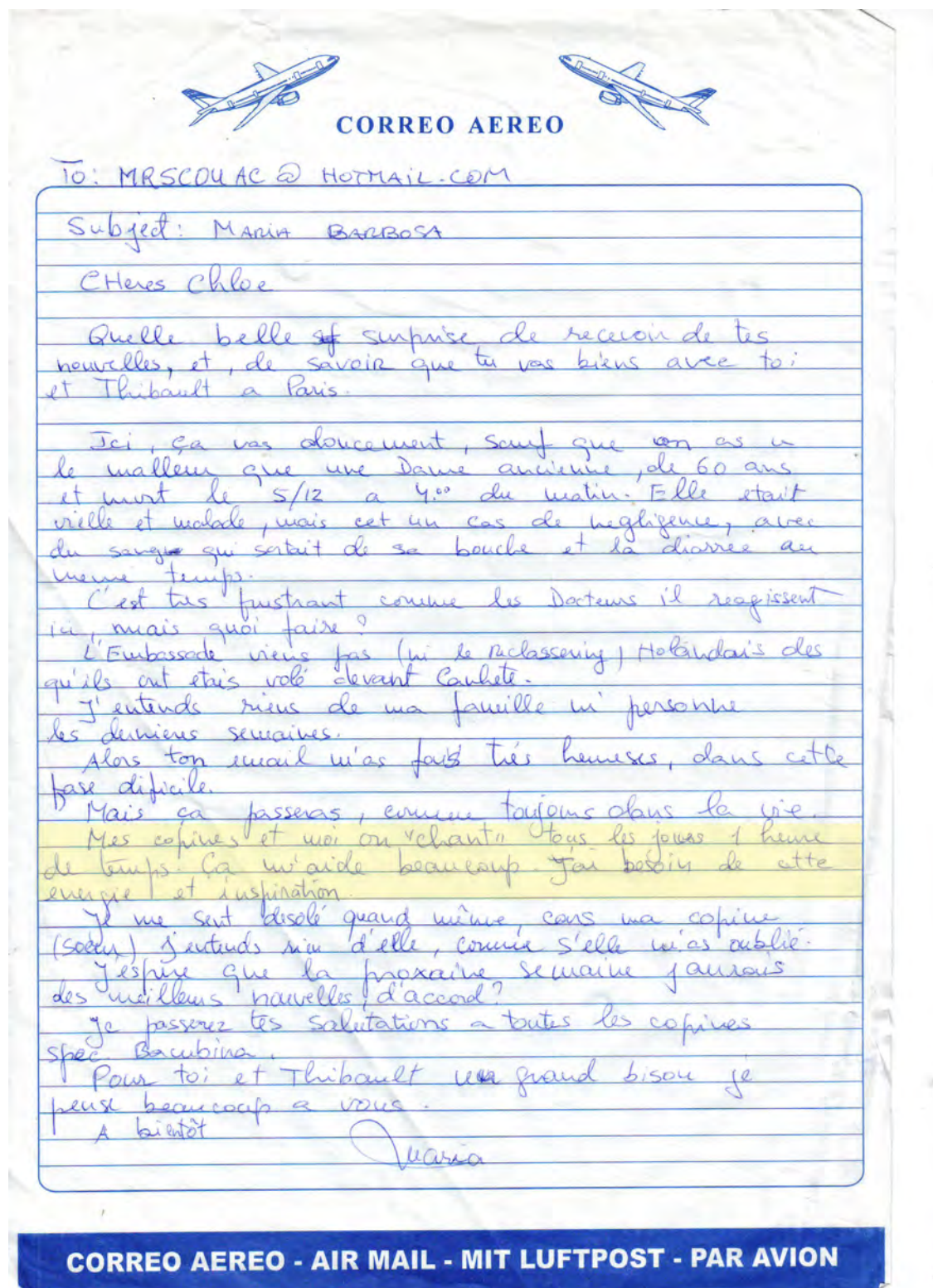
extrêmement difficile de trouver ces officiers du culte musulman, même par le biais des ambassades des pays d'origine des détenues. De plus, certains États ne disposent pas de délégation diplomatique au Pérou, et quelques détenues ne peuvent donc compter sur aucun représentant officiel qui fasse garantir leurs droits, notamment en matière religieuse. Dans la pratique, aucun groupe de prière musulman ne s'est formé au sein de la prison. En 2007, une femme sénégalaise m'a confié qu'elle faisait le ramadan, sans connaître d'obstacle ni de la part des autres détenues ni de la part de l'INPE. En réalité, peu de personnes étaient au courant de cette pratique, si ce n'est quelques Espagnoles qui en étaient familières du fait de l'importante présence musulmane dans leur pays d'origine.

Bouddhistes

En parallèle des groupes catholiques et évangéliques, une dizaine de femmes bouddhistes se réunit quotidiennement dans la cellule de l'une d'entre elles pour entonner ensemble leur chant de prière *Nam myoho renge kyo*. En 2007, une Hollandaise a entendu par hasard les chants de prière d'un petit groupe de femmes et s'est jointe à elles avec un sentiment de joie et l'impression de briser enfin sa solitude¹⁶¹. Même si les détenues issues de ce que je nomme ici minorités religieuses - à cause du nombre très réduit de fidèles - ne font pas ostensiblement preuve de leur foi, c'est-à-dire qu'elles en parlent ouvertement, mais ne pratiquent aucun rituel en public, leurs pratiques au sein de la prison leur permettent de maintenir celles qu'elles avaient à l'extérieur et de reformer une communauté de foi essentielle à leur équilibre moral. En effet, comme le montre la lettre reproduite ci-dessous, dans les moments les plus difficiles, la récréation d'une communauté de foi par le biais de la prière fournit aux détenues une aide morale importante et une ressource contre l'isolement.

¹⁶¹ Sentiments retranscrits d'après une discussion informelle réalisée avec la détenue durant un jour de visite.

Photo n°7.9. : Lettre d'une détenue qui souligne l'importance de la prière en groupe comme soutien moral (mise en relief personnelle).



« Mes copines et moi on « chant » tous les jours 1 heure de temps. Ça m'aide beaucoup. J'ai besoin de cette énergie et inspiration. »

Conclusion du chapitre 7

Au cours de ce chapitre ont été analysées les différentes formes de précarisation induites par l’incarcération et les stratégies employées par les détenues pour y pallier. Les acteurs extérieurs se révèlent être des éléments clés qui permettent aux détenues d’obtenir dans un premier temps un soutien moral qui pare les effets dépersonnalisants et de rupture d’avec les réalités sociales que peuvent engendrer l’incarcération. Comme l’a démontré Chauvenet :

« La construction de la morale, comme celle du sens et de la réalité, l’usage de la raison et de la pensée, non seulement sont indissociable entre eux, mais n’existent que par les échanges. Ce sont ces différents éléments qui, sous l’effet de la carceralisation, se brouillent, voire s’effondrent ensemble. L’usage de la pensée s’étiole. Parallèlement l’imaginaire envahit l’esprit, le réel devient inaccessible, faute d’espace organisé de discussion, de moyens ou d’occasions de connaître autrui » (Chauvenet 2006 : 379).

La variété des acteurs extérieurs et la régularité de leur présence à Chorrillos I permet de contrecarrer la précarisation intellectuelle et morale induite par l’incarcération. Parallèlement, les acteurs extérieurs fournissent un soutien pratique aux détenues et leurs actions permettent à ces dernières de résister à la précarisation matérielle qui est engendrée non seulement par la rupture avec les habitudes et les pratiques liées au travail, mais également par les déficiences d’une administration qui n’est pas en mesure de fournir certains produits de base aux personnes dont elle a la charge. Or, la présence et le soutien de certains acteurs clés sont conditionnés par divers éléments qui ne mettent pas l’ensemble de la population carcérale sur un pied d’égalité, mais ne font que renforcer certains facteurs de précarité qui précédaient à l’enfermement.

Les analyses présentées ici ont permis de mettre en valeur le rôle que revêt l’économie - au sens monétaire et moral - dans la prison. Les inégalités socio-économiques qui distinguaient les détenues avant leur incarcération les affectent dans différentes mesures pendant la durée de la peine. Certaines stratégies pour pallier la précarisation carcérale ne peuvent être mobilisées que par les Péruviennes qui disposent des codes culturels nécessaires à la mise en branle de réseaux anciens ou nouveaux. De plus, l’origine géographique et le niveau d’éducation de chacune des détenues ne leur confèrent pas les mêmes outils pour faire face à cette situation de précarisation. Le chapitre qui suit permettra de mieux saisir la centralité de l’économie dans l’espace carcéral élargi et de comprendre comment, grâce à la précarité vécue en prison, se mettent en marche des mécanismes économiques qui englobent une série d’acteurs distincts,

impliqués dans une grande variété d'opérations étroitement liées à l'inscription de la prison dans la géographie urbaine.

Chapitre 8 : Economie de l'espace carcéral élargi. La prison Chorrillos I au centre de multiples opérations informelles.

1. La culture de l'informalité comme outil d'étude de l'interface entre l'intérieur et l'extérieur de la prison.

a. L'informalité et la culture de transgression.

Dans son ouvrage intitulé *El Perú fracturado. Formalidad, informalidad y economía delictiva*, Francisco Durand distingue trois types d'économie qui se côtoient dans la société péruvienne : l'économie formelle, l'économie informelle et l'économie délictueuse (Durand 2007). L'origine du fonctionnement parallèle de ces trois économies serait due selon Durand à quatre facteurs. D'abord, l'auteur souligne que la croissance démographique, si elle n'est pas une cause en soi, représente « un élément qui accélère l'action des facteurs causals » (Durand 2007 : 105). En effet, la forte croissance démographique et la migration rurale massive qui ont marqué la seconde moitié du XX^e siècle ont fortement influencé le marché du travail qui, dans sa facette formelle, n'a pas pu absorber la main-d'œuvre grandissante, laquelle s'est par conséquent tournée vers le marché du travail informel voire vers l'économie délictueuse. Ainsi, Durand soutient que les nouvelles générations « se socialisent dans un contexte de culture de transgression » (Durand 2007 : 106). Des quatre facteurs qu'il distingue comme étant à l'origine de la croissance exponentielle de l'informalité se trouve en premier lieu la crise du populisme qui a provoqué une détérioration institutionnelle tant de l'État que des entreprises et de la société civile, dans un contexte de stagnation du marché du travail formel où l'informalité est apparue comme une alternative de travail viable. Le second facteur réside dans l'échec des modèles de modernisation appliqués successivement depuis les années 1960 et qui n'ont jamais mené à des créations massives d'emploi. Le troisième réside dans un contexte internationalisé où il existe pour les grandes entreprises de la main-d'œuvre meilleur marché qu'au Pérou, parallèlement à un régime de marques déposées dont sont issus des produits chers que les consommateurs pauvres ne peuvent pas acquérir. Ce régime, imposant un modèle de consommation inaccessible pour d'importantes franges de la population, fomenté donc un marché de contrebande et de contrefaçon. Le dernier facteur est lié à la mauvaise gouvernance d'un État institutionnellement faible qui peine à contenir les pratiques informelles et délictueuses et n'entreprend pas de travaux de réforme par intérêt lié à la corruption et par peur

des mouvements sociaux. Durand conclut à un développement parallèle des trois formes d'économie, formelle, informelle et délictueuse, qui a modifié les comportements des citoyens péruviens, lesquels participent de forme généralisée à la culture de la transgression (Durand 2007 : 105-118).

Les analyses de Durand constituent une source rare qui permet de saisir l'intégralité du phénomène de l'informalité au Pérou, au-delà d'autres études circonscrites à certains secteurs, à certaines époques ou à certaines aires géographiques réduites (Betalleluz 2006; Canaza Paredes 2006; Gonzales 2001; Grompone 2005). Au cours de ce chapitre, j'analyserai comment se traduit la culture de transgression et d'informalité dans l'espace carcéral élargi de Chorrillos I. En effet, l'informalité de certains échanges économiques ne se limite pas à l'intérieur de la prison, mais l'existence de l'établissement et son inscription dans la ville sont à l'origine de transactions nombreuses et de formes variées qui s'effectuent en périphérie de l'espace carcéral. Ce chapitre a pour but de décrire et d'analyser les mécanismes de l'informalité et de l'économie délictueuse, ainsi que les acteurs qui prennent part à ces opérations, dans et hors de la prison.

b. Etudier l'interface entre l'intérieur et l'extérieur.

Etudier la prison amène à penser et à considérer un univers conformé non seulement par les détenues et l'ensemble du personnel qui opère dans l'établissement, mais également une variété d'acteurs liés directement ou indirectement à ces deux premiers groupes. Comme l'a souligné l'anthropologue Manuela da Cunha, la tentative de compréhension de l'enfermement pénal passe nécessairement par une compréhension globale qui inclut l'intérieur et l'extérieur de la prison :

« Pour comprendre les perceptions des détenus, leurs expériences et interactions, en d'autres termes pour comprendre l'incarcération, sans laquelle les débats sur la prison n'auraient pas de sens, il est nécessaire de changer le focus depuis le monde intérieur des institutions vers un focus qui contemple l'interface entre le dedans et le dehors, pour ainsi pouvoir capter les réseaux de sens qui lient constamment ces deux mondes » (Cunha 2005).

Dans le but de comprendre l'univers de Chorrillos I dans sa globalité, je déterminerai quels sont les différents acteurs satellites et analyserai leurs rôles ainsi que leurs stratégies, pour comprendre leur mise en réseau. Pour cette partie de l'étude, ce sont essentiellement les jours

de visite qui représentent une source riche d'informations et d'observations à réaliser. Parallèlement aux détenues et aux membres de l'INPE qui exercent dans la prison ou dans sa proximité immédiate, les visiteurs représentent un groupe d'acteurs centraux pour étudier les réseaux économiques informels qui se créent autour de la prison. Ces visiteurs interagissent avec un second groupe conformé de plusieurs vendeurs formels et informels, situés dans les environs immédiats de la prison. Afin de mener à bien l'étude de l'interaction entre ces groupes et entre l'intérieur et l'extérieur de la prison, dans le but de saisir la complexité des relations qui relient le dedans et le dehors, j'ai réalisé sept entretiens semi-directifs auprès des acteurs satellites. Ce que j'appelle les acteurs satellites sont une variété de commerçants, ambulants ou non, formels ou informels, hommes et femmes, qui travaillent dans les environs immédiats de la prison et qui vivent partiellement ou totalement de cette activité. Une fourmilière d'acteurs économiques exerce ainsi en périphérie de la prison. On peut en observer tous les jours de la semaine, mais la diversité et la répartition de leurs activités les rend particulièrement visibles durant les jours de visite. J'ai ainsi pu recueillir le témoignage de quatre commerçantes qui travaillent conjointement dans une épicerie située à quelques pas de la prison, d'une vendeuse ambulante qui est présente le long de la file des visiteurs chaque jour de visite, d'un épicier dont la boutique se situe face à la prison et enfin d'une ex-détenue qui travaille de paire avec les commerçantes du groupe susmentionné. Les entretiens se sont tous déroulés à la fin d'une journée de visite, lorsque l'activité commerciale était réduite, sauf dans le cas de l'épicier dont la boutique est ouverte tous les jours et qui a préféré me recevoir en dehors des jours de visite. Cette partie du travail de terrain a eu pour but d'étudier le système de visite, au-delà des échanges économiques, monétaires, matériels et affectifs que j'ai analysés plus haut, comme un « système organisé qui déploie certaines régularités explicables, mais pas toujours prédictibles » (Daston 1995).

2. Locaux commerciaux et acteurs exerçant une activité liée à l'espace carcéral.

a. Les vendeurs ambulants itinérants.

Le lien des vendeurs ambulants avec la prison réside dans une certaine probabilité de vente durant les jours de visite. Par vendeurs ambulants, j'entends ici les vendeurs itinérants, tels que les a définis Hernando de Soto, c'est-à-dire des personnes qui développent une activité commerciale avec de petites quantités de produits qu'ils proposent en déambulant dans la rue et

opèrent à une échelle plutôt réduite (Soto 1986 : 67). Ils proposent aux visiteurs des bonbons, des cacahuètes salées ou sucrées, du *frejol colado*¹⁶², du café, entre autres produits comestibles. Leur présence est significative davantage par leur régularité que par leur nombre, qui se limite à trois ou quatre ; aussi, leur rôle dans le jeu économique qui relie l'intérieur et l'extérieur de la prison est presque inexistant. Leur travail se base exclusivement sur l'échange économique avec les visiteurs, mais celui-ci n'est pas limité au système de vente. L'une d'entre eux, María Antonieta, raconte qu'elle gagne de l'argent en gardant des places depuis tôt le matin dans la file d'attente des visiteurs pour permettre à ceux qui vivent loin de la prison de ne pas entrer trop tard ni patienter trop longtemps :

« Tu vas venir le 23 [décembre] ? Parce qu'il va y avoir un paquet de monde. On m'a demandé de garder des places dans la queue pour Noël. Je loue mes tabourets, un sol, mais [les visiteurs] doivent venir tôt, quand [les gardiens] mettent les tampons parce que sinon ils perdent leur place. Après je garde une autre place. Les jours de fête, Noël, la fête des mères, c'est S./20. Les jours normaux c'est S./5. Aujourd'hui on m'a demandé pour le 23 et pour le 26, un, deux le 23, deux le 26. »¹⁶³

Cette stratégie rappelle celle de la « guerre du centime » où les travailleurs ne disposent d'aucune stabilité de travail et dépendent des revenus acquis au jour-le-jour pour leur survie (Bielich Salazar 2009). Certaines dates du calendrier se révèlent alors particulièrement intéressantes pour ces acteurs qui agissent individuellement et pour qui « les rues sont l'école où ils apprennent quels produits sont nécessaires et quelle valeur a cette nécessité » (Soto 1986 : 68). Dans le cas particulier de cette vendeuse qui a immanquablement été présente devant la file d'attente des visiteurs chaque fois que je me suis rendue à la prison, sa stratégie consiste non seulement à vendre des produits, mais également des services qui lui ont été inspirés par son expérience de vente dans la rue, et particulièrement devant la prison.

b. Le commerce ambulant en un point de vente fixe.

Une autre catégorie de vendeurs qui exerce dans les environs immédiats de la prison est conformationnée par des acteurs que De Soto rallie au commerce ambulant même s'il les définit

¹⁶² Dessert traditionnel afro-péruvien préparé à base de haricots.

¹⁶³ Entretien réalisé en novembre 2009.

comme des commerçants qui ont cessé de déambuler et ont « identifié un lieu et s'y sont installés pour développer leur activité » (Soto 1986 : 68). Situé sur le même trottoir que la prison Chorrillos I, à quelques pas de la porte d'entrée des visiteurs, un petit local commercial ouvre ses portes trois jours par semaine, les jours de visite. Dans et autour de cet espace travaille un groupe de femmes pour qui la situation géographique de l'espace commercial est stratégiquement liée à la proximité de la prison. Ces femmes étaient des vendeuses ambulantes itinérantes qui ont subi des menaces de délogement, notamment à cause des problèmes de circulation routière qu'occasionnait leur présence. Lors d'un entretien mené en 2009, l'une d'entre elles, María Teresa, raconte comment les autorités municipales ont fait pression pour solutionner le problème de voirie lié à leur présence :

Moi : « Est-ce que vous connaissez l'histoire de cette épicerie ?

María Teresa : Nous on n'a jamais travaillé en épicerie, on était ambulantes. Cette épicerie n'a que trois ans. Comment est-ce que je ne la connaîtrais pas, alors que ça fait trois ans que je travaille ici !

Moi : Et qui a eu l'idée d'installer cette affaire ici ?

María Teresa : Nous on était ambulantes et le maire a dû nous relocaliser, en fait on a été obligées de louer un local. Tu vois bien, ici il n'y a rien [*elle se réfère au fait que l'endroit ne comporte aucun meuble*].

Moi : Alors vous êtes obligées de louer ?

María Teresa : Oui, on loue.

Moi : Vous le louez à combien ?

María Teresa : Trois.

Moi : Trois, dont toi ?

María Teresa : Oui.

Moi : Et vous payez combien de loyer ?

María Teresa : 150.

Moi : Soles ?

María Teresa : Dollars. »¹⁶⁴

María Teresa et ses collègues sont ainsi parvenues à une relative formalisation – elles disposent d'un local loué officiellement et qui n'est pas le produit d'une invasion, mais n'émettent pas de reçus de vente et ne participent pas du système tributaire - après plusieurs années d'activité informelle. Le local dès lors établi comme point de vente fixe se situant à proximité de la

¹⁶⁴ Entretien réalisé en novembre 2009.

prison, cet emplacement a tempéré les effets négatifs de la relocalisation et n'a ainsi pas porté préjudice à ces actrices qui perpétuent une tradition de vente dans les environs de l'établissement pénitentiaire :

Moi : « Comment êtes-vous arrivée à travailler près de la prison ?

María Teresa : Celle qui travaillait, c'était ma mère. Moi j'étais petite, parce qu'il y a toujours eu ça en fait, dans toutes les prisons [...]. Oui, c'est ma mère qui a commencé et moi je l'aidais, et puis après [*ça a été*] moi. »¹⁶⁵

Le concept de commerce ambulant développé par De Soto se révèle utile pour analyser certaines activités qui se déroulent autour de la prison, et pourtant mes observations m'amènent à conclure à l'insuffisance de cette base conceptuelle pour l'analyse du commerce ambulant dans l'espace carcéral élargi. En effet, aux trois locataires du local s'ajoutent plusieurs assistantes, entre quatre et sept selon les époques d'observation, qui participent à l'activité commerciale du lieu. Ces femmes font le lien entre le local commercial et la file d'attente des visiteurs et proposent les produits stockés dans le local directement aux visiteurs qui font la queue devant la porte d'entrée de la prison. L'activité commerciale ambulante demeure alors en partie itinérante dans la mesure où les produits de consommation et les services proposés par le local commercial peuvent être acquis non seulement dans un point de vente fixe, mais également directement auprès des vendeuses ambulantes itinérantes qui se trouvent sur la voie publique. Norma fait partie de ces assistantes de vente. Employée par sa tante, une des trois locataires associées, qui lui verse un salaire fixe, Norma fait le lien entre l'épicerie et la file d'attente des visiteurs :

« Quand je viens, la première chose que je fais c'est aller devant la queue, offrir les produits qui peuvent entrer dans la prison, et aussi on garde ce qui ne peut pas entrer. Je suis dans tout ce remue-ménage, je garde, je cours, on me demande des choses...

Moi : Oui je te vois toujours en train de courir, tu es toujours très occupée, non ?

Norma : Oui. Je dois être comme ça, marcher par ci, courir par là, on me demande des choses, je reviens et dans la foulée je repars. Vers 16h il n'y a plus trop de queue alors je viens déjeuner. »¹⁶⁶

Sur la photo n°8.1., il est possible d'apprécier deux des femmes qui travaillent ainsi entre

¹⁶⁵ Entretien réalisé en novembre 2009.

¹⁶⁶ Entretien réalisé en novembre 2009.

l'épicerie et la file d'attente des visiteurs. Elles se distinguent des visiteuses notamment parce qu'elles portent un pantalon alors que les visiteuses portent des jupes. Aussi, elles ne sont pas intégrées directement dans la file d'attente, mais lui font face. Il est également possible de constater que leur activité, quoique reliée à un local de vente fixe, comporte les inconvénients de l'activité de vente ambulante liés à la voirie. En effet, si la file d'attente se forme sur le trottoir, les vendeuses ambulantes se trouvent directement sur une des voies de l'avenue qui borde la prison. L'étroitesse du trottoir ne leur permet pas de s'y déplacer pour leur activité, et comme le montre la photo n°8.2., les passants doivent également passer par la chaussée pour contourner la file d'attente des visiteurs.

Photo n°8.1. : Vendeuses ambulantes devant la file d'attente des visiteurs.



Source : de l'auteure.

Photo n°8.2. : File d'attente devant la prison Chorrillos I un mercredi de visite.



Source : de l'auteure.

c. Les vendeurs en point fixe.

Plusieurs autres épiceries sont situées dans les environs immédiats de la prison et proposent leurs produits tous les jours de la semaine et pas uniquement durant les jours de visite, contrairement à celle présentée précédemment. En 2007, il en existait une qui a disparu par la suite, mais qui fonctionnait sur un mode similaire à celle d'Emmanuel, qui est située, comme l'ancienne, en face de la prison. La « bodega Emmanuel » constitue un point de vente et de services clé dans l'univers carcéral élargi, comme nous le verrons plus loin. Dans un entretien mené en 2011, Emmanuel m'a raconté l'histoire du lieu et affirme que son activité n'est pas exclusivement liée à la prison :

« Cette épicerie a... l'épicerie en soi a environ 38 ans. Avant cela, disons dans les années 1960, ce local n'était pas une épicerie, mais une quincaillerie. On y vendait des matériaux de construction. Et à partir de 1965, jusqu'à maintenant, c'est devenu une épicerie [...].

Normalement j'ouvre à 7h, du lundi au dimanche, et parfois j'ouvre à 6h quand il y a de la visite, les mercredis, samedis et dimanches. »¹⁶⁷

Cependant je montrerai plus loin, dans l'analyse des ventes et services liés à la prison, que l'activité commerciale de ce lieu est hautement liée à la proximité géographique de l'établissement pénitentiaire. Dans le courant de l'année 2012, la bodega Emmanuel a disparu pour laisser la place à deux nouveaux locaux commerciaux qui n'ont aucun lien avec l'espace carcéral. L'un est une boutique de matelas, l'autre est un restaurant amazonien. Il n'existe donc plus de point de vente fixe de type épicerie dans les environs immédiats de la prison.

d. L'intégration du marché ambulant par les ex-détenues.

Parmi les vendeuses ambulantes exerçant devant la prison, une autre catégorie est formée par d'ex-détenues. Ces femmes n'exercent pas une activité qui se limite à l'extérieur de la prison mais pénètrent dans l'établissement en qualité de visiteur. Leur rôle est double : elles sont visiteuses et commerçantes, jouant ainsi un rôle à la fois moral, économique, voire affectif. María Benavides est l'une d'entre elles. Lors de notre entretien, son discours traduit la recherche d'une véritable stratégie de survie. Les petits revenus générés par les ventes effectuées devant la prison durant les jours de visite constituent un soutien économique non négligeable pour ces vendeuses improvisées qui sont issues de secteurs sociaux défavorisés. :

« Comme vous savez, c'est des dépenses, le trajet et tout le reste, depuis 5h30 jusqu'à midi, pour payer mes dépenses, le trajet. Parfois j'apporte des cigarettes, des petits trucs comme des bonbons, pour les faire rentrer, vendre et récupérer ma dépense du bus, et des trucs comme ça. »¹⁶⁸

María Benavides vit loin de la prison, dans le district de San Martín de Porres, mais rend visite à « une amie » deux fois par semaine. Elle doit assumer non seulement le coût de son déplacement, mais aussi ceux relatifs à son alimentation durant la journée. Ses ventes lui permettent de remédier aux frais qu'engendre la visite et de retirer à la fois un revenu de cette activité. Comme elle, plusieurs anciennes détenues vont à la prison en visite et vivent partiellement des ventes qu'elles y effectuent :

¹⁶⁷ Entretien réalisé en mai 2011.

¹⁶⁸ Entretien réalisé en novembre 2009.

« Je ne suis pas toute seule, on est plusieurs. Il y en a plein qui sont sorties de là, qui ont été à l'intérieur et qui se débrouillent ici, parce qu'elles ne veulent plus être délinquantes, elles ne veulent plus revenir, parce qu'être privée de sa liberté c'est le pire qui puisse t'arriver, et je ne le souhaite à personne. Alors des fois on demande de l'aide aux gens de la queue : 'Mamita, fais-moi rentrer mes cigarettes', et elles te les prennent, tu leur donnes, et c'est comme ça que tu peux faire entrer tes cigarettes, tes trucs. À l'intérieur tu les récupères et tu les vends. »¹⁶⁹

La stratégie de ces femmes implique donc non seulement une dimension économique, mais également une dimension morale, car la vente ambulante représente une alternative à l'exercice d'activités délictueuses.

D'autre part, pour avoir été elle-même incarcérée à Chorrillos I, María Benavides sait à quel point recevoir de la visite peut constituer un soutien moral et matériel important pour les détenues. Ainsi, elle effectue ses ventes en collaboration avec d'autres visiteuses et avec certaines détenues, et les petits gains générés par cette activité lui permettent non seulement de subvenir à ses propres besoins, mais également d'apporter un soutien à la détenue à qui elle rend visite. María relate ainsi comment se répartissent les bénéfices :

Moi : « Et ce que tu vends dehors, pour payer ton trajet et subvenir à tes dépenses, est-ce que tu gardes tous les gains pour toi ou est-ce que tu partages avec quelqu'un ?

María Benavides : Je partage avec les enfants de la... de l'amie que je viens voir, comme elle est mère célibataire, et elles, elles sont petites, ces petites n'ont pas de père ni de mère à leurs côtés, alors c'est pour ça que je me tourne vers elles. Je les aide, je les soutiens, sans rien en échange, comme amitié, je sais que Dieu me récompensera, où que je sois. Voilà tout.

Moi : Et tu viens tous les jours de visite ?

María Benavides : Deux fois par semaine, les dimanches et mercredis, c'est tout.

Moi : Et combien est-ce que tu arrives à gagner environ ?

María Benavides : Bah, S./35, S./40, pas plus.

Moi : Tu rentres avec des paquets pour qu'on te vende les produits à l'intérieur ?

María Benavides : Oui, je rentre et je vends aux gens qui n'ont pas de visite et qui ont besoin de pourvoir à leurs besoins, parce qu'à l'intérieur il faut payer l'entretien, le *recojo*, le *recojo* c'est le fait de donner un coup de main à la cuisine, pour que tu puisses payer l'entretien, les petites choses dont tu as besoin à l'intérieur, ce que tu as besoin d'acheter comme les

¹⁶⁹ Entretien réalisé en novembre 2009.

produits de toilette, comme le dentifrice, le détergent, le savon, et parfois tu as envie d'un repas, parce que les repas sont très chers à l'intérieur.

Moi : Alors tu fais rentrer des produits pour qu'elles les vendent ?

María Benavides : Aussi, aussi d'une certaine manière. Il reste quelque chose pour elle, pour qu'elle puisse s'entretenir, non ? Parce que de là, elle entretient ses filles.

Moi : Et qu'est-ce que tu lui apportes ?

María Benavides : Parfois j'amène des fruits, j'amène des cigarettes, parfois on me demande du savon, on me demande du dentifrice, des choses dont on a besoin à l'intérieur. »¹⁷⁰

L'entrée de personnes venues de l'extérieur représente pour les détenues qui ne reçoivent pas de visite l'opportunité d'avoir accès à certains produits qu'elles commandent auprès des femmes que l'on peut qualifier de fournisseurs informels. Les visiteuses comme María Benavides apportent donc un soutien doublement pratique pour les détenues. D'un côté, la visite permet de recevoir des produits de nécessité de base, et d'un autre côté elle permet la génération d'un petit revenu qui permet soit de faire face aux dépenses du quotidien carcéral, soit d'entretenir, au moins partiellement, des enfants demeurés à l'extérieur.

Les assistantes de vente comme Norma font également entrer des produits destinés à être revendus à l'intérieur afin de générer un revenu complémentaire à leur salaire. Comment le marché se partage-t-il entre la multiplicité des acteurs en présence ? D'après María Benavides, elles sont toutes « compagnes de vente » et aucune concurrence particulière ne semble les diviser. Au contraire, elles s'arrangent entre elles pour faire entrer par le biais de visiteuses l'intégralité de leurs produits et leur répartir certains de ceux-ci, ramenés en une quantité trop grande pour être admise par l'administration pour un seul visiteur. Un accord tacite lie donc les ex-détenues aux vendeuses itinérantes. Elles se partagent autant les types de produits que les femmes qui les font entrer :

Norma : « Moi je vends des cigarettes à l'intérieur, tu vois ? On les vend à l'intérieur aux détenues qui aiment fumer.

Moi : Alors dans ton cas, tu vends des cigarettes à l'intérieur, mais tu ne rentres jamais, ou si ?

Norma : Non. Je ne rentre jamais. J'aide une amie à vendre et de là je gagne un petit quelque chose.

Moi : C'est-à-dire qu'à l'intérieur c'est une détenue qui vend pour toi, c'est bien ça ?

Norma : [*Acquiesce*]

¹⁷⁰ Entretien réalisé en novembre 2009.

Moi : Et comment est-ce que tu récupères ton argent ?

Norma : La personne qui entre lui laisse les cigarettes et de là elle, elle laisse [*l'argent*] à la personne qui lui réclame.

Moi : C'est-à-dire qu'il y a une personne qui fait le lien entre elle et toi ?

Norma : Oui, c'est ça.

Moi : Et cette personne, est-ce qu'elle vient tous les jours de visite ?

Norma : Bien sûr, tous les jours de visite.

Moi : Et toi tu lui donnes un certain nombre de paquets de cigarettes ?

Norma : Oui, deux ou trois paquets, ce qui peut rentrer quoi.

Moi : Puis une détenue les récupère ?

Norma : Oui, la personne les récupère à l'intérieur. Je donne le nom de la détenue et elle récupère les paquets. De ce que je lui envoie, elle note et puis après elle commence à distribuer ce qu'on lui a commandé. Elle ne donne que sur commande.

Moi : Donc tu fais entrer de cette manière des cigarettes avec plusieurs personnes ?

Norma : Bien sûr, avec plusieurs habituées.

Moi : Et elles, elles gagnent aussi quelque chose ou pas ?

Norma : Oui, je l'aide elle aussi, je l'aide et elle me donne un pourboire.

Moi : Et ça, c'est en plus de ton salaire.

Norma : Bien sûr, c'est à part et comme ça je gagne aussi un petit quelque chose.

Moi : Et combien peux-tu gagner avec ce commerce ?

Norma : Avec les cigarettes ? Ça dépend, ça dépend de combien de cigarettes je fais entrer.

Parfois 10, 20 paquets, on me donne mes S./10. »¹⁷¹

Le discours de Norma reste très laconique, car ses pratiques, si elles n'ont rien de fondamentalement illégal, représentent pour elle un gain qui ne concerne pas ses compagnes de travail, et certaines d'entre elles se trouvaient à proximité du lieu où nous effectuions l'entretien. En résumé, dans la mesure où chaque visiteur ne peut entrer qu'avec deux paquets de cigarettes, Norma a recours aux personnes qu'elle connaît pour en faire entrer un maximum. Ses visiteuses associées entrent en visite et récupèrent l'argent des mains de la détenue qui gère les commandes d'autres détenues. Finalement, par le biais de ce système de vente en réseau se génèrent des gains qui bénéficient à plusieurs parties. Cette stratégie de vente permet autant à l'assistante de vente de l'épicerie qu'à la visiteuse associée et à la détenue qui gère la répartition des produits la génération d'une ressource économique additionnelle durant les jours

¹⁷¹ Entretien réalisé en novembre 2009.

de visite. Le système d'échange matériel et monétaire entre l'intérieur et l'extérieur de la prison bénéficie donc à un ensemble d'acteurs de l'espace carcéral élargi.

Dans une logique de pacte de respect (Crozier and Friedberg 1977) de l'espace, des relations et du marché, l'ensemble du commerce est réparti entre les diverses actrices. Le jeu réside finalement dans l'interaction de plusieurs acteurs au sein de véritables réseaux humains, matériels et économiques qui relient l'extérieur et l'intérieur de la prison. D'après les logiques observées et décrites par les différentes personnes rencontrées, nous sommes face à ce qu'a conceptualisé Edward P. Thompson, analysé plus tard par Fassin : une économie morale. D'abord parce qu'il s'agit d'un système où l'on assiste à « l'engagement des membres les uns par rapport aux autres à travers l'échange de biens et de prestations au sein de la famille et dans les réseaux de dépendance ». D'autre part, cette forme d'économie « correspond aussi à un système de normes et d'obligations [qui] oriente les jugements et les actes, distingue ce qui se fait de ce qui ne se fait pas » (Fassin 2009 : 1243). On assiste à la création de réseaux de dépendance conformés d'un côté par les détenues qui souffrent de l'absence de fourniture de certains produits de base, et d'un autre côté par un ensemble de commerçantes informelles qui dépendent de l'espace carcéral pour leur survie. Les normes et obligations qui surgissent de cette situation d'interdépendance représentent la condition *sine qua non* pour le maintien des intérêts de toutes les parties. Le développement de ce système particulier est rendu possible par un ensemble de conditions structurelles données : un État faible incapable de pourvoir aux nécessités des détenues, l'inscription de l'établissement pénitentiaire au cœur de la ville et des acteurs sociabilisés dans une culture de transgression et de recherche de stratégies de survie.

e. Les visiteurs intéressés.

Contracter une union pour assurer son futur.

Parmi les différents visiteurs qui trouvent un intérêt dans la visite, certains ne sont pas directement motivés par l'aspect économique, mais leur but est tout autre. Si l'on distingue les visites de la famille, des amis et des groupes religieux, il existe un sous-groupe au sein des amis conformé par des hommes qui entrent en visite et établissent des relations amicales ou amoureuses avec les détenues. Cette création de lien social a plusieurs objectifs. D'un côté, les détenues hétérosexuelles recréent ainsi une relation de couple qui leur permet de retrouver des repères relatifs à leur mode de vie antérieur à l'incarcération. Elles peuvent compter sur une présence masculine régulière qui leur apporte non seulement de l'affection, mais également des

vivres et autres produits de consommation courante. Les détenues recréent ainsi le modèle de l'homme pourvoyeur (Bustos Torres 1999), car elles comptent fermement sur les paquets que ces hommes peuvent leur apporter, lesquels reçoivent en échange l'affection d'une femme dont les conditions de vie favorisent *a priori* le principe de fidélité. De cette manière, les détenues intègrent un système de dépendance matérielle envers les hommes, mais dans certains cas le compromis affectif cache une autre facette.

Lorsqu'elles préparent leur demande de libération anticipée ou prétendent appliquer au bénéfice de semi-liberté, les détenues doivent fournir un certificat de domicile. Le problème réside alors dans le fait que le domicile doit se trouver au Pérou, car ces bénéfices impliquent un contrôle mensuel de la présence sur le territoire national. Une détenue étatsunienne me racontait ainsi comment elle se sentait dépendante des Péruviens pour sa sortie :

« Tu dois avoir quelque chose ici, pour pouvoir sortir de prison tu dois avoir une adresse et y rester. Pour les étrangères c'est très difficile d'avoir une adresse, car on ne connaît personne. On dépend des avocats, ou des gens qui veulent que tu les paies pour une adresse qu'ils ne vont finalement même pas te donner... »¹⁷²

C'est alors que surgit la seconde facette de la dépendance des femmes vis-à-vis des visiteurs masculins. Ce sont eux qui fournissent l'adresse de leur propre domicile afin que les détenues puissent compléter leur demande de sortie anticipée. Dans un tel compromis ressort de nouveau la figure de l'homme pourvoyeur. Après avoir régulièrement rendu visite et pourvu matériellement aux nécessités matérielles de la femme détenue, l'homme l'hébergera. Il se recrée alors une position de domination masculine et on assiste à l'« éternisation relative des structures de la division sexuelle » rendue possible par l'institution carcérale (Bourdieu 1998). Cependant, le pacte unit les deux parties, car l'intérêt est bilatéral, dans la mesure où les hommes qui entrent dans le jeu des amours en prison peuvent également prétendre retirer quelque bénéfice de cette relation. Les femmes étrangères représentent en effet, pour les hommes d'origine socio-économique modeste, la possibilité de migrer à la recherche d'un futur meilleur. En échange des services matériels et du logement officiel, les visiteurs hommes, parfois sous le coup d'une pression familiale, prétendent contracter un mariage avec la détenue qu'ils soutiennent afin d'obtenir un visa pour sortir du pays. Ainsi les hommes génèrent non seulement des espérances pour leur propre futur, mais également pour celui de l'ensemble de leur structure familiale (Ansión 2008), tandis que les détenues étrangères compensent par ce

¹⁷² Entretien réalisé en octobre 2007.

compromis l'absence de visite de leurs propres famille, époux, conjoints et amis. Même si leur intérêt n'apparaît pas d'abord économique, leurs prétentions migratoires ramènent cette dimension en toile de fond de leur action. Les couples informels qui se créent durant les jours de visite des hommes font donc partie intégrante du système d'échange de faveurs et d'intérêts qui lie l'intérieur et l'extérieur des murs.

Les revendeuses, des intermédiaires précieux.

Outre les anciennes détenues qui fournissent certaines femmes en sous-vêtements et autres cigarettes, certaines visiteuses régulières qui n'ont jamais été incarcérées, amies ou membres de la famille de certaines détenues, jouent un rôle important dans l'économie de la prison grâce à des activités de commerciales dont elles vivent au moins partiellement. Voyons comment s'organisent ces activités. Lorsqu'un visiteur extérieur fait entrer des produits au sein de la prison, l'administration limite leur quantité afin de prévenir leur revente en interne. La tentative d'introduction d'un trop grand nombre de sachets de bonbons, de paquets de cigarettes ou de savons peut éveiller la suspicion des gardiennes, mais les pratiques de corruption permettent aux visiteurs réguliers de les faire pénétrer dans l'enceinte de la prison sans trop de difficultés. En effet, pour ceux qui rendent régulièrement visite à une détenue – ce qui est le cas des familles ou amis de détenues qui vivent à Lima, particulièrement dans les cas de longues peines, mais aussi des familles ou amis des récidivistes, la fréquence de leur démarche leur confère une certaine proximité avec le personnel de sécurité de l'INPE qui peut exercer un traitement de faveur envers eux, en les laissant introduire leurs produits en quantité supérieure à celle autorisée, après une brève négociation qui s'achève parfois par un dessous-de-table. La photo n°8.4 illustre la proximité qui peut exister entre certaines visiteuses et le personnel de sécurité situé à l'extérieur de l'établissement. Loin d'un rapport cordial et strict qui serait lié aux mesures de sécurité, l'ambiance devant la porte de la prison s'avère au contraire souvent plutôt détendue.

Photo n°8.3. : De la rigidité à la flexibilité. Les relations entre le personnel de sécurité et les visiteurs sont conditionnées par un habitus né de la régularité des visites.



Source : de l'auteur.

Les activités de vente pratiquées par les visiteuses dans la prison sont informelles, car elles ne passent pas par le système officiel des kiosques commerciaux autorisés par l'INPE. Elles génèrent une quantité d'argent non négligeable et multiples en sont les bénéficiaires. Ce sont d'abord les visiteuses qui tirent profit du réseau interne de vente qui se crée autour de cette activité. À l'extérieur, elles achètent les produits en gros ou demi-gros, ce qui leur garantit des tarifs avantageux. Elles les revendent ensuite aux vendeuses de la prison à un prix supérieur au prix de l'acquisition, mais qui demeure cependant inférieur au prix de vente au détail tel qu'il est communément pratiqué à l'extérieur. Par la suite, afin de s'assurer une marge suffisante à la rentabilité du négoce, les vendeuses proposent les produits à leurs codétenues à des prix supérieurs à ceux pratiqués à l'extérieur. Les marges appliquées sont variables, mais les détenues clientes se plaignent régulièrement, conscientes de la cherté des produits proposés. Lourdes dénonce certains tarifs en ces termes :

« Ici tout se vend le double, une bassine, si elle coûte S./5 dehors, ici ils te la vendent à 10. Les jours de visite, ils ne te laissent pas entrer plus d'une bouteille d'eau minérale, et pas plus de trois petits paquets de gâteaux, les packs de six¹⁷³ ne rentrent pas. »¹⁷⁴

Ainsi en 2007 un rouleau de papier toilette bas de gamme était vendu S./1,30 en prison alors qu'il n'en valait que S./0,50 à l'extérieur. Des friandises individuelles que l'on achetait communément à S./1 à l'extérieur étaient vendues à S./1,50, la vendeuse l'acquérant à S./0,80. Il en va ainsi pour tous les produits. Les fruits et légumes demeurent les plus chers, car il est difficile de les acquérir en quantité depuis l'intérieur. Un avocat ou une mangue peut coûter S./2 l'unité alors qu'un kilogramme de mangues vaut le même prix au marché. Après avoir examiné la cherté et la rareté de certains produits, on peut se demander qui sont les détenues qui ont recours à ce réseau commercial.

Ce groupe de visiteuses constitue un réseau d'actrices précieux qui fait le lien avec l'extérieur, particulièrement pour les détenues qui ne reçoivent pas de visite. Ce sont donc majoritairement des provinciales et des étrangères qui ont recours à leurs services. Certaines étrangères recevant de l'argent de leur famille ou de leur ambassade, elles représentent les premières clientes des revendeurs. Originaire des Pays-Bas, Francesca ne reçoit pas d'argent de sa famille et son travail dans la prison est irrégulier. Elle reçoit environ 40 € mensuels de la part de son ambassade et il s'agit là de son seul revenu fixe. Pourtant, de temps à autre, elle fait appel à une femme qui lui apporte des vêtements à sa taille. En effet, Francesca est non seulement obèse, mais elle est également bien plus grande que la majorité de ses codétenues. Elle ne peut donc pas recevoir facilement de donation vestimentaire. Incarcérée depuis plusieurs années, elle a dû renouveler un certain nombre de ses vêtements, mais ne pouvait pas le faire sans l'intermédiaire d'une personne de l'extérieur qui prenne la peine d'aller lui en chercher. Cette détenue dépend donc hautement de cette visiteuse-revendeuse pour son bien-être basique. Parallèlement, Yolanda perçoit des revenus plus importants, mais elle doit faire face à davantage de dépenses. Elle estime que sans aide économique extérieure, il lui serait difficile de pourvoir à ses besoins et à ceux de son fils, né en détention :

« J'ai la chance que l'ambassade m'envoie de l'argent, du fait d'être Espagnole, l'ambassade m'envoie de l'argent. Et Dieu merci que l'ambassade m'envoie de l'argent ! Parce que regarde, hors de ton pays, je suis ici sans visite familiale, sans PQ, ni dentifrice ni rien. Parce

¹⁷³ Le pack de six paquets individuels est le format commun de vente de gâteaux secs.

¹⁷⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

que sinon... Il y a du travail, mais le travail est très mal payé. Moi je crois qu'avec ce que m'envoie l'ambassade et avec ce que m'envoie la famille, et bah tant bien que mal...

Moi : Ta famille t'envoie de l'argent chaque mois aussi ?

Yolanda : Oui, le père [*de mon fils*] m'en envoie tous les mois, il m'envoie de l'argent, mais ici du fait d'être étrangère, ils te font tout payer beaucoup plus cher [...] Ici c'est dur. Et encore plus pour l'étranger. Imagine, un PQ dans la rue ça te coûte peut-être 50 centimes, ici ils te le vendent 1,30 ou S./1. Un fromage ils te le vendent S./5, et dehors il est peut-être à 2,50. »¹⁷⁵

Le témoignage de Yolanda rend compte à quel point la nationalité peut porter préjudice en termes matériels et économiques à certaines détenues. L'absence de visite pour les étrangères est donc palliée matériellement par des femmes qui font entrer dans la prison des produits de base durant les jours de visite, et qui les vendent certes plus chers qu'à l'extérieur, car de cela dépend en partie leur propre survie, mais à des tarifs qui demeurent inférieurs à ceux pratiqués dans les kiosques de vente de la prison. Ces revendeuses extérieures ainsi que les femmes qui constituent leur relais commercial dans la prison représentent des intermédiaires importants pour un grand nombre de détenues qui trouvent par leur biais le moyen d'acquérir certains produits. De plus, leur rôle et leur position neutre – elles ne sont pas membres de l'INPE ni n'ont vécu aucune expérience carcérale personnelle – leur assure une clientèle fidèle qui cherche à ne pas s'impliquer dans un système d'achat-vente qui dépasserait les limites de la légalité ou pourrait s'avérer plus compromettant, comme je le montrerai plus loin.

3. De la rentabilité de la prison : locations, ventes et services multiples.

a. Le système de location de vêtements.

La location de jupes, dont le port est obligatoire pour les visiteuses, constitue selon María Teresa une pratique ancienne : « Celle qui travaillait c'était ma mère. Moi j'étais petite, parce qu'il y a toujours eu ça en fait, dans toutes les prisons. Dans toutes les prisons il existe une location de jupes, pour les personnes qui viennent en pantalon »¹⁷⁶. La location de vêtements se révèle être d'usage commun dans la mesure où il existe un véritable uniforme du visiteur qui s'applique autant aux hommes qu'aux femmes. En effet, les visiteurs ne peuvent

¹⁷⁵ Entretien réalisé en octobre 2007.

¹⁷⁶ Entretien réalisé en novembre 2009.

pas pénétrer dans l'enceinte de la prison avec des chaussures à lacets, avec des talons supérieurs à trois centimètres, ni avec une ceinture, une capuche, un couvre-chef, un débardeur, une écharpe ou encore des lunettes de soleil. Les femmes sont obligées de porter un soutien-gorge et leurs sous-vêtements ne doivent pas être rouges. Les hommes ne peuvent pas entrer en bermuda. Dans de telles conditions, de nombreux visiteurs préfèrent arriver jusqu'à la prison dans leur tenue habituelle et se changer ou louer les éléments de l'uniforme dont ils ont besoin dans les épiceries comme celles de María Teresa et d'Emmanuel. L'épicerie de María Teresa et ses associées propose donc non seulement la location de jupes, mais également de tee-shirts, de soutiens-gorges et de tongs. Étant donné que des trois jours de visite hebdomadaires, deux sont réservés aux femmes, le commerce locatif de jupes est le plus rentable, d'après María Teresa :

Moi : « La jupe se loue un sol, n'est-ce pas ?

María Teresa : Oui.

Moi : Et le reste, les tee-shirts ?

María Teresa : Les tongs c'est un sol. Le tee-shirt ça se loue, mais assez peu. Ce qu'on loue le plus c'est les jupes. Et par exemple en ce moment les tongs ça se loue pas trop. C'est surtout les jupes. »¹⁷⁷

Lors de la première visite que j'ai effectuée seule, alors que nous étions en été, j'ai dû recourir à ce service locatif, car je n'ai pas pu entrer avec mon tee-shirt dos-nu et sans soutien-gorge. Chacune de ces pièces est également louée pour un sol. L'épicerie d'Emmanuel est un autre lieu de location de vêtements important :

Emmanuel : « Les jours de visite, on garde les affaires des familles, ils se changent dans la boutique, on leur loue des jupes, des tongs, on leur loue les toilettes, on leur donne toutes les facilités pour qu'ils puissent rendre visite tranquillement à leur famille.

Moi : Combien est-ce que tu loues une jupe ?

Emmanuel : Un sol.

Moi : Et les tongs ?

Emmanuel : Pareil.

Moi : Et pour garder les affaires ?

Emmanuel : Pareil.

Moi : Un sol, tout coûte un sol ?

Emmanuel : Un sol. Un sol tout rond

¹⁷⁷ Entretien réalisé en novembre 2009.

[...]

Moi : Pour les hommes aussi ?

Emmanuel : Chaussures, pantalons pour les hommes.

Moi : Combien tu loues les chaussures ?

Emmanuel : S./2. Même mes propres chaussures ! Parfois je reste en chaussettes pour donner mes chaussures à un mec.

Moi : Et le pantalon c'est combien ?

Emmanuel : S./2, pareil. »¹⁷⁸

Si le local de María Teresa, où travaillent exclusivement des femmes, loue essentiellement à des femmes, les visiteurs masculins préfèrent d'adresser à Emmanuel. L'activité commerciale et les gains relatifs à celle-ci se trouvent donc conditionnés par le sexe. Aussi, les discours des différents vendeurs traduisent l'intégration de pratiques différenciées selon le sexe. Emmanuel par exemple ne loue pas de soutien-gorge. Parallèlement, quand je demande à María Teresa pourquoi ce ne sont que des femmes qui travaillent dans cette épicerie, elle répond : « dans mon cas, je parle de mon cas, comme je loue des jupes, ça peut pas être un homme »¹⁷⁹. Les hommes louent donc de préférence aux hommes et les femmes aux femmes, *a fortiori* lorsque le service touche à la tenue vestimentaire.

b. Le système de consigne.

Dans la partie de l'entretien retranscrite ci-dessus, Emmanuel mentionne un autre service qu'il propose aux visiteurs, service également proposé par María Teresa et ses associées : ils « gardent les affaires de la famille ». Les visiteurs ne peuvent pas pénétrer dans la prison avec leur sac à main, leurs clés, leur téléphone portable ni autres affaires personnelles. Avant d'entrer, ils se voient donc obligés de les laisser en consigne, dans un sac plastique fermé et marqué de leur nom, dans un des locaux commerciaux. Le coût de ce service est compris entre S./0,50 et S./2, en fonction de la taille du paquet. Les règles établies par l'administration pénitentiaire quant aux visites impliquent donc pour les visiteurs une série de dépenses additionnelles au déplacement et aux achats destinés aux détenues. S'il est certes possible de faire en sorte de ne pas devoir louer de vêtements, les clés sont un objet dont il est difficile de se séparer lorsque l'on sort de chez soi. Le système de consigne est donc indispensable pour les

¹⁷⁸ Entretien réalisé en mai 2011.

¹⁷⁹ Entretien réalisé en novembre 2009.

visiteurs en général, ce qui implique non seulement la famille et les amis qui pénètrent dans l'établissement durant les jours de visite, mais également les personnes qui entrent durant les autres jours, et particulièrement les avocats, qui sont soumis aux mêmes règles, comme le précise Emmanuel :

« [*Mon travail consiste*] à donner un coup de main aux avocats, parce qu'ils ne peuvent pas rentrer avec leurs portables, des puces, des chargeurs, des ceintures, etcetera, et on leur garde leurs affaires. Ils vont rencontrer leur cliente, ils sortent, on leur rend leurs affaires, et on gagne... un petit pourboire de la part de l'avocat pour... bah pour nous aider parce que...

Moi : Dans ce cas, l'avocat qui te laisse ses clés et son portable, combien tu lui prends ?

Emmanuel : Un sol, un sol pour deux, trois heures... »¹⁸⁰

Étant donné que l'épicerie de María Teresa n'est ouverte que les jours de visite, Emmanuel bénéficie seul des gains liés à cette prestation de service, ce qui compense en partie le fait qu'il n'ait d'activité régulière qu'avec les visiteurs masculins, soit une seule journée par semaine, contrairement à ses voisines. Il y a quelques années, les autorités pénitentiaires avaient pour habitude de garder les affaires des avocats à l'entrée de l'établissement. Or après plusieurs vols de la part du personnel en service, la direction a décrété que ce genre de système de consigne gratuit ne s'effectuerait plus, et ce sans proposer d'autre alternative. Les épiciers représentent donc des acteurs satellites indispensables au système de visite au sens large, car leurs services sont essentiels non seulement pour les visiteurs dans leur intégralité et leur diversité, mais également pour le système pénitentiaire dont ni l'infrastructure ni l'organisation ne permettent le respect du règlement des visites.

¹⁸⁰ Entretien réalisé en mai 2011.

Photo n°8.4. : L'activité commerciale dans la « bodega Emmanuel » est très réduite en dehors des jours de visite.



Source : de l'auteure.

Les revenus générés par l'activité de consigne dépendent parallèlement d'autres services basés sur les nécessités des détenues et de leurs familles, qui trouvent dans ces locaux le moyen de remédier une fois de plus aux restrictions du système pénitentiaire. Chaque lundi, de 14 h à 16h, toute personne extérieure à la prison peut se présenter afin d'y déposer vêtements, livres, thermos, draps et chaussures, entre autres produits qui ne pénètrent pas durant les jours de visite. L'accès étant extrêmement restreint en termes horaires et du fait qu'il s'effectue durant un jour de semaine, les membres de la famille et les amis des détenues peuvent recourir au service de consigne et de remise qu'offrent Emmanuel ainsi que certaines des assistantes de vente du local de María Tersi :

Moi : « Ici on te laisse des paquets, par exemple, un thermos, qui ne rentre pas un jour normal [*de visite*], non ?

Emmanuel : Bien sûr.

Moi : Et quand la détenue en a fait la demande [*auprès des autorités*], c'est toi-même qui rentres dans la prison avec tout ça ?

Emmanuel : J'envoie un mot et dans le mot je dis : 'Bonjour, je suis Manuel Concha Tenorio, s'il-vous-plaît envoyez-moi la copie de demande du thermos d'un litre ou un litre et demi pour vous l'apporter'. J'envoie le mot [*à la détenue*] ou 'téléphonez-moi', j'apporte la copie avec le thermos au département de sécurité, je laisse le thermos et je pars tranquille.

Moi : À qui donnes-tu le mot ?

Emmanuel : À une gardienne à qui on donne un pourboire d'un sol pour qu'elle donne le mot en mains propres à la détenue. C'est la *paquetera* [*littéralement la paquetière*], c'est comme ça qu'on l'appelle.

Moi : Et combien tu prends pour garder un paquet comme ça ?

Emmanuel : Pareil. Ça dépend. Si c'est un thermos, c'est S./5. Pourquoi ? Parce qu'il y a S./2 pour l'épicerie, un sol pour la *paquetera*, S./2 pour la personne qui l'amène, parce que généralement ce n'est pas moi qui y vais, parce que je suis tout seul dans l'épicerie, alors j'envoie quelqu'un et je lui donne un pourboire, S./2. Parce qu'il faut faire la queue debout. »¹⁸¹

En effet, les personnes qui déposent des paquets les lundis doivent se soumettre au même processus qu'un jour de visite, même si le nombre restreint de personnes implique un coût temporaire moindre. Il faut donc faire la queue, présenter un document d'identité et se faire tamponner l'avant-bras afin de pénétrer dans l'entrée de la prison, lieu où sont officiellement pris en charge les paquets qui sont ensuite remis aux destinataires. Il s'agit là de l'unique biais par lequel les détenues ont accès à des produits indispensables comme les thermos. Étant donné que l'eau chaude est distribuée aux déléguées d'étage une fois par jour, le matin, le thermos devient un objet indispensable pour la préparation de boissons chaudes durant toute la journée, *a fortiori* en hiver. Comme les autorités ne les fournissent pas, les détenues doivent solliciter leur acquisition auprès de l'administration et trouver un intermédiaire qui le leur dépose à l'extérieur. Le système de consigne-remise est également indispensable à l'acquisition de draps, couvertures et chaussures. Il ne s'agit donc pas d'un recours extraordinaire par lequel les détenues solliciteraient par caprice certains objets qui pourraient être perçus comme superflus, mais bel et bien d'un complexe système d'échange qui implique une série d'acteurs et d'intérêts matériels, personnels et économiques, et dont l'existence est rendue possible par la faiblesse du système pénitentiaire.

¹⁸¹ Entretien réalisé en mai 2011.

c. Le business des produits interdits chez les gardiennes.

Quand les autorités font carrière dans la déviance.

Au cours de près de quarante années d'activité commerciale liée à l'espace carcéral élargi, l'épicier Emmanuel affirme avoir été témoin de nombreux trafics qui impliquent la participation des gardiennes de l'INPE dans certaines formes de commerce illégal :

« J'ai vu du trafic d'alcool par exemple, les filles de l'INPE venaient à ma boutique et personne ne sait que j'ai un miroir ici et que je filme [*au sens figuré*] depuis [*mon comptoir*] ce qui se passe dans les toilettes. Un œil de plus, comme cette serrure, tu fermes la porte et depuis la serrure que j'ai, je filme tout ce que j'ai dans mon épicerie. Et comme ça j'ai vu des gens de l'INPE, avec leur casquette, leur blouson, tout [*l'uniforme*], et ils viennent acheter. Ma mère vendait des flasques de rhum, des petits pisco, les femmes arrivaient, se les mettaient dans le soutien-gorge, elles refermaient leur blouson et elles vendaient à l'intérieur. Ici ça leur coûtait S./10 et elles me racontaient qu'à l'intérieur elles les vendaient à 40. »¹⁸²

Ce type de trafic de la part des agents de sécurité concerne une série de produits dont l'entrée est formellement interdite dans l'enceinte de la prison, mais que les détenues emploient ou consomment pourtant régulièrement. Couverts en inox, parfums, insecticide ou alcool, ces produits se vendent et circulent dans la prison grâce à la complicité des gardiennes. Ces opérations illégales d'achat-vente se réalisent selon deux modalités distinctes. En échange de quelques soles, les gardiennes proposent de récupérer des paquets que toute personne extérieure peut déposer dans l'épicerie d'Emmanuel. Il suffit donc que quelqu'un laisse un paquet à l'épicier, avec un pourboire compris entre S./2 et S./5, pour que la gardienne qui s'y est engagée auprès d'une détenue le récupère et pénètre dans la prison comme s'il s'agissait d'effets personnels. Parallèlement, sur demande des détenues, les gardiennes achètent certains produits comme des vêtements ou du parfum et pénètrent dans la prison selon la modalité décrite précédemment. Pour reprendre la question que posait Becker à propos de la déviance intentionnelle, on peut se demander ce qui motive ces figures de l'autorité, *a fortiori* représentantes d'une institution qui punit des actes jugés déviants, à commettre elles-mêmes ce type d'acte (Becker, et al. 1985 : 49). D'après les observations effectuées et les témoignages recueillis durant les visites et les entretiens, la régularité de ces transactions, que l'on pourrait

¹⁸² Entretien réalisé en mai 2011.

qualifier de véritable commerce, permettrait à ces fonctionnaires qui perçoivent un salaire très bas d'améliorer leurs propres conditions de vie. Une détenue mexicaine relate les pratiques des gardiennes en ces termes :

« [*Les gardiennes*] ont un maigre salaire, elles apprennent que [*les étrangères*] ont une aide de l'ambassade et elles se disent : 'Comment est-ce qu'elles peuvent vivre mieux que moi ?' Ce sont elles qui te vendent des parfums, elles se font de l'argent comme ça. »¹⁸³

En effet, en 2007, pour des tours de travail de 24h et exerçant un métier à risque, les gardiens de l'INPE percevaient un salaire S./700, soit à peine plus que le salaire minimum. En 2012, ce salaire était passé à S./1200, mais les employés de l'INPE le jugeaient toujours insuffisant pour couvrir leurs besoins et en regard des risques auxquels ils étaient exposés quotidiennement (2012g). Finalement, la régularité de ces pratiques permet d'affirmer que nous sommes face à un « groupe déviant organisé » qui rationnalise sa position - via la question salariale - et qui a appris à « mener à bien les activités déviantes avec un minimum d'ennuis » (Becker, et al. 1985 : 60-61). Cependant, aucun entretien n'ayant été mené avec les gardiennes, il n'est pas possible de confirmer la troisième caractéristique du groupe déviant qu'a dégagée Becker, concernant la « récusation globale des normes morales conventionnelles, des institutions officielles et plus généralement des conventions ordinaires » (Becker, et al. 1985 : 62).

Les détenues qui ont recours à ce type de service, très fréquents selon les témoignages que j'ai recueillis durant les jours de visite, invitent régulièrement les gardiennes qui se prêtent au jeu à partager un soda ou des biscuits. D'après le témoignage de Janeth, une jeune détenue rencontrée en 2011, les rapports entre détenues et gardiennes sont régis par un principe de domination, dans la mesure où les premières dépendent des secondes pour l'acquisition de certains produits :

« Ici si tu veux être amie avec les INPE, il faut leur donner. Si tu ne leur donnes rien, elles te regardent comme un rat. Moi j'ai demandé des sandales de dehors qui ne peuvent pas rentrer ici. Tu lui donnes S./10 et elle te les amène, tu lui donnes S./15 et elles t'apportent une radio. Et elles te demandent à manger. Elles te demandent toujours des trucs. »¹⁸⁴

¹⁸³ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁸⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

Finalement les détenues comme Janeth doivent traiter avec les gardiennes dans un jeu d'équilibre fragile puisque le pouvoir demeure aux mains de l'autorité. Elles doivent par conséquent se plier aux exigences des gardiennes afin de pouvoir profiter de cette forme de commerce. Aussi basse que puisse se trouver la figure de la gardienne dans la hiérarchie administrative, elle constitue la représentation du pouvoir la plus proche des détenues. Par conséquent, si les détenues qui sollicitent ce type de service auprès des gardiennes veulent continuer à jouir du privilège de pouvoir utiliser ou consommer certains produits, elles ne peuvent aucunement déroger aux formes de paiements additionnels que sollicitent les autorités elles-mêmes.

Vente, confiscation et revente : un cercle commercial illicite dominé par le pouvoir officiel.

Via le commerce illicite, la figure d'autorité que représentent les gardiennes pénètre la sphère d'un double jeu. En effet, d'un côté ce sont elles qui font entrer certains produits interdits, et d'un autre côté ce sont elles de nouveau qui obéissent aux ordres d'inspection et de perquisition des cellules, décidées par la direction de l'établissement. Trouver des objets interdits apparaît alors d'autant plus facile que les gardiennes savent en partie quelles sont les détenues qui en détiennent. Lors de conversations informelles que j'ai pu avoir avec différentes détenues, nombre d'entre elles ont eu l'occasion de se plaindre des perquisitions qui avaient eu lieu peu de temps avant mes visites. Leur discours traduit un sentiment d'injustice profond et de tromperie : « Ce sont elles qui te vendent les trucs, qui te les confisquent et qui te les revendent après ! », me dit ainsi l'une d'entre elles. Leur sentiment d'injustice s'accroît au moment où les gardiennes leur proposent d'acheter de nouveau un produit qu'elles-mêmes leur ont précédemment vendu, puis confisqué. Roxana raconte ainsi : « il y a pas mal d'abus de la part des INPE, moi je me laisse pas faire. Aussi avec les étrangères : elles leur vendent des trucs trop cher et après elles leur chopent tout »¹⁸⁵. D'après les échos que j'ai pu en avoir durant mes visites, ces pratiques sont très fréquentes et concernent de nombreuses gardiennes ainsi que de nombreuses détenues. Les membres de l'INPE qui s'y adonnent multiplient donc les gains par le biais d'un cycle où interviennent tour à tour leurs rôles officiel et officieux, et leur commerce est d'autant plus lucratif que certains produits demeurent dans le cercle de vente-confiscation-revente durant un certain temps.

¹⁸⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

La perquisition constitue évidemment un motif de tension pour les femmes qui détiennent des objets interdits. Elena raconte qu'elle possède un lecteur mp3, mais avoue qu'elle craint les conséquences : « Oui j'ai un mp3, mais il faut pas que les INPE me chopent parce que sinon elles me le confisquent, mais oui j'ai un mp3. »¹⁸⁶ Malgré leur présence numérique relativement faible et un pouvoir coercitif et punitif décrédibilisé par la corruption et les divers petits trafics, les membres de l'équipe de sécurité de l'INPE constituent donc une figure que les détenues craignent plus qu'elles ne respectent. Elena est consciente que la réitération de la confiscation peut lui valoir une peine de mitard. En réalité, ces peines sont généralement administrées aux détenues dans les cellules desquelles les autorités trouvent de la drogue. Au-delà de la peine de mitard, ces détenues s'exposent aussi à un transfert vers une prison de haute sécurité ou vers un établissement de province. Ci-après, je présenterai et j'analyserai les stratagèmes employés par les détenues pour se procurer de la drogue et se prémunir des sanctions de l'administration, ainsi que le rôle que peuvent tenir certains membres de l'INPE dans ce type de trafic très particulier.

Conclusion du chapitre 8

Ce chapitre a permis de présenter et d'analyser un élément qui se trouve au cœur de la vie dans la prison : l'argent. L'argent est non seulement central dans la vie quotidienne des détenues, mais le rayonnement de son influence dépasse les limites physiques de la prison. En effet, si les détenues gèrent leur propre pécule et doivent trouver les moyens de gagner l'argent nécessaire à leur survie durant leur séjour en prison, les analyses que je viens de présenter permettent de comprendre la complexité des interactions économiques qui relient l'intérieur et l'extérieur de la prison. Les différents acteurs qui gravitent dans et autour de l'espace carcéral sont nombreux et tiennent chacun un rôle particulier et indispensable au maintien du système économique qui s'est créé au fil du temps. Ce système dépend finalement des caractéristiques intrinsèques de la population carcérale féminine ainsi que de la faiblesse et de l'inadaptation de l'administration pénitentiaire, et ses mutations correspondent à l'apparition de nouvelles nécessités de toutes les parties dans le temps. Effectivement, la variété des produits offerts, commandés et vendus de manière formelle, informelle voire illégale peut également être considérée comme une conséquence des transformations néolibérales qui soutiennent des modèles de consommation que même les personnes incarcérées les plus démunies ressentent

¹⁸⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

l'envie d'adopter. Suivre ces modèles permet aux détenues de ne pas se couper des réalités extérieures et de tenter de maintenir un certain standard de vie qui leur évite une coupure abrupte d'avec les modes de vie qu'elles connaissaient avant l'incarcération. Il existe finalement une véritable distinction qui s'effectue entre les détenues autour des modes et des rythmes de consommation dans la prison, car le système économique qui les régit peut accentuer des disparités socio-économiques qui préexistaient à l'incarcération et qui se trouvent renforcées par le modèle pénitentiaire tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Chapitre 9 : Interactions entre détenues. Aspects et défis d'une vie commune imposée.

La prison représente par essence un espace fermé qui réunit contre leur gré un ensemble de personnes se trouvant conséquemment obligées de vivre ensemble. La durée de leur séjour est variable, mais très majoritairement d'une longueur suffisante pour qu'elles doivent recréer une série d'habitudes liées aux activités quotidiennes. Dans ce chapitre, je propose de montrer comment s'adaptent les détenues de Chorrillos I à l'espace carcéral en termes relationnels. Comment se distribuent-elles les rôles entre femmes d'âges, d'origines socio-économiques et géographiques très différents? Quels éléments structurels ou symboliques constituent des facteurs de réunion ou de séparation des détenues, dans un contexte de forte surpopulation ? Les éléments de la stratification sociale de la société libre se reproduisent-ils ou s'amplifient-ils dans le contexte fermé ? Quels sont ceux qui influencent le plus les interactions entre les détenues ?

1. Le défi imposé de la vie en communauté.

a. Conditions de surpopulation.

Données statistiques de la surpopulation carcérale.

L'Organisation des Nations Unies définit la surpopulation carcérale comme l' « excès de personnes privées de liberté par rapport à la capacité d'hébergement officiellement prévue ». L'Union Européenne a fixé le « seuil critique » de la surpopulation carcérale quand elle dépasse 120 % (Carranza 2001 : 11). Au Pérou, en janvier 2012, l'INPE dispose de 67 établissements pénitentiaires qui peuvent héberger 28 508 détenus. Or, la population carcérale à la même date atteint 53 203 détenus, soit 87 % de plus que l'infrastructure ne peut officiellement en accueillir (INPE 2012b : 9). Dans le cas de la prison Chorrillos I, l'INPE considère que l'établissement est prévu pour accueillir 450 femmes (INPE 2012b : 11) et le taux de surpopulation atteint donc 121 %. Or, durant le discours qu'il a prononcé juste après l'inauguration de cette prison, le Président Odría déclarait qu'elle était construite pour accueillir 300 femmes (Odría 1952). Étant donné que l'établissement n'a connu aucune modification structurelle depuis sa construction, en janvier 2012, la surpopulation de Chorrillos

I connaît en réalité un taux de surpopulation de 230 %. Le problème n'est pas nouveau. Déjà en 1966, soit moins de 15 ans après son inauguration, la presse rendait compte de la surpopulation dans la prison de femmes de Chorrillos (1966). Des articles de presse sur le sujet sont publiés régulièrement au fil des années (1996a; 1997) et les chiffres rendent compte d'une situation qui n'a fait qu'empirer dans le temps. En effet, à la fin des années 1960, la prison de femmes de Chorrillos abritait 122 femmes (Ramos Alva 1972 : 70) alors qu'en 2007 ce chiffre était passé à plus de 1200, avant de redescendre à une moyenne de 900 suite à l'inauguration d'une nouvelle prison pour femmes en décembre 2008 (2008). Malgré un transfert massif de détenues de Chorrillos I vers le nouveau quartier pénitentiaire pour femmes de la prison Ancón II en septembre 2012, cette moyenne demeure valable aujourd'hui.

Causes et conséquences de la surpopulation carcérale.

La surpopulation carcérale apparaît liée à la fois à la lenteur du système judiciaire et à la fois au fait que, comme il a été exposé dans la première partie, la très grande majorité des personnes incarcérées séjournent en prison dans l'attente de leur jugement¹⁸⁷. Déjà en 1965, soixante détenues de la prison de Chorrillos criaient au scandale et se révoltèrent pour être jugées¹⁸⁸. Quelques années plus tard, Ramos Alva note que seulement 24,76 % des détenues de Chorrillos ont été jugées (Ramos Alva 1972 : 71). En 1976, le quotidien *El Comercio* commentait de nouveau les difficultés d'accès à la justice pour les détenues (1976). En 1983, on dénombrait 532 détenues dont seulement 108 avaient été jugées¹⁸⁹. En janvier 2009, l'INPE informait que sur 1059 femmes détenues à Chorrillos I, seules 103 avaient été jugées (INPE 2009), soit moins de 10 %. Le taux de détenues en attente de jugement a donc doublé en 25 ans. Les articles de presse sur le sujet sont nombreux et mon but n'est pas d'en dresser une liste exhaustive, cependant leur profusion révèle l'ampleur et la stagnation du problème. Le père Hubert Lanssiers a chiffré le retard de l'administration judiciaire péruvienne d'une façon qui pourrait sembler absurde par la grandeur des résultats obtenus, mais qui souligne la grossièreté de la situation et permet de comprendre pourquoi la surpopulation carcérale atteint aujourd'hui les chiffres actuels. En 1989, considérant exclusivement le cas des hommes détenus dans la prison de Lurigancho qui avaient dépassé le délai fixé par la loi pour être jugés, il affirmait que

¹⁸⁷ Je tiens à remercier ici le service d'archives de la revue *Caretas* pour m'avoir autorisée à consulter librement leurs dossiers thématiques.

¹⁸⁸ La révolte est relayée le même jour par *El Comercio*, *La Prensa* et *La Crónica*, dans leurs éditions du 17 novembre 1965.

¹⁸⁹ D'après les données chiffrées de l'INPE publiées dans *La Crónica*, édition du 7 juin 1983.

« le retard du pouvoir judiciaire se chiffrait en 185 710 jours, ce qui représente 6 190 mois soit plus de 515 ans » (Lanssiers 1995 : 26). Pour l'ensemble de la population carcérale de Lurigancho, le retard accumulé de l'administration judiciaire atteignait 4 353 ans. D'autre part, les travaux menés par Ramos Alva dans les années 1970 montrent que, malgré une « lenteur dans les opinions et autres démarches judiciaires », l'administration de la justice féminine est plus rapide dans les cas de gravité majeure comme les homicides et les infanticides (Ramos Alva 1972 : 71). En janvier 2012, seul un tiers de la population carcérale de Chorrillos I a été jugé et condamné (INPE 2012b : 22), mais aucune statistique ne permet de confirmer l'actualité des analyses de Ramos Alva.

Dans de telles conditions de surpopulation, les détenues doivent s'accommoder dans un espace d'habitation très limité. Considéré en regard de la capacité d'accueil de la prison, leur grand nombre permet de comprendre pourquoi le pavillon destiné aux visites intimes ne réserve plus qu'un étage sur deux à sa fonction initiale, et pourquoi les femmes dorment entassées à quatre ou six dans des cellules initialement prévues pour en accueillir deux à quatre. Dans le couloir et la salle de télévision de chaque étage ont été installés des lits superposés, et certaines détenues récemment incarcérées doivent dormir à même le sol sur de fins matelas de mousse en attendant qu'une place se libère dans une cellule (voir photos n°9.1. et 9.2.). Ce processus peut prendre plusieurs semaines voire plusieurs mois dans certains cas. Ainsi, en avril 2009, Lucie me racontait en ces termes sa situation : « Bah moi je dors toujours par terre, enfin je suis plus sous le lit, je dors au milieu maintenant au moins. J'attends, on verra bien ». A son arrivée, en novembre 2008, cette jeune femme a été placée dans une cellule où vivaient déjà quatre femmes qui occupaient les lits superposés de la pièce. Par manque d'espace, son matelas demeurait rangé contre le mur durant la journée et la nuit elle devait le glisser sous le lit d'une de ses codétenues où elle avouait se sentir « comme dans un cercueil ». Les quatre autres femmes ont fini par accommoder leurs affaires afin que Lucie puisse dormir dans des conditions un peu plus décentes, cinq mois après son incarcération.

La récurrence des problèmes d'hygiène.

La question de l'hygiène se concentre dans les pavillons, lieu d'extrême promiscuité où les détenues sont enfermées de 18h à 6h. Si elles sont confinées à leur étage, elles peuvent toutefois circuler librement au sein de cet espace réduit. Or, comme je l'ai décrit dans le chapitre 5, chaque étage des pavillons d'habitation ne comporte en moyenne que quatre compartiments de W.-C. et cinq douches individuelles, ainsi qu'un grand évier multiusage. Ce

chiffre est très faible au regard de l'importance de la population carcérale. Un des plus importants quotidiens nationaux titrait d'ailleurs ironiquement en 1996 « *Penal de un solo caño* », littéralement « prison à robinet unique », et le journaliste y décrit des « toilettes [qui] y sont détériorées et jamais propres » (1996b). L'entretien de la salle d'eau, tout comme celui des couloirs et des cellules, incombe aux détenues qui s'organisent en petits groupes chargés à tour de rôle de la propreté du pavillon. Une détenue de chaque étage, volontaire ou élue par ses codétenues, est déléguée à l'organisation de ces groupes. L'état des salles d'eau est très variable d'un pavillon à l'autre, et d'après ce que j'ai pu observer en 2007, les moins bien entretenues sont celles du pavillon C, celui des récidivistes, des malades et des personnes âgées. Bien entretenues ou pas, le nombre élevé de femmes qui partagent les salles d'eau est avant tout source de prolifération de mycoses dermatologiques et vaginales. Les problèmes de santé liés aux questions d'hygiène deviennent alors source de conflits verbaux. Les détenues s'accusent en permanence de ne pas se laver ou d'être malpropres. Les détenues étrangères souffrent par exemple de l'absence d'eau chaude, notamment les Européennes qui sont habituées à y avoir accès. Une Espagnole relate ainsi le problème :

Yolanda : « L'eau froide, c'est horrible ! Elles disent qu'on est sale, que les étrangères, on se lave pas. Moi en vérité je me lave un jour sur deux, parce qu'en hiver je peux pas avec l'eau froide, je peux pas. Ils pourraient installer un ballon d'eau chaude, à un sol par exemple, tu mets un sol et voilà, non ? Mais non, y'en a pas. Moi je me lave à l'eau froide, mais pour tout te dire je tombe malade, j'attrape des bronchites ou quoi, je tombe malade, et ici tu peux pas être malade. Ici c'est pas possible d'être malade. »¹⁹⁰

De plus, il n'est pas rare qu'une chasse d'eau tombe en panne. Dans ce cas, l'intervention d'un plombier peut tarder plusieurs jours et les frais relatifs aux réparations incombent aux détenues.

Alors qu'il était lui-même prisonnier, le sociologue péruvien Héctor Béjar écrivait en 1967 :

« L'inactivité permanente de l'enfermement a des répercussions défavorables sur la santé du détenu. Malheureusement, les conditions matérielles de la majorité des établissements pénitentiaires du pays empêchent la pratique d'activités physiques adéquates. [...] Si l'on ajoute à cela la rareté des soins médicaux et l'absence totale de contrôles sanitaires, nous nous ferons une idée de la dimension de ce problème, qui retombe de manière néfaste sur chacun des internés » (Béjar 1967 : 4-5).

¹⁹⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

Si la description de Béjar s'applique à une prison pour hommes et date de plus de quatre décennies, les questions sanitaires constituent aujourd'hui encore des thèmes problématiques dans la prison Chorrillos I. La promiscuité dans laquelle vivent les femmes détenues favorise la contagion de maladies telle que la tuberculose, les hépatites et le VIH. Un rapport de la *Defensoría del Pueblo* daté de 2006, et rédigé sur la base d'enquêtes réalisées conjointement avec le Ministère de la Santé, compare le taux de présence de ces maladies avec l'extérieur. Les résultats révèlent que la tuberculose est 9,85 fois plus présente et le VIH 7 fois plus présent en prison qu'à l'extérieur. De plus, 24 % des détenues interrogées affirment avoir contracté une maladie en prison malgré la mise en place de programmes de prévention (Pueblo 2007 : 88-94). D'après l'un des médecins de la prison, les types de pathologie dont se plaignent les détenues varient en fonction des saisons. Si les problèmes psychologiques, de schizophrénie, d'alcoolisme ou encore les infections vaginales et urinaires sont récurrents, en hiver s'accroît la part des maladies respiratoires à cause du climat humide et de la proximité de la mer. À cette époque de l'année se multiplient bronchites, asthme, pharyngites et otites. En été, ce sont davantage des problèmes digestifs qui se développent tels que les diarrhées, la gastrite, la salmonellose, voire le choléra, et également les problèmes dermatologiques engendrés par la sueur¹⁹¹. Si ces maladies ne sont pas toutes contagieuses, les conditions de promiscuité favorisent sans doute largement la propagation de certaines de ces pathologies. Aussi, l'infrastructure des cellules ne permet pas une aération des espaces d'habitation et favorise la contagion de maladies telles que la grippe ou la tuberculose, *a fortiori* dans des espaces où cohabitent parfois jusqu'à six personnes. En effet, les ouvertures sur l'extérieur sont de taille très réduite, comme on peut l'apprécier sur la photo n°9.3. De plus, elles ne comportent pas de vitre, ce qui constitue une source de risque pathogène, notamment en hiver. Comment les détenues s'adaptent-elles et se protègent-elles de ce milieu particulièrement insalubre ? Leurs recours sont extrêmement limités. Pour se prémunir contre les maladies dermatologiques, elles se douchent avec des sandales en plastique de type tongs. Quant à l'aération, certaines femmes se mettent d'accord pour ouvrir leur porte en même temps que leurs voisines afin de créer un courant d'air qui permette d'assainir l'air de la cellule après la nuit. À l'inverse, durant les nuits, en hiver, elles bouchent les fenêtres avec des tissus afin d'isoler au maximum la cellule pour y conserver la chaleur que dégagent leurs corps. Les observations récentes, considérées en regard de descriptions vieilles de plusieurs décennies, permettent de conclure à la permanence

¹⁹¹ D'après un entretien réalisé en octobre 2007.

voire à l'aggravation d'un problème ancien que les politiques pénales actuelles, dont l'incarcération massive est une des conséquences, ne font qu'amplifier.

Photo n°9.1. : Vue extérieure d'un des pavillons.



Photo : d'après un cliché de Miguel Bellido pour El Comercio.

2. Reproduction de réseaux d'amitié et de structures de parentalité.

Selon Barbara Owen, les détenues recréent des amitiés et des réseaux sociaux pour relativiser les douleurs induites par l'incarcération (Owen 1998). À Chorrillos I, l'isolation affective et familiale induite par l'incarcération peut être relativisée par le fait que les détenues ne sont pas enfermées dans leurs cellules durant la journée et peuvent circuler librement entre les patios, les ateliers de travail et les pavillons, y compris au moment des repas. Ce mode de gestion de l'espace et du temps, qui résulte des conditions de surpopulation, favorise le maintien des détenues dans des formes de socialisation qui modèrent la rupture avec leur environnement habituel. Il va de soi que le cadre carcéral ne constitue pour personne le milieu idéal de socialisation. Pourtant, la rupture avec la vie quotidienne est tempérée par la création d'un nouvel environnement social facilité par des modes de gestion de l'espace et du temps qui n'isolent pas les individus ni ne les soumettent à des règles temporelles strictes. Dans ces conditions, les détenues disposent d'une ample marge de liberté pour se réunir et créer les relations sociales de leur choix. D'après mes observations et les entretiens menés en 2007 et 2011, je distinguerai les choix de rassemblement des détenues selon plusieurs facteurs : l'orientation sexuelle, l'origine géographique, le lieu de résidence, la langue et l'âge. Je

montrera cependant que ces facteurs ne fonctionnent pas obligatoirement de manière indépendante et peuvent se recouper.

a. Quand l'homosexualité constitue un atout.

Les détenues homosexuelles subissent une forte marginalisation de la part de leurs codétenues ainsi que des autorités, comme je l'analyserai plus loin dans ce chapitre. Face à ces expériences de marginalisation, leur orientation sexuelle peut parfois constituer un facteur de regroupement. Dans le groupe que je présente ici, je me limite aux femmes qui vivaient une vie homosexuelle – voire, quoique bien plus rarement, bisexuelle - avant leur incarcération et ne considère pas les homosexuelles occasionnelles, pour qui cette orientation ne constitue qu'une étape de leur vie, quoique pas toujours passagère, et reflète des choix induits par l'emprisonnement (Forsyth, et al. 2002).

Un des groupes sociaux qui a la plus grande visibilité dans la prison est celui conformé par les jeunes femmes lesbiennes d'apparence jugée masculine. Cheveux courts, vêtements larges et baskets constituent les éléments d'une sorte d'uniforme à travers lequel ces femmes s'identifient. Durant les jours de visite, plusieurs d'entre elles sont regroupées devant la porte d'entrée et proposent le service de *llamadora* par le biais duquel elles appellent la détenue qui reçoit de la visite afin qu'elle retrouve son visiteur ou sa visiteuse dans la multitude du patio de visite. Aussi, durant ces journées, il est possible de les voir déambuler à travers le patio principal par petits groupes de trois ou quatre. Le facteur générationnel s'ajoute ici à celui de l'orientation sexuelle. Agées pour la plupart de 19 à 25 ans, les jeunes femmes de ce groupe trouvent dans cette association des individus qui partagent non seulement une culture générationnelle, mais également une expérience de marginalisation liée à leur orientation sexuelle. Le regroupement leur confère un sentiment de protection contre l'isolement tel qu'elles ont pu le vivre à l'extérieur. Rubí, une Péruvienne lesbienne qui vit à Madrid depuis l'âge de 6 ans, raconte que ces jeunes femmes l'ont invitée à rejoindre leur groupe :

« Les filles d'option¹⁹² me demandent pourquoi je n'intègre pas leur groupe, mais moi je leur dis : 'moi je ne me prends pas pour un homme !'. Comme ça, avec une telle mentalité, on va jamais sortir du tiers monde. Y'a pas de discrimination, y'a que de l'évolution. »¹⁹³

¹⁹² L'expression « les filles d'option » est employée par les détenues ou le personnel pénitentiaire pour désigner les lesbiennes de manière respectueuse.

¹⁹³ Entretien réalisé en janvier 2011.

Apparaît ici un facteur important qui distingue les détenues lesbiennes selon leur lieu de résidence. Le discours de Rubí traduit un désir de dialogue et d'échange qui prime sur la confrontation ou l'isolement volontaire. Il est fort probable que son refus de rejoindre le groupe ne réside pas tant dans le rejet de l'apparence de ces femmes que dans le fait qu'elle n'ait pas vécu la même marginalisation en Europe et ne ressente donc pas particulièrement le besoin de s'unir à d'autres lesbiennes. Enfin, au-delà de l'orientation sexuelle et de l'âge, c'est aussi l'appartenance à des quartiers qui mène ces jeunes femmes à se regrouper, comme nous allons le voir ci-après.

b. De Barcelone à Lima, des *ramblas* au Callao : recréer l'amitié à travers des communautés géographiques et culturelles.

Le groupe mentionnée ci-dessus présente un autre facteur de rassemblement qui est également partagé par d'autres femmes : il s'agit de l'origine géographique, qu'elle soit nationale, à échelle de villes ou de quartiers. Selon Rebecca Trammel, les regroupements selon l'origine géographique permettent aux détenues de retrouver le « confort » du voisinage, de « se sentir connectées à quelqu'un de familier » et de « surmonter le traumatisme de la séparation » (Trammell 2009 : 274-276). Les jeunes femmes du premier groupe proviennent majoritairement de la province du Callao, d'autres sont originaires du cône nord et toutes sont issues de quartiers populaires. Karla vient du Callao et déclare aimer la compagnie des filles de ces quartiers, quoiqu'elle s'en méfie tout de même : « Je traîne avec des gens du Callao, de Independencia, de Comas¹⁹⁴. Les gens du Callao, on nous humilie, ils disent qu'on est des voleurs. Du coup je préfère souvent rester seule »¹⁹⁵. À l'inverse, Roxana « traîne avec tout le monde, pas seulement avec des filles du Callao », mais elle affirme que le district est marqueur d'appartenance : « Le fait d'être du Callao, y'a quelque chose qui nous lie. [*Ces filles*] je les ai connues ici et pour ma part oui, il restera quelque chose, de l'amitié quand on sortira »¹⁹⁶. De même, Sandra confirme l'importance du quartier d'origine – le Callao de nouveau – comme facteur de regroupement, mais s'est également ouverte à d'autres femmes : « Je ne savais pas que [*les filles du quartier*] étaient là, quand elles m'ont vue elles m'ont appelée. Ici je me suis

¹⁹⁴ Independencia et Comas sont deux districts du cône nord de Lima.

¹⁹⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

¹⁹⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

fait amie avec des gens d'ailleurs, des étrangères »¹⁹⁷. Si dans la prison Chorrillos I l'organisation des espaces d'habitation ne reflète pas l'organisation par quartiers liméniens comme c'est le cas dans la prison de Lurigancho (Pérez Guadalupe 2000a : 174-185), les différents entretiens cités ici donnent à comprendre que le quartier ou le district d'origine constitue toutefois un marqueur d'identité et un facteur de rassemblement des détenues. Le cas du Callao est particulier dans le sens où cette province est enclavée dans celle de Lima et a développé de longue date une culture identitaire forgée autour de la musique, du sport ou encore de la criminalité organisée, et qui se veut différenciatrice de celle de la capitale voisine. Parallèlement, il existe quelques cas de rassemblements de femmes originaires du district de Surquillo, également marqué par une forte activité délinquante et criminelle, comme l'a montré l'INPE dans un travail statistique reproduit sur la carte n°9.1. (INPE 2012b : 52). L'ex-détenue Dani a toujours vécu à Surquillo. Au cours de notre entretien, elle relate qu'une amie de son quartier lui a fourni un soutien précieux lors de ses deux séjours en prison :

Moi : « Est-ce que tu as un membre de ta famille ou un proche qui est en prison aujourd'hui ?

Dani : Des membres de la famille, non. J'ai cette amie dont je t'ai parlé qui était à *Santa Mónica* [Chorrillos I] et qui est à *Máxima*¹⁹⁸ maintenant.

Moi : Et tu lui rends toujours visite ?

Dani : Oui, oui, oui. J'essaie d'y aller toutes les semaines et parfois c'est tous les quinze jours.

Moi : Ton lien d'amitié avec elle est très fort alors.

Dani : Oui, très fort. Mais elle va sortir, elle devrait sortir dans deux semaines ou un mois, tu sais comment c'est les papiers ici. Mais elle est très gentille, elle m'a beaucoup soutenue parce que la première fois que j'ai été incarcérée, ça a été très vite, ça a été comme, ah ! Je ne vais pas avoir de problème parce que je ne me sentais pas coupable, qu'est-ce que j'en sais... Mais la deuxième fois, c'est pas que ça m'a choquée, mais quand même... Ma fille était, 10 ans, elle comprenait plus, et les questions, et ce cas de conscience que mes filles étaient avec mes parents et toute cette honte, tous ces trucs-là, et alors elle, elle m'a beaucoup soutenue. Beaucoup soutenue. Je m'asseyais avec elle et je parlais de x trucs avec elle, plein de trucs avec elle, et j'ai pu énormément me confier sur plein de choses, car c'est difficile parfois de s'ouvrir aux autres, non ? Au moins avec elle j'ai pu... »¹⁹⁹

¹⁹⁷ Entretien réalisé en janvier 2011.

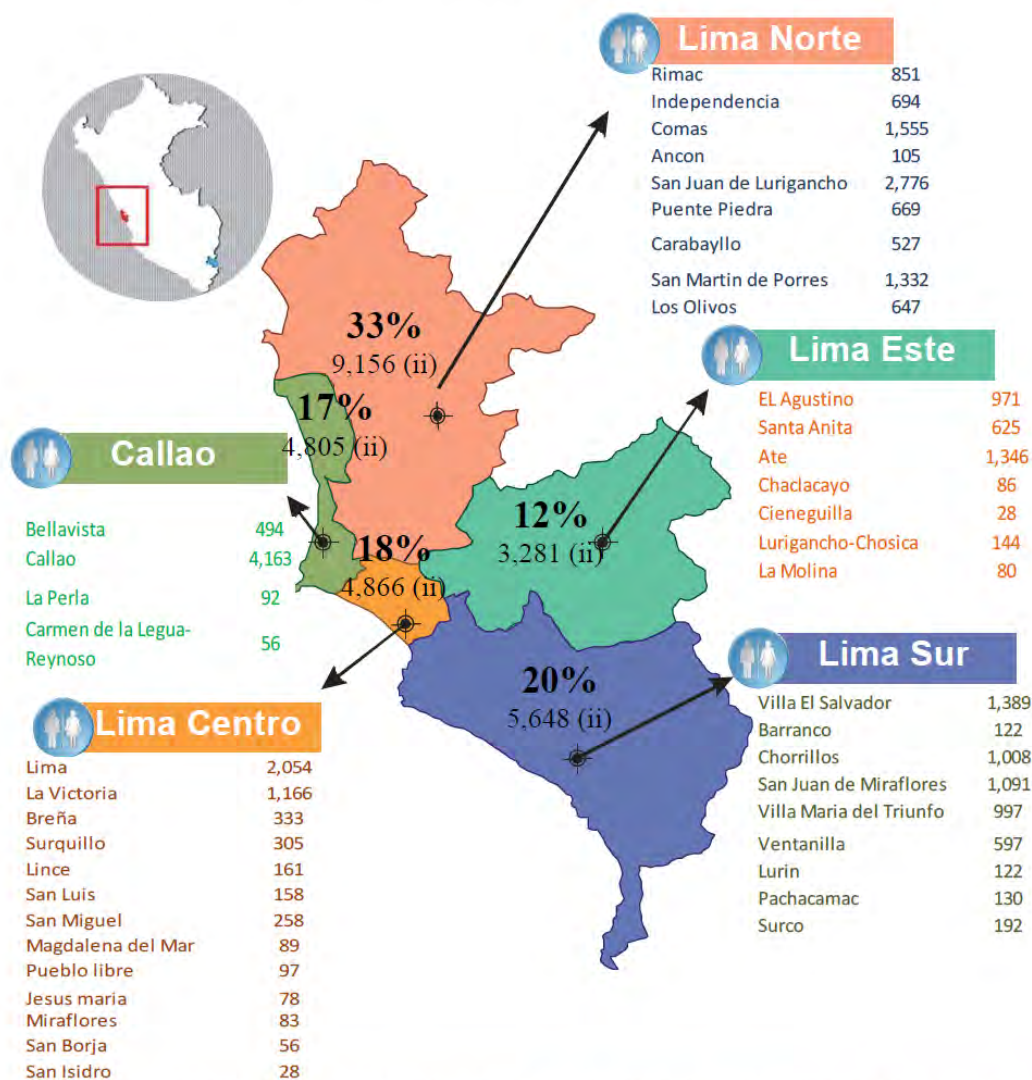
¹⁹⁸ Egalement appelée Chorrillos II, *Máxima* est le nom communément donné à la prison de haute sécurité pour femmes qui se situe juste à côté de Chorrillos I.

¹⁹⁹ Entretien réalisé en avril 2011.

L'expérience commune liée à un district et à un quartier a constitué dans ce cas non seulement un facteur de rassemblement, mais également de soutien moral, et le cas de Dani illustre les arguments de Trammell selon qui le fait de s'unir à quelqu'un de familier permet de tempérer le traumatisme induit par l'incarcération.

Carte n°9.1. : Origine de la population carcérale par districts pour l'agglomération de Lima, décembre 2012.

MAPA DE PROCEDENCIA DE LA POBLACIÓN PENAL CON MAYOR CONCENTRACIÓN POR DISTRITOS DE LIMA METROPOLITANA



LOS 10 DISTRITOS DE MAYOR INDICE DE INTERNOS POR CADA 100,000 HABITANTES DE LIMA METROPOLITANA

Nº	Distrito	Censo 2007	%	Nº Internos	% de Internos por Distrito	Ratio de Influencia de Internos por Distrito	Por cada 100,000 habitantes
1	Lima	299,493	3.35%	2,054	7.40%	0.69%	686
2	Bellavista	75,163	0.84%	494	1.78%	0.66%	657
3	La Victoria	192,724	2.16%	1,166	4.20%	0.60%	605
4	EL Agustino	180,262	2.02%	971	3.50%	0.54%	539
5	Rimac	176,169	1.97%	851	3.07%	0.48%	483
6	Callao	897,144	10.05%	4,163	15.00%	0.46%	464
7	Breña	81,909	0.92%	333	1.20%	0.41%	407
8	Villa El Salvador	378,470	4.24%	1,389	5.00%	0.37%	367
9	Barranco	33,903	0.38%	122	0.44%	0.36%	360
10	Chorrillos	286,977	3.21%	1,008	3.63%	0.35%	351

Source : Département statistique de l'INPE.

En 2007, les Espagnoles constituaient la plus importante représentation étrangère en termes numériques. Au nombre de 25 au mois de novembre de cette année²⁰⁰, elles représentaient plus de 12 % de la population étrangère de Chorrillos I. La nationalité constitue alors un repère pour les femmes incarcérées loin de leur pays d'origine. Comme le souligne Dani, « les étrangères sont tellement loin de chez elles, de leur milieu, qu'elles cherchent à être ensemble »²⁰¹. Cette observation s'avère particulièrement valable pour les Européennes d'un côté, et pour les Asiatiques de l'autre. Comme le commente María del Mar, une Espagnole de 49 ans rencontrée en 2011, « le malheur t'unit, c'est bizarre, mais c'est comme ça ». Yolanda confirme en exprimant la joie qu'elle éprouve à partager sa cellule avec une autre Espagnole :

« Mon pays me manque beaucoup. Mon huile d'olive, et les voitures. Les répétitions, parce que parfois on partait, y'avait un petit groupe qui jouait, avec le djembé, la guitare, on se mettait à jouer. Et la plage me manque, la piscine, et surtout la montagne aussi. [...] Maintenant ils m'ont ramené ma compatriote et c'est super ! Vivre avec ma compatriote est ce qu'il y a de mieux ! Parce que bon, on s'envoie chier mais on s'entend bien. [...] Et on vit toutes les deux ensemble et on s'entend bien, on se sent comme chez nous, c'est comme si on partageait un appartement. »²⁰²

Une détenue mexicaine confirme l'existence de réseaux de soutien créés d'après la nationalité :

« Nous sommes compatriotes et très unies, pour le meilleur et pour le pire, on s'aime beaucoup, comme des sœurs. [...] Les compatriotes, quand elles peuvent, elles ramènent des choses [*quand elles reviennent en visite*]. Mais c'est difficile dehors pour les étrangères qui viennent de sortir de prison. »²⁰³

La formation de liens particuliers d'intimité, d'amitié et de confiance apparaît souvent liée à la nationalité, mais elle est également due au partage de repères culturels et générationnels. Elena est originaire de Madrid. À 23 ans, sa rencontre avec Natalia, une Argentine d'à peine 30 ans qui résidait également à Madrid avant d'être arrêtée, s'est révélée une source d'amitié particulière lorsqu'elles se sont rendu compte qu'elles fréquentaient les mêmes lieux nocturnes. De même, deux jeunes femmes d'une vingtaine d'années, la Dominicaine Melissa et

²⁰⁰ D'après les statistiques internes que m'a fournies la direction de la prison à cette époque.

²⁰¹ Entretien réalisé en avril 2011.

²⁰² Entretien réalisé en octobre 2007.

²⁰³ D'après le questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

l'Australienne Bronwyn, se sont liées d'amitié par le biais de leur goût pour la musique, ce qui les a menées à former un groupe de guitare et chant dans la prison, rassemblant ainsi un plus grand nombre de détenues autour de cette passion commune.

Dans le cas des détenues asiatiques, les observations permettent également d'affirmer que leur origine géographique les rassemble. Cependant, aucune d'entre elles n'a accepté de réaliser un entretien. Après en avoir parlé avec d'autres détenues, la plupart des Asiatiques ont une maîtrise relative de l'anglais, mais il s'avère qu'elles n'apprennent que très difficilement l'espagnol, ce qui limite leurs relations sociales pendant la durée de leur peine. Dans ce cas, ce sont des communautés culturelles et de langue qui se reforment dans la prison. Parallèlement, les communautés linguistiques sont aussi anglophones ou néerlandophones. Une Jamaïcaine commentait ainsi qu'elle est souvent « avec une autre Jamaïcaine, avec des Péruviennes et des Anglaises [*parce qu'elle*] ne parle pas bien espagnol »²⁰⁴. Malgré des rassemblements fréquemment motivés par l'origine géographique, les associations ne sont pas pour autant exclusives et les mélanges nationaux sont chose commune, comme je le montrerai de nouveau plus loin.

c. Retrouver une stabilité affective. La reproduction de schémas de solidarité générationnelle et de partage familial.

La recreation de structures familiales s'est révélée être un point commun à de nombreuses détenues, malgré des discours qui laissent souvent transparaître le maintien d'une distance certaine vis-à-vis des autres, estimée nécessaire pour « éviter les problèmes »²⁰⁵. Une Hollandaise m'affirme ainsi qu'elle purge sa peine dans une certaine solitude :

« Tu dois faire très attention pour choisir tes amis. Les femmes se racontent des ragots, parlent, et moi je suis introvertie. Il y a plein de femmes qui ont plein d'amis, mais moi je préfère n'en avoir qu'une, mais que ce soit une amitié profonde. »²⁰⁶

Malgré ce discours de prudence, cette détenue de 38 ans prend ses repas avec une Péruvienne de 23 ans qui purge une peine de 25 ans fermes. Au début de son séjour à Chorrillos I, elle la percevait comme « mal élevée » jusqu'au jour elles ont effectué ensemble le trajet de la prison

²⁰⁴ D'après le questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

²⁰⁵ D'après un entretien mené avec une Hollandaise en janvier 2011.

²⁰⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

jusqu'au palais de justice, dans un véhicule où les détenus ne sont pas séparés. Elle dit avoir alors compris pourquoi la jeune femme agissait comme elle le faisait. Aujourd'hui, cette dernière purge sa peine dans une prison de province, mais la Hollandaise garde le contact avec elle et dit qu'elle le fera même si elle rentre en Europe, « pour la soutenir ». Si certaines détenues affirment qu'il « n'est pas possible de se faire des amis »²⁰⁷, qu'en prison « il n'existe pas de véritable amitié » ou encore qu'il est « difficile de se faire des amis parce qu'on ne peut avoir confiance en personne », d'autres assurent le contraire : « Tu dois avoir des amis pour te soutenir. Par exemple y'a plein d'étrangères qui restent avec d'autres étrangères parce que c'est comme une famille pour nous »²⁰⁸. La jeune femme sud-africaine qui m'affirmait ceci s'était particulièrement liée d'amitié avec une Étatsunienne. Les perceptions concernant les relations d'amitié qui se créent en prison et la sincérité de celles-ci varient d'une détenue à l'autre, et au-delà de l'amitié ce sont des termes familiaux qui apparaissent récurrents. Les relations familiales se recréent d'après des schémas de relations mères-filles ou encore grand-mère-petite-fille. Dans ces cas, la nationalité n'entre pas en compte et il s'avère au contraire que la mixité nationale est fréquente ; entre alors en jeu, avant tout autre facteur, celui de l'âge. Une détenue originaire du Callao commente qu'elle reçoit « quelques conseils que donnent les personnes plus âgées »²⁰⁹, une autre jeune Péruvienne affirme qu'elle est proche de femmes « plus âgées qui [la] conseillent et [la] soutiennent »²¹⁰, et une troisième affirme qu'elle « valorise les conseils des personnes âgées parce qu'elles te donnent des conseils, pour sortir de tout ça »²¹¹. De même, une jeune Dominicaine affirme que « pour la première fois, [elle] a des amies filles, dont certaines qu'[elle] considère comme des sœurs, d'autres comme des mères »²¹². Sa « mère » en prison est Canadienne :

« Elle fait très attention à moi, elle te donne des conseils, te regarde comme une fille. [...] Ma mère ici elle ne parle pas espagnol, je l'ai accompagnée à l'infirmerie et l'infirmière a dit : 'Ah, elle est tellement noire !', et elle a dit qu'il n'y avait pas de médicaments. Sur le moment je ne lui ai rien dit parce qu'elle était malade, mais après je lui ai dit et elle s'est

²⁰⁷ D'après un entretien mené avec une Péruvienne en janvier 2011. Cette idée a été formulée par plusieurs détenues au cours des entretiens ou dans les questionnaires, comme le montrent les citations suivantes.

²⁰⁸ Entretien réalisé en octobre 2007.

²⁰⁹ D'après le questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

²¹⁰ D'après le questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

²¹¹ Entretien réalisé en janvier 2011.

²¹² D'après le questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

plainte à la directrice. Ça me touche trop, je suis très sensible, j'ai beaucoup de famille noire. »²¹³

La relation de cette anecdote et les discours des détenues les plus jeunes montrent une solidarité générationnelle qui se traduit d'un côté par la transmission de conseils de la part des plus âgées et d'un autre côté par l'accompagnement des plus âgées par les plus jeunes en cas de maladie ou de handicap physique. Deux autres récits permettent de confirmer que le schéma de solidarité générationnelle se reproduit fréquemment et pas exclusivement selon des facteurs de nationalité. Une Mexicaine de 43 ans explique la relation qui la lie à une jeune détenue :

« Elle c'est ma petite-fille ici. Elle a besoin de beaucoup d'affection parce qu'elle n'a jamais eu cet amour de la part de sa famille. Elle a besoin de partager ses joies, ses sentiments avec quelqu'un, mais pas avec n'importe qui. Je lui donne des conseils ou bien je lui tire les oreilles si besoin est. Elle m'appelle 'grand-mère'. »²¹⁴

Enfin, Laura, une Péruvienne de 65 ans, raconte :

« J'ai connu une étrangère que j'aime comme une fille, comme une professionnelle qui prend soin de moi. [...] L'Espagnole je l'ai connue à la DIRANDRO, et je partage tout avec elle, tout ce qu'on m'apporte. C'est une Espagnole qui a 5 enfants. »²¹⁵

Cette détenue mentionne ici un principe de solidarité qui se reproduit régulièrement dans la prison : le partage des repas ou des vivres.

Comme il a été montré plus haut, les femmes qui reçoivent de la visite disposent souvent de provisions que leur ont apportées leurs familles, amis ou connaissances. Les jours de visite, les personnes venues de l'extérieur entrent fréquemment dans la prison avec des plats cuisinés afin de les partager avec la détenue à laquelle ils rendent visite. Dans le cas des étrangères, les visites sont plus rares et proviennent souvent d'anciennes codétenues qui rendent alors visite à plusieurs personnes à la fois. Dans ce cas, les plats ramenés de l'extérieur sont partagés entre plusieurs. Le jour de visite est synonyme pour de nombreuses détenues, Péruviennes ou étrangères, de réapprovisionnement en soda, fruits et jus de fruits, pain ou encore gâteaux secs. Les étrangères font entrer des denrées qu'elles commandent par l'intermédiaire de leurs

²¹³ Entretien réalisé en janvier 2011.

²¹⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

²¹⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

codétenues péruviennes. Ces produits sont parfois partagés au moment du petit-déjeuner ou du *lonche*, sorte de goûter tardif qui remplace le dîner. La mise en commun des denrées alimentaires permet aux détenues qui la pratiquent de retrouver une ambiance familiale de partage des repas et de suppléer aux manques ponctuels de chacune. Elena Pampa relate sa propre expérience :

Elena Pampa : « On te donne le petit-déjeuner à 7 heures, mais grâce à Dieu je ne le prends pas, en plus à mon âge [*elle a 47 ans*], je deviendrais une... Ils te donnent de l'eau, de l'eau ! C'est une tisane, mais c'est horrible, c'est pas bon ! Par exemple, si tu as, moi par exemple je prends mon petit-déjeuner, quand ils ouvrent l'étage, et ce qu'on fait c'est que toi tu mets le jambon, moi je mets ça et puis voilà. On achète notre eau bouillie, 50 centimes, et je bois le lait qu'on me rapporte [*de l'extérieur*], et si aujourd'hui toi tu n'as rien c'est moi qui fournis, je n'en ai plus et c'est ton tour. On fait ça à quatre. Et je suis très bien avec elles. [...] Et en haut [*à l'étage de son pavillon*] je prépare des salades de radis, du radis et du concombre qu'une amie ramène, et moi je le prépare, on tourne comme ça et aujourd'hui c'était mon tour. »²¹⁶

Une autre Péruvienne affirme qu'elle aussi partage ses repas avec plusieurs personnes : « On est un groupe de quatre qui se soutient, on partage la nourriture, parfois j'ai pas ça et elles me le donnent, elle a pas et je lui donne... »²¹⁷. Cela permet également aux détenues de consommer des fruits et légumes et de pallier ainsi l'absence de provision de ce type de denrée par l'administration pénitentiaire. Cette pratique reproduit le schéma de partage familial selon lequel les denrées alimentaires sont préparées pour être partagées entre les différents membres du foyer. Or, elle demeure relativement peu répandue et ne s'effectue pas toujours de manière régulière. La pluralité des acteurs en présence et des expériences individuelles, ainsi que la complexité d'une vie en commun imposée qui influe d'une manière ou d'une autre sur la création ou la dissolution de liens sociaux, permet de distinguer la récurrence de certains discours, pratiques et schémas de groupes, mais ne permet cependant pas d'effectuer de généralisation de ceux-ci.

²¹⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

²¹⁷ D'après le questionnaire rempli par la détenue en janvier 2011.

3. Le rôle des enfants dans la prison : capital symbolique, lien social et ressort économique.

Les enfants des détenues ont le droit de séjourner avec leur mère incarcérée jusqu'à l'âge de trois ans. L'ensemble des établissements pénitentiaires du pays en accueille 215, dont une majorité âgée de 0 à 2 ans. Avec 42 enfants fin 2012, la prison Chorrillos I est celle qui accueille le plus grand nombre de mineurs à échelle nationale (INPE 2012a). S'il a été vu précédemment que certaines dispositions officielles contemplent les besoins de ce public particulier, je me demanderai ici quel est le rôle social que tiennent les enfants dans l'espace carcéral et comment ils interagissent avec l'ensemble des acteurs en présence.

a. L'enfant comme *leitmotiv* et facteur d'équilibre des mères incarcérées.

Les enfants constituent avant tout une force morale pour les mères incarcérées. Qu'ils vivent avec leur mère ou hors de la prison, ce sont eux qui procurent aux détenues le courage d'« *aller de l'avant* »²¹⁸ et de se tourner vers le futur, comme l'ont répété plusieurs d'entre elles. Quand Juana Rosa pense à sa sortie, c'est le lien qu'elle recréera avec ses enfants qu'elle met en avant :

« Le jour même de ma sortie, je pense que ça va être un changement soudain dans ma vie parce que je devrai commencer avec mes enfants, leur enseigner tout ce que j'ai appris ici, accorder de la valeur au temps, savoir éduquer ses enfants, et savoir se faire respecter comment sont les valeurs [*dixit*], et tout le reste. Tout ce que j'ai appris ici, essayer de le leur enseigner. »²¹⁹

Elena aussi associe sa sortie à son fils avant toute autre chose :

« Quand je sortirai de prison ? Le premier truc c'est être avec mon fils, être avec ma famille. Je vais me taper quelques mois sabbatiques, je vais me taper quelques mois sans rien faire, absolument rien, rien d'autre que d'être avec ma famille. »²²⁰

²¹⁸ Expression récurrente dans la série d'entretiens effectuée en 2007.

²¹⁹ Entretien réalisé en octobre 2007.

²²⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

L'omniprésence des enfants dans l'esprit des détenues transparaît dans le nombre d'occurrences du terme lui-même durant les entretiens. Par exemple, Elena Pampa fait quinze fois référence à ses enfants, Yolanda mentionne son « fils » 35 fois et Carmela, quoique l'entretien ait été long et se soit étendu sur deux jours, mentionne 28 fois le terme « enfants » dont seulement trois fois pour en désigner d'autres que les siens. La différence entre ces femmes repose sur le fait que Yolanda vit avec son fils né en détention. Qu'ils soient nés en prison et aient été élevés avec leur mère durant les trois premières années de leur vie, ou qu'ils soient restés à l'extérieur pendant la durée de la peine de leur mère, les enfants constituent souvent la raison pour laquelle les détenues estiment devoir bien se conduire afin d'obtenir des bénéfices pénitentiaires et une remise en liberté la plus rapide possible. Ainsi, Carmela affirme : « Je sais que je dois purger une peine, et surtout pas essayer de m'échapper ! Parce que ce serait trop dur pour mes enfants »²²¹. Aussi, dans certains cas comme celui de Yolanda, les enfants peuvent représenter le premier facteur de maintien d'un certain équilibre mental et moral :

« J'ai eu la chance d'avoir mon fils avec moi et cela m'a beaucoup aidée. A me concentrer et à ne pas me perdre, parce qu'ici on sait qu'il y a de tout, n'est-ce pas ? [...] Et puis j'ai laissé un fils de cinq ans que je vais retrouver quand il en aura huit. Mais il va retrouver une mère différente aussi. Il va retrouver une mère plus dure, plus forte. »²²²

Malgré le manque de communication dû à l'enfermement, l'éloignement physique et géographique ou encore les difficultés pour les élever en milieu carcéral, les enfants qui vivent auprès des détenues constituent une figure d'innocence qui permet non seulement à certaines mères de contrôler leur comportement, mais également à d'autres détenues de relativiser l'absence de leur propre famille.

b. De la fonction morale et matérielle des enfants pour l'ensemble des femmes détenues.

Certaines femmes ne regardent pas toujours d'un bon œil celles qui vivent dans la prison avec leur(s) enfant(s). Elles jugent le lieu inadéquat, tout comme certaines mères d'ailleurs, pour les élever.

²²¹ Entretien réalisé en septembre 2007.

²²² Entretien réalisé en septembre 2007.

Yolanda : « Cette prison n'est pas préparée pour recevoir des enfants. Mais Dieu merci aussi, dans la mesure du possible pour la prison, c'est bien parce que regarde, ils ont leur crèche, ils ont leur salle de jeux, ils peuvent jouer là, ils sont à part. Mais par exemple pour mon fils la prison est devenue trop petite. Les week-ends par exemple, ils ferment la crèche. Et je suis en train de me battre avec ça parce que, qu'est-ce que font les enfants ? Les samedis ils ne peuvent pas sortir parce qu'il y a la visite, et là ils n'ont pas d'espace pour jouer alors qu'il y a un joli jardin et on nous le ferme. »²²³

Malgré des conditions de vie difficiles et effectivement pas toujours adéquates pour élever des enfants, les mineurs qui vivent en prison constituent pour certaines détenues un point positif qui peut être analysé sous deux angles distincts. D'un point de vue pratique, les enfants en prison représentent une opportunité de travail pour les détenues responsables de la crèche qui retirent de cette activité des bénéfices pénitentiaires. D'autres sont directement rémunérées par la mère quand elles gardent des enfants en dehors de la crèche et s'assurent ainsi une rentrée d'argent plus ou moins régulière. Par exemple, en 2007, Hamida veillait sur le fils de Yolanda presque chaque mercredi de visite, ce qui permettait à cette dernière d'assister à l'atelier de travail. Les enfants participent ainsi indirectement aux activités économiques de la prison. D'autre part, l'insouciance des enfants confère à l'espace carcéral une sorte de légèreté qui adoucit le quotidien, notamment dans les cas de longues peines, et *a fortiori* pour les femmes incarcérées loin de leur famille. C'est ce qu'exprime Francesca, après huit ans passés à Chorrillos I :

*« J'aime voir les petits ici, c'est de la joie, ils sont là, innocents, ils courent à travers le patio, et puis ils rient. Ça réchauffe le cœur de les avoir ici. Tu peux jouer avec eux, leur faire des bisous, vraiment ça fait du bien. »*²²⁴

L'éloignement de leurs propres enfants, en province ou dans un autre pays, semble donc pouvoir être relativisé par la présence de ceux des autres, bien que parfois ces derniers constituent tout de même une source de nostalgie certaine.

c. L'enfant comme intermédiaire préférentiel entre les détenues et les autorités.

²²³ Entretien réalisé en septembre 2007.

²²⁴ D'après un entretien informel effectué en février 2012.

Les membres du personnel de sécurité représentent un autre groupe d'acteurs qui interagit avec les enfants au sein de l'espace carcéral. Dans ce cas, les enfants représentent un instrument de négociation ou de médiation, dans l'intérêt des deux parties adultes en présence. En effet, par la position neutre que leur confère leur jeune âge, les enfants peuvent être sollicités comme instrument de négociation autant par les mères que par les gardiennes. D'un côté, les mères ont parfois besoin de confier leur enfant durant un temps limité à une tierce personne. Comme il a été vu précédemment, la crèche représente un espace sur lequel les mères ne peuvent compter qu'à certains horaires déterminés. Parallèlement, le fait de faire garder son enfant par une codétenue implique un coût économique que les mères ne peuvent pas toujours assumer. Il arrive donc fréquemment que les gardiennes assument la surveillance des enfants, durant un temps court et limité, par exemple lorsque leur mère a besoin d'utiliser l'une des cabines téléphoniques du patio principal. La file d'attente pour l'accès au téléphone est bruyante et agitée, notamment lors de tentatives d'abus commises par des détenues particulièrement impatientes. Si l'espace fermé de la prison ne constitue pas un espace idéal pour un enfant, la file d'attente pour le téléphone représente sans aucun doute un endroit où leur sécurité physique est mise en danger et où le rôle de surveillance de la mère envers son enfant est inhibé par ses propres besoins de communication ainsi que par les conditions structurelles. Les gardiennes assurent donc parfois un rôle de surveillance des mineurs et retirent de cette activité une compensation matérielle lors du partage de biscuits et de jus de fruits fournis par la mère. D'un autre côté, comme il a été vu au cours du chapitre 8, les mères ont également recours aux gardiennes pour accéder à certains produits relatifs aux besoins de l'enfant comme les couches ou les médicaments. En échange d'une contrepartie monétaire, les gardiennes font ainsi entrer dans l'établissement de manière illicite les produits qui ne sont pas disponibles à l'intérieur. L'ensemble de ces agissements relève d'accords tacites qui permettent aux mères d'obtenir ce qu'elles désirent et aux gardiennes de retirer un profit matériel ou économique pour les services rendus. Profitant de l'irrégularité et de l'inefficacité des contrôles auxquels elles sont soumises, et compensant par leurs agissements les vides laissés par l'administration pénitentiaire en termes de gestion des détenues et de leurs enfants, les gardiennes trouvent dans ce système le moyen de compenser leur bas salaire.

Finalement, la maternité carcérale, entendue comme l'ensemble des valeurs et pratiques associées à la régulation de l'enfermement pénal des mères et telles qu'assumées par la pluralité d'acteurs en présence, s'inscrit au sein d'un système complexe qui vient servir d'une part un ensemble de besoins économiques, et représente d'autre part un capital social important.

Impliquant une diversité d'acteurs et une multiplicité d'échanges, l'exercice de la maternité en prison s'impose comme une forme d'adaptation des différents acteurs à l'espace carcéral.

4. De la discrimination quotidienne entre détenues : racisme et homophobie, dynamiques de domination et d'exclusion.

a. Des discriminations : théorie et pratiques au sein de la population carcérale.

Race, Nation, Classe. De l'utilité du recours aux théories marxistes de Balibar et Wallerstein.

Les travaux sur le racisme au sens que lui ont conféré Balibar et Wallerstein à la fin des années 1980 (Balibar and Wallerstein 1988) constituent ici une base fondamentale pour analyser la discrimination qui s'exerce en prison. Dans l'ouvrage intitulé « Race, Nation, Classe. Les identités ambiguës », Balibar effectue une lecture marxiste de la corrélation entre la formation sociale et la division du travail, et de l'interdépendance des deux concepts. Selon lui, le racisme est un principe social qui s'articule au nationalisme et qui transmet les modèles d'exclusion du passé. Selon Wallerstein, le racisme réfère à la séparation de la force de travail entre le centre et la périphérie et permet l'émergence d'une opposition sexiste entre le travail masculin et le non-travail féminin. La complémentarité de leur conceptualisation du racisme permet de mener à bien l'étude de ce phénomène dans le milieu carcéral péruvien.

Le racisme tel qu'il existe aujourd'hui au Pérou est fondé sur une hiérarchie de classe ancienne qui a employé la notion moderne de « race » pour

« scinder l'humanité en « sur-humanité » et en « sous-humanité » [*et dont le point de départ serait*] la représentation aristocratique de la noblesse héréditaire comme une « race » supérieure [...] et la représentation esclavagiste des populations soumises à la traite comme des « races » inférieures » (Balibar and Wallerstein 1988 : 277).

Le discours héréditaire a en effet permis aux classes dirigeantes de légitimer la conquête et de dominer les empires coloniaux : c'est alors que surgit la dimension nationaliste du racisme (Balibar and Wallerstein 1988 : 278) qui, je le montrerai plus bas, revêt une dimension particulièrement forte en prison.

Dans le contexte européen de la révolution industrielle, Balibar souligne que

« le racisme aristocratique [...] lié à l'accumulation primitive du capital [*n'est que les prémices du*] nouveau racisme de l'époque bourgeoise [...] qui vise le prolétariat, dans son double statut de population exploitée [...] et de population politiquement menaçante » (Balibar and Wallerstein 1988 : 279).

Ainsi, avec la naissance de la classe ouvrière,

« pour la première fois, viennent se condenser dans un même discours les aspects typiques de toute procédure de racisation d'un groupe social jusqu'à nos jours : ceux de la misère matérielle et spirituelle, de la criminalité, du vice congénital (l'alcoolisme, la drogue), des tares physiques et morales, de la saleté corporelle et de l'incontinence sexuelle, des maladies spécifiques qui menacent l'humanité de dégénérescence » (Balibar and Wallerstein 1988 : 279).

Si la révolution industrielle est issue du vieux continent, dans le cas du Pérou, il est possible d'observer une série de changements sociaux qui, quoiqu'intervenues plus tardivement, sont étroitement liés à la classe ouvrière et au mode de production capitaliste (Montoya 1994), et permettent également de conclure à la « racialisation » (Dalal 2002) de groupes sociaux déterminés. Dans le cas des populations noires, Denys Cuche a démontré comment, à la fin des années 1970, les relations interethniques tendaient à se transformer en « des relations de classes, fondées sur les rapports de production ». Quoique les divisions ethniques aient retardé la formation des classes sociales,

« les critères de différenciation sociale restent multiples, les uns hérités de l'histoire coloniale, les autres du passé plus récent ou des transformations en cours. Les rapports de production tendent toutefois à devenir de plus en plus déterminants dans les relations entre les différents groupes sociaux, la rationalité capitaliste imposant la prépondérance de la sphère économique dans la restructuration de la stratification sociale » (Cuche 1981 : 173-174).

Quant aux populations indiennes, et particulièrement andines, les changements sociaux peuvent également être associés à la production capitaliste, et l'émergence de rapports de production entre cette catégorie de la population et l'oligarchie créole dominante n'intervient que très peu de temps après les transformations qui ont touché les populations noires. Dans un article sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Iris Roca Rey et Belissa Rojas rappellent qu'il est

« important de comprendre que, au Pérou, étant donnée la centralisation, il existe un effet de migration vers la capitale. [...] Dans les années quatre-vingt, un phénomène de forte migration a vu le jour à cause du terrorisme. Des milliers de paysans ont fui leurs terres non seulement à cause de la pauvreté, mais aussi à cause de la violence. [...] Étant donnée la pauvreté de cette population migrante, elle a été associée à l'augmentation de la

violence et du désordre dans les rues. Dans cette perspective a surgi l'exclusion ethnique contre ce secteur de la population » (Roca Rey and Rojas 2002 : 706).

La migration rurale au Pérou est intervenue relativement prématurément en comparaison avec d'autres pays de la région, et c'est dès les années 1940 que les terres viennent à manquer face à la pression démographique. Une migration de travail des populations andines vers les villes côtières commence et le phénomène n'aura de cesse de croître. Les migrations massives dues au conflit armé dans les années 1980 et 1990 font suite à une forte croissance démographique et l'État péruvien se révèle très vite incapable d'adapter son industrie à la croissance exponentielle de main-d'œuvre disponible sur le marché côtier et de la capitale. Pour reprendre les analyses de Wallerstein, c'est alors que la force de travail se divise entre la main-d'œuvre liménienne et la main-d'œuvre provinciale, entre une périphérie migrante et une capitale établie comme centre décisionnel, politique et économique depuis l'époque coloniale. Face à un marché saturé, les populations migrantes se retrouvent donc rapidement exclues du marché du travail formel et c'est alors que, à l'instar du stigma étiqueté à la classe ouvrière européenne au XIX^e siècle, surgissent les discours de « racialisation » des migrants qui sont considérés comme responsables du chômage et de la hausse de la criminalité. C'est ainsi qu'un siècle plus tard ressurgissent les discours stigmatisants basés sur le principe de « race » et selon lesquels la catégorie de la population mise en cause aurait des caractéristiques propres à la « race » andine qui se traduiraient par le goût du vice, les tares physiques et morales ainsi que la pauvreté matérielle et spirituelle. C'est donc au cours des trois dernières décennies du XX^e siècle, au moment où le pays vit de profondes transformations de ses modes de production et adopte définitivement le modèle capitaliste, que le racisme basé sur des critères ethniques apparaît combiné à un racisme de classe. Ces dynamiques racistes, qui créent une hiérarchie sociale excluante, ont connu un accroissement notoire au cours des années 1980 et elles constituent encore un principe organisateur de la société péruvienne d'aujourd'hui. Ce principe a notamment été formulé et analysé par Jorge Bruce :

« Le racisme est une des variantes de l'exclusion, mais certainement la plus douloureuse et la plus offensante. C'est celle qui produit les pires injures narcissiques, dans la mesure où elle n'opère non pas tant comme le produit de relations déterminées par la production de richesses, mais qu'au-delà de celle-ci, elle constitue une justification idéologique [...] pour la perpétuation d'un *statu quo* où la distribution des biens coïncide avec des catégories établies qui, à leur tour, vont de pair avec une classification raciale, ethnique ou culturelle qui 'légitime' et 'naturalise' » (Bruce 2007 : 29).

Le racisme au sens large intervient dans les interactions et les relations quotidiennes des Péruviens et constitue un puissant facteur social organisationnel, source de pratiques discriminatoires. Une enquête publiée en 2005 par le sociologue péruvien David Sulmont a montré que 80 % de la population péruvienne avait une image négative de la société nationale en termes de discrimination raciale. Ainsi, 14,9 % des personnes interrogées estiment que la société péruvienne est très raciste, 31,6 % estiment qu'elle l'est assez, 36,8% estiment qu'elle l'est peu et enfin 12,4 % estiment qu'elle ne l'est pas du tout (Sulmont Haak 2005 : 8). On peut alors se demander dans quelle mesure le racisme est présent en prison, et s'il revêt les variables ethniques, classistes et nationalistes qui viennent d'être présentées.

La discrimination en prison.

Dans un espace réduit où la cohabitation est imposée à un grand nombre de personnes, le racisme intervient-il dans les interactions entre les détenues et constitue-t-il un facteur de discrimination ? Malheureusement, ces questionnements peuvent paraître rhétoriques. Les expressions de racisme que j'ai recueillies tout au long du travail de terrain permettent ainsi de distinguer deux catégories de manifestations racistes essentielles qui régissent, si ce n'est de manière automatique, au moins de manière récurrente, les relations entre les détenues : le racisme nationaliste et le racisme classiste. Dans l'enquête réalisée en 2011, une partie du questionnaire concerne les sentiments de discrimination qu'ont pu éprouver les détenues au cours de leur séjour en prison. 88 % d'entre elles, toutes nationalités confondues, ont déclaré qu'il existait des pratiques discriminatoires à Chorrillos I. Aussi, 38 % ont déclaré s'être senties discriminées au moins une fois à cause de leur origine géographique et 32 % à cause de leur origine sociale. Le tableau suivant présente les résultats de cette partie de l'enquête, en distinguant la nationalité des détenues.

Tableau n°9.1. : Taux de détenues qui se sont senties discriminées au moins une fois, selon le motif de discrimination et la nationalité.

Motif du sentiment de discrimination	Péruviennes	Étrangères	Total
Origine géographique	11	75	38
Origine sociale	33	31	32

Source : Enquête personnelle, janvier 2011.

Tandis que l'origine sociale constitue un motif de discrimination qui affecte un tiers des détenues sans distinction de nationalité, l'origine géographique affecte sept fois plus les étrangères que les Péruviennes. Ces données statistiques se sont vues confirmées au cours des entretiens et des propos entendus durant les jours de visite.

Discrimination nationaliste

La première catégorie de discriminations entre détenues relève du nationalisme. La construction d'une opposition catégorique entre les populations colonisées, infériorisées et réduites à l'esclavage par les populations européennes, colonisatrices et dominantes apparaît comme un puissant facteur différenciateur entre les détenues péruviennes et étrangères. D'après les résultats de l'enquête menée par Sulmont, Bruce démontre « les liens étroits [qui existent] entre le racisme et l'éducation » (Bruce 2007 : 44). En décembre 2012, les statistiques de l'INPE révèlent que des 3879 femmes détenues à échelle nationale, 19,4 % n'ont pas terminé le cycle d'éducation primaire, 27,5 % n'ont pas terminé le cycle secondaire et 26,6 % ont terminé le secondaire sans jamais entreprendre d'études supérieures. Ces statistiques ne distinguent pas la population carcérale par nationalité, mais, considérant que les étrangères ne représentent qu'une minorité de la population de Chorrillos I à cette date²²⁵, la carence d'éducation de nombreuses détenues péruviennes expliquerait, d'après les analyses de Bruce, la récurrence du racisme dans leur discours. Plutôt que d'évoquer simplement le niveau éducatif, même si les chiffres semblent mener à de telles conclusions, il me semble plus pertinent d'analyser la permanence d'un ressentiment fondé sur une base historique et ethnique, et qui pourrait se trouver renforcée par les lacunes éducatives. Si l'on s'attache d'abord au cas des Péruviennes, tous âges et origines sociales confondus, on remarque qu'elles entretiennent effectivement une certaine rancœur vis-à-vis des étrangères et notamment des Espagnoles, un sentiment qui serait d'origine historique. La conquête hispanique demeure très présente dans les esprits de celles

²²⁵ La grande variation du pourcentage des étrangères détenues à Chorrillos I s'explique par l'évolution des structures pénitentiaires pour femmes entre 2007 et 2012. En 2007, l'intégralité des étrangères détenues à Lima était recluse à Chorrillos I et représentait alors près de 17 % de la population de cet établissement. L'ouverture du nouvel établissement pénitentiaire Virgen de Fátima en décembre 2008 puis du nouveau quartier pour femmes dans la prison Ancón II en septembre 2012 a permis le désengorgement de Chorrillos I, notamment par le transfert massif des détenues étrangères vers ce dernier établissement. En décembre 2012, Chorrillos I compte donc à peine 1 % de détenues étrangères, Virgen de Fátima en compte 2,6 % tandis que Ancón II en compte plus de 41 %. Je tiens à préciser que les entretiens qui illustrent le racisme à Chorrillos I ont été effectués en 2007 et en 2011, soit avant la réduction drastique du nombre d'étrangères dans cette prison.

dont les terres des ancêtres ont été conquises et pillées depuis 1492. L'Espagnole Yolanda évoque la rancœur des Péruviens envers les siens et relate son expérience en la matière :

« J'ai beaucoup souffert parce que les Espagnols, comme qui dirait, [*les Péruviens*] ont un truc contre nous. Ils sont un peu rancuniers parce que Colomb, il a découvert l'Amérique, mais ça c'était il y a 500 ans, mais ça se voit que c'est ce qu'on leur enseigne à l'école. La première chose qu'ils m'ont dit quand ils m'ont arrêtée c'était : 'Espagnole de merde, tu as emporté mon or et maintenant tu emportes ma coca !', ça je l'ai souvent entendu. »²²⁶

Le trafic de drogue étant le motif d'incarcération d'une très large majorité d'étrangères, celui-ci peut effectivement constituer une source de reproche de la part des Péruviennes. Une Mexicaine raconte ainsi : « Les compagnes péruviennes disent que les étrangères ne viennent que pour la drogue, ou parfois une étrangère rentre chez elle avec un Péruvien parce qu'elle tombe amoureuse, et ça fait parler »²²⁷. Les mentions faites à l'or et à la coca constituent des référents symboliques que d'autres détenues espagnoles mentionnent comme étant l'argumentaire central de certaines disputes qui les opposent à des Péruviennes. María del Mar relate ainsi :

« Ici, elles aiment pas les Espagnoles et elles se gênent pas pour le dire. Elles font des commentaires et il suffit qu'une Espagnole fasse quelque chose de travers et : 'toutes les Espagnoles...'. Je crois que c'est un problème d'éducation. À la bibliothèque [*de la prison, où elle travaille*], j'ai vu des livres d'histoire et les Espagnols on est comme le diable, qu'on leur a volé l'or, qu'on a tué les Incas, c'est une haine qu'ils ont envers nous qui est irrationnelle, mais c'est comme ça. »²²⁸

D'après ces entretiens, les Péruviennes recourent avec fierté à ces référents symboliques propres de leur pays et de leur culture. On assiste donc bel et bien à une forme de racisme nationaliste. La tendance à la généralisation des comportements par nationalité a été exprimée une seule fois durant les entretiens menés avec les Péruviennes :

²²⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

²²⁷ Entretien réalisé en janvier 2011.

²²⁸ Entretien réalisé en janvier 2011.

« J'ai connu une Espagnole à la DIRANDRO [...], elle a cinq enfants, mais elle ne ressemble pas aux autres Espagnoles parce que les autres sont vulgaires, elles cherchent la petite bête... Elle pas, elle est très bien élevée. »²²⁹

Si je reprends ici les propos nationalistes des Péruviennes à travers les entretiens menés avec des étrangères, c'est que les premières ne m'ont pas fait de remarque de ce type. Il est certain que ma nationalité française est entrée en jeu de manière décisive pour le recueil des propos racistes et nationalistes, autant face aux étrangères qui avaient le sentiment que je pouvais les comprendre, que face aux Péruviennes qui n'ont probablement pas osé critiquer ouvertement leurs codétenues étrangères du fait que je l'étais moi-même.

D'un autre côté, certains préjugés et *a priori* transparaissent au cours des entretiens avec certaines étrangères : « Ils sont fainéants, les gens d'ici sont sales », s'indigne Elena, une jeune Espagnole de 23 ans. Le terme « dégoûtant » ou « dégueulasse » revient ainsi douze fois au cours de l'entretien.

Elena : « Je ne reviendrai jamais dans ce pays. Parce que les gens sont fainéants, les gens d'ici sont dégoûtants. Pas tous, Dieu merci y'en a quelques-uns qui en réchappent, mais la grande majorité d'entre eux sont très... très fermés. Ils vivent comme s'ils étaient dans les années 1950 en Europe. Leur cerveau ne va pas plus loin. Alors c'est vraiment dérangeant. Et ce n'est pas que les INPE, mais les détenues elles-mêmes, Péruviennes, qui te disent : 'Toi la gringa, gringa, gringa'²³⁰. 'Mais pourquoi est-ce que tu me déprécies?', 'Toi tu es dans MON pays, et tu n'as rien le droit de dire ni de faire'. Comme je leur dis, moi : 'Et les vôtres qui sont dans le mien, alors ? Est-ce que je vais les traiter pareil ? Ou on les traite pareil que vous nous traitez, vous ? Mais oui, on les traite mieux !'. Parce que là-bas, en Espagne, on les traite mieux que nous-mêmes, que les Espagnols. Pourquoi ? Pourquoi ça ? Parce qu'après ils disent que c'est du racisme. C'est eux-mêmes qui fomentent le racisme. Ils fomentent le racisme eux-mêmes. C'est comme ça. Moi j'étais dans la rue [au Pérou] et ils me regardaient comme si j'étais une extraterrestre. Et moi je disais : 'mais si la moitié de ta famille est dans mon pays, pourquoi tu me regardes comme ça ?!'. [...] Je suis venue de Tumbes à Lima par voie terrestre, j'ai rien vu de tout ça parce tu ne t'arrêtes pas pour voir, mais j'ai regardé, moi j'adore la plage. Oh, quelle plage déprimante ! Avec des maisons comme celles des gitans, ces trucs préfabriqués en tôle, tu sais ce que c'est ? Alors que normalement près de la mer il y a toujours de l'argent, non ? Ici y'a pas d'argent, ni à côté de

²²⁹ Entretien réalisé en janvier 2011.

²³⁰ Terme initialement employé pour désigner les Nord-Américains et qui, par extension, s'applique aux étrangers blancs.

la mer, ni en dehors de la plage, ni nulle part, c'est déprimant vraiment, déprimant. Et si vous allez à Tumbes, à la frontière de l'Equateur et du Pérou, je sais pas si vous connaissez, mais pf ! Quand j'ai vu tout ça, le trafic qu'il y a là-bas, de tout, je me suis dit : 'Où est-ce que je me suis fourrée ?'. Je suis habituée à Madrid, Madrid, l'Europe ! Et voir tout ça c'est hallucinant, vraiment ! Je ne sais pas comment les gens vivent comme ça. Maintenant je comprends pourquoi les gens veulent aller en Espagne, ils veulent aller en Espagne, en Europe, parce que tout ça, ça donne envie de pleurer et de déprimer. Quel pays dégoûtant ! Mais c'est comme ça, oui, c'est dégoûtant. N'est-ce pas ? *[Elle rit]* »²³¹

Aussi cette même détenue accuse-t-elle les Péruviennes de ne pas se laver tous les jours. Cette remarque a été faite par plusieurs femmes étrangères. Or, les salles de bain étant à disposition des détenues 24h/24, il semble évident que ce type d'assertion est difficile à vérifier. Elena se plaint majoritairement des habitudes de vie des Péruviennes et de la saleté ambiante :

« Écouter ces dégueulasses, ces tarées, qui se battent pour une assiette de nourriture. Et puis après il en reste. 'Non ça c'est à moi, non ça c'est à moi'. Au téléphone aussi elle crient, et pour la télé. Ça fait un an que j'ai pas regardé la télé. Il y a une télé dans mon pavillon et je ne vais pas la regarder. Pourquoi ? Pour écouter du bruit ? Pour écouter des gens crier ? Je m'enferme dans mon lit superposé, dans mon lit, et je ne veux rien savoir de personne. Parce que c'est incroyable. Elles te volent même le papier toilette, même ça elles te le volent. Pas à moi grâce à Dieu parce qu'elles me connaissent, elles connaissent mon caractère, non ? Je leur défonce la gueule dans la minute. Mais en vérité, dégueulasse. Même les strings, elles te volent même les strings, les culottes. Mais quelles dégoûtantes ! Y'en a une qui vole ça et je lui ai dit : 'On va mettre du piment dessus', pour lui couper l'envie de voler, parce que... c'est vraiment incroyable. Vraiment, incroyable. Incroyable. Déprimant. [...] Dans ma chambre, moi je suis dans le couloir. En dessous y'a une Italienne. Beaucoup trop... mais bon l'un dans l'autre, au moins elle est Européenne et elle sait... l'éducation, non ? Au moins elle est éduquée. Purée ! Dans mon pavillon c'est plutôt des étrangères. Mais il y a plein de Péruviennes aussi. Ils n'arrêtent pas de faire venir des nouvelles Péruviennes, qui sont des personnes de bas étage. C'est horrible, horrible.

Moi : Pourquoi ?

Elena : Parce que oui, parce qu'elles ne sont pas éduquées, elle ne sont pas éduquées ! Tu sais comment c'est à 6h du matin. Regarde, moi je dors dans le couloir, jusqu'à 11h30 ou minuit il n'y a pas de silence dans mon pavillon. C'est dur de s'endormir. Et à 6h du matin, les gens se lèvent et commencent à crier à 6h du matin. Elles ne te laissent pas dormir. Si t'es

²³¹ Entretien réalisé en octobre 2007.

malade, c'est pareil. Tu vas aux toilettes et c'est pareil, elles s'en foutent. Et puis elles laissent des trucs sales dans les toilettes, elles bouchent les toilettes et elles se lavent pas... J'ai une de ces envies de rentrer en Espagne ! Incroyable ! Rentrez en Europe, rentrez en Europe ! Finissez ça parce que vraiment... Si j'étais vous je n'aurais jamais mis les pieds ici, jamais de la vie ! Parce que c'est vraiment dégueulasse. Sale, moche. Les gens ne se lavent pas. Et ça sent... ouf ! Deux, trois semaines, dégueulasse, c'est vraiment dégueulasse. »

Le discours d'Elena n'est pas sans rappeler les mœurs scandaleuses, la paresse et la saleté évoquée par les Espagnols pendant la Conquête puis par les théoriciens biologistes du XIX^e siècle pour décrire les Indiens²³². Considérant qu'il est proféré par une jeune femme blanche européenne, il entretient le mythe du sauvage non éduqué et essentialise certaines caractéristiques comme la misère et la saleté en les appliquant de manière générale à toute la population péruvienne. Si Elena évoque son impression d'un retour en arrière dans le temps, Yolanda se plaint de la mentalité fermée des Péruviens et prétend également que l'Espagne est « très avancée » par rapport au Pérou. Elle compare ainsi le Pérou actuel avec l'Espagne franquiste en termes de développement :

« Moi je me plaignais par exemple, la France et l'Espagne, vous [*les Français*], vous êtes plus avancés, non ? Mais maintenant l'Espagne aussi a progressé. Mais avant non. Avant en Suisse, en France, les gens étaient plus avancés. Je me souviens que les mères donnaient la pilule à leur fille, elles leur donnaient des préservatifs, pas en Espagne. Et bien il se passe la même chose entre l'Espagne et le Pérou. Maintenant le Pérou est super en retard, moi je savais pas, quand je suis arrivée ici j'ai dit : 'Mon Dieu !', j'avais l'impression d'être de retour à l'Espagne de Franco. Ils sont en retard, ils sont en retard.

Moi : Qu'est-ce qui t'a semblé arriéré ici ?

Yolanda : La mentalité. Leur mentalité est très arriérée, et puis, ici dans la prison parce que dehors je sais pas, parce que j'y ai été une semaine et... Par exemple ça me plaît pas les

²³² La supériorité de la « race blanche », catégorie construite et imposée depuis la colonisation, est reprise les théories biologistes européennes du XIX^e siècle comme celles de Le Bon, et s'est peu à peu transformée en une construction sociale qui affirme la suprématie de l'homme blanc sur tout autre être humain. Ces théories ont trouvé un écho particulier au Pérou à travers les travaux de Clemente Palma qui a hiérarchisé les populations présentes sur le territoire national à la fin du XIX^e siècle, en classant les races indienne, espagnole, noire, chinoise, métisse et créole. Le classement qu'il établit se fonde autant sur des critères physiques que sur les *habitus* et les *habiletés* qu'il distingue pour chacune de ces catégories de population. Ses travaux concluent à une future disparition par absorption des Noirs et des Chinois, à l'ineptie des Indiens pour la civilisation, et il prédit finalement que la seule race qui aurait un avenir serait la créole, sous condition de perfectionnement par croisement avec des races supérieures, « morales » et « énergiques » (Palma 1897).

enfants de 4 ans qui vendent des bonbons, il y en a qui ont 4 ans, et avec ces Land Rover, j'ai l'impression qu'ils ne s'en préoccupent pas, non ? En réalité les enfants... Dans mon pays ça n'arrive pas, les enfants ne sont pas comme ça dans la rue. Ça, ça m'a beaucoup choquée. Qu'ils demandent à manger et la mère, ils demandent de l'argent et la mère boit une bouteille d'alcool pas loin, et elle envoie ses enfants, ça, ça m'a beaucoup choquée. Mais à part ça leur mentalité est très en retard. »²³³

Ana Marín, une autre détenue espagnole de 39 ans, estime également que le Pérou est un pays arriéré :

« J'ai plus d'éducation qu'elles, [*les Péruviennes*] elles ne savent pas demander pardon etcétera. Moi je râle et après les disputes commencent. Elles n'ont pas l'éducation qu'on a en Europe, elles sont plus en retard en termes d'éducation ici. Et il y a de la jalousie. »²³⁴

Les propos de ces Espagnoles traduisent leur ignorance du pays dans lequel elles se rendaient. Il s'agit là d'une conséquence directe de l'organisation du trafic de drogue. Les mules qui se rendent au Pérou ne se renseignent pas sur leur destination, car elles effectuent le voyage non dans un but touristique, mais exclusivement dans une optique de trafic. « Je suis arrivée ici et je ne connaissais rien », résume ainsi Elena. Sur un total de 28 étrangères rencontrées en 2007, seules trois ont visité le pays avant d'être arrêtées. Ce sont celles qui se déclarent victimes de la personne avec laquelle elles voyageaient, celles qui n'étaient pas arrivées au Pérou dans une perspective délictueuse. Finalement, le racisme nationaliste est une composante qui affecte quasi exclusivement les relations entre Péruviennes et Espagnoles. Les propos racistes des Espagnoles sont proférés dans des discours qui mettent en exergue leur pays et leur culture comme étant les référents de modernité et de modes de vie exclusivement perçus comme ceux qui doivent être, par opposition à la culture et aux modes de vie péruviens tels qu'elles ont pu les percevoir parfois dans la société libre, mais principalement pendant leur séjour en prison, et qui sont, eux, présentés comme des modèles de pauvreté, de saleté, incarnant un retard de développement perçu comme anormal. Face à elles, les Péruviennes entretiennent des discours racistes basés sur des sentiments historiques anciens. À travers ces discours nationalistes, on assiste à la reproduction d'une relation d'affrontement entre dominants et dominés qui n'aurait

²³³ Entretien réalisé en octobre 2007.

²³⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

pas lieu sans une histoire commune et, certainement, de profondes lacunes éducatives de toutes parts.

Discrimination classiste

Quoique la frontière entre les deux apparaisse parfois floue, la seconde catégorie de discriminations entre détenues relève du classisme. Celui-ci se manifeste notamment dans les propos de Yolanda - cités plus haut - et d'Elena lorsqu'elles évoquent la pauvreté qu'elles ont pu observer dans les rues péruviennes.

Elena : « Les enfants qui pleurent dans la rue et quand tu tournes le dos ils te volent, incroyable ! Ça m'a fait de la peine ! Comment est-ce qu'il peut encore y avoir des pays si sous-développés ? Incroyable.

Moi : Tu n'imaginais pas que ce serait si pauvre ?

Elena : Jamais, jamais. Parce que bon, je me dis, ce qu'ils te racontent à la télé c'est pour nous apitoyer, pour qu'on envoie de l'argent pour eux... Mais quand j'ai vu tout ça, putain de sa mère ! C'est vrai, en plus, moi j'étais à Lima, j'étais pas dans ces petits bleds qu'il y a par là, mais de voir la pauvreté qu'il y a juste dans la capitale, j' imagine ce qu'il y a ailleurs, tu vois. Incroyable. Comment ils peuvent vivre comme ça ? En plus, c'est pas un pays pauvre. Ce qu'il se passe, c'est que ceux d'en haut volent, et laissent ceux d'en bas pauvres. Mais c'est vraiment incroyable. La saleté qu'il y a, y'a des enfants affalés dans les rues, qui se droguent, des drogués de 10 ans, qui fument du crack, où est-ce qu'on a vu ça ? C'est un fait de fumer un pétard, à 14 ans, tu fais une bêtise comme ça [*elle rit*]. Mais fumer du crack ! De la pâte base [*de cocaïne*], c'est ça en fait, mais une putain de drogue forte ! Voir des enfants de 10 ou 11 ans, c'est déprimant. Je ne reviendrai jamais ici. Je ne sortirai plus d'Europe, c'est ce que j'ai dit l'autre jour, je ne sortirai plus d'Europe. Maintenant j'ai des amies en Hollande, en Italie, je vais parcourir toute l'Europe, mais ici non, je ne traverserai plus jamais l'océan. Jamais, jamais. »²³⁵

La pauvreté est encore une fois associée à la saleté et au vice, fomentant un discours de dégoût. Un autre entretien mené avec une étrangère permet d'affirmer que la discrimination nationaliste se mêle parfois à la discrimination classiste : « Parmi les étrangères, [*on est discriminées*] parce qu'on fait partie des rares à avoir une ambassade [*qui nous aide financièrement*], comme si c'était de ma faute ! »²³⁶. La discrimination classiste affecte les détenues avec ou sans

²³⁵ Entretien réalisé en octobre 2007.

²³⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

distinction de nationalité, selon les cas. Par exemple, une jeune détenue du Callao explique que la Péruvienne avec qui elle partage sa cellule a de l'argent et que « tout lui fait mal, tout pue pour elle. Elle prend son petit-déjeuner, moi je lui demande rien, je préfère crever de faim. Toutes, ici c'est comme ça »²³⁷. De même, une Mexicaine relate les jalousies dont elle fait l'objet, et dans son cas comme dans le précédent, l'origine de la discrimination est exclusivement classiste et aucunement nationaliste. Elle avoue se sentir discriminée à cause de son origine sociale :

« Parce que je reçois de l'argent de ma famille, moi je mange pas la nourriture [*de l'INPE*], j'essaie de m'habiller du mieux que je peux et parfois [*les autres*] le prennent mal : 'elle se prend pour qui ?'. [...] Je suis trésorière de la prison [*elle gère l'argent issu de la location des tables durant les jours de visite ainsi que les ressources provenant de l'eau bouillie*], j'administre cet argent. [...] À part ça, je suis déléguée générale de la commission de commutation [*des peines*] et des grâces [*présidentielles*]. [...] Depuis 2008, je soutiens la commission et j'en suis contente, j'apporte ma pierre à l'édifice. Je fais tout de bon cœur, je refuse les boissons ou les déjeuners que l'on veut m'offrir, parce que grâce à Dieu et à ma famille, je ne manque de rien. »²³⁸

Dans ce cas de figure particulier, le rôle tenu bénévolement par cette femme au sein de l'institution s'ajoute à un niveau de vie facilité par le soutien économique de sa famille pour constituer un motif de jalousie et de mise à l'écart de la part de détenues plus humbles. Le facteur économique constitue donc un composant qui, associé ou non au critère de nationalité, engendre des discours d'exclusion ou de rejet que l'on peut définir comme de la discrimination classiste.

Discrimination ethnique et culturelle

Le phénotype de chaque détenue peut également constituer un motif de discrimination qui, quoique rare, est cependant bel et bien présent dans les esprits, et influence les discours et les interactions entre certaines détenues. Une jeune détenue noire italienne relate ainsi : « [*Ici*] on a essayé de m'humilier, mais elles n'ont pas réussi à me faire sentir mal, ça me fait presque rire parce que c'est de l'ignorance... Je ne les laisse pas me faire sentir mal »²³⁹. Dans ce cas, la couleur de peau de cette jeune femme prime sur sa nationalité dans les relations avec ses

²³⁷ Entretien réalisé en janvier 2011.

²³⁸ Entretien réalisé en janvier 2011.

²³⁹ Entretien réalisé en janvier 2011.

codétenues. Au cours de l'une de mes visites, une Hollandaise me racontait que la couleur de peau d'une autre détenue étrangère lui avait également valu des commentaires péjoratifs, et avait porté atteinte à son travail. Tandis que la personne qui leur rendait visite appelait l'une des serveuses de l'atelier de gastronomie, deux détenues péruviennes auraient dit : « Non, pas à elle, on ne vas pas acheter à cette Noire ! ». Enfin, une Dominicaine m'a relaté que ses codétenues péruviennes avaient pris pour habitude de l'appeler « la Noire » et qu' « elles ont essayé de [l]'humilier parce qu' [elle est] Noire »²⁴⁰. Il est à noter que les seules références à une discrimination phénotypique qui ont été relatées au cours des entretiens touchent les femmes noires. Le racisme dont elles sont la cible passe par des tentatives d'humiliation et d'infériorisation qui atteignent plus ou moins la personne visée, selon sa personnalité. On assiste ici à une tentative de perpétuation d'un *statu quo* selon lequel les populations noires demeureraient dans une position inférieure et dominée.

Outre la couleur de peau, il apparaît que c'est également le racisme régional péruvien qui influence les interactions entre détenues. María del Mar est Espagnole et porte un regard surpris sur cette forme de discrimination, qui émane de Péruviennes et visent leurs compatriotes :

« Les filles qui viennent d'Amazonie et tout ça, elles les traitent mal, surtout au début. Quand elles arrivent dans les pavillons : 'toi tais-toi *serrana*', 'rentre dans la forêt'. Et puis après, elles s'intègrent, mais au début elles passent un mauvais quart d'heure, certaines, les plus timides. »²⁴¹

Le terme *serrana* fait en réalité référence aux personnes originaires de la sierra andine et non pas d'Amazonie. Les détenues étrangères n'effectuent souvent que très mal les distinctions phénotypiques et géographiques entre les régions côtières, andines et amazoniennes. Pourtant, le témoignage de María del Mar souligne à quel point, malgré sa méconnaissance du pays, elle observe et ressent un traitement différencié entre détenues péruviennes selon leur région d'origine. Pourtant, contrairement à d'autres pays et notamment aux Etats-Unis où la « race », comprise comme un référent ethnique, est analysée comme un facteur conditionnant les interrelations entre détenues (Sudbury 2005; Wacquant 2002c; Young and Riviere 2006), dans la prison Chorrillos I, la couleur de peau des détenues n'intervient pas particulièrement dans les alliances qui peuvent les unir ou les opposer. Comme l'a conclu Kruttschnitt pour une prison de

²⁴⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁴¹ Entretien réalisé en janvier 2011.

faible sécurité pour femmes du Minnesota à la fin du XX^e siècle, il est certain que « l'existence d'amitiés interraciales n'exclut pas l'existence de conflits raciaux ni la formation ou l'existence d'alliances intraraciales » (Kruttschnitt 1983 : 585). Même si à Chorrillos I les tensions raciales existent bel et bien, les conflits ou les pratiques discriminatoires selon des critères phénotypiques ne constituent pas un aspect prédominant de la vie sociale de cette prison.

Contrairement aux pratiques discriminatoires basées sur la couleur de peau, celles qui apparaissent récurrentes relèvent de facteurs culturels. Entre Péruviennes, comme le montre l'entretien mené avec María del Mar et cité plus haut, ou entre Péruviennes et étrangères, les différences culturelles constituent un important facteur de discorde entre les détenues. L'Espagnole Yolanda a été accusée par ses codétenues d'attouchements sur son fils parce que, selon ses propres mots, elle « couvre son corps de baisers » lorsqu'il sort du bain. Elle évoque alors une divergence culturelle qui expliquerait l'incompréhension des détenues péruviennes envers ce type de relation mère-fils :

« En ce moment j'ai un souci, je dois aller parler [*à la directrice*], parce que je ne sais pas si nous les Européens on est différent, il m'est arrivé un truc... En fait mon fils, quand je lui fais prendre son bain, je couvre son corps de baisers, je couvre tout son corps de baisers, et je le mets sur moi, je me déshabille et je le mets sur moi, je lui montre mon corps. Et bien maintenant, on dit que j'ai des attouchements indus envers mon fils. Imagine un peu la culture qu'ils ont ici ! Ils ne sont pas habitués à cette culture, ils ne sont pas si... »²⁴²

Il est effectivement possible qu'à Lima la maternité soit vécue de façon plus distante qu'en Europe, en ce sens que la relation au corps y est vécue d'une manière encore fortement influencée par le judéo-christianisme, et donc essentiellement pudique. Il peut donc apparaître singulier aux femmes péruviennes qu'une mère puisse embrasser et câliner son enfant comme le fait cette Espagnole. Or, les différences culturelles génèrent de part et d'autre des discours de rejet. Lourdes, une Péruvienne de 41 ans, reconnaît que les pratiques et les habitudes des étrangères constituent une source de dépréciation voire de moquerie de la part de ses compatriotes :

« La discrimination qu'elles font envers les étrangères est la même qu'à l'extérieur. Elles ne les accueillent pas bien, si elles ont d'autres manières d'être, elles ne les respectent pas. Si tu te laves 3, 4, 5 fois par jour, elles ne te comprennent pas, et si tu te laves tous les deux jours

²⁴² Entretien réalisé en octobre 2007.

non plus. [*Les étrangères*] se voient obligées d'apprendre la langue, sinon elles font l'objet de moqueries, elles sont isolées du reste. Et qu'est-ce qu'elles apprennent en premier ? Les insultes, pour se défendre, parce que sinon elles sont maltraitées, on leur tire les cheveux, elles se moquent. »²⁴³

Sharon est Sud-Africaine et Kari est Étatsunienne. D'après l'entretien mené avec ces deux détenues en 2007, la langue et la culture constituent définitivement des facteurs différenciatifs qui rendent difficiles le vivre-ensemble dans la prison :

Kari : « C'est difficile quand tu ne parles pas la langue. C'est très dur. C'est... Elles te crient dessus et le font de plus en plus fort, mais toi tu ne comprends pas, tu ne peux pas faire ce qu'elles disent, tu ne comprends pas. Elles croient juste qu'on est stupide ou qu'on ne veut pas apprendre, c'est dur parce que la situation est très différente.

Sharon : Et la culture aussi.

Kari : C'est dur d'arriver et de ne rien savoir. Et ils attendent de nous qu'on apprenne tout en à peine une semaine. C'est très dur.

Sharon : Même la langue, waouh ! Cette langue est très difficile, et puis leur façon d'être, leur culture aussi est très différente. Leur façon d'être dans leur pays... Je veux dire... Tout est très cool. Et je crois que la première chose qui me venait tout le temps à l'esprit quand je suis arrivée ici, c'était que ces gens n'avaient que l'argent et le sexe en tête ! Ce que je veux dire, c'est que si tu parles avec elles, elles n'arrêtent pas de parler de ça, l'argent, l'argent, l'argent, l'argent... Et puis le sexe, le sexe, le sexe... Y'a pas que ça dans la vie ! [...] Y'a des femmes qui sont là depuis longtemps et elles parlent aussi de sexe la plupart du temps ! C'est des femmes, c'est naturel, mais enfin ! T'en vois certaines de 50 ans qui commencent à raconter : 'quand j'avais 30 ans, j'avais des relations', et elles sont fières. Mais fières de quoi ? D'avoir été si libres étant jeunes ? Si *open* ? Non ! La plupart d'entre elles ne sont même pas mariées. Si tu leur demandes : 'est-ce que tu es mariée maintenant ?', 'non, je n'ai jamais été mariée'. Et puis c'est du genre : 'j'ai 7 enfants de 7 mecs différents', de quoi est-ce qu'elles sont fières ? Y'a pas de quoi être fière. Je crois que, moi par exemple, je suis mariée et séparée de mon mari, mais ce que je veux dire, c'est que j'ai deux enfants du même père et je crois que c'est quelque chose dont on peut être fière, mais pas d'avoir dix enfants et dix pères différents. [...] Pour moi la vie c'est pas ça. Un peu plus de respect, mais la plupart d'entre elles, la plupart de ces gens, ils ne savent même pas ce que le mot RESPECT veut dire. Elles ne se respectent pas elles-mêmes. Et je crois que ce qu'il y a de plus important, c'est que si tu ne te respectes pas toi-

²⁴³ Entretien réalisé en janvier 2011.

même, tu n'as pas de respect pour les autres. Parfois, j'ai envie d'en prendre une, de la frapper et [*elle rit*]. Mais malheureusement je ne peux pas, sinon c'est le mitard, je ne veux pas de mitard. Alors je me replie sur moi-même, je prends ma musique et me la colle dans les oreilles, et je chante toute seule, comme si j'étais folle. Parce que je me connais, je ne peux pas, j'ai mes limites. Si quelqu'un continue, je pense : 'rien ne peut t'atteindre, c'est tout'. Mais tu ne peux pas, parce qu'on te menace avec le mitard et neuf mois de plus ici, c'est long. Je ne raterai ma [*remise en*] liberté pour personne. Personne. Peu importe qui elle est, mais je ne suis pas son homme. J'attends que ça passe et qu'ils m'appellent pour la liberté. »²⁴⁴

Le discours de Sharon présente un cas de généralisation effectué à partir de cas isolés. Elle rejette en bloc la communication avec les Péruviennes, car elles ne parlent, selon elle, que de sexe et d'argent. Aussi, elle met en avant sa conception du mariage et de la famille nucléaire comme étant celle qui constituerait une normalité, par opposition à des exemples péruviens de mères célibataires dont elle a pu avoir écho. Une fois de plus, l'incompréhension et la méconnaissance de modes de vie différents constituent une source de rejet de l'autre. Ces exemples illustrent les diverses formes de discrimination culturelle qui s'expriment dans la prison, mais il apparaît évident que ces expressions interviennent essentiellement entre détenues péruviennes et étrangères. Effectivement, lorsque j'abordais la question du vivre-ensemble et des discriminations avec les détenues, de quelque nationalité qu'elles soient, elles exposaient majoritairement les points qui les opposaient aux « autres ». Les Péruviennes faisaient ainsi référence aux étrangères, et vice-versa. Il existe pourtant des manifestations de discrimination ethniques et culturelles entre Péruviennes, comme le montre l'entretien de María del Mar cité plus haut. Aussi, lorsque j'exposais mon travail à la directrice de l'OTT, elle me confirmait, non sans prendre un ton peiné, la vigueur de ce type de discours : « Entre les Péruviennes elles-mêmes, il y a beaucoup de racisme. La Blanche par-ci, la Noire par-là... alors que le Pérou est un pays tellement métissé »²⁴⁵. La quasi-absence de mentions et de récits relatifs à ce type de discrimination entre détenues pourra être contrastée par l'analyse des pratiques discriminatoires ethniques et/ou classistes parfois exercées par l'administration pénitentiaire et le personnel de sécurité. Ce point sera développé dans le chapitre 10.

²⁴⁴ Entretien réalisé en octobre 2007.

²⁴⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

Si les différents extraits d'entretiens reproduits ici pour illustrer les dynamiques de la discrimination en prison peuvent être analysés selon les catégories de race, de nation et de classe définies par Balibar et Wallerstein, on remarque cependant que la frontière entre ces catégories est poreuse et que les rapports de discrimination qui peuvent apparaître entre certaines détenues relèvent souvent de plusieurs catégories à la fois. La variété des trajectoires de vie des femmes incarcérées, ainsi que leurs origines géographique, culturelle et sociale, constituent indubitablement des éléments de différenciation qui occasionnent des difficultés pour la vie en commun dans l'espace fermé et limité qui est celui de la prison. Ces éléments ne cessent d'alimenter la base de propos racistes et de manifestations discriminatoires qui, s'ils existent à l'extérieur des murs et font partie intégrante des relations sociales, au Pérou et ailleurs, se trouvent concentrés et exacerbés dans l'espace carcéral.

b. Représentations et figures homosexuelles. Du « *chito* » à la lesbienne occasionnelle.

La construction d'un modèle hétéronormatif.

La non-discrimination envers les homosexuels constitue une directive du comité des Droits de l'Homme de l'ONU depuis 2011 (Rights 2011). L'adoption de cette résolution et le débat qui s'ensuivit révèlent indubitablement une situation évidente de discrimination, à échelle internationale, envers les hommes et les femmes à la sexualité non conforme au modèle hétéronormatif en vigueur. Au Pérou, les cas de discrimination envers les non hétérosexuels sont chose commune. Un exemple parmi tant d'autres a été révélé par la presse en mars 2012, sous le titre « Esposos homosexuales acusan a hotel tacneño por discriminación sexual » (« Des époux homosexuels poursuivent un hôtel de Tacna pour discrimination sexuelle ») (2012a). Selon les estimations du Mouvement Homosexuel de Lima (MHOL), reprises par le quotidien *La República* daté du 7 octobre 2011, 70 homosexuels sont assassinés à travers le pays chaque année (Salinas 2011). Nombreux sont les articles de presse qui relatent des agressions physiques qui mènent parfois à la mort de l'agressé.e. Il en existe une telle quantité qu'il est impossible d'être exhaustif, mais si l'on observe quelques exemples, les titres sont sans appel : « Acribillan a homosexuales en zona rosa de Los Olivos » (« Des homosexuels criblés de balles dans la zone rose de Los Olivos ») (2003), ou encore « Crímenes de odio prevalecen contra grupos homosexuales » (« Les crimes de haine contre les groupes homosexuels augmentent ») (2011b). Les auteurs de ces crimes se trouvent souvent être des policiers et leurs victimes sont plus fréquemment des hommes que des femmes. Cependant, l'homosexualité féminine n'est

pas exempte de répression, comme le prouve celle subie par des dizaines de personnes durant la manifestation *Besos Contra la Homofobia*²⁴⁶ en février 2011 (Mula 2011). Dans un entretien mené en 2012, Verónica Ferrari, secrétaire générale du MHOL, explique pourquoi, en termes numériques, les crimes homophobes semblent affecter davantage les hommes que les femmes :

« Il existe assez peu de statistiques sur les crimes de haine envers les lesbiennes. Il doit y en avoir un pour 60 [sur les] hommes gays et les femmes transsexuelles, qui représentent la majorité. C'est ça qui est le plus visible. D'après ce qu'on peut voir, on ne tue pas les femmes. Cependant, ce que l'on sait, c'est qu'il existe des viols collectifs, notamment en province. »²⁴⁷

Le modèle hétérosexuel subsiste en effet comme une norme socialement imposée. Pour reprendre le concept développé par Carlos Cosme, l'hétéronormativité peut se définir comme :

« un système recteur de dynamiques sociales dans le cadre de la modernité occidentale, qui se caractérise par trois logiques : a) l'hétérosexualité comme seule forme valide d'être dans le domaine de la sexualité et de l'affect, b) la différence/discontinuité de genre, c) la domination masculine » (Cosme, et al. 2007 : 21).

Par conséquent, si elle représente la seule forme valable de vivre sa sexualité, la norme hétérosexuelle dominante conduit à une opposition tranchée entre ce qui « doit être », ce qui semble « naturel » et ce qui est perçu comme « anormal » (Cosme, et al. 2007 : 21). Cette opposition normative a également été formulée par Chamberland et Thérout-Séguin :

« La norme traverse les corps et les pratiques entourant les processus de sexualité. Elle ne fait pas que dicter, discipliner le corps en « féminin » ou en « masculin », mais permet du même coup une conduite sexuelle définie moralement » (Chamberland and Thérout-Séguin 2009).

La question de la norme constitue l'un des arguments centraux de ces trois auteurs et permet de comprendre les processus d'anormalisation des individus non hétérosexuels. En effet, l'hétéronormativité constitue un « modèle productif qui incite, par les mécanismes de la structure sociale, à concevoir qu'un seul type de relation de couple est possible » (Chamberland

²⁴⁶ Littéralement « Baisers contre l'homophobie ».

²⁴⁷ Entretien réalisé en janvier 2012.

and Thérout-Séguin 2009). À partir de ces présupposés, les comportements considérés comme hors normes suscitent des réactions de rejet qui se manifestent parfois de façon violente. Verónica Ferrari relate un incident qui a eu lieu en 2011 dans une prison pour hommes du sud du pays :

« À Noël, des filles trans sont allées amener des cadeaux et passer du temps avec des trans de la prison de Ica. Elles ont été malmenées, battues et poussées au moment de la sortie. C'est ce qui se passe souvent. C'est comme ça dehors, et quand tu es en prison, c'est encore pire. »²⁴⁸

Comme le souligne Ferrari, la visibilité des lesbiennes, des gays, des transsexuels et des bisexuels (LGTB) s'est accrue, mais pas la réflexion sur leur place dans la société :

« On nous voit partout, on sait qu'on est là et ça ne les inquiète pas, par contre s'il s'agit de vouloir nous marier, ça ne leur plaît pas, et si on veut devenir prof, ils pensent que ce n'est pas correct, ou si on veut garder des enfants, adopter des enfants ou avoir une famille, ça ne leur semble pas correct non plus. »²⁴⁹

Oscar Ugarteche, l'un des fondateurs du MHOL, résume en ces termes le problème qu'affrontent les homosexuels péruviens dans leur propre société :

« Au Pérou, le machisme est vivant et remue la queue, et il suffit qu'on dise : « mais il est... », et on en finit du fonctionnaire, il n'est plus possible d'être ministre, il n'est plus possible d'être nommé à un poste universitaire et, en réalité, de vivre une vie normale. Au Pérou, il n'y a pas d'égaux, mais il y en a qui sont encore moins égaux que les autres » (Ugarteche 2005 : 71).

La construction sociale hétéronormative représente donc un poids considérable dans le quotidien des personnes non hétérosexuelles en termes de socialisation, d'accès au travail ou à la justice. Dans le cas péruvien, les pratiques de la police ainsi que le relais que fournissent les médias aux passages à tabac et aux pratiques discriminatoires envers cette catégorie de la population ne font que renforcer le sentiment d'impunité des auteurs des crimes de haine qui ne font, eux, jamais la une des journaux nationaux, et dont on pourrait se demander s'ils font même l'objet de poursuites judiciaires. Si le féminicide, la discrimination et le génocide sont considérés comme des délits particuliers par le Code Pénal péruvien, les atteintes portées aux

²⁴⁸ Entretien réalisé en janvier 2012.

²⁴⁹ Entretien réalisé en janvier 2012.

homosexuel.l.es ou aux transsexuel.l.es ne sont pas particulièrement typifiées par la loi et relèvent des agressions, des assassinats ou des pratiques de discrimination en général. La loi n'effectue de distinction genrée pour ces crimes et délits que dans le cas des femmes. Malgré un projet porté par plusieurs législateurs, en juillet 2013, le Congrès a voté contre l'incorporation à la loi de l'orientation sexuelle et l'identité de genre comme facteurs aggravants en cas de délit de discrimination, ne reconnaissant ainsi pas de vulnérabilité particulière à la population LGTB (2013). Pourtant, dans la pratique, il semblerait que les victimes homosexuel.l.es ou transsexuel.l.es ne jouissent pas d'un accès à la justice semblable à celui de leurs concitoyen.ne.s. Au cours d'un atelier de sensibilisation à la diversité sexuelle destiné aux employés de l'INPE auquel j'ai assisté en avril 2013, l'un des intervenants était avocat et relatait qu'il défendait un client homosexuel qui avait été violemment agressé. Il expliquait que le tribunal ne portait aucune attention à son dossier et que cette affaire lui prenait un temps infini, d'après lui à cause de l'orientation sexuelle de son client. Dans ce cas, expliquait-il, il pourrait poser un recours pour discrimination, mais une fois encore, la sexualité de son client constitue une barrière pour l'accès à ce type de recours et restreint fortement la possibilité d'obtenir gain de cause auprès des autorités. Cet exemple illustre la discrimination genrée qui peut être exercée par les acteurs du système judiciaire envers la population non hétérosexuelle. On pourrait donc parler d'une homophobie institutionnalisée. D'après Victor Serna, l'une des conséquences de cette persécution est l'adoption d'un profil invisible qui est devenue une « stratégie de défense pour ceux qui ne veulent pas être victimes d'agressions ; dans le cas du Pérou, la population LGB est une population invisible, par peur des offenses et du mépris social » (Amallunku 2012). L'observation et l'analyse de cet état de la situation dans le monde libre font apparaître une série de questions relatives aux femmes à la sexualité hors normes qui se trouvent en prison. Dans quelle mesure l'hétéronormativité constitue-t-elle une variable importante dans la socialisation en milieu carcéral ? Dans quelle mesure opère-t-elle comme un facteur de discrimination entre les détenues ? Les lesbiennes et les bisexuelles incarcérées tendent-elles, elles aussi, à adopter un profil invisible par mesure d'autoprotection ?

L'homophobie en prison.

La loi péruvienne ne prévoit pas la possibilité d'une incarcération des transsexuelles dans des prisons pour femmes. Le public de la prison Chorrillos I est donc exclusivement constitué de détenues biologiquement définies comme des femmes. J'analyserai plus loin dans ce chapitre les différents types de relations affectives et sexuelles qui peuvent lier les détenues

au cours de leur expérience carcérale. Le but ici est de questionner la reproduction des normes sociales en matière de sexualité au sein de la prison Chorrillos I et de tenter de comprendre dans quelle mesure l'homophobie peut constituer un élément qui influence les interactions entre détenues.

Craig Forsyth distingue quatre types de lesbiennes dans les prisons pour femmes :

« Certaines femmes arrivent dans la prison en s'auto-identifiant comme lesbiennes et ont des relations affectives et physiques pendant leur séjour en prison, d'autres s'auto-identifient comme lesbiennes, mais évitent d'adopter un comportement homosexuel pendant leur séjour en prison. D'autres femmes adoptent un comportement homosexuel seulement lorsqu'elles sont incarcérées et maintiennent une identité hétérosexuelle. D'autres font leur « *coming out* » en tant que lesbiennes pendant leur séjour en prison et maintiennent ce statut après leur sortie de prison. Enfin, certaines s'identifient comme hétérosexuelles et ne s'engagent pas dans des activités lesbiennes » (Forsyth, et al. 2002 : 67).

À Chorrillos I, certaines femmes s'auto-définissent comme lesbiennes ou bisexuelles lors de leur incarcération et maintiennent leurs pratiques affectives et sexuelles durant leur séjour en prison. Celles d'entre elles qui présentent un physique, une attitude ou une tenue vestimentaire jugée masculine sont désignées par le terme « *chito* », qui serait né de la rencontre de « *chico* » (garçon) et « *hembra* » (petite femelle). On peut également imaginer que « *chito* » serait un diminutif de « *machito* », le « petit mâle ». Quelle que soit l'étymologie de ce néologisme, il s'agit d'un terme qui est employé autant par les détenues que par les gardiennes et les employés administratifs de l'INPE. Chamberland et Thérout-Séguin soulignent que « le fait d'avoir un genre non conforme, éveillant ainsi les soupçons au sujet d'une préférence sexuelle non conforme, est en soi préjudiciable » (Chamberland and Thérout-Séguin 2009). Dans le cas particulier des lesbiennes jugées masculines, elles précisent comment le genre entre en compte dans des pratiques de rejet envers ce type de personne :

« Les caractéristiques qui sont associées à la lesbienne masculine renvoient à un corps négligé et repoussant, voire difforme, à la dureté et la violence, à une méprise quelconque, comme si le corps féminisé pouvait seul revendiquer l'authenticité de son genre – l'hétéronormativité réduisant au minimum les modèles d'expression du genre » (Chamberland and Thérout-Séguin 2009).

Qu'en est-il de ces comportements méprisants à Chorrillos I ? Existe-t-il une violence entre les détenues qui trouverait son origine dans l'homophobie ?

Les sexualités hors normes provoquent des réactions diverses chez les détenues, et dans les cas où celles-ci sont violentes, elles se manifestent davantage verbalement que physiquement. Allusion à la sexualité, la déviance, l'anormalité, les formes et termes employés

pour évoquer le dégoût et « dénoncer » ce que certaines considèrent comme intolérable ne manquent pas. L'homosexualité d'autrui peut ainsi être considérée par certaines détenues comme une option « par défaut », n'étant absolument pas envisagée comme un choix conscient. Carmen estime ainsi que « les lesbiennes [*en prison*] se transforment d'un jour à l'autre parce qu'elles ont besoin d'affection »²⁵⁰. D'autres fois, l'homosexualité est associée à l'immoralité. Janet est Péruvienne, mais a vécu une grande partie de son adolescence en Argentine. Bisexuelle, elle estime que « là-bas, c'est plus libéral » qu'au Pérou : « Quand je suis arrivée ici on me regardait comme si j'étais je-ne-sais-quoi. Dès que j'ai passé la porte, on me regardait avec un air ! »²⁵¹. Son apparence jugée masculine a constitué la source de regards dépréciatifs dès son arrivée en prison. Malgré cette expérience, Janet elle-même rejette son propre comportement sexuel et l'assimile à une faute :

« J'ai été avec une fille qui consommait [*de la drogue*]. Mais ça, c'est mal, c'est un péché. Après ça, je ne pouvais plus être avec des hommes, mais là-bas [*en Argentine*] j'ai entendu la parole, c'était des Évangélistes, et ça, ça m'a aidée. Je crois en Dieu, pendant un temps j'étais très collée à une église chrétienne, mais je ne me suis jamais donnée à fond. Je n'arrêtais pas les drogues, rien. Mais je sais à peu près ce qui est bien et ce qui est mal. »²⁵²

La religion a joué dans le passé de cette jeune femme un rôle fondamental dans la perception morale de sa propre sexualité. Ses derniers mots ont été répétés à deux reprises durant notre entretien. Or, la religion puis le regard d'autrui une fois incarcérée semblent avoir semé le trouble dans son esprit. Le poids de la norme sociale et religieuse est ainsi parvenu à une forme d'assimilation, quoiqu'incomplète, d'une anormalité par l'individu concerné. D'autres fois, l'homosexualité peut être associée au crime. Carmen relate qu'avant d'être transférée à Chorrillos, elle était détenue dans un établissement de province où la vie lui semblait plus tranquille : « Là-bas on ne te volait pas, tu pouvais laisser ton sac sur ton lit avec ton argent, personne n'allait y toucher. Il y avait une Liménienne lesbienne, mais c'était quelqu'un de sain »²⁵³. Ces propos révèlent un amalgame qui assimile la vie urbaine à l'homosexualité et la délinquance.

L'homophobie de certaines détenues se manifeste parfois par le biais de la délation. Marisol raconte comment elle entretient une relation avec une autre détenue de manière très

²⁵⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁵¹ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁵² Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁵³ Entretien réalisé en janvier 2011.

discrète, par peur des représailles :

« J'ai une copine ici dans la prison, en cachette, mais bon... Elle vivait dans le même pavillon que moi, mais ils l'ont changée. [*Les gardiennes*] se sont rendues compte. Ce sont les personnes âgées qui nous ont dénoncées. »²⁵⁴

De même, Elena est bisexuelle et avoue brimer sa sexualité par crainte des conséquences : « Quand je sortirai d'ici, ce sera mieux parce qu'ici, de toute façon, s'ils te choppent avec quelqu'un c'est... tu comprends ? Si tu parles avec quelqu'un, tu es... Ils te cataloguent »²⁵⁵. En 2007, alors que je me rendais à la prison plusieurs fois par semaine et qu'un jour je me surpris de l'absence d'une fille que je voyais lors de chacune de mes visites, une détenue m'a raconté qu'elle et sa copine étaient au mitard pour avoir été surprises en train d'avoir une relation sexuelle dans l'auditorium. L'accès à cet espace n'est pas particulièrement surveillé et les gardiennes n'ont pu avoir connaissance de ce qui s'y déroulait que par le biais de délatrices. Lorsque l'on se demande ce qui peut motiver ces détenues à dénoncer leurs pairs, plusieurs options sont envisageables : a) la relation et/ou l'acte homosexuel les dégoûte et leur morale les incite à tenter d'éradiquer ce type de pratiques ; b) elles espèrent retirer un quelconque bénéfice auprès des autorités grâce à leur collaboration pour le maintien de l'ordre établi ; c) leur propre frustration affective et sexuelle les incite à inhiber le bien-être affectif et les pratiques sexuelles de leurs codétenues lesbiennes. La peine de mitard encourue par les détenues qui enfreignent le contrat social pénitentiaire en termes de sexualité les engage sur la voie de l'invisibilité davantage que sur celle de l'assomption, et bride toute tentative de revendication ou d'affrontement avec les détenues homophobes.

Pourtant, force est de constater que les lesbiennes, et particulièrement les jeunes *chitos*, tendent à assumer leur identité sexuelle. Les observations menées au cours des travaux de terrain ou durant les visites m'ont permis de remarquer qu'elles constituent des groupes unis par leur génération et leur sexualité et qu'elles sont liées par une sorte d'alliance qui leur confère un sentiment de force certain. Rubí explique durant un entretien qu'elle a refusé de se joindre à leur groupe : « Les filles d'option me demandent pourquoi je ne m'intègre pas à leur groupe, mais moi je leur dis : 'moi je ne me prends pas pour un homme !' »²⁵⁶. Comme le laisse sous-entendre cette détenue, la proposition d'intégrer le groupe n'émane pas d'une détenue

²⁵⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁵⁵ Entretien réalisé en octobre 2007.

²⁵⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

isolée, mais d'un consensus des intégrantes du groupe. On remarque également que de ses propos ressort le maintien d'une distance et une expression dépréciative envers les homosexuelles qu'elle semble mépriser pour leur apparence masculine. L'hétéronormativité influence donc non seulement le comportement et les réactions des homophobes, mais également ceux de certaines homosexuelles pour qui les modèles traditionnels référant au corps féminin continuent de représenter un repère social valide. Si, contrairement à certaines pratiques en vigueur à l'extérieur des murs, il n'existe entre les détenues aucune violence physique qui aurait l'homophobie ou l'expérience de discrimination genrée pour motifs, la violence liée aux sexualités en prison se pratique pourtant et revêt essentiellement une forme verbale et symbolique.

5. De l'intimité et de la sexualité en prison.

La sexualité des personnes incarcérées a fait l'objet de rares publications en France depuis les travaux pionniers de Lesage de La Haye (1998). Les courtes analyses qui concernent les femmes dans l'ouvrage « Sexualité et prison. Désert affectif et désirs sous contrainte » de Arnaud Gaillard manquent fondamentalement de perspective de genre, se basant sur une différenciation biologique superficielle qui expliquerait la différence supposée des besoins sexuels des hommes et des femmes, et sur une compensation de l'absence d'activité sexuelle qui passerait essentiellement par la tendresse chez les femmes. L'auteur nie ainsi aux femmes tout désir physique de vie sexuelle et ne considère basiquement la sexualité féminine que dans une perspective hétérosexuelle (Gaillard 2009). En revanche, la sociologue Gwénola Ricordeau a étudié la question de la sexualité incarcérée et s'est notamment penchée sur celle des femmes (Ricordeau 2009).

Les relations sexuelles en prison font l'objet d'un tabou particulier pour deux raisons. La première réside dans l'enfermement des corps et la frustration issue de l'impossibilité des individus enfermés de disposer de leur corps et de décider de leur sexualité à leur guise. La seconde est fondée sur la norme sociale et morale hétérosexuelle qui rend difficile l'accès aux informations sur les relations entre personnes de même sexe, *a fortiori* dans le cas des hommes (Gaillard 2009; Lesage de La Haye 1998). Comme Ricordeau le précise dans un article de réflexion méthodologique, le travail d'enquête sur le sujet de la sexualité en prison est difficile, car il implique notamment la génération d'une relation de confiance sur un sujet qui touche à la plus profonde intimité des individus (Ricordeau 2004). Dans mon cas comme dans le sien, le

fait que je sois une femme a sans doute facilité l'approche du sujet et l'évocation de certaines pratiques de la part des femmes de Chorrillos I. De plus, mon jeune âge m'a certainement permis de recevoir des témoignages de la part de détenues qui sont en majorité elles-mêmes plutôt jeunes. Parallèlement au travail réalisé directement auprès des détenues, j'ai également pu aborder la question spécifique de la sexualité et des pratiques sexuelles en milieu carcéral au cours d'un entretien avec un ex-détenu de la prison de Cañete. Ce dernier vit dans un quartier où j'ai vécu lors des mes premiers séjours à Lima, et la relation amicale qui nous lie a certainement facilité un discours ouvert et franc de sa part. Enfin, c'est lors d'un entretien mené avec Wilfredo Pedraza, ex-Président de l'INPE et ex-chef du programme des questions pénales et pénitentiaires de la *Defensoría del Pueblo*, que j'ai pu aborder ces questions. Quoique l'échange était relativement formel et que l'enquêté se positionnait d'un point de vue professionnel, l'ancienneté de ses fonctions et son expérience au sein de l'institution pénitentiaire lui ont permis de donner sur la question un point de vue qui m'est apparu objectif et réflexif, tant sur la situation des détenu.e.s que sur la réalité du fonctionnement de l'administration et du personnel de surveillance en matière de sexualité.

Au regard de l'analyse sur la discrimination homophobe que peuvent subir certaines détenues et qui a été développée précédemment, je propose maintenant d'examiner les questions de l'intimité et de la sexualité des détenues durant leur séjour en prison. À la lumière d'une première partie analytique où j'examinerai la législation en vigueur au prisme du genre, je comparerai les droits et les pratiques selon le sexe et les sexualités, et montrerai quelles sont les stratégies adoptées par les détenu.e.s pour exercer la sexualité de leur choix durant leur séjour en prison.

a. La visite intime pour les femmes incarcérées : la reproduction du modèle patriarcal et hétéronormatif.

Lecture genrée du Règlement du Code d'Exécution Pénale.

Le Règlement du Code d'Exécution Pénale (RCEP) péruvien de 2003 compile les droits et les devoirs des détenus ainsi que ceux des autorités pénitentiaires, et indique comment est tenu de fonctionner un établissement pénitentiaire. Les seules mentions spéciales relatives aux femmes détenues qui y figurent relèvent de la maternité. Pour la femme-mère et son enfant, le RCEP prévoit des dispositions spécifiques : les femmes enceintes recevront une attention médicale particulière pendant la gestation et lors de l'accouchement (*Título I*), et un espace

propre leur sera réservé (*Título II, capítulo I*). Les détenues enceintes et celles qui vivent en prison avec leur(s) enfant(s) ne pourront pas être confinées en cellule d'isolement pour raisons disciplinaires (*Título IV, capítulo II*). En résumé, selon ce règlement, les femmes détenues reçoivent une attention spécifique à leur sexe uniquement lorsque la maternité entre en jeu. Certes, une section de ce document est spécialement dédiée aux établissements pour femmes. Force est de constater que trois mesures particulièrement basiques y sont préconisées : a) les hommes n'ont pas le droit de pénétrer dans ces prisons, hormis les professionnels et les visites spéciales, b) ces prisons comportent une crèche, et c) le cas échéant, la mère et son enfant disposent d'un espace particulier. La concision de la section est d'autant plus déroutante que les seules mentions émises font référence indirectement à la sexualité et à la maternité. Aucune section ne s'attache, par exemple, aux questions de santé spécifiques aux femmes, telle que la gynécologie. À travers le RCEP, la femme détenue n'est donc perçue qu'à travers son rôle sexué et maternel.

Le transfert de la gestion de la délinquance féminine du domaine religieux au domaine étatique dans les années 1950 n'inverse pas la politique pénitentiaire, qui continue de percevoir les détenues comme des figures essentiellement domestiques et maternelles. Aussi, l'incarcération massive des femmes amorcée dans les années 1990 ne fait que renforcer le contrôle de la sexualité et de la procréation des détenues (Boutron 2009b). Au cours de notre entretien, Wilfredo Pedraza confirme l'actualité du principe de contrôle des corps des femmes incarcérées :

« Il y a environ dix ans, le système assumait que les femmes, même si elles en avaient le droit, ne devaient pas exercer leur droit à la liberté sexuelle, et ce pour une question basique de conception. Et le système était fait de telle sorte qu'on ne concédait pas ce bénéfice [*de la visite intime*]. [...] Ces dix ou douze dernières années, quelque chose a changé au moins. On reconnaît à la femme le droit à l'intimité sexuelle et le système ne peut plus obliger la femme à utiliser une méthode contraceptive, ce qui était le cas auparavant. Ce qui peut sembler très peu de choses a été en réalité très important, mais la loi est une chose et la pratique en est une autre. En pratique, cela nous a beaucoup coûté de faire comprendre aux employés [*de l'administration pénitentiaire*] que [*la contraception*] relevait du domaine personnel et que ce n'était pas à nous de dire oui ou non. En revanche, ce qu'on n'a jamais pu faire, c'est flexibiliser les démarches pour que cet accès [*à la visite intime*] soit beaucoup plus fluide pour les femmes. »²⁵⁷

²⁵⁷ Entretien réalisé en janvier 2012.

Malgré l'abolition légale de la contraception obligatoire pour les femmes en cas de visite intime, la fonction maternelle demeure dans les textes, mais également dans l'imaginaire collectif, notamment pour les travailleurs pénitentiaires, une constituante essentielle des femmes incarcérées. Aussi, comme l'affirme Pedraza, le problème majeur pour l'exercice de la sexualité des femmes incarcérées réside dans la complexité des démarches administratives.

Mariée sinon rien : conditions d'accès à la visite intime.

Le chapitre V du RCEP est consacré au bénéfice de la visite intime. Si celle-ci peut être accordée aux détenus en attente de jugement ou à ceux qui purgent déjà une peine, la condition *sine qua non* pour y prétendre est d'avoir été marié ou en concubinage avant l'incarcération. Cette disposition exclut donc la population carcérale homosexuelle, dans un pays où le mariage homosexuel n'est pas légal (Constant and Rojas Pomar 2011). Je reviendrai sur ce point plus tard. La requête de visite intime du détenu est étudiée par le conseil technique de traitement pénitentiaire et l'autorisation est soumise à accord du directeur de l'établissement pénitentiaire. Or, dans la prison Chorrillos I, « la population carcérale se divise en deux : une cinquantaine de détenues qui ont des relations sexuelles avec leur conjoint et mille deux cents qui les envient en abstinence » (Avilés 2007 : 201). Si, d'après les statistiques, une majorité de femmes déclare être mariée au moment de l'incarcération, « il est acquis que, lorsqu'elles sont incarcérées, les femmes sont davantage quittées par les hommes que les hommes ne le sont par les femmes » (Ricordeau 2009). La durée de l'incarcération et l'infidélité des conjoints demeurés dans la société libre forcent la tendance à l'abandon des femmes par leur compagnon. En effet, d'après une étude espagnole menée à Chorrillos I, les maris ou conjoints des femmes détenues sont ceux qui leur rendent visite le moins fréquemment, en comparaison avec d'autres membres masculins de leur entourage. Ils représentent ainsi à peine 15 % des visites que reçoivent les femmes (Mapelli Caffarena 2006). Même si elles sont mariées, la majorité des détenues souffre donc de l'abstinence qui résulte de cet abandon.

Dans le cas où la femme détenue maintient une relation de couple malgré l'enfermement, l'accès à la visite intime n'est pas pour autant automatique. Les critères de refus d'accès à la visite intime demeurent parfois obscurs. Regardons cet exemple, décrit par Avilés :

« Depuis que la citoyenne espagnole María de los Angeles Mayor Villarejo est recluse dans la prison Santa Mónica [*Chorrillos I*], à Lima, son mari, le citoyen espagnol Charlie Rodríguez, a pris vingt et un avions. [...] Il dit avoir rendu visite à

sa femme soixante dix-huit samedis au total. [...] Malgré tous les voyages de Charlie à Lima, ils n'ont pas pu obtenir la permission de faire l'amour dans l'une des chambres conjugales de la prison » (Avilés 2007 : 189-201).

Ce type de refus illustre l'irrégularité de l'administration pénitentiaire qui nie fréquemment et sans motif apparent la visite intime. « Ici [*les autorités*] font ce qui leur chante »²⁵⁸, répètent souvent les détenues, se référant non seulement à la violation de leurs droits, mais également au mauvais fonctionnement de l'établissement. Le refus de la visite intime à María de los Angeles Mayor Villarejo pourrait relever d'un certain racisme nationaliste tel qu'il est parfois pratiqué par les autorités (Constant 2011a) ou encore d'une corruption latente sans laquelle obtenir ce qui relève de leurs droits est parfois loin d'être aisé pour les détenues. Comme le montre l'exemple de ce conjoint espagnol, quoique ce cas puisse paraître extrême, c'est également le facteur économique qui joue un rôle prépondérant pour l'accès à la visite intime. Dans quelle mesure les restrictions administratives et le facteur économique influencent-ils l'accès à la visite intime pour les femmes incarcérées ?

Coûts économiques et temporels de la visite intime.

Selon le RCEP, la requête de visite intime doit être accompagnée d'une série de documents. Celle-ci est composée de a) une copie de l'acte de mariage ou un certificat de concubinage, b) un certificat médical qui atteste de l'absence de maladies vénériennes chez le détenu, et c) un certificat médical identique pour le/la concubin(e) ou l'époux/épouse. Si le certificat médical concernant la femme détenue est établi par le service médical de la prison, son conjoint ou son mari doit obtenir le sien à l'extérieur. Aussi, la copie de l'acte de mariage doit être émise par un notaire. Enfin, ces documents doivent être renouvelés tous les six mois.

Accomplir les formalités pour accéder à la visite intime peut constituer une épreuve pour les couples issus des classes sociales les plus modestes. Ainsi, lors de l'enquête effectuée auprès des visiteurs en 2011, un homme expliquait que sa femme et lui avaient eu droit à la visite intime pendant six mois, mais que celle-ci avait été suspendue, faute de renouvellement de l'autorisation. En effet, l'établissement du certificat médical et de la copie de l'acte de mariage représentait pour cet homme un coût certain. D'une part, il devait faire face aux frais engendrés par les tests sanguins et l'émission des documents. D'autre part, l'obtention des certificats dépendait du temps dont il disposait pour se rendre chez le médecin et chez le

²⁵⁸ Expression récurrente entendue durant les jours de visite.

notaire. Dans son cas, ces déplacements impliquaient une à deux demi-journées d'absence sur son lieu de travail. Or, étant employé de manière informelle, ses revenus dépendent de sa présence sur son lieu de travail et du nombre d'heures de travail effectives. Ces conditions de sous-emploi et de sous-rémunération rendent sa situation économique extrêmement précaire. Durant les six mois qui s'étaient écoulés depuis la dernière visite intime, il n'avait pas pu se permettre de perdre une demi-journée de salaire. Les coûts économiques et temporels des démarches peuvent donc constituer un frein à l'exercice de la sexualité des femmes incarcérées et de leur conjoint, fragilisant ainsi le lien affectif et familial, bien souvent au détriment de la personne incarcérée.

b. L'exercice hétérosexuel différencié : comparaison des pratiques dans les prisons d'hommes et de femmes.

Le sexe comme facteur d'inégalité pour l'exercice de l'hétérosexualité.

À Chorrillos I, les visiteurs masculins sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du patio de visite et y passer le temps qu'ils veulent, entre 9h à 17h, chaque samedi. L'accès aux pavillons est soigneusement gardé et le patio de visite surveillé, même s'il est fréquent d'observer des attouchements entre couples. Par conséquent, il est absolument impossible pour les femmes détenues et leur partenaire d'avoir des relations sexuelles en dehors des dispositions prévues par le RCEP. Les femmes sont tenues de passer par le processus légal, d'effectuer une demande formelle auprès des autorités et de se plier aux règles de l'établissement si elles désirent accéder à la visite intime. La situation des hommes incarcérés apparaît nettement différente. Wilfredo Pedraza soutient que le sexe constitue un facteur de différenciation pour l'accès à la visite intime :

« En milieu carcéral, on a toujours essayé de contrôler la sexualité féminine. [...] En théorie, il existe un système qui permet l'accès à la visite intime selon des règles déterminées. Mais ce sont des règles en théorie approuvées pour les hommes et les femmes qui s'appliquent exclusivement aux femmes. C'est incontestable. Si le Règlement signale que la visite intime doit avoir lieu pour les hommes et les femmes dans des zones spéciales, cela ne vaut jamais pour les hommes. »²⁵⁹

²⁵⁹ Entretien réalisé en janvier 2012.

En effet, à l'exception des prisons de haute sécurité les plus récentes, les prisons pour hommes fonctionnent pour la plupart selon un mode d'organisation totalement informel (Pérez Guadalupe 2000b). Si dans les prisons pour femmes la formalité n'est pas ce qui saute aux yeux du visiteur (Constant 2011b : 130-133), chez les hommes, l'implication des détenus dans l'organisation et la gestion de l'établissement est bien supérieure. Assignment des cellules et des lits, préparation et distribution des repas ne sont que deux exemples parmi de nombreux détails de la vie quotidienne qui sont entièrement administrés par les détenus. Ainsi, la visite intime est, elle aussi, gérée par les détenus.

La surpopulation carcérale et l'insuffisance du budget accordé par le Ministère de la Justice à l'INPE influent négativement sur le problème majeur et ancien du déficit de personnel de sécurité. Dans les prisons d'hommes, les jours de visite, les autorités pénitentiaires ne sont pas plus présentes que durant les jours communs. Dans le cas de la prison de Lurigancho, ce sont plus de 8300 hommes qui sont détenus, pour une capacité d'hébergement de 3204 personnes, soit un taux de surpopulation qui atteint 160 % (INPE 2012a : 11). L'organisation informelle qui y règne, combinée au manque de personnel, a pour effet une libre circulation des détenus et de leurs visiteurs. Dès lors, aucune barrière ne s'élève pour empêcher les relations sexuelles. C'est ainsi que les prostituées peuvent exercer leur activité au sein de la prison durant les jours de visite des femmes ou que certains proxénètes n'hésitent pas à envoyer des mineures pour exercer la prostitution dans ce centre de détention (2009c). Selon un témoignage recueilli auprès d'un détenu de la prison San Jorge²⁶⁰, lors des visites des femmes, les détenus s'arrangent entre eux afin de pouvoir disposer de leur cellule, d'ordinaire partagée par plusieurs personnes. Ils établissent ainsi un planning dans le but d'avoir des relations sexuelles dans leur cellule sans que leurs codétenus s'y trouvent au même moment. Un ex-détenu de la prison de Cañete affirme quant à lui que les détenus s'isolent visuellement dans une cellule où plusieurs personnes ont des relations sexuelles au même moment. Aussi, ceux qui n'ont pas de lit propre louent celui d'un codétenu :

« Lors des visites des femmes, elles peuvent entrer dans le pavillon, dans le lit d'un type, il faut payer S./20 pour être là avec son mec. [...] Ils rentrent dans la niche [*d'un des lits superposés*], mais ils n'ont pas de cellule pour eux, ils tirent un drap ou

²⁶⁰ Témoignage recueilli au cours d'une visite que j'ai effectuée à la prison San Jorge (Lima) en 2009, alors que j'étais stagiaire à la *Defensoría del Pueblo*.

un truc qui fait office de rideau, et ils sont là. Ça veut dire qu'il y a plusieurs couples qui ont des relations sexuelles en même temps et dans une même cellule. »²⁶¹

Les hommes peuvent donc « avoir des relations autant qu'ils veulent et avec qui ils veulent, chaque fois qu'ils reçoivent de la visite. Pas les femmes », confirme Wilfredo Pedraza.

Comme l'affirme Ricordeau, la « police de la sexualité » sévit définitivement plus envers les femmes qu'envers les hommes (Ricordeau 2009), et le sexe des personnes détenues constitue un critère de distinction majeur pour l'accès à la visite intime. Tandis que les femmes subissent un contrôle effectif de leur sexualité, celle des hommes se déroule de façon extralégale et relativement libre. Cependant, hors de ces cadres légaux, ce sont également des facteurs économiques qui jouent un rôle non négligeable dans la vie sexuelle des hommes incarcérés.

Le coût de l'exercice sexuel pour les hommes incarcérés.

Si les coûts engendrés par le système officiel sont parfois insurmontables dans le cas des conjoints des détenues les plus pauvres, il en existe d'autres auxquels doivent faire face les hommes détenus. Dans le cas où ils souhaitent avoir une relation sexuelle avec une prostituée, il est évident qu'au-delà de la soustraction aux formalités administratives, ce service engendre une dépense. Dans le cas où les détenus souhaitent se retrouver avec leur partenaire dans leur cellule, les choses ne sont pas toujours aussi faciles qu'elles le paraissent. L'organisation interne des prisons d'hommes implique une série de dépenses liées à la vie quotidienne et qui affectent indirectement les pratiques sexuelles. Des sommes qui montent à plusieurs centaines voire milliers de dollars sont ainsi déboursées par les plus aisés à leur arrivée dans la prison de Lurigancho afin d'acquérir une cellule. À l'opposé, pour des raisons économiques évidentes, de nombreux hommes détenus ne disposent pas d'espace propre. Par conséquent, ceux qui ne disposent pas de cellule ne peuvent avoir de relations sexuelles avec leur partenaire que dans la mesure où leurs moyens économiques leur permettent de louer celle d'un codétenu. Enfin, malgré une ample marge de liberté laissée aux hommes incarcérés pour l'exercice des relations sexuelles, il est important de souligner que l'exercice de l'homosexualité ne présente pas les mêmes facilités que celui de l'hétérosexualité.

²⁶¹ Entretien réalisé en mars 2012.

c. **L'exercice des sexualités hors normes en milieu carcéral.**

Economie des relations sexuelles entre hommes : des pouvoirs physiques et symboliques aux situations de nécessité.

Le fait que les hommes ne soient pas soumis au processus administratif et puissent pénétrer dans leur cellule – quand ils en disposent - avec la personne de leur choix leur permet de vivre leur sexualité librement, dans la mesure de leur pouvoir économique. S'ils peuvent avoir des relations sexuelles avec leur femme, leur amante ou une prostituée, *a priori* rien ne les empêche d'en avoir avec un autre homme. Dans la pratique, la situation est bien plus complexe. En effet, l'homosexualité des femmes n'a pas tendance à éveiller ni à susciter autant de suspicion ni de commentaires que celle des hommes. Dans l'imaginaire collectif, le terme homosexuel est associé à un référent masculin déviant. Même si aucune statistique officielle n'existe, les propos de Verónica Ferrari cités plus haut confirment que les homosexuels et les transsexuels sont les premières victimes de crimes de haine. Au vu de ces conditions en milieu libre, quelle est la situation des homosexuels et des transsexuels en milieu carcéral ?

Certains « *Taitas* »²⁶² ou d'autres détenus influents en termes de pouvoir symbolique et/ou économique ont pour coutume de s'offrir les services permanents d'un autre détenu qui requiert une protection physique et dont les moyens économiques ne lui permettent pas de subsister au sein de la prison. En échange de services sexuels que le détenu dominant peut solliciter à n'importe quel moment (contrairement à ceux fournis par les femmes dont l'entrée est réduite à deux jours de visite hebdomadaires), les détenus ainsi protégés sont assurés de disposer au minimum d'un lit et de nourriture suffisante, voire d'une petite rentrée d'argent dans le meilleur des cas. Le pouvoir économique des détenus dominants se combine à un pouvoir moral symbolique qui les protège des commérages et de la diffusion d'une image négative qui serait liée à leur homosexualité occasionnelle. Cette combinaison de pouvoirs leur donne également l'occasion d'asseoir leur réputation mafieuse et de toute-puissance : comme le précisait Pérez Guadalupe (2000a), les *Taitas* décident non seulement de ceux qui travaillent pour eux, mais ils ont de surcroît le droit de vie ou de mort sur leur codétenus. Si l'un de ces

²⁶² Dans son ouvrage *La construcción social de la realidad carcelaria*, Pérez Guadalupe donne une définition précise du *Taita* : « Le *Taita* est celui qui commande, qui dirige [...]. La définition la plus crue, mais à la fois la plus exacte, de ce qu'est un *Taita* à Lurigancho, nous a été donnée précisément par un *Taita* de la prison : « Un *Taita* c'est, en dernière instance, celui qui a le pouvoir de vie ou de mort sur ses gens ». Parler des *Taitas* c'est parler de la personnification du pouvoir à l'intérieur de la prison » (Pérez Guadalupe 2000a : 194).

détenus dominants s'éprend d'un autre homme, mieux vaut donc que ce dernier cède aux caprices du *Taita*, notamment dans un souci de survie.

Hormis ces cas de démonstration de pouvoir physique, économique et symbolique, l'homosexualité et la transsexualité demeurent des figures d'anormalité en prison. À Lurigancho, dans le pavillon numéro 3 surnommé « le pavillon rose », quelques détenus sont regroupés en fonction de leur orientation sexuelle. Si les représentants de la *Defensoría del Pueblo* et de l'INPE déclarent ne rien savoir à ce sujet, le journaliste René Gastelumendi, au cours d'une discussion que j'ai eue avec lui en 2012, a confirmé un état de la situation tel que j'ai pu l'observer durant mes visites à Lurigancho en 2009²⁶³. Ce n'est pas par mesure de protection face au risque évident de viol que les détenus gays ou transsexuels y sont logés. « Ce n'est pas pour prostitution qu'ils sont là, eux aussi ont commis un crime ou un délit, comme les autres », souligne Gastelumendi. Leur emplacement est décidé par les détenus dominants. Officiellement, leur regroupement faciliterait l'exercice de certaines activités rémunérées comme la prestation de services de soins et de beauté, dont ces détenus seraient plus demandeurs que leurs pairs hétérosexuels. Derrière ce discours léger, basé sur des préjugés genrés, l'isolement partiel de la population carcérale à la sexualité hors normes par les détenus hétérosexuels permet à ces derniers de se prémunir contre ce qu'ils pourraient considérer comme d'éventuelles atteintes à leur virilité. En effet, étant donné que la distinction entre le masculin et le féminin constitue une norme sociale qui détermine les limites d'un comportement acceptable, un rapprochement physique entre détenus homosexuels, transsexuels et hétérosexuels rendrait imprécise la différenciation sexuelle (Héritier 1996). Par conséquent, la séparation physique des détenus à la sexualité hors normes rassure les hétérosexuels qui préservent ainsi leur identité masculine, dans une véritable relation de dominant-dominé.

L'exercice de l'homosexualité à Chorrillos I.

Comme l'a souligné Giallombardo, le manque de relations sexuelles durant l'incarcération revêt un caractère frustrant et privant qui touche aussi bien les hommes que les femmes incarcérés, et « le sexe constitue un des problèmes majeurs d'adaptation pour la plupart des détenus » (Giallombardo 1966 : 274). Forsyth a typifié les relations lesbiennes en prison en développant justement les différentes formes d'adaptation des femmes incarcérées en matière sexuelle. Elle souligne que, tout comme les hommes, les femmes subissent le poids du

²⁶³ Visites réalisées alors que j'étais stagiaire à la *Defensoría del Pueblo*.

« stigmatisme et des interdictions associées aux expériences lesbiennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prison » (Forsyth, et al. 2002 : 66). Dans un contexte français, Ricordeau soutient qu'en prison « l'homosexualité féminine n'éveille guère que de l'indifférence. Elle suscite néanmoins d'inévitables commérages (inhérents aux groupes restreints) à propos de la formation des couples, des disputes et des ruptures » (Ricordeau 2009). Dans le cas du Pérou, peut-on dire que l'homosexualité féminine ne suscite que de l'indifférence ? Comment est-elle vécue en prison ? Dans quelle mesure le stigmatisme de l'homosexualité féminine peut être intégré par les détenues lesbiennes de Chorrillos I ? Quelles sont les formes d'adaptation des détenues à la privation de liberté et à la rupture avec le sexe opposé ? Ces formes d'adaptation différentes entre détenues homosexuelles et détenues hétérosexuelles ? Dans un article de 2009, Percy Castillo rappelait que

« l'administration pénitentiaire considère comme « faute grave » au régime disciplinaire de la prison, le fait que deux internes – hommes ou femmes - fassent preuve d'une affection mutuelle (un baiser par exemple) et estime que cette faute est plus grave encore dans le cas de personnes de même sexe, étant donné qu'elle considère que de tels faits constituent « des actes contraires à la morale » (le Code d'Exécution Pénale souligne dans son article 25-6 que le fait d'agir contre la morale constitue une faute disciplinaire grave) » (Castillo Torres 2009).

Si le fait de se donner un simple baiser est reconnu comme un grave manquement à la discipline et à la morale, les femmes incarcérées vivent-elles obligatoirement leur vie affective de manière cachée ? Quelles sont les stratégies qu'elles adoptent pour l'exercice de relations homosexuelles ?

L'accès à la visite intime étant conditionné notamment par le certificat de concubinage ou l'acte de mariage, on imagine aisément les barrières qui s'élèvent face aux couples homosexuels pour solliciter ce bénéfice. En effet, si le mariage homosexuel n'est pas reconnu au Pérou, le modèle hétéronormatif dominant et le poids de l'Église catholique dans les pratiques sociales et politiques (La Torrè 2008) constituent une barrière pour l'émission du certificat de concubinage. De surcroît, le document émis par le notaire ne constitue pas, pour celles qui l'obtiendraient, l'assurance que le bénéfice soit concédé par les autorités pénitentiaires. En effet, à ce jour, les couples qui ont eu accès à la visite intime à Chorrillos I sont exclusivement des couples hétérosexuels, de préférence mariés (Constant and Rojas Pomar 2011). Aussi, si l'accès à la visite intime est apparemment restreint par le manque d'espace réservé à cet effet, les détenues homosexuelles ont intériorisé les normes sociales dominantes. Le traitement discriminatoire qu'elles affrontent quotidiennement de la part des gardiennes ou

de leurs codétenues hétérosexuelles inhibe une quelconque tentative d'accès à la visite intime de leur part.

Si elles n'ont pas accès à la visite intime, ce n'est pas pour autant que les détenues homosexuelles vivent dans une totale abstinence. Qu'elles « s'auto-identifient comme lesbiennes » ou qu'elles « maintiennent une identité hétérosexuelle » en faisant le choix d'une vie homosexuelle le temps de l'incarcération (Forsyth, et al. 2002 : 67), dans la prison Chorrillos I, les pratiques de contournement des règles pénitentiaires sont identiques pour les deux groupes et les moyens de biaiser face aux autorités sont variés. D'abord, le manque de personnel de sécurité implique que certains espaces échappent à la surveillance officielle. Les étages des pavillons d'habitation sont ouverts durant la journée, l'accès à l'auditorium est peu contrôlé et les trois patios offrent de petits espaces à l'écart des regards indiscrets. Or, si les autorités ne représentent pas une barrière efficiente aux relations sexuelles entre détenues, les détenues hétérosexuelles homophobes prennent le relais, comme il a été vu précédemment.

Une autre alternative directement liée à la corruption ambiante permet d'évoquer une économie des pratiques homosexuelles dans la prison Chorrillos I. Les gardiennes qui effectuent la surveillance de nuit disposent d'une petite chambre située à l'entrée de chaque étage des trois pavillons où sont enfermées les détenues. Plusieurs témoignages recueillis durant les jours de visite confirment la pratique selon laquelle, moyennant échange monétaire, certaines détenues pénètrent dans la chambre des gardiennes afin de se livrer à des relations sexuelles avec ces dernières. On peut donc parler d'une forme de prostitution par le biais de laquelle les gardiennes compenseraient des salaires très bas et les détenues satisferaient leurs nécessités physiologiques. Aussi, de manière plus simple, les gardiennes louent leur chambre à environ S./200 (soit environ 60€) pour deux heures aux couples qui ont les moyens de s'offrir les faveurs du personnel de sécurité. De même, lors d'un entretien informel mené en 2012, une détenue relate que le bibliothécaire lui a laissé l'accès à la salle de lecture pendant la pause déjeuner pour S./100 (30€). Cette femme a donc pu avoir une relation sexuelle avec sa partenaire après négociation et moyennant contrepartie financière. Finalement, l'ensemble des pratiques décrites ici est rendu possible non seulement par une corruption généralisée, mais aussi par un système pénitentiaire défaillant qui peine à appliquer les droits des détenues d'une part, et les principes basiques de sécurité et de surveillance d'autre part.

L'appréhension de l'homosexualité par les acteurs.

L'étude des différentes formes dont les détenues appréhendent et vivent leur homosexualité en milieu carcéral peut être effectuée sur la base de trois entretiens approfondis. Le premier cas est celui d'Elena. Jeune madrilène âgée de 23 ans au moment de notre rencontre, Elena se déclare bisexuelle et relate les expériences affectives qu'elle a vécues au cours d'une année passée à Chorrillos I :

Moi : « Est-ce que tu as eu une relation quelconque ici à l'intérieur ?

Elena : Moi ? Oui.

Moi : Plusieurs ?

Elena : Plusieurs, oui [*elle rit*].

Moi : Et aucune n'a vraiment duré ?

Elena : J'étais avec une fille jusqu'à y'a pas longtemps, sept mois, mais ce qui se passe c'est qu'elle a son conjoint, et ça, moi, ça ne me plaît pas. Ou l'un ou l'autre, pas l'un et l'autre. Tu vois ce que je veux dire ? Ça se passe pas comme ça, j'aime pas les choses comme ça. Mais oui, j'ai eu [*des relations*]. À l'extérieur aussi j'en ai eu.

Moi : Est-ce qu'elle est Péruvienne ?

Elena : Péruvienne.

Moi : Et son mari ?

Elena : Et après elle parlait avec son mari... [*elle rit*] Cocu ! Je me marrais, je me marrais bien. Imbécile ! T'as l'autre en face de toi [*elle rit*]. C'est qu'il est bête, il est bête, et en plus il me regardait plus moi qu'elle. Mais bon... Quand je sortirai d'ici ce sera mieux, parce qu'ici de toute façon, s'ils te choppent avec quelqu'un c'est... tu comprends ? Si tu parles avec quelqu'un, tu es... Ils te cataloguent.

[...]

Moi : Tu es bisexuelle ?

Elena : Je suis bisexuelle. Mais je tends de plus en plus vers les femmes que vers les hommes, je te jure, parce que les hommes me dépriment de plus en plus. C'est comme ça, ils me dépriment plus, parce que les rares fois où je suis tombée amoureuse d'un homme, les hommes me donnent le coup de grâce. Tu vois ? Le père de mon fils, celui qui est venu ici avec moi. Et moi j'étais aveugle, aveugle, aveugle. En fait je venais trafiquer, t'imagines, c'est même pas de la cécité, tu comprends ? Parce que moi, je ne manque pas d'argent. Et les hommes m'ont fait tellement de mal... Les femmes ont est différentes. Plus affectueuses, plus... différentes. »²⁶⁴

²⁶⁴ Entretien réalisé en octobre 2007.

Cet entretien permet de connaître deux expériences différentes. Elena est étrangère et ne reçoit pas la visite de son petit ami. En prison, son expérience se limite donc à l'homosexualité. En revanche, son ex-partenaire dans la prison vivait une relation bisexuelle en maintenant d'un côté sa relation matrimoniale par le biais des visites de son mari, et en entretenant d'un autre côté une relation homosexuelle avec Elena. Or, comme le laissent transparaître les propos d'Elena, cette femme n'assumait pas sa bisexualité et son mari n'était pas informé de son expérience. Il s'agit donc probablement d'une femme qui connaît sa première expérience homosexuelle en prison, qui ne considère pas l'homosexualité comme partie intégrante de sa personnalité et qui retrouvera certainement une vie exclusivement hétérosexuelle lors sa sortie. Il est également envisageable qu'elle ait vécu auparavant ou qu'elle vive après sa sortie d'autres expériences homosexuelles, mais sa situation de femme mariée constitue un cadre moral qui lui ôte la possibilité d'assumer socialement ce double choix. Plusieurs auteurs et arguments ont tenté d'expliquer les raisons qui motivent les femmes à envisager une vie homosexuelle durant l'incarcération. Que l'on adopte la perspective de l'imitation des relations hétérosexuelles (Gaillard 2009) ou celle de l'assouplissement des perspectives de genre (Forsyth, et al. 2002), dans le cas de Chorrillos I, le fait que l'accès à la visite intime - essentialisée par l'administration comme exclusivement hétérosexuelle - soit extrêmement restreint influence certainement le choix de certaines détenues. Pourtant, la discrimination homophobe dont font l'objet les lesbiennes ainsi que la rigidité du modèle patriarcal assumé par un grand nombre de femmes laissent penser que, dans le cas des Péruviennes en général et dans celui de la femme citée dans l'entretien d'Elena en particulier, on assiste à une forme d'adaptation qui tendrait davantage à une imitation des relations hétérosexuelles qu'à un assouplissement des perspectives de genre.

L'entretien avec Elena met en valeur un autre type d'expérience affective et sexuelle, liée à l'éloignement progressif vis-à-vis des hommes : « je tends de plus en plus vers les femmes [...] parce que les hommes me dépriment de plus en plus ». Le séjour prolongé en milieu carcéral vient parfois renforcer un sentiment de rancœur de certaines détenues envers le sexe opposé, sentiment souvent renforcé par le fait qu'elles aient été impliquées dans une activité délictueuse par le biais d'un homme. Dans ce cas, elles tendent davantage à vivre une expérience homosexuelle que d'autres détenues. Pourtant, malgré les déceptions, dans certains cas le modèle du couple hétérosexuel continue de constituer un idéal à atteindre. Freedom est également bisexuelle et a vécu plusieurs relations homosexuelles à Chorrillos I. Au cours de la réalisation d'un reportage télévisé, elle est tombée amoureuse de l'un des membres de l'équipe

qui lui a rendu visite de manière régulière pendant les semaines qui ont suivi le tournage. Ses sentiments semblaient trouver une réciprocité malgré le fait que cet homme vivait une relation de couple à l'extérieur, ce qu'il ne lui avait pas occulté. Après plusieurs semaines de doute, Freedom décide de lui proposer d'avoir une visite intime. Le refus qu'elle essuie alors lui fait tenir des propos insultants et écœurés envers celui qu'elle avait idéalisé comme sa prochaine relation hétérosexuelle, après quatre ans et demi passés derrière les barreaux. Pourtant, malgré sa déception, Freedom n'a eu de cesse, au cours des mois suivants, d'évoquer son envie de mariage après sa sortie²⁶⁵. Dans ce cas, il apparaît que l'option d'une vie hétérosexuelle consacrée par le mariage demeure au-delà de toute autre forme de vie celle qui « doit être » et finalement celle qui est la plus à envier.

Elena souligne un autre fait qu'il est important de reprendre ici, il s'agit de la difficulté de pouvoir vivre son homosexualité en prison. Si une simple preuve d'affection comme un baiser, une caresse ou le fait de se tenir la main est considérée par l'administration comme une faute grave et un manquement à l'ordre et à la morale, les couples de femmes qui se forment en prison doivent donc se maintenir éloignés des autorités. Cependant, quelques rares relations amoureuses se trouvent être publiques, dans le sens où elles sont connues autant des détenues que du personnel de surveillance et de direction. Elles sont tolérées, car les autres détenues les perçoivent comme ni exubérantes, ni provocatrices, ni irrespectueuses, et les appréhendent davantage comme source de divertissement et d'émotion que comme une source d'immoralité. En effet, il est arrivé à deux reprises que soit célébrée au sein de la prison une cérémonie informelle d'union entre détenues. C'est ainsi qu'une Sud-Africaine, quittée par son amie en arrivant en prison alors qu'elles avaient été arrêtées ensemble, a été demandée en mariage par une codétenue péruvienne :

Irene : « La première semaine, on a simplement discuté, puis elle a dit, la semaine d'après, pour prendre le petit-déjeuner ensemble, et on prend le petit-déjeuner ensemble jusqu'à maintenant, trois mois [*elle rit*]. Ok, c'est très dur. Tout est interdit ici. Mais tout le monde sait qu'on est fiancées parce qu'elle l'a fait en public, et elle l'a annoncé en public, donc tout le monde le savait.

Moi : Qu'a-t-elle fait ?

Irene : [*Elle rit*] Elle l'a fait très, très, très... Je... Je n'avais jamais pensé à quelque chose comme ça avant, ce à quoi elle a pensé, je n'y avais jamais pensé. Honnêtement. Elle a fait les papiers pour sa liberté conditionnelle. Et le samedi, elle est venue en visite pour me faire

²⁶⁵ L'expérience que je rapporte ici m'a été racontée au fil de mes visites par la protagoniste elle-même.

une surprise. Je pensais qu'elle allait vraiment sortir parce que, trois jours avant, elle me l'avait dit. Le samedi elle allait sortir. Je lui ai dit : « Quoi ? Tu sors samedi ? Waw ! Et tu me laisses seule ici ? », 'Non, je vais venir te voir'. C'était très dur à comprendre pour moi, parce que j'étais seule, et la seule personne à qui je pensais allait sortir de ma vie. Mais elle a tout arrangé, jusqu'à maintenant je ne sais pas comment elle a fait. Le vendredi, juste après l'appel, elle est descendue, parce qu'elle est à l'étage du dessus, elle est descendue et moi je criais à travers la grille. Elle était habillée comme quelqu'un qui sort. J'étais très déprimée ce soir-là, j'ai même pleuré ! De toute ma vie je n'avais jamais pleuré comme ce soir-là. Il y en avait certaines qui savaient ce qu'elle faisait, mais moi je ne savais rien. Elle a tout organisé en secret. Je ne savais rien ! Même certaines étrangères savaient ce qu'elle faisait, mais moi je ne savais rien. Il n'y avait aucun indice, il n'y avait rien. C'était sa propre initiative en plus, elle m'a fait la surprise le lendemain et ça a été la plus grosse surprise de ma vie. Le samedi matin très tôt, une des filles est venue à mon étage et m'a dit : 'Ecoute, douche-toi et habille-toi assez tôt' parce que vers 9h ou 10h on viendrait me voir, alors je suis allée m'installer là derrière et j'ai attendu qu'on m'appelle pour la visite. Mais j'allais avoir une visite un samedi ? Je n'ai jamais de visite ! Mónica ne pouvait pas venir me voir, car elle devait attendre une semaine pour récupérer ses papiers, je le savais. Je devais attendre que le visiteur arrive, alors j'ai attendu, je me suis habillée et tout ça, et j'ai attendu. J'ai pris un café avec les autres, et tout le monde qui était là savait, mais moi je ne savais rien. J'attendais que la *llamadora* appelle. Et là, elles m'ont appelée. Je ne pouvais tout simplement pas y croire, vraiment. Je ne pouvais pas croire que j'avais de la visite. Quand je suis arrivée à la porte, juste avant que j'arrive à la porte, une fille m'a dit : 'Ecoute, ça va être un choc pour toi, mais tu dois être prête pour ce choc ! Quand tu passeras cette porte là, tu tourneras à droite. Là, tu continueras tout droit et tu verras qui te rend visite et où cette personne se trouve' [*elle rit*]. Quand je suis arrivée sur place, je l'ai vue. Mais je peux te dire une chose, c'était comme une douche froide, je ne pouvais pas y croire ! [*Elle rit*] Je pensais alors qu'elle était là en visite, mais après elle a voulu aller aux toilettes et elle s'est dirigée vers la porte vers les pavillons, et ce n'est pas possible pour elle d'aller là-bas. Et je lui ai demandé : 'Mais qu'est-ce qui se passe ?'. Elle m'a dit qu'elle n'était pas sortie, c'était une surprise. Et elle vient avec un anneau au doigt pour me prouver notre relation. Elle avait fait faire un gâteau et tout le reste. Elle a fait ça en grand, oui. C'était une situation très curieuse, laisse-moi te dire que ce fut LA surprise de ma vie [*elle rit*]. Pour quelqu'un comme elle [*cette relation est la première relation homosexuelle de Mónica*], de penser à quelque chose comme ça, c'était impossible pour n'importe qui d'autre, mais tout est possible pour elle. Ce fut une sacrée surprise, je n'arrive pas encore à y croire. Elle m'a dit qu'elle m'aimait, je ne

pouvais pas y croire, mais maintenant j'y crois ! [*elle rit*] »²⁶⁶

L'union publique entre femmes détenues demeure un fait très isolé et un seul autre cas est connu dans cette prison (Avilés 2007 : 175-188). L'adoption d'un comportement ouvert et assumé de la part des actrices peut ainsi apparaître comme une imposition aux autres détenues de l'évidente existence des pratiques homosexuelles. Il s'agit, pour les détenues qui en prennent l'initiative et assument le risque de sanction, de ne pas opter pour un profil bas ni un jeu de cache-cache, mais d'obliger la population carcérale élargie (détenues et personnel de l'INPE en général) à reconnaître une sorte de normalité à un type de relation amoureuse socialement stigmatisée. Pourtant, il est important de souligner que la tolérance vis-à-vis de ces couples se limite exclusivement à la dimension affective de la relation et n'inclut la dimension physique que dans sa superficialité. Si les autorités peuvent se réjouir de ces moments de joie rares et inattendus, et éventuellement participer aux festivités, il est cependant impensable que leur tolérance concerne l'exercice sexuel des détenues.

La sexualité des personnes incarcérées demeure un sujet difficile à aborder et seule une relation de confiance due à mon sexe, mon âge et à la durée de mon travail de terrain m'ont permis d'avoir accès à des données précises. La dimension économique de la sexualité ressort comme un élément récurrent qui touche aussi bien les pratiques sexuelles officielles et autorisées que les pratiques officieuses, et qui n'engendre pas de différence entre population carcérale féminine et masculine pour un niveau socio-économique similaire. En effet, il apparaît que seul le pouvoir symbolique de quelques détenus masculins dominants leur permet d'avoir une vie sexuelle qui ne passe pas obligatoirement par le facteur économique. Pour le reste de la population carcérale, soit pour une très large majorité des détenus du pays, l'argent fait partie intégrante du jeu des sexualités. D'autre part, il apparaît qu'une différence fondamentale est exercée par l'administration pénitentiaire dans le contrôle des corps détenus. Contrairement aux hommes, les femmes subissent une vigilance particulière et n'échappent pas aux démarches officielles. Dans les conditions de restriction extrêmes qui leur sont appliquées, elles ont développé différentes stratégies pour l'exercice de leur sexualité. Finalement, le milieu carcéral, par essence monosexué et fermé, porte préjudice d'un côté aux femmes hétérosexuelles qui refusent l'expérience homosexuelle, et d'un autre côté à celles qui entretenaient une relation de couple avant leur incarcération et pour qui la conservation du lien

²⁶⁶ Entretien réalisé en octobre 2007.

familial et affectif – qu’il soit homosexuel ou hétérosexuel - s’avère une tâche particulièrement ardue.

Conclusion du chapitre 9

Construit pour abriter 450 détenues, l’établissement pénitentiaire Chorrillos I a connu une population carcérale qui atteignait près de 1200 personnes en 2007 et qui s’élève aujourd’hui au double de sa capacité d’accueil initiale. Les conditions de surpopulation qui affectent cette prison ont impliqué une série de changements organisationnels dus aux nécessités d’adaptation de l’administration et des détenues. Le bâtiment actuel n’a subi aucune modification structurelle significative, mais au fil du temps, de la croissance de la population carcérale et de l’apparition de nouvelles nécessités, comme celle de l’accueil des enfants ou l’implantation d’ateliers de travail, l’agencement des structures existantes a dû être revu par l’administration et les détenues ont dû s’adapter à un espace changeant, quoique toujours limité.

Dans de telles conditions, l’isolement physique des détenues relève de l’impossible, à l’exception d’un isolement temporaire qui relève du régime punitif interne. Les détenues partagent donc un ensemble d’espaces très réduits et le vivre-ensemble s’impose comme une composante majeure de l’expérience carcérale. C’est alors qu’entre en jeu une série de facteurs sociaux, économiques, géographiques et affectifs, modelés par les trajectoires de vie de chacune des femmes incarcérées, et au croisement desquels se forment les mécanismes qui caractérisent les relations sociales entre détenues. Les composantes principales des relations sociales telles que l’on peut les observer à l’extérieur de la prison se reproduisent, s’atténuent, s’amplifient ou sont repensées et refaçonnées en fonction des trajectoires et des expériences individuelles, créant ainsi une dynamique relationnelle propre à l’espace carcéral féminin de Lima.

Chapitre 10 : Interactions entre le personnel de l'administration pénitentiaire, le personnel de sécurité et les détenues. De l'usage de la violence physique et symbolique pour un traitement inégalitaire.

Le dialogue est utile et nécessaire pour la paix sociale.

Corinne Rostaing

L'ouvrage de Corinne Rostaing *La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons pour femmes*, constitue une des rares études du milieu carcéral qui se sont penchées non pas exclusivement sur les détenu.e.s, mais également sur le personnel de l'administration pénitentiaire. D'après une enquête menée dans trois établissements pour femmes, Rostaing élabore une typologie des relations entre détenues et personnel de surveillance. Les « relations normées » se manifestent par la formalité et le respect des rôles prescrits par l'institution ; les « relations personnalisées » permettent le dépassement de ces rôles et l'instauration de relations quasi égalitaires ; les « relations négociées » constituent un entre-deux où les relations s'assouplissent, mais apparaissent teintées de paternalisme ; enfin, les « relations conflictuelles », quoique plus rares, traduisent une tension permanente due à un rapport de force (Rostaing 1997 : 202-243). Lorsqu'elle aborde le sujet, Rostaing souligne que les relations entre détenues et personnel de surveillance apparaissent « par essence antagonistes » (Rostaing 1997 : 193), mais déconstruit cette conception dualiste et simpliste par l'étude des marges de liberté qui existent dans les différents types de relations qu'elle observe et analyse.

Dans une perspective davantage philosophique, Antoinette Chauvenet estime que « les détenus ne sont pas avec l'institution dans un rapport d'égalité, mais d'autorité et d'assujettissement » (Chauvenet 2006 : 383). Aussi, elle souligne que « le pouvoir inhérent à toute communauté politique n'a pas besoin de justification, mais de légitimité », tout en précisant que, « pour une obligation de résultat, [...] les règles sont assorties d'un certain pouvoir discrétionnaire [...], moyennant quoi la règle a la particularité d'être négociable, ce qui a pour effet d'user rapidement sa force de régulation et de nier sa raison d'être » (Chauvenet 2006 : 381). En me basant sur ces études, je présenterai la structure de l'autorité pénitentiaire péruvienne pour me demander dans quelle mesure les marges de liberté observables dans les relations carcérales en France peuvent exister au Pérou. S'il apparaît certain que l'administration pénitentiaire représente un pouvoir moral et coercitif face à un public jugé nuisible pour la société, quels sont les rôles effectivement exercés par les autorités ?

J'ai montré plus haut que le Pérou est un pays marqué par la corruption et l'informalité ; de plus, le personnel de sécurité des établissements pénitentiaires exerce en nombre restreint. Dans ces conditions, de quelles marges de manœuvre disposent le personnel de surveillance et les détenues dans les relations qui les lient au quotidien ? Enfin, comment les rapports sociaux tels qu'ils ont été analysés dans le chapitre précédent se traduisent-ils entre détenues et autorités ? Quelle influence exercent-ils sur l'exercice de l'autorité et le traitement que reçoivent les détenues ?

1. Acteurs pénitentiaires et violences carcérales.

a. Organisation de l'administration : hiérarchie des pouvoirs.

La direction et l'organe technique de traitement : le pouvoir dominant.

L'administration des établissements pénitentiaires péruviens est généralement confiée à l'INPE, quoique la sécurité extérieure de certains d'entre eux soit aux mains de la police nationale, et qu'un établissement soit sous le contrôle exclusif de l'armée. Chacun des établissements gérés par l'INPE est organisé selon un modèle administratif identique. L'INPE nomme un directeur pour les prisons d'hommes, une directrice pour les prisons de femmes, et le personnel de sécurité interne est constitué de personnes du même sexe que les détenu.e.s. À Chorrillos I comme dans d'autres établissements pour femmes, seul le personnel de sécurité de l'extérieur de l'établissement est masculin. L'administration est généralement mixte, quoique mes observations m'aient amenée à observer une prédominance des femmes dans les prisons pour femmes, et vice-versa. La direction de l'établissement gère – entre autres - deux services essentiels qui nous intéressent ici, la sécurité et le traitement pénitentiaire. Ces services se trouvent chacun sous la direction d'une personne nommée par la direction régionale de l'INPE. L'organe technique de traitement (OTT) est constitué de six services distincts : l'assistance psychologique, l'assistance sociale, l'assistance légale, l'assistance médicale, les aires d'éducation et de travail. Les rôles de la direction et de l'OTT sont déterminants dans les relations carcérales, car ces services représentent la tête de la hiérarchie administrative, qui adopte des mesures spéciales et décide en dernière instance des réponses ou des issues à donner aux requêtes des détenues.

La directrice de Chorrillos I représente l'autorité suprême à qui peuvent être soumises les décisions de l'OTT, soit parce que cette disposition est prévue par le règlement, soit parce qu'elle fait fonction de juge entre l'OTT et les détenues en cas de litige. Dans la ligne directe de la directrice de l'établissement se trouve la directrice de l'OTT, une personne crainte par-dessus tout des détenues, à cause de sa fonction de représentation de l'assistance psychologique et sociale. C'est elle qui décide de l'emplacement des détenues par pavillon, par étage et par cellule ; c'est elle qui décide d'imposer des roulements dans les ateliers de travail ; c'est également elle qui décide de la planification de journées récréatives, organisées ensuite par les différents employés de l'OTT, notamment par les psychologues. La multiplicité des fonctions de décision de la directrice de l'OTT influence donc de manière déterminante la vie quotidienne des détenues. Enfin, en cas d'incidents verbaux ou physiques entre détenues, la directrice de l'établissement se réunit avec celle de l'OTT ainsi que les parties présentes lors de l'incident – les détenues en cause, d'éventuelles témoins ainsi que le personnel de sécurité – afin que se tienne un conseil disciplinaire qui décide des suites à donner à l'incident. Ce conseil peut imposer une punition de mitard, voire, exceptionnellement, le transfert des détenues problématiques vers d'autres établissements pénitentiaires. Cette dernière fonction fait partie de celles que craignent le plus les détenues, car si une peine de mitard peut impliquer l'allongement de la durée du séjour en prison de plusieurs mois, une éventuelle décision de transfert a pour effet une transformation radicale des repères sociaux et spatiaux que se construisent les détenues au fil de leur peine. Le poids de cette menace indirecte pèse sur l'adoption de certains comportements. Sharon avoue explicitement que, si elle ne se bat pas, malgré des envies récurrentes, c'est à cause de la menace du mitard : « Tu ne peux pas, parce qu'on te menace avec le mitard, et neuf mois de plus ici, c'est long »²⁶⁷. De même, Elena estime que la consommation de drogue au sein de la prison est risquée : « Il y a de la drogue, mais bon... tu paies quelqu'un et ils te la font entrer. Mais pour quoi faire ? Tu sais le sale quart d'heure que tu passes ? Si l'INPE arrive et te voit, houlà ! Neuf mois de peine en plus, ça n'en vaut pas la peine »²⁶⁸.

Ces deux figures du pouvoir représentent la tête d'une hiérarchie qui apparaît intouchable et force un respect pas toujours perçu comme légitime. Au cours des dernières années, la directrice actuelle a gravi les échelons de l'administration pour occuper ce poste. Ayant débuté dans l'établissement en qualité d'assistante sociale, elle a poursuivi sa carrière comme directrice de l'OTT avant d'être nommée directrice de l'établissement. Son parcours est perçu

²⁶⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

²⁶⁸ Entretien réalisé en octobre 2007.

par certaines détenues²⁶⁹ comme l'incarnation d'un pouvoir grandissant qui s'est traduit par un durcissement progressif de ses relations avec la population carcérale :

« La directrice, avant, tu te souviens ? Elle était chef de l'OTT, et encore avant ça, elle était assistante sociale. Quand elle était assistante sociale, elle était vraiment sympa, cool et tout, elle t'écoutait. Après, elle est devenue chef de l'OTT, et là c'est devenu moyen, elle était plus ou moins... mais ça allait. Mais maintenant qu'elle est directrice, c'est devenu une vraie pute. Elle te regarde mal, elle te regarde de haut, comme ça, et puis en plus, elle a ses favorites. Elle est lesbienne, tu savais ça ? Elle a sa copine dans le pavillon C, là où il y a toutes les lesbiennes et toutes les jeunes péruviennes mal élevées. Et c'est toujours le bordel dans ce pavillon, c'est crado, mais elles font ce qu'elles veulent, parce que [*la directrice*] a sa copine là-bas. »²⁷⁰

Le choix de comportements rigides de la part de la direction peut s'expliquer par le besoin d'asseoir un pouvoir fort, face à un personnel de surveillance qui a la réputation d'être faible et corrompu. Pour reprendre les analyses de Chauvenet, on peut finalement estimer que la direction trouve par le biais de ces stratégies autoritaires le moyen de faire perdurer sa force de régulation et de justifier sa raison d'être. Les règles pénitentiaires sont donc très difficilement négociables à cette échelle, alors que, comme nous le verrons plus bas, elles sont bien plus flexibles à l'échelle du personnel de sécurité.

Le personnel de sécurité : le pouvoir secondaire.

Le personnel de sécurité a pour mission de faire respecter les règles de l'établissement et de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline. Or, comme il a été décrit précédemment, les conditions de surpopulation que connaît la prison Chorrillos I ont mené les détenues à s'accommoder dans un espace réduit et à investir les espaces de récréation pour y installer des lits, des ateliers de travail ou encore des espaces de rencontre avec les visiteurs. Parallèlement à ces conditions structurelles, l'équipe chargée de la sécurité intérieure de Chorrillos I exerce fréquemment en effectif réduit. En 2007, alors que la population carcérale atteignait près de 1200 femmes, j'ai pu observer une relève qui ne comptait que 18 gardiennes, au lieu des 25

²⁶⁹ Le contenu des propos retranscrits ici m'a été tenu par deux autres détenues au cours de mes visites.

²⁷⁰ Propos recueillis durant un jour de visite en 2012.

prévues officiellement²⁷¹. L'organisation et l'usage actuel des différents espaces de la prison rendent donc plus difficile la tâche d'un personnel de sécurité peu nombreux. Alors que leur présence constitue le pilier du fonctionnement de l'établissement, les conditions dans lesquelles les gardiennes exercent leur profession les conduit obligatoirement à adopter une série de stratégies qui leur permettent de garantir l'ordre et la sécurité. Situées au bas de l'échelle hiérarchique de l'INPE, elles représentent la figure de l'autorité la plus proche des détenues, et cette position intermédiaire leur confère la possibilité de créer certains échanges informels sans lesquels leur mission ne pourrait être menée à bien. Pourtant, au-delà de certaines formes de coopération qui apparaissent nécessaires, il s'avère que cette catégorie du personnel pénitentiaire tend davantage à entretenir des relations normées ou conflictuelles avec les détenues.

b. Jeu d'équilibre et usages de violences.

Le fragile équilibre donnant-donnant.

Le cadre de la prison constitue par essence un espace normé et règlementé. Sans norme ni règle, l'institution carcérale n'aurait pas lieu d'être. Or, Chauvenet, Rostaing et Orlic soulignent que « la pléthore de règlements relatifs au fonctionnement de la prison contraste avec la faiblesse des règles destinées à donner une forme aux échanges entre les personnes et à définir les modalités du vivre-ensemble » (Chauvenet, et al. 2008 : 34). Le cadre carcéral se trouve fragilisé par cette lacune et les relations entre les différents acteurs se révèlent « imprévisibles » (Chauvenet, et al. 2008 : 42-46). Les interactions résultant du vivre-ensemble que sont amenés à subir les membres du personnel et les détenus sont donc façonnées par l'expérience, hors de tout cadre normatif. Chauvenet souligne ainsi que l'informalité des échanges entre détenus et personnel de sécurité ne peut reposer que sur une sorte de pacte entre ces deux groupes :

« [...] Nul doute que l'équilibre social - toujours précaire - de la prison n'est maintenu et le contrôle de la population pénale assuré que s'il existe un minimum d'entente, une « paix armée », entre les surveillants et les détenus, si les premiers sont en situation d'obtenir la coopération de ces derniers, s'ils peuvent être pour eux des référents et s'ils peuvent jouer un rôle de tiers nécessaire dans les rapports entre détenus. C'est dire qu'un véritable

²⁷¹ La directrice de l'époque m'a affirmé que l'absence de plusieurs membres de l'équipe de sécurité interne constituait une situation récurrente, et par conséquent problématique.

contrôle de la population pénale passe par un système d'échanges sociaux qui emprunte son modèle aux échanges de la vie ordinaire [...] » (Chauvenet, et al. 1993 : 349-350).

Au Pérou, la situation de l'administration pénitentiaire face à la rareté du personnel de sécurité oblige les autorités dominantes – la direction de l'établissement ainsi que la hiérarchie régionale et nationale – à adopter une attitude relativement permissive vis-à-vis de l'informalité des échanges entre le personnel de sécurité et les détenu.e.s. Pourtant, la position des gardiennes apparaît très différente en France et au Pérou. Si les situations de coopération peuvent exister, en réalité les relations entre détenues et gardiennes se manifestent essentiellement sous deux formes antagoniques. Le premier type de relation relève de la nécessité de certaines détenues d'accéder à une série de biens ou de produits, et de leur impossibilité de les obtenir sans le concours des gardiennes. Conscientes des manques à pourvoir de l'administration, ces dernières font le relais commercial entre l'intérieur et l'extérieur, et leur rôle ne se limite pas à une dimension morale, mais se révèle également économique et intéressé. Il s'agit donc d'une relation économique, basée sur une entente mutuelle, où les gardiennes conservent une position dominante, du fait du « service » qu'elles rendent – ou plutôt vendent - aux détenues. Le second type de relation relève davantage du conflit, et d'une communication très difficile entre les parties. Il s'agit alors d'une relation d'imposition du pouvoir par la partie dominante qui se traduit par une relative tension permanente.

Les rares situations de coopération qui m'ont été relatées rappellent un système de privilège tel que l'a présenté Rostaing : « [...] Le système de privilèges et de récompenses est fondé sur la coopération de détenus choisis en fonction de leur capacité à maintenir l'ordre et la cohésion au sein de leur groupe » (Rostaing 1997 : 360). Dans cette perspective, à Chorrillos I, il ne s'agit pas pour les « représentants de l'autorité de négocier des informations contre l'octroi d'un faveur » (Rostaing 1997 : 222), mais de négocier un service contre l'octroi d'une faveur. Un cas emblématique est celui de Francesca, une Hollandaise incarcérée à Chorrillos I depuis 2004. Francesca est particulièrement grande et robuste, et les autorités ont régulièrement recours à sa force physique pour « accompagner » au mitard les détenues qui s'y résistent. Au cours de l'une de nos discussions, Francesca m'a expliqué comment elle en vient parfois à porter les filles ou les femmes les plus menues, ou plus simplement à les maîtriser physiquement, pour les amener jusqu'à la cellule d'isolement. En échange, Francesca n'a jamais été visée par les politiques de transfert. Après presque une décennie passée dans le même établissement, elle y a établi ses repères sociaux et spatiaux ; en échange de ce service

rendu au personnel de sécurité, elle s'assure d'y demeurer jusqu'à la fin de sa peine. Aussi, il apparaît évident que les autorités elles-mêmes ne peuvent pas se passer de ses services. Il s'agit donc effectivement d'une relation de coopération qui bénéficie aux deux parties. La relation particulière qui lie cette détenue aux gardiennes a pourtant mené ces dernières à tenter d'obtenir des informations de sa part. À plusieurs occasions, elles lui ont demandé si elle était lesbienne ou si elle fumait de l'herbe. Francesca leur répond par la négative : « Parfois j'en ai [*de l'herbe*], mais je vais pas leur dire. Je ne veux pas aller au mitard, je n'ai pas de rapport [*d'incident*] »²⁷². Outre la menace du mitard, il est fort probable qu'en réalité les gardiennes cherchent à savoir quelles seraient les détenues qui auraient des pratiques interdites. La coopération de Francesca s'arrête cependant à ses interventions physiques, car elles lui suffisent à s'assurer la faveur qu'elle requiert.

Les relations entre gardiennes et détenues axées autour d'un système économique informel ont été détaillées au cours du chapitre 8. Dans ce cas, comme le résume une détenue hollandaise, « les personnes qui font des faveurs, [*qui offrent*] des chocolats ou des biscuits, elles obtiennent tout ce qu'elles veulent »²⁷³. En revanche, la coopération que mentionne Chauvenet pour le cas français se révèle quasi inexistante au-delà de ces opérations économiques.

Du recours à la violence physique.

Les gardiennes de l'INPE ne constituent définitivement pas des référents pour les détenues, dont les témoignages illustrent une relation de pouvoir asymétrique et abusive, qui peut se traduire par la violence physique. Si l'on prend le cas de Karla, les pratiques autoritaires de certaines gardiennes ont eu des conséquences excessivement néfastes sur sa santé :

« Une fois, ma mère est arrivée tard pour la visite, à 15h45, et [*les gardiennes*] ne te laissent pas parler. [*Après*], elles ne m'ont pas laissée rentrer dans mon pavillon. Elles m'ont obligée à nettoyer [*le patio*] alors que j'étais malade. J'étais enceinte [*de 3 mois*]. Après ça, j'ai perdu le bébé. »²⁷⁴

²⁷² Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁷³ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁷⁴ Entretien réalisé en janvier 2011.

Un autre cas particulièrement fort est celui d'une détenue étatsunienne que j'ai rencontrée en 2007. Alors que je terminais mon travail de terrain et que j'effectuais une dernière visite aux détenues, j'avais été autorisée à accéder au pavillon réservé aux visites intimes, là où se trouvait isolée Julie, la détenue canadienne avec qui j'avais tissé un lien particulier. À mon entrée dans le petit patio attenant à ce pavillon, je suis tombée nez à nez avec cette Étatsunienne. Elle était couverte d'hématomes et avait perdu plusieurs dents. Encore en état de choc, entre cris et larmes de désespoir, elle m'a raconté que la veille au soir, deux gardiennes l'avaient tabassée, après qu'elle ait dénoncé à la directrice les pratiques de corruption auxquelles se livraient ces deux employées. Ses propos étaient relativement décousus et j'ai eu du mal à saisir tout ce qu'elle me racontait, notamment du fait de l'usage de l'anglais et de son accent nord-américain, mais également à cause de son état émotionnel et de la perte de ses dents, qui rendait sa diction mal audible. Après quelques minutes, une gardienne est venue interrompre notre échange et m'a conduite vers la personne que je venais voir. Cette dernière m'a confirmé les conditions de l'épisode de la veille. Les gardiennes avaient effectivement frappé violemment la détenue après l'avoir bâillonnée et isolée dans ce patio. Celui-ci est le seul épisode de violence physique extrême de la part du personnel de sécurité que j'ai connu entre 2007 et 2012. Pourtant, quoique l'issue soit bien moins dramatique, un autre cas d'agression physique de la part des gardiennes m'a été relaté en 2011. Il s'agit de celui de Roxana, qui a été menacée de mitard après un incident avec une codétenue :

« Je me suis accrochée avec une fille qui est copine avec l'INPE, [*la gardienne*] m'a mis une claque et je la lui ai rendue. Je ne suis pas allée au mitard, car j'ai appelé mon avocat. Ici, il y a beaucoup d'abus de la part des INPE, moi je ne me laisse pas faire. »²⁷⁵

D'après l'enquête de 2011, deux détenues péruviennes, dont Roxana, affirment avoir reçu des coups de la part d'une gardienne depuis le début de leur séjour en prison. L'autre détenue en question n'a pas souhaité détailler cet incident au cours de l'entretien.

De la violence symbolique.

Une jeune Bulgare résume en quelques mots le sentiment que partage une majorité des femmes incarcérées : « Ici, dans la prison, il y a beaucoup d'injustice. Moi, je respecte les INPE

²⁷⁵ Entretien réalisé en janvier 2011.

et elles, elle ne te respectent pas »²⁷⁶. En effet, nombreuses sont les détenues qui ont manifesté une sorte de regret vis-à-vis de la difficulté de communication qu'elles éprouvent face aux gardiennes, voire face aux membres de l'OTT :

« Les choses doivent se faire comme elles le disent. »

« [Les INPE] sont mal élevées. »

« Si tu vas voir les INPE et que tu leur dis quelque chose, elle ne t'écoutent pas. »²⁷⁷

Ce refus de communication de la part des gardiennes se traduit parfois par des modalités linguistiques vulgaires et insultantes de leur part. Ainsi, d'après l'enquête de 2011, trois détenues ont affirmé avoir été insultées par les gardiennes, et 15 % des enquêtées affirment que les gardiennes leur ont parlé de manière vulgaire ou grossière au moins une fois. Face à cet exercice de violence symbolique, alors que les détenues sont infériorisées par un traitement oral qui ne leur reconnaît pas le droit à l'expression ni à l'échange, comment peut-on imaginer que les gardiennes représentent un référent pour la population carcérale ? La conception de l'autorité du personnel de sécurité apparaît hautement définie par le schéma d'une hiérarchie rigide qui ne laisse, en dehors du cadre économique, qu'une très maigre place à la négociation. Les relations entre détenues et gardiennes se trouvent donc dominées par un concept de l'autorité qui rend leurs rapports nettement asymétriques. Aussi est-il important de préciser que ce ne sont pas exclusivement les détenues qui souffrent de cette domination et de la violence symbolique, mais également les visiteurs.

Les relations du personnel de sécurité aux visiteurs : la tyrannie des petits pouvoirs.

Le traitement que le personnel de sécurité réserve aux visiteurs constitue sans aucun doute un facteur déshumanisant pour une catégorie de la population déjà stigmatisée par le simple fait d'avoir un proche en prison, et qui de surcroît fait l'expérience d'une certaine dépersonnalisation dans les alentours immédiats de la prison (Ricordeau 2012). Dans les relations qui lient les gardiennes aux visiteurs, il est possible d'évoquer un respect unilatéral forcé, qui se manifeste par une inégalité linguistique entre l'emploi du tutoiement de la part des

²⁷⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁷⁷ Entretiens réalisés en janvier 2011.

gardiennes, et celui du vouvoiement de la part des visiteurs. La différence d'usage grammatical traduit une relation dominant-dominé ainsi qu'un certain mépris de la part des autorités envers la famille ou les ami.e.s des détenues. Le mauvais traitement verbal des gardiennes se traduit également par le fait qu'elles parlent fort et sur un ton autoritaire, usant de manière directe ou indirecte de menaces envers les visiteurs, comme s'il s'agissait du public dont elles ont la charge au quotidien. L'amalgame qui est effectué entre visiteurs et détenues ne découle pas exclusivement de l'impression aux premiers d'un stigmat qui serait dû aux relations qui les unissent aux secondes, mais également de l'existence d'un pouvoir qui peut affecter le visiteur dans son entreprise. En effet, les autorités pénitentiaires ont le pouvoir d'interdire à un visiteur l'accès à la prison durant une durée déterminée lorsqu'elles estiment qu'une faute a été commise durant une visite. Ces fautes peuvent être relevées soit dans le patio de visite, lorsqu'une altercation physique et/ou verbale opposerait le visiteur à une détenue ou à un autre visiteur, soit dans la file d'attente d'entrée ou de sortie, lorsque les autorités estiment qu'un visiteur leur aurait manqué de respect. D'autre part, les mécanismes de corruption qui permettent à certains visiteurs de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement avec des produits interdits, ou des produits en quantité supérieure à celle autorisée, ne pourraient exister sans le concours des gardiennes. Du respect oral unilatéral aux pratiques de corruption, en passant par les menaces directes ou indirectes, on assiste à une forme de harcèlement de la part des gardiennes qui imposent leur pouvoir aux visiteurs et dominant un échange fondamentalement inégal et asymétrique. On assiste à ce qu'une visiteuse française m'a un jour décrit comme « la tyrannie des petits pouvoirs ».

2. Traitement psychologique et social : exercice d'un pouvoir dominant.

a. Psychologue et assistante sociale : un duo incontournable et redoutable.

Au sein de l'OTT, les psychologues et les assistantes sociales travaillent de pair. À Chorrillos I, elles ont formé de petits groupes de détenues par étage qu'elles traitent en atelier à tour de rôle. Ceux-ci sont menés à raison d'une fois par semaine et la participation des détenues est obligatoire. En effet, l'assistante sociale et la psychologue rédigent un rapport mensuel qui conditionne la sortie de chaque détenue, qu'elle sollicite la liberté conditionnelle ou que la sortie ait lieu au terme de la peine, et la présence aux ateliers est alors prise en compte.

Le problème lié à ces ateliers est double. D'une part, le rapport mensuel que rédigent ces professionnelles constitue une source de menaces pour les détenues qui n'y assisteraient pas. Lors d'un entretien, une stagiaire en psychologie me disait que « les détenues sont mortes de peur avec ce rapport, [...] ce qui génère un lien de respect répugnant basé sur la crainte »²⁷⁸. D'autre part, l'émission du rapport et les enjeux relatifs engendrent des pratiques de corruption basées sur le chantage. En effet, les psychologues et assistantes sociales obtiennent parfois d'importantes sommes de la part de détenues qui souhaitent un avis favorable au moment de leur libération. En 2007, la directrice de Chorrillos I m'a raconté que dans la prison de Luriganchu, où elle exerçait auparavant en qualité d'assistante sociale, ces sommes pouvaient atteindre \$100. À l'opposé, les pratiques de favoritisme peuvent se révéler utiles pour certaines femmes dont le comportement est jugé correct, comme en témoigne Yolanda :

« J'ai parlé avec la psychologue et je lui ai dit : 'S'il-vous-plaît mademoiselle, vu que je n'ai pas de famille et que je me comporte bien, ramenez-moi ma compatriote'. Et on vit toutes les deux ensemble et on s'entend bien, on se sent comme chez nous, c'est comme si on partageait un appartement. »²⁷⁹

Pourtant, si les détenues participent effectivement aux ateliers, elles se montrent soit évasives soit très critiques envers les psychologues. Elles avouent participer aux ateliers à cause du caractère obligatoire de ceux-ci, mais en ressortent fatiguées et lasses. Ainsi, une détenue espagnole en fin de peine, qui n'assiste plus à ces ateliers au moment de l'entretien, explique en ces termes : « Non, je vais pas à l'atelier de psychologie, enfin si. J'ai toute ma psychologie super bien et mon assistance sociale super bien, parce que pour sortir d'ici tu as besoin de tout ça »²⁸⁰. Ce témoignage ainsi que celui de Yolanda soulignent le pouvoir qu'exercent les psychologues et les assistantes sociales sur les détenues. Même si leur traitement n'est pas reconnu comme tel, la pression morale induite par leur présence influence le quotidien des détenues, que ce soit dans un sens positif ou négatif.

b. De la pression exercée sur les détenues pour reconnaître et assimiler leur faute.

²⁷⁸ Entretien réalisé en janvier 2012.

²⁷⁹ Entretien réalisé en octobre 2007.

²⁸⁰ Entretien réalisé en octobre 2007.

Lors d'un entretien mené en 2007, la directrice qualifiait de « bêtises » les sujets abordés par les psychologues et les assistantes sociales. En effet, si durant les événements qui se déroulent devant l'ensemble des détenues et du personnel administratif les détenues défilent en clamant la tolérance et le respect (voir photo n°10.1.), durant les ateliers, les psychologues utilisent une méthode de confrontation, à l'opposé du dialogue basé sur l'écoute mutuelle que prône la direction, selon les politiques de l'INPE. Aussi, certaines détenues m'ont montré le type de travail que la psychologue leur demande de préparer chaque semaine. Parfois il s'agit d'écrire une liste de vingt mots comportant deux voyelles, d'autres fois les femmes doivent mettre par écrit, en quelques lignes, la mésaventure qui les a conduites en prison. Si ces exercices peuvent se révéler utiles à la détection de l'analphabétisme, ils ne favorisent certainement pas le suivi psychologique des détenues, qui peuvent se sentir traitées « comme des enfants », pour reprendre leurs propres mots, ou refuser simplement en bloc un « traitement » *a priori* inutile. Les illustrations qui suivent sont extraites du cahier de devoirs de psychologie d'une détenue française. Les surlignages que j'ai effectués permettent de faire ressortir les sentiments que l'atelier suscite chez cette femme.

Photo n°10.1. : Fabriquée à partir d'un bâtonnet de glace, de papier cartonné et de papier crépon, cette petite pancarte qui prône le respect a été utilisée par une détenue du pavillon 1A lors d'un défilé auquel j'ai assisté en 2007.



Extrait d'un cahier de détenue n°10.1. : Devoirs de réflexion pour l'élaboration d'un projet de vie.

Tarea Preguntas fundamentales de reflexión

para elaborar un proyecto de vida -

1 ¿Quién Soy?

2 ¿Quién Soy?

3 ¿Cómo he llegado donde estoy?

4 ¿Qué espero ser en el futuro?

5 ¿Qué voy hacer para lograrlo?

1) una persona de tes minada pero con problema y solo

2) la misma pero aprendi a pider ayuda y tengo personas buenas a mi lado

3) Por un delito que yo cometido

4) reencuentra las personas que me quieren de verdad - reencuentra la persona que quiere casarse conmigo - Trabajar hacer mi vida con serenidad

5) Si mas facil es que estoy en mi pais por que yo puedo preparar mi salud

antes de salir - Yo puedo pasar varias calificaciones que me vale a la calle - Ver mi familia - Estudiar - Puedo trabajar para tener mi dinero dentro la cárcel y me busca trabajo antes que yo salga - Si no se puede hacer y tiene que yo paso un tiempo al perú y tengo compatriotas que viven a Lima y puede me darner trabajo y me buscar habitación.

PSICÓLOGA
C. P. 4316

Extrait d'un cahier de détenue n°10.2. : La détenue souligne qu'il faut « encore un peu de patience avant la fin du programme ».

10 pasos 1.12.2019

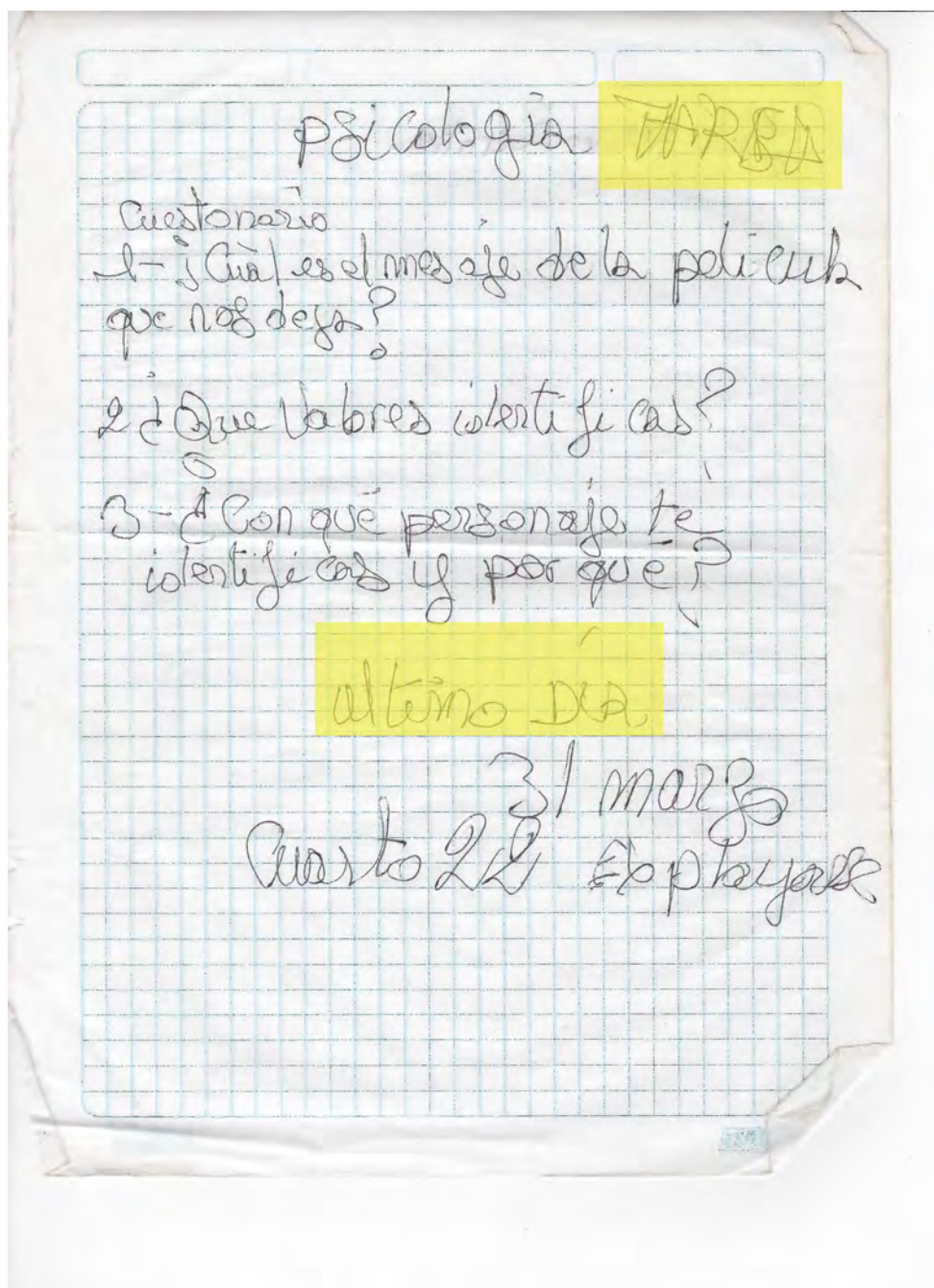
- 1 Tener una Meta
personales - Familiares - Profesionales
económicas
- 2 Ambición
- 3 Auto imagen Positiva
- 4 perseverancia
- 5 Responsabilizarse de sí mismo
- 6 Relaciones personales
- 7 hábitos
- 8 hacerlo ya no procrastina posterga
- 9 Ahorra
- 10 esfuerzate

El 7 de diciembre asistí a todas las sesiones
y hice todos los ejercicios, aún un poco
de paciencia antes de la fin del programa

Proyecto de vida

1. Mi Meta final ->
2. lo voy hacer en --- Años --- Meses
3. Para lograr mis condiciones de bienestar
-> físicas -> psicológicas -> sociales
- 4 Para Alcanzar mi meta: soy hábil en
- mis debilidades son
- 5 mis logros previos pueden ser

Extrait d'un cahier de détenue n°10.3. : La psychologie est une « farce » et la détenue souligne que c'est son « dernier jour » d'atelier.



L'échec des traitements psychologique et social peut être imputé au comportement et au raisonnement des personnes qui en ont la charge. Lors de notre entretien, la directrice de l'établissement parle de « divorce » entre ces professionnelles qui ne jouent pas la complémentarité de leur rôle : « les psychologues s'estiment supérieures aux assistantes

sociales et une véritable compétition s'installe entre elles »²⁸¹. Outre ces attitudes compétitives, le problème émane du comportement qu'elles ont envers les détenues. Ainsi, Elena raconte le rapport conflictuel qu'elle a avec une des psychologues :

« J'ai été mise au mitard parce que je m'étais battue. Et l'une d'elles, une psychologue, quand je suis sortie, m'a dit : 'Combien de fois tu crois qu'on va supporter tes erreurs ?' qu'elle m'a dit. 'Quelles erreurs ?' j'ai dit. 'Si tu viens d'abord pour la cocaïne et maintenant tu viens frapper une Péruvienne, mais pour qui tu te prends ? Tu n'es pas dans ton pays'. Je n'ai rien dit parce que bon, c'est la psychologue. »²⁸²

Cet exemple renforce l'hypothèse énoncée précédemment selon laquelle, plutôt que d'assister et conseiller les détenues, les psychologues exercent sur elles une forme de domination, à l'antithèse des valeurs de respect qu'elles inculquent officiellement. La directrice argumente que l'époque de la prison répressive est terminée et qu'il s'agit aujourd'hui de resocialiser les détenues dans une enceinte normalisée, au-delà des modèles qu'elles ont pu connaître chez elles. Or, à Chorrillos I, on assiste encore à ce que Foucault a défini comme « l'art de punir [*qui repose*] sur toute une technologie de représentation » (Foucault 1993 : 123). En effet, les assistantes sociales et psychologues reproduisent le modèle d'autorité parentale ou conjugale qu'ont connu les détenues à l'extérieur. Elles s'imposent comme une véritable autorité, intimident, menacent et jugent les détenues, comme le montre le témoignage d'Elena cité plus haut. Exposant la nouvelle politique du corps, Foucault écrivait : « La punition n'apparaît pas comme l'effet arbitraire d'un pouvoir humain » (Foucault 1993 : 124). À l'opposé de ce schéma, les psychologues poussent les détenues de Chorrillos I à accepter leur délit, alors que, comme nous l'avons vu dans la première partie, un grand nombre d'entre elles n'a pas encore comparu devant le système judiciaire. La présomption d'innocence est alors doublement anéantie, d'abord par l'incarcération et ensuite par le discours de ces professionnelles.

Une autre facette de leur discours se révèle moralisatrice et renforce l'arbitraire de leur activité et l'aspect culpabilisateur du traitement. En effet, les psychologues insistent auprès des détenues pour qu'elles intègrent une culpabilité selon des critères de genre, faisant référence à l'immoralité de leur acte vis-à-vis de leurs enfants. Comme le soulignent Radcliffe et Westwood, « en tant que citoyens privés, les femmes doivent fournir à leurs époux et à leurs enfants en général des valeurs spirituelles et un guide moral qui leur confère une stabilité et une

²⁸¹ Entretien réalisé en septembre 2007.

²⁸² Entretien réalisé en octobre 2007.

plus grande dimension dans la sphère publique » (Radcliffe and Westwood 1999 : 211). L'acte délinquant des femmes et l'incarcération qui s'ensuit constituent un ensemble d'expériences qui s'oppose fondamentalement au rôle social de guide moral conféré aux mères. La qualité du traitement psychologique peut être questionné lorsque les professionnelles de l'INPE prennent ces valeurs morales pour référence. Alors qu'une détenue est allée se confier à une psychologue tandis que le père de sa fille, qui n'a jamais reconnu l'enfant, demandait à voir cette dernière, la psychologue recommande la réconciliation, suivant le schéma de domination patriarcale genré qui impose à la femme le rôle moral et vertueux. La stagiaire en psychologie relate ainsi les propos de sa collègue :

« 'Lui c'est son père, tu ne peux pas lui refuser, et toi tu es une femme et du fait d'être femme tu dois lui pardonner et tu dois lui donner une autre chance parce que c'est lui le père'. On assiste à ce paradigme totalement machiste de la famille où le père doit être présent. »²⁸³

Les schémas genrés qui imprègnent l'imaginaire des psychologues sont renforcés par des croyances religieuses qui influencent leurs pratiques professionnelles. Lors de l'entretien mené avec cette même stagiaire, celle-ci avouait son désaccord avec sa supérieure, « une personne très rigide, très religieuse ». Ainsi, les principes religieux sont parfois utilisés pour juger et condamner les détenues homosexuelles :

« Lors d'un des premiers traitements de groupe auxquels j'ai assisté, il a été question du thème des *chitos*, et *grosso modo* elles sont jugées depuis Dieu, on les juge et on dit que ce n'est pas bien. [...] La posture actuelle en psychologie c'est de dire qu'être *chito* et homosexuelle, ce n'est pas bien. »²⁸⁴

Homosexuelles, mauvaises épouses ou mauvaises mères, à l'opposé d'un travail de resocialisation des femmes, le traitement psychologique actuel est construit et appliqué dans la lignée directe du traitement religieux qui était appliqué aux femmes à l'époque coloniale et jusqu'au milieu du XX^e siècle, et qui se base sur une prétendue supériorité morale de la femme qui, malgré sa culpabilité, peut « rattraper » son erreur et réintégrer un mode de vie jugé correct

²⁸³ Entretien réalisé en janvier 2012.

²⁸⁴ Entretien réalisé en janvier 2012.

et décent. À ces critères de genre en sont fréquemment associés d'autres qui participent à la construction d'un traitement discriminatoire.

3. Dynamiques d'un traitement inégalitaire. La reproduction d'un système social hiérarchisé autour des facteurs de genre, de race et de classe.

L'analyse de Chauvenet, qui souligne « qu'un véritable contrôle de la population pénale passe par un système d'échanges sociaux qui emprunte son modèle aux échanges de la vie ordinaire » (Chauvenet, et al. 1993 : 349-50), n'apparaît pas applicable au cadre carcéral péruvien, où les échanges sont rares et où on assiste essentiellement à la domination d'une partie sur l'autre. Or, il est possible de recourir à l'étude des schémas de marginalisation et de discrimination effectuée dans le chapitre précédent pour analyser les inégalités de traitement appliquées aux détenues, selon un modèle de contrôle emprunté à la violence symbolique de la « vie ordinaire » péruvienne. En effet, 47 % des détenues rencontrées en 2011 ont déclaré s'être senties victimes de discrimination de la part des gardiennes au moins une fois au cours de leur séjour en prison. Il est important de noter que seulement 24 % des détenues ont eu ce sentiment face à la directrice ou aux membres de l'OTT, mais cette différence pourrait s'expliquer par une moindre fréquence des relations. Les dynamiques du traitement différencié obéissent à plusieurs facteurs, qu'ils se croisent ou non. Il s'agit de l'orientation sexuelle et de l'origine ethnique et sociale.

a. L'orientation sexuelle comme élément de traitement différencié et discriminatoire.

L'homophobie des gardiennes.

Certains témoignages mettent en exergue la récurrence du recours à un usage grossier du langage par lequel les gardiennes s'adressent à certaines catégories de détenues, leur manifestant ainsi leur mépris ou leur désapprobation :

« Certaines INPE sont homophobes et quand elles commandent, elles ne parlent pas, elles crient. »

« D'un côté, moi je suis bisexuelle, et d'un autre côté elles, elles ont un uniforme et elles te traitent comme de la merde. »

« Les INPE discriminent les filles d'option, un peu, elles leur disent 'espèce de mec', ou 'vous, vous êtes des femmes, pas des hommes'. »²⁸⁵

Les entretiens cités ici traduisent davantage le comportement que le contenu des discours homophobes des gardiennes. Pourtant, le dernier extrait montre comment certaines d'entre elles fonctionnent selon une norme sociale basée sur l'opposition dualiste entre sexes et sexualités, entre normalité et anormalité, entre comportement acceptable et comportement déviant. Les pratiques et discours homophobes des gardiennes ne répondent donc pas à une déviance des détenues lesbiennes ou bisexuelles vis-à-vis du règlement pénitentiaire, mais vis-à-vis de la norme sociale hétérosexuelle.

Des thérapies de groupe pour jeunes lesbiennes.

Lors de mon enquête de 2011, j'effectuais les entretiens dans le patio principal, autour d'une des grandes tables de ciment situées près du bureau des psychologues. Je me suis vite rendu compte que l'espace que j'occupais était périodiquement investi en partie par un groupe de jeunes détenues. Alors qu'un jour j'observais que la directrice de l'OTT et une psychologue se trouvaient avec de ces jeunes femmes, une détenue m'a dit qu'il s'agissait des réunions de l'atelier de « thérapie d'option ». Je rappelle que les « filles d'option » est une périphrase employée pour désigner les lesbiennes. Je me trouvais donc face à un groupe constitué exclusivement par des détenues lesbiennes – certaines avaient d'ailleurs participé à mon enquête – et remarquais qu'elles étaient toutes très jeunes et issues majoritairement de quartiers sensibles de Lima, du cône nord et du Callao en ce qui concerne celles que je connaissais. L'une d'entre elles m'a alors expliqué le principe de cet atelier de psychologie si particulier :

« On dit toutes ce qu'on pense de nos trucs, on nous apprend à bien nous comporter pour qu'on nous respecte. On nous corrige si on ne fait pas attention avec l'ordre avec les gens de l'étage [*dixit*]. Les gens se plaignent du bruit, parfois si tu ne ranges pas tes trucs. On fait des programmes, des magazines, un journal mural, on reste unies, on fête les

²⁸⁵ Entretiens réalisés en janvier 2011.

anniversaires. [*Je lui demande alors si ça lui plaît.*] Oui, c'est bien, parce qu'au moins [*la psychologue*] s'inquiète de ce qu'on ait un bon rapport. »²⁸⁶

Officiellement, cet atelier s'adresse exclusivement à un groupe de détenues choisies selon leur orientation sexuelle. Or, mes observations ainsi que l'entretien cité ci-dessus permettent de conclure qu'au critère de la sexualité s'ajoutent ceux de l'âge et de l'origine sociale. En effet, le comportement de ces jeunes femmes, toutes issues de milieux sociaux défavorisés, connaissant des situations de rupture familiale ou sociale pour certaines d'entre elles, pose problème au quotidien, dans la dynamique du vivre-ensemble de la prison. La psychologue s'est donc assignée la tâche d'enseigner des règles de savoir-vivre basiques aux intégrantes du groupe, afin que leur origine sociale ne constitue pas le prétexte d'une marginalisation qui pourrait déjà être exercée selon leur orientation sexuelle. Cependant, l'imposition d'une morale particulière par le biais d'une éducation définie comme correcte par les autorités ne semble pas toucher particulièrement la détenue interrogée. Si elle reconnaît certes l'aspect plaisant des réunions et du sentiment d'appartenance à un groupe, de ses propos ressort finalement l'intérêt qu'elle retire de sa participation à cette « thérapie » de groupe : en échange de quelques minutes de patience, elle s'assure d'obtenir un rapport psychologique positif à la fin du mois. On peut questionner la pertinence de la création de tels ateliers, dans le sens où la réunion selon un critère d'orientation sexuelle pourrait avoir l'effet inverse de celui escompté, à savoir augmenter le stigmatisme qui pèse sur ces détenues en les faisant apparaître comme les membres d'un groupe sélectionnés selon des critères différenciatifs du reste de la population carcérale. Toutefois, on pourrait reconnaître une certaine ouverture et prévenance de la part des autorités qui cherchent par ce biais à pacifier les relations entre détenues. Cependant, on assiste à des pratiques qui ne font que poursuivre une politique de redressement des corps et des esprits, en tentant d'imposer à un public donné des règles qui sont posées comme les seules étant socialement valables. Cette imposition apparaît d'autant plus violente symboliquement que le groupe d'individus choisis présente un ensemble de caractéristiques sexuelles et sociales sur la base desquelles ses membres connaissent généralement une expérience de discrimination préalable.

b. De la discrimination raciale par le personnel administratif et médical.

²⁸⁶ Entretien réalisé en janvier 2011.

Au cours de son analyse sur les liens entre psychanalyse et racisme, Bruce argumente que « dans [la] société [péruvienne], [...] les institutions ne font que refléter les conditions précaires de notre vie en commun et de notre pacte social, marquées par certains affects comme le ressentiment et le remords » (Bruce 2007 : 116). Le pacte social péruvien se trouve notamment traversé par le stigmatisme ethnique apposé à certains individus. Bien qu'elle ne soit pas la plus marquante, la discrimination ethnique ressort comme une variable importante de la relation de domination qui régit les rapports entre les détenues et l'administration pénitentiaire. Yolanda est Blanche et son conjoint Noir, leur enfant né en détention est donc Métis. Alors que son fils était malade, la question ethnique s'est convertie en motif de discorde entre elle et deux membres du personnel de l'OTT :

« Pas la dernière assistante sociale que j'ai eue, une autre. Elle arrive et elle me dit, imagine, elle me dit : 'Est-ce que ton fils appartient à une famille de gitans ?', et moi je lui dis que non. Mon fils n'appartient pas à une famille de gitans. 'Parce que les gitans, ils n'ont pas le même sang'. L'assistante sociale ! Pas celle que j'ai maintenant, celle-ci elle est bien, celle que j'avais avant. Je lui dis : 'Pourquoi ? Est-ce que les gitans ont le sang vert ou bleu ?', 'Ne te fous pas de moi', 'Non, c'est toi qui te fous de moi'. Et puis est venu un médecin, parce que mon fils est mulâtre, tu sais, mi- Noir, mi- Blanc. Arrive le médecin, ce fils de pute, et il me demande de quelle tribu vient mon fils. Alors je lui ai dit : 'Et toi où est-ce que t'as laissé ton arc et tes flèches ?' Parce que ça, ça m'est arrivé ! »²⁸⁷

Le discours de l'assistante sociale et du médecin apparaissent d'autant plus choquants qu'ils émanent de personnes ayant un niveau d'éducation supérieure et dont on peut supposer qu'elles aient eu affaire à des personnes noires au cours de leur carrière. Aussi, on remarque que les termes « gitan » et « tribu » sont chargés d'un sens différenciatif tend à la péjoration. Dans le discours de ces deux professionnels, l'enfant apparaît différent à cause de sa couleur de peau, et sa maladie ressort comme une pathologie qui pourrait nécessiter un traitement différent de celui appliqué à des personnes d'une autre couleur. L'ignorance ressort ici comme un facteur déterminant dans l'émission de discours discriminatoires fondés sur des critères ethniques.

D'autres schémas différenciatifs de ce type traversent les relations sociales entre personnel pénitentiaire et détenues, et se traduisent par des pratiques discriminatoires. Bruce dénonce le goût des Péruviens pour une esthétique eurocentrée comme une manifestation raciste (Bruce 2007 : 68). Cette préférence esthétique ressurgit régulièrement à Chorrillos I, à

²⁸⁷ Entretien réalisé en octobre 2007.

l'occasion de l'ouverture d'une fenêtre de l'espace carcéral sur l'extérieur. Entre 1983 et 2006, chaque année, au printemps, l'administration pénitentiaire organisait un concours de beauté²⁸⁸. Cet événement rassemblait non seulement les autorités pénitentiaires, mais également un nombre important de journalistes qui se chargeaient de transmettre au monde extérieur les images de certaines jeunes femmes incarcérées. Avilés décrit avec ironie un processus durant lequel sont essentiellement mis en avant les attributs des étrangères :

« Chaque année, l'arrivée du printemps se célèbre avec un concours de beauté, Miss Santa Mónica, qui réunit de nombreux journalistes habiles à apprécier et porter sur les écrans des journaux télévisés le sage derrière des Africaines, les poitrines turgescents des Hollandaises, le visage tendre de la Brésilienne [...] » (Avilés 2007 : 20).

Au-delà d'une esthétique eurocentrée, on assiste au cours de ces défilés à une mise en valeur des détenues étrangères en général, comme un désir d'offrir à l'extérieur la garantie d'une image de la prison qui soit de la meilleure qualité possible, aux dépens des Péruviennes²⁸⁹. De même, une Australienne m'a raconté à plusieurs reprises, au cours de mes visites, comment les détenues sont organisées dans l'espace carcéral de manière stricte lorsque les médias pénètrent dans l'établissement. Selon elle, les détenues les plus indisciplinées, qui pourraient ternir l'image de la direction de l'établissement en ayant des discours revendicatifs ou des attitudes dissipées devant les caméras, sont confinées dans la partie des pavillons d'habitation et ne sont pas autorisées à entrer dans le patio principal pendant toute la durée du travail journalistique. Les détenues qui sont alors choisies par la direction de l'établissement pour représenter la population carcérale de Chorrillos I à l'extérieur sont de préférence étrangères. De cette manière, il s'agit pour les autorités pénitentiaires de renvoyer non seulement une image d'ordre et de discipline, mais également une esthétique déterminée, qui correspond à des stéréotypes figurant le corps de la femme comme beau et docile. Parallèlement, on remarque que les détenues qui sont régulièrement mises à l'écart durant ces événements subissent un processus d'infériorisation. En effet, de manière paradoxale, à certains moments donnés, l'administration

²⁸⁸ La première élection de ce type fut organisée le 5 octobre 1983, on y élisait alors la *Reina de la Primavera*, la Reine du Printemps, qui a par la suite été nommée *Miss Primavera*, soit Miss Printemps. *Extra*, éd. du 5 octobre 1983.

²⁸⁹ Un reportage australien évoque l'élection de Miss Printemps. Voir : https://www.youtube.com/watch?v=LaJgUJ_o21A. Quant à la mise en exergue des détenues étrangères, il est possible de l'observer au cours de ce reportage télévisé péruvien : <https://www.youtube.com/watch?v=4bn5iYv0YgY>

effectue une distinction qui ne permet pas à toutes les détenues de jouir de la politique d'amélioration de l'estime de soi, prônée par l'OTT et sensée toucher la population carcérale dans son intégralité. Les pratiques discriminatoires de l'administration passent donc par des critères ethniques, qui se traduisent par des critères esthétiques, mais la complexité du processus de mise à l'écart inclut également des critères sociaux ou pénaux.

Photo n°10.2. : Une détenue australienne défile devant le Président de l'INPE et la directrice de Chorrillos I. C'est précisément une photo de cette femme qui figurera ensuite dans la section presse du site web de l'INPE.



Source : INPE

c. La mise à l'écart des plus pauvres : un racisme de classe senti.

Plusieurs détenues ont témoigné d'expériences de discrimination basées sur des critères sociaux. En 2007, une femme de province issue d'un milieu très modeste relatait qu'au cours des premiers jours de son incarcération à Chorrillos I, les gardiennes n'ont pas permis à sa famille de lui faire passer une bassine ni même un miroir, alors que ces produits sont vendus au sein de la prison. D'autres détenues plus influentes et qui connaissent les rouages de corruption

et d'informalité peuvent, elles, obtenir l'entrée de ces objets. Si l'on considère que la bassine constitue un outil indispensable pour le lavage des vêtements, la détenue qui subit cette forme de discrimination connaît le double préjudice de la marginalisation pour motif socio-économique, devant faire face aux coûts de la laverie ou de l'achat de la bassine à l'intérieur des murs, alors que ses moyens économiques se trouvent très restreints.

Un autre cas est celui d'Elisabeth, une détenue analphabète qui se sent discriminée « physiquement et psychologiquement » par les gardiennes : « Les INPE te mettent au mitard, elles te frappent, elles donnent des coups de bâton. Elles veulent me mettre au mitard parce que parfois j'ai des embrouilles »²⁹⁰. Il semble certain que les détenues qui connaissent leurs droits et peuvent recourir aux services d'un avocat ne subissent pas le même traitement physique. Dans ce cas, les gardiennes abusent de leur position dominante pour appliquer un traitement violent à un public qui n'a pas les moyens économiques ni intellectuels de se défendre.

Enfin, Lourdes relate une expérience de discrimination similaire, durant laquelle une gardienne l'a infériorisée et humiliée, profitant de sa fragilité émotionnelle alors qu'elle venait d'être incarcérée et n'avait, selon elle, pas les moyens de répondre :

« Quand je suis entrée dans la prison la première fois, j'ai refusé de me déshabiller devant un homme, mais la femme de l'INPE m'a dit de le faire, juste pour que l'homme me voit nue. Je me suis sentie discriminée en tant que femme devant une autre femme, qui abusait de mon âge, de mon état de santé, de mon origine et de ma condition sociale, ils en ont profité pour me faire sentir méprisée. »²⁹¹

La diversité de ces expériences démontre que la discrimination classiste s'effectue au cas par cas, et que les formes des pratiques discriminatoires varient selon les acteurs.

Conclusion du chapitre 10

Je souhaite insister sur le fait que la diversité des témoignages recueillis auprès des détenues ne permet pas d'effectuer une analyse exhaustive des expériences de discrimination – ce genre de travail relèverait de l'impossible, mais rend compte de tendances générales à partir de cas particuliers. Les interactions entre détenues et personnel pénitentiaire se révèlent en

²⁹⁰ Entretien réalisé en janvier 2011.

²⁹¹ Entretien réalisé en janvier 2011.

définitive complexes et non systématiques. Les relations négociées ne le sont qu'à travers les échanges économiques et les jeux d'intérêt que ceux-ci impliquent ; la relation demeure alors fondamentalement asymétrique, au profit personnel et non institutionnel des gardiennes. Outre ces échanges, les relations sociales entre détenues et personnel pénitentiaire se trouvent perpétuellement à la limite entre le respect de la norme et la tension qui émane de la domination parfois provocatrice du personnel. Finalement, la tendance générale des relations sociales à Chorrillos I n'est pas à un climat de confiance et d'échange, mais à une prédominance des relations dominants-dominés qui varient selon différents critères et permettent le renforcement de la hiérarchie sociale par la hiérarchie carcérale.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La réalité structurelle du centre pénitentiaire Chorrillos I peut être analysée au prisme d'une réalité carcérale qui n'est pas spécifique au Pérou, mais traverse le continent latino-américain (Carranza 2001; Salinero Echeverría 2012) et aussi d'autres régions du monde (Jean 1995). Les politiques pénales contemporaines conduisent à un enfermement punitif massif de personnes qui sont hébergées dans des infrastructures parfois peu adaptées à leurs besoins, dans le cas des femmes enceintes par exemple, et qui ne peuvent accueillir le nombre exponentiel des détenus. Dans cette partie, j'ai voulu montrer comment l'ancienneté de l'établissement Chorrillos I et l'absence de modification des bâtiments originaux ont mené à une réorganisation progressive de l'espace de la prison. Dans des conditions de surpopulation croissante, l'administration comme les détenues ont peu à peu adapté la réalité de l'espace physique aux nouvelles nécessités. Pavillons, patios, ateliers, les détenues se sont réapproprié les différents espaces au fil d'une réalité carcérale changeante, face à une administration nationale impuissante à répondre aux besoins relatifs à ces transformations.

L'une des conséquences premières de la surpopulation carcérale réside dans la croissance des besoins d'adaptation au vivre-ensemble, dans un espace chaque fois davantage limité et face à une administration défailante. La diversité des acteurs en présence implique une multiplicité d'expériences, de trajectoires de vie et de modes de fonctionnement qui peuvent représenter une riche source d'échanges humains, économiques et moraux, mais ne peuvent également qu'engendrer, voire empirer, les tensions inhérentes à l'espace carcéral. La création de relations humaines et de réseaux particuliers fait partie des stratégies développées par les détenues non seulement pour contrer l'isolement affectif et social induit par l'incarcération, mais également pour répondre aux besoins relatifs à leur survie biologique. Parallèlement, si l'on observe les stratégies de survie développées par de nombreuses femmes avant leur incarcération, on remarque qu'elles ont été adaptées à l'espace carcéral et que, face à l'absence partielle de l'État, elles demeurent, tout comme en milieu libre, étroitement liées à l'informalité. De plus, elles dépassent largement les limites physiques de l'établissement pénitentiaire pour impliquer une diversité d'acteurs extérieurs qui participent pleinement aux activités humaines et économiques de l'univers carcéral.

Au fil des analyses développées dans cette partie, on a également pu constater que les tensions interpersonnelles constituent un *leitmotiv* des relations sociales de cet établissement.

Le croisement des facteurs de genre, de « race », de nationalité et de classe donne naissance à des discours et des pratiques de discrimination qui reflètent l'organisation sociale extérieure et qui sont parfois exacerbés en milieu fermé par les acteurs, en fonction de leurs expériences et trajectoires. Il existe donc une hiérarchie sociale propre à l'espace carcéral qui est fonction du vécu des acteurs de leurs mises en place de stratégies données. On peut finalement conclure à l'existence d'une véritable économie carcérale. Incluant une triple dimension humaine, monétaire et morale, l'économie carcérale peut se définir comme un système recteur des relations sociales carcérales qui s'étend à un espace carcéral élargi et qui implique l'engagement des acteurs dans des échanges de formes multiples et de la qualité desquels dépend leur survie.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche sur les femmes incarcérées à Lima avait deux objectifs. D'abord j'ai émis en introduction l'hypothèse que, considérées dans leurs dimensions historique, culturelle et globale, les inégalités de genre, de race et de classe qui fondent la structure sociale hiérarchique péruvienne influent sur la possibilité de l'expérience carcérale. En me concentrant sur une perspective genrée, j'ai ainsi proposé d'étudier l'hétérogénéité et la complexité de l'imbrication des facteurs sociaux chez les populations les plus exposées au risque délinquant, et donc au risque carcéral.

D'autre part, j'ai émis l'hypothèse que ces mêmes inégalités sociales péruviennes influent sur l'organisation sociale de la prison, ainsi que sur les discours et les pratiques qui s'y développent. La défaillance relative de l'État vis-à-vis du système carcéral permet de comprendre la nécessité d'adaptation des détenues à un univers dans lequel elles découvrent et affrontent les défis du vivre-ensemble. L'étude des modes de vie des femmes avant leur incarcération permet ainsi de comprendre comment elles s'adaptent au milieu carcéral en fonction de leurs expériences passées, mais également en fonction de réseaux propres à la prison.

Permanence et creusement des inégalités sociales et genrées

Les analyses de la première partie ont montré qu'il existe une variété de facteurs dont le croisement ou l'imbrication favorise le risque délinquant pour certaines femmes. Les normes sociales genrées héritées de l'époque coloniale ont défini l'anormalité de la femme délinquante au prisme d'une figure féminine qui est essentialisée autour de ses fonctions maternelles, domestiques et morales. La possibilité de réformer les femmes définies comme déviantes dès le XVI^e siècle se traduit aujourd'hui encore par l'enfermement des corps selon des critères de déviance qui rassemblent toujours des caractéristiques morales condamnées par un État intimement lié à la sphère religieuse. Malgré l'évolution des politiques pénitentiaires qui mettent désormais en avant le principe de resocialisation des personnes détenues, les traitements appliqués aux femmes enfermées n'ont pas subi de transformation fondamentale à travers le temps, et le travail domestique demeure une constante appliquée à la population

carcérale féminine. Le traitement réservé aux femmes incarcérées au Pérou au XXI^e siècle n'apparaît alors que peu propice à l'accomplissement du rôle premier de l'institution carcérale, et au dépassement des conditions qui ont mené ces femmes à connaître une expérience carcérale.

L'existence de conditions de vie précaires, en termes économiques et relationnels, constitue depuis le XIX^e siècle déjà un élément commun à l'ensemble des femmes incarcérées. L'étude des trajectoires de vie des détenues dans leur ensemble – Péruviennes et étrangères - montre que l'imbrication des facteurs éducatifs et genrés, dans un contexte de permanence des inégalités d'accès à l'éducation et au monde du travail, se trouve fréquemment à l'origine de situations socio-économiques précaires. Aussi, une partie importante des détenues a connu, pendant l'enfance, l'adolescence et/ou l'âge adulte, un contexte familial violent et déstructuré, qui a pu les mener à connaître des situations de désaffiliation sociale plus ou moins marquées. Ces situations peuvent conduire les femmes à une déscolarisation prématurée et à une intégration du monde du travail à un âge relativement jeune, dans des perspectives de stratégie de survie biologique, matérielle et sociale, qu'elles soient individuelles ou familiales. L'absence de diplôme et le manque de qualification en font une main-d'œuvre particulièrement précaire, singulièrement exposée au sous-emploi, à la sous-rémunération et au chômage, *a fortiori* dans un contexte global de concurrence accrue par la libéralisation des échanges et la possibilité pour les entreprises de recourir à une main-d'œuvre chaque fois meilleur marché. Si l'on considère également le contexte national, on a pu constater que l'État péruvien n'a pas su faire face aux changements sociaux qu'ont impliqués les vagues successives de migration rurale, ni répondre à la création des nouvelles demandes et des nouveaux besoins, notamment en termes d'éducation et de travail, qui émanent de populations de plus en plus urbanisées. L'informalité s'est alors imposée comme une forme de marché et un mode de vie qui offre la possibilité aux catégories de la population laissées pour compte par l'État de subvenir à leurs besoins. Or, les différentes stratégies de survie qui émanent des possibilités offertes par cette forme de marché demeurent bien souvent insuffisantes à pourvoir aux besoins de base des acteurs. C'est dans ce contexte de haute précarité que l'appât d'un gain conséquent et rapide mène certaines femmes à se tourner vers des activités illégales, notamment lorsque surgit dans leur vie un événement inattendu comme un accident, une maladie ou une grossesse imprévue. Outre les différentes formes de vol (à la tire, à main armée, en bande organisée, par détournement de fonds, etc.), dont les bénéfices n'apparaissent pas forcément importants et qui requièrent parfois une logistique particulière, le trafic de drogue apparaît alors comme une

stratégie de survie viable, dans la mesure où les femmes sont employées par des réseaux et où les profits économiques sont immédiats et souvent élevés. À échelle internationale, cette activité emploie donc en premier lieu les populations affectées par les inégalités sociales dans leur ensemble, et particulièrement les femmes issues des milieux sociaux les plus défavorisés.

Organisation et relations sociales carcérales

La deuxième partie de ce travail a d'abord mis en évidence l'inadaptation de l'espace physique de la prison à une population carcérale croissante. Les conditions de surpopulation s'aggravent au fil du temps et les politiques pénales contemporaines renforcent cette situation par une tendance à l'incarcération systématique et à la suppression de certains bénéfices pénitentiaires. En juin 2013, le Congrès de la République avait adopté des mesures destinées à écourter les peines des détenus étrangers et favoriser leur expulsion au moment de leur remise en liberté conditionnelle, dans le but de désengorger les prisons et de contrecarrer les problèmes sociaux dus à l'obligation pour cette catégorie de la population pénale de rester sur le territoire péruvien jusqu'à la fin de leur peine. Pourtant, en août 2013, une nouvelle loi est votée qui annule la précédente : plusieurs catégories de détenus, et notamment les personnes condamnées pour trafic de drogue à petite et moyenne échelle, ne peuvent plus prétendre à aucune remise de peine. Cela signifie que les condamnés concernés par cette modification législative devront effectuer l'intégralité de leur peine en milieu carcéral. Selon les estimations de certains spécialistes, cette mesure toucherait près de 75 % de la population pénale sur l'ensemble du territoire national²⁹².

L'établissement pénitentiaire Chorrillos I héberge aujourd'hui environ trois fois plus de femmes que ne peut en accueillir sa structure initiale. Dans ces conditions structurelles précaires, auxquelles s'ajoute un cruel manque général de moyens, l'administration pénitentiaire peine à prendre en charge les détenues et à assurer leur survie biologique. L'apprentissage du vivre-ensemble en milieu carcéral relève donc de diverses stratégies d'adaptation à un espace très limité et aux divers besoins engendrés par les déficiences du système pénitentiaire. De plus, il faut rappeler que les détenues sont souvent responsables de la

²⁹² Ces chiffres n'ont pas été publiés et m'ont été communiqués par un proche des services pénitentiaires, dont je préfère ne pas révéler la fonction ni l'attache institutionnelle, dans une mesure de protection des sources.

survie de personnes qui demeurent à l'extérieur des murs, ce qui implique leur prise en compte dans la mise en place de ces stratégies.

Flexibilisation et risques inhérents aux lacunes de l'administration pénitentiaire

Face à une évidente situation d'impuissance et d'incapacité – humaine et budgétaire – à gérer tous les aspects de l'enfermement punitif, l'administration pénitentiaire a d'abord flexibilisé l'usage des espaces existants pour les adapter à la réalité des besoins engendrés par la surpopulation. Les ateliers de travail ont ainsi envahi plusieurs espaces de récréation, mais leur capacité d'accueil se révèle aujourd'hui encore largement insuffisante pour satisfaire l'ensemble de la demande, portant ainsi directement préjudice aux détenues qui pourraient retirer de cette activité non seulement des revenus mais également des remises de peine. D'autre part, les pavillons d'habitation connaissent un tel entassement des personnes que l'administration doit bien admettre que cela compromet la sécurité de l'établissement. En effet, les détenues ne sont pas enfermées dans leur cellule, ni en journée, ni durant la nuit, et ce n'est que leur autodiscipline qui garantit la tranquillité et le relatif bon fonctionnement de la prison. On peut également imaginer que l'administration peinerait à évacuer l'ensemble de la population carcérale en cas de désastre naturel, dans une région particulièrement propice aux séismes et aux tsunamis. Les risques inhérents aux lacunes de l'administration pénitentiaire n'ont pas été particulièrement étudiés au cours de ce travail et pourraient constituer un terrain de recherche fécond.

Adaptation au milieu carcéral et création de nouvelles stratégies de survie

Les inégalités sociales qui traversent la société libre se retrouvent transposées dans la prison, et les situations de précarité que connaissaient de nombreuses femmes avant leur incarcération y trouvent un terrain propice à leur reproduction. Cependant, les stratégies que les détenues pouvaient mettre en place à l'extérieur trouvent dans l'informalité régnante – conséquence directe de la surpopulation et des lacunes administratives - un terreau propice à la création de nouvelles stratégies de survie. En effet, différents réseaux humains se créent dans l'univers carcéral élargi et impliquent un ensemble d'acteurs qui permet aux détenues de développer certaines activités, qu'elles soient destinées à leur propre survie durant leur séjour en prison ou à aider leurs proches demeurés à l'extérieur. La prison représente ainsi un terrain de négociations économiques et de transactions multiples, qui revêt un ensemble de facettes du

système économique de l'extérieur : système de prêt, d'intérêts, d'échanges, d'achat-vente, etc. On a ainsi pu constater que les questions économiques représentent un fil rouge qui traverse l'ensemble de l'expérience carcérale. À Chorrillos I, tout s'achète et tout se vend, ou presque. La survie matérielle voire biologique de certaines détenues qui ne reçoivent aucune aide économique ni matérielle de l'extérieur dépend donc hautement de leur capacité à créer un lien social qui leur ouvre des perspectives économiques liées à une activité informelle. Pourtant, on a également pu constater que les conditions de précarité qui précédaient à l'incarcération, et particulièrement les situations de désaffiliation sociale ou de fragilité des réseaux relationnels, influent largement sur les possibilités offertes par l'univers carcéral. Une femme qui est incarcérée avec d'autres personnes de son quartier aura ainsi davantage de facilités à créer les réseaux dont elle a besoin durant son séjour en prison qu'une autre qui aurait vécu sans domicile ni activité de travail fixes.

Les relations sociales en prison

La difficulté majeure du vivre-ensemble ne relève pas tant des conditions structurelles de l'espace carcéral de Chorrillos I et des limitations physiques propres au principe pénitentiaire que de la présence derrière les barreaux d'une grande diversité sociale, culturelle et ethnique. Si l'on considère les interrelations entre détenues, on a pu voir au cours du chapitre 9 que dans la prison se reproduisent des structures de pouvoir et de discrimination telles qu'elles existent à l'extérieur. Or, la quotidienneté du vivre-ensemble exacerbe certaines dynamiques sociales comme la discrimination ethnique, classiste, nationaliste et genrée, et une fois de plus, le facteur économique se trouve bien souvent au centre des tensions qui peuvent opposer certaines détenues. On retrouve également ces dynamiques dans les relations multiples qui lient les détenues au personnel de l'INPE.

L'administration de l'établissement représente un pouvoir fort qui tente de faire oublier ses faiblesses par un exercice excessif de son rôle d'autorité. C'est notamment à travers les gardiennes que se reproduit une structure hiérarchique du pouvoir qui tend à intimider voire à écraser les détenues plutôt qu'à les resocialiser. Outre la reproduction dans le temps des modèles de traitement réservés aux femmes, on peut conclure à une inadéquation de ces traitements qui est due non seulement à leur contenu, mais également aux personnes qui en ont la responsabilité. Parallèlement, on a pu remarquer que l'informalité qui caractérise le fonctionnement des relations économiques dans la prison transparaît également dans les relations qui lient gardiennes et détenues. Le bas de l'échelle de l'administration pénitentiaire

fonctionne certes sur un modèle autoritaire et violent, mais présente une série de caractéristiques qui ne peut que bafouer le principe d'autorité aux yeux de la population carcérale.

Durant mon premier travail de terrain en 2007, j'avais effectué un entretien avec l'une des gardiennes qui m'accompagnait régulièrement dans le patio principal. Loin d'avoir l'air gênée par la pause et le manquement à sa tâche qu'occasionnait notre discussion, il m'a semblé que c'était le cadre de la prison qui brimait l'expression sincère de ses réponses. Il est difficile d'avoir accès au personnel pénitentiaire hors de ce cadre. Si j'ai tout de même pu effectuer des entretiens féconds avec deux stagiaires en psychologie et avec une directrice, je reconnais que j'ai préféré centrer mes efforts sur les détenues plutôt que sur le personnel administratif et de sécurité. Ce choix m'a permis, me semble-t-il, d'obtenir une analyse qui n'a certes qu'un point de vue restreint, quoique déjà assez ample par la taille de l'échantillon des enquêtées, mais qui respecte l'orientation première que je m'étais proposée : étudier l'univers social de la prison du point de vue des détenues, en enrichissant mes analyses par des rencontres ponctuelles avec des professionnels liés au monde carcéral. J'espère être parvenue à un résultat qui correspond à cet objectif. Pourtant, l'approfondissement de l'analyse des relations sociales en milieu carcéral serait sans doute riche d'une série d'entretiens avec cette catégorie d'acteurs. Je laisse là un champ de recherche ouvert.

Hétérogénéité et complexité de la population étudiée

Les différents profils des femmes rencontrées au fil de ce travail de recherche révèlent une hétérogénéité de parcours et d'expériences qui rendent toute généralisation impossible, ce qui ne constituait d'ailleurs pas le but de cette étude. Cependant, leurs similitudes de parcours permettent de dégager de grandes tendances à partir de l'étude approfondie de certains cas particuliers. Parmi les détenues que j'ai rencontré et avec qui j'ai tissé certains liens de confiance voire d'affection particuliers, on a pu remarquer une relative prédominance des étrangères. Je pense que si le fait d'être une femme m'a largement aidée à avoir accès à la population carcérale féminine, le fait d'être étrangère a également influé sur la nationalité des détenues auprès desquelles j'ai pu obtenir des informations clés pour une compréhension ample et précise de la réalité que je prétendais étudier et que j'estime aujourd'hui pouvoir connaître.

Cette recherche a permis de faire la lumière sur le fonctionnement et le public d'un centre pénitentiaire pour femmes de Lima. La prison Chorrillos I s'est révélée représenter un univers social particulier à cause du sexe des personnes qui y sont détenues, de la société dans laquelle il s'inscrit et des modes de fonctionnement de l'État qui l'a créé et qui le gère. L'univers carcéral s'inscrit dans un univers social plus large, qui dépasse amplement la limite physique établie par les murs, et s'est dévoilé comme un espace de négociation permanente. Cette recherche a finalement permis d'ouvrir le champ de la sociologie carcérale péruvienne au féminin.

BIBLIOGRAPHIE

- Latinobarómetro.
- 1966 Cárcel de mujeres superpoblada. La Prensa, July 26.
- 1976 Reclusas tienen dificultades para concurrir al Palacio de Justicia El Comercio, 17 octubre.
- 1984 El 75 % está detenido por droga. Hoy, July 20.
- 1985 Más de 600 reclusas se rebelan contra el olvido de los jueces La República, 11 septiembre.
- 1996a Hay sobrepoblación en CRAS de mujeres de Chorrillos. El Expreso.
- 1996b Penal de un solo caño. El Comercio, March 10.
- 1997 Burriers sobrepoblan penal. El Sol, August 6.
- 2002 Des intervenants extérieurs pour changer la prison. <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1831>.
- 2003 Acribillan a homosexuales en zona rosa de Los Olivos La República, May 19.
- 2008 Inauguraron nuevo penal “Tarapacá”. La República, December 11.
- 2009a En este caso tiene mucho que ver esa mujer, Liliana Castro Mannarelli. La República, august 8.
- 2009b Eva Bracamonte tuvo crisis nerviosa al ser recluida en celda del penal. La República, 10 september.
- 2009c Mafia prostituía menores en el penal de Lurigancho Diario Correo, April, 29.
- 2011a Asesinato de Pierina a manos de su madre causa conmoción. La República, noviembre 18.
- 2011b Crímenes de odio prevalecen contra grupos homosexuales El Comercio, July 17.
- 2011c EE.UU. ofreció US\$32 mlls. al Perú para lucha contra el narcotráfico. El Comercio, 29 novembre.
- 2011d La ola delincencial sigue imparable. Perú 21, june 13.
- 2011e Madre asesina fue trasladada a carceleta. Trome, november 11.
- 2011f Madre asesina quiso culpar a vecinos por asesinato de su niña. La República, november 17.
- 2011g ‘Monstruo de Satipo’ recibiría cadena perpetua. Diario 16.
- 2011h Monstruo viola a su hija bebé de 7 meses dejándola casi muerta, Vol. 2012. Lima.
- 2011i Padre violó a su hija de siete meses en Satipo. El Comercio, january 28.
- 2012a Esposos homosexuales acusan a hotel tacneño por discriminación sexual La República, March 7.
- 2012b Estados Unidos dona equipos para la lucha contra el narcotráfico al Perú, Vol. 2012.
- 2012c Informe estadístico. Enero 2012. Instituto Nacional Penitenciario.
- 2012d México: nauseabunda infanticida, Vol. 2012. Mexico.
- 2012e Mujer arrestada por ingresar droga a penal en sus partes íntimas. La República, 19 august.
- 2012f Mujer pretendía ingresar droga al penal de Lurigancho. Trome, 30 august.
- 2012g Trabajadores del INPE en huelga: “Nuestra situación es insostenible”. El Comercio, January, 25.
- 2012h Tres mujeres detenidas por intentar ingresar droga al penal. La República, 2 september.

- 2013 Congreso rechazó que la orientación sexual sea un agravante de discriminación. *El Comercio*, July 5.
- Aguirre, Carlos
1995 La Penitenciaría de Lima y la modernización de la justicia penal en el siglo XIX. *In* *Mundos interiores : Lima 1850-1950*. A. Panfichi, Portocarrero, Felipe, ed. Pp. 343-372. Lima: Centro de Investigación de la Universidad del Pacífico.
- Aguirre, Carlos
2000 Delito, raza y cultura: El desarrollo de la criminología en el Perú (1890-1930). *Diálogos en Historia* (2):179-206.
- Aguirre, Carlos
2003 Mujeres delincuentes, prácticas penales y servidumbre doméstica en Lima (1862-1930). *In* *Familia y vida cotidiana en América latina, siglos XVIII-XX*. S. O'Phelan, Muñoz, Fanni, Ramón Joffré, Gabriel, Ricketts Sánchez-Moreno, Mónica, ed. Pp. 203-226. Lima: PUCP, Instituto Riva-Agüero, IFEA.
- Alarcón, Daniel
2012a Lurigancho: el gobierno de los presos. , Vol. 2012.
- Alarcón, Daniel
2012b Rigoberto. *Harper's Magazine*.
- Alegre Escorza, Mariana
2012 Madre desnaturalizada. L. Mula, ed, Vol. 2012. Lima.
- Allen, Catherine
2008 La coca sabe: identidad cultural en una comunidad andina. Cuzco: Centro de Estudios Regionales Andinos Bartolomé de Las Casas-CBC.
- Allspach, Anke
2010 Landscapes of (neo-)liberal control: the transcarceral spaces of federally sentenced women in Canada. *Gender, Place & Culture* 17(6):705-723.
- Amallunku
2012 La homofobia mata, pero todo mejora. Crímenes de odio en el Perú y el caso Daniel Zamudio.
- Ansión, Juan
2008 Emigrantes peruanos: cuando los hijos se quedan. *In* *Migración transnacional de los Andes a Europa y Estados Unidos*. H. Godard and G. Sandoval, eds. Lima: Institut français d'études andines, Institut de recherche pour le développement, Programa de investigación estratégica en Bolivia.
- Arguedas, José Maria
1974 El Sexto. Barcelona: Laia.
- Avilés, Marco
2007 Día de visita. Confesiones de mujeres desde el penal Santa Mónica. Lima: Aguilar.
- Azaola Garrido, Elena
2009 Crimen, castigo y violencias en México: Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social.
- Azaola Garrido, Elena, and Cristina José Yacamán
1996 Las mujeres olvidadas: un estudio sobre la situación actual de las cárceles de mujeres en la República Mexicana. Mexico: Colegio de México, Programa Interdisciplinario de Estudios de la Mujer.
- Badinter, Elisabeth
1992a XY : de l'identité masculine. Paris: Ed. Odile Jacob.
- Badinter, Robert
1992b La Prison républicaine : (1871-1914). Paris: Fayard.

- Balibar, Etienne, and Immanuel Wallerstein
1988 Race, nation classe. Les identités ambigües. Paris: La Découverte.
- Barrig, Maruja
1987 Democracia emergente y movimiento de mujeres. *In* Movimientos sociales y democracia: la fundación de un nuevo orden. B. E., ed. Lima: FOVIDA, DESCO.
- Bartet, Leyla, Daniel Abuggatás, and Farid Kahhat
2010 La huella árabe en el Perú. Lima: Fondo Editorial del Congreso del Perú.
- Becker, Howard Saul, J. M. Chapoulie, and Jean-Pierre Briand
1985 Outsiders : Études de sociologie de la déviance. Paris: A.-M. Métailié.
- Behrman, Jere R., Alejandro Gaviria, and Miguel Székel
2001 Intergenerational mobility in Latin America. University of Pennsylvania Fedesarrollo, Inter-American Development Bank.
- Béjar, Héctor
1967 Las cárceles en el Perú ¿rehabilitación o castigo? *Visión del Perú*, Revista de Cultura 2:2-5.
- Béjar, Héctor, and Magno Antenor Álvarez Alderete
2010 Las polladas: una estrategia de sobrevivencia en época de crisis económica y política. Lima, 1980-2003. *Investigaciones sociales* 14(24):259-283.
- Bentham, Jeremy
2002 Le Panoptique. Paris: Mille et une nuits.
- Betalleluz, Bedford
2006 Los informales en la economía, un antiguo problema. La PEA arequipeña en 1847. *In* Pueblos, provincias y regiones en la historia del Perú. A.n.d.l. historia, ed. Pp. 497-504. Lima: Academia nacional de la historia.
- Bielich Salazar, Claudia
2009 La Guerra del centavo. Una mirada actual al transporte público en Lima Metropolitana. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Bonnefons, Amable
1657 Le Chrestien charitable qui va visiter les pauvres, les prisonniers, les malades, les agonisants, et qui instruit les ignorants et les pénitents. Paris: S.Piquet.
- Bourdieu, Pierre
1998 La domination masculine. Paris: ...ditions du Seuil.
- Bourgoin, Nicolas
1994 Le suicide en prison. Paris: L'Harmattan.
- Bourgois, Philippe
2001 En quête de respect, Le crack à New-York. Paris: Seuil.
- Boutron, Camille
2009a Enjeux et stratégies des prisonnières politiques péruviennes dans la lutte pour une visibilité sociale. Pandora 8.
- Boutron, Camille
2009b Genre et conflit armé : la trajectoire des femmes combattantes du conflit armé interne péruvien (1980-2000) et leur réintégration à la société civile comme éléments d'interprétation de la réconciliation nationale, Institut des Hautes Etudes sur l'Amérique Latine, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- Boutron, Camille, and Chloé Constant
Gendering transnational criminality: the case of female imprisonment in Peru. *Signs. Journal of Women in Culture and Society*.
- Butler, Judith
2005 Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion. Paris: La Découverte.

- Bruce, Jorge
2007 Nos habíamos choleado tanto. Psicoanálisis y racismo. Lima: Universidad San Martín de Porres.
- Bustos Torres, Beatriz
1999 Roles, actitudes y expectativas de género en la vida familiar. *Revista de Estudios de Género, La Ventana* (9):130-157.
- Cáceres, Baldomero, and Santiago Uceda Castillo
1993 I Forum internacional. Bondades de la hoja de coca. Reto y propuestas. Trujillo: ENACO-Université de Trujillo.
- Canaza Paredes, Sandra
2006 El contrabando de cds ¿formal o informal en Oruro? *In XX Reunión anual de etnología. Itinerancias identitarias: permanencias y cambios sociales*. M.n.d.e.y. folklore, ed. Pp. 419-426. La Paz: Museo nacional de etnografía y folklore.
- Cardi, Coline
La difficulté de penser la délinquance au féminin : le rapport à l'altérité. *In La délinquance au féminin* Genève.
- Cardi, Coline
2006 Trajectoires de femmes incarcérées. Prison, ordre social et ordre sexué *Les Cahiers de la Sécurité* 60:41-68.
- Cardi, Coline
2007a La « mauvaise mère » : figure féminine du danger *Mouvements* 49(1):27-37.
- Cardi, Coline
2007b Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social. *Déviance et Société* 31(1):3-23.
- Cardi, Coline, and Geneviève Pruvost
2011 La violence des femmes : occultations et mises en récit.
<http://champpenal.revues.org/8039>.
- Carranza, Elías (Dir.)
2001 Justicia Penal y Sobrepoblación carcelaria: ILANUD, Siglo Veintiuno.
- Carrión M., Fernando
2005 La inseguridad ciudadana en América Latina. *Quórum . Revista de pensamiento iberoamericano*. 12:29-52.
- Castel, Robert
1994 La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique* 22:11-27.
- Castel, Robert
1995 Les métamorphoses de la question sociale. Paris: CEDIAS.
- Castillo Torres, Percy Cecilio
2009 La "visita íntima" en el sistema penitenciario nacional. Comentarios a la sentencia del Tribunal Constitucional, recaída en el expediente nº01575-2007-PHC/TC. *JusConstitucional* (4).
- Castro Arrasco, Dante
1991 Parte de Combate. Lima: Manguaré.
- Castro de la Mata, Ramiro
2003 Inventario de la coca. Lima: Academia Nacional de Historia, CEDRO.
- Cavagnoud, Robin
2009 Sociología de la supervivencia: las adolescentes en situación de comercio sexual en Lima. *Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines* 38(2):327-357.
- Cavagnoud, Robin

- 2011 Entre la escuela y la supervivencia: trabajo adolescente y dinámicas familiares en Lima. Lima: IFEA, Instituto francés de estudios andinos : IEP, Instituto de estudios peruanos : Fundación Telefónica.
- Cerbini, Francesca
2012 La casa de jabón. Etnografía de una cárcel boliviana. Barcelona: Bellaterra.
- Chamberland, Line, and Julie Thérout-Séguin
2009 Sexualité lesbienne et catégories de genre. L'hétéronormativité en milieu de travail. Genre, sexualité & société 1.
- Chauvenet, Antoinette
2006 Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison. Déviance et société 30(3):373-388.
- Chauvenet, Antoinette, Georges Benguigui, and Françoise Orlic
1993 Les surveillants de prison: Le prix de la sécurité. Revue française de sociologie 34(3):345-366.
- Chauvenet, Antoinette, Françoise Orlic, and Corinne Rostaing
2008 La violence carcérale en question. Paris: Presses universitaires de France.
- Cherukuri, Suvana, Dana M. Britton, and Mangala Subramaniam
2009 Between Life and Death: Women in an Indian State Prison. Feminist Criminology 4(3):252-274.
- Clemente Díaz, Miguel
1997 La organización social informal en la prisión. In Psicología Jurídica Penitenciaria. M. Clemente Díaz and J. Núñez, eds. Madrid: Empresa.
- Coker, Ann, et al.
2000 Frequency and correlates of intimate partner violence by type: physical, sexual, and psychological battering. American Journal of Public Health 90(4):553-559.
- Combessie, Philippe
2000 Quand on enferme les pauvres, quand on appauvrit les enfermés....
http://classiques.uqac.ca/contemporains/combessie_philippe/quand_on_enferme_les_pauvres/quand_on_enferme_les_pauvres.html
- Combessie, Philippe
2004 Sociologie de la prison. Paris: La Découverte.
- Constant, Chloé
2009 La peine des mules. Regard Critique. Le journal des hautes études internationales 4(2):10.
- Constant, Chloé
2011a Relaciones entre internas y guardias en el penal de mujeres de Lima: análisis de las desigualdades de trato. Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines 40(2):411-418.
- Constant, Chloé
2011b Solidarité et inégalités : le centre de détention de femmes Santa Mónica à Lima. Paris: IHEAL-CREDAL.
- Constant, Chloé
2013a Sexe(s) derrière les barreaux : inégalités d'accès à la visite intime et hétérogénéité des pratiques sexuelles. RITA, Revue Interdisciplinaire de Travaux sur les Amériques (6).
- Constant, Chloé
2013b Sexe(s) derrière les barreaux : inégalités d'accès à la visite intime et hétérogénéité des pratiques sexuelles. http://www.revue-rita.com/index.php?option=com_content&view=article&id=149&Itemid=374.
- Constant, Chloé, and Héctor Rojas Pomar

- 2011 La visita íntima homosexual femenina: perspectivas sociológica y jurídica. *Revista Jurídica del Perú* (129):49-62.
- Cosme, Carlos, et al.
2007 La imagen in/decente. Diversidad sexual, prejuicio y discriminación en la prensa escrita peruana. Lima: IEP, Instituto de Estudios Peruanos.
- Cros, Didier dir.
2010 Parloirs. France.
- Crozier, Michel, and Erhard Friedberg
1977 L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective. Paris: Seuil.
- Cubitt, Tessa
1988 Latin american society. Harlow; New-York: Longman ; John Wiley.
- Cuche, Denys
1981 Pérou nègre. Paris: L'Harmattan.
- Cunha, Manuela da
2001/2 Trajets et dérives autour d'une prison de femmes *Ethnologie française* XXXVII:81-87.
- Cunha, Manuela da
2005 From Neighborhood to Prison. Women and the War on Drugs in Portugal. *In* Global Lockdown. Race, Gender, and Prison-Industrial Complex. J. Sudbury, ed. Pp. 155-165. New York: Routledge.
- Dalal, Farhad
2002 Race, Colour and the Process of Racialization: New Perspectives from Group Analysis, Psychoanalysis, and Sociology: Brunner-Routledge.
- Darley, Mathilde
2012 « Trouvez-vous une femme ici et tout s'arrangera... ». L'intervention religieuse auprès d'étrangers placés en rétention <http://gss.revues.org/index2523.html>
- Daston, Lorraine
1995 The moral economy of science *Osiris* 10:2-24.
- Degregori, Carlos Iván
2000 Discursos y violencia política en Sendero Luminoso. *Bulletin de l'IFEA* 3(29):493-513.
- Degregori, Carlos Iván
2010 El surgimiento de Sendero Luminoso: Ayacucho 1969-1979. Del movimiento por la gratuidad de la enseñanza al inicio de la lucha armada. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Degregori, Carlos Iván
2011 Que difícil es ser Dios. El Partido Comunista del Perú - Sendero Luminoso y el conflicto armado interno en el Perú: 1980-1999. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Delaunay, Jean
1994 Visiter les prisonniers: Le Serment-Fayard.
- Delcroix, Catherine
2010 Education(s) et réseaux de sociabilité parcours de jeunes en difficulté. Paris: Pétra.
- DEMUS, Estudio para la Defensa de los Derechos de la Mujer
2009 Informe Anual del Observatorio de Sentencias Judiciales. Derechos de la mujer y discurso jurídico. DEMUS.
- Desarrollo, Centro de Investigación para el
2006 Consecuencias socio-económicas de la maternidad adolescente: ¿Constituye un obstáculo para la formación del capital humano y el acceso a mejores empleos? Instituto Nacional de Estadísticas e Informática.

- Díaz, Juan José
2008 Educación superior en el Perú: tendencias de la demanda y la oferta. *In* Análisis de programas, procesos y resultados educativos en el Perú: contribuciones empíricas para el debate G.d.A.p.e.D. GRADE, ed. Lima: GRADE.
- Dillehay, Tom D., et al.
2010 Early Holocene coca chewing in northern Peru. *Antiquity* 84(326):939-953.
- Donnan, Christopher B.
1978 Moche art of Peru. Pre-columbian Symbolic Communication. Los Angeles: Museum of Cultural History, University of California.
- Donoso, Alfonso
2009 Castigo y Dolor: el Caso Sudamericano Hoy
<http://nuevomundo.revues.org/55834>.
- Duke, James A., David Aulick, and Timothy Plowman
1975 Nutritional Value of Coca. *Botanical Museum Leaflets* XXIV(6):113-119.
- Durand, Francisco
2007 El Perú fracturado: formalidad, informalidad y economía delictiva. Lima: Fondo Editorial del Congreso del Perú.
- Durkheim, Emile
1997 Les Règles de la méthode sociologique. Paris: Presses universitaires de France.
- Elson, Diane
2010 Commerce international, égalité des sexes et avantage compétitif. *In* Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail. J. Falquet, H. Hirata, and D. Kergoat, eds. Pp. 57-70. Paris: Presses de Sciences Po.
- Engle, Patrice, and Ann Leonard
1997 Padres como compañeros de crianza.
<http://bvirtual.ucol.mx/textoscompletos.php?exacto=1&categoria=1&campobuscar=1&id=3373>
- Falquet, Jules
2005 Sexe, "race", classe et mobilité sur le marché du travail néolibéral : hommes en armes et femmes "de services". *In* Mobilités au féminin. Tanger.
- Falquet, Jules
2008 De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation. Paris: La Dispute.
- Farrington, David P.
1980 Prison size, overcrowding, prison violence, and recidivism. *Journal of Criminal Justice* 8(4):221-231.
- Fassin, Didier
2009 Les économies morales revisitées. *Annales HSS* (6):1237-1266.
- Faugeron, Claude, and Dominique Poggi
1976 Les femmes, les infractions, la justice pénale. *Revue de l'Institut de Sociologie* 3(4):369-385.
- Forsyth, Craig J., Rhonda D. Evans , and Burk D. Foster
2002 An Analysis of Inmate Explanations for Lesbian Relationships in Prison. *International Journal of Sociology of the Family* 1(30):66-77.
- Foucault, Michel
1993 Surveiller et punir, Naissance de la prison: Gallimard.
- Francke, Marfil
1984 Estrategias familiares de vida y papel de las mujeres en los sectores urbano-populares de Lima. Lima: Flora Tristán.
- Fuller Osores, Norma J.

- 1993 Dilemas de la femineidad : mujeres de clase media en el Perú. Lima, Perú: Fondo Editorial, Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Gaillard, Arnaud
2009 Sexualité et prison. Désert affectif et désirs sous contrainte. Paris: Max Milo.
- Giallombardo, Rose
1966 Social Roles in a Prison for Women. *Social Problems* 13(3):268-288.
- Goffman, Erving
1968 Asiles. Paris: Editions de Minuit.
- Gonzales, Julia
2001 Redes de la informalidad en Gamarra. Lima: Universidad Ricardo Palma.
- González Viaña, Eduardo
2009 Vallejo en los infiernos. Lima: Fondo editorial del Congreso.
- Gootenberg, Paul
2008 Andean cocaine : the making of a global drug. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- Gootenberg, Paul
2009 Desigualdades persistentes en América Latina. *In Repensando la subalternidad. Miradas críticas desde/sobre América Latina*. P. Sandoval, ed. Pp. 391-415. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Gootenberg, Paul
2010 La invención de la cocaína : la historia olvidada de Alfredo Bignon y la ciencia nacional peruana, 1884-1890. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Gootenberg, Paul Eliot, Luis Reygadas, and Eric Hershberg
2010 Indelible inequalities in Latin America insights from history, politics, and culture. Durham [N.C.]: Duke University Press.
- Grompone, Romeo
2005 El sector informal y su relación con el estado. *In ¿Hay lugar para los pobres en el Perú?: las relaciones estado-sociedad y el rol de la cooperación internacional*. P. Zárate, ed. Pp. 133-201. Lima: Ministerio británico para el desarrollo internacional.
- Guardia, Sara Beatriz
1985 Mujeres peruanas el otro lado de la historia. Lima: Humboldt.
- Guillaumin, Colette
1978 Pratique du pouvoir et idée de Nature (2). *Le discours de la Nature. Questions Féministes* (3):5-28.
- Guzmán, Virginia, et al.
1985 Dos veces mujer: Centro de la Mujer Peruana Flora Tristán.
- Haak, Roelfien, and Javier Díaz Albertini
1987 Estrategias de vida en el sector urbano popular. Lima: FOVIDA, Centro de estudios y promoción del desarrollo DESCO.
- Harper, Rosalyn L., Gemma C. Harper, and Janet E. Stockdale
2002 The role and sentencing of women in drug trafficking crime. *Legal and Criminological Psychology* 7(1):101-114.
- Henderson, Monika, and Miles R. Hewstone
1984 Prison inmates' explanations for interpersonal violence: Accounts and attributions. *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 52(5):789-794.
- Héritier, Françoise
1996 Masculin, Féminin. La pensée de la différence. Paris: Odile Jacob.
- Herrera, Javier
2001 Nuevas estimaciones de la pobreza en el Perú, 1997-2000. Lima: INEI, Consorcio de Investigación Económica y Social, IRD.

- Herzog-Evans, Martine
2001 Droit français et prévention du suicide en prison. *Criminologie* 34(2):9-29.
- Hulshof, Josée
1986 La coca en la medicina tradicional andina *In* La coca andina. Visión indígena de una planta satanizada. J. Boldo i Climent, ed. Pp. 105-120. Mexico: Instituto Indigenista Interamericano.
- Iavchunovskaia, T.M., and I.B. Stepanova
2009 A social description of Female Narcotics Crime. *Sociological Research* 48(2):76-84.
- Ignatieff, Michael
1978 A Just Measure of Pain : The Penitentiary in the industrial Revolution : 1750-1850. London; Basingstoke: Macmillan.
- INEI
2007 Encuesta Demográfica y de Salud Familiar.
- INEI
2010 Perú: situación social de las madres adolescentes, 2007. Instituto Nacional de Estadísticas e Informática.
- INEI
2011a Encuesta Demográfica y de Salud Familiar. Instituto Nacional de Estadísticas e Informática.
- INEI
2011b Evolución de la pobreza al 2010. Instituto Nacional de Estadísticas e Informática.
- INPE
2009 Informe estadístico. Enero 2009. Instituto Nacional Penitenciario-INPE, Ministerio de Justicia.
- INPE
2012a Informe estadístico. Diciembre 2012. Instituto Nacional Penitenciario, Ministerio de Justicia.
- INPE
2012b Informe estadístico. Enero 2012. Instituto Nacional Penitenciario-INPE, Ministerio de Justicia.
- INPE, and INEI
1987 Censo nacional penitenciario del 7 de abril de 1986. Instituto Nacional Penitenciario-INPE, Instituto Nacional de Estadísticas e Informática-INEI.
- Jean, J.-P.
1995 L'inflation carcérale. *Esprit* (215):117-131.
- Juranville, Anne
2008 Du refus de la séduction. *Le journal des psychologues* 6(259):31-36.
- Kaufmann, Hilde
1979 Criminología, ejecución penal y terapia social. Buenos Aires: Depalma.
- Klaiber, Jeffre S.J.
2008 Los intelectuales y la religión en el Perú. *In* Intelectuales y poder. Ensayos en torno a la república de las letras en el Perú e Hispanoamérica (ss. XVI-XX). C. Aguirre and C. Mc Evoy, eds. Pp. 457-477. Lima: IFEA, Instituto Riva-Agüero.
- Kruttschnitt, Candace
1983 Race relations and the Female Inmates. *Crime & Delinquency* (29):577- 592.
- La Torr , Aur lie
2008 Secte, soci t  secr te ou lobby ? L'Opus Dei au P rou L'Ordinaire latino-am ricain 210:97-119.

- Lagarde, Marcela
1990 Cautiverios de las mujeres : madresposas, monjas, putas, presas y locas. México: Universidad Nacional Autónoma de México.
- Lanssiers, Hubert
1995 Los dientes del dragón. Lima: Instituto de Defensa Legal.
- León Portilla, Miguel
1992 Visión de los vencidos. México: Universidad Nacional Autónoma de México.
- Lesage de La Haye, Jacques
1998 La Guillotine du sexe : la vie affective et sexuelle des prisonniers. Paris: L'Atelier.
- Levy, Johanna
2008 Une petite feuille verte nommée coca. *In* Le Monde Diplomatique. Paris: Le Monde Diplomatique.
- Locoh, Thérèse, and Isabelle Puech
2011 Sud-exploitées Travail, genre et sociétés 1(25):19-22.
- Lombroso, Cesare
1876 El hombre criminal.
- Mannarelli, María Emma
2000 Historias de mujeres en el Perú, y más. Quehacer (123):92-97.
- Mannarelli, María Emma, and Asociación Peruana para el Fomento de las Ciencias Sociales. Seminario de Estudios de Género
1991 Algunas reflexiones a propósito de la investigación sobre mujeres y género en el Perú: FOMCIENCIAS, Seminario de Estudios de Género.
- Mantovani, Jean, et al.
2002 Habiter et voisiner au grand âge, Rapport d'étude. ORSMIP, CIEU-CERS, CNRS.
- Mapelli Caffarena, Borja
2006 La Mujer en el Sistema Penitenciario peruano, Estudio sobre las condiciones de vida en el Establecimiento Penitenciario de Mujeres de Chorrillos y el Establecimiento Penitenciario de Régimen Cerrado Especial de Mujeres de Chorrillos. Lima: junta de Andalucía, IDEMSA.
- Marston, Joshua dir. 2004 María, llena eres de gracia. Etats-Unis, Colombie.
- Marzano, L., et al.
2011 Near-lethal self-harm in women prisoners: contributing factors and psychological processes. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology* 22(6):863-884.
- Masuda, Shozo
1984 Nueva técnica de investigación etnográfica andina *In* Contribuciones a los estudios de los Andes centrales. S. Masuda, ed. Pp. 1-58. Tokyo: Université de Tokyo.
- McCoy, Alfred W.
1991 The Politics of Heroin: CIA Complicity in the Global Drug Trade. New York: Lawrence Hill Books.
- Mella, Romina
2012 La cocaína del VRAE. <http://idl-reporteros.pe/2012/07/19/la-cocaina-del-vrae/>.
- Meza, Carmen, and Teodoro Hampe Martínez
2007 La mujer en la historia del Perú. Lima: Fondo Editorial del Congreso del Perú.
- Molinas, Ricardo
1990 Normatividad, justicia, represión: el estado de derecho - los derechos humanos. Comandancia general de la policía nacional - Fundación Friedrich Naumann.
- Molyneux, Maxine

- 2010 Justicia de género, ciudadanía y diferencia en América Latina. *Studia historica. Historia contemporánea* (28):181-211.
- Montoya, Rodrigo
1994 Capitalismo, clases y etnias. *In* Perú: sociología, clases sociales y sociedad (diversos enfoques teóricos). R. Iziga Núñez, ed. Pp. 343-375. Lima: Universidad Nacional Mayor San Marcos.
- Moreno, Alejandro
2003 Superar la exclusión, conquistar la equidad: reformas, políticas y capacidades en el ámbito social. *In* La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas. E. Lander, ed. Pp. 163-176. Buenos Aires: CLACSO.
- Mujica, Jaris
2011a Actores y escenarios de los sistemas de microcorrupción en el Palacio de Justicia del centro de Lima, Perú. *Relaciones XXXII*(126):87-117.
- Mujica, Jaris
2011b Micropolíticas de la corrupción: redes de poder y corrupción en el Palacio de Justicia. Lima: Asamblea Nacional de Rectores-ANR.
- Mula, La
2011 Plaza de armas: represión policial a "Besos contra la homofobia", Vol. 2011. Lima.
- Nuñovero Cisneros, Lucía
2009 Images, chiffres et relations d'altérité. Le paradigme de l'« efficacité » dans la construction de la criminalité des passeurs de drogue d'origine étrangère au Pérou., *Criminologie*, Université de Louvain-la-Neuve.
- Odría, Manuel
1952 Mensaje del Presidente del Perú, General de división Manuel A. Odría Amoretti, al Congreso nacional, el 28 de julio de 1952. Lima: Congreso de la República.
- OEDT
2012 Rapport annuel 2011. Etat du phénomène de la drogue en Europe. Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies-OEDT.
- Oliart, Patricia
2007 La mujer y las jerarquías sagradas (siglo XX). *In* La mujer en la historia del Perú (siglos XV a XX). C. Meza and T. Hampe Martínez, eds. Pp. 617-639. Lima: Fondo Editorial del Congreso del Perú.
- Olmo, Rosa del
1998 Criminalidad y criminalización de la mujer en la región andina. Caracas: Nueva Sociedad.
- Ossio Acuña, Juan, et al.
1989 Cosmovisión andina y uso de la coca *In* La coca... tradición, rito, identidad. Pp. 231-385. Mexico: Instituto Indigenista Interamericano.
- Owen, Barbara
1998 On the mix: Struggle and Survival in a Woman's Prison. Albany, NY: University of New York Press.
- Palma, Diego
1984 Entre la moda y la ciencia. Estrategias de supervivencia y participación. <http://www.ts.ucr.ac.cr/binarios/accioncritica/ac-cr-015-05.pdf>.
- Panfichi, Aldo
2001 Redes de sobrevivencia y liderazgo político en barrios populares de Lima. *In* Perú: actores y escenarios al inicio del nuevo milenio. O. Plaza, ed. Pp. 483-513. Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Panici, Paul

- 1965 *Avec les femmes en prison : les Soeurs de Marie Joseph éducatrices*. Paris: Perrin.
- Paugam, Serge
2005 *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris: Presses universitaires de France.
- Pérez Guadalupe, José Luis
1994 *Faites y atorrantes : una etnografía del penal de Lurigancho*. Lima: Centro de Investigaciones Teológicas.
- Pérez Guadalupe, José Luis
1998 *De Flaítes a Cocodrilos. El cambio generacional de la delincuencia chilena*. San Sebastián: Instituto Vasco de Criminología.
- Pérez Guadalupe, José Luis
2000a *La construcción social de la realidad carcelaria*. Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Pérez Guadalupe, José Luis
2000b *Subculturas delictivas y cárceles en América latina. In El Perú en los albores del siglo XXI, vol.4, Ciclo de conferencias 1999-2000*. Pp. 159-205. Lima: Fondo Editorial del Congreso del Perú.
- Pérez Itriago, Auristela
1991 *Muchachas No More: Household Workers in Latin America and the Caribbean*. *The Latin American Anthropology Review* 3(1):24-25.
- Pitaud, Philippe
2010 *Solitude et isolement des personnes âgées*. Toulouse: Erès.
- PNP
2011 *Anuario estadístico 2010*. Policía Nacional del Perú.
- Ponce, Ana
2007 *‘Padre y Madre para mis hijos’*. Las familias dirigidas por mujeres. *In Fronteras interiores: identidad, diferencia y protagonismo de las mujeres*. M. Barrig, ed. Pp. 95-118. *Lecturas contemporáneas*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos IEP.
- Pueblo, Defensoría del
2007 *Supervisión del Sistema Penitenciario 2006, Informe n°113*. Lima: Defensoría del Pueblo.
- Puiggrós, Adriana
1996 *Educación neoliberal y quiebre educativo*. *Nueva Sociedad* 146:90-101.
- Quijano, Anibal
2004 *Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina. In Globalización y diversidad cultural: una mirada desde América Latina*. R. Pajuelo and P. Sandoval, eds. Pp. 228-281. Lima: Instituto de estudios peruanos.
- Radcliffe, Sarah
1990 *Marking the Boundaries between the Community, the State and History in the Andes*. *Journal of Latin American Studies* 22(03):575-594.
- Radcliffe, Sarah, and Sallie Westwood
1999 *Rehaciendo la nación. Lugar, identidad y política en América Latina*. Quito: Abya Yala.
- Radelet, Michael L., Margaret Vandiver, and Felix M. Berardo
1983 *Families, Prisons, and Men with Death Sentences: The Human Impact of Structured Uncertainty*. *Journal of Family Issues* 4(4):593-612.
- Ramos Alva, Alfonso
1972 *La socialización delictiva de la mujer. Caso peruano*. Lima: Dereá.
- Raufer, Xavier, Dominique Lebleux, and Xavier Quéré

- 2007 Cocaïne: la conquête de l'Europe. http://www.robert-schuman.eu/question_europe.php?num=qe-68 - ancre_1.
- Ribas, N., E. Almeda, and E.B. González
2005 Rastreando lo invisible: mujeres extranjeras en las cárceles: *Anthropos*.
- Ricordeau, Gwénola
2004 Enquêter sur l'homosexualité et les violences sexuelles en détention. *Déviance et Société* 28(2):233-253.
- Ricordeau, Gwénola
2009 Sexualités féminines en prison : pratiques, discours et représentations. <http://gss.revues.org/index830.html>.
- Ricordeau, Gwénola
2012 Entre dedans et dehors : les parloirs. *Politix* (97):101-123.
- Rights, United Nations High Commissioner for Human
2011 Discriminatory laws and practices and acts of violence against individuals based on their sexual orientation and gender identity.
- Rivero, Juan José
1997 Modernización y reformas educativas contemporáneas. *Socialismo y participación* 78:105-120.
- Rivlin, A., et al.
2012 The impact on prisoners of participating in research interviews related to near-lethal suicide attempts. *Journal of Affective Disorders* 136:54-62.
- Roca Rey, Iris, and Belissa Rojas
2002 Pobreza y exclusión social: una aproximación al caso peruano. *Bulletin de l'Institut français d'études andines* 31(3):699-723.
- Rodríguez, María Noel
2005 Mujeres madres en prisión en América Central. San José: EUNED, OACDH-ILANUD.
- Roncagliolo, Santiago
2006 *Abril Rojo*. Madrid: Alfaguara.
- Rospigliosi, Fernando, Cecilia Blondet, and José Antonio Lloréns
2004 El consumo tradicional de la hoja de coca en el Perú. Lima: Instituto de Estudios Peruanos-IEP.
- Rostaing, Corinne
1997 *La Relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes* Paris: PUF.
- Rothman, David J.
2002 The discovery of the asylum social order and disorder in the New Republic. New Jersey: Aldine transaction.
- Rouquié, Alain
1987 *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*. Paris: Seuil.
- RPP
2012 Foro Educativo advierte privatización silenciosa de la educación, Vol. 2012.
- Rubin, Gayle
1984 Thinking Sex : Notes for a radical theory of the politics of sexuality. *In* *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality*. C.Vance ed. Pp. 143-178. London: Routledge and Kegan.
- Ruiz Bravo, Patricia
1995 *Mujer y educación de niños en sectores populares*. Santiago: UNESCO - Convenio Andrés Bello.
- Ruiz Bravo, Patricia

- 2007 Género y educación en las escuelas rurales *In Fronteras interiores : identidad, diferencia y protagonismo de las mujeres*. M. Barrig, ed. Pp. 159-182. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Salinas, Eduardo
2011 Asesinan a 70 homosexuales cada año. *La República*, October 7.
- Salinero Echeverría, Sebastián
2012 ¿Por qué aumenta la población penal en Chile? Un estudio criminológico longitudinal. *Ius et Praxis* 18(1):113-149.
- Sara Lafosse, Violeta
1995 Familias peruanas y paternidad ausente. Aproximación sociológica. *In El Perú frente al siglo XXI*. G. Portocarrero and M. Valcarcel, eds. Pp. 399-416. Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú PUCP.
- Sassen, Saskia
2010 Mondialisation et géographie globale du travail. *In Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail* J. Falquet, H. Hirata, and D. Kergoat, eds. Pp. 27-41. Paris: Presses de Sciences Po.
- Schrag, Clarence
1961 Some foundations for a theory of correction. *In The prison. Studies I institutional organization and change*. D. Cressey, ed. New York: Holt, Reinhart and Winston, INC.
- Schulte-Bockholt, Alfredo, and Luis Sepúlveda
2006 La corrupción como poder *In Perú hoy, democracia inconclusa: transición y crecimiento*. E. Toche and M. Paredes, eds. Pp. 177-206. Lima: Centro de estudios y promoción del desarrollo DESCO.
- Shaw, Clifford R., and Henry D. McKay
1969 Juvenile delinquency and urban areas; a study of rates of delinquency in relation to differential characteristics of local communities in American cities. Chicago: University of Chicago Press.
- Silva Santisteban, Rocío
2009 El factor asco : basurización simbólica y discursos autoritarios en el Perú contemporáneo. Lima: Red para el Desarrollo de las Ciencias Sociales en el Perú.
- Simmel, Georg
1999 Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation. L. Deroche-Gurcel, transl: Presses Universitaires de France.
- Soto, Hernando de
1986 El otro sendero: la revolución informal. Lima: Editorial El Barranco.
- Stevens, Evelyn P., and Ann Pescatello
1973 Marianismo: the other face of machismo in Latin America. *In Female and male in Latin America : essays*. A. Pescatello, ed. Pp. 82-102. Pittsburgh.
- Stiglitz, Joseph
2002 La Grande Désillusion. Paris: Payard.
- Sudbury, Julia
2005 Global Lockdown. Race, Gender, and Prison-Industrial Complex. New York: Routledge.
- Sulmont Haak, David
2005 Encuesta nacional sobre exclusión y discriminación social. Informe final de análisis de resultados. Lima: DEMUS.
- Suto, Ildiko, and Genevieve L. Y. Arnaut
2010 Suicide in Prison: A Qualitative Study. *The Prison Journal* 90(3):288-312.
- Tauzin-Castellanos, Isabelle

- 2008 Las cárceles peruanas y su ficcionalización: una imagen del Perú contemporáneo. *In Prisons d'Amérique Latine: du réel à la métaphore de l'enfermement. Hommage de l'ERSAL à Yves Aguila = Cárceles latinoamericanas: realidad y metáfora del encarcelamiento*. I. Tauzin-Castellanos, ed. Pp. 135-170. Bordeaux: Université Michel de Montaigne.
- Todorov, Tzvetan
1991 La conquête de l'Amérique : la question de l'autre. Paris: Seuil.
- Torre Ávila, Leonardo de la
2006 No llores, prenda, pronto volveré. Migración, movilidad social, herida familiar y desarrollo, IFEA, Instituto Francés de Estudios Andinos ; Fundación PIEB ; Universidad Católica Boliviana San Pablo.
- Torres Paredes, Luis E.
2008 Análisis de la inflación en el Perú. A. Alvarez Drobush, C. Caballero Rafaele, and V. Luna Chávez, eds. Arequipa: Universidad Católica de Santa María.
- Touraut, Caroline
2012 La famille à l'épreuve de la prison. Paris: Presses Universitaires de France.
- Trammell, Rebecca
2009 Relational violence in women's prisons: How women describe interpersonal violence and gender. *Women and Criminal Justice* 19:267-285.
- Trasher, Frederic
1927 The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago. Chicago: University of Chicago Press.
- Trasher, Frederic
1933 Juvenile delinquency and crime prevention. *Journal of Educational Sociology* 6:500-509.
- Uceda, Santiago, and Ricardo Morales
2007 Proyecto arqueológico Huaca de la Luna. Informe técnico 2006. Trujillo: Universidad Nacional de Trujillo.
- Ugarteche, Oscar
2005 Machos, los de antes. *Quehacer* (152):65-71.
- UNODC
2012 World report 2011. United Nations Office On Drugs And Crime-UNODC. UNODC, and DEVIDA
2010 Perú. Monitoreo de Cultivos de coca 2009. United Nations Office On Drugs And Crime-UNODC, Comisión Nacional para al Desarrollo y Vida sin Drogas-DEVIDA.
- Urrelo Guerra, Rafael
1997 El cultivo de la coca en el Perú. *In IX Congreso Nacional de Ingenieros Agrónomos*. Trujillo.
- Vacheret, M.
2002 Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens. *Médecine et Hygiène, Déviance et Société* 1(26):83-104.
- Valdés, Ximena, and Miguel Acuña
1981 Precisiones metodológicas sobre estrategias de supervivencia. *Democracia y Sociedad* XV(2).
- Van Deusen, Nancy
1990 Los primeros recogimientos para doncellas mestizas en Lima y Cusco, 1550-1580. *Allpanchis* 22-I(35/36):249-282.
- Van Deusen, Nancy

- 1999 Determinando los límites de la virtud: el discurso en torno al recogimiento entre las mujeres de Lima durante el siglo XVII. *In Mujeres y género en la historia del Perú*. C.d.s.l.m.-C. Mujer, ed. Pp. 39-58. Lima: Centro de documentación sobre la mujer - CENDOC Mujer.
- Van Wormer, Katherine, and Frederick L. Bates
1979 A Study of Leadership Roles in an Alabama Prison for Women. *Human Relations* 32(793).
- Wachtel, Nathan
1977 *Vision Des Vaincus : Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole, 1530-1570*. France: Gallimard.
- Wacquant, Loïc
1999 *Les prisons de la misère*. Paris: Raisons d'agir.
- Wacquant, Loïc
2001 The penalisation of poverty and the rise of neo-liberalism. *European Journal on Criminal Policy and Research* 9:401-412.
- Wacquant, Loïc
2002a The curious eclipse of prison ethnography in the age of mass incarceration. *Ethnography* 3(4):371-397.
- Wacquant, Loïc
2002b De la esclavitud al encarcelamiento masivo. *New Left Review* 13:38-58.
- Wacquant, Loïc
2002c Deadly Symbiosis. Rethinking race and imprisonment in twenty-first-century America. <http://bostonreview.net/BR27.2/wacquant.html>.
- Wacquant, Loïc
2003 Les rebuts de la société de marché : toxicomanes, psychopathes, sans-abri dans les prisons de l'Amérique <http://amnis.revues.org/518>.
- Wanner, P., A. Neubauer, and J. Moret
2002 Caractéristiques de vie et d'intégration des populations issues de l'immigration: une analyse des données du Panel suisse des ménages 1999-2000. FSM, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- Weber, Max
1982 *Le savant et le politique*. Paris: Plon.
- Xiberras, Martine
1996 *Les théories de l'exclusion*. Paris: Armand Colin.
- Yanaylle García, María Emilia
1996 Tiene veintiocho años y aún es virgen. *Femineidad y estereotipo de la mujer sin pareja*. *In Detrás de la puerta. Hombres y mujeres en el Perú de hoy*. P. Ruiz Bravo, ed. Pp. 73-90. Lima: PUCP.
- Young, Kate
1991 Reflexiones sobre como enfrentar las necesidades de las mujeres. *In Una nueva lectura : género en el desarrollo*. V.e.P. Guzmán, Patricia ed. Lima: Flora Tristán.
- Young, Vernetta D., and Rebecca Riviere
2006 *Women behind bars: Gender and Race in US Prisons*. Boulder: Lynn Rienner Publishers.
- Zegarra, Margarita
1999 *Mujeres y Género en la Historia del Perú*. Lima: CENDOC Mujer.
- Zorrilla Eguren, Javier
1986 El hombre andino y su relación mágico-religiosa con la coca. *In La coca andina. Visión indígena de una planta satanizada*. J. Boldo i Climent, ed. Pp. 147-160. Mexico: J. Boldó i Clément - Instituto indigenista interamericano.

Principaux sites internet :

www.inei.gob.pe (Instituto Nacional de Estadísticas e Informática)

www.inpe.gob.pe (Instituto Nacional Penitenciario)

www.pnp.gob.pe (Policía Nacional del Perú)

www.anr.edu.pe (Asamblea Nacional de Rectores)

www.mhol.org.pe (Movimiento Homosexual de Lima)

www.flora.org.pe (Centro de la Mujer Peruana Flora Tristán)

www.elcomercio.pe (journal El Comercio)

www.larepublica.pe (journal La República)

www.latinobarometro.org (Latinobarómetro)

ANNEXES

Annexe n°1 : Communiqué du Mouvement homosexuel de Lima du 15 octobre 2012 dénonçant « la lesbophobie du pouvoir judiciaire » qui prétend « établir des relations entre le fait d’être lesbienne et criminelle ».

LA INJUSTA JUSTICIA PERUANA

El Movimiento Homosexual de Lima (MHOL) denuncia la lesbofobia del Poder Judicial peruano que hoy condenó sin pruebas contundentes a Eva Bracamonte a 30 años de cárcel por parricidio y apresó injustificadamente por 3 años a su novia Liliana Mannarelli, absuelta del proceso.

El Estado peruano debe dar explicaciones por esta sentencia que contradice la tesis principal que ha guiado el juicio (la complicidad e incitación de Liliana a Eva), aplica razonamientos opuestos para juzgar a ambas procesadas y es antecedida por pericias psiquiátricas y psicológicas que pretendieron establecer relaciones entre ser lesbiana y criminal.

Este caso recuerda el cuestionado fallo contra la también lesbiana Abencia Meza, motivado en una pericia psiquiátrica que patologiza la homosexualidad.

Ambas condenas lesbofóbicas han sido motivadas y legitimadas por un sector de la prensa y de la sociedad que cotidianamente exhibe su profundo desprecio por las vidas de las lesbianas, trans, gais y bisexuales, poniendo en jaque el derecho al debido proceso y el principio de igualdad ante la ley, fundamentos vitales de la democracia.

El MHOL alerta a la ciudadanía ante una injusta justicia que pone en riesgo los derechos fundamentales de todas y todos los peruanos, y deposita su confianza en que la Corte Suprema sabrá estar a la altura de las circunstancias.

Lima, 15 de octubre de 2012

MOVIMIENTO HOMOSEXUAL DE LIMA

Annexe n°2 : Extrait du journal officiel *El Peruano* du 14 octobre 2009. Publication de la modification du code pénal qui annule les bénéfices pénitentiaires pour plusieurs catégories de délits.

El Peruano Lima, miércoles 14 de octubre de 2009		NORMAS LEGALES	404309
GOBIERNOS LOCALES		MUNICIPALIDAD DEL RIMAC	
MUNICIPALIDAD METROPOLITANA DE LIMA		R.A. N° 0378-2009-MDR.- Designan Ejecutor Coactivo Temporal de la Municipalidad 404360	
MUNICIPALIDAD DE CARABAYLLO		MUNICIPALIDAD DE SAN JUAN DE LURIGANCHO	
Res. N° 126-2009-MML-GDU-SPHU.- Establecen la conformidad de la Res. N° 272, expedida por la Municipalidad Distrital de Ate, que aprueba proyecto de regularización de habilitación urbana 404354		Ordenanza N° 177.- Incorporan como instrumento de gestión local el Plan Local de Igualdad de Oportunidades entre Mujeres y Varones 2009-2015 404360	
MUNICIPALIDAD DE COMAS		PROVINCIAS	
D.A. N° 015-2009-A/MDC.- Prorrogan beneficios otorgados mediante Ordenanza N° 172-A/MDC 404355		MUNICIPALIDAD DE LA PERLA	
D.A. N° 016-2009-A/MDC.- Constituyen el Comité Electoral que se hará cargo del proceso de elección y proclamación de los representantes de la sociedad civil ante el Consejo de Coordinación Local Distrital para el periodo 2009-2011 404356		D.A. N° 002-2009-MDLP-ALC.- Prorrogan beneficios tributarios y disposiciones aprobadas por Ordenanzas N°s. 007, 008 y 010-2009-MDLP 404361	
MUNICIPALIDAD DE JESUS MARIA		CONVENIOS INTERNACIONALES	
Ordenanza N° 294-C/MC.- Modifican la Ordenanza N° 291-C/MC que otorga beneficios administrativos 404357		Entrada en vigencia del "Acuerdo Marco entre el Gobierno de la República del Perú y el Gobierno de la República Federativa de Brasil sobre la Cooperación en los Usos Pacíficos del Espacio Ultraterrestre" 404362	
MUNICIPALIDAD DE PUEBLO LIBRE		Entrada en vigencia del Acuerdo Complementario al Convenio Básico de Cooperación Técnica y Científica entre el Gobierno de la República del Perú y el Gobierno de la República Federativa del Brasil para la Implementación del Proyecto "Fortalecimiento de la Calidad Educativa en las Áreas Prioritarias de la Formación Técnico Profesional Peruana" 404362	
Ordenanza N° 327-MDJM.- Restituyen vigencia temporal de las Ordenanzas N° 238 y 260-MDJM que establecieron el procedimiento para obtener la Licencia Única de Funcionamiento de Carácter Excepcional en casos en que los giros solicitados no fueran conformes con la zonificación aprobada 404357		Entrada en vigencia de Acuerdo entre Suiza y Perú relativo al Proyecto "Centro de Eficiencia y Responsabilidad Social - CER" 404362	
Ordenanza N° 327-MPL.- Aprueban el Reglamento de Aplicación de Sanciones de la Municipalidad de Pueblo Libre 404358		Entrada en vigencia del "Convenio entre el Gobierno de la República del Perú y el Gobierno de la Federación de Rusia sobre la Colaboración en la Lucha contra el Tráfico Ilícito y el Uso Indevido de Estupefacientes y Sustancias Psicotrópicas" 404362	
Ordenanza N° 329-MPL.- Aprueban la Agenda Ambiental 2009 de la Municipalidad de Pueblo Libre 404359		Entrada en vigencia del Acuerdo Complementario al Convenio Básico de Cooperación Técnica y Científica entre el Gobierno de la República del Perú y el Gobierno de la República Federativa del Brasil para la Implementación del Proyecto "Fortalecimiento de las Capacidades de los Sistemas de Salud del Perú y del Brasil" 404362	
MUNICIPALIDAD DE PUNTA HERMOSA			
Ordenanza N° 173-MDPH.- Suspenden para la playa el Silencio la aplicación de la Ordenanza N° 032-MDPH, mediante la cual se reguló el otorgamiento de cesión de uso temporal de kioscos y normas de conducción en las playas del distrito 404359			
PODER LEGISLATIVO			
CONGRESO DE LA REPUBLICA			
LEY N° 29423			
EL PRESIDENTE DE LA REPÚBLICA			
POR CUANTO:			
El Congreso de la República			
Ha dado la Ley siguiente:			
EL CONGRESO DE LA REPÚBLICA;			
Ha dado la Ley siguiente:			
		LEY QUE DEROGA EL DECRETO LEGISLATIVO N° 927, DECRETO LEGISLATIVO QUE REGULA LA EJECUCIÓN PENAL EN MATERIA DE DELITOS DE TERRORISMO; MODIFICA LA LEY N° 28760, LEY QUE MODIFICA LOS ARTÍCULOS 147°, 152° Y 200° DEL CÓDIGO PENAL Y EL ARTÍCULO 136° DEL CÓDIGO DE PROCEDIMIENTOS PENALES Y SEÑALA LAS NORMAS A LAS QUE SE SUJETARÁN LOS BENEFICIOS PENITENCIARIOS EN EL CASO DE SENTENCIADOS POR DELITO DE SECUESTRO	
		Artículo 1°.- Derogación del Decreto Legislativo N° 927, Decreto Legislativo que regula la ejecución penal en materia de delitos de terrorismo	
		Derógame el Decreto Legislativo N° 927, Decreto Legislativo que regula la ejecución penal en materia de delitos de terrorismo.	

Artículo 2°.- Imprudencia de beneficios penitenciarios

Los condenados por delitos de terrorismo y/o traición a la patria no podrán acogerse a los beneficios penitenciarios de redención de la pena por el trabajo y la educación, la semilibertad y la liberación condicional.

Artículo 3°.- Modificación del artículo 3° de la Ley N° 28760. Ley que modifica los artículos 147°, 152° y 200° del Código Penal y el artículo 136° del Código de Procedimientos Penales y señala las normas a las que se sujetarán los beneficios penitenciarios en el caso de sentenciados por delito de secuestro.

Modifícase el artículo 3° de la Ley N° 28760, Ley que modifica los artículos 147°, 152° y 200° del Código Penal y el artículo 136° del Código de Procedimientos Penales y señala las normas a las que se sujetarán los beneficios penitenciarios en el caso de sentenciados por delito de secuestro, en los siguientes términos:

"Artículo 3°.- Regulación de beneficios penitenciarios
Los condenados por delitos de secuestro y/o extorsión podrán acogerse a los beneficios penitenciarios siguientes:

1. Redención de la pena por el trabajo o la educación.
2. Liberación condicional.

1. Redención de la pena por el trabajo o la educación:

- a) El interno por el delito de secuestro y/o extorsión redime la pena mediante el trabajo o la educación, a razón de un día de pena por siete días de labor efectiva, bajo la dirección y control de la administración penitenciaria. La redención de la pena por el trabajo se acredita con la planilla de control laboral efectiva que estará a cargo del jefe de trabajo.
- b) La redención de la pena por la educación se acreditará con la evaluación mensual de los estudios con notas aprobatorias. El informe trimestral será agregado al expediente personal del interno.
- c) La redención de la pena por el trabajo o la educación servirá para acceder con anticipación a la libertad por cumplimiento de condena. El liberado podrá acumular el tiempo de redención de pena para el cumplimiento de su condena.

2. Liberación condicional

Los condenados a pena temporal por delito de secuestro y/o extorsión podrán acogerse al beneficio penitenciario de liberación condicional cuando hayan cumplido efectivamente los tres cuartos de la pena impuesta, siempre que no tengan proceso pendiente con mandato de detención y previo pago del íntegro de la cantidad fijada por reparación civil y de la multa. En el caso del interno insolvente, deberá presentar la correspondiente fianza en la forma prevista en el artículo 183° del Código Procesal Penal, aprobado mediante Decreto Legislativo N° 638; o en su caso, en los artículos 288°, inciso 4), y 289° del Código Procesal Penal, aprobado por Decreto Legislativo N° 957. Sin perjuicio de lo dispuesto en los citados artículos, la fianza se regulará además conforme a lo dispuesto en el Código Civil y deberá ser otorgada por el fiador que sea propietario de bienes debidamente registrados y suficientes para cubrir la obligación."

DISPOSICIÓN TRANSITORIA

ÚNICA.- La ejecución de los beneficios penitenciarios que han sido otorgados a los sentenciados por delitos de terrorismo, continuarán regulándose al amparo de lo previsto en la normativa bajo la cual les fue otorgado.

De igual forma, a quienes, durante la vigencia del Decreto Legislativo N° 927, hayan solicitado acogerse al beneficio de redención de la pena por trabajo o educación se les aplicará el cómputo de este beneficio conforme a dicho decreto, hasta la fecha de entrada en vigencia de la presente Ley.

Comunicase al señor Presidente de la República para su promulgación.

En Lima, a los doce días del mes de octubre de dos mil nueve.

LUIS ALVA CASTRO
Presidente del Congreso de la República

MICHAEL URTECHO MEDINA
Segundo Vicepresidente del
Congreso de la República

AL SEÑOR PRESIDENTE CONSTITUCIONAL DE
LA REPÚBLICA

POR TANTO:

Mando se publique y cumpla.

Dado en la Casa de Gobierno, en Lima, a los trece días del mes de octubre del año dos mil nueve.

ALAN GARCÍA PÉREZ
Presidente Constitucional de la República

JAVIER VELASQUEZ QUESQUÉN
Presidente del Consejo de Ministros

409196-1

PODER EJECUTIVO**AGRICULTURA****Modifican el Reglamento del Sistema Sanitario Avícola****DECRETO SUPREMO
N° 020-2009-AG**

EL PRESIDENTE DE LA REPÚBLICA

CONSIDERANDO:

Que, por Decreto Supremo N° 029-2007-AG, se aprobó el Reglamento del Sistema Sanitario Avícola, con el objeto de normar, supervisar y fiscalizar las actividades sanitarias en el sector avícola, en armonía con los mandatos y recomendaciones derivados de la normativa nacional e internacional vigentes;

Que, mediante Decreto Legislativo N° 1059, se aprobó la Ley General de Sanidad Agraria, cuyo objeto comprende la prevención, el control y la erradicación de plagas y enfermedades en vegetales y animales, que representan riesgo para la vida, la salud de las personas y los animales y la preservación de los vegetales, así como la promoción de las condiciones sanitarias favorables para el desarrollo sostenido de la agroexportación, a fin de facilitar el acceso a los mercados de los productos agrarios nacionales;

Que, con el objeto de adecuar a las disposiciones de la referida Ley General de Sanidad Agraria y su Reglamento aprobado por Decreto Supremo N° 018-2008-AG, es necesario efectuar algunas modificaciones al Reglamento del Sistema Sanitario Avícola;

De conformidad con el artículo 118°, inciso 8), de la Constitución Política del Perú;

DECRETA:

Artículo 1°.- Modificación de los Artículos 2°, 3°, 4°, 5°, 8°, 11°, 12°, 23° y 31° del Reglamento del Sistema Sanitario Avícola

Modifíquense los Artículos 2°, 3°, 4°, 5°, 8°, 11°, 12°, 23° y 31° del Reglamento del Sistema Sanitario Avícola, aprobado mediante Decreto Supremo N° 029-2007-AG, en los términos siguientes:

"Artículo 2°.- Ámbito de aplicación

Las disposiciones del presente Reglamento constituyen normas de orden público, de aplicación a toda persona natural o jurídica, sociedades de hecho, patrimonios

Annexe n°3 : Guide de questions pour les entretiens menés en 2007.

- ¿Cómo se llama usted?
- ¿ Cuántos años tiene?
- ¿Por qué motivo está aquí?
- ¿A qué se dedicaba Ud antes?
- ¿Porqué eligió este taller?
- ¿Piensa que le va a servir más adelante este trabajo?
- ¿Cómo se imaginaba que iba a ser aquí antes de ingresar?
- ¿Tiene proyectos para después?
- ¿Cómo se siente siendo mujer en el penal?

Les entretiens ayant été menés de manière semi-directive, ce guide n'a formé qu'une base et de nouvelles questions sont apparues selon les cas, en fonction des réponses apportées par les détenues et de la disposition de chacune à développer certains aspects de leur vie ou de leur expérience carcérale.

Annexe n°4 : Questionnaire employé pour l'enquête menée auprès de détenues en 2011.

Version en espagnol.

Esta encuesta se está realizando de forma anónima en el marco de un estudio universitario. Su propósito es conocer mejor a la población carcelaria del Perú y en ningún caso Ud. estará perjudicada por contestar las siguientes preguntas. Queda libre de contestar o no. Los datos así copilados no serán comunicados de ninguna manera al personal del Instituto Nacional Penitenciario (INPE).

DATOS GENERALES

Edad : _____

Fecha y lugar de nacimiento : _____

Situación civil : soltera / con conviviente / casada / separada / divorciada / viuda

Lugar de residencia antes de ingresar al penal (departamento, provincia, ciudad, distrito) :

Vivía en una zona : rural / urbana

Número de personas que vivían en su hogar : _____

¿Con quién compartía su hogar (hijos, esposo, padres, hermanos u otros)?

¿Quién era jefe de hogar?

Su casa ¿era propia? SI NO

Si pagaba alquiler, precise cuánto : _____

Número de hijos : _____ nietos : _____ bisnietos : _____

¿A qué edad tuvo su primer hijo? _____

Número de hijos a cargo : _____

¿Quién cuida a sus hijos actualmente? _____

Religión : católica / evangélica / musulmana / judía / budista / otra : _____

Idioma materno : castellano / quechua / otro idioma nativo / otro : _____

SU SITUACION PERSONAL

- ¿Dónde ha sido criada? (departamento, provincia, ciudad, distrito)

-
- ¿Conoció a su padre? SI NO
 - ¿Conoció a su madre? SI NO

- ¿Quién la crió de pequeña?

-
- Cuando era niña ¿sus padres vivían juntos? SI NO
 - ¿Llegaron sus padres a separarse o divorciarse? SI NO
 - ¿Cuántos años tenía en ese entonces? _____
 - ¿Cuántos hermanos eran en su hogar? _____
 - Profesión de su padre :

-
- Profesión de su madre :

-
- Si ha migrado (cambio de ciudad, de provincia o departamento) durante su vida, indique adónde y a qué edad: _____
 - Ocupación laboral antes de ingresar el penal :

-
- ¿Cuánto tiempo estuvo en este cargo/realizando esta actividad?

-
- Monto del ingreso mensual : _____

- ¿Tiene a algún(os) familiar(es) o conocido(s) que se encuentra(n) actualmente en alguna cárcel del país? Si lo(s) tuviera, indique su relación con esta(s) persona(s) (esposo(a), amigo(a), primo(a) u otros).

- ¿Ha padecido algún maltrato físico o psicológico en su vida? (golpes, maltratos físicos, abuso sexual, acoso físico y/o psicológico...) Indique el tipo de maltrato y su relación con la persona que la maltrataba.

- ¿Sufre de alguna enfermedad? SI NO
Precise cuál(es): _____
- ¿A qué edad se le declaró? _____
- ¿Sigue un tratamiento especial para ello? SI NO
- ¿Cuánto le cuesta este tratamiento mensualmente? _____
- ¿Enfrenta alguna dificultad para seguir su tratamiento estando en la cárcel?
SI NO
- Le dejan ingresar sus medicinas SI NO
- Tiene quién se los traiga de afuera SI NO
Indique quién : _____
- Tiene dinero suficiente para comprarlas SI NO
- Tiene que salir al hospital/a una clínica a menudo SI NO
- La dirección / el equipo médico (tópico) la ayudan SI NO

Comentarios sobre el tema de salud:

SU SITUACION PENAL Y CARCELARIA

- ¿Está sentenciada? Si está sentenciada, precise a cuánto tiempo, si no está sentenciada precise cuánto tiempo lleva en el penal en la espera de su sentencia.

- ¿Qué tipo de delito cometió?

- ¿Es la primera vez que está en la cárcel? SI NO

Si no, precise cuántas veces ha estado en prisión, incluyendo ésta: _____

¿A qué edad se la encarceló por primera vez? _____

¿Qué delitos cometió anteriormente?

- ¿Cuál diría que fue el motivo de su acto delictivo?

- ¿Trabaja dentro del penal? SI NO

Si trabaja, precise qué haciendo (taller, ventas u otros).

- ¿Cuál es su principal fuente de ingresos en el penal y de quién proviene?

- Precise cuánto dinero gasta mensualmente: _____

- ¿Mantiene relación con su pareja? SI NO

Mantiene esta relación por... teléfono SI NO

visitas clásicas SI NO

visitas íntimas SI NO

- ¿Ha hecho amistades dentro del penal? SI NO
- ¿Sigue manteniendo amistad con ex internas? SI NO
- ¿De qué forma (visita, teléfono u otra)?

Comentarios sobre el tema de amistad:

- ¿Cómo definiría la palabra DISCRIMINACIÓN?
-
-
-

- ¿Diría que existe discriminación dentro del penal? SI NO

¿Cómo se manifiesta?

¿Se ha sentido discriminada por lo menos una vez? SI NO

Se sintió discriminada por parte de - las señoritas del INPE SI NO

- la dirección del penal SI NO

- del personal de OTT SI NO

- su compañera de cuarto SI NO

- otras internas SI NO

- otra persona (precisar) :

Se sintió discriminada por...	SI	NO
Su sexo (por ser mujer)		
Su orientación sexual		
Su edad		
Su estado de salud		
Su origen geográfico		

Su origen social		
Su religión		

Relate los hechos en la medida de lo posible.

¿Ha intentado algún recurso frente a esta situación? SI NO

Ha recurrido por lo menos una vez a: - la directora SI NO

- la Defensoría del Pueblo SI NO

- un grupo religioso SI NO

- el apoyo de sus familiares SI NO

- su abogado SI NO

Dentro del penal	Indique SI o NO	Indique por parte de quien	Cuántas veces se enfrentó a esta situación
Ha recibido golpes			
Se le ha hablado de forma grosera o vulgar			
Se le ha insultado			
Se le ha negado el acceso partes comunes (patio, baño u otro)			
Se le ha negado el acceso al tópico			

Annexe n°5 : Questionnaire employé pour l'enquête menée auprès de détenues en 2011. Version en anglais.

This survey is anonymous. It's part of an academic investigation. Its purpose is to know better the prison population in Peru and in no case you will result affected by answering the following questions. You are free of answering or not. The compiled data will never be communicated to Peruvian authorities.

GENERAL DATA

Age: _____

Date and place of birth: _____

Civil situation: single / common law husband / married / separated / divorced / widow

Place of residence before entering the jail (country, state, city):

You lived in a:urban zone / Rural zone

Number of people living in your home: _____

Who was you sharing residence with (children, husband, parents, brothers, others)?

Who was the household?

Was your home proper? YES NO

If you paid a rent, specify how much: _____

Number of children: ____ grandchildren: ____ great grandchildren: ____

How old were you when you had your first child? _____

Number of children you took care of: _____

Who actually takes charge of your children? _____

Religion: Catholic/ Evangelistic / Muslim / Jewish / Buddhist / other (specify):

Mother tongue: English / other (specify): _____

PERSONAL SITUATION

- Where have you been grown up (country, state, city)?

-
• Did you know your father?	YES	NO
• Did you know your mother?	YES	NO
• Who brought up you?		
-

• When you were a child, did your parents live together?	YES	NO
• Did your parents get separated or divorced?	YES	NO
- If yes, specify how old you were then: _____
- How many children where you at home? _____
 - What was your father profession?
-

- What was your mother profession?
-

- If you had migrated (change of city, province, state...) in your life, specify where and your age then: _____
 - What was your job before entering into the prison?
-
-
-

- For how long have you been working doing this job? _____
 - Amount of monthly incomes: _____
 - Do you have any familiar or someone you know that is in prison? If yes, specify your relation with this or those person(s) (parents, husband, brothers, friends, cousin or other).
-
-
-

- Did you suffer any physical or psychological bad treatment in your life (knocks, physical bad treatments, sexual or psychological abuse...)? Specify your relation with the person who mistreated you.

- Do you suffer any disease? YES NO

Specify what: _____

- How old were you when it got declared?
- Do you have any treatment for it? YES NO
- How much money does it cost you monthly?
- Do you face any problems to go on with your treatment inside the prison?
YES NO

They let you enter the medicine YES NO

You know somebody who makes them enter in for you YES NO

Specify who: _____

Who have money enough to buy the medicine YES NO

You often have to go out to a hospital YES NO

The management staff / the doctors help you YES NO

Comentarios about health:

PENAL AND CARCERAL SITUATION

- Have you been sentenced yet? If yes, specify to how long, if not specify how long you are waiting in prison waiting for your sentence.

- What kind of act or crime did you commit?

- Is it the first time you are in prison? YES NO

If not, specify how many times you have been in prison, including this one:

What kind of act or crime did you commit then?

If yes, specify what is your work:

In what way (visits, phone calls, emails, letters)?

424

-
-
-
- Would you say that discrimination exist inside the prison? YES NO

How does it appear?

Did you feel discriminated once? YES NO

Did you feel discriminated by - the guardians YES NO

- the prison management YES NO

- the treatment employees YES NO

- your roommate YES NO

- other detainees YES NO

- someone else (specify): _____

You felt discriminated because of...	YES	NO
Your sex (because you're a woman)		
Your sexual option		
Your age		
Your Health condition		
Your geographical origin		
Your social origin		
Your religion		

What was the reason of your discrimination feeling? Tell the story so far as possible.

Did you turn to someone in this case? YES NO

Did you turn at least once to... - the director YES NO

- the Defensoría del Pueblo YES NO

- a religious Group YES NO

- your family YES NO

- your lawyer YES NO

THANK YOU FOR HELPING ME IN DOING MY STUDIES!

Annexe n°6 : Entretien mené avec Yolanda en 2007 dans le patio principal.

¿Cuál es tu nombre ?

Mi nombre es Yolanda Corella, y vine aquí el 21 de diciembre de 2005, vine embarazada de 4 meses, tengo un niño aquí dentro. Y bueno, ha sido muy horrible, para mí ha sido... Ha sido horrible pero, o sea, estoy orgullosa de que me hayan cogido, de verdad te lo digo sinceramente que de verdad estoy orgullosa que me hayan cogido porque ese trabajo... Tú sabes que el dinero fácil pues llama mucho la atención. Y si me hubiera salido bien, seguramente hubiera vuelto a hacer otro viaje ¿no? Al cogerme, he aprendido, he aprendido. Ha aprendido bastante de que no lo voy a volver a hacer más en mi vida, he aprendido también que la droga es mala, es mala, que bastante jóvenes últimamente, por lo menos en mi país, se están enganchando, aunque digan que no, pero... Y he aprendido también que soy el escalón pequeño del eslabón, soy un escalón pequeño, pero he aprendido mucho, he aprendido mucho. He aprendido a valorar mi país, he aprendido a valorar lo que tengo, he aprendido a sentirme como el inmigrante en mi país ¿no? Aquel que decía “¡ay! me encuentro fuera del lugar ¿no?” pues también. He sufrido mucho porque aquí a los Españoles como que le tienen un poco de manía ¿no? Son un poco rencorosos porque cuando vino Colón y descubrió América, pues eso pasó hace 500 años pero ellos se ve que en el colegio se le inculca eso. Y lo primero cuando me detuvieron fue “ ¡Española de mierda, que te llevaste mi oro ahora te llevas mi coca!” , eso lo he escuchado mucho. El primer año lo pasé muy mal, llorando, llorando, maldecía al Perú, maldecía a los Peruanos, pero este año he aprendido que en verdad el Perú no tiene ninguna culpa ¿no? Porque el Perú es bonito, lo que pasa es que está mal... mal gobernado. Y luego pues la relación... He aprendido a superar un poco. Que me digan “ ¡Española de mierda!” pues no lo escucho ¿no? Pienso que es una mente ignorante también. Que si no viajas, si no tienes cultura, aquí el nivel de estudio es mínimo ¿no? Aquí hay gente que viene, por decir, lo malo de la cloaca ¿no? Pero eso lo he aprendido en el segundo año ya. Y... las condiciones son muy malas, bastante malas, pero yo he podido tener la suerte de tener a mi hijo conmigo y eso me ha ayudado mucho ¿no? A concentrarme mucho aquí, a no perderme porque se sabe que hay de todo ¿no?, como en todas las cárceles. Y él me ha ayudado mucho, me ha ayudado a pisar con los pies en el suelo, me ha ayudado también a reflexionar sobre mi vida, lo que iba mal, porque ¿quién tiene dos años para reflexionar sobre su vida? Pues nadie. La verdad es que nadie. Y a veces no nos conocemos, a veces le echamos la culpa a la sociedad, que eso, o él me trajo aquí, él tiene la culpa, y no verdad, la culpa la tenemos nosotras mismas. Tenemos que aprender a mirar nuestros errores ¿no? Y entonces yo en estos dos años, la verdad es que he limado mucho mis aspectos negativos ¿no? Todas mis cosas que a lo mejor no me hubiera dado cuenta, pero aquí tienes mucho tiempo para pensar, para pensar en mi familia, para pensar en mi gente. Y he dejado a un niño con cinco años que ahora me lo voy a encontrar con ocho. Pero va a encontrar una madre diferente también. Va a encontrar una madre más dura, más fuerte. Y bueno, que la droga pues apartarla de mi camino, no te conlleva a nada bueno. No sé ¿qué más?

Consumías droga?

Yo he consumido de todo. Pero yo cuando vine aquí no consumía nada. Pero me he puesto, hasta la ceja. He probado la cocaína, la LSD, el MDMA, los honguitos, todo lo he probado. Y bueno y... no sé no. Y bueno he aprendido, los jóvenes pensamos que no, que no estamos enganchados, pero llega, viene la noche, sales con tus amigos y un gramo de coca. Y ¡nada, no estoy enganchado! Pero sí, sí que estás enganchado porque se pueden hacer mil cosas más ¿no? Y tú sabes que allí en Europa un gramo de coca vale 60 euros, y con un gramo no tienes nada. Tienes que pillar tres gramos, que son 180 euros, ya me dirás tú, con 180 euros te puedes pegar un viaje de una semana a otro sitio. Pues sí.

Y ahora ¿no consumes adentro?

No, no consumo nada, aquí no consumo anda, nada, no alcohol, ni pastillas ni nada. Todo a pelo me lo he tragado. Pero mi hijo me ha ayudado mucho.

Tu hijo ¿cuántos años tiene?

El tiene ahora 16 meses. Y yo el mes que viene empiezo a armar y si Dios quiere para enero ya me estoy yendo.

¿Está en la cuna?

Lo tengo en la cuna ahora, sí.

¿Todo el día?

No, solamente está de 9 a 12 porque yo hago taller. Hago tricotra que no me gusta nada, porque la verdad empiezo algo y me aburro, encima tengo que pagarlo, 20 soles cada mes, pero tengo la suerte de que la embajada me manda dinero, por ser Española, la embajada me manda dinero. ¡Que gracias a Dios que me manda dinero la embajada! Porque ya mira, afuera de tu país, estoy metida meses aquí sin visita familiar, ni PH higiénico, ni dentrífico, ni Colgate, ni nada ¿no? Porque sino... Hay trabajo pero el trabajo aquí está súper mal pagado. Yo cero que con lo que me manda la embajada y con lo que me manda mi familia, pues mira, aun aun...

Tu familia ¿te manda mensualmente también?

Sí. El papá de él me manda mensual, me manda dinero, pero aquí por ser extranjero, todo te cobran muchísimo más caro. Luego también la cárcel está para 400 personas y somos 1,200 ¿no? Que yo creo que ellos no tienen la culpa, las señoritas... Yo opino que la señoritas son bastante buenas personas, demasiado tolerantes son. Porque ¡imagínate! En una cárcel de España, no pueden andar por ahí ¿no? Esto parece un convento, la verdad, te lo tomas así como un convento. Y son tolerables solo que a veces queremos que nos solucionen el problema en el momento y no nos lo pueden solucionar porque somos 1,200 presas ¿no? Hay cucarachas, hay hormigas, hay un trajín también porque note dejan entrar producto para cucarachas porque piensan que te vas a envenenar, pero ¡yo que sé! Te puedes envenenar de mil formas, te puedes abrir la cabeza con la pared también ¿no? Y bueno, no sé.

Y ¿cómo llevas tu maternidad aquí?

La llevo muy bien mi maternidad. Ahora tengo una pelea, que tengo que entrar a hablar, porque resulta que no sé si nosotros los Europeos somos de diferente manera, a mí me ha pasado un caso ahora... Resulta que yo a mi hijo, cuando lo baño, me lo como a besos, todo su cuerpo me lo como a besos, y lo pongo encima mío, me desnudo y lo pongo encima de mí, le enseño mis partes. Pues ahora han dicho que yo toco indebidamente a mi hijo. ¡Imagínate la cultura que tienen ellos aquí! Ellos no están acostumbrados a esa cultura, ellos no están tan... Yo me quejaba por ejemplo, Francia y España, vosotros estáis más adelantados ¿no? Pero ahora resulta que España también ya ha progresado. Pero antiguamente no. Antiguamente en Suiza, Francia, la gente estaba más avanzada. Yo recuerdo que la mamá ya le daba los anticonceptivos a la niña, le daba preservativos, en España no. Pues está pasando como España y Perú. Ahora Perú está súper atrasado, yo no sabía, eh, yo cuando llegué aquí dije ¡Dios mío! Parece que había vuelto a la España de cuando Franco ¿no? Está atrasados, están atrasados.

¿Qué fue lo que te pareció atrasado al llegar aquí?

La mentalidad. La mentalidad que tienen está muy atrasada, luego, aquí dentro del penal porque yo no sé fuera, porque estuve una semana y... No me gusta por ejemplo los niños de 4 años pidiendo caramelos, de 4 años hay, y con esos Land Rover, me parece que no se preocupan ¿no? en verdad con los niños... En mi país no pasa, los niños no están así en la calle. Eso me chocó mucho a mí. Que estén pidiendo comida y la madre, pidiendo dinero y la madre bebiéndose una botella de alcohol allí, y mandando a los niños, eso me chocó mucho. Peor luego la mentalidad la tienen bastante atrasada, yo con mi hijo pues no sé... Gracias a Dios que lo puedo tener cerca de mí también y le doy de comer y eso pero la alimentación no me parece la adecuada. Toman mucha comida seca.

¿Qué le das de tomar a tu hijo? Le das de mamar?

Yo no le di de mamar porque no tenía leche pero le he tenido que dar biberón, pero bueno no pasaba nada, mi hijo está bastante hermoso. Pero le compro fruta adicional porque toma mucha fruta, gracias a Dios le gusta mucho, pero no come como tendría que comer ¿sabes? Esta cárcel no está preparada para tener niños. Pero gracias a Dios también, dentro de las posibilidades que caben en el penal, está bien porque mira, tienen su cuna, tienen su salón de juegos, ellos pueden jugar allí, están apartados. Pero por ejemplo ahora a mi hijo se le hace pequeño el penal. Los fines de semana por ejemplo cierran la cuna ¿no? Que yo estoy peleando por eso porque ¿qué hacen los niños? Los sábados no pueden salir aquí porque hay visita, allí no tienen espacio para jugar y allí tienen un parque precioso y nos lo cierran ¡porque no quieren que se malogre! ¡Una pelea! Pero ya, me queda poquito y ya me voy.

¿Y cuándo te vas dices, en enero?

Sí, me voy en enero.

¿Cómo te sientes ahora que te vas?

A ver, cómo me siento... Tengo miedo, me entran ganas de llorar y sí tengo miedo porque no conozco nada de allí y no salgo sola, salgo con un niño ¿no? Pero hay una señora muy buena, una monja de las Carmelitas, que me va a ayudar ella, me va a llevar a su comunidad. Y bueno también, pues no sé, Dios me pone gente buena en el camino y... ¡Porque sabes que me tengo que escapar ilegalmente también! ¡Con el niño sabes! Pero bueno, hay gente que me va a acompañar, hay gente que se me cruza que me van a ayudar ¿no?

¿No piensas quedarte aquí el tiempo debido?

No. No me pienso quedar nada yo aquí, yo me quedo ¡vamos! Un mes y si ya menos del mes, mejor, sabes. Yo me voy, yo me voy. Que me vuelvan para atrás, que me vuelvan para atrás bueno, intentaré irme otra vez. Porque ¿qué tengo? No tengo nada aquí, no tengo familia, el trabajo está mal, está fatal el trabajo. Y ¿con quién dejo al niño? No me fío a dejar el niño con nadie. Y todas mis cosas, todo mi bien está en España.

¿Qué planeas hacer cuando regreses a Barcelona?

¡Oh mira, te lo juro! Yo cuando regrese allí, abrazar a mi hijo, pero sobre todo no pensar en lo que no tengo ¿no? O sea, yo por ejemplo cuando vine aquí yo decía “ ¡Mira el dinero, voy a comprar un árbol de Navidad precioso, le voy a comprar unos juguetes preciosísimos!”. Pues no. Me voy a conformar con las pequeñas cosas, voy a saber valorar esas pequeñas cosas ¿no? Sentarme en la playa con él y un bocadillo de paté, de foie gras, pues un bocadillo de foie gras, pero estamos disfrutando el uno y el otro y en nuestro país ¿no? ¿No tenemos para comprar golosina? Pues no se compra golosina. Que a los pantalones hay que remendarlos dos veces? Pues se remienda dos veces ¿no? Pero al menos tienes el contacto ese de que estás con los tuyos ¿no? Porque es duro, es duro, estar aquí es duro. Y más para el extranjero. Porque imagínate, un PH en la calle te puede costar 50 céntimos, aquí te lo venden a 1,30, o 1 sol. Un queso te lo venden a 5 soles, a lo mejor en la calle está 2,50. Aquí hay gente que cuando le dan su libertad, no se quiere ir, porque lo que gana aquí, gana muchísimo dinero aquí, entonces manda para los hijos que tienen en la calle ¿no? Y ¿qué hacen en la calle? No le van a comprar así.

¿De qué trabajabas en España?

Yo soy maestra de todo y profesora de nada. De todo, trabajaba de todo. Pero la jardinería me gusta mucho, luego he estado cuidando personas mayores, he estado en fábrica, bueno, ya sabes. Allí se aprobó las ETT, que en tu país no, que luchasteis por no...

¿Sí hay en Francia.

Y tu país ¿cómo está? Porque yo vi cuando llegué no sé qué se lió, que quemaban coches, contra el racismo... Se veía muy fuerte con los guetos ¿no?

(...)

Es que vosotros también tenéis muchos inmigrantes allí...

Sí, también. Y dime, cuando estás en tu pabellón en la noche, ¿en qué piensas?

Leo mucho, me gusta mucho leer, hay una biblioteca y me llevo muy bien con la bibliotecaria.
¿Qué lees?

De todo, leo de todo porque lo que me gustaría leer, al igual no lo tengo, algo así más espiritual, pero me leí de lo que no me gustaba nada, de novelas de amor a... a no sé, ahora me estoy leyendo El Malucón, que es de cuando Colón salió de España, porque ¡sobre todo tienen de eso aquí! Y no sé, leo de todo, de todo leo. Escribo a mi familia... No sé, por ejemplo a mi me gusta tocar la guitarra ¿no? Pues no puedo tocar la guitarra porque no hay taller de música ¿no? Me gusta mucho nadar, pues no puedo nadar porque no hay... ¡El agua fría es horrible! Ahora, dicen que somos una sucias ¿no? porque no nos lavamos las extranjeras. Y yo de verdad yo me lavo un día sí un día no, porque en invierno es que no puedo con el agua fría, no puedo. Que ya está bien, que mira que podrían poner un terma, aunque fuera de esas de un sol, que echas un sol ¿no? Pero no, no hay. Y yo me baño con el agua fría pero luego de verdad me pongo mal, cojo bronquitis o algo, me pongo enferma, y aquí enferma no te puedes poner. Aquí enferma no puedes. Mira yo tengo una amiga, no sé si hablaste con ella ayer, Ana, que está mal ¿no? La Catalana... Que está esperando medicina siquiátrica, y lleva esperando tres meses, a mí me parece horrible ¿qué quieren? ¿Que le de un ataque o qué? Y no la van a pagar ni ellos, es que eso es lo gracioso que no lo van a apagar ellos. ¿Porqué no la dejan entrar? El siquiatra no viene nunca y aquí hay mucha gente con mucha depresión.

(Le traen pañales)

¡Muchas gracias mi amor!

¿Cómo los consigues?

Llamando a la farmacia. Llamo a la farmacia, va tal, que los dejan entrar, y entonces me los traen.

¿Te hacen delivery?

Y bueno... También me prestan dinero a veces, con intereses, hay señoras que te prestan dinero con intereses, te cobran más pero bueno, va bien, porque a veces la embajada pues... o la familia... Hay una señora que presta dinero, me presta pero me presta a mí porque... sí, una Peruana, pero con intereses.

¿Sabes si te cobra más a ti que a otras?

No, me parece que cobra igual a todas, pero sobre todo presta a las extranjeras.

¿Cuál es el interés?

Si son 50 soles, 10 soles a la semana, y si son 100, 20 soles a la semana. Ya ves, se hacen de oro pero bueno... Pero yo con ella estoy cómoda porque si mi hijo se cae o si tiene alguna enfermedad o algo, voy y “Mira mami, mi hijo” y ella ¡pum! corriendo me lo da.

Y cuando te acuerdas de Barcelona ¿de qué cosa te acuerdas, aparte de tu familia?

¡A, me acuerdo de mi comida! ¡Porque la comida es horrible aquí! Me acuerdo de mi comida ¡de mi aceite de oliva, de mi jamón, de mi chorizo, de mi bocadillo de tortilla, de tortilla a la francesa! Peor bueno aquí la tortilla la podemos conseguir pero sobre todo el condimento, la salsa, la manera de preparar, tengo ganas de cocinar, porque a mí me gusta mucho cocinar. Aquí no puedes cocinar. No sé, te sientes como un poco inútil, ¿qué tienes que hacer? El taller, y luego ir a tu cuarto. Porque todo te lo dan hecho ¿no? Yo ni limpio, porque mando a limpiar. No limpio porque mira, es que es una pasada. Me dan un palo y un trapo, que eso es como una fregona, y tengo que trapear con eso, yo me pongo nerviosa porque el palo se me va por ahí y el trapo se me va por allá, y no puedo. Y entonces lo mando a hacer, pago dos soles y me lo hacen. Y luego una vez, cuando entré aquí, me viene una y me dice “Barre”, me da un palo y no tenía pelo la escoba. Le digo “.Cómo barro?” y me dice “Búscate la vida”. Digo ¡madre! No pueden tener ni mochos aquí. Pero yo que sé... Y con lo del terremoto lo pasamos... ¡Fatal! Yo decía “ ¡Dios mío que me muero aquí! ¡Dios mío, con mi hijo, por favor! Que ya me quedan tres meses...” Pero bueno, no se dejaron, la directora de verdad, la señora directora es una persona bastante humanitaria, porque si llega la otra directora, cuando yo entré en el 2006, nos

morimos allí, de nada, sino de histeria. Porque sabes que nos da una histeria colectiva. Pero la señorita esta que hay es muy buena persona, ella vino y el primer pabellón que abrió fue a las mamás y a los niños. Y luego nos dejó dormir aquí en la capilla, al menos las que quisieran. Yo dormí en la capilla esa noche, con mi hijo. Pero eso sí que se lo agradezco, la verdad, porque es muy humanitaria ella. Yo cuando entré había otra que ¡faf! Una vez pillé una cucaracha en la comida y me dijo que eso era lo más normal, encontrarse una cucaracha en la comida. Y yo no como. No más que como bocadillos, y a veces me como una sopa de esas de saché, porque a veces mira, tengo dinero, voy allí en el puesto pero que es todo lo mismo, todo lo mismo todo frito, todo frito. ¡No hacen nada de verdura ni nada oye! Y nada, tengo ganas de comerme unas patatas con judías verdes ¿no? Una coliflor, algo... Comida de mi país ¿no? Echo mucho de menos a mi país. Mi aceite de oliva, y los coches ¿no? Los ensayos, porque a veces nos íbamos, tocaba un grupito, con el djembé, la guitarra, nos poníamos a tocar, y la playa echo de menos, la piscina, la montaña sobre todo también.

¿Dónde tocaban?

Tocábamos en la calle, sí. Tocábamos en la calle, uno coge una guitarra, hacemos una jam session de éstas... Peor bueno, lo echo de menos todo eso. Digo, cuando llegue ya no sabré tocar la guitarra porque en dos años, tú sabes que la guitarra cunado más practicas mejor ¿no? Pero bueno... Lo importante es llegar a mi país, tengo unas ganas horribles. De verdad. Y estoy contenta de ser Europea, me siento orgullosa de ser Europea. Y aunque aquí me digan que es una mierda, yo me siento orgullosa de ser Europea. Que las condiciones... Yo... Al final me dicen "Pide el traslado a tu país", vale, yo pido el traslado a mi país, pero resulta que tengo que pagar la reparación civil que son 4,000 soles, y 1,500 soles de días multa. Que todo me salía por 1,700 dólares ¿no? Me parece horrible porque encima que te meten presa aquí, encima tienes que pagar ¿no? Allí en mi país es al revés, te meten presa y cuando sales te pagan ¿no? Pero bueno, aquí tengo que pagar, y bueno vale, yo pago, pero quiero asegurarme que en 6 meses estoy en mi país ¿no? Pues resulta que no. La embajada me dice no, no Yolanda no te interesa porque la verdad, te va a quedar un mes para salir en libertad y te va a llegar irte para allá. Y allí luego es un año y medio más. Porque allí te vas con la sentencia de aquí pero los beneficios, te vas con los beneficios de allí. Y al final pues no me lo pedí. Y estoy orgullosa de no haberlo pedido la verdad. Aunque tenga luego una aventura, que correr y todo eso pero bueno. Haré viaje turístico por Bolivia o por Ecuador, no sé. Por donde me toque.

¿No sabes por donde vas a salir?

No.

Por donde te lleve la gente...

Por donde me lleve. Acompaño a la señora y ella más o menos me ha dicho que ella más o menos...

¿Sabe?

...

¿Qué piensas hacer el día que salgas?

¡Ay, no sé! No sé, jejeje... Me dará ¿no? un poco, porque eso de los coches y la gente... Yo creo que voy a tener miedo porque no sé... Porque son muy raros aquí. No por ser raro, pero como no estas en tu país no viene nadie a buscarte pero bueno... No sé. Voy a respirar, voy a respirar... Cuando me vaya no voy a mirar ni para atrás, me voy a ir toda recta, como esos de los cuentos que dice que cuando miras para atrás te quedas hombre piedra, pues nada, yo no miro para atrás, me voy, me voy toda recta, con mi hijo. Y no sé... Quiero llevarlo aquí a un parque que hay, me han dicho, el parque de las Leyendas, que me han dicho que tiene como un zoo ¿no? Lo voy a llevar ahí para que disfrute un poco y nada, y arreglarme mis papeles lo antes posible e irme. Bueno chavales ¡no vengáis por aquí, no vengáis por aquí, no lo hagáis eso! Luego las mafias, las mafias son una pasada, eh! Porque nosotros ¿qué somos nosotros? En verdad somos una mierda, nosotras. Porque nos utilizan, nos dan una mierda de dinero...

Por ejemplo un kilo de coca ¿no? A mi me mandaron a por dos kilos de coca, me iban a dar 7,000 euros, resulta que yo levaba cuatro kilos de coca. Que son dos kilos ¿qué? Luego ¿cuánto venden un kilo de coca allí? A 35,000 euros ¿no? ¡Qué! ¡Qué me estaban dando? Si te entran ganas de coger y venir tú a por la coca. Lo que pasa que no. No porque yo ya he dicho que me aparto de la droga, no quiero saber nada. Al menos de las drogas sintéticas. Unos honguitos cuando llegue a mi país me comeré pero... sí sabes, para encontrar tu Yo espiritual. Pero no, no, no, no. Pero de verdad que... Ellos lo ganan todo. Ellos te mandan aquí, vale, te pagan el viaje, vale, a lo menos yo vine con un hotel todo pagado de Barcelona porque yo soy muy miedica. Yo le dije al tío ¡no! Pero él me dijo “Yo te doy dinero y te buscas un hotel”, yo le dije no, no, no, a mi me da miedo ¿no? Y el chico me mandó a un hotel bastante bueno de aquí, me traían la comida y todo arriba. Pero bueno ¿y qué? Imagínate ¡si me iba a dar 7,000 euros! ¿Qué se llevaba él? Por 30,000, 90,000? ¡No! ¡120,000, 140,000 euros! Y por 7,000 que pierde... Y ¿cuánto la venderán aquí la droga? ¿A 2,000 dólares un kilo? ¿Aquí?

No sé...

O sea a lo mejor aquí está a 2,000 dólares el kilo, se hacen de oro, se hacen de oro... Y allí luego la doblan, cuatro kilos lo hacen ocho ¡pues imagínate! Pero sobre todo, aquí hay Españoles y Holandeses. Y los Peruanos dicen “Bueno ¿y porqué venís tanto? ¡Con lo bien que se vive allí! ¿Porqué tenéis que caer en esto?”. Fíjate. Y al igual los Europeos últimamente me doy cuenta de que no fijamos en la materia, la materia, la materia... Solamente la materia ¿no? Hay gente que despierta ¿no? Cae aquí y despierta. Pero hay otra gente que no despierta. Yo por lo menos, me da calma hacer yoga, algo así más espiritual y menos... menos costoso ¿no? Pero sí que de verdad somos bastante materialistas ¿eh? Hay un parte que no, que también está despertando más a la espiritualidad también. Pero yo veo que la juventud, coche, hipoteca, se casan, se compran un piso que vale ¡yo que sé! 130,000 euros, se meten un coche que corre más de lo que está permitido, luego se estrella el coche todavía está pagando la hipoteca del coche y están así. Y luego para desahogarse, su gramito, su gramito... Muy mal, muy mal, muy mal...

Y todo el tiempo que has estado aquí ¿cómo sentiste que pasó el tiempo?

Muy lento, muy lento. Mira, los días pasan volando. Por que yo sigo, mañana es sábado, por ejemplo los miércoles y los domingos yo no los soporto. Yo no soy una persona tampoco de salir el sábado, porque hay muchas chicas que se arreglan y salen al sábado a ligar. Yo no. Yo paso. El sábado y el miércoles, horrible para mí. Primero porque me cierran la cuna y no puedo jugar con mi hijo en el jardín. Y segundo porque no tengo visita. Y a veces paso por ahí y digo, lloro un poco “Mira éstas con su visita, me podrían invitar a mí, a que comiera un poco de tallarines o algo que hagan”. Yo por ejemplo si estuviera en España y tuviera a una amiga, yo le diría “Vente a mi mesa a comer, con mi familia”, no la dejaría, sabes, sola, pero aquí no, aquí no. Aquí cada uno va...

¿Jamás te han invitado?

Jamás.

¿Jamás tuviste visita?

Jamás. Con mi hijo tampoco me han invitado. Pero bueno... Me han invitado a sentarme un rato pero me he sentado un rato y me he ido corriendo, no me iba a quedar ahí ¿no? Es un poco no educado, si no te invitan a comer... Pero sí que es verdad, paso con el coche corriendo y ¡Joder! ¡Mira que yo no tengo...! Joder, ya me gustaría que viniera mi familia y poder charlar con ellos. Porque ellas tienen suerte ¿no? Porque ellas dicen no, que tú tienes la embajada, que te viene, ¡¿pero y qué?! Yo no tengo suerte, sabes, yo tengo la embajada pero preferiré que viniera mi marido por ejemplo una vez a la semana, me trajera mi paquete, me trajera mi dinero. Al menos lo puedo ver, me desahogo, hablo con él, o mi amiga que venga me abraza con ella, le cuento cosas. Pero ¿qué? No tengo eso ¿no? Y es duro, muy duro ¿no? Pero bueno... Yo te digo, yo salgo una mujer nueva de aquí.

Y ahora que son los últimos meses ¿pasa más rápido o...?

Pasa muy lento, mira yo por ejemplo el mes pasado se me pasó súper lento porque todos los días pensaba ¡Ah, mi libertad, mi libertad! Pero este mes dije ¿sabes qué? Ya no voy a pensar, porque sino va a ser peor. Además aprendí, hicieron un curso de yoga aquí una vez, muy bueno, y aprendí una cosa, me dijo “Mira, si tu cabeza piensa en el pasado, te atormentas, lo que tenía que haber hecho, lo que hice, que no sé qué. Si piensas en el futuro, también te atormentas, ah mi libertad, mi libertad, mi libertad, mejor piensa en hoy.” Cuando vienen recuerdos de atrás ¡tcha, tcha, tcha! Los borro. Quiero pensar en adelante, ¡tcha, tcha, tcha! Los borro. Entonces pienso en el día a día y me va mejor ¿no? Y bueno y este mes que estoy en el día a día, se me está pasando bastante rápido.

¿Cuándo te enteraste que ibas a salir?

Bueno me toca mi beneficio, por eso, y estoy contando a ver... Yo quiero salir en enero, en enero quiero salir porque en febrero el poder judicial se va de vacaciones y entonces no saldría hasta marzo y entonces los talleres que he hecho no me servirían de nada. Porque si salgo en marzo, saldría con 27 meses. Y si salgo en enero, salgo con 25, y mis talleres pues ya está bien ¿no? Tengo 18 meses de taller.

¿Has hecho siempre taller ...?

Sí, siempre he hecho taller, lo que pasa es que mira una vez, me quedé, bueno cuando tuve al niño no pude hacer taller, luego mi hijo estuvo enfermo también y dejé el taller pues la profesora no me comprendió. Hay otras profesoras que son comprensivas y te dicen “Ah si está el niño mal, ven a firmar y ya está.” Pero ésta no quiso comprenderme. Y me dijo “Si no vas a venir, te borro” y le dije pues bórrame porque primero es mi hijo ¿no? Y estuve tres meses con mi hijo, que estuvo mal, los primeros seis meses la pasó vomitando, los primeros seis meses, y me lo llevaron a muchos médicos, porque hay unas voluntarias que vienen y me lo llevaron, me lo sacaron y me dijo que era una tapa que tenía el niño. Luego también le hicieron una prueba y me vino un médico imbécil y me dijo que tenía leucemia. ¡Y yo llorando como una desesperada por mi hijo! y luego lo sacaron, me lo sacó una chica que es de neurocirugía, estaba en un hospital de cáncer y todo esto y me lo sacó y me dijo que no, que el niño estaba súper bien, que tenía las plaquetas bajas. La última asistente que tuve, ésta no. Me viene y me dice, tú imagínate, me dice “Oye ¿tu hijo pertenece a familia gitana?” Y le digo no. Mi hijo no pertenece a familia gitana. “Es que dicen que los gitanos tienen otra sangre”. ¡La asistente social! Pero no la que tengo ahora, porque ésta es chévere, lo otra que tenía. Le digo “¿qué pasa, que los gitanos tienen la sangre verde o azul?”, “No me tomes el pelo”, “No, me lo estás tomando tú a mí”. Luego vino un médico, porque mi hijo es mulato ¿no? Mitad negro, mitad blanca. Y viene un médico hijo de puta y me dice que de qué tribu es mi hijo. Y yo le digo ¿Y Ud dónde deja el arco y la flecha? ¡Porque es que me tocó...! Luego también nosotras no tenemos seguro, porque somos extranjeras. En España, si un Peruano va al seguro social lo atienden. Aquí no, aquí no te atienden porque... Eso también me hizo llorar, lloré mucho, porque no tenía seguro. Pero gracias a Dios fui con una carta de aquí del I.N.P.E., bueno el I.N.P.E. tuvo que pagar todo mi cesárea y todo, al salir del hospital yo no pagué nada, porque lloré mucho aquí con la asistente y no pagué nada. Pero bueno, que te hacen una discriminación total. Te discrimen mucho. No todas, porque hay personas buenas ¿no? No puedes decir que por ser Peruanos, porque hay personas peruanas que son buenas personas, pero la mayoría, yo creo que tiene mucho que ver en la cultura ¿no? La cultura que tienen, los estudios que tienen, o una persona que tampoco viaja mucho, porque también hay Españoles un poco... Tienen lo de aquí cerrado ¿no? Pero sí que te discriminan bastante. Pero bueno, yo no le cogí ni manía ni nada porque primero decía “Cuando vaya a España y vea a un Peruano le voy a pegar una patada en el culo, es lo primero que decía, pero ahora no, ahora no, ahora pienso que no porque hay de todo como en todos lados. Y bueno, yo qué sé, su cultura es diferente, los que vienen de la sierra son ¡waw! ¡Madremierda! Dicen que pasan por aquí, y pasan por el otro lado, y por

más que le hable no lo entiendo, son cerrados, y hay mucha diferencia, yo lo he notado, los que son limeños, y los que son de la selva, y los que son... Y entre ellos tienen mucho racismo entre ellos, ¡Cholos de mierda! Que no sé qué, ¡Serranos! Entonces si entre ellos se discriminan, con uno que viene de fuera ¿cómo le van a tratar? Pero yo de verdad, hasta sicólogos... bueno yo tengo suerte que con la sicóloga que tengo estoy bien pero no, que te tratan... Yo la directora de cuna que era sicóloga a mí me decía “Española de mierda” por eso, por lo del oro, pero yo le decía hace 500 años que pasó, la directora de cuna que había antes, la que hay ahora no.

Y el taller de psicología ¿vas?

No, yo no voy al taller de psicología, bueno yo sí... Yo tengo toda mi psicología de puta madre y toda mi asistente social de puta madre, porque aquí para salir necesitas taller y todo eso... Y tengo muy buena conducta, no tengo ningún problema con la conducta, pero bueno... Ahora que voy a empezar a armar papeles pues están ahí que me están buscando las cosquillas pero paso porque es más fuerte irme de aquí que pelearme por una tontería y quedarme nueve meses más ¿no?

¿Cómo que te buscan las cosquillas?

Sí, por ejemplo ésta que está diciendo que yo toqué indebidamente a mi hijo, ahora tengo que ir a hablar con la... Porque mira ahora tuve que escribir esta hoja... Esto me ha pasado aquí... ¡Ay, ésta no es! Bueno he tenido que escribir un informe ¿no? conforme hay una señora que me está molestando porque está diciendo que yo toco indebidamente a mi hijo, que me está amenazando con que me va a pegar y que se vaya al calabozo. Yo no quiero actuar, yo no quiero caer en su juego, porque yo el mes que viene voy a armar mis papeles. Entonces si caigo en su juego puedo pegarle, si le pego me ponen un informe, son nueve meses más. Entonces por nadie me quiero... por nadie me quiero comer nada más aquí. Entonces ahora tengo que hablar con la jefa de O.T.T. que es la jefa del órgano técnico, la que se encarga de las relaciones con las personas, para simplemente, no quiero ni denunciarla, simplemente quiero que me deje tranquila, que me ignore y ya está. Era mi compañera de cuarto pero ayer gracias a Dios me la cambiaron también, simplemente quiero que me deje tranquila, que se olvide que estoy ahí, y ya está. Y espero que se cumpla pues porque sino la cosa va a ir mal. Porque encima me viene y me amenaza, es un tapón así y me amenaza ¿no? “ ¡AY porque tú no sabes con quién te metes, porque tú no sabes con quién te has metido, que...” Y me digo ¡Madre mía! O que tengo que aguantar, lo que tengo que aguantar... Por que tú imagínate, todos los años que tengo aquí sin pelearme se los va a comer ella, si le pego, porque no le iba a pegar simplemente así de darle un arañazo, ya si le pego es para ir al tópico ¿no? Le pegaría la de su vida, pero tampoco soy una mujer que me gusta la pelea ¿me entiendes? Yo prefiero hablarlo todo. Pero con ella no se puede hablar. Pero bueno, espero que me deje tranquila.

¿Escuchas música aquí también?

Sí pero estoy asqueada de la música de aquí, salsa, reggaetón, la salsa no me gusta una mierda, nunca me ha gustado la salsa, y el reggaetón tampoco, a mí me gusta más la música alternativa sabes, música española, la echo mucho de menos también, Cicatriz, no sé, Los Reincidentes, no sé, Saciedad alcohólica, mucha música alternativa en mi país, la echo mucho de menos. Aquí lo que se escucha de música española es La Pantoja, que no me gusta una mierda tampoco, Alejandro Sánz, todo más así, más comercial ¿no? Peor hip-hop por ejemplo lo echo mucho de menos, el rock and roll también me gusta mucho, lo echo mucho de menos. Y a veces entre las Españoles me dejan MP3, me dejan, y escucho música flamenca, y música de mi país y me pongo contenta, pero tampoco es mi música ¿sabes? Y pongo la radio y me aburra la radio porque reggaetón, reggaetón, reggaetón, reggaetón, y salsa, salsa, salsa. Y la música reggae que me gusta mucho, bueno no puedo escuchar el reggae, pero bueno. Bob Marley, a veces hay una que me deja Bob Marley y ¡ay! Aturdida un poco ¿no?

De manera general, ¿cómo ha logrado que se evadiera tu mente?

Mi hijo, mi hijo me ha ayudado mucho, mi hijo me ha ayudado muchísimo, porque mira, si tú estás amargada, se lo pasas al niño eso, sabes, entonces ¿qué pasa? No puedes estar amargada, tienes que estar cantando, me he dedicado más a él, exclusivamente, porque en España tendría que dejarlo en la guardería porque tenía que irme a trabajar, le cuento cuentos, me tiro en el suelo con él jugamos, le canto ¿no? A veces también me dan ataques con él porque está un poco... Porque quiere salirse con la suya también pero me ayuda bastante, con la lectura también me ayuda a evadirme, y luego hablando por teléfono también con mi gente. Y cuando me meto a mi cuarto por la noche no salgo, no soy una persona que me relaciono con las demás personas, no me relaciono, me pongo a leer, o sea me centro en mi hijo, lo baño, le doy su cena y tal, le canto su música, se duerme, porque es muy musical él, le gusta la música, tiene ritmo y todo, tiene 16 meses y ya se marca los ritmos y todo ¿no? Y nada, cuando se duerme pues me pongo a leer, y sino pues nada, me pongo a jugar a las cartas, ahora por ejemplo me han traído a mi compatriota y ¡me encanta! ¡Vivir con mi compatriota es lo mejor! Porque yo qué sé, nos mandamos a la mierda pero nos entendemos. Yo por ejemplo la última vez, la chica ésta que mes está buscando me dice “¡Vete ala concha de tu madre!” , yo no sé qué es eso la concha de tu madre, yo me lo tomé como que me estaba amenazando ¿no? Claro que sí, no soy tonta pero entre las Españolas si no queremos pegar pues nos pegamos, no decimos “te voy a pegar” ¿no? Y ahora pues estoy con ella y estoy muy contenta. Yo hablé con la sicóloga y le dije “Por favor Señorita, ya que no tengo familia y me estoy portando bien, tráigame a mi compatriota ¿no?” Y las dos estamos viviendo juntas y nos llevamos bien, nos sentimos las dos como en casa ¿no? como si estuviéramos compartiendo un piso ¿no? Y el espacio es muy reducido también, muy muy reducido, pero bueno...

¿Estás con Ana?

No, yo no estoy con Ana, yo estoy en el 1 A, estoy fuera de *toas* porque nosotras somos dos personas por habitación pero porque tenemos niños. Pero son espacios muy reducidos, sabes. Mucho, mucho, mucho. Y yo con mi compatriota, mira, si te entiendes con las persona con quien estás viviendo, de puta madre, pero cuando no te entiendes ¡puf! Es un infierno, es un infierno. Entonces sí que notas que estás presa. O sea, que lo notas porque te acomodas, porque acostumbrarte, nunca te acostumbras aquí, porque no tenemos armarios tampoco, y la ropa... ¡Oye, yo tengo unas ganas de tener un armario! Ya ves, ¡la tontería del armario! ¡Que yo nunca he echado de menos un armario en la vida! Y ahora lo estoy echando de menos, un armario... Fíjate... Que fuerte ¿eh? Te pones a pensar y dices ¡Madre mía! Y bueno yo qué sé, y el baño ¿no? Un baño individual, pero no lo hay, te tienes que bañar ahí con todas.

Y dime ¿tu hijo ya habla?

Sí, dice *gato, agua, caca*, porque sabes lo que pasa que cuando empezaba yo a todo le decía caca porque todo lo metía a la boca, empezó a decir *caca, caca* y ahora no lo suelta, y ahora va a llamar Papa caca, ¡sí! Y al zapato le dice *cacaco*, pero bueno... Y luego se pone “blablablabla” como que él quiere hablar pero que no lo entiende nadie ¿no? Pero ya dice cosas sí.

Estaba pensando que de repente, es muy chiquito pero de repente hubiera podido aprender a decir cosas con demás niños pero con un acento peruano.

No, no , porque yo le hablo español, puro español, yo no hablo peruano. ¿Tú te has quedado que no tengo acento peruano?

Sí, sí.

Porque a veces a mis compatriotas les digo ¡Joder! ¿Qué es eso de ‘ah su madre’? A veces están hablando “Ah su madre” me dicen, no, no, a mí no me digas eso ¡por favor! No hay que perder ¿no? No hay que perder las costumbres. Y a mi hijo le hablo en catalán también le hablo.

¿Sí?

Sí. Y le canto en catalán también. Para que empiece a entender también, porque cuando vaya a Cataluña, en Cataluña sabes que en los colegios todo es en catalán. Lo que pasa es que yo tengo suerte de que mi hijo es muy dormilón, que él se duerme y hay una batalla, hay una pelea fuera en el pabellón, él se duerme ¿no? Porque mi pabellón es muy estresante. Están ahí las mamás gritando, a lo primero me mojaba mucho “¿oye por favor no te puedes callar?”, “Aunque sean las ocho no tengo por qué callarme”, “ ¡Hombre! pero es que mi hijo está durmiendo, mi hijo duerme a las ocho, es que esto es un pabellón de niños, respétame a los niños porque los niños no tienen horario”. Pero no los respetan. Y eso es muy estresante ¿no? Mucho, mucho estresante son. Todos los días ahí chillando. Yo no paro en el pabellón ¿no? Haga frío, no haga frío, salgo a pasear al pabellón con el niño, me voy por ahí, porque prefiero no estar en el pabellón porque se chilla mucho y se grita mucho y... pero bueno, lo vamos llevando. Ya me queda poquito, tengo unas ganas horrible de irme ¿eh? Cuando este ahí fuera diré ¡Ay Dios mío gracias! Y también yo entiendo que yo me cegué la pena ¿no? Porque con un año, si es la primera vez, con un año que te castiguen, ya la has aprendido la lección, en un año fuera de tu país, con otra cultura ¡joder lo aprendes de sobra! ¿Pa qué dos años? Y por ejemplo hay, yo no sé si habéis hablado pero hay chicas aquí, 13 años en paro les quieren poner. Es la primera vez que se han equivocado ¿cómo les vas a poner 13 años en paro? Con 19 años que han entrado aquí, que tienen, ¿qué quieren? ¿Tenerlas toda la vida aquí? No sé, yo creo que tendría que haber una reforma de las cárceles porque también hay gente que están, ¡están por nada! ¡Por nada están! Porque a lo mejor estaban en ese mismo momento en la casa donde se vendía droga y las traen por aquí. Y están las cárceles. Yo no sé. El hombre, el Presidente tendría que hacer algo, reformar un poco la ley ¿no? Lo que no me gusta tampoco del Perú es la corrupción, hay mucha corrupción, mucha corrupción con la policía ¿no? Toma, yo te doy eso , detén a ese ¿no? Eso no me gusta nada ¿no? Pero con mi país no llega eso. Porque entonces estaremos perdidos como aquí. La gente aquí está perdida. Y por eso se va de aquí del país porque no quieren quedarse aquí, aquí cuando uno sale dicen que lo tratan como una escoria ¿no? como algo horrible ¿no? No se creen ellos ¿no? Yo creo que tendrían que luchar más por la gente que hay aquí, que no vuelva a caer ¿no? Hay gente que sale y ya está deseando entrar, porque tienen la paila segura, tienen agua segura ¿no? Y en la calle al igual no tienen eso. Mira, yo en mi caso, en el pabellón mío había una señora con un niño, que se fue en libertad y no se quería ir. Y fue a hablar con la directora que por favor le dejara una semana más. Y yo hablé con ella y le dije “ ¿porqué no te quieres ir?” y me dijo “Mira yo vivo en cuatro paredes, e dice, yo vivo en una chabola, de madera, no tengo agua ¿qué hago? Si tengo que trabajar ¿con quién dejo a mi hijo? No tengo para pañales, no tengo para nada, dice, aquí pues mira trabajo, saco mis pañales, saco mi comida” ¡Es triste eh! Es triste pero es así.

¿En tu pabellón son todas madres? ¿Cuántas son?

Sí, con niños y embarazadas, 55 somos. Ha habido hacinamiento. Embarazadas y con niños, mamás. O sea hay dos camarotes ¿no? Arriba a veces están embarazadas o mamás con bebé, y hay mamás con bebé con 11 meses también arriba porque a veces no hay para bajar cama abajo. Y ahora ha habido hacinamiento entonces han abierto una zona de ahí que sirve para relaciones sexuales que la han acomodado abajo para poner las mamás, o sea gestantes con 5, 6 meses, las ponen ahí para que haya... Pero ahora como están empezando a haber libertades otra vez pues está recuperando un poco.

Son 55 en tu piso y ¿cuántas están ahí en este ambiente?

El adonisterio ese? 8 habrá. No sé.

También quería preguntarte cuántos años tienes.

39. Me cogieron con 37, jajaja.

¡Ya celebrarás tus 40 en libertad pues!

Sí claro ¡y en mi país! Ya, y además se me hace súper raro porque mira en mi país en julio es verano, ¡Navidad es invierno! ¡Y aquí Navidad es verano! Se me hace... me...me... Me

desmoraliza mucho también, sí... Porque el invierno aquí en el penal es triste, el verano es más, se ve como...como... Y la bulla esa que ¡Está lloviendo! Y parece que es un persol que cae agua ¿no? Porque yo voy a mi país y caen gotas que te hacen daño las gotas ¿no? Peo bueno, no sé... Yo tengo muchas ganas de eso, de irme a mi país, comerme un plato de comida de los míos, cocinármelo yo si puedo porque no... Me gusta cocinar. Y bueno estar con los míos y aprender al lección y mirar para atrás y ver que ha sido todo pues una pesadilla ¿no? Que me ha enseñado cosas pero ha tenido más cosas malas que cosas buenas ¿no? A mí me gustaría que te cogieran y a los dos meses pues que te llevaran de traslado a tu país, sería estupendo ¿no? Pasar la pena ahí en tu país. Porque tienes a tu familia, ya sabes, los servicios sociales funcionan muchísimo mejor que aquí, tienes los panales, la leche, todo lo tienes del niño, allá el niño no pasa nada, aquí si el niño no tiene pañales te buscas la vida, no es problema de la directora ¿me entiendes? O le pones pañales de trapo.

Annexe n°7 : Entretien mené avec Carmela en 2007 devant son stand, dans le patio situé entre les pavillons B et C.

Ante todo, si desea presentarse...

Normal, porque mis hijos saben... Mi nombre es Carmela Casa Verde, tengo 42 años, llevo recluida aquí 52 meses, estoy por robo agravado.

Y Ud aquí ¿qué hace?

Vendo mis golosinas ocultas, como lo ves, porque soy madre, he perdido mi libertad pero sigo siendo madre y apoyo a mis hijos.

Las golosinas, ¿se las traen de afuera?

Hay señoras que traen para vender, pero se hace más caro acá. Se hace más caro, lo que está a sol se vende sol 50, así.

Pero lo que Ud gana vendiendo esto ¿le basta para sustentarse dentro del penal?

Sí porque no tengo gastos de... o sea no tengo gastos, como de la comida de la paila, mi ropa la compro en parte, pago mis talleres, hago el dos por uno.

¿En qué taller está Ud?

Manualidades varias. Peor tiré el tejido para la lectura ¡jajaja! Me prestaron un libro, sí me prestaron un libro. Me ha prestado la señorita Catalina de biblioteca y es las historias de algunas compañeras que han estado acá. Sí se ven algunas compañeras que sí las conozco. Sí es interesante, o sea sacar un poco del pasado, como a veces la violencia genera violencia y la verdad a veces hasta la libertad la perdemos ¿no? Es algo bien fuerte también para... y... más que todo que yo creo que con la lectura está bien... casi todo mayormente agarrar un libro por lo que el televisor no alcanza para todos, una ve un programa, una otro y mejor es la lectura, la lectura es tuya y la lees ¿no? Y lo que ahorita están infundiendo también bastante aquí es el... para escribir, narrar cuentos, más que todo las historias ¿no? Yo también he participado en eso en psicología, con el único fin de que no... que otras personas no se equivoquen, porque... por ejemplo yo... sin el apoyo social de nadie, económico de nadie, por salud de mi hijo llegué a delinquir porque toda mi vida he trabajado. Mis padres también me enseñaron a trabajar ¿no? Ahora estoy aquí, alejada de mi familia, alejada de mis hijos más que todo pero son los únicos que durante todo este tiempo me han apoyado. Y son los únicos que me visitan. Y yo también sigo apoyándolos como sea. Eso es lo interesante.

Y Ud ¿siempre su ocupa aquí leyendo?

Tejiendo, leyendo...

¿Qué está tejiendo ahora?

Una colcha, es una colcha, sí. Tejo para mis hijos porque no hay quién te... lo mandas a vender y “ya te traigo eso” y ya es dinero perdido ya. Entonces tejo para mi familia nada más.

Y está aquí todo el día o...?

Sí. Desde que abren el pabellón hasta que cierran el pabellón, 6.30, 6.45 pueden abrir el pabellón y acá estoy.

Y ¿a qué hora lo cierran?

6 en punto. ¡La hora de cerrar sí que no falla! Cinco para las seis todos estamos arriba ya.

¿Tiene bastantes ventas?

No, como para los gastos o sea lo que uno ayuda acá es de juntar, mis hijos vienen 15 días, yo les doy 20, 30 así ya... Y es todo lo que se puede hacer por ellos acá.

Y Ud siempre se encuentra aquí...

Siempre estoy acá, siempre estoy acá. Esa mesita me la dejó una compañera, una alemana que ya se fue en libertad.

¿Y la sombrilla?

Esa me la regaló otra amiga. Así de amigas, cuando se van “ya te dejo eso”, siempre dejan algo, sí. Siempre están dejando.

Buenas compañía tiene entonces...

Sí hay buenas mujeres acá, no es porque sea un penal quiere decir que haya malas compañeras, no, no todas son malas. Lo único es la lengua no más, chismosas, eso es lo único. Pero después otro problema, no, para nada. Para nada.

¿Ud es la única que vende así golosinas?

No somos varias, somos varias.

Y ¿siempre son las mismas chicas que vienen o...?

Diferentes. Algunas chicas necesitan otra cosa y vienen así, y le hemos propuesto a la directora que nos de el permiso, para que no estemos ya... Están viéndolo eso, tampoco... Es que acá en el Perú hay un reglamento que nadie se ha venido a lucrar en un penal y eso es lo que ellos no pueden pasar pues. Pero por caso social, así, pueden ellos hacerlo ¿no? porque todo penal tiene economato. Todo penal tiene economato, es una necesidad pues, cuando uno pierde la libertad, pierdes todo, o sea es que tú pierdes tu libertad, a mi parecer lo he aprendido a decir de esta manera ¿no? como si estuviese muerto, te ponen una cruz en la puerta y ahí quedaste, vienen a veces algunos familiares o alejados simplemente para verte si estás con uniforme de raya o cómo estás ¿no? y después ya te vieron, no aparecen, eso me ha pasado a mí. Pero los únicos que siguen viniendo son mis hijos, ellos sí mis hijos, quincenal, fin de mes, pero vienen mis hijos, los únicos que no me dejan.

¿Cómo así se le ocurrió vender golosinas aquí? ¿Le parecía una necesidad o Ud antes hacía este trabajo?

No, anteriormente he estado en lo que es p lancha, la cocina de la población. Y es lo que me gusta hacer, me gusta la cocina, pero estuve 20 meses allí y llegó el tiempo que la antigua directora dijo “Stop, acá no más, que ingresen otras nuevas”, porque a todas le dan su oportunidad acá. Y entonces así empecé a hacer limpieza por ahí y así... Ha sido más que todo el factor económico ¿no? Entonces empecé a vender caramelos primero a las visitas y después empecé a comprar un poquito más y empecé a sacar así y así es que tengo los táperes de golosinas.

El hecho de leer ¿qué le hace sentir?

Satisfacción de saber de algunas compañeras que no sabía ¿no? que las conozco y no... Sí está lindo este libro, recién lo estoy leyendo, me lo ha prestado la Srta Cati. Aunque que soy de la idea propia de que se debería de escribir o sea deberían de venir más escritores acá y escribir las historias de cada.. por ejemplo mi vida siempre pensé que era la más fuerte, la más dolida, pero creo que hay otras persona más fuertes ¿no? o sea mi infancia fue muy dura, muy pobre, en el aspecto económico no tanto sino en la carencia de amor. El afecto materno, el afecto paterno ¿no? la comprensión, y entonces yo pienso cuando a veces he tenido al oportunidad, porque eso sí me da la oportunidad a mí de conversar, a veces viene alguien llorando y me parte el alma ¿no? Entonces ¿qué se puede decir? “Toma un dulce, cállate” no se puede. Entonces “ ¿qué pasa? ¿qué problema hay?” Entonces como que ve este brazo amigo y te empieza a contar su problema ¿no? y a veces como para consuelo le digo “ ¿Crees que es lo peor que te pasa?” y le cuento la mía y a veces con el dolor todavía se salen las lágrimas, las dos salimos llorando y tengo amigas, considero que tengo bastante amigas acá y les cuento mis problemas ¿no? Antes tenía un poquito de pudor pero ahora ya no porque casi... muchas saben mi problema. Llegué a delinquir porque tengo un hijo enfermo, seropositivo, y lamentablemente en Perú no hay ayuda como debe de ser, como que se margina, en los hospitales, dicen “Trae esto, compra esto sino tu hijo se muere” y es lo que me llevó a cometer eso ¿no? pero de todo esto estoy agradecida con Dios porque haber llegado a este penal me ha hecho aferrarme mucho a El, mi hijo vive, que es lo más importante, mi hijo vive por fe. No por medicina, no por apoyo social, sino por fe porque mi hijo es cristiano, ya tiene como dos

años, y eso es lo que me hace más feliz y es lo que cada día y cada instante le digo a Dios, que no me lo quite, que me deje gozar todavía ¿no? Ya estoy pronta a recuperar mi libertad, si Dios quiere ya el otro año empiezo a armar, a los principios de mes, y estar junto con él y aprendí la lección : el que mal anda mal termina y de que... bueno pues... Así tenga que tomar agua con sal, pero junto al lado de mis hijos y no más malas cosas. Más malas cosas no. Siempre...compañeras que se han ido me dicen “Casa Verde, ten por seguro, búscame, llámame”, me dejan teléfono, direcciones, me dicen “ yo te voy a apoyar, tengo trabajo en esto, en lo otro” y hay muchas opciones ¿no? Aunque lo mío propio es lograr tener un taller pero... poco a poco se avanza lejos ¿no? Por lo pronto todavía no me perfecciono en esta idea, en lo que sí me perfecciono es en recuperar mi libertad y estar al lado de mis hijos. Y es ahí donde yo quería decirles de que deberían de venir personas que escriban, poder uno... Como decir salir de acá curada el alma, o sea poder decir circunstancias, temas, todo lo que te llevó a cometer delitos, y de que la psicología debe de ser una medicina así, en todos aspectos, más que todo en los barrios marginales, en los pueblos jóvenes, porque se trata de mucha psicología, de poder enmendar a las personas, a veces si una “ ¡Ay! Esta joven es bien malcriada, bien rebelde!” pero ¡algo pasa! Yo aprendí eso como madre, experiencia aprendí, de que algo pasa, algo sucede, algo está sucediendo.

(...)

Como hijos también tienen derecho de hablar, de opinar, de decir ¿no? y eso que mucha comunicación nos falta. Mucho apoyo social en que nos enseñen a cómo ser madre. Yo tengo 42 años, tuve mi primer hijo a los 18 años pero hasta ahora aun no sé decir cómo ser mamá, porque tuve mi mamá pero mi mamá no fue la mamá ideal ¿no? No he tenido este espejo, entonces es un poquito chocante y sí agradezco mucho a mi hijo, a mi hijo mayor lo considero mi héroe porque un día a los ocho años lo correteé para pegarle y él se paró en la mesa y dijo “ ¡Stop! ¡loca!” y ¡ay! Te mueres. Y me dijo “Siempre dices haz, haz, pero nunca... Eso, eso no me gusta de ti. Fue el día que me senté, y a él “Sí mamá, tú grita, duele la cabeza”. “ ¿Qué estoy haciendo? Lo mismo que hicieron conmigo”. Y él cambió eso. “Esto me gusta, esto no me gusta, esto lo hacemos, esto no lo hacemos mamá” y siempre lo voy a considerar a mi hijo mi héroe pero quizás si él no me hubiese parado, ¿qué hubiese sido ¿no? Me gusta, me place cuando todo el mundo dice acá, pues mis hijos grandazos me abrazan, me besan, me encariñan, y uno se siente súper cómoda, súper lindo y eso es lo que se dice : para ser mamá una tiene que ser maga porque no sabes cómo hacer porque no todos los hijos son iguales, por más que una lo ha parido pero no sabes, uno tiene una manera, el otro tiene otra manera y tú tienes que tener tacto y cuidado para saber cómo llegar a él porque sino... A veces te pone la cara y tú “ ¿pasa algo?”, y ellos también te conocen. Soy feliz con ellos aunque no lo fui en mi niñez no porque tengo la confianza de ellos, me cuentan sus cosas, las enamoradas, los primeros besos, su primera relación “¡cuidadito!” yo les digo, mi hijo es muy guapo para que le diga “cualquier loca por ahí se te acerque” y él me dice no mamá, y yo le digo “lleva tu preservativo” porque ¿qué más puedo decir? Pues ya me pasó con el mayor entonces le digo “mira tu hermano, que esto...” tantas cosas, porque el varón es varón, y el día que me digan “yo me ofrecí a su hijo y su hijo...” ¡uy! No, “ese día te mato” le digo a mi hijo ¡jijiji! Pero es la confianza que nos tenemos y conversamos y a veces hay compañeras que me dicen “ ¡que bien conversas con tus hijos!”, pero es así, debe de ser así les digo. Y a mis compañeras también les hablo de eso. ¿Querían preguntar otras cosas?

¿De dónde es Ud?

De Lima, mi papá es de Ayacucho, mi mamá es de Chíncha pero yo soy de Lima.

(...)

El reglamento del INPE dice que a ningún penal viene un recluso a lucrarse. Entonces eso lo llaman como lucro ¿no? Pero no sé hasta qué punto pues porque de verdad es un calvario eso. Y en todos penales hay economato. Por ejemplo Lurigancho, Castro Castro, Máxima, Máxima que es más pequeño tiene economato. Y por ejemplo son cositas de necesidad pero no sé, no los ven las autoridades eso.

Eso vendes ¿no? Champú...

Aja. Champú, jabón de tocador, todas esas cosas. Pero sin embargo así, hasta ahorita...

Pero Ud argumentó de que es para el sustento económico de sus hijos...

También... Y aparte de todo, anteriormente, harán tres años atrás, mira, esta constancia tiene de 20 meses que yo he trabajado en plancha, que no me valen para armar semi-libertad. Ni me sirve. Yo en ese tiempo tampoco me percaté porque todas las chicas que estaban en plancha eran penas en paro. Y entonces trabajaba y trabajaba y entonces cuando ya vino un señor, Julio Bravo, dijo “¿cómo que no firman planilla?” entonces ahí fue que la administradora me dio esta constancia. Ahorita yo podría armar si me harían valer esto. Pero no me lo hacen valer porque no está firmado en ninguna planilla. ¿Se dan cuenta? Pero antes a las chicas que estaban en plancha así, sentencias en paro, les daban el permiso para vender. Y yo más que todo lo hice pensando, mira que si yo hubiese trabajado hace dos años así, ahorita mi Samuel, el que tiene 19 años estuviera en la universidad. Y ahorita él ha entrado a la Marina, a practicar algo, y entonces él no tiene y no entra a la universidad. Quiso ingresar a las fuerzas policiales, tampoco no pudo, por factor económico. Yo soy su único sostén de ellos y entonces si yo no los apoyo ¿qué va a ser? Y es también es lo que ha hablado con la nueva jefa que ha entrado, le he dicho pero me dice “sí, se a aprobar” pero no sé ahora veo que me lo acaba de devolver.

¿Hace cuánto que le había entregado esta carta?

Mmm... Está con fecha... El 20 de septiembre. Hoy día es 4. Así... No sé, a veces digo no sé... Hay otras chicas que tienen otras maneras de vivir ¿no? Se vuelven lesbianas porque otra la mantenga, considero que es algo indigno, impuro, no tengo nada contra las personas de tercera opción pero a veces yo digo, sobrevivir no importa cómo ¿no? Pero tampoco, no estoy de acuerdo con ellas, yo digo “¿qué más puedo hacer?” O sea ahorita estoy como una comerciante ilegal acá dentro. Y como ven vendo lo que he hablado pero no sé hasta qué punto puedo llegar.

¿Esta es decisión de la directora?

De la directora. Es decisión de la señora Directora. Porque es su penal de ella, ella dice “puede ser, no puede ser” y así pues sucesivamente. Otro de mis pesares es también por ejemplo, hasta abril de este año ha sido el reencuentro familiar, de penal a penal. Yo tengo a mi hijo mayor en el penal, él tiene VIH, entonces ¿cómo crees que se levanta una mamá todos los días? Y cuando tú ves un cuadro aquí de VIH ¡como te maltrata psicológicamente! ¿no? Y dices ¿cómo estará? ¿Estará vivo, estará muerto, estará así, qué será? Entonces de abril a abril, 24... 30 meses que no veo a mi hijo. Y no se da, no se da, también ya me cansé de mandar solicitudes, no hay por medida de seguridad, no sé. Pero con la anterior directora, yo la suplicaba y ella “Bueno Casa Verde ¿cómo te estas portando?”, “Puede preguntar señorita” y ella preguntaba todo. Agarraba la ambulancia y me llevaban a ver a mi hijo, eso han sido como 3 oportunidades. Si yo sé que tengo que cumplir una pena ¡ni intentar fugarme! Porque sería más fuerte para mis hijos ¿dónde estará, cómo estará? Aparte de que ya puedo armar, aunque mi pena es alta pero de todas maneras ya puedo hacer la semi-libertad, si me valieran estos 20 meses. Pero ahora tendría que quedarme hasta el otro año hasta octubre más o menos. Por ahí estoy intentando hablar, espero de que me lo hagan valer ¿no? Porque si me voy a poner a denunciar porqué no me dijeron... Porque yo no sabía, era primeriza, no sabía de que acá todo valía con planillas, no sabía yo eso. Después lo he sabido, ahora más que nunca lo estoy sufriendo. Entonces si me pongo a denunciar estas cosas ¡uy olvídate! Soy una reclusa, como que la palabra del recluso no tiene validez y a veces eso hace más infeliz a uno porque yo pienso, yo digo, me habrán quitado mi

libertad, es cierto, estoy pagando un delito que yo cometí. ¡Pero no me han quitado el derecho de ser madre! Soy madre, estoy viva y mientras viva tengo que apoyar a mis hijos porque si a mí me llevó a cometer un delito, fue la necesidad, la desesperación. Porque acá en Perú cuando te dicen VIH es como decir como un leproso ¿no? Y en el hospital no lo quieren no tocar, “compra, compra”, todo es comprar, todo es descartable, piden, piden, y es bien difícil cuando es madre y es padre, no se puede, no tienes el apoyo económico de nadie, no hay, ni tampoco como madre soltera no hay apoyo social, como decir “vamos a apoyar la academia o los estudios de tu hijo”, no, todo sale de una mamá no más. Y si de una madre no más ¡imagínese a ver! No se puede, no se puede hacer el papel de papá y mamá, es bien difícil, ésa es la situación que pienso yo que me llevó a... A veces hasta he pensado que he sido mala madre porque tuve problemas con mi hijo mayor ¿no? A los 14 años estuvo en consumo de droga, a los 16 lo tenía ya metido en un centro de rehabilitación, que también acá en Perú, hay centros pero no, es que entran y salen, cuando tú no pagas, entran y salen, entonces los chicos siguen, siguen ¿no? Entonces qué es el problema, de que no puedes rehabilitar a una persona así cuando entra y sale ¿no? Entonces busqué un centro de rehabilitación donde me cobraban en dólares, entonces yo desde allí ya había empezado a robar ya. Yo decía “yo lo coceo como sea” con el fin que mi hijo se cure. Y así fue, mi hijo salió bien de allí, se estiró, creció, y mató la adicción ¿no? Pero cuando a los 17 años él se compromete, me supongo que en esas corre-días de los consumos se habrá contagiado el VIH. Y cuando nació mi nieto, a los 6 meses se pudo mal, lo llevé al hospital y no me decían, como 15 días, a la tercera semana ya empecé a presionar “¿porqué, qué tiene mi nieto?”, entonces agarran y me dicen “¡qué señora, no le han dicho!” me dice el médico, “No, a mí no me han dicho nada”, “Su nietecito tiene VIH” me dice. Y fue pues lo más... no... a veces psicológicamente también pienso que cuando yo estoy por robo de carros, como me ven no soy una belleza ni una escultura pero hay momentos de que... ¿Cómo me metí a esto? Un primo mío me dice “tú sabes cortar” porque yo sé todo lo que es estructura metálica, me dice “desaparéceme un alta de un carro, te doy 50\$”. ¡Buena dije! ¡50\$! Ya le dije. Fui, lo corté, lo sopleteé, entonces agarró y me dice “bótame la lata” y yo le digo “ya pero son 100\$”, ya me lo dio. Entonces así fue como me fui metiendo ¿no? a cortar los carros. Entonces ya me hice conocida, me llamaban por acá, me llevaban por allá, y estaba coceando muy bien, el colegio, todo de mis hijos porque el trabajo que yo tenía era de reciclaje, y estoy en una zona que no es muy concurrente entonces no era una entrada como dicen por o que estaba haciendo, lo malo que estaba haciendo. Y seguí hasta que un día dice, “no hay quién traiga los carros”, y entonces me dicen “puedes traerlos tú”. Y le digo “bueno ¿y cómo hago?”. “Vas a ir con él y él se va a parar y va a mirar la marca del carro porque tú no conoces y tú los tomas no más y los traes pero tienes que hacer compras, así para disimular ¿no?” Y así fue como me metí, ya después aprendí hasta la marca de los carros, tráete un SQ, un SO, y entonces yo misma iba, hacía mis compras y salía con mis bolsones. Pero ... a sinceridad... los taxistas puedo decir que pierden por mañosos porque yo a veces ni los tomaba, y así acostumbré a no tomarlos, o sea siempre decía pobrecito, su trabajo de cuánto tiempo” pero sí uno tiene, al menos yo tenía conciencia, lo juro por Dios, porque decía “pobrecito, y su mujer, y sus hijos, ahora qué dirá en su casa, cómo vivirán ahora” o de repente debe todavía del carro ¿no? Pero bueno, yo caminaba por las veredas y ellos “Te llevo”, y no sé por eso digo cuando uno es maltratado psicológicamente a veces como que empieza a sacar cosas un poco feas, “Te llevo”, “Sí, le decía, pero yo me voy al paraíso” le decía. 3 Yo te llevo hasta el cielo” le decían. “¿De verdad?”, ya pues subía al carro. Y eso que ellos empezaban a enamorar, a meterte la mano, yo normal. “Vamos la hotel”, no me lo podía para en la carretera, tenía que parar yo en el sitio. “No, le decía, vamos a mi casa, vivo sola, para qué vas a gastar en hotel, y te quedas hasta mañana si quieres.” Bueno se aventaba pues. Y le iba, y ya pues llegaba al sitio y siempre la clásica, se me caía la bolsita, la cartera, ya entonces sólo sacaba el llavero, bajaba, y en eso que bajaba volteaba y ¡pum! Le ponía el revólver, y ahí ya estaba mi primo, por eso cuando él

quería voltear para salir ya no podía. Entonces ya pues le decía su vida “! Te crees vivo, no!” y hay frases ¡Imbécil, le has venido a manosear! Y a veces “ya amárrate tú solito ya.” Con las medias pantis. Yo misma me sacaba las pantis y ¡fá! A veces me río de la estupidez de un hombre ¿no? ¿Cómo...? Mira, solita... Ya cachero, le decía, te crees cachero ¡ya pues ahora cobra! Y así, mi primo subía y nos íbamos, tranquilo. Y él lo llevaba a la cochera, y él práctico lo sacaba todo y yo metiéndole soplete. Pero quién mal anda mal termina. Lo único que dices, ahora yo he tomado conciencia, yo siempre creyente de Jesús, aunque a veces me alejé, y decía “Cristo vive en mi corazón”, yo siempre decía ¿no? Y yo le decía “Cristo, perdóname porque lo que hago es malo pero tú sabes mi necesidad”. Cuando yo llegaba y vi a mi nuerita en su camita, era flaquita ¿no? y decía “Tú sabes que ellos lo necesitan”, y a mi hijo, ya mi nieto había muerto. Y me dolía a veces lo que hacía pero a veces ¡ah, que se jodan! También decía así. Si yo sufro, que sufran los demás. Y así... siempre mis razones eran que si yo tenía que perder, que perdiera cuando yo hubiese enterrado a mis hijos. A mis hijos y a mi hija política, porque es una chica muy linda, cuando la conocí la quise fulminar con la mirada ¿porqué? Porque una blusita bien ceñidita, media caladita acá, una faldita también y ¡ay esta loca! ¡de dónde la sacó mi hijo! Peor cuando la llegué a tratar, un amor de chica. Nunca me voy a olvidar sus frases de ella que decía “Yo qué no loe diera a la vida porque tú fueras mi madre, y mi mamá fuera su mamá de mi hijo” o sea por Ismael ¿no? A mi hijo le decimos “peladito” de cariño, “porque el peladito es jodido, decía, y se merece mi mamá, pero tú fueras mi mamá”. Peor yo soy tu mamá, y sus cariños, sus besos, sus arrumacos, se convirtió en mi confidente. Al menos he sacado mi conclusión de que los cristianos somos demasiado románticos y soñamos en el aire ¿no? Entonces yo, como no tenía pareja y había un muchacho que me pretendía y ella era mi confidente, yo le decía “te contaré que fulano...” entonces elle me decía “Peor este chico está enamorado de ti, tú no lo miras cómo te mira, cómo cuando tú haces tus cosas, cuando caminas..”, en fin “es un mocoso” le decía ¿no? Fue mi confidente, mi amiga, la tesorera también porque ella coordinaba el dinero, yo le decía “Wendy, guarda tú la platita” y ella muy bien lo coordinaba todo. Cuando yo perdí la libertad, a la semana ella estuvo acá. Y a los 3 meses cuando mi hijo perdió la libertad, ella los sábados y los miércoles estaba en el penal, en la mañana los miércoles y los miércoles en la tarde estaba acá. Me dolía el alma de verla ¡tan delgadita! Y yo le decía “tienes que tomar tu leche”. Se quedó al cuidado de mi hijo Samuel, el que tiene ahorita 19 años, y cuando ya no pudo levantarse más, Samuel me decía “Mamá, yo tengo miedo que Wendy esté en la casa, cualquier rato se muere.” Han sido tantos dolores en mi familia, porque me decía “mamá, ella no quiere comer, y yo cuando le doy la leche lo pone en bolsa y lo bota mamá”, y hasta que mi hijo descubrió que ya no estaba tomando las medicinas. Entonces al verlo sufrir a mi hijo, así le dije “¿sabes qué? voy a llamar a su papá”, su papá con su mamá son separados, lo llamé al señor llorando, y le dije “no es ningún perro para que esté botado, postrado en esta cama, tiene papá. Antes yo estuve a su lado pero ahora estoy acá. Por favor recójánla.” Y la recogieron. Pero yo... el señor es buena persona, él trabajaba y le daba económicamente a la señora ¿no? Pero la señora decía que para qué vitaminas, para qué esto si total igualito se iba a morir. Así era esa señora, dura, porque ella fue porque ella también creció en la calle. Ella creció en la calle porque vendía caramelos, su mamá la mandaba a vender caramelos en vez de mandarla al colegio. E incluso un día cuando estuvo en mi casa le digo “Wendy, hace como tres meses que no vas a ver a tu mamá, le digo, ¿porqué no vas a visitar a tu mamá?”, “No Carmela”, me dice, ¿porqué? Porqué mi mamá me ha pedido unos platos de porcelana y quiere que le compre un par de zapatos. Peor yo ahora no estoy saliendo a la calle” porque mi hijo con ella se conocen en un sitio acá que es La Victoria, en 28 de Julio, donde están todos los escaperos ¿no? Ahí se conocen ellos. “Tú sabes que no estoy saliendo a robar, le dice, y tú nos mantienes”. Me dolió tanto y me dio tanta ira que pudiera haber una mamá así ¿no? Peor a las finales le dije “¿sabes qué? acá tengo plata, cómprale el zapato a tu mamá y...” porque la veía triste, y ella feliz, me dio un brinco, me

abrazó, me besó y se fue. “Mi mamá está bien Carmela”, “y te recibió ¿no te preguntó?”, “no”. Un día tuve la oportunidad de conversar con la señora y le dije que a veces nosotras mismas, como madre, influíamos en que nuestros hijos hagan algo malo. Una mamá puede ser lo que sea, pero un hijo no. Esa idea no la comparto. Ella agarró, me dijo de que ella había acostumbrado a sus hijos así y de que ésa era su idea, su manera de pensar, y que nadie se la iba a quitar ¿no? Y ahí quedó con la señora pero... Cuando mi nuera falleció, par mí fue un dolor bien grande. Fue horrible. Cuando mi hijo me dijo “Mamá, mi segundo hijo me dice, “ ¿qué pasó? le digo, estuve llamo y llamo, dónde estuviste?”, y agarra y me dice “estuve en Canto Grande”, “ ¡qué! en canto Grande! Seguro con tu papá, con el borrachoso de su papá.”, “No mamá, estuvimos en la casa de la mama de Wendy”, “ ¿qué pasó?” le digo así, “mami, me dice, éstate tranquila, me dice, “No ¡dime! Sabes que no me gusta que me vengán con rodeos ¡dime la verdad!””, “Mamá, Wendy falleció. Ya mamá, estoy bien”, “te llamo mañana” y fue horrible, fue horrible porque al menos gritar reconforta ¿no? Solté el dolor de mi alma, sentía que me caía, me agarré de las mallas del teléfono, las chicas que llegaron a sujetarme le dije que me dejaran sola. Y sola me fui al tóxico. Y al doctor le dije que quería que me pusiera algo para dormir. Quería dormir porque no quería recordar, el doctor me dijo porqué, le dije porque mi hija se ha muerto. El agarró y me puso ahí mismo la ampolla, de ahí me ayudaron a venir al piso, me quedé dormida. El dolor quizás no era tanto su muerte de ella, sino era de pensar que mi hijo podía seguir, porque cuando empezaron el tratamiento, el médico dijo ya se murió el bebe, se va a morir ella y luego se va a morir mi hijo. Mira, han pasado 53 meses que estoy acá en este penal ¡mi hijo sigue vivo! ¡ Mi hijo está vivo, pero por fe! No por ayuda social, no por medicina ¡por fe! Mi hijo se convirtió en testigo de Jehovah, cristiano, hoy en día en cristiano mi hijo ¡y está vivo! Y eso es lo que le ruego a Dios, quiero recuperar mi libertad para vivir con él hasta que Dios lo permita ¿no? Cuando le hablo del tratamiento, me dice “mamá, es feo, me dice, el Cristo sana a los desahuciados”. La última vez que conversamos, me dijo de que él no quería salir del penal porque dónde iba a ir. Si yo no salía, él no salía. ¿Quién me va a atender mamá, quién me va a ver? me dice. Ahorita no se cómo, en qué situación se encuentra, ni cómo está. Y este encierro, no es tan fuerte para mí como el no estar al lado de mis hijos. Más que todo con él, por él ¿no? Es el dolor que llevo día tras día y a veces nadie te dice, es cosa que tú no lo puedes ir diciendo “esto me pasa, esto me sucede”, tienes que tener una compañera de tanta confianza para decir. La chica que antes sacó la naranja, su esposo falleció. Con ella comparto ese dolor, cuando la veo mal me preocupo porque ya he tenido varias amiga con VIH que ya salieron en libertad con indulto, y cuando la veía tan mal me caía yo porque me dolía en el alma porque decía, mi hijo ¿cómo estará? ¿Quién lo verá? Y las apoyaba con sólo el fin de decirle “Dios, tú ves lo que hago por ella. Que alguien lo haga también por mi hijo.” ¿No? Si está así. Cuando tú a veces vas a las autoridades, hablas así como te estoy hablando, no se puede. No hay medio para ir a visitar al penal. Ya será más adelante. Y así sigue pasando el tiempo. Y yo ahora me voy a tener que seguir quedando. A veces me dan ganas de rebelarme, de decirles ¿de qué están hechos? ¿de piedra? ¿o de palo? Creo que a la piedra yo todavía le contaría mi dolor. Sangraría pero... Y en ese camino sólo le pido al señor de que me de fortaleza y que me ayude ¿no? A calmar, a mitigar este dolor que hay dentro de mí ¿no? Porque yo sí he visto fallecer a mi nieto. Antes me trasportaba a ver ese dolor, y yo decía cuando lo veía a mi nieto que se aferraba a la vida y los médicos decían “esta criatura cómo se aferra a la vida”, porque a él le faltaba oxígeno, con su marca-paso, le drenaron acá porque a él los pulmones se le llenaban de flema. Y él, cuando le iba a dar su infarto, me agarraba “ ¡Ma! Aahhh!” Yo decía ¡cómo le dolerá! Y me daba sus manitos para que le echara talco y los piecitos, o sea le dolía ¿no? (llanto) Mi hijo no me cuenta, cuando conversamos por cartas, él no me cuenta de sus dolores. Pero yo me pongo a pensar porque yo he visto cómo le dolía a mi hijo. Cuando estas chicas que están enfermas acá de VIH me cuentan de su dolor, que tienen a los huesos, o a veces se les suelta el estómago, o a veces les da sus crisis ¡ah su! ¡Qué dolor me

da! No hay nadie que pueda comprenderme. Sólo le pido a Dios recuperar mi libertad y vivir con mi hijo. Vivir con mi hijo el resto que me, le quede de vida. Mi hijo sigue vivo pero él como te digo, por fe. El me asegura que se siente mejor, que está bien. Cuando hablo por teléfono, lo siento que se esfuerza bastante y tengo idea a veces de que le está atacando por las amígdalas ¿no? Y se he hecho fármaco-resistente él a la TBC, y ahorita no sé en qué tratamiento estará, no sé nada. Va haber asistenta, voy a ver, por ejemplo la semana pasada, le lloré, le supliqué a la asistenta, que es nueva, es otra señorita ahora, porque la otra asistenta ¡uy! Ni qué decir. “Dame 20 soles para el pasaje, que voy a ir a verlo, que no sé cuanto”, “señorita qué fue?”, “No, no pude que no sé qué cuanto, que mas bien me ha pedido 10 soles para esto”, “Ya señorita”, y nunca fue. Esa señorita no me ha pedido nada pero no me ha dicho ninguna clase de respuesta. Ese es el dolor que acá hay, no sé si soy la única ¿no? de repente habrá otra persona también que se reserva y yo creo que como caso social se debería de ver ¿no? Y a veces también me pregunto, hay una salsa que dice “Como los unicornios va desapareciendo el amor” y yo digo ha desaparecido bastante el amor por el prójimo. Ya casi nadie tiene el mismo sentimiento, si lo ve caer a una anciana, se ríe, nadie puede pensar de que puede ser uno, puede ser tu madre, se ríe y después la levanta como quien dice ¿no? Y yo digo, no sé qué pasa con el sentimiento humano, no sé si es la misma pobreza en que se vive, el mismo ambiente de que ya a nadie le interesa nadie. Porque al menos cuando yo he sido niña yo veía de que si mi abuelo estaba enfermo todos acudíamos, pero ahorita no, no sé, igualito acá. Las personas están enfermas, están tiradas, como compañeras algunas, algunitas, que dicen “fulano está mal se hace una colaboración” o “vamos a llamar a derechos humanos”. A veces también derechos humanos ¡olvídate! Y el teléfono que Uds han visto es un caos, no te da tiempo para poder decir... Y eso ¿adónde lo pides? Y yo misma con mi mismo problema digo no sé adónde voy a ir, a pedir, que por caridad me apoyen. Si me apoyaran por ejemplo con esto, mis 20 meses, podría armar e irme. O al menos si me apoyaran dándome un permiso para mi venta, entonces también puedo apoyar a ellos porque yo desde aquí a mi hijo le mando su leche, más que todo su leche, y eso es su fuerza de él, y sus chocolates que no les deben de faltar a él “Mami, manda mi chocolate” o “Mami te amo mucho, desde la tierra hasta lo infinito del cielo, mami ¿me mandas mi chocolate?”. Tiene 24 años pero siempre sus chocolates, “sí mi amor te mando tus chocolates”, si a veces tengo le mando para una caja ¿no? pero ¡comes uno por uno le digo! ¡jejeje! Y así... Estoy agradecida con Dios por haber permitido que llegue acá y a veces digo de repente es, así como me fui metiendo a la delincuencia, poco a poco me estaba haciendo más fría, ya no pensaba en el dolor ajeno, ¿qué hubiese sido de mí no? o ¿qué hubiese hecho? Aparte de todo que también pienso en mi psicología y digo, de niña fui tan maltratada y como a veces yo gozaba con el imbécil que se dejaba robar su carro, porque yo decía pues, los hombres, mi papá mi crió de un amanaera...demasiada... ¡Tipo Hitler! Entraba y pura lisura... La más mala palabra que me acuerdo de él es que él decía : “Las mujeres sólo nacieron para abrir las piernas y para parir, es para lo único que saben, nacen nada más y es lo único que saben hacer” y fue fuerte ¿no? cuando mi papá así nos decía tantas cosas, y yo ni siquiera sabía cómo era el sexo ni qué era sexo. Por ahí una vez... el hermano de un esposo de una tía, me agarró, me bajó la trusa, me abusó, tendría 7 u 8 años, y yo me quedé muda, calladita, me tiró al suelo, me levantó, él mismo me levantó la trusa, y yo no dije nada a nadie. Y me volvió a ocurrir eso como a los 11 años, tampoco no dije nada a nadie por vergüenza. (llanto) Me recuerdo que me quedó alga así baboso en las piernas, fui y me lavé. Al tiempo se lo conté a una tía porque ella me conocía tanto que “¿qué pasa últimamente, te veo decaída? Y estás más delgada.” Y le conté a mi tía pero yo llorando “No le digas a nadie porque me van a pegar, no le digas nada a nadie, me van a pegar”. Y así fui creciendo, me aburría que mi papá pegaba, en la casa, mentaba la madre para todos lados, mentaba la madre... Para él mentar la madre era su dulce amanecer. Y mi mamá cuando él pegaba, mi mamá nunca defendía. Mi mamá no era de las personas, yo he visto madres cómo defienden a sus hijos cuando el esposo

es así pero mi mamá decía “que te pegue por malcriada” y te botaba como una cucaracha así. Y con sus piernas así y “que te pegue por malcriada, ¿porqué te portas mal, porqué...” Pero yo a veces decía “¿qué es lo que yo he hecho? No he hecho nada ¿porqué me pegan?” Y así... Iba al colegio con todo el cabello cortado, rapado porque mi papá siempre me quería ver hombre ¿no? Me ponía pantalón, me ponía polo, camisa e iba al colegio así. Y los chicos “¡Ah Carmela cocotobo!” y con ellos me lo desquitaba, como era así, jugaba fútbol, jugaba trompo. Tenía una amiga que así, Rebeca Neira, me decía que los hombrecitos no más jugaban fútbol, pero a mí me gusta, yo jugaba. Y mi hinchita era otra que con ella también jugamos fútbol y ya a veces no tiramos la pela y nos íbamos para el fútbol. Mi papá se enteraba y nos recontra mataba. Pero como que ya se había hecho un chiste en mi casa, por ejemplo cuando nos pegaba todos nos contábamos los morados, y era un chiste “yo tengo más” o sea él que tenía más ganaba. Y a veces nos reventaba el labio. Yo tengo por ejemplo, mira mi mano, esta mano de aquí está zafada si tú la tocas, y todo el fémur de la pierna. Y entonces cuando se puede decir que se le pasaba la mano, él pedía perdón. Por ejemplo cuando me llevó al hospital, por mi pierna, él en el camino me iba rogando de que dijera que me había caído ¿no? Pero igualito yo lo iba a decir que me había caído porque yo no quería que le pasara nada malo ¿no? Y cuando llegué “me caí de la escalera”, “¡ah ya! Te caíste” y prometía que nunca más lo iba a hacer. Y ahora digo ¿porqué no le hice firmar un papal ¿no? Pero igualito lo hacía, igualito. En mi casa a veces el cumpleaños de un hermano mío, primero nos pegaba y en la tarde ya nos decía “Hoy día es tu cumpleaños” ¡Que bonito cumpleaños! Ni un pastel, tampoco en las navidades no había ni una muñeca, ni una muñeca de trapo, la primera muñeca que tuve me la regaló una señora, una viejecita. Me regaló una patilarga de trapo. Pero la adoraba, y también como chiquilla le metía tijera a la ropa de mi papá. Le metía tijeras y le hacía ropa a mi muñeca. Y ya pues así que un día mi mamá agarró mi patilarga y me le chapó por la entrepierna y me la terminó de romper todita. ¡Lloré por mi muñeca! Pero ya pues lo había hecho. Y ¿qué podía hacer? Lloré, la cocí, la parché pero no quedó igual. Y entonces eso fue para mí dolores grandes que me dolieron bastante, no aceptaba esa realidad y nunca he aceptado esa realidad, digo ¿porqué mi mamá ha sido así? No como otras mamás, eso me preguntaba antes ¿no? ¿Porqué otras mamás mandaban a sus hijas al colegio bien peinaditas, con sus trencitas? y a mí nunca mi mamá me puso un listón, nunca, al contrario, me marginaba, me decía que yo era fea, era tan fea y horrible como Mafalda. Y yo siempre hasta ahora a Mafalda no la puedo ver ¡te lo juro! Y me caía tan antipática, y su pelo rebelde que tiene, seguro que cuando era chica lo tendría así, pues tengo el pelo lacio pero no sé ¿no? Para mí Mafalda era tan detestable... Creo que hasta hora, si me reclaman una Mafalda, ¡la mato a la persona! ¡Jajaja! Y me decía que era bocona, que tenía la boca como las llantas, y que “¡Que Carmen el biberón! ¡que Carmen el esto!” como era la mayor ¿no? “¿y? Cuida, ¿no es tu hijo?” le decía, ¿para qué pares todos los años? Pareces el conejo, le decía, pareces el perro lunar. ¡Uy! Eso era motivo para que mi mamá me rompiera el labio, me rompía el labio, me mascaba las manos. Mira, tú ves sus dientecitos de mi mamá ¡uy, me mascaba! Y yo igualito seguía contestando. Me cansé y a los doce años, le decía a mi hermano para irnos. Me recuerdo que esa Navidad todos habíamos repetido el año, todos. ¡Somos 14 ah! ¿Te imaginas? Eso también, ahora comprendo porqué mi mamá no se dedicaba a peinarlos, éramos muchos. La pobreza extrema nunca fue en mi hogar porque la comida nunca nos faltó, sería mentir, sino la pobreza más extrema que había en mi casa, para mí era el desamor. No esas mamás que “Mi bebé” no, así no mi mamá, mi papá tampoco. Y para mí eso me dolía tanto ¿no? Entonces yo un día le digo así a mi hermano, mi hermano queme sigue es varón, redigo “Yo estoy harta de vivir así, dormir en la misma cama de a 3, de a 4, de a 5, a veces los más chicos se orinaban, todo mojado amanecías y mi papá “¿quién se ha orinado?”, todo estaba mojado pues. Y nos pegaba a todos. Y tenía la mala costumbre de levantarnos 3, 4 de la mañana. Mi papá es provinciano ¿no? Pero era absurdo, para que estudiaras pero era absurdo, pero era su idea del él, creo que como padre también lo

único que quería es que sus hijos fueran los mejores ¿no? Pero no era la manera para que nos tratara. Así que mi hermano también “ ¡Vámonos!” le digo, vámonos a trabajar le decía, si tú sabes soldar, yo sé soldar. Pero mira como la pensábamos tan fácil, pensaba yo “Voy, me pongo a trabajar, ahorro mi plata, compramos un terreno, construimos una casa y ¡nos llevamos a nuestros hermanos!” Esa era la idea. Pero sin embargo no... Mi hermano, más cobarde que yo. El “esta semana, no, la otra”, así, pero yo siempre he sido bien buscalona. Buscalona en el aspecto de que nunca me quedaba así, por ejemplo las señoritas acá me dicen “ ¿otra vuelta con los chocolates?”, “ y ¿qué quiere que haga señorita? ¿No cree que peor es quedarme así?”. Te lo digo, si me quedara así, eso sería lo peor, diría que soy una persona muerta en vida. O sea me quitan algo y me quedo así ¡no! Creo que no, mi cabeza no está en eso ¿no? Entonces en la calle también como mi mama no podía darnos lo mejor, entonces yo iba a la calle. A lavar ropa ajena, yo le decía “señora le lavo la ropa” entonces la que me conocía “ ¡Ya Carmela, límpiame el jardín” y entonces yo “señora, regáleme esa ropita, regáleme eso” y así le regalaba, le llevaba a mis hermanos. O sea trapos nunca nos faltó ¿no? Y por ahí también “señora ese juguete”, “ ¡Llévalo” me decían. Y ya me regalaban así. Me iba a la chacra y ahí en ese tiempo era una hacienda, una chacra de cultura de que llevaban todo al mercado por mayor y lo que ya no salía lo dejaban botado, pero yo lo sacaba, lo arreglaba bonito, me iba al mercado y lo vendía, o de casa en casa. Así vendía mi verdura yo. Y entonces me hice conocida.

¿Dónde vivías?

En Santa Clara, en Santa Clara. ¡Uy! Ahí hay bastante personas que me recuerdan. Había japoneses que tenían granja. Primerito llevaba en costal, después mi papá como me veía, y los japoneses me regalaban baldes de huevo, gallina, así golosinitas me regalaban. Entonces llegaba a mi casa, mi papá veía eso, me hizo una carretilla pero ya la carretilla me quedaba chica. Ya tenía más clientes. Entonces me hizo un triciclo ¡uy! Triciclaba, llevaba pues ¿no? Me acuerdo de un alemán, Don Franio, Don Franio me compraba hasta tres triciclas de verdura. Y me regalaba mis bolsas de huevo, a veces lo ponía en bolsa, a veces lo ponía en cajita. Los huevos quiñaditos, ya mi mamá hacía unas tortillas para mis hermanos, así comíamos mejor ¿no? Y yo también veía como que me escapaba de la casa o sea para mí irme a vender era un pretexto, a la vez que me gustaba, me iba así por acá, por allá. Y recuerdo que en ese año, en ese terrible año, tenía la ilusión de un televisor. No teníamos televisor. ¡Era una bandolera también ¡ Porque ¡jajaja! Había un japonés, Isaac, que injertaba unos claveles, unas rosas maravillosas. Soy amante de las flores, me encantan las flores. Y entonces hacía unas cucardas, unos injertos ¡lindos! O sea el clavel lo injertaba con cucarda y te imaginas como salí ese clavel ¡un clavelaso! Y entonces él me decía “ Tú vas a estar a mi lado, tú no dices nada Carmen”, “Ya Don Isaac”. Pero así se me fue prendiendo el foquito que en los jardines de mi barrio, las mejores casas no tenían esas flores. Así que le fui sustrayendo, una, dos platitas, le llevaba y lo vendía. Yo decía “Yo se lo planto”, ya, y ya lo plantaban después lo veía que crecía, así. Y entonces ese día me levanté temprano, como a las 4 de la mañana, y le digo a mi hermanito “Vamos”, porque Don Isaac trancaba su puerta. Entonces yo no entraba pero mi hermano era más flaquito y le digo “Entra y ábreme la puerta” le decía. Y ¡ya! El me abre la puerta. Me voy, recojo todo, todos los claveles que pueda, plantas de claveles y tallitos de rosa. Y entonces “Vamos a la pista”, “ ¿Dónde vamos a ir Carmen?”, “Vamos a vender eso a Santa Eulalia”. Nos fuimos a Santa Eulalia. Esa gente sabe de injertos ¿no? Y me pagaban bien, por decir por cada tallito de rosa ¡20 soles! Porque de ahí sacas pues una cantidad. Y me regalaban unas cajas de paltas, pero paltas así mantequilla riquísimas, yo ya los conocía porque siempre iba por allí. Entonces, me sobra un poco de clavel. Y vuelvo a Santa Clara. Para eso yo ya tenía una casa de familia que tenían restaurante campestre. Era una pista de patinaje. Entonces yo iba y me ponía a limpiar los carros, no te digo que era bien buscalona. Entonces la señora decía “Carmelita, limpia todo”, era grandaso pero ¡ya! Y me daba mi propina. Y me regalaban ellos mollejas, me regalaban todo lo que sobraba, pollo. Y yo me iba con todo eso a mi casa. Feliz.

Mi mamá, mi papá sabían adonde iba y ya. ¿Dónde estabas? Donde la señora Rodríguez. Ah ya. Esto me han dado para comer. Ya. Me ha dado mi propina también. Ya. Así ¿no? Pero ese día me sobró las plantas y digo voy a traerles a ellos por que tenían jardín grande ¿no? Entonces me voy ¡y no estaba! Pero yo con mi hermano siempre saltábamos en su cama, no sabían ellos, las camas, los colchones grandes ésos, ¡ay! No sé cuál es placer, ahora quiero subirme a uno de esos y ver qué cosa ¿no? Pero ¡que placer! Nos quedamos una hora, dos horas saltando agarrándonos la mano, saltando. Y después acudíamos ¡jaja! Y nos metimos, como no había nadie, nos metimos a hacer eso. En el budoc, había billetes de 500, de 1 000, monedas. Entonces estaba dejando las platitas, como no estaban, salí todo, salí de esta casa todo. Pero después se me entró a la cabeza : el televisor. Entonces a mi hermanito le digo : agarra el mandil, anda yendo y espérame en el paradero. Mi hermanito se va y me dice ¿qué va a hacer? Espérame tú no más ahí. Recogí las plantas, agarré el televisor y me lo llevé. Estoy en la puerta ¡la plata! Me llevé toda la plata. Me llevé toda la plata, eran 9 000 soles en ese tiempo. Esta es la historia ¡jijiji! ¡Oy no madrecita! Me llevé el televisor, lo escondí, y a mi hermano le digo : vamos a Lima. ¿A qué? me dice. ¡Vamos a Lima! Llegué a Lima, me metí a la tienda Monterrey a comprar ropa para todos. Para todos mis hermanos. Me metí a Bata, que en ese tiempo había Bata, igualito, zapatillas, zapatos para todos. ¡Y me alcanzaba! Las vendedoras decían : chiquita ¡vaya, vaya! Decía ¡yo tengo plata! Compré panetón, mi papá nos compraba un panetón duro y él, sus expresiones eran muy feas, tranca-culo le decía porque eran duros. Y ni eso nos había prometido que nos iba a comprar esa Navidad. Aunque nunca nos compraba juguete. Compré juguetes, muñecas para mis hermanos, carritos, para todos, para todos. Y seguía teniendo sencillo. Agarré un micro, llegamos a mi casa, a mi barrio como a las 8 de la noche. Ya el señor me ayuda a bajar mis paquetes y mi hermano me dice ¿dónde has estado? No le digo, me han regalado un montón de cosas, me he ido a Lima a pedir cosas y me han regalado. Mi papá está mal, e dice, te va a pegar, me dice, mi mamá también pues te han mandado a buscar. ¡Anda y tráete el triciclo! Le digo así. Mi idea en el camino era dejarle a mis hermanos, que se vayan e irme yo ya. Y a mi hermano le digo : sabes qué, yo no me voy a la casa, hoy día me voy de la casa, vámonos juntos. Mi hermano ¡No Carmen, que la Navidad hay que pasarla juntos! Que por aquí... No, yo me voy, y mi hermanito ¡No! El no hablaba! No Carmen, no, por favor no! decía. Me quedé. Llegamos a la casa y le dije vamos a esconder todo, no hay que enseñarle a mi mamá. ¿Te ha visto sacar el triciclo? No. Ya. Vamos a esconderlo para la Navidad y en Navidad le damos regalos a todos. Llego a la casa, ya pues empezamos a esconder con mi hermano, las cosas, los tres ¿no? Y en una de estas no sé cómo de un costal se cae una muñeca. Entonces yo lo meto debajo de la cama. Y mi hermana que ¡la muñeca, la muñeca! Mañana le decía, mañana. Y mi mamá empezó a pegarme, mi papá estaba trabajando al otro lado en el taller y no iba. Y aparece Don Jorge como a las 11 de la noche. “Rosita, nos han robado en la casa, dice, ¿no han ido por allá? ¿No sabrán? A ver si saben...” y ella no. ¿Y Carmen? No, bien serena “no”. ¡Ay Dios! Se fue el señor, mi mamá empezó porque mi hermana estaba que la muñeca, la muñeca. ¡Uy Dios mío! Saca el costal y empieza todas las cosas nuevas. Se va a la comisaría mi mamá. Viene la policía y me llevan a mí. Yo me mataba que me habían regalado, que me habían regalado, me habían regalado. Pero vino un Teniente y me dice “Ven chinita, van” me dice. Nunca nadie me había hablado así. “Ven bebita, vamos a conversar” y me siente en sus piernas. Y me dice ¿Cuál es tu nombre?” y yo lo miraba “Carmela”, “Carmela qué te llamas?”, “Catalina”. Y me dice “¿Tú sabes quién ha ido a la casa del señor Jorge Rodríguez?”, “no”, “¿Tú no has agarrado nada de ahí?”, “no”, “Dime la verdad, las niñas como tú, las niñas bonitas no mienten”. ¡Uy! ¡Para qué me dijo bonita! ¡Jijiji! Y entonces le dije que sí pues. Que sí, que yo lo había agarrado porque mi papá nos había dicho que no nos iba a comprar nada, y que nunca nos compraba nada. ¡Uy! El policía salió y le metió dos cachetadas a mi papá. ¡Pero dos cachetadas! Y le dijo “Cobarde, maricón, ¿tantos hijos tienes? le dijo así. Date cuenta de que tú le has mandado a tu hija”, y yo así : Yo no voy a

mi casa, yo no regreso a mi casa, me puse en este plan. “Yo no voy a mi casa”, entonces me dijo porqué. Porque mi papa hoy me mata. Me dijo “Tu papa viene poniendo un dedo así y tú vienes corriendo acá.” “No porque otra vez que vine a denunciarlo a mi papá un sargento me levantó del pelo, me tiró una patada y me botó. Me dijo que al papá y a la mamá...”, “No, ahora yo estoy acá. Tú me buscas aquí, yo soy el teniente Alfredo no sé qué ” me dijo. Bueno... Así que ¡uf! ¡Me hinché como un pavo real también! ¡Ahora mandaba yo! ¡jajaja! Y a mi abuelo, a mi mamá también los mechó. La cosa es que así. Pero mi papá, al día siguiente, como a las 5 de la mañana, que me levantara a hacer el desayuno. No quería yo pues, que lo haga mi mamá. “¡Te estoy hablando!”, “¡No! Hoy día yo no hago nada. Yo voy a la comisaría y te denuncio”, así bien rica. ¡Ay! Mi papá se levantó, me chapó del pelo, chapó la correa por el lado de la hebilla y me empezó a dar. Y yo en eso de querer agarrarle, se me mete la hebilla, y me descolgó todo el brazo. Mira mi brazo, y mis deditos estaban para arriba sí, bien feo. Y yo que gritaba. Si no es por mi abuelo, creo que me sacaba el brazo. Entonces mi abuelo entró. Y ése fue al año que no pasé Navidad con mis hermanos. Me fui de mi casa. Me fui de mi casa con la única ilusión de trabajar, de comprar mi terreno, construir mi casa y llevarme a mis hermanos. Cosa que no lo logré. Me perdí en Monterrico, me encontré... Acá en Perú se suele decir que los arequipeños son tan malos, disculpen la frase, que huelen a mierda. Porque dicen que por esta ciudad, pasa el cóndor, que con un ala se tapa la nariz y con la otra vuela ¡jajaja! Y yo creo que sí, ¡yo creo que sí! Esa señora fue tan mala conmigo. Juntaba los conchos, o sea me metía a trabajar a su casa de ella ¿no? Me juntaba los conchos y le metía un poco más de agua, un poco de lechen y eso me daba. Y a comida de ello igual, al día siguiente ellos comían otra comida. ¡Y poquito! En mi casa sí comíamos bastante. Pero así me fui acostumbrando. Y se me acabó el uniforme, se me acabó los zapatos, porque me escapé así ¿no? ¡Y nada! Entonces un día menos pensado ingreso a mi cuarto y me sacaban el foco porque sabían que me encantaba leer y me quedaba hasta estas horas de la noche, me sacaron el foco, entonces me meto a la ducha, paso para echarme a mi cama y tocó un cuerpo pues. Más rápido abrí la puerta y lo veo a su nieto ¡ay! Como me buscó tapar la boca, yo agarro un candelabro y se lo reviento en la cabeza, y salió disparado con la cabeza sangrando. Y yo dije ya pues, una, dos, tres veces ¡no frieguen! ¡Yo también tengo que defenderme! Y entonces el chico salió pues así, y la señora la he visto que miraba desde la ventana y yo la miré del cuarto, no dijo nada. Al día siguiente le dije sabe qué señora, págume mi plata que me voy. Ya estoy trabajando aquí más de 15 meses. Y me dijo “ ¿Ah sí? ¿Quieres que te pague tu plata? Lo que vamos a hacer es que voy a llamar a la policía” pero no me dejaba salir para afuera, para nada. “Voy a llamar a la policía para que te lleven a la correccional”. Yo ya sabía de la correccional por la boca de mi mamá. Porque siempre decía que yo era una rebelde, que me iba a mandar allá. Entonces cuando me dijo eso ¡no, no! Entonces aprendí a trancarme en mi cuarto, le busqué candado, pero había un joven allí, el oven Fernando, él me compró mis sayonaras, y él me tocaba la luna de la ventana todas las noches. Las primeras noches yo me asusté, casi cuando entré como a los quince días, así me traía leche en un vaso descartable con tapa, fruta, y me lo dejaba allí. Siempre me lo dejaba allí. Esa era mi costumbre. Ese joven , Dios lo bendiga donde esté, muy lindo, a veces hasta calzoncitos me los compraba y me los dejaba allí, ya sabía que era para mí. Pero a ella no le dio la gana de darme un sol. Yo venía craneando, y ahora ¿cómo le cobro? ¿Qué hago? ¿Sigo trabajando hasta que sea mayor de edad, le denuncio después? Ya empecé, mamita por acá, mamita por allá, y entonces ¡yo voy a comprar pan! No que esto... Y entonces la señora ya me iba sacando afuera, en el jardín de afuera a limpiar. Salía al jardín, yo misma iba, traía la basura, pasaba el basurero, me iba corriendo con el basurero, recogía las cosas, así. Hasta que ya pues, me habré ganado su confianza total de la señora. Ya me mandaba a comprar a los súperes allí, me iba al súper, venía. Pero yo seguía ¿cómo me la cobro? Un día menos pensado, la señora se fue al médico, no sé qué, agarré y subí, todas eran malas, ¡todas! El único que era bueno era el Fernando nada más, y Carlos era loco, paraba en grifas, con la moto y tal, entonces

eran como 9 mujeres, y 2 hombres, el joven Fernando y el muchacho Carlos. Entonces agarré, me fui a todos los cuartos, todos los cofrecitos así. En un mantel todito. Al joven Fernando entré a su cuarto, le dejé una nota en su cama, tenía lindas esclavas de varón, reloj de oro, no le toqué nada. Agarré, le dije gracias por todo, que Dios lo bendiga, lo único ¿no? Agarré, hice mi paquete, salí a comprar y hasta ahorita estoy regresando. ¡Pero me cobré! ¡Me cobré! ¡¿Si o no? ¡Jajaja! Me cobré... Llegué a parar en La Victoria, ¡uy! Bien rica yo. ¡Bien rica! Ya pues ya tenía 14 años. Empecé a comprarme, pues me encantan las botas, me gustan las botas, ya mis botas, me compré mi corsé, y compraba, y paseo, fiesta, ya así. Y sacaba y sacaba. Cuando me di cuenta, tenía una sola cadena ya. ¿Y ahora? ¿Y ahora qué hago? Vuelvo a mi casa, me recontra-matan. ¡Uy no! ¿Qué hago? Y así caminando veo un letrero “Se necesita muchacho para ayudante de soldador”. Lo bueno era de que yo no he sido así gorda, era flaca, una tabla, nada por atrás, nada por delante. ¡Es verdad! Una tabla de lavarropa era! Entonces agarro, lo veo bien y digo ¡uy no! Me fui a la peluquería, córtame un corte militar bien alto. Me corté militar, me puse mi polo, me ceñí bien lo poquito que tenía, una chompa y me fui y le digo “Maestro, ese letrero...”, “Sí pero muchacho tú tendrás 15 años...”, “No, tengo 17”, “No que esto...”, “No sea malo, no soy de acá de Lima, mi tía me trata mal y yo quiero independizarme, vivo con mi tía.” “Ah, ya” me dice. “¡José! Le dice, dice este muchacho que sabe soldar.” Bien rica yo con pantalones anchos, todo. Entonces “¿Qué sabes hacer? ¿Qué sabes soldar? ¿Sabes de electrobus?” “Sí” “¿Con qué electrobus se suelda el fierro dulce?” “Con punto marrón o azul” “Y ¿con qué electrobus se suelda el fierro acerado?” “Con punto naranja” “A ver, suelda acá”. Me pongo a soldar pues. Era un taller grandaso. Habían bastante muchachos. Y me dice, haces tajo para ventana, para puerta, me prueba, para ventana corrediza, todo, ya. ¡Bravo, pues no, sabías! Si sé maestro, le digo al dueño pues. Que se quede, dice. Ya des mañana temprano, ¡uy ya maestro! ¡Chévere afuera yo! Y ahora pensando, hay bastante hombres, y ahora ¿qué hago? Para ir al baño era mi problema. Yo cerraba. No me di cuenta. Y entonces para ir al baño era mi problema porque tenía que encerrarme pues ¿no? Y ahí cuando me bañaba, un día menos pensado yo rica me lavaba “¡Qué te dije! ¡Era mujer!” Empezaron los perros ¡jajaja! De todas manera se dan cuenta pues. El maestro, maestro José, el dueño, muy lindo “¡Váyanse de acá!” Y yo muerta. Ellos agarraron, dijeron “Cálmate”, el maestro me abrazó, cálmate. Me puso mi polo, todo ¿no? El maestro dijo “¿Pero por qué no dijiste que eras una niña?”, “Porque no me iban a dar trabajo, ¡a las mujeres no le dan ese trabajo!” Ya el maestro me habló, me calmaron “Vas a seguir trabajando con nosotros pero me vas a decir la verdad, ¿tus padres?”, “En la montaña”, no quería yo para nada regresar a mi casa. “¿No tienes familia acá en Lima?” “No tengo a nadie”, “Vamos a buscar el modo de cómo comunicarnos con tu papá”. El señor me llevo a su casa, un señor de edad ya, y en su casa había varias chicas que hacían todo lo que es rebobinado, máquinas de soldar. Con ellas fue mi perdición. “¡Carmela, vamos por acá!”, empezamos con las fiestas folklóricas. Y las chelitas, ya me sentía adulta, mayor de edad, el señor me pagaba mi plata, pero siempre en la mente, hay una cumbia peruana que llora una niña y era la última de mis hermanitas que yo había dejado, para mí, cada vez que escuchaba esa música era chocante, yo lloraba, ¿cómo estarán? Habrán crecido, los imaginaba del mismo tamaño, lloraba. Y así. Así fui creciendo y en esas fiestas me llevaban a las discotecas después me gustó la discoteca, la música Pop, ¡uf! Me gustó a morir. Salía mojadita, era mi vacilón, me encantaba, hasta ahora me encanta. Acá no bailo, acá tengo muerto en el alma. Y entonces por allí conozco a una pandilla. Y me invitaban “Tú, no gastes, tú eres empleada de hogar, tu eres natachita, tu sueldo no... Pobrecita” decían así. Y me invitaban. Un día me llevan a Chosica a una fiesta, todos en moto. Me decían “Tú entra no más”, yo entraba con minifalda y botas. “Tú entra no más y pide tal cosa”, y ellos entraban, así los demás. ¡La plata! Aprendí a eso. Nos llevábamos joyería, pero yo era tipo Robin Hood, ¡todo lo regalaba, todo me apestaba! Esta volvato ¡que bonito! ¿Quieres? Te lo regalo decía yo. Así andaba regalando. Así, así, me alejo de ellos porque consumían marihuana. Sí lo he llegado a tocar

también ¿no? y ellos casi como normal y yo no, yo alucinaba cosas y yo a veces me daba miedo ¿no? Me alejo entonces de ellos, y así trabajaba, eventualmente, me cansaba de ahí, me salía, ya empecé a trabajar en casa, en talleres, me aburría, me salía, pero ya había quedado esa mala maña. Me pongo a robar los bungalos, a la granja azul. ¡Uy! Un día menos pensado me agarran. ¡De nuevo a la comisaría de Santa Clara! ¡Ahora sí llaman a mi papá y a mi mamá! Dicho y hecho! Pero mira, tantos años habían pasado, como 4 años, ellos no preguntaron cómo estaba, ¡nada! Ellos no me preguntaron donde había estado todo ese tiempo ¿no? Entonces me hicieron mis papeles, me mandaron al juzgado de menores, el juez me dijo “tienes dos opciones hija, como todos se recuperan, o te vas a tu casa, o te vas a un centro de menores”, “El centro de menores de dónde Sr Juez?” “La correccional, el Hermelinda Carrera.” “Me voy a al correccional, me voy a la Hermelinda Carrera” porque simplemente en mi mente, yo al decir y bien fuerte, bien claro y bien nítido, que ellos, mi papá, mi mamá, dijeran ¡No! ¡Hija cómo! ¿no? ¡Ni eso! ¡Me arrepentí de haber dicho! Porque de la casa me podía volver a escapar ¡pero me arrepentí! Igualito me mandaron. En la puerta los miraba, papá, mamá, nada. Una tutora me cogió del brazo, vamos hijita me dijo, no es tan malo acá me dijo. Y yo la miraba a la señorita, una señorita grandasa y miraba a mi papá, nada. Ellos no se compadecieron. Me dejaron allí, allí me hice una vida muy... Al principio fue chocante, allá te voy a decir que es más fuerte que acá. Allá te peleas, te mechas, allá no hay cosita de que ¡oye!, no. Allá no hay srtas. Entonces una chica, una lesbiana, me empieza a fastidiar ¿no? Me pasaba así por el labio, ¡y en la ducha me ha pasado cosas! Estoy bien rica en la ducha y me besa. Yo me defiende, y se mata de risa, ella con varias. Así, entonces yo le tenía odio a ella. Un día, le pega a una chica y le digo : “¿porqué le pegas? ¡Abusiva eres!”. Porque en la Correccional hay bastante provincianas... El Perú... no sé si en otros países también pero en Perú hay mucha injusticia. Chicas que las hacen trabajar... Mira, nunca me voy a olvidar de Carmen Llantas, una cusqueña. Estaba embarazada y a ella fue que le pegó esa chica. “Ah , serrana de m...”, porque hablaba su quechua, y ellas no hablan quechua, hablan aymara. Y le pega, y la chica llora, entonces yo me paro a defenderla ¿no? Pero su caso de ella era tan fuerte, para mí era tan indigno que yo creo que si en ese tiempo alguien me hubiese dicho “Sé izquierdista”, yo me hubiese vuelto izquierdista, que es el terrorismo ¿no? Por que me dolía tanto la injusticia, y hasta hoy me duele la injusticia ¿no? De que agarraron a esta niña, trabajaba en casa, así como yo, y no le pagaba, no le pagaba, y entonces el hijo del patrón la abusa. Entonces cuando la chica le dice, la panza le crece, “estoy embarazada”, le dice “ ¡ah! Serrana por acá, qué te crees, la Cenicienta ¿no? ¡que te vas a casar con el hijo del patrón! ”. Así que la pobre chica, le dicen “ ¡vaya a comprar!”. La mandan a comprar el pan, cuando vuelve le dice “ ¡ ya están tus cosas, acá está tu plata y anda ¡vete!”. Y así, la chica agarra sus cosas, llorando se va, llega a la esquina, llega el patrullero, la agarra, le habían metido todas las joyas a ella. Y la mandan a la Correccional, ¡dime tú que no es injusto! Bueno. Y bueno... yo fui su... ¿qué se puede decir? Su defensora de ella ¿no? A la asistente social, ella en su aymara se hacía comprender pues. Entonces por ella vino esa pelea. “ ¡Oye y tú eres fosforito, tú crees que porque me gustas...! Un paradita!”, y yo “ ¿Qué? ¿Qué quieres decir con una paradita?” y agarra y dice “Quiere pelearse contigo”. ¡Ya pues ! le digo. A mi padre, tres cosas le tengo que agradecer. Haberme enseñado a trompearme, y trabajar donde sea y a cocinar lo que sea. Yo te hago comida de lo que sea. Y entonces ¡ya pues! Me voy pues y memoria de lo de mi papá, mírale al ojo, firmemente y... ¿no? Y me cuadro pues pero ella me saca pues, como dicen acá, la fulera, me empieza a bailar, y ya un momento que ya me estaba cansando, mareando, la chapo del pelo y ¡pum, pum! ¿Para qué? Empezamos así, ¡pum, pum, pum! las dos, “¿paradita?” me decía ella ¡Paraditas! Cada vez que la azotaba, ella me decía ¡paradita! Y yo la azotaba. En una de esas, me saqué de quicio, la tumbé al suelo y ¡pum, pum, pum! Le di duro, me monté encima de ella. Me paro y le digo ¡Imbécil! ¿Qué te creías? le digo. ¡Valiente te crees! Ya. Y todas las demás chicas me dicen ¡písale la cara! ¡písale la cara porque sino no le has pegado! Yo que levanto el pie para

pisarle la cara y se me avientan todas sus amiguitas. Todas eran de La Victoria, de La Parada que le dicen, o la Papa le dicen ¡uy! Se me aventaron todas. Y ¿qué? Pa defenderme de todas, te imaginas. Puñete por acá, me empecé a arrastrar por el suelo. Me meto a un baño, y me meto con el fin de protegerme ¿no? Las tutoras no podían calmarlas, eran dos tutoras no más, y más de 180 chicas, eh, todas juntas. Y ya pues que me arrastro, en eso no sé cómo me toco con uno de esos barros de fierro, uno de esos galvanizados que hay acá. Agarré el balde, en buena hora, me paré y ¡pum, pum, pum! a la que caiga, salía y ¡pum! En eso veo la policía. ¡Uy! Cuando vi la policía, les tiré el balde y me corrí a la pared, pero estaba sangrando yo, de todos lados, no sentía, toda la boca sangrando. ¡Ay! decía, ahora sí me pega. Y yo ya había visto como en una fuga cómo la agarran a la chica. Me toqué de nervios, rompí la luna, agarré vidrio porque en ese momento me olvidé donde estaba mi yugular, sólo me puse los vidrios así y dije “Acérquense, yo me mato. ¡Acérquense!”. Entonces las tutoras empezaron a botarlos ¿no? Vino una sicóloga y me decía “Carmelita, bota eso hijita, bota”, y yo lloraba, la miraba y “No, me van a pegar. Nadie me va a pegar, mi papá ni mi mamá, nadie me va a pegar”. Y entre hecho, me empecé a golpear yo misma contra la pared, la cosa es que cuando volví, estaba e el tópico. Y tenía sed, y cuando me di cuenta tenía suero en las venas, me saqué el suero, me levanté, me fui al baño, tomé agua y miro al espejo y me miro toda la boca reventada. Tengo cicatrices horribles. Y entonces, llorando me curé mi misma y dije “Juro por Dios, y por mi misma que NUNCA nadie me va a pegar”. Nunca. Primero lo mato. Al primero que me meta la mano, sea hombre o mujer, primero lo mato. Ahí creo que hice un trauma, un cuadro de psicología muy malo ¿no? Porque sí he sido una persona bien agresiva. Sí he sido pero... Regresé a lo que llamaban albergue ahí, salí del tópico, regresé, ¡bien rica yo! Ya no me peinaba así, me peinaba así, todo tipo achorado así, todo el pelo por acá. Y “¡A ver! Quiero que salga la primera valiente, primero se muere, antes que me ponga un dedo! ¡Quiero ver esa valiente, esa montonera!”. Nadie dijo ni pío. Pero de ahí... Como Carmen Llantas era el cuadro de la burla por su aymara, por ella me agarré con una líder ¿no? digamos así, con una líder del Callao. Con Érica, nunca me voy a olvidar, una blancona, ‘gata’ le decían por unos ojos lindos, pero era bien malita, era. ¡Uy! La chapé, le di duro, nadie se metió. Y tenían la costumbre, todas las mesas están así, ellas pasaban y se llevaban el pan de la más zoncita ¿no? Y yo aprendí a sentarme a la cabecera, como jefe, me sentaba a la cabeza, y todas me decían “ ¡Casa Verde, Casa Verde!” y yo me levantaba y le decía “Deja el pan que se ha agarrado” le decía, “deja el pan ahí” y me decían “ ¿qué te crees?” Pero de hecho, si no me hacían caso, los bol, era de galvanizadas, primero le echaba el Quaker, y luego ¡faf! y a golpes empecé a solucionar todo, a golpes. A veces las tutoras no podían y decían “Oye Casa Verde, anda dale una a fulana de tal”, y yo iba y le buscaba pretexto, y a golpes. Allí fue cuando aprendí a utilizar la frente. Me acuerdo que había una grandasa, como decir Francesca ¿conocen a Francesca acá? Justo viene ella, justo mira ve. Sí, ella, ve. E ¡imagínate pues a mí! Y era la dueña del televisor. Ella veía lo que ella quería, hacía lo que ella quería. Y entonces... ahora te voy a contar que con Francesca acá también tuve un percance acá en prevención. Ya, y entonces agarro y le digo “ Ah ya, tú eres la dueña del ...” le digo, “ellas no quieren ver eso pues cámbialo”. “No”. Y tenía un palo así que con eso pegaba. Agarro y le digo “ ¡Cierra la puerta!” del salón del televisor ¿no? “ Cierra la puerta!”. Me subo encima de una carpeta y le chapo su palo, me meterá como tres palasos pues, y yo agarro y ¡yaaaa! ¡pum! le tumbo el palo y le voy encima. La tumbo así en las carpetas y ¡pum! y sus trenzas, tenía unas trenzas así grandasas, lindas, sus trenzas se prestaron. La empecé a arrastrar por todo el cuarto. Y a patadas, a patadas duras le di. Le dije “Nunca más te atrevas a pegar a nadie mientras yo esté acá ¿estamos? Y vamos a mirar el televisor las que queremos, mayoría gana ¿está bien?”. Así. Entonces cuando no quería ver ella entonces “ ¡ Casa Verde! Mira elle no quiere.” Decía yo qué pasa, y ella “no, no, no ¿qué iban a ver?” decía. “Queremos ver tal cosa”, pum, lo ponía y se calmaba. Así. Así me hice respetar allí. E hice respetar a muchas porque nunca me gustaba el abuso. Así hasta que llevaba como

dos años, me pasan a la Correccional, allá a la Hermelinda ya. Y me mandan al mejor hogar, con la bendición de Dios. Hasta allí yo tenía en mente matar a mi papá y a mi mamá. Yo buscaba la manera y decía ¿cómo me escapo, cómo me evado? Dos horas ¡dos horas! Una de aquí a Lima, otra de Lima a mi casa. Agarrar un fierro y matar a mi papá y a mi mamá así, yo decía “Los mato, no valen como padres”. Pero allí con la bendición de Dios me mandaron a ese hogar y empezaron mis terapias. ¡Uf! Cerradasa yo, cerradasa, la sicóloga, todos los días terapia con ella yo. “Yo los mato. No son buenos me han hecho esto, esto, esto. Ud cree que ¿cuánto tiempo acá? ¿Acaso mi mamá, mi papá ha venido? No me quieren, yo tampoco los quiero. Mis tíos son malos porque le hacen daño a mis hermanos. ¿Cómo serán mis hermanitos, cómo serán creciendo?” Nunca me voy a olvidar esta frase que me dijo esa gran mujer, me dijo “Ellos ya no van a cambiar, pero tú has visto en ellos tanto egoísmo, tanta maldad, en su corazón tal vez, pero tú sí puedes ser la mejor mamá. ¿Tú vas a ser como ellos? ¡No! Jamás. Tú sí puedes cambiar. Así, así fui matando ese rencor contra ellos. Me costó como un año y medio así, pero llegué a decir no. Mi papá y mi mamá, los tenía que honrar porque simplemente porque mi padre me engendró y mi madre me parió. Y aprendí a amarlos a lo lejos. Así como lo hago acá. Ahora es que soy padre y madre para mis hijos, como ellos me aman, yo los amo. Ha habido cosas bonitas, muchos cambios. Mi papá ha cambiado bastante. Ya me encariña mi papá. Me encariña y sí acepta que fue duro conmigo. Si acepta. Ha llegado al extremo de decir “Perdón”. Y yo también le he pedido perdón porque le tenía tanta cólera con él que no me dejaba ser feliz eso. Pero él viene. Pero vive bien lejos. La que no viene es mi mamá. Pero espero que algún día mi mamá venga ¿no? Es lo que en mis oraciones le digo a Dios, que ablande su corazón. Ella tiene su manera de pensar, y si cuando yo fui niña, no me peinó, no me engrió como yo quería, era porque éramos tantos y que también ella su niñez ha sido dura. Mi mamá también ha tenido una niñez bien dura. Mi mamá ha sido producto de una violación, su madrecita fue una mujer que se tiró al abandono, se tiró alcohol, su papá igual, ¿qué le puedes pedir? ¿Qué le puedes pedir a esa clase de persona? Lo malo es que con mi dolor aprendí a entenderlo, lo que a ellos les pasaba. Dicen que cadena arrastra cadena y eso es cierto. Si no hubiese tenido ese privilegio de llegar a esa Correccional ¿qué hubiese sido de mí? Yo creo que hubiese sido delincuente en masa, o un delincuente descorazonado, sin alma ¿no? O quizás me hubiese echado al vicio ¿no? He tenido problemas con el alcohol, estaba internada incluso por alcoholismo, por consumo ¿no? Es muy fuerte, muy fuerte. Y... en la Correccional mi papá me fue a ver dos veces. Una para decirme que mi hermana se había suicidado, mi hermana mayor, mayor de todas, que él siempre negó que era su hija, mi hermana los 18 años tomó Pulidor, ahí no más para darse cuenta ¡cuánto desamor! ¡Cuánto desamor de parte de mis padres! Pero ellos no se daban cuenta. Y otra para decirme de que mi abuelo, mi abuelo amado, estaba postrado en cama. Nada más, me fue a ver mi papá dos veces. Un día menos pensado, me llegué a escapar de la Correccional, pero no porque me trataran mal, te voy a decir que fui feliz allí, y conseguí el amor que quizás nunca encontré en mis padres o en mi hogar, con mis tutoras, la señorita Marina, la señorita Leonora, la señorita Leonora era bien renegona pero era un amor. Las mismas monjas me engrieron, me encariñaron, me compraron mis cosas, me compraban mis aretitos, no era como mi papá que cuando hablamos de aretes, que solamente las vacas usaban eso. Un día me pinté las uñas con el esmalte de mi tía ¡uy! Me chancó las uñas, con la piedra de chancar ajo me chancó todas las uñas, se me salieron todas las uñas. En cambio allí encontré esas cosas, que te daban tu perfumito, que era lindo pues vivir allí. Pero me escapé... de loca. De loca, de llevada. Y a las finales, todas las que dijeron vamos a fugarnos no llegaron a hacerlo. Sólo lo hice yo y otra chica. Porque la pared era tan alta, así me aventé. Me puse, como seis meses, empecé a cargar ladrillos, en una ladrillera. Pero siempre a lo malo. Siempre a lo malo. ¿Porqué? Porque esos ladrilleros, por decir, tú pides un millar de ladrillos, y ellos no te dan el millar de ladrillos, te dan 150 ladrillos, pero te lo arman tan igualito que tú cuentas y te sale mil ladrillos ¡pero hay 150 ladrillos! Y con esa gente empecé a

caminar. Y llegamos a la tarde, tanto hemos hecho, dos cervezas, a sacar la cuenta, toma tu lata, ésta es la mía. Y a tomar. Pero yo a veces como mujer me retiraba.

Annexe n°8 : Entretien mené avec Elena en 2007 dans le patio principal.

Empezaremos con cosas que ya hemos hablado pero estás sola ahora.

Ahora estoy sola, sin que nadie me escuche, ni mi amiga Natalia que está aquí, ¡ jajaja ! Dime ?

Tu nombre ¿ cómo es ?

Me llamo Elena.

¿Tu edad ?

Tengo 23 años.

¿Y eres de ?

De España, de Madrid. Madrid, ¡ España ! Jejeje !

¿Cuál era tu profesión antes ?

Eh... Trabajaba en un supermercado.

¿De qué ?

De pescadera. Vendiendo pescado.

¿Porqué estás aquí ?

Por tráfico de drogas. Intento, intento ! Intento porque no llegué a traficar. La primera vez, la primera vez y...no llegué, me quedé aquí. Jaja ! Pena...

¿Viniste sola aquí ?

No, vine con mi novio. Mi novio llegó, libre está, y yo presa.

¿Vino contigo a hacer este tráfico ?

¡Sí, sí ! El vino conmigo.

Pero ¿ tú no más la llevaste ?

No, él también llevó. Pero se fue antes y llegó y yo...

¿ Y ganó ?

Sí, y yo perdí, pero mejor.

¿ Hablas con él ahora ?

_ No. No porque... cuando él llegó a España, mi papá puso una denuncia, por desaparición, por mí, porque la Embajada tardó en dar cuenta de mi, no ? Y él cogió y a la policía le dio todos los datos de todos los jefes, ya todos los jefes están presos, y a mí también me ha metido en ese problema. Entonces la última vez que le llamé le dije que, que tuviera cuidado porque cuando yo llegara allá, pues que... que se iba a enterar, no porque encima me dejás aquí presa, encima me metes en otro problema más, no me mandas plata, no me mandas nada de nada ! No quiero saber nada de él. Mala gente, ahora lo sé ! Jeje !

¿ Has pedido tu extradición ?

Sí.

¿ Para cuándo va a ser, sabes ?

Pues fijo no se sabe, fijo no se sabe, mi abogado me asegura que para diciembre, enero, estoy allí. Tengo la esperanza de que llegué ya y me vaya de aquí porque esto, esto es deprimente.

¿ Cuánto tiempo llevas aquí ?

Llevo un año.

¿ Y te sientes deprimida aquí... ?

Hay días que no. Hay días que te lo pasas bien, te ríes para arriba para abajo pero...cuando te cierran las rejas, a las 6 de la tarde, es cuando más notas el encierro, sabes. Es como ¡ va ! ¿ dónde estoy, no ? Miras todo y analizas el lugar en el que estás y sí que te deprimen. Porque sabes que en Europa el modo de vida es diferente, no, incluso en una cárcel es diferente que aquí. Y venir aquí a quedarme presa en ese lugar que es el tercer mundo, el tercero, el cuarto, el quinto, el sexto, el séptimo mundo, pues la verdad que es bastante deprimente. No tener a mi familia, estar sola, es triste.

¿ Qué es lo que te hace sentir acá que estás en el tercer o quinto mundo ?

Pues ver a la gente dormir en el suelo, con unos colchones así, de 4cm, las cucarachas que te comen, la gente que su nivel cultural es bastante bajo, por no decir nulo, la comida, el modo de tratarnos las INPEs, nos tratan como...como basura, bien feo, nos acosan psicológicamente, aunque parezca así que no pero como te cojan en ojo ya ! papapapapa !!!!! es bastante duro.

¿ Y sientes que le trato de las INPEs hacia ti es diferente porque eres extranjera ?

Sí. Sí. Sobre todo por ser Española. Porque siguen con el pensamiento de que venimos y les quitamos el oro, y nosotras como tenemos embajada y cobramos casi el mismo sueldo que ellas trabajando, pues nos tiene un poquito de rabia.

¿ Y tienes un ejemplo del acoso hacia Uds ?

Ya, yo por ejemplo, yo antes me drogaba, ya ? Consumía cocaína. Mucho. Muchísima. Y cuando llegué aquí dije “Se acabó, no quiero más”. Y como me ven que estoy flaquita, como a veces que estás triste, pues te acosan en plan “Tú estás consumiendo, no ? ¡ estás consumiendo ! Y ¿ qué voy a estar consumiendo ? ¿ Cómo me lo demuestran ? Bueno... cada semana, hay una sobre todo que me tiene así, en fila. Oye ! Si me drogo se nota, no ? Se nota cuando te drogas, vas dura no ? Jajajaja !!!!

¿ Has dejado todo ?

Menos los cigarros, los cigarros no, pero la cocaína sí. Primero porque aquí es muy cara. Y lo Segundo es porque si te cogen te puede caer una pena en paro. Quince años en paro. ¿ Quince años aquí metida ? ¡ No por favor ! Si tengo que un día volver a hacerlo, lo haré en la calle. Aquí dentro no. Y espero que en la calle tampoco pues si ya llevo un año sin tocar nada puedo seguir sin tocarla.

Y ¿ otra cosa que te haya pasado con las INPEs ?

En el calabozo, yo estuve en el calabozo metida, por pelea. Y una de ellas, una psicóloga, al salir del calabozo me dijo : “¿ Cuántas veces crees que te vamos a aguantar tus errores ?” me dijo. “¿Qué errores ?” le dije. “Si primero vienes a por la cocaína, y ahora vienes a pegar a una Peruana, pero tu ¿qué te crees? Tu no estás en tu país”. Me quedé callada porque era la psicóloga pues, pero para contestarle “¿Cuántos de los tuyos hay en mi país ? “, porque España está repleto. No sé cómo estará Francia pero España está que le pegas una pata y salen siete. ¿ Me entiendes ? No sé pues... Yo no sé si es envidia o...o qué debe de ser. Pero la verdad es que...asquerosas. Yo no vuelvo. Yo no vuelvo a este país. Porque son perezosos, la gente de aquí es asquerosa. No toda, porque gracias a Dios alguna se salva, pero sí la gran mayoría de ella es bastante...bastante cerrada ¿no? Viven como si estuvieran en los años 50 de allí de Europa ¿no? Su cerebro no llega a más de aquí. Entonces la verdad es que es bastante incómodo. Y no es solo por las INPEs sino también por las propias internas, peruanas, que te dicen “¡Tú, gringa, gringa, gringa !” “Pero, ¿qué desprecio me das ?” “Tú que estás en MI país, tú no tienes ni voz ni voto aquí porque estás en MI país”. Como le dije yo : “Y los tuyos que están en el mío ¿qué ? ¿Los voy a tratar yo igual ? O se los trata igual que nos tratáis a vosotros ? ¡Si se les trata mejor !” Porque allí por lo menos en España se les trata mejor que a nosotros mismos, que a los españoles. ¿Porqué? ¿Porqué eso? Porque luego dicen que es racismo. Ellos mismos fomentan el racismo. Ellos mismos fomentan el racismo, es así. Yo estaba en la calle y a mí me miraban como si fuera un bicho raro. Yo decía “¡pero si media familia tuya está en mi país ! ¿Porqué me miras así ?”. Yo me metía en el hotel y no salía. No salía para nada porque el acoso de la mirada, de...asqueroso. Me deprimí, pff ! Mogollón en la calle. Y aquí más.

¿ Te deprimías en la calle también?

Sí. Y en Ecuador, antes de estar en Perú yo iba a traficar en Ecuador, lo que pasa es que salió mal la cosa, y en Ecuador igual. Fui a la farmacia a comprarme pasta de dientes y hasta el de seguridad mirándome así. Pero decía pero chico ¡qué pasa ¡ soy rubia, soy rubia con ojos azules ¿no? No hay nada raro ¡no! o sea, ¡jaja ! Te miran, te...a vosotros igual ¿no?

Sí, sabemos muy bien lo que nos estás contando. ¿En qué parte estuviste ?

Yo estuve en Los Olivos, en una zona un poco conflictiva. Y ahí, ¡uh ! yo iba con mi oro aquí clavado, ¡je ! Me lo metía aquí arriba para que no me lo roben, es increíble la delincuencia que hay en estos países es increíble. Los niños llorando que cuando te descuidas te roban, increíble, ¡que pena me dio ! ¿Cómo puede haber todavía países así de subdesarrollados ? Increíble.

¿No te lo imaginabas tan pobre ?

Jamás. Jamás. Porque bueno dije lo que cuentan en la televisión es para dar pena, para que mandemos plata, para ellos... Pero yo cuando vi todo eso dije ¡ah su madre ! es verdad, es que incluso, yo estaba por Lima, no estaba por los pueblecitos ésos que hay allí, pero solamente ver la pobreza que hay en una capital, me imagino lo que hay ahí arriba ¿sabes? Increíble. ¿Cómo pueden vivir así ? Y encima que éste no es un país pobre. Lo que pasa es que los de arriba roban, y los dejan pobres a los de abajo. Pero es que es increíble. La suciedad que hay, los niños tirados en la calle, drogándose, fumones de 10 años, fumando crack, ¿Dónde se ha visto eso ? Una cosa que sí que empieces con un porro ¿no? a los 14 años la tontería sí, jajaja, jijiji, pero ¡fumar crack ! pasta base, que eso es, ¡puta que es una droga fuerte ! Ver a los niños de 10 años, 11 años, es deprimente. Yo jamás vuelvo aquí. No salgo de Europa, o lo que dije el otro día, no salgo de Europa. Ahora que tengo amigas en Holanda, en Italia, voy a recorrer toda Europa pero aquí no quiero volver a pisar el charco. Jamás. Jamás. Jamás. Porque me llevo una mala experiencia de ese sitio. De éste y de Ecuador, los demás países no lo sé. Pero Ecuador y... yo estuve en Guayaquil, y aquí en Lima... ¡waw ! Increíble. Increíble. Muy buena droga pero ¡¡¡jijiji !!! Pero nada más. Nada más. La gente muy hipócrita, muy falsa, te pone buena cara y luego por detrás te pega la puñalada y...no sé. Algo que no entra en mi cabeza no, que la gente sea así.

¿No has estado en otros sitios del Perú ?

No. Solamente en Lima. ¡Hombre ! Crucé de Tumbes hasta aquí Lima, crucé por tierra, pero no vi todo eso porque no te paras a ver, pero yo lo vi y mira que la playa me encanta ¡oh! ¡Que playa más deprimente ! Con casas de estas como los gitanos, de estas prefabricadas con lata ¿qué es esto, sabes ? Que normalmente al lado de la playa siempre, siempre hay plata ¿no? Aquí no hay plata ni al lado de la playa, ni fuera de la playa ni en ningún lado, deprimente de verdad, deprimente. Y si vais a Tumbes, en lo que es frontera de Ecuador con Perú, no sé si habéis estado, ¡uh ! yo cuando vi todo eso, el tráfico que hay ahí, de todo, yo dije “¿Dónde me estoy metiendo?”, estoy acostumbrada a Madrid pues. ¡Madrid, Europa ! Y ver todo esto, alucinante de verdad, ¡je ! Yo no sé cómo la gente vive así. Ahora entiendo porqué la gente se quiere ir a España, se quiere ir a España, a Europa, porque esto es para llorar y deprimirse, ¡vaya país más asqueroso ! Pero es así pues, es asqueroso. ¿O no? ¡Jejeje!

Cuando te detuvieron, ¿cómo te imaginaste que iba a ser adentro del penal ?

¡Uhu! A mí por lo que me hablaron, era peor. A mí me hablaron que aquí te robaban, te pegaban, cantidad de droga, todo el mundo aquí drogado, tipo Sarita Colonia, Sarita la cárcel de hombres. Y para nada. Donde peor lo pasé fue en palacio de fiscalía, pero eso de aquí es un colegio de monjas. No tenemos no sexo, ni droga, ni alcohol, ¡jejeje! Ni nada de nada de nada, es un colegio. Lo único que es interno, no puedes salir, es lo único. ¡Hombre! Drogas hay, pero... bueno... le pagas un poquito a luyen y sí que te lo meten. Pero ¿para qué ? ¿ Tú sabes el mal rollo ? Si viene la INPE y te ve, ¡uy ! calabozo, 9 meses más de condena, no merece la pena. Cuando salga me voy a beber una jarra así de cerveza, una o dos, o tres, o cuatro, me fumaré cuatro chuflos, mis amigos ya me están esperando con uno así de grande. ¡jajaja! Con ganas ya...estoy esperando con ganas.

Y con esta impresión que te llevas de Lima, cuando salgas de aquí ¿ qué quisieras hacer ?

¿Si saliera por la puerta de aquí?

Sí.

Primero emborracharme ¡jaja! Para por lo menos asimilar que estoy ahí. Y segundo...esperarme un par de semanas y...fugarme. Me iré, ilegal, pero como estoy con eso

de la extradición, no voy a ver ni la calle. Gracias a Dios. Y lo primero que haga cuando llegue a Barajas, allí en Madrid, va a ser besar el suelo, como el Papa. ¡Muik muik ! Darle un beso al suelo de Barajas, sabes. A respirar aire puro, porque aquí si lo ven no hay cielo azul. Deprimente, ¡ji! Que deprimente este sitio... Es muy deprimente.

¿Lees aquí?

Sí.

¿Qué tipo de cosas lees?

Pues mira : ahora me estoy leyendo “El Blues de Mississippi”, es, cómo diría, un policiaco, con un asesinato y cosas así. Y me leí unos libros que me mandaron mis papás de filosofía. Me gusta la filosofía, mucho, me hace darle al coco, sabes. Leo de todo, menos novelas románticas, me aburre, pero de historia, todo eso sí me gusta. ¡Aquí he leído más libros que en toda mi vida ! ¡jjajaja! ¡No ves que tienes tantas horas por delante ! Me he leído en un año que llevo como 23, 24 libros, y no leyendo todos los días. En el calabozo me leí 4 y estuve 7 días. Me decían las compañeras que estaban también en el calabozo : “¡Elena! ¿Qué haces?”, “Leyendo”, “¿Todavía?” “Sí”. Y ¡venga ! Los templarios, la historia... incluso la historia del Perú me la he leído. Me he leído ¡uf! mogollón de libros.

¿En el calabozo puedes comunicar ?

Sí porque... ponte que es esta pared, aquí hay una puerta, un murito, aquí otra puerta, otro murito, y así 8 calabozos. Asquerosos, en el calabozo asqueroso, salen ratas, el baño es como el de población , no sé si lo habéis visto el baño de población, bueno pues es un hueco en el suelo., y hay que ponerlo una botella de 2 litros de agua para que no salgan las ratas. Para ducharse, no hay ducha. Con un táper te tienes que ir mojando así, con agua fría claro, si hay agua fría arriba pues abajo... Un olor ¡ a cloaca ! Una ventanita, ahora porque lo han reformado, pero antes era una ventanita chiquitita, ahora es abajo todo cerrado arriba 4 rejas. No te da ni para meter la cabeza. 23 horas encerrada, una hora de patio ahí dentro para comer, solamente. Sales más blanca, ¡y más flaca! ¡jejeje! Porque la comida de la paila no hay quién la coma, sabes. Asquerosa, no os invitaría nunca. Os invito a Madrid, os invito a mi casa. Allí sí, aquí no, la comida de aquí es horrible. Horrible. Asquerosa.

¿Escuchas música?

Sí, tengo MP3. Que no me pillen las INPEs porque me lo quitan, pero tengo MP3.

¿Qué música escuchas?

Me gusta la música gótica. Escucho Tool, Jim, escucho de todo, pero me gusta mucho esta música porque cierro mis ojos y es como si estuviera en el limbo, sabes, como si llegara a limbo. El de la tierra-luz, que es el último que yo sepa que ha salido, me le pongo así y cierro mis ojos y es como si Yo saliera, ¿sabes lo que te digo ? Es como si me fumara un florito pues ¡igual! Y luego escucho música española pues, recuerdo de allí, pero sobre todo me gusta esa música. Guns N’ Roses también escucho mucho.

Y ¿cómo así tienes MP3?

Por unos que vienen a visitarnos, que se lo meten en los...ya acá, y así lo pasan. Luego tienes que limpiarlo un poquito con una toallita pero ¡jejeje! Pero es la única manera de... es que sino dime tú... en la radio, solamente reggaeton, salsa, chicha, ¡por favor! Estoy ya de esa música... Antes escuchaba un poquito de reggaetón pues sí la moda, de bailar un poquito, ¡ay pero ya aborrezco ya esa música! Porque la salsa jamás me ha gustado, nunca, aquí hasta me sé la letra ya. Pues no hay otra cosa. Y vienen, te montan una fiesta y no creas que te ponen un poquito de techno o...que también me gusta, te ponen salsa, reggaetón, bachata, pero ¡cambia un poco de estilo chica que...! Nada, aburridísimo. Aburridísimo. Menos mal que tengo el MP3...

Y el sitio en sí ¿cómo lo ves? Digo, te hace recordar una imagen?

¿Esto? Un campo de exterminio. Un campo de exterminio. Como cuando salían las películas esas de nazis, donde metían a las judías, así. Igual. Para mí es igual. Que un campo de exterminio, que un campo de concentración. EL día del terremoto, lo teníais que haber visto.

Yo estaba abajo, estábamos terminando de pintar el auditorio cuando empezó el terremoto. Estaba todo el mundo encerrado. No nos abren. Nos abren las rejas, si hay terremoto o incendio, no abren las rejas. Gracias a Dios que estaba la directora y abrieron. Si vierais todo esto lleno de colchones, la gente llorando, gente que se desmayaba, y yo me quedé dentro de la parroquia porque yo dije que para dentro no me metía, o sea ¡esos pabellones tienen más años! ¡Tienen menos estabilidad! Yo los vi como se movían, se movían así como barcos. Dije ahí me quedo, me quedé en la parroquia y miraba, miraba así a la gente y pensaba “eso es como un campo de exterminio, igual”, todos esperando que te saquen para que te maten, ¿me entiendes lo que te digo? Igual, igual. ¡Que mal, que mal, que mal, que mal! Y si lo ves así es igual. Mira la suciedad que tiene todo, todo, todo. Es que, es deprimente. Deprimente. Vosotros venís aquí de visita pero no saben lo que es estar aquí día a día. De verdad. Y luego escuchar a las asquerosas, estas lacras ¿me entiendes? que se pelean hasta por un plato de comida. Cuando luego la comida sobra. “ ¡No eso es mío, no eso es mío!”, por el teléfono también chillan, por la televisión. Yo llevo un año sin ver la televisión. Hay televisión en mi pabellón y yo no voy a verla. ¿Pa qué? Para escuchar ruido? ¿Para gente chillando? Me encierro en mi camarote, en mi cama, y no quiero saber nada de nadie. Porque es que es increíble. Te roban hasta el papel higiénico, hasta eso te roban. A mí gracias a Dios no porque me conocen., conocen mi carácter ¿no? Le saco la mierda, al toque. Pero... pero de verdad, asqueroso. Hasta los tangas, hasta los tangas te roban, las bragas. ¡O que cochinas! Yo le digo a una que roba eso “vamos a poner ají” para que se quite la manía de robar porque... de verdad que es increíble. Increíble. Deprimente.

¿Con quién estás en tu pabellón, en tu cuarto?

En mi cuarto, yo vivo en pasadizo. Abajo de mí vive una Italiana. Demasiado... bueno dentro de lo que cabe por lo menos es europea y sabe la... la educación ¿no? Por lo menos tiene educación. ¡Hombre! Mi pabellón es más bien de extranjeras. Pero hay muchas peruanas también. Están metiendo ahora muchas peruanas nuevas, que es gente de bajo nivel. Es horrible, horrible.

¿Porqué?

Porque sí porque no tienen educación ¡ no tienen educación ! Tú sabes lo que es a las 6 de la mañana... Mira yo duermo en pasadizo, hasta las once y media de la noche no hay silencio en mi pabellón. Te cuesta dormir. Y a las 6 de la mañana, la gente se levanta y empieza a chillar a las 6 de la mañana. No te dejan dormir. Te encuentras mal y les da lo mismo. Y vas al baño y da igual, es que les da lo mismo., y dejan las cosas sucias en el baño, te atorran los baños y no los limpian... ¡Tengo unas ganas de volver a España! Increíble... ¡Iros ya a Europa ! ¡Iros ya a Europa ! ¡jajaja! Terminar ya esto porque de verdad. Yo si fuera vosotros no hubiera pisado esto en la vida. Porque de verdad esto es asqueroso. Asqueroso, feo. La gente no se ducha. Huele a ¡uy! A dos, tres semanas ¡ja! asqueroso, de verdad que es asqueroso.

¿En verano es igual?

Bueno en verano... es que el agua está fresquita pero en invierno el agua está muy fría ¡jijiji! Y la gente se ducha menos en invierno. Pero bueno en verano hay gente que se ducha un poco más pero... en esta de que hacemos algo en el auditorio, y cuando se va todo el mundo, dejan un olor, un olor a... sabes ¡a concentración humana ! ¡jajaja! ¡Que asco de verdad! ¡Que asco, que asco!

¿ No hay una cosa que te devuelva la sonrisa?

... Cuando llamo a mi madre. Aunque luego reniego, porque hacer la cola del teléfono es lo peor. Pero cuando hablo con mi mamá, con mi hijo...también sí me sueltan lágrimas, porque mi hijo es chiquito y me dice “ ¿y cuándo vuelves mamá?”, “es que mamá está trabajando”, “ ¿pero porqué trabajas tanto?”, “porque mamá te tiene que comprar cosas” le digo ¿no? “Ya tengo muchas cosas mamá, yo quiero que vengas ya.” O sea que muchas veces ni siquiera eso me levanta una sonrisa. Poco. A no ser que te tomas una pepa, de estas de dormir, te la metes con café, te vas así ¡ji! Ahí sí. Ya se te quita todo ¡ji! Pero... la sonrisa aquí poca. Poca. Estás

sola. Las Peruanas porque tienen... ya, están en su país viene su familia, pero nosotras, estamos solas. Yo no confío ni en mis compatriotas. Porque te das la vuelta y te dan por la espalda ¿me entiendes? Prefiero andar sola, o con la chiquita esta que... con la que estaba esperando, que es como mi hermana, y no quiero saber más nada de nada. No es mi hermana, es como si lo fuera. Natalia. Como si lo fuera. Vive en la misma ciudad que yo, hemos parado por los mismos sitios, tenemos más en común ¿no? Per por lo demás, una sonrisa aquí... Mira me han salido arrugas. De la tristeza ¡uh! ¡ja!

Cuando hablas con Natalia ¿hablan mucho de Madrid ?

Sí... Mucho. Y tengo recorte en mi carpeta, en mi cuaderno, de Madrid, y “¡mira ¡uh! Por ahí hemos ido, borrachas !” Sí hablamos, de cuando volvamos, de todo lo que nos queda pendiente, por hacer mucho nos queda. Tengo 23 años, 23 años ¡uy! Me queda mucha vida! Me queda irme con mi hijo a muchos lados, ver museos, irme al teatro, cosas que no he hecho. Muchas cosas, y con ella pues. Porque vivimos a nada pues 20 minutos, las dos juntas. Nos llevamos como... así. Somos así. Nos podemos enfadar porque lógico es convivencia pero...somos hermanas.

Hablando de convivencia ¿en tu casa eran muchos?

En mi casa, no. Somos 4, con mi hijo 5. Mi papá, mi mamá, mi hermana que es mayor que yo y yo. Y mi hijo claro ahora. Somos pocos, mi familia es chiquita. Mi familia es chiquita, tú ¡imagínate el cambio! De vivir...porque mi hermana se fue de casa con su novio, de vivir 4 personas en mi casa, a tener que aguantar a 200. ¡200! Es que se dice pronto. 200 personas. Y las ves dormir y es un show. Porque en un cuarto que cabe una cama, una litera, un camarote, duermen 4 personas, 2 en cama y 2 en suelo. Mini espacio. Si la de la cama quiere ir al baño, te tiene que pisar. En el 2B están durmiendo hasta en la puerta de afuera. Increíble. Pa coger una bronquitis, un neumonía o algo. Con el frío que hace, con colchones húmedos de la humedad que hay aquí pues estamos al lado del mar. ¡Los baños con unas humedades! Que no las casas viejas de allí de España tienen esas humedades. Increíble, asqueroso. La convivencia fatal, fatal. Que si tú te sientas ahí que sí , que este es mi sitio, que yo llevo más tiempo que tú, asqueroso, de verdad que es asqueroso. Deprimente.

¿De qué más te acuerdas estando aquí, aparte de tu familia ?

¿Quitando a mi familia? Quitando a mi familia. El Retiro. El Retiro ¿lo conocéis, el Retiro? ¿Tú sí lo conoces? Bueno pues el Retiro es un parque grandaso, con un lago, yo me pongo donde las escaleras, y con el jembé, y ¡papapa! Y todo el mundo ¡uy! Eso sí que me acuerdo mogollón. Y por Chueca, que yo salgo mucho por Chueca, es un barrio de ambiente. ¡Putita me encanta, locaso! ¡Los maricones me encantan! Todos mis amigos son maricones pues, ¡son locasos, locasos! Hecho mucho de menos eso. El caminar, el... no sé. Sobre todo el Retiro ¿no? Y los cementerios, los cementerios de allí, porque me gusta mucho ir a los cementerios. ¿Soy un poco rara no? Los cementerios, hay uno de allí en Madrid que es como un museo ¿sabes? Hay de 1600, de 1700, y hay unas tumbas que es arte ¿me entiendes? No es porque es cementerio en sí sino porque es arte. Increíble eso para ver, hecho mucho de menos todo eso. El campo, también hecho de menos el campo. Ir al río, tirarme con la toalla así, que me de el aire fresco, que aquí no hay aire fresco, todo es contaminación. ¡Uy el Retiro, los patos! ¡Jajaja! Los porros, los jembés, la gente, la policía nacional por ahí andando, escondiendo las cosas ¡jeje! ¡Porque sino te los piden! Y las terrazas, a tomarte una cervecita, una Coca-Cola fresca.

¿Cuál es tu proyecto cuando salgas?

¿Mi proyecto? ¿Cuando yo salga de la cárcel? Lo primero estar con mi hijo, estar con mi familia, me voy a tirar unos meses sabáticos, me voy a tirar unos meses sin hacer nada, completamente nada, nada más que estar con mi familia. Estar con mi familia. Y después como mi papá tiene un hotel y una empresa de eventos, me pondré a trabajar para mi papá. Porque ¿quién me va a coger siendo ex-presidaria? No te coge nadie. Entonces me pondría a trabajar

con mi padre. Pero sobre todo estar con mi familia. Todos estos momentos que me estoy perdiendo de mi familia, recuperarlos.

En España si tienes antecedentes penales, es más difícil encontrar trabajo, al igual que aquí?

Que yo sepa no. No lo sé. Porque como nunca estuve metida en eso, es mi primera locura así que he hecho, no lo sé. Pero yo donde vivo es chiquito, donde yo vivo es muy chiquito ¿ya? Me conoce todo el mundo, y saben que estoy presa. Así que si me pongo a trabajar para otra persona me tengo que ir a ¡uf! Lejos, muy lejos, y no me conviene. Trabajo para mi papá y ya está. ¡Soy la hija del jefe! ¡jajaja! Soy la hija del jefe y ya está.

¿Has estudiado?

Secundaria, solamente. Por vaga, prefería trabajar y tener mi plata ¿sabes? Pero también me gustaría...allí en la cárcel de España hay para estudiar, entonces creo que me voy a meter ahí, cuando llegue allí para sacarme los estudios y ¿quién sabe? Yo me quería meter a militar, ¡sí! ¡Donde me ves! Es un trabajo fijo, no te echan ¿me entiendes? ¡Recto! Pero...pero fallé pues. Era la ilusión de toda mi familia que yo me metiera a eso y al final no... ni hice ni mierda, ni hice nada. Pero ¿quién sabe? A lo mejor estudio algo para meterme al ejército y meterme en oficinas. No lo sé. Son tantas proyectos que tengo en mi mente, que cuando llegue realmente no sé lo que voy a hacer. Lo único fijo estar con mi familia. Es lo único.

¿Cuánto tiempo te falta para salir, sabes?

¿Salir de aquí? I no fuera lo de la extradición me faltaría un año. Son dos años. Y para lo de la extradición espero que para diciembre – enero. Rezo a Dios sabes.

Y el resto de tu condena lo cumplirías...

En España, sí. Entro en segundo grado, saldré los fines de semana de permiso. Igualito que aquí salvo que hay permiso. Y de ahí al tercer grado que si ya tengo contrato solamente voy a dormir a la cárcel. Igualito que aquí es... igualito.

Hablabas de los maricones, de Madrid, ¿qué de la homosexualidad aquí?

¡Uy! Hay mucha. ¡Jejeje! Hay mucha, ¿sabes porqué? Hay algunas que venimos ¿no? de fuera, y yo traje... como aquí no tenemos sexo pues se hace. Pero si te cogen las INPEs, calabozo, pues está prohibido. Pero sí hay, sí. Mucho lesbianismo, mucho.

¿Más con las internas que con las peruanas?

No te creas. No te las pierdas de vista a las peruanas, que están saliendo del armario ya ¡jjijji! Hasta las INPEs, alguna.

¿Están pagadas para esto?

Sí.

¿Sabes cuánto?

No. Ni idea.

¿Dónde ocurre?

En los cuartos de las INPEs pues. ¡Ja! Increíble ¿no? Parecen santas, sabes. Hay una alcaide, que parece hombre. ¿Sabes quién es? Una INPE, la alcaide ¿no? En el turno, en el turno de...de... de mañana. ¡ Mañana ¡ Más chorra ¡ ¡A su madre! Y se la nota que si, si la mira así ¡jajaja! Y ya la tienes en el bota ¡jiji! Y sobre todo con las extranjeras ¿no? como tenemos plata, se nos pegan también mucho por eso.

Y los días de visita, hay visitas de mujeres y de hombres también, ¿qué pasa con las visitas?

Que ¿qué pasa con la visita de los hombres? No he visto sociedad más fea. ¡Que feos son eh! ¡jejeje! Yo le digo a la directora que somos patas : “ ¿Has hecho un casting?” Pa qué me dice. “ Pa ver cuál es más feo pa que entre”. ¡Jajaja! Porque ¡puta que son más feos! Tengo unas ganas de volver a España y ver a Europeos, ver españoles, ricos ¡mmm, ricos! Por favor ¡oh su madre! Que son feos, feos, feos, feos, feos. Feos. Yo estuve con un chico aquí. ¡Ah que era guapo eh! Era guapo, pero es que su cerebro no...no...no... o sea hablar con él era hablar con el muro ¿sabes lo que te digo? Le dije “ ¡Ay vete a la mierda!” Era tonto pues, tonto. ¡Guapísimo, pero más tonto! No podías hablar con él de nada porque es que su cerebro no

llega. Se quedo ahí... Ya me aburrí le dije, porque me dijo “Te extraño”, dice...”Te extraño mucho.” Bueno pues hacemos una cosa le dije, búscate una en la calle como tengo yo a mi chito aquí dentro le dije. ¡Ji! ¡Y no volvió! Para ver si se largaba ya me aburría. Me aburría mucho, guapo pero tonto. Dos cosas a la vez no pude ser aquí. Aquí no puedes ser guapo y listo. O eres listo y feo ¡jajaja! Increíble, increíble.

¿Llegaste a tener alguna relación aquí dentro?

¿Yo? Sí.

¿Varias?

Varias, sí, ¡jajaja!

¿Ninguna duradera?

Con una estuve hasta hace poco, siete meses, lo que pasa es que tiene su pareja hombre y a mí eso no me gusta. O una o uno, no una y uno. ¿Sabes lo que te digo? No así no, no me gustan las cosas así. Pero sí he tenido. En la calle también he tenido.

¿Peruana?

Peruana.

Y su marido...

Y luego hablaba con su ma... ¡jajaja! ¡Cornudo! Me reía, me reía mucho, me reía mucho. ¡Imbécil! Tienes aquí a ¡jajaja! Es que es un tonto, es un tonto, si me miraba más a mí que a ella. Pero bueno...cuando salga a la calle ya será mejor porque aquí de todas maneras, que si te cogen así con alguien ya es... ¿me entiendes? Que si hablas con alguien ya eres...ya te catalogan ¿no? Retrasados.

¿En la calle habías estado con una mujer alguna vez entonces?

Sí.

¿Eres bisexual?

Soy bisexual. Sí. Cada vez tiro más a las mujeres que a los hombres, te lo seguro, porque los hombres cada vez me deprimen más. Lo siento ¡jajaja! Pero es así, me deprimen más, porque las pocas veces que me he enamorado de un hombre, los hombres me mandan la puñalada ¿me entiendes? El papá de mi hijo, el que vino aquí, conmigo, y yo estaba ciega, ciega, ciega. O sea que venía a traficar, imagínate, ni ceguera ¿me entiendes? Porque la plata a mí no me hace falta. Y me han hecho tanto daño los hombres que ya... Las mujeres somos de otra manera. Más cariñosas, más...de otra manera.

Tu novio fue él que te propuso este negocio?

Sí. A él se lo dijeron y él me lo dijo a mí pues.

Me dijiste que habían amenazado a tu familia...

Sí.

¿Los de aquí?

No. Los de España, los que me mandaron de España. Porque la cosa es que íbamos a viajar desde Ecuador., desde Guayaquil. Pero mi novio le empezó a (*imitation tremblement*) así en el aeropuerto, nos echaron por atrás, la propia organización nos echó por atrás. Entonces me dijeron que viajara yo sola. Yo les dije que yo sola no viajaba. Que era con mi novio o no viajaba. Me dijeron “Tú sabrás, sabemos donde viven tus padres y tu hijo.” Y yo le dije a la chica “Oye ¿me estás amenazando?” Y me dijo “Tómatelo como tú quieras.” Le dije “Cuando llegue ¡te voy a sacar la mierda!” y gracias a dios está presa, me la voy a encontrar allí. Y cuando la coja...solamente para amenazarla., porque gracias a dios mi familia está viva ¿no? Pero solamente por amenazarla. Yo ¿qué culpa tengo? De que el otro se echara para atrás ¿me entiendes? De que tuviera miedo. Yo iba a entrar normal, la maleta la llevaba él no yo ¡jijiji! Yo iba a entrar normal pero él la cagó. El la cagó. Nos íbamos a llevar 30 000 euros.

¿Cuántos kilos llevaban?

Seis kilos. En la maleta, escondido. En el...cómo decirte...las maletas esas de ejecutivo que tienen como separadores, ahí. Estaba bien escondido ¿ah? Pero el otro se cagó de miedo. Se

cagó de miedo. Maricón, págatela. Y luego va y sopla a todo el mundo. Ahora le van matar. Le van a volar los sesos, así ¡pum, pum! Yo estoy tranquila, estoy cumpliendo condena pero, pero sé que voy a vivir muchos años. Pero a él sí le van a dar. Qué pena... Dios es justo. Dios es justo, muy justo.

¿Escribes aquí?

Sí. Al principio empecé a escribir como un supuesto diario, pero ya me empecé a cansar de...no sé, me empecé a cansar y ahora escribo a mi hermana. Todo lo que me pasa le escribo a mi hermana. ¡Putá que cada vez que le escribo parece un testamento! ¡jijiji! Así de hojas, día tal, día tal, le escribo por las noches, me acuesto, primero la escribo a ella, le escribo a un chico que está en Sarita Colonia, me pongo a leer y de ahí me pongo el MP3 y a dormir. Como a las dos de la mañana. Y a las seis de la mañana en pie. Seis y media. Peo sí escribo, sí.

EL chico de Sarita ¿cómo lo llegaste a conocer?

A través de una carta. No, a través de una amiga. Ella se está escribiendo con el amigo de él y me dijo porqué no te escribes con el chico este, tal, ¡ya pues! ¡trae! Porque el chico era deprimido, que la novia lo había dejado, que la novia también está presa aquí. Y no sé quién es la novia. Y...y ya pues yo le voy a escribir, y le digo, no te deprimas, que bastante tenemos con estar presos como encima para deprimirnos por una guarra de mierda o por un capullo de mierda. Y empezamos así y bien. Un poquito mayor para mí pero para escribirnos ¿qué mal hay? Un poco peligroso, está por secuestro ¡jaja! Yo que me meto en cada cosa. Pero me gustan los mafiosos, ¿qué voy a hacer? ¡jajaja! Es como una película de los italianos ¡jajaja! Igual, Al Pacino ¡jejeje! Me encantan, los mafiosos, me cuenta sus historias, su movida de él, que estaba mucho metido en el mundo de la mafia aquí en Perú. Y me cae bien el chico, el hombre, me cae bien. 45 años pero me cae bien.

¿Piensas alguna vez conocerlo?

No, me voy de extradición. Pero no mantendremos a... porque él tiene celular pues ahí. Ahí hay de todo. Ahí hay de todo. Hasta armas. Y lo llamaré, sí. ¿Porqué no? Lo mismo le haré una carta para que se venga para allá. O lo mismo hago negocio con él ¿quién sabe? Todo es posible en la vida ¿no? ¡jeje! No, no creo que haga negocio, no. No quiero más problemas, no. No diosito, no me dejes. Es que aquí más que reformarte, empeoras, porque aquí aprendes tantas cosas, por ejemplo yo no sabía cómo se hacía la cocaína, solamente sabía cómo se jalaba ¡jejeje! Pero ahora sé cómo se hace, como se... ¡ah su madre! ¿me entiendes? Toda la mierda que le meten a ¡uf! Y saber que nos lo metemos por aquí, ¡a ver si estamos medio locos! Y que aquí más pura, pero en España y en... que es un 20%, es una mierda. Aquí es que es ¡uuuhh! ¡uuuhh! Aquí me tiré, mira desde que estuve en Suramérica, habré comido 10 días, y estuve mes y medio. Todos los días a base de cocaína, llegué aquí así, más flaca que tú. Flaca, flaca, pero que pego ¡a su madre! Yo alucinaba. ¡jajaja! Que me lo quiten de acá. ¿Qué se va a hacer? Muy rica la coca de aquí. La marihuana no lo sé porque no lo he fumado pero... pero la coca, pero la coca ¡uf! Increíble. La de Ecuador no, no es tan pura como la del Perú ¡ay! Además yo me metía la que yo iba a transportar ¿sabes? Un 80, te metías eso y volabas. Iba así ¡La cagada! ¡jaja! La cagada. Guay.

Dime, ¿me dejarías leer tu diario?

Sí, porqué no. ¿Vais a venir más días ?

Sí.

Sí. Mira tengo escrito solamente hasta que vinieron mis padres. Vinieron mis padres en noviembre. Solamente tengo escrito hasta ahí. Sí, yo los dejo. Porqué no. Dejé de escribir y ahí sí que me deprimí. Porque cuando me despedían mis padres fue como si me arrancaran algo de mí. Te deja un vacío, increíble. Pero increíble el vacío que te deja.

¿Cuánto tiempo estuvieron?

Una semana. Estaban hospedados en Los Delfines, los pijos ¿sabes? Los pitucos ahí en Los Delfines. Una semana estuvieron. Y mi papá vio esta y se deprimió ¡a su madre! Nunca lo

había visto llorar. Nunca, ni cuando se murió mi abuelo. Y lloraba como un bebé. Dime tú, la hija predilecta, no, la favorita. La niña pequeña de la casa. Presa. Aquí. Dejé de escribir, para qué voy a escribir dije. Luego lo leo y me deprimó más. Así que prefiero no...no volver a escribir. Escribo a mi hermana, las cosas que me pasan en el día, pocas, no le voy a contar todo ¿no? Porque sino mi hermana se deprime. Sí yo se los dejo leer, porque no. Y os enseñaré la foto de mi hijo también. Y de la familia.

Para mandar tus cartas...

Por la embajada. A principios escribía como mierda, a mi amigo a mi otro amigo, a mi otro amigo, a... Dejo de escribir. Escribo a mi familia solamente. Por que mis amigos me están demostrando que no lo son. Sí me contestan de vez en cuando a mi mail que un amigo mío me lo ve, me lo trae, el correo, pero muy de vez en cuando ¿me entiendes? Una amiga vuestra que está presa necesita el apoyo vuestro sobre todo ahora. Ahí se ve cuando realmente está la gente y cuando no ¿me entiendes? Ya ¡a la mierda! Cuando llegue, dios dirá lo que pasará. Pero me sale gratis, menos mal. No podemos mandar tejidos ni nada de eso, es la pena, porque tengo un bolso para dárselo a mi hermana, esperaré a que se vaya la mamá de Natalia que se va para Madrid y que se vea con mis papás y que se lo dé. Tengo un búho, con un espejo, miu bonito, tejido también, una chaquetita, estas que se llevan así cortitas, así a crochet. Aquí aprendes a hacer de todo. Queda bonito.

¿Te gustaban antes estas cosas?

No. Pero es que es lo que hay. Si hubiera otra cosa, cerámica o... yo qué sé o botánica o algo, pero es que no hay nada. Mira. Mira. Mira. Ni pintura, al costado por lo menos sí hay pintura, a óleo, que mi papá pinta a óleo, mi tía también pinta a óleo, y algo me nace a mí y nada. Aquí nada.

¿Y el teatro?

Mira te digo la verdad, el teatro... Voy desde enero. Ya es aburrido. Porque la gente última que se ha metido, mis compatriotas las últimas que se han metido, cada vez las odio más. Porque se creen "Yo soy" la del teatro. Quién eres tú si eres una presa ¡imbécil! O sea...estamos metidas ahí porque es algo que te distrae pero cuando hay tanta rivalidad y tanta hipocresía en un sitio no me gusta, o sea prefiero irme. No paro por el teatro, no paro. Prefiero estar afuera. Antes sí, me refugiaba ahí, me metía ahí, poníamos música, nos distraíamos. ¡Ahora! Nada de nada, se ponen ahí a criticar a la gente, una y otra cosa, y a mí eso no me interesa. Lo único que necesite es que mi mente vuele. No que me metan más mierda a mi cabeza ¿me entiendes? Que bastante tengo con lo mío. Ahora estoy pasando el mono ¿sabes? De la coca, que cuando estás en abstinencia hay dos etapas fuertes. A los seis meses y al año. Y estoy en el año. Puta que estoy, estoy así (montre ses dents), como la niña del Exorcista. Me pongo una pepa para tranquilizarme. Porque si me da por consumir, la cagada. Porque no tengo fin. No hay droga suficiente en el penal para mi ¿sabes?

Y las pepas ...

Las venden aquí. Contrabando de pepas. Dos soles. Ahora que han traído de España, Ceropal, Ceropal algo así, el otro día me quedé dormida hasta con la ropa ¡jajaja! Porque mi camarote es alto, mi cama ¿no? y me fui a subir y que no podía subir. Hasta que me subí, caí a la cama y (*bruitage*) así con la ropa puesta y todo ¡jajaja! ¡La cagada! Igual que cuando vas borracho, borracho, que llegas a casa y así. No me di cuenta ni del color de las sábanas ¿sabes? Y caí así. Con la ropa, vestida ¡a su madre, que risa! Yo al día siguiente le dije a mi amiga ¡Tía que me quedé dormida con la ropa! Que risa... O sino con las pastillas esa, las Cloracepan, las bebéis con café, y es como si os pusiera ¡je! Vas así ¡jaja! Es que hay que tener recurso pues. Para no estar deprimida algo tienes que hacer. O la chicha ¿no os han hablado de la chicha? Mira con el Frugos de melocotón, lo dejas en el ése que se ponga malo, que se infle. Y cuando se infla te lo tomas. ¡uf! ¡ Que peo ¡ ¡Sí!

(Autre fille) ¡No rajes mucho de las peruanas!

¡Lo primero que he hecho! Ella era mi pareja. Está bien ¿ah? ¡jajaja! Pues eso. Le metes pan, le metes trocitos de fruta para que fermente antes, y te la tomas y vas así. A hacerlo, ya verán. Sale más económico que compraros vino o compraros whisky ¡jijiji! La cagada, así es. Así es la vida aquí.

¿Y otras anécdotas de aquí?

Pocas. Peleas. Alguna que otra pero... sabes que es como un colegio. Aquí no hay peleas ni nada de nada de nada. Pues los traslados, los traslados eso sí que son feos. Vienen a la mitad de la noche, a lo mejor a las 9 de la noche, ¡nombres! ¡papapapapapa! Alisten sus cosas. Y lo que te de tiempo, te jalan y te sacan.

¿Sin avisar?

Sin avisar. Sin avisar.

Puede ser aquí al costado, a Máxima, o a provincia. ¡ Bien feo! Yo cada vez que hay rezo. ¡Por favor a mí no, por favor a mí no, por favor a mí no!

¿A cualquiera?

Sí. A cualquiera. Y ahora que hay hacinamiento, más. Ahora van a hacer unas redadas, pero grandasas. Porque somos como 1300 internas y esto la capacidad es de cómo 850. Imagínate como estamos. Van a hacer una limpieza, todas las rebeldes fuera.

¿Has conocido a gente que ha sido trasladada aquí desde otro sitio y que te ha hablado de otras cárceles?

Más libertad hay , que aquí. Mas droga, más... Es que ésta es como un cárcel modelo ¿me entiendes? Pero las otras ¡uf! Hasta sexo con los hombres ¿no ves que son mixtas? Tú pagas y listo. Cosa que aquí no. A veces digo ¿y si me cambian? ¿Será mejor o peor? No, pero feo. Demasiado frío. En las de provincia hace más frío que aquí. Mucho más frío que aquí. Prefiero esto.

Entretien interrompu par une gardienne.

Annexe n°9 : Entretien collectif mené avec un groupe de jeunes détenues originaires du Callao, réalisé à l'entrée du pavillon C en 2007.

Mi nombre es Suleima Ormeño Infante, tengo 21 años. Ya estoy recluida aquí 24 meses ya, y muy pronto esperando mi libertad para irme. Es una experiencia tremenda, porque acá se viven muchas cosas, experiencias, aprendes varias cosas, talleres, si te gustas te quedas, algunas se cambian de talleres, se van por aquí, por allá. Te todo esto de aquí del penal es una, hemos tenido terapia de psicología, terapia de asistenta social, hemos tenido charla de todos tipos, hemos rescatado muchos valores de ahí. Aprender a valorar a la familia, a los hijos, a tener más comunicación con las personas, y aprender a ya no cometer los mismos errores de antes. Por medio de esto se les da consejos a todos los adolescentes, que no hagan cosas que no deben hacer. Antes de actuar que piensen porque no saben el sufrimiento que le van a dar a su familia. Porque quizás la familia no tiene el apoyo económico que nos puede dar a nosotros, no pueden venir aquí, todo eso, es una cola inmensa, es un fastidio que le revisen los paquetes, todo eso.

En qué taller estás?

Estoy en manualidades varias.

¿Sabías estas cosas antes?

No, no, acá he aprendido, o sea he tratado de aprender, las cosas que hay acá, nunca sabía manejar un crochet. Acá he aprendido a agarrar un crochet, tejer, hacer gorros, hacer ponchos, hacer chalinas, todo eso. Sí me gustó, para qué... Sí me va a servir porque sé que de eso voy a rescatar muchas cosas. Voy a poder vender aunque sea algo, en eso, ayudarme a yo misma y ayudar a mi familia y a mi hijo. Saliendo de aquí tengo que recuperar a mi hijo donde está. Mi hijo está en un albergue y no debe estar pasando eso. Porque es un niño de 4 años recién, y que esté pasando por esta situación en un albergue no es dable. Es como si estuviera como nosotros, preso.

Cuando estás trabajando, ¿en qué estás pensando?

Por ejemplo ahorita que estoy esperando mi fecha para subir a mi beneficio, se me hacen más largos los días. Te desesperas, que quieres que llegue esa fecha, para que puedas subir y te vayas en libertad. Como a mí me sentenciaron a los 8 meses, me faltaba un montón, se me hace difícil porque pensábamos que los meses son pasaban rápido y todo eso, pero ahora que uno sabe que se va a ir, es difícil, sientes un temor, te da nervios y todo eso.

Porqué estos nervios?

Porque ya como he estado haciendo eso, mis papeleos de armar mi liberación y todo eso, el abogado por aquí, por allá, ya me tuve que salir del taller para preocuparme más en mis papeles.

Aparte de hacer tu taller, en qué te ocupabas?

Chica 2 : Se ha preocupado por su rat..., lo que va hacer en la calle, dice. Está que busca su banda. Acá su banda (*rires du groupe*). Ella es la cabecilla de los secuestradores, ella su alias es pollo broaster en el mundo del hampa (*rires*).

Suleima: Cuando uno está en talleres sí te despeja la mente. Es verdad porque a veces a mí me da la depresión así. Y me voy a mi taller para nos pensar en mis hijas, porque más pienso en mis hijas.

Chica 3: La realidad es que, está bien, cometemos errores, ('cállate' dice otra) pero en verdad cuando tú sales a la calle no hay trabajo. Nadie te abre las puertas, nadie te dice 'ayúdame', porqué? Porque piensan que 'tu vas a seguir en lo mismo, en lo mismo, en lo mismo, y también la necesidad nos hace volver a hacer lo mismo pues. Como le dije cuando sales a buscar trabajo nadie te quiere dar porque te piden los antecedentes penales y sales en pantalla pues.

Chica 4: Pregunta nomás y yo te respondo.

Quisiera que te presentes.

Mi nombre es Roxana Chero Zapata, soy del Callao y vengo por el delito de robo. Voy a cumplir 4 meses acá y estoy en el taller de pintura en tela. Y sí hasta ahorita estoy bien, no estoy mal.

Y el taller te va a servir afuera?

De verdad no.

¿Piensas meterte a otro taller entonces?

No, no, a mí me gusta trabajar, por ejemplo cuando yo he estado afuera he trabajado de varias cosas, en la puerta de mi casa, vendo mi comida, vendo mi gelatina, he trabajado en fábricas, independiente soy yo. Aparte que mi pareja me ayuda pero a mí me gusta depender de yo misma. Sacar a mis hijas adelante, para que nadie me diga 'yo te he dado, tu hija depende de mí', no. Mis hijas son mías y dependen de mi misma.

¿Cuántas hijas tienes?

Dos, una de 5 y una de 2 años y 8 meses.

¿Cuántos años tienes?

22.

Y el taller ¿te permite despejarte la mente?

Sí te entretiene, o sea a veces te viene a la cabeza un montón de cosas malas como tantas buenas.

¿Cómo cuáles?

Por ejemplo a veces pienso que mi hijita está mal en la calle, no? Eso me trauma, pero apenas me levanto me voy al teléfono a llamar a mi familia porque la que tiene mi hijita es mi hermana. Me dice 'no te preocupes, la bebé está bien' pero ahora a la bebé le ha dado la manera de orinarse en la cama. Está que se orina en la cama, mucho, mucho, mucho, y es un trauma que mi hija está llevando porque son 5 años que mi hija tiene y mi hija nunca se ha alejado de mí. Y ella me extraña como yo a ella pues, no? Entonces me despejo ir al taller, como a veces no quiero ir al taller porque no... tanta gente, no estoy acostumbrada.

Chica 2 : Ya yo voy a decir mi nombre, mi nombre artístico, me llamo Cecilia Farroña Sandoval, mi otro nombre es Carmen Camacho Fuente, mi nombre verdadero es Caterina Caycho Cápac, tengo 3 nombres. Vine a los 17 años es mi primer ingreso. Ahora me vengo cuando tengo 19 años, no?

¿Es tu segundo ingreso?

Sí, segundo ingreso. Casi toda mi vida me he dedicado a robar, no? A los 11 años pisé Santa Margarita, a los 13 Hermelinda, y casi toda mi vida me he dedicado a robar, a robar, nunca he trabajado. Hasta cuando estoy acá quiero robarme los hilos (*rire général*). (*Incompréhensible*) mis manos no pueden estar quietas. Y me he dedicado a tejer para no robarme de nadie. Veo una billetera y quiero robarme, pero como estoy presa no puedo robar a mis compañeras, no? Y por eso estoy en el taller de manualidades varias, he aprendido a tejer ponchos, hacer carteras, varias cosas.

Otra chica: A estafar.

Chica 2 : A estafar a la gente también (*rires*). No te rías concha tu m, estoy hablando de mi vida. Y aparte tengo mis dos criaturas, mi hijita de 5 años y mi hijo de 3 años. Y de acá trabajo para mandar a mis hijos. Trabajo los lunes (*quiere decir miércoles*), sábado y domingo, llamo a mis compañeras pa que tengan su visita. Me encargo a limpiar, ayudo en cualquier cosa, y aparte soy muy poco de tener amigas. Porqué? Porque soy muy burlona, me gusta burlarme de mis compañeras, ponerles apodos y ellas se molestan pues, no? Y no quieren, se alejan de mí.

Tengo una sola amiga la que está a mi costado, Pilar, ella es la ‘chichimula’ (*rires*). Ah, y tengo mi pareja también.

Y de lo que aprendiste acá... (elle m'interrompt)

Claro, vendo, quieres que te enseñe uno? Mañana vienes pues.

Tú crees que vas a seguir tejiendo afuera?

Sí puede ser también. Si Uds me ayudan... (a las chicas) ¿porqué se ríen, mierdas? Si ya tengo la visa ya. Dos ponchos los voy a vender en 30 dólares en su país. (...)

Pero no piensas usar esto cuando sales, para de repente cambiar...

Mira, puede ser que siga robando y ponga mi negocio, los ponchos nomás, no? Porque mi mente todavía no está en trabajar en algo. Todavía. O si puede ser que Alan (el Presidente) me ayude y me dé un trabajo pues. Porque si a él le dan una oportunidad ¿porqué no me la pueden dar a mí? Peor la gente no, no piensa eso, piensa “ya reincidente”, y te ponen tus años más. Y no piensan en la edad que uno tiene. Porque yo tengo 19 años, y no dije porqué, lo que hacen es juzgar, y no saben porqué me dediqué a eso. Y aparte cuando tú robas en la calle, los policías te tratan mal. Como de lo peor. Ellos no tienen hijos, no saben lo que uno ha pasado en la calle pues. Antes de que te aconsejen, ‘mamita porqué tú robas?’, no, ellos te esperan y encima te mandan al calabozo. Que venga el fiscal, y el fiscal también hace que te tratan mal. Pero fuera el fiscal, te pegan, te hacen de todo.

Y ¿qué tal vives el ambiente acá?

Acá todo lindo porque me río de todo, hay ratos que estoy triste porque extraño a mis hijos, no? Y de ahí me llevo (bien) con mis compañeras, en mi piso no porque estoy en un piso que son puras señoras, un poco renegonas, no les gustan que les ponga apodos, pero... Porque si estuviera en otro piso, chicas de mi edad 19 años, ahí sí jajaja pero en mi piso puras renegonas. Les digo una broma ya quiere meterme un cachetón. Pero me llevo bien con algunas de mis compañeras. Y en el taller, no paro mucho en el taller tampoco. Porque soy muy superactiva, no puedo estar sentada en un solo lado. No sé estar sentada.

¿Llevas un solo taller o varios?

No, uno solo nomás. Porque me gusta pues el tejido.

¿Has estado en otro?

Uy no, toda mi vida he estado en tejido. Pero acá y en Hermelinda y en Santa Margarita también he estado, todo en tejido, porque sí me ha gustado.

Suleima: Yo quisiera meterme al taller de costura, porque sé costura, pero es muy caro. O sea en los talleres pagamos 20 soles mensual.

Chica 2 : o 30, depende cuanto saques de producción.

Suleima: Ah ya 20 o 30, y tienes que comprar tu material aparte. Y el taller de costura es demasiado.

Chica 2 : Y acá la mayoría ha venido a regenerarse, no? Y se paga 20 soles, si no trabajo, cómo pago mi taller? Obligatoriamente tengo que estar en un taller porque si yo armo, no tengo taller. Obligatorio. Y yo no sé pe toda esa plata para donde se va porque, si nosotros dicen que nos regeneren, pero mensualmente tenemos que pagar 20 soles ya, aparte cuando salga me ponen reparación civil, lo que he comido también me quieren cobrar!

Suleima: Yo sí me gusta trabajar, yo sí trabajo, pero robé lamentablemente... robé porque no tenía y estoy acá. Pero cuando salga no lo voy a volver a hacer porque mis hijas están...

Chica 2 : Eso es mentira, lo va a volver a hacer, ‘vaya reincidente’, le piden al juez una oportunidad y vuelven.

Suleima: No, nunca ha robado, por eso, nunca he robado. Yo primera vez que hago eso. La necesidad pues no?

Y porqué te quieres meter específicamente en costura?

Suleima: Porqué sé pues, porque cuando estaba en Hermelinda me metí 3 años en costura.

(...)

Chica 2 : Sí pienso en mis hijos, porque si regreso acá los que sufren son mis hijos, no? Pero qué me hace robar? La necesidad, no? Y a veces reniego, hay injusticia también acá en el penal, ponte si meto una solicitud para que vengan mis hijos, tango que tener buen comportamiento, si no lo tengo no me lo dan. Y cuando vienen mis hijos me alegro, eso es lo único que me alegra. Lo único que me alegra en este penal y me da fuerza para ir adelante. Nada más. O si gano un concurso pueda ser que me alegra.

Suleima: No has pensado en matarte?

Chica 2 : No, no he pensado porque la vida es linda. No puedo matarme, es una cosa insegura que me mate. Cobarde, yo estoy para seguir adelante, con la edad que yo tengo quiero seguir hasta que Dios quiera me da vida. Quiero fastidiar a mis compañeras, a mi familia, a todo, quiero estar alegre, pero no, nunca he pensado matarme, nunca.

Suleima: Yo pienso que son los cobardes que se quieren matar. No me gusta eso.

Chica 2 : Y si fuera fea sí me mataría (*rires*).

Annexe n°10 : Entretien mené avec Elena Pampa en 2007 dans l'atelier d'activités manuelles.

¿Cómo se llama usted?

Elena. Elena Pampa Vendanio.

¿ Cuántos años tiene?

Tengo 49.

¿Por qué motivo está aquí?

Por TID.

¿A qué se dedicaba Ud antes?

Bueno antes me dedicaba, a espaldas de la universidad Villareal tenía un puesto donde vendía desayuno, vendía ahí, me levantaba 4h30 de la mañana, salía de mi casa, de Comas, 4h30 y llegaba, a Lima, llegaba 5h30. Y ahí vendía puro desayuno. Porque veía que el desayuno, tenía este, ganaba un poco más ¿no? y no es tan duro como ya el almuerzo, entonces yo prefería mi desayuno, vendía de todo, o sea manzanilla, empezando con una agua hasta cuáquer con leche, todo, todo. Y sándwiches, toda clase de sándwiches. Ya y estaba bien pues ahí ¿no? Pero mayormente yo este...sacaba más cuando funcionaba la universidad porque los estudiantes, los jóvenes universitarios, a veces los profesores iban ahí en tiempo del colegio. Pero la venta bajaba cuando no había universidad y no había ni tiempo de colegio, entonces bajaba, y al menos claro. Imagínese que cuando había movimiento, que nosotros decimos movimiento, hay bastante entrada, por decir por lo menos vendía 200 sándwiches, 200, quizá más. Pero cuando estaba bajo, no vendía ni 50. Y vendía poco, ya no preparaba tampoco ya el cuáquer con leche, porque me quedaba con la olla. Entonces vendía eso.

¿Porqué eligió este taller?

Bueno yo elegí este taller por lo que, escucho ¿no? como voy a tener...ya tengo un año, ayer cumplí... el día sábado, 29 de septiembre, cumplí un año de estar acá ¿no? Entonces yo los primeros días comencé a preguntar. Y tuve amigas que también estuvieron acá y me dice : “Elena, sabes qué, lo primero es trabajo, y esto es trabajo.” Y vale bastante, cuando vamos a subir ahí, por ejemplo los jueces preguntan ¿no? : “¿Qué has hecho?”, entonces digo que estoy trabajando ¿no? y eso como que te ayuda un poco. Y yo vine acá en octubre y bueno, de frente me vine acá. También quizás digo por lo que tengo mi edad ya, todo, en cambio a veces las chicas no hacen lo mismo que uno ¿no? Y ahora también tenemos más facilidades porque tengo una compañera, que ahorita no está, está en psicología, y ella dice antes de entrar acá a trabajo, teníamos que pasar por varias cosas, y le digo ¡ay dios mío! De repente no hubiera pasado yo eso, le digo tenemos que pasar en OTT, de ahí nos pasaban psicología, nos pasan varias para entrar acá, entonces estar acá era antes un privilegio dicen. Pero ahorita no, más facilidad. Mas bien ahorita dan facilidades para estar acá. Nosotros pagamos, acá en el taller, pagamos, yo pago 20 soles y un sol de limpieza, mensual. Y acá también mensual o sea cada mes tienes que dar una producción de 200 soles. Pero yo digo, soy consciente, no voy a trabajar yo un mes y sacar los 200 soles ¡ni en la vida! Yo recién estoy aprendiendo a tejer porque en la calle no sabía, no agarrar el crochet, y acá estoy aprendiendo. Entonces ¿qué hago? Le presto para mis compañeras y nos prestamos para completar los 200. O sea puede ser la mitad mío, puedo hacer mis carteras, y me presto, o sea nos prestamos para poder este...llegar al tope que son los 200. Y así pues... Y ya sé que cuando ya me digan “suba” porque ya este mes también voy a subir, ya tengo un año, voy a subir a sala y por ahí me preguntarán, siempre preguntan qué has hecho tú. Bueno yo estuve, llegué acá al mes no más ya empecé a hacer mi taller, porque esto me vale a mí y por decir, por lo que estoy de TID, como estoy con el artículo 9.6, entonces 5 meses de taller me vale un mes ganado. O sea 5 meses tengo un mes ganado. Y ya y más o menos me van a poner algo de 2 años, siempre ponen. Y ya, tengo 4 meses ganados ya. Tengo que esperar

20 ratio para tener 4 meses ganados, y sé que eso me va a servir pues. Pero nos ayuda bastante haber el taller, bastante nos ayuda, y hay facilidades, cómo dirán que no, y está muy bien y que hagan más taller ¿no? porque hay muchachas a veces, yo digo ¿no? Como eso del pago, a veces no dan otra, cómo te puedo decir, otra prioridad, o sea que si uno tiene demasiado en la mensualidad, hay estudios. Y el estudio, tú pagas 15 soles y estás 6 meses. Pero no quieren que todo... Por ejemplo si yo me voy a quedar 2 años, no puedo hacer puro estudio, porque también te piden trabajo, y esto lo que yo tengo es trabajo. O sea yo de frente me he metido acá. Bueno estoy bien pues ¿no? Y gracias a dios que tengo eso.

¿La han capacitado aquí?

¡Ay! Con decir que acá no te capacitan, no nos capacitan.

¿Aprendió con sus compañeras entonces?

No, ni creas porque a veces acá a veces son egoístas, no te enseñan. Por decir, yo puedo estar con mi compañera, es muy buena, todo, pero no me enseña. Tú tienes que ver. Y hay otras personas que sí te enseñan verdaderamente. La que tú crees, ella es mi amiga, ella no te enseña. Mas bien otras te enseñan. Por ejemplo yo ni sabía qué punto era ¿no? Eso me enseñó una señora que ya se fue ya, y no era ni muy amiga, la conocía así, entonces yo “¿Cómo se hace?”, “Pero ven te voy a enseñar” me decía, y me comenzó a enseñar. Pero no enseñan acá. Tú tienes que... la señorita ni ella sabe, más bien está aprendiendo, la veo que está aprendiendo. Pero bueno... Pero de sí nadie, tú tienes que aprender acá. Y también le digo a la profesora, porque hay personas que están 6 años, 7 años, como le dicen “en paro”, ellas mas bien deben ser las profesoras. Ellas saben. Ellas, bueno unas que otra enseñan ¿no? porque otras no quieren enseñar, son bien celosas de tu trabajo. No te enseñan. O sea tú enseñas acá porque tú... es por decir es una necesidad que yo tengo ¿no? Entonces yo también tengo que aprender ¿no? La misma necesidad me obliga. Sino tampoco... Imagínate que yo acá he venido a agarrar crochet y en la calle no sabía ni agarrar el crochet. Entonces no todo ha sido malo ¿no? estar acá, aprendí eso y otras cositas he aprendido al estar acá.

¿Piensa que le va a servir más adelante este trabajo?

Mira, yo digo, para ser sincera, o sea hay que ser sincera, acá todos decimos así pero es mentira. O sea esta habilidad, yo digo ¿no? por decir ¿no? yo tengo ya mis años y converso también con muchachas y dicen así, y hay personas que, cómo te puedo decir, dicen de boca, de la boca para afuera, pero en sí, después yo veo, escucho conversaciones ¡mentira! No cambian. Y yo a mi persona, por decir, les puedo mentir a ustedes ¿no? pero no te puedes mentir al que está arriba. Entonces yo siempre le digo ¿no? le digo “Dios mío” o sea, cómo te puedo decir, al principio me chocó bastante acá, bastante porque era primera vez pues ¿no? que estoy? Entonces yo digo, más que tengo mi edad, digo ¡Dios mío! Y tengo mi hijito que tiene 13 años o sea que a él más le choca. Entonces yo digo, no, porque yo también afuera, así como he vendido, yo puedo, o sea voy a Gamarra así, compro cosas, y es mi habilidad, por ejemplo en tiempo de colegio yo he dicho “Voy a comprar un globo, eso, lo vendo a un sol”, o sea todo el esto, y ya al comprar por menor lo vendo al meneo, medias así también, o sea ya veo. Tengo una hermana que vende también, que se va a provincia y vende. Entonces yo voy a hacer eso. Yo sí voy a hacer eso, pero ya nada de la droga, ya no ya. Sé que también ahora me vengo en paro, ni por eso ya, así me vendría en meses, ya no ya. Sinceramente ya no vuelvo ya, ni loca vuelvo. Y así me den, no. Eso sí ya estoy curada. Porque es bien feo, es por decir ¿no? Acá estamos como, cómo te puedo decir, aparentemente, tú lo ves todo así bonito todo, pero llegas a tu pabellón, más envidiosas, una mala palabra, o sea tú le dices una cosa, es como el teléfono marroq... tú le dices una cosa, le dice a otra y es un chisme. Y no nos podemos ir abajo porque de frente al hueco. O sea muchas cosas suceden, o sea tú aprendes a convivir acá, acá aprendes a convivir y hay cosas que tienes que pasar en alto, es que si tienes tu carácter ¡Dios mío! Te lo tienes que reprimir, y yo digo ¡Dios mío no! TE encierras y estás ahí. Porque como dicen ¿no? acá hay personas las que están, ya, a veces sentenciadas en altas penas, y yo por ejemplo ¿no?

supongamos ¿no? tú estás sentenciada, y entonces en alta pena en paro, y a mí me han sentenciado 6 años, pero me quedo 2 años, entonces como que tú me tienes antipatía y tú me buscas a mí ¿no? Me haces pisar el palito, entonces yo piso ¿no? y también te meto un manaso y ya te meten al hueco, y para hacer mis papeles, eso me cuesta 9 meses de retraso para mí, pero para ti no. Es para mí, entonces todo eso tengo que pensar. Entonces evito. Yo de acá estoy en mi taller, llego a mi cuarto, gracias a Dios que ya tengo una cama, estoy en un cuarto, estoy con las compañeras, o sea te llevas todo pero las cosas que son tuyas no las dices porque pelean y ¡pum! Lo sabe todo el mundo, o sea, tienes que saber ¿cómo te puedo decir? Aguardar tus cosas personales para ti sola y como decir no te metes con nadie y eso no más, eso es mi mundo ya. Me pongo en la noche, leo la Biblia, o salgo, converso pero estoy ahí. Eso es lo único. Y ¿cómo te digo? Tienes que aprender, o sea uno acá, aprendes a convivir y bueno, ternito medio, ni ser muy viva ni ser muy tonta porque también te agarran o sea termino medio. Acá bastante ya he aprendido, ya estoy aprendiendo recién porque me chocó feo, es horrible, feo feo feo. Mas bien ahorita ya...un poco pasan los siete, ocho meses, o sea que te resignas pero no mucho o sea siempre te acuerdas, todo, pero tu tienes que decir ¡no! y seguir adelante, nada más. O sea sé que puedo, un año más, quizás menos, espero menos, espero, y me iré pues ¿no? Mira eso es lo único.

¿Cómo sientes que pasa el tiempo?

Eso es lo bueno, mira. Cuando estás en el taller ya se te olvida, pasa el tiempo. Mira me levanto, o sea mi rutina ¿no? Me levanto, seis de la mañana, seis-seis y cuarto me meto a la ducha, me baño, de ahí salgo, el desayuno te lo dan a las siete pero gracias a Dios no tomo el desayuno, más para mi edad, me vuelvo ya una... Te dan una agua, ¡una agua! Un emoliente pero es horrible ¡feo es! O sea si tú tienes, yo por ejemplo tomo mi desayuno, cuando abren el piso, o sea hacemos como que tú pones la jamonada, yo pongo de esto, o sea ¿no? Compramos nuestra agua hervida, 50 el agua hervida, yo tomo mi leche que me traen, tú no tienes yo lo pongo hoy día, y tú, se acaba el mío y después tú pones. O sea entre cuatro personas tomamos así. Y muy bien estoy con ellas. Y así paso de ahí o sea tomo el desayuno me vengo por acá. Estoy acá hasta la una. A la una me vengo al piso, que supongamos, la comida es fea, no la como, no la recibo. Me voy a comprar una sopa o un segundo que me vale 3 soles. Por ejemplo el día lunes tenemos menestra, cuando es frejoles sí me gustan, o sea también es vitaminas frejoles ¿no? Y arriba ya voy a preparar ensalada de rabanito, rabanito y pepino que una amiga lo ha traído ya, voy y lo preparo, nos turnamos y hoy me tocó a mí. Ya yo lo preparo lo pico todo y ahí... Y en la tarde, el taller antes era por ejemplo de 9 a 1, ahora también como hay varias chicas, como ven no hay pocas ¿no? Se malcrían, se portan mal por el teléfono y la señorita nos ha castigado. O sea para que aprendamos ahora nos tienen hasta las 4 de la tarde. De la una llegamos de nuevo acá y ya pues así estamos hasta las 4 de la tarde. Y a pasar lista, doble lista, porque esa... Lo que pasamos lista también me vale bastante a mí ¿no? Es como un colegio, que tú faltas ¿no? Ya y de ahí de nuevo subo al piso, sino me doy dos tres vueltas, camino y subo arriba. O sea ésta es mi rutina, no estoy ni por aquí ni por allá, me subo arriba, de ahí viene la cuenta, de nuevo nos pasan cuenta a las 6 de la tarde, a las 7, 7 y media tomamos lonche todas las chicas ahí, y de ahí me pongo a leer, 9-10 y ya a las 11 ya nos apagan la luz. A dormir todas. Esa es la rutina de todo el mundo. Así pues vamos. O sea alas que tenemos taller, otras se van fuera, están... tú sabes que acá existe de todo, acá, existe lesbianismo, de todo, de todo. Las personas que no parecen pero son. O sea te engañan pues ¿no? De todo, pero tú, como digo, ya sabes con quién te juntas, con quién está ¿no? Y así pasamos todos los días.

Cuando estás trabajando, ¿en qué estás pensando?

¡Ay! Dios mío, hay momentos en que yo digo, mira es cierto que si me hubieras encontrado y yo tuviera 3 o 4 meses estaría llorando ¡dios mío! Llorando ahorita, lloraba demasiado, se me venía a la mente pero un poco que ahorita me reprimo ¿no? Pero es bien triste acá...

¿Cómo se imaginaba que iba a ser aquí antes de ingresar?

¡Ah! O sea cuando tú vienes antes, o sea afuera yo digo la policía ésos, más delincuentes que nosotros. Yo los veo más delincuentes porque o sea yo sabía, pero no sabía el papá de mi hijo porque tengo mi segundo compromiso, él no sabía porque él tiene un trabajo que es sano, y si yo me metí para hacer esto era para ayudar a mis tres hijos mayores. Tengo un hijo que está preso. Está en Lurigancho, pero no está por TID, está por otra cosa, y yo a él le ayudaba, o sea que no es como acá, allá por decir, allá compras tu celda, o sea yo a mi hijo me compré su celda, y no comía esto y vale pagaba el restaurante y encima le dejaba su plata a él. Tengo mi hijita, estoy tan piña de que su esposo, o sea el padre de mis tres nietos, estaba trabajando en Mi Vivienda. Y yo le digo a mi hija “Julisa, tienes que saberlo comprender a él porque ahorita él ya no trabaja.” El se cayó del 4° piso y él se agarra de una palilla y él casi se desagarra todo el brazo. Ya entonces menos mal que se ha salvado. Ahorita no puede estar en movimiento por que le puede venir gangrena como dice el médico. Entonces yo también la ayudaba a ella. Prácticamente mi carga eran como tres. O sea que yo estaba en un no sé qué pero mi esposo no sabía. Ahora que estoy acá me doy cuenta de que en que la ayudaba, le hacía todo, no estaba bien, porque yo pensaba que era buena pero mas bien no. Porque las estaba haciendo un daño, les estaba acostumbrando. Y ahora yo ya sé ya. A mi hijo que está adentro ahora le escribo cartas “Cristian, le digo, lo que yo hacía, te daba todo, no era porque yo estaba buena, porque yo te estaba acostumbrando, mira lo que a mí me pasó, me quedo acá ¿y tú cómo quedas adentro? ¿Tú cómo quedas? Ahora ¿cómo dependes? Estás mal.” Mira yo me vine por acá y él ha vendido la celda. Y es que me da cólera ¿en qué se la ha gastado? El dice se la ha dado a su mujer la plata. Pero él no pensó que le hubiera dado la plata a sus hermanas y sus hermanas le hubieran dado poco a poco, le hubieran dado semanal. Pero no pensó eso tampoco. Y así siempre me hablo y ahora cero que un poco ha madurado y está, porque allá hay teléfonos así, celulares, y alquilan. Y él está en eso. Porque yo le dije, porque tú tienes que madurar le dije, o sea mucho yo los he ayudado a Uds le digo, pero ahora ya no, porque yo saliendo yo prefiero hacer aunque sea un arroz con huevo o lo que sea pero yo pensé en Uds pero yo no pensé en tu hermano menor, mi hijito, el de 13, porque él es él que sufre todas las consecuencias. Así le dije a mi hijo. O sea... él piensa que he cambiado estando acá ¿no? Pero si yo sé que estoy cambiando e que estoy cambiando por un bien. Si yo estoy acá es por un bien porque también el estar acá, veo tantas cosas, como que te sacan una venda y tú ves pues, y a él le parece raro eso, piensa, como viene el papá de mi hijito también viene acá, y él conversa todo ¿no? y él también dice “te están lavando la cabeza”, pero no es así. Y le digo “No Cristian, mas bien le pido a Dios que tú también cambies porque tú eres joven” porque mi hijo es de 19. Yo me he venido por una tontera. O sea dentro te conectas con personas, mi hijo como maneja, él ha manejado desde chiquillo, desde los 12 años, maneja moto y maneja carro porque su papá, o sea mi esposo, él manejaba moto y él le ha enseñado a él. Pero no sabía que iba a ser por un bien sino le ha enseñado por un mal porque con eso, que es “caña” ¿no? caña le dicen, y ahora dice, pero él no se pone de boca a mí porque sabe que a mí me va a molestar, pero sus hermanas le dicen “No, cambia por que cuando sales eres conectado con una gente, que cuando salga mi mamita yo le voy a dar”. No le digo, a mí no. Que le va a dar a su mujer, ¿para qué? le digo. La mujer es joven , mi hijo es joven, de vuelta se vuelve preso, ¿qué va a ser? ¡Cachorro!” le digo. Y encima la única que va a sufrir verdaderamente soy yo su mamá, mas no ella. Ella ¿qué mas quiere? Que le ponga todo, porque le dice, algún negocio grande, la dejo a ella, y él de nuevo para allá. Y yo le digo ¿y ella cómo es? Le digo. “No está mal lo que estás pensando.” ¡Ah no! no quiero escuchar más porque yo al saber que él me diga eso ¡ay! Yo también voy a ser su cómplice, no quiero saber nada. No lo estoy llamando como mas de un mes. O sea que aprenda, que recapacite, yo le digo eso. O sea siempre le hablo así pero él no. Que también su mujer que tiene afuera ¿qué le dirá también no? Porque ella es joven, yo siempre le digo a mi hijo, le digo “mira yo salí adelante cuando yo me separé de su papá de

Uds, con 3 hijos me dejó, yo salí adelante”. Yo vendía, me iba al mercado de fruta, me compraba una ciento, doscientos de plátano, en el sitio que mi hermana vivía, vivía por San Roque, por Surco, y hay una parte que son charapas ¿no? y a ellos les gusta. Entonces yo salía y vendía mis ésos. Y le digo a mis hijos. Yo me separé muchacha le digo, yo con 20-25 años ya los tenía a Uds, y yo ha sido padre y madre para Uds le digo. Y ella también ¿porqué no puede ser así? ¡Si tu señora tiene 26! Yo ya con Uds ya he salido adelante sola, le digo, y ¿porqué ella no? le digo. Porque tanta consideración, que tú va a salir, vas a robar y le vas a dar todo a ella, y le vas a dejar. O sea ¡tú eres vivo! Tú quieres que yo de nuevo esté en lo mismo, porque él pensara, pensar que yo voy a salir afuera y de nuevo voy a estar en lo mismo pero yo ya no ya. Yo ya sé que verdaderamente ya no mas con la droga.

¿Tienes proyectos entonces?

O sea proyecto, cuando salga me voy de frente a Gamarra, me compro estas cosas que te dije antes pero eso es para tener un capital. Y de ahí ya me pienso ir para provincia. Así como mi hermana irme a provincia. Me hermana me habla mucho le gusta mucho Oaxapampa, me habla de Oaxapampa, me habla ahí de Pozuzo, donde hay una mezcla de alemanes, ahí también se va mi hermana, para vender, mi hermana ya me he dicho. Y pienso ya saber las ferias, de todas las provincias, qué día es, y ya me voy con cosas y vendo pues. Y ya tengo mi plata, y vengo acá y voy a cualquier mercado y vendo. Eso yo pienso pero ya nada con lo otro, ya no ya. Si es bien feo.

Y el día de su salida ¿cómo se lo imagina?

¡Uy! Dios mío , mira ¿sabes qué? O sea tengo dos, dos ¿no? Por decir, a veces quisiera decir que voy a salir, decirle a mi esposo, a mis hijos pero no. O sea quiero caerles como sorpresa. O sea quiero salir, no quiero que me espere nadie o sea yo sola y para eso yo voy mandando mi ropa o sea me voy con una maletita no mas ¿no? Así como he venido, tengo una mochila que me tare mucho recuerdo. De la DINANDRO, con eso me vine y así como yo me vine con la mochila me voy a ir con la mochila, lo demás ya lo dejo por acá. Porque acá se necesita bastante, se necesita, ya lo dejo acá. Y sola me voy o sea no quiero que me vengán a recoger nadie. O sea yo caer de sorpresa. Y eso. Pero estoy en duda, pero primero pienso irme a mi casa pero también digo, quiero ir a visitar a mi papá, pero mi papá como ya es una persona de edad, yo digo no le vaya a pasar algo ¿no? Porque yo me comunico con él solo por teléfono poquito, o sea lo llamo así de tiempo en tiempo pero todos los domingos mando carta para él. Ya está viejito ya, tiene 87 años. No puedo darle ni mucha alegría ni mucho, como sufre de diabetes y cuando una persona es así se le sube el azúcar y por eso que un poco ¿no? pero ya... Ya saben lo que quiero, ya mejor dicho me voy a ir a mi casa, a ver cómo están.

¿Cómo se siente siendo mujer en el penal?

... Dios mío... O sea yo como mujer a veces me siento ¿cómo te puedo decir? A veces me siento como que de otra mujer veo ¿no? que a veces las señoritas nos tratan, a veces yo pienso que si somos mujeres deben de darnos un trato así, como que somos como ellas, a veces podemos ser hasta su madre porque hay unas que son jóvenes pero a veces no te tratan así. Y acá se hacen las muy rectas, todas, pero que si tú le das algo, si tú le brindas algo, ahí sí, muy buenas, pero si tú... A veces me pongo a pensar, yo ¿porqué? O sea si a mí me sale de mi corazón, si me sale de mí, esta señorita es muy buena, entonces yo de mí darle. Sino ¿yo le voy a invitar? Mejor me lo como yo. Mejor me hace provecho a mí , yo digo ¿no? Y si quiero algo, me lo quiero ganar pero me lo quiero ganar por mí, no quiero como que la voy a comprar a esta señorita ¿no? Y como mujer me siento, este... me siento mal a veces pues ¿no? Como cualquiera, me siento mal, digamos estamos así en el patio, es grande pero te sientes privada pues de tu libertad, que quisieras tantas cosas ¿no? Y a lo menos a mi hijo cuando le hablo, a veces le hablo en la tarde ¿Qué te ha dado? ¡Ay mamá mi hermano sólo ha preparado esto! Ya hijito, a veces yo lo veo que está todo delgado a veces ¿no? o sea no es como tú, o sea como mujer y como madre me siento mal a veces. Yo digo ¡Dios mío! Como quisiera que apsara

rápido el tiempo a veces ¿no? O retroceder ¿no? Y yo sé que no lo haría esto. Sé que sería otra persona. Yo sé, yo misma sé que sería otra persona. Como yo le he dicho a dios : Dios mío , si yo vuelvo ¡ay dios mío! Mándame en paro y que me quedé acá porque no tengo palabra, yo sí he dicho. Yo misma dio, o sea yo misma me auto-critico ¿no? Yo misma. Y yo sé que no lo voy a volver a hacer, por más que... Pero a veces hay tentaciones, como mi hija me dice, el señor que a mí me daba, no se olvida, pero en esta parte tengo suerte porque todo depende de Dios, yo digo ¿cómo harán sin ese señor ¿no? Porque hay personas acá que son burrieres, que son de todo, que les dan la droga pero no les ayudan, no les dan ni un sol. Pero tengo mi hija, la segunda, la que te hablo, mi hijita que tiene dos gemelitos, y el mayor que tiene 10, los dos gemelitos tienen 4. En total yo tengo cuatro hijos, tres mayores y el último, el de 13 años, él es niño pero de los 3 mayores, mi hija la gordita yo veo que ella me siente más. Viene todos los domingos a verme, ni una visita me falla. Muy buena mi hijita. Y lo bueno es que, yo le digo Juli, debes de darle gracias a Dios porque tú tienes un don. Yo hubiera querido tener las palabras de ella, o sea su palabra te expresa y se gana varias cosas, y a le digo es un don que tienes de que tú sabes hablar. Y la paran llevando siempre, sabes lo que hay acá, encuestas, vana San Isidro todo, ahí va mi hijita. Mi hijita es una gordita menudita, chatita nada más. Pero tiene un cerebro. O sea no vale lo que tiene la pinta sino en esto. Y la llevan. O sea por ejemplo de champús y estas cosas, y ella es media psicóloga porque ella te ve y te dice, me dice ¡ay mamá! ¿Qué te tocó? De champús, eran como cuatro, y en San Isidro, mesas de vidrio, espejos por aquí, por allá, y hay una cosa que dice que apuntan, qué nombres, no sé yo tampoco ¿no? Nada del otro mundo, y ella les dice que las mujeres usamos champú porque somos coquetas y tal, y le habla pues ¿no? ¿Sí Juli? ¡Ay sí mamá! Y me gané no sé qué cosa. Y siempre se gana cosas. Y siempre la llevan. O sea esto es un don que Dios le ha dado pues ¿no? Que tiene facilidades de palabras ¡ay Julisa! Cómo no me prestas tú para yo tener acá esto. Y ella es la que siempre me ayuda. Y ella le habla al señor. O sea al señor que me ha dado la... O sea por la droga del señor que yo estoy acá, o sea ella siempre le habla, yo le digo ¡Ay Julisa, tú te pasas! Le digo, quizás, pero ella le habla, cada vez que o ve ¡Ay señor, no tengo pasaje para mi mami! No sé, quiero verla a mi mamá, y después el señor bien vivo ¿no? Le habla pues a ella ¿no? Y ella agarra y le dice “Mi mamá todavía no suba a piso, mi mamá... O sea no sé cuánta imaginación tiene una... Mamá, yo le he dicho, todavía no te han sentenciado. Le he dicho que te van a dar ampliación. Y él está pensando que ya...

Annexe n°11 : Entretien mené avec Juana Rosa en 2007 dans l'atelier d'activités manuelles.

¿Cómo se llama Ud?

Juana Rosa Amor Contreras.

¿Cuántos años tiene señora?

54 años.

¿De dónde viene?

De Lima.

¿De qué distrito?

O sea estoy del cono norte, de Ventanilla Callao, Panamericana Norte.

¿A qué se dedicaba Ud antes?

Yo trabajaba en domicilio, o sea cama adentro.

¿Hace cuánto tiempo que está en este taller?

Acá estoy 4 meses y estaba en el taller de costura año 4 meses, 6 meses creo, año y medio.

¿Cuánto tiempo está en el penal?

Voy a cumplir 4 años.

¿Por qué motivo se encuentra aquí?

Por alquiler de casa que la utilizaron para un secuestro.

¿Y por qué eligió este taller?

Bueno, no, yo elegí el taller de costura, pero cuando cumplimos un año pues nos cambian a otro personal, bueno ahora es así ¿no? Y tuvimos que elegir otro taller. Y bueno elegí ésta porque a pesar de todo también hay máquinas. Y como me gusta cocer, pues aquí estoy. Hago todo lo que es de costura, hago juguetes, y cojines, y todo lo que se trata de cocer ¿no?

¿Ya sabía hacer estas cosas antes?

Bueno sí, en la calle. Yo trabajaba en la calle también. O sea todo independientemente. Y anteriormente, o sea cuando no trabajaba en casa, trabajaba así, vendiendo también mis cosas que hacía, de repostería, así.

¿Y ha aprendido nuevas cosas aquí?

Sí mucho. Al menos acá, doy gracias a dios porque yo soy cristiana y doy gracias a dios porque acá he aprendido a especializarme, he aprendido muchas cosas que no sabía, he aprendido los valores, el auto-estima de una persona que a veces no se considera. Y en realidad acá no es como una cárcel que uno piensa y a veces teme ¿no? de que es un centro de medio ¿no? Acá la persona que quiere se rehabilita, y la persona que no pues, igual ¿no? se hunde.

¿Cómo se imaginaba el penal antes de ingresar?

Bueno yo pensaba, al comienzo tenía mucho miedo, me deprimía, pensé que no lo iba a soportar. Pero gracias a dios, con la ayuda de él, estoy soportando ya esto, porque a mí me pusieron 10 años. Y yo ha apelado y estoy esperando mi confirmación, o sea mi respuesta de la apelación. Y ya pues estoy ahí, mientras yo esté ocupada en algo, pues mi mente seguirá para adelante ¿no? Pero si no hago nada, me deprimó, me enfermo, porque Ud sabe que acá la alimentación no es buena. Y aparte si que alguien quiere comprar algo, tiene que tener su platita. Al menos yo acá sola me mantengo ¿no? porque con mi trabajo, como, compro mis cosas, mis aseos personales y todo lo demás.

¿Le basta lo del taller?

Bueno en este taller más o menos, o sea me ayuda, pero el anterior sí me facilitaba porque Ud sabe que la costura, una viene, un pantalón, le haces el pantalón, pero por ejemplo los juguetes hay que venderlos, rifarlos, demora y la plata está invertida. Es un poquito más demorón.

¿Recibe ayuda de afuera?

Bueno ayuda no recibo. Las cosas acá son por mi-misma y yo-misma me mantengo, me ... yo-misma estoy acá, sola. O sea que mis hijos no vienen así no más, vienen al mes, porque tienen muchos hijos pequeños y no hay cómo traerlos, a veces no tienen plata para ellos, y yo no les pido ayuda. Porque tampoco la tienen pues. O sea su situación de ellos, económicamente, es muy...muy humilde.

Y Ud decía que mientras está aquí su mente está ocupada ¿en qué está pensando ?

Bueno cuando yo por ejemplo trabajo, vengo acá, de ahí salgo, me voy al pabellón donde está mi cuarto, me pongo a tejer, me pongo a cocer, o de acá a veces salgo, me voy a la iglesia, en la mañana me vengo a la devocional o sino a veces me pongo a hacer limpieza de cuarto, la cosa es que mi mente la ocupo en algo. Cuando no, sino a veces me siento un ratito a ver la televisión, como hay televisión arriba me pongo a ver la televisión. Es una rutina, como un ejército, con la diferencia que es un poco más liviano. Porque acá no son muy severos, las...o sea las INPEs. Porque acá las personas, las que de verdad les quieren y estiman su tiempo, trabajan, estudian, hacen algo provechoso, porque mañana en la calle lo ejercen, no? Acá al menos he aprendido a manejar las máquinas industriales, porque cocía, todo, pero era con la máquina así, como ésta. Pero allá en el taller de costura hay recubridoras, remalladoras, máquinas de cocer industriales, no? Entonces eso sí es mejor.

¿Y qué tal el ambiente aquí?

Bueno si se... o sea si se obedece, si Ud sigue las normas, las reglas, tranquilo.

Con las internas...

Bueno las internas, todo tiene sus altos y bajos. O sea Ud sabe que hay muchachas que son juveniles, juguetonas, y hay otras chicas que son malcriadas pero si una la sabe sobrellevar pues ahí vamos. Uno respeta para que te respeten. Sino si tú le das confianza pues se te van pues, no? Y ya como yo soy una persona mayor, pues tengo 54 años, para estar así en broma o estas, no pues. Tengo que hacerme respetar. Y así sigo para adelante.

¿Cómo imagina el día de su salida?

¡Ay! El día mismo de mi salida, bueno, pienso que va a ser un cambio repentino de mi vida porque tendré que empezar por mis hijos ¿no? a enseñarles todo lo que he aprendido acá, a saber valorar el tiempo, a saber educar a sus hijos, y a saber hacerse respetar cómo son los valores, y todo lo demás. Todo lo que he aprendido acá, tratar de enseñarles. A que el tiempo no es mucho, porque Ud sabe que no es joven y como les digo a veces a mis hijos, que la juventud, pasa muy rápido, pero la vejez demora. Y la vejez se siente. Y nosotros acá, pues yo pienso que acá se les debe dar la oportunidad a las primerizas, aparte de las personas que somos mayores de edad, porque a veces hay personas que están injustamente acá presas. Sólo que mientras demoran en averiguarlo, mientras demoran en esto, ya estamos pagando una culpa. Porque póngale que a mí me den mi respuesta de absuelta, ya pasé mis 4 años acá. Y ¿quién me lo reconoce esto? Nadie, ni el estado. Y perdí mis 4 años, y eso que a mí me habían opinado 30 años. Entonces yo le digo al juez "Si el fiscal me está opinando 30 años, imagínese Santa Mónica será mi casa y mi cárcel, no, y mi tumba." Porque ya para qué voy a salir, de 54 a 30, 80 y tanto ya ¿qué hago en la calle? Este es como un asilo ya. Más que uno no tiene visita, más que uno no tiene una alimentación buena, no tiene ni toma vitaminas, no toma nada ya los huesos de uno no se fortifican. ¿Y quién nos cuida? Perdemos la vista, tenemos que medirnos y esto no te lo dan gratis, los lentes no son gratis. Tenemos que gastar. Acá él que quiere algo, que quiere vivir bien, pues tiene que gastar su dinero. Nada es gratis. Todo es con nuestro esfuerzo y nuestro trabajo. Si tú quieres por ejemplo vivir bien, acá no gozas como en Lurigancho digamos, que tienes tu celda, pagas, tienes tu televisor, tu celular, acá no. Acá lo que tenemos en el pabellón es un televisor para todas en general, no tienes luz o sea extensión para conectarse, nada, no tenemos. A las once apagan la televisión, la luz, y todos miramos, este, el que quiere mira la televisión, él que no hace otra cosa, y así sucesivamente. Es una

rutina. Pero tenemos una delegada que pone orden en el pabellón, y así... Lo que es bueno es que aquí a veces se practica gimnasia, tenemos la asistenta, tenemos la psicóloga, y todo eso.

¿Cuánto se necesita, más o menos, para vivir bien aquí?

¿Acá? Bueno vivir bien, no se puede vivir bien bien bien porque ¿cómo le puedo decir? Si Ud quiere comer una comida adecuada, la comida vale por ejemplo los días de visita son 5 soles, y los días así como hoy día vale 3,50, 3 soles. Y la mayoría come pura fritura. No es como que uno quiere comer una cosa sana que es una ensalada de frutas o una ensalada de verduras o una sopita como debe ser, como para uno para fortalecer los huesos pues. Y todo eso, a veces estas cosas del centro, del norte, eso, son mucho más sanos. Porque fritura, fritura nos hace daño, nos lleva al tóxico. Y en el tóxico el único que nos dan es un calmante, unas pastillas para el dolor y punto. Pero sino si te pones mal hay que salir a la calle, para salir a la calle hay que tener nuestra plata. Todo eso.

¿Y los proyectos que tiene Ud?

Bueno... Lo s proyectos que tengo para la calle... No se puede decir que tenga porque como se dice "Uno propone y dios dispone". Yo puedo salir a la calle con muchas ideas pero todo depende también de la situación económica, de donde saque yo para iniciar un negocio ¿no? de todo lo que he aprendido. Mi idea es hacerme un préstamo, comprarme unas máquinas principalmente para que se paguen solas. O sea una remalladora, una recluidora y una máquina recta. Entonces empezar a cocer por mayor para poder yo pagar la máquina así, poco a poco. Bueno ésa es mi idea, y hacer que mis hijos me ayuden y meter como una especie de, una sociedad entre las mismas familias, así como son jóvenes ellos pueden aprender, yo les puedo enseñar lo que yo he aprendido acá y así, una busca el mercado, la otra trata de cocer, y así vamos saliendo adelante. Bueno ahora todo también depende de que si ellos quieren también colaborar, porque Ud sabe que los muchachos de hoy día son jóvenes rebeldes. Y si no quieren pues ¿qué les voy a hacer? Tendré que ir a la lucha yo sola, o con quién quiera, con muchachas que quieren, de otro sitio.

¿Y cómo se siente trabajando aquí?

Bueno yo me siento feliz, contenta cuando estoy trabajando. Pero cuando no hago nada me siento triste. O sea me siento deprimida porque comienzo a pensar en mi familia. Y... y ahí me pongo mal. Y eso es lo que yo no quiero. Porque yo digo, me voy a poner mal, me enfermo, ¿quién me va a curar acá? Nadie. Y como yo le digo a mis hijos pues, a mí me gusta que me lloren viva, no muerta. Porque ya ¿para qué muerta ya? ¡No me van a resucitar! Y es la verdad.

Y como mujer ¿cómo se siente aquí?

Bueno como mujer he asimilado bastante, y me he dado cuenta que como mujer valgo mucho y puedo. Y que no es necesario tener a un hombre al lado para poder salir adelante. Porque... Mi marido también está preso. Mi marido está en el penal de Castro Castro. Y sin embargo muy poco me comunico con él ¿no? Y que yo sepa él a mí no me ayuda, ni cuando conversamos ligeramente pues y me dice que con las justas trabaja para sus cosas de aseo ¿no? Le digo "¿Pero porqué? Si yo que soy mujer, y se supone que tú me tenías que mantener a mí. Estando afuera o adentro, en las buenas y en las malas." Pero yo sin embargo estando acá, yo me mantengo. Me compro mis cosas, a veces me compro un desodorante, un perfume, una ropita, un par de zapatos, y para eso trabajo. ¡Y tú no puedes, le digo, que le estás pidiendo a tus hijos! Por eso que, como dice como mujer, me valorizo bastante ahora. Antes quizás no. Pero ahora sí. Y si yo quiero salir adelante al régimen que yo quiero, como yo deseo, pues las puertas están bien abiertas. Porque nadie se ha muerto sin hombre, y adelante. Porque ahora la mujer hace todo lo que el hombre hace. Y el hombre también, solo que el hombre es un poco más débil y más cobarde porque el hombre no aguantaría como nosotros tener un hijo. El día que eso suceda, porque tantas cosas que se ven con la Humanidad, hasta podría ser ¿no? que un hombre dé a luz, ¡Imagínese Usted! ¡Sería ya pues lo último! Así es...

Bueno, muchas gracias señora.

De nada. ¿Le puedo hacer una pregunta? Eso ¿para qué es? Sale en la televisión o...para algún sitio?

No, es para mi universidad.

Del extranjero o ...

Sí, en Francia.

Sí porque a mí me han dicho que en otros penales de allá del extranjero, ayudan , por ejemplo su país ayuda a las personas que están presas, por ejemplo acá hay presas del extranjero ¿no? Y veo que muchos reciben su mensualidad, a cambio yo les digo “dichosas Uds que reciben aunque sea 50\$, aunque sea algo!” Nosotros para tener 20 soles hay que lucharla.

Pero Francia no ayuda a su gente acá.

Sí pero por ejemplo Alemania, EEUU, España, así varios países sí. Cuando yo les digo a mis amigas “ ¿Qué harías si no te dieran nada?” Porque no hacen nada. Y generalmente cuando hacen un concurso de primavera, ganan las extranjeras. Por su cuerpo, se mantiene pues en línea. Nosotras estamos gorditas, comemos mucho. No participamos en eso. Bueno ojalá sea para bien esto, y que no me perjudique en nada.

¡No! No se preocupe, que es para mi universidad...

Annexe n°12 : Extrait d'un entretien mené avec une mère et sa fille en 2007 dans les escaliers du pavillon B.

Mi nombre es Laura Jaime Campos, tengo 51 años, he llegado a este penal por circunstancias de la vida, sin saber leer ni escribir. En el momento que pasó todo esto para mí fue la peor pesadilla de mi vida, he pasado cosas inimaginables pero eso fue lo último y lo peor que yo hubiera pensado que me podía suceder. Cuando entraron a mi casa la DIRANDRO, nos dijo que éramos miembros de una organización internacional de tráfico de drogas, no? Yo en mi situación como madre, abuela, hija que soy, fue bastante duro porque aparte de eso soy miembro de la policía nacional. Entonces con un cargo así, con una acusación semejante pues para mí fue algo estruendoso porque nunca pensé que podía estar involucrada en tráfico, más aun sabiendo que tengo un hijo que ha estado sufriendo por este mal. Y encima con mi hija, nosotros dentro de lo que está a mi alcance, con el sueldo que gana un policía pues hemos tratado de sobrevivir dentro de lo honesto. Yo soy una persona que estoy separada y para mí los roles han sido doble. Doblemente madre, doblemente abuela. Entonces no comprendí en este momento qué sucedía, fue demasiado fuerte, y más aun mis propios colegas que entraron ellos a decirme que era integrante de una organización... Organización pues es algo inmenso no?! Y mi casa es humilde, trataron de buscar el vicio, que por algo me acusaran, y nunca encontraron nada. Todo fue porque mi hija ha sido socia de una agencia de courier, entonces por ese hecho y por lo que el señor dice, el gerente general, que yo como policía debo haber sabido algo. De eso le puede explicar mi hija porque ella es la socia de la agencia de courier.

Mi nombre es Miluzca, tengo 25 años, yo vine con mi mamá, la implican a mi mamá porque por el cargo que ella tiene debe estar consciente de que yo soy narcotraficante. No me explico en este país cómo una persona que tenía 23 años en ese entonces puede ser que esté en una organización internacional. Como consta en todos mis documentos nunca he salido del país, y bueno yo creo que todo lo que me llevó a todo esto fue mi ambición por querer algo más. Tengo dos niños, el mayor Juan de Dios que tiene 8 años, el menor Juan Manuel que tiene 4 años. Como toda madre uno siempre quiere lo mejor para sus hijos. Lamentablemente uno confía mucho, es joven, te ilusionas muy rápido con las cosas y eso fue lo que me pasó a mí. Me ilusioné muy rápido con un negocio que ni siquiera podía manejarlo, con algo que nunca en mi vida se me cruzó hacer. Me junté con gente que no debí, pero como dicen la gente no anda con su carpetita en el pecho que dice 'yo soy tal', 'yo soy narcotraficante' o 'yo soy empresario', no? Al cabo de un tiempo de formar la empresa, llegan a mi casa la DIRANDRO como ya lo contó mi mamá, diciéndonos que somos parte de una organización internacional. Son 18 meses que llevamos aquí, un año y medio, y recién estamos subiendo para ser juzgados, sin habernos encontrado indicio de nada. No nos encontraron droga, no nos encontraron insumos para prepararla, ni dinero, ni cuenta, ni pertenencias ni nada. Simplemente es una persona que nos indica sin ningún fundamento, sin ninguna prueba. Es él contra nosotras dos, para lo cual nos están opinando 16 años. ¿Qué justicia hay aquí? Como ya lo dijo mi mamá, tengo 2 hermanos menores, mis abuelos que ya están demasiado viejos, mis hijos que están separados, no pueden estar juntos, no hay quien los pueda ver juntos, ellos tienen que estar uno en cada casa, a mi hijo mayor le pasó un accidente, estuvo hospitalizado casi un mes, no puedo estar a su lado porque estoy aquí. A mi hijo el menor no lo veo hace un año y medio (*empieza a llorar*), él cree que estoy de viaje y siempre me dice "¿ya vas a volver mamá?, y no sé qué responderle porque no sé hasta cuando va a durar eso. Me siento mal, porque si yo hubiera sido, caballero lo admito, lo asumo, sin embargo no he hecho nada y que esté mi mamá acá eso me pone mal. No sé qué hacer, si me echo la culpa yo me puedo quedar hasta 10 o más años aquí. No sé qué hacer, acá la justicia es el que tiene dinero sale. Lamentablemente no cuento con ese

dinero. ¿Cómo es posible que tienes que estar aquí hasta que se demuestre lo contrario? Tienes que permanecer no sé cuánto tiempo hasta que se demuestre que no tienes culpa de nada. Son cuánto tiempo que estás perdiendo y que nadie ni nada en el mundo te lo va a devolver. Más que el trabajo, más que la posición social, es el tiempo que pierdes con tus seres queridos. Cuántas cosas pasan... mi hijo por primera vez jugó fútbol y metió un gol, cosa que nunca lo vi. Y no se va a volver a repetir. Mi hijo mayor está con depresión porque no estoy con él, mis abuelos están mal, ¿quién me va a devolver todo esto? Lo único que yo espero es que en este proceso lo tomen de una manera rápida y mi mamá pueda salir, por lo demás como dice ella, uno siempre aprende cosas aquí. Acá he aprendido a ser tolerante para convivir con las personas, porque es la parte más difícil en este lugar. No vives con la gente que tú quieres o con la gente que te acomodas, tienes que ser tolerante y tener carácter para conllevar todo esto. (...).

Annexe nº13 : Entretien mené avec Medalin en 2007 devant l'atelier de cosmétologie.

Ante todo quisiera saber si deseas presentarte.

Ah bueno, eh, quien les habla es este... mi nombre es Medalin Ravichagua Cuéllar, y me encuentro internada aquí en el penal por cosas del destino, ¿no? Yo afuera en la calle tenía, tengo un spa y una peluquería, y nunca me percaté que el cliente venía trayendo algo indebido, y por ello estoy aquí. El 26 de este mes acabo de cumplir un año y tengo la esperanza de que dentro de dos semanas me sentencien y salga absuelta. Eso es lo que yo pienso.

¿Hace cuánto tiempo que estás en este taller?

En el taller 11 meses.

Elegiste este taller, me imagino, por tu profesión anterior...

Sí. Sí lo elegí por eso. No me veía en otro taller, no podía ser algo mejor que lo que sé.

¿ Sientes que has podido mejorar aquí o has podido enseñar?

Yo lo que siento aquí en este taller es que sigo en actividad. Sigo en actividad y los soportes que tengo, que sé de la calle, los estoy compartiendo con mis compañeras, porque hay chicas que llevan ya años aquí entonces están un poco ya desactualizadas. Entonces siento que puedo compartir lo que yo sé.

Y eso ¿cómo te hace sentir?

Me gratifica, eso me gratifica, me hace sentir útil, ocupo más mi tiempo, y este... me siento bien, me siento bien al compartir con mis compañeras.

¿Lo haces por necesidad financiera o por necesidad moral de repente?

Lo hago porque en realidad me siento bien trabajando, toda mi vida he trabajado, y aparte que me llevo una solvencia económica para mi hogar, me ayudo bastante con ello o sea no me siento un estorbo más para mis padres ni para mi esposo, o sea yo misma... yo misma me auto-financio mis gastos.

¿Se puede saber cuánto ganas aquí?

Yo actualmente tengo la más alta producción, eh, se gana.. el 10% se paga al INPE, y el resto ya viene a ser para nuestros materiales. He sacado más o menos, 1300, 1500, de lo cual 900 es para mí ¿no? dividiendo un poco lo que es mis productos.

¿Y eso te sirve para mantenerte aquí adentro?

Sí, me sirve mucho, me sirve para mantenerme aquí, aparte que mis padres me apoyan también bastante, y apporto yo también para... ahora estoy abriendo un nuevo local, fuera de mi casa. O sea ya es un ingreso más para mí. O sea no hay mal que por bien no venga, ¡jiji! De todas maneras me sirve en algo. Bastante diría yo.

¿Qué ambiente hay en este taller, tanto con las demás internas como con el personal que los dirige o que los vigila ?

Bueno este... particularmente aquí en el taller de cosmetología, se ve un ambiente diferente, no sé en realidad cómo serán los otros talleres pero aquí, una vez que una ingresa, es otro mundo, es como decir la calle. Es que solamente te concentras en si no se va ir maltratando el cabello, que si las uñas están largas, o sea todo es de acuerdo a la belleza, entonces es como que vives en otro mundo. Ya cuando llegan las 5 de la tarde que tienes que pasar a los pabellones, es donde una dice “¡Oh! Sí estoy presa”. Recién ingreso a otra vida : la cuenta, los alimentos, la cola para todo, ahí recién uno ve pero casi todo el día lo pasamos en el taller, de 8 a 5 de la tarde. No se siente. Los días pasan rápido, son tres veces de visita, entonces este... se pasa el tiempo bien rápido y si una está ocupada no siente la prisión al menos. Con los estudios, psicología, asistenta, los campeonatos que organizan... entonces eso nos mantiene en actividad.

¿Estudias también?

Sí, estamos estudiando aquí gestión empresarial, han venido el canal 7 y el canal 2 entonces nos están dando bastante apoyo en lo que es gestión de empresas. Y hemos hecho un proyecto de, de presas, de lo que uno quiere, de lo que tienen afuera y de lo que piensan hacer. Aparte de eso

estoy escribiendo un libro, y... No sé, parece que me está acompañando Dios para todo. He escrito un libro y he sido también representante de cuentos de aquí del penal. Ha sido este... SOY ahora la representante de cuentos de acá del penal. No puedo pedirle más a la vida, que mis hijos estén sanos, que mis padres me apoyen, y al menos tengo trabajo. La fe no la pierdo, sigo para adelante y pienso que esto es un propósito, un plan divino que Dios me ha puesto en mi vida puesto que aquí estoy realizando cosas que de repente afuera no las podía hacer, por falta de tiempo ¿no? Como el de estudiar gestión empresarial, o de escribir un... afuera escribía pero no como tener esas oportunidades de que te galardonen, que te saquen a relucir tus talentos, aquí es como un colegio que lo estoy viviendo. Y además es un espacio, un stop a todo lo que hacía afuera, al menos aquí, calma Medalin, un poco de calma. Sí.

Y aparte aquí en cosmetología manejan lo que es tijeras... es una especie de responsabilidad que les otorgan.

¡Sí! Nosotros aquí, ingresan proveedores de la calle, y también hay capacitación de parte de los proveedores de acuerdo a los productos químicos. Muy aparte de eso, nosotros somos conacientes de lo que estamos trabajando y nuestra alimentación ya depende de nosotros. La alimentación del INPE es una ración que ellos dan pero nosotros mismos, bueno, la leche, el jugo de naranja y todo eso ya depende de nosotros.

También estar en el taller de cosmetología es muy importante aquí porque todas son mujeres. ¿Cómo ves este aspecto femenino? ¿Te parece que estás ayudando a realzar la feminidad de algunas? ¿A ayudar a que se sientan mujer entre otras mujeres?

Ah bueno, eh... Yo lo veo algo MUY importante aquí en este penal, porque es, por lo menos para las personas que están acostumbradas a ir asiduamente a su peluquería, ya tienen, bueno la peluquería en la cárcel ¡¿no?! No que uno salga sino la peluquería aquí. Y bueno las chicas este... ayuda bastante porque su auto-estima, cada vez estamos deprimidas, entonces al menos ya nosotros como cosmetóloga, nuestro labor es levantarles al auto-estima : “Mira que te tienes que arreglar el cabello, tu rostro y alo tienes opaco, hazte una limpieza de cutis, un manicure”, entonces las chicas como que de alguna u otra forma “¡Oh que bella estoy!” ¿no? sentirse bien... Más de... o sea toda mujer es bella pero realzándola, mucho mejor.

Y a ti también te hace sentir bien.

Sí porque ya entablo una conversación y cada día escucho diferentes vivencias ¿no? “Oye mira que yo en la calle solamente me arreglaba porque a mi esposo no le gustaba ese color...” y así, entonces “Solamente me arreglaba cuando terminaba con mi novio” me dice una, y la otra me dice “Yo solamente me arreglaba porque me habían dicho que ese color no me queda pero no porque YO tenga una iniciativa personal”. En cambio aquí, no hay nada que hacer ¿adónde ir? La peluquería. Entonces al menos en este sentido ya tenemos más vivencias, se les levanta la moral, se sienten mejor ellas, entonces nosotros tenemos más ingresos “Cámbiate de color la próxima” y ya... ¿entiendes? Y de esta forma las motivamos y ellas también nos motivan porque “Oye, lo dejamos para cuando te toque manicure, me cuentas lo que sigue.” Y entonces ya de una u otra forma viene un enganche ¡jeje! ¿Me entiende?

Y ¿Cuánto cobras por tinte, corte, manicure y todo esto?

Dependiendo del cabello de la persona. Por decir, si es un tinte en cabello corto es 35, 40 soles. Si es cabello largo es 50 o 60 soles. Limpieza de cutis, limpieza 15 soles, tratamiento 35, ya es para sacar punto negros, espinillas y todo eso. Tratamiento capilar, acondicionamiento 15 y profundo 20, 30, dependiendo del largo y del peso del cabello.

¿Y las uñas?

De las uñas es un estándar, 5 soles está el manicure, y pocas veces las chicas se hacen manicure por lo que prefieren comprarse un esmalte, más práctico, más práctico para ellas.

Y ¿todo el día hay mujeres que acuden?

¡Siempre, siempre, siempre! Siempre hay chicas y so no hay trabajo, nos las arreglamos para que haya. Salimos y “Oye ¡mira tus uñas, mira tu cabello! ¿Qué te parece? ¡Vamos!”, “Sí”.

¡Ven por aquí. Sí pero siempre hay. O sino, no hay internas ¡las INPEs! “Señorita, mire su cabello como está por favor!” ¡jajaja!, o las visitas. Las visitas los miércoles “Mira a tu visita cuando salga de aquí ya va a ser muy tarde para ir a la peluquería ¿qué le parece si la lavamos y la cepillamos para que salga?”, “¡Uy verdad!”, entonces vienen las visitas, así se las ingenian pues. Y ano hay problema que “tengo que salir” porque hay peluquería y puedes salir cambiada. Siempre darle un motivo para, de alguna u otra forma, atraer la clientela. O darle, por ejemplo, en el caso mío, darle ofertas especiales : “Oye mira, si tú me traes dos clientas, yo te doy un 20% para ti y tu arreglo personal ya lo tienes, de tu estadía en el penal.” Entonces “¡Venga! ¡Medalin! ¡Medalin!”, ¡jiji! ¿me entiendes?” o sea siempre... Si sabes marketing, es para todo ¿no? ¿Está bien?

Sí está bien, muchísimas gracias.

Annexe n°14 : Entretien collectif mené en 2007 devant l'atelier d'activités manuelles.

What's your name?

Sharon Baily.

Where do you come from?

I come from South Africa.

How old are you?

I'm 29.

What was your job before going here?

I was working in a restaurant, waitress.

Why are you here?

Trafficking drugs. Unfortunately.

Have you been judged yet?

Yes, I've been sentenced. 7 years, 6 months. It's 30 months inside here.

Did you use to do this before? (Elle tricote)

No, before this no, it passes the time.

Did you take classes?

No, because basically I'm not in this taller, I'm in the studio, but I like to do because it passes the time and when I go out I have something to show. I have something to show, I have in prison, I wasn't just sitting it's something. And so it's good to learn, yes.

Do you think you will use this knowledge outside?

Yes, I think that when I go home maybe I open something like this because in South Africa people love art. So these art things, to crochet, to do this, it's... You can make money, I mean if I can learn all these things and I go home, maybe I open my own business instead of trafficking drugs or working for somebody, it would be nice. There is opportunity here, but it's sad. It's sad. Far away from home.

Do you speak with your family?

Yeah, I manage to speak, to my husband a lot, to my daughter, I have, before, one son, but he passes away on the 3rd of September, so it's hard because far away from the family and I wasn't there and sometimes I feel like kicking myself... But I'm ok now. I have good friends like Kari over here, I have God that helps me. Every day, step by step, step by step. It's hard. It's hard. When somebody like it's my only son and now he's gone and I never say goodbye and... Sometimes I have bad days and I want to beat somebody, but I can't ! So I usually just walk on somebody's nerves. I come to talk nonsense to somebody, to try to get my mind off... Yeah, he passed away, he had (...) disease. Yes, his blood. He was nine years old, but I'm ok now.

What kind of things do you do here inside?

No, this I do this in my space, but I study in the *pintura en tela*. Yeah, I'm studying and hopefully by God's grace I entered another studio. This is... I don't know, it's too hectic. I like to study because maybe after to computers, I'll study computers, I want to while I'm here. I studied when I'm outside, I complete my high school but I want to study some more. I finished my high school, mathematics, typing, history, biology, but because no money can't go to university. I can't.

And how did you imagine this place before, I mean when you came in?

When I come in I was scared. I was scared because I don't what the prison is like and in DINANDRO I said this is prison ? It can't be prison. Because there are men, there are women, everybody is relaxed and you stay in for 15 days and it's not like prison. And then I go to the *palacio* and to the *fiscal* and I start crying because I see the *fiscal* in the *palacio* and I was like oh no ! But when I come in here, I come exactly now (...) that I'm inside here, inside Santa Mónica. So when I come in I see all the chairs and everybody happy on the stages and I was like

what's going on ? And somebody said Yes it's *primavera* ! Primavera ? This can't be prison ! I'm in prevention and I'm like no, I don't want to stay here, I don't want to stay here, I want to go home. I mean I just talk to myself and I say I can't make it, I can't, I can't. But I think after a while you just get to a breaking point you can't anymore. I think I hit my breaking point after almost one year. I just cried, and cried, and cried and I felt useless. I was like what am I doing here ? I know it's my fault, everybody makes mistakes. Everybody. But I think if you can make changes, I think for me my change is going to be my daughter. To be the best mother, I possibly can. To be the best to my sisters, to be there for my sisters, to make things right with my family. That is my goal when I get out of here. Not to get in this kind of nonsense again. Not to be pressured do to something like this.

Do you still feel useless?

Sometimes. Sometimes.

Why?

Because for me, personally, because I'm here. And I think to myself why did I leave my son, knowing that he is sick, not knowing that he is sick after that stage that he can pass away, that he can die, but he was sick when I left and I just take (...)7, 07, because what I want it was money. I wanted to go home with money, I have a job but don't pay me I want. I want my house, I want a house. I have a husband, I'm separated to him but what do I want in my life ? I need money. So I was pressured, my children can't come later, so sometimes I feel so useless, because I was so stupid. Coming here, trafficking drugs because I think it's easy money. Easy money and now I'm sitting here. But I have learned from my lesson. I won't say that I never, nobody is perfect but I'm going to try. I'm going to do my best for my family, for my daughter and for myself. I don't care... Sometimes I walk around here and people look at me like because sometimes I come with my crazy hair stands, sometimes I have my hair wild, sometimes it's like this, because it's me ! Sometimes I cut it all off, it's me ! And some people look at you like oh ! look at her ! She looks so funny or they start laughing, I don't care. This is me, and I'm not going to change for nobody. I'm going to change for myself. If this is the look I have it's because I like it. Not because she says, she says, and you after change? I'm not going to change for nobody. I love who I am, right now I come to that stage that I realized that if I don't love me, nobody is going to love me. So I do love myself. I do. I know that I won't make it out of here, I mean when I get out of here I would make everything right. My life... It's gonna be hard. It's gonna be hard but I think with God everything s possible. You have to have faith in something, you have to believe in something. Some people believe in Allah, we have all our different god but we have to believe in something. I believe in myself, I believe that there is somebody up, there is a creator, he's watching me, he's looking after me. And I think that the most piece nice that I have my angel. My son, he's watching me, he's there for me. I can talk to him, he listens, you know. So that's it.

And here inside, how are your relations with the people?

Well I don't really (*incompréhensible*) them. I have my group of friends that I am with, that I talk to, the *señoritas* like the INPEs, I grit them when I know them I don't know them I just grit them because it's the way I was brought up. And it's not their fault, they are just doing there job. SO I can't be angry at them, you know like be angry and start shouting at them because there are doing their job. I did something wrong and I have to solve my debt. And I have accepted that I have so spend my time and finish and do everything right. It's not their fault.

Kari: It gets difficult when you don't speak the language. It's very hard. It's... They (...)10,58 you and they get louder and louder but you don't understand, you can't do what they say I you don't understand. They just think we are stupid or we don't want to learn it, it's hard because the situation is totally different.

Sharon: And the culture also.

Kari: t's hard to come in and not know anything. And they expect us to know everything just in one week. It's very difficult.

Sharon: Even the language, wow! This language is so difficult and I mean the way they are, their culture is different too. The way they are in their country. I mean... Everything is relaxed. And I think when I came in here the first thing that always came to my mind was what do this people have on their mind is sex and money ! I mean if you talk to them it's all what they talk about, it's money, money, money, money, money. And then sex, sex, sex. There is more in life that that ! And then they think the foreigners, all the foreigners, we have money. So they can just snort you anyway they want. It's not like that. Why would we be trafficking drugs? Me for sure I had money but not like too much. I stay in a place, sometimes I'm broke, I don't have money, then you come here, and specially the Peruvians that's what they think. They think she's a foreigner, she has money. Outside you sell this for one *sol*, inside maybe 6 *soles*. Because you are a foreigner. You can allow, your family can send you money. It's not always like that. Our families also have to work hard to send money for us.

Does your embassy help you?

No, the South African embassy doesn't help. Not that I really care. They're just here for showing. I mean I actually told the that because what are they doing here ? If they don't come in visit, they don't care if you are sick here, what ever happens here it just happens here and it stays here. And our embassy don't even care because I told the women of my embassy, I told her in her face, I don't like you. What are you doing here ? You are doing nothing here. Because you are getting paid ad t o sit in your office looking pretty. That's what she's getting paid for. Actually I'm very disappointed because I think that South African embassy would take more pride in South Africans. They don't. I don't care. If they come here, they don't come, it's not my problem. I don't care.

You told me that a lot of women here talk about sex all time long, in what way does it bother you?

Ok I say, we have women being here for so long, I talk about sex too almost of the time! Because we're women, it's natural. But come on! Like you see like 50 years old, they start talking "I was 30 when I had sex" they're so proud. What is there to be proud about? That you became so freely when you were young? So openly? No! Most of them don't even get married. You'll be like "You're married now?", "No, I've never been married", like "I have 7 children by 7 different men", what is there to be proud of? There is nothing to be proud of. I think, like me I'm married and I'm separates from my husband but I mean I have too children from the same father ad I think there's something to be proud of , not you have ten children and ten different fathers. They think it's something to be proud of because they say it on the block. Oh no ! For me that's not life. I think , yeah, a little more respect but most of them, most of this people don't have, then don't even know to spell the word RESPECT. They don't respect themselves. And I think most importantly if you don't respect yourself you don't have respect for others. Sometimes I just feel I can take one of them and beat them to... (*Elle rit*) But unfortunately I can't, it's *calabozo*, I don't want *calabozo*. So I just keep myself own and somebody just misses me up, I take my music and put it in my hears and sing alone, like I'm going crazy. Because I know myself, I can't take, I have a limit. And if one person keeps on doing it, I think like "Nothing can match you, that's it". But you can't because they threaten you with *calabozo* and nine moths log inside here. I'm not missing my freedom for nobody. Nobody. I don't care who she is but I'm not. I just wait the day they call my name for *libertad*. They don't even call me, I'll be with my bag, ready to go, "Sharon Baily" Yeah I'm here ! Don't even call me, ciao, ciao, ciao, ciao ! See you !

What will you do first when you come out ?

First when I come out of here ? I want to be alone. I just wanna go to a hotel, with hot water, take a nice hot bath for maybe one hour, ok I after look for a hotel with a bathtub, maybe that

would be a little difficult but take a nice hot bath and then after that I just wanna be locked away alone. Nobody to bother me. Even the police in the room, I'll say the people "Put something there : don't disturb me". Even if the president of the country come, I don't care. "Don't disturb me" ! You don't have privacy here. So I think first thing I would like is my privacy. Something like 24 hours. Privacy, quiet, no noise, nobody shouting here, nobody shouting there, you know, just quiet. That's what I wanna do. I don't what... People want different things, some say "I wanna walk on the beach", I just wanna be alone. Even on the beach there are people so... no. Be locked in a room. Because I just want my privacy. I used to my privacy at home. You go to the bathroom and somebody comes " *baño, baño !*", you can't go the shower because there's a *cola*, somebody is going to shout. You know, you don't have privacy. You go to the room when you get dressed, there's like 4 people sitting and looking at you. 3 people like... So you wanna go to the bathroom, you gotta get quickly dressed, you can't because some would be knocking. You don't have privacy here, that's what I miss the most. My privacy and my freedom. When I go out, that's what I do.

And when you think about your country, apart from your family, what things do you remember ad miss more ? I imagine places and...

Yeah, a lot. I would think about where I stayed. You know before I took it for a granted where I stayed. My area, I was like "ah" (*ton dépréciatif*) but now sometimes at night I think walking with my daughter, my son, going to the shops, eating food, south african food, not the things they serve here, *chanfainita*, I don't know what is that. So I miss everything ok South Africa. I think it's true when they say the grass is not always green on other side, because definitely it's not green here. It's just messed up here. And just don't think because of prison, I think is this country, is this people, is the small minded, they think about live for today and they don't think about tomorrow. And I think that is something I just can't get used to. Look at all these beautiful things they can make. They don't think about exporting it. They don't think about it. They don't think about selling it to different countries, they don't think about... all they think about is now. Oh yeah, 5 *soles*, this is 5 *soles*, yeah. Give me the money I go buy food. That's what they think about now. They don't about the future, about tomorrow, about...no. You have to think about tomorrow. Because if you don't think about tomorrow what's gonna happen? You gonna steal again? So these people I look around and then they are really clever but small minded because they just think about here. They don't think about their future. And I mean if this people of this country if they can think about it, maybe it can't go far, but at least "I'm going on !" I can't stay here. No, thank you. Not in this country. Matches... I know they say you have to stay five years after your sentence here well I'm pushing my embassy to make sure I'll do my parole at home, I don't care what it takes, if I have to go to newspapers, to anything, I have to do my parole at home. I can't do it here, stay five years in this country, I can't handle it. I can't because it's difficult staying in a country like this. Because it's not your country and everybody always everything they is "Oh it's my country". If they have argument with you that's what they say. "My country, this is my country" (*Kari rit*). What do I care about your country ? I have my country as well. They argue! It's a small thing maybe and then they want to come out with my country. I just think take your country and shove it because I don't really care. Really, I don't really care. It's not for me and I don't care.

When you arrive to Peru, have you visited it a little?

Yeah, I've seen Cusco, and Chiclayo and Tumbes, nice things around in this country. Well Tumbes no. But Cusco it's like... it's a beautiful place. It's nice, it's nice. But then again, I went with foreigners and they didn't stay a lot with Peruvians so I didn't know what they were like. When I came into this prison I realized what they are like. What the people are like. When I came inside here, but before no. Because I was like with my own mission you know, I had a mission, I got to go traffic, I'm going to traffic. You know, I was in my mission, I wasn't like thinking about "Oh I'm gonna meet some new friends". But when I came in here I realized

“aha... This is what they are like...aha... I choose the bad country” (*elle rit*). Next time ! No! There won’t be a next time ! No, there won’t be a next time. I say, you know... I didn’t cry, I knew what I was doing. I a way I was like, for me at this moment I didn’t care. I didn’t care. I wanted, all I can think about is the money. And that’s what I told, even the judge, I didn’t care. They told me, they get cool : “What is that ? How much it does?” you know. I didn’t care. I just wanted to know the guys “you gonna pay me? Yeah, when you gonna pay me? Give me some money.” I was just thinking about the money. I didn’t care about anything else. I mean when you get pressured, people pressurizing you, as my like was so full, I just needed to get out of that life. So you can’t change to a new life if you don’t have money. It’s difficult with no money. I wanted to change everything in my life, get a new place, get everything, no? Nobody knew I’m here, I was here. And then my sister sent me an e-mail and I was like “Wow!”, she knows. But she wasn’t angry. I still have one more thing to do, I told my mother today so I still have to tell my other sister. She doesn’t know.

Your mother didn’t know...?

No, my mother knows today, I called her today like “I’m in prison...”. She was like “Where? What?”, “I’m in prison in South America, Peru”, she said “Where the hell is that?”, “In South America Peru, in South America, in prison”, she said “No, you’re joking!”. “No, I’m in prison.” And she was like... You know I can’t talk anymore because the phone is gonna cut and the time is finished, ten minute it’s finished, just like you call me back and I say “Yeah, I call you on Thursday.” It’s a hard thing because nobody knows and I didn’t want people to know and.. Before I was the same. But right now I don’t care. My husband said I was in the newspapers in South Africa, for trafficking drugs, I don’t care. Yes I did something wrong, I’m doing my time. I’m paying for my crime so what is there to be ashamed of ? Not. You know I admitted I’m guilty, I took the sentence they gave me and now I’m serving my time. So I don’t have anything to be ashamed of. No, I’m not. Before I was, I was like so ashamed but no, not anymore. I accept that what I did was wrong, I know. I did something wrong, I got my sentence, I accepted it and I’m doing my time. I’m half, almost half way through my sentence. Another 14 months, 15 months, I’ll be out of here. I don’t have anything to be ashamed of. I’m proud that I made it so far in this place, in this country. Because it’s difficult being far away from your family. A lot of people can take it but you’re far away from your family, far away from what you know. You come to a place like this, with people, but just, I don’t know, they... This people are so different. The culture, everything, the food, the climate, everything is different. I mean you have to get used to it. Because, even the language, if you don’t get used to it people will be sweating at you if you don’t even know it, and you’ll be like (*elle imite un air gêné, un rire jaune*). If I guess what, I make sure that I know what is that. I stay with only Peruvians in my room, so they teach me. I teach them a little English and they teach me Spanish, because realize if you don’t know the language they mess you up like that. And this language messes you up because they’ll be talking the language there, and laughing, and you don’t know. You don’t know. But I make it. *Falta* 15 months, I’m out of here. About 15. By god’s grace just 15. Then I’m out of here. I’m going home! I can wait. Every week I look at the time, I look at the date “wow, the time is going, I’m here one year. Soon it will be.” Soon it will be two years and then I’ll be out of here. I just keep tending myself, *falta* 15 months. *Falta* so much, there’s so much left. I can do it.

Do you feel the time passes quickly?

Yeah. I think, after six months. The first six months, wow ! It was like forever. You sit and wonder. Well I’m here four months. I’m here four and a half months. I’m here five months. It’s gonna hit six months. And when you get the six months, time just goes. I can’t believe I’m here like 13 months, I’m going for 13 months. I can’t believe, because time goes quickly. And I think if you keep yourself busy and if you don’t agonize about why I’m here and, don’t put too

much pressure on yourself. Time goes quickly. And people say that I'm talking nonsense all day.

Kari: Time goes quickly because we do the same things everyday. You wake up at the same time, you come down for the same line, then you have to work, the same things, you do the same *taller* all the time. Time passes quick but it's better that way. There are some people who have to stay here 15 years. I can't even imagine, I'm just really happy that I only get two years here. I don't even think I can handle. Any more time... It's just very sad, when you look around and say that people around will stay for ten years. I can't even imagine how they do it. It's incredible.

Do you mind speaking with us a little now?

Ok!

What's your name?

My name is Kari Mc Daniels. I'm from the United States.

From what part?

Indiana.

How old are you?

I'm 33.

If you don't mind, why are you here?

Yeah, I'm here for trafficking 3 kilos of cocaine.

Have you been sentenced?

Yeah, I have a sentence of 6 years and 8 months. So inside I'll be 24 months than I go outside and I have to stay here for all, another 4 years.

How do you imagine these 4 years outside?

I don't even know. Hopefully, I can do it because I don't, a lot of people escape, a lot of people escape this country and go back to their own. I don't wanna take... I'm gonna try to stay here, if it gets too hard maybe I'll try to escape, I don't know, but for now I have to stay.

What was your job before?

I worked for an industry that prepares parts for cars.

Have you learned to do something new here?

Yeah, I *crochet*, we make purses, to be honest, I don't, I don't enjoy about. I just do it because it's a benefit for to get time of my sentence.

Don't you sell some pieces?

You I' don't sell, I don't do enough to sell, I do it because I have to.

Does your embassy help you with money?

My embassy, no. My embassy only comes once every six months, to see me. They bring, every six months, they bring shampoo and toothpaste and toothbrush. No, no money. My family sends me money. We have a bible study here for the people who speak English, they come here on Thursdays and my mum and my dad send money to her, she goes to receive it and take it back here. But yes, my family is my only help, not my embassy. The embassy, the United States has zero tolerance at drugs. So they don't help people who is in for drugs.

How did you imagine this place could be like?

When I first get arrested, it was incredibly hard. I was very depressed, I was ashamed, for what I had done, I was scared...and... I'm just lucky I have a good family, they helped me, you know they didn't, they were shot, they were very shot of what happened, but they supported me. You know they feel...very...I'm sure probably disappointed but they don't even show it. They let me know that they're proud of me, they love me anyway. But even it's so hard, I think she's right, the first six months go slow, after that it runs faster, because you're more comfortable, usually you have your sentence, after six or seven or maybe eight months you've got your sentence and it makes you pore relaxed. I think when you got your sentence you're

more relaxed. This is how much time you got left, just do it. Just wake up every day. I still have really bad days, sometimes, when I talk to my mum the things are going on in the family that I should be there for and I'm not, it's hard. Or there's something like my cousin, she's very close to me, she was like a sister, and she had a new baby and I never seen her and nothing. So it's difficult when you wanna be there for time with your family and you can't. Hopefully when I'm serving my time here, I can ask for a special permission to go home for two months and then come back and then after six months go home again for two months and come back.

How is this possible?

A lot of people say no, but you just have to be good, sign your papers every months for the first 6 or 8 months, and then after they see that you're trying, they allow to go home. I really have to come back. Two or three months and then you have to come back.

Where will you stay when you get out if here?

I know you have to have, you have to have something here, to be able to get out of jail you have to have an address to go to here. For foreigners it's very difficult to have a address because we don't know anybody. We have to depend on lawyers, or people that just want you to pay for an address and they won't even pass it and... But you have to trust somebody. You don't have any choices. It's very scaring thinking you have to be on its hands. But for me to go home, I think it's gonna be... it's gonna be hard for me to come back. I would wanna go home and I don't know how to come back. But according to Peru laws you have to. So I'm sure that there will be stipulations on my accent, I don't really know, I haven't ask anything, I know that if I would just quit this country, as long as I make it in my own country, they can't bring me back. But if I travel again airport can bring me back. Then I'm gonna be in the rest. I don't wanna be here for another four years.

What are your projects when you will be out and still in Peru?

Hopefully, maybe translating or maybe work in a lawyer office, something where I can make money but I don't have to be scared of the job. A lot of people here has no jobs. They don't have a choice, that's why they are here, they did crimes because they don't have choices. I don't wanna think about that. I wanna be able to have something, if I have nothing then I go home.

What things do you miss more about your country? You told me that you come from Indiana...

Yeah, I come from the northern part of the United States and it's very cold there. It's very very cold and here it's really hot and I miss everything about my country, I miss watching the leaves change color, I miss watching the snow fall, but everything I mostly think every time is my family. You never know how nice it is to spend time with people that you love until you loose it. When you come in here you loose everything you've got, then you realized when you had. It's very difficult sometimes, that's why I have really hard days, sometimes I wake up and I think "I can do it", but you don't have choice, you have to do it. And then you think "Yeah, one more day, go on!" (*rires*)

Sharon: You can make it. She gets on your back. She gets on my back when I feel like her. She's like "No, you gonna do it! There is nothing that you can't. You are going to do it!"

Kari: You have to have friends to support you here. Like a lot of the foreigners stay with other foreigners because it's like family to us. I don't think I can some of the people here. They say well it's just two little years of your life, it seems like a long time but you... Some people here have 15, 20 years. This is only two years of my life, I can do it.

Do you have Peruvian friends in spite of everything?

I have a few people that I can get along with, but for the most part you become friends with somebody from this country and then suddenly something happens, it's like they hate you. Just because you're not from here. There's a lot of people, I have a girl upstairs that I absolutely, I cannot get along with her. And I have tried. But it's just some people clever, some people no. But you know, you just have to walk away. If you get anger, you walk away. I don't trust

people very easily, trust in people is hard die here. So I don't trust people very easily. So I try really hard just to, I'm sited talk with them, but I don't trust them. I don't trust people from this country because they say everything it's here you pay for the double. Every is double. You can't find anybody who can do you a favor. This people all they think about is money. What can they get out of you. That's why a lot of the foreigners stay together because we don't feel that way. We feel like it's very hard for somebody to be here, you need a support. This people think yeah it's you, that's your fault you're here, you came to my country to traffic drugs and you pay me. That's not like that (...).

Annexe n°15 : Guide d'entretien avec les épicières et les vendeuses ambulantes qui y sont liées.

Presentación personal, edad, distrito de residencia, ciudad y/o distrito de origen. Situación matrimonial, número de hijos.

¿Conoce la historia de la tienda? ¿Desde cuándo existe y de quién surgió la idea de este negocio?

¿Tiene idea de porqué son solamente mujeres que trabajan aquí?

¿Cuál es su ocupación dentro y/o fuera de la tienda? Describa su actividad, horarios, ¿desde hace cuánto tiempo trabaja allí?

¿Cómo está administrado el lugar? ¿Diría que existe una jerarquía ?

¿Cuánto gana mensualmente con este trabajo? ¿Diría que se trata de un negocio rentable?

¿Cómo ocupan sus días fuera de los de visita? ¿Tienen otra ocupación laboral?

¿Hay « clientas » con las que mantiene una relación particular ? Es decir, algunas vienen de visita de manera muy regular y desde hace más o menos tiempo, ¿a veces se le han presentado pedidos como préstamo o fiado por su servicio ?

Annexe n°16 : Entretien mené avec une épicière en 2010.

Para empezar hubiera querido que Ud se presente, su nombre, su edad, de dónde viene, dónde vive...

Mi nombre es María Teresa Molina Pérez, vengo del distrito de Santa Ana y mi edad es 50 años.

Dónde queda?

Cercado. Cercado de Lima. Por la avenida Venezuela.

Ah listo, y viene de allá?

Vengo de la cuadra 22 de Venezuela y vengo en taxi pues no puedo venir en colectivo (*question mal comprise*).

Y Ud está casada, tiene hijos ?

Sí, estoy casada, tengo dos hijas.

A cargo ?

Sí.

¿Conoce la historia de esta tiendita ?

Nosotros nunca hemos trabajado en tienda, hemos sido ambulantes. Esta tienda recién tiene 3 años. Cómo no la voy a conocer así, trabajando acá 3 años.

3 años... y de quién surgió la idea de este negocio aquí ?

Nosotros éramos ambulantes y el alcalde nos tuvo que reubicar, o sea que nosotros obligatoriamente tuvimos que arrendar tienda. Tú ves igual acá no hay nada (elle se réfère au fait que l'endroit ne comporte aucun meuble).

Pero entonces Uds tienen que alquilarlo ?

Sí, este está alquilado.

Entre cuántos lo alquilan ?

Tres.

Tres, y tú eres una de ellas ?

Sí.

Y cuánto está el alquiler ?

150.

Soles ?

Dólares.

50 cada una.

Y porqué será que solamente son mujeres las que trabajan aquí ?

Bueno porque, en mi caso, voy a hablar en mi caso, como es alquiler de falda no puede ser hombre.

Y los días de visita de hombres ?

No, yo no vengo, sólo trabajo con las mujeres.

Entonces los días miércoles y domingo ?

Nada más.

Y afuera de este negocio, tiene otro trabajo ?

Sí, trabajo en otro penal, sábados, San Jorge, mujeres.

Y los demás días de la semana ?

No, los demás días de la semana estoy en mi casa.

Cuáles son sus horarios acá ?

Salgo de mi casa a las 7am y estoy legando 7.30am pues. Porque hasta que yo tome el taxi y todo pues son 7.30am.

El hecho de tomar taxi, cuánto le sale ?

Yo tomo un taxi, 15. Porque estoy lejitos.

O sea que ida y vuelta se gasta 30 soles.

30 soles.

Y cómo está administrado el lugar ? Lo alquilan entre 3 me dice.

Cada una paga 50 dólares.

Y las llaves ?

Cada una tiene su llave.

Diría que existe una jerarquía entre uds ?

Cómo jerarquía ? O sea quién manda ?

Sí.

Ninguna pues las tres tenemos el mismo derecho. Porque pagamos pues.

Y Ud cuánto gana mensualmente con este trabajo ?

No te podría decir exactamente cuánto gano porque... (interruption par une cliente)
exactamente no te sabría decir, al mes cuando yo era ambulante quizás, porque si te pones a pensar hace seis años la falda se alquilaba un sol como se alquila hoy día, y el costo de la vida ha subido, pero aunque sea te deja pues, mejor que nada.

O sea que la falda se alquila un sol ?

Sí.

Y lo demás, los polos?

Sandalias es un sol. El polo sale polo pero es muy poco la salida. Más se alquila faldas. Y por ejemplo ahorita la sandalias es poco. Más es falda.

Y lo que es la limpieza de la ropa ?

Uy ! Ves eso, ya no es como antes porque tengo que lavarlos a lavadora, en invierno, se plancha o no se plancha, se gasta la luz, se gasta de todo, pero de todas maneras te deja algo, ni modo.

Y lo lava todo en su casa ?

Toitito (todo).

Pero tiene una idea más o menos de cuánto puede ganar mensualmente, aproximadamente ?

Aproximadamente serán pues unos 700, pagando todas las cosas.

Entonces es un negocio rentable para Ud ?

Sí, es un negocio rentable, arriesgado, cansado, porque es todo el día, yo mañana sigo trabajando porque sigo lavando, pasado estoy arreglando, cociendo, y todo lo demás.

Y hay personas, de las que vienen a dejar cosas aquí, tiene clientas con las que tiene una relación particular ?

Todas son mis caseras no más.

Y las que vienen seguido desde hace un año, dos años, hay algunas que le piden prestado, fiado ?

Sí.

Y se lo da...?

Claro porque son caseras.

Ud ya las conoce.

Claro por supuesto. Como a veces hay personas que vienen y no tienen ni un sol y se ve gente pobre yo no les cierro... y luego vienen y hasta me dan más, hasta me invitan algo, hay otras que no te pagan y se hacen las locas, y así. De todo hay, de todo.

Tiene idea de cuántas personas vienen al día ?

No. eso no. No sé cuantas, muchas. No sabría decir exactamente.

Y cómo así Ud llegó a trabajar al costado del penal ?

Yo no , la que trabajaba era mi mamá. Yo era chiquita, porque siempre ha existido eso pues, en todos los penales. En todos los penales existe el alquiler de faldas. Para las persona sque traen pantalones.

O sea su mamá empezó...

Sí mi mamá empezó y yo la ayudaba y de ahí yo.

Y existe otra clase de servicios que Ud brinde ? A veces se le pide servicios especiales ?

No, porque mayormente es trabajar acá y ahí termina, puedo conversar pero hay manca, sino todo el mundo así podría trabajar, no ?

Y ahora a qué hora termina todo eso ? (il est environ 18h00)

No, ya debo terminar porque viene el señor que me recoge. Termino y una vez que termino ya me voy a mi casa.

Listo, No sé si Ud desea contarme otra cosa sobre su trabajo...

Qué te podría contar... Tantos años trabajando pero uno tiene que trabajar no más. Y como te vuelvo a decir hoy en día el trabajo ya no es igual que antes. Tú ves celulares, tantas cosas que dejan (elle se réfère à l'augmentation du prix et du niveau de vie), o sea ya no es lo mismo, pero a no ganar nada... Y bueno me quedaré acá trabajando, ya tantos años !

Está acostumbrada.

Sí, a veces conversas con las caseras que vienen, te distraes, a eso me relajo también.

Annexe nº17 : Entretien mené avec une vendeuse ambulante qui travaille pour une épicerie en 2010.

Cuál es tu nombre, tu edad ?

Mi nombre es Norma Lázaro Cardenas, tengo 35 años.

Dónde vives ?

En Chorrillos.

Y eres de Chorrillos o vienes de otro distrito ?

No, no, yo soy de Chorrillos.

Y cuánto pasaje gastas para venir ?

Son 3 soles pues.

3 soles ida y vuelta o sea vienes del fondo de Chorrillos ?

Sí.

Estás casada, tienes hijos ?

Sí. Estoy casada y tengo dos hijos hombres.

Dos hijos a cargo ?

(approbation avec la tête)

Tú eres una de las personas que alquila la tienda ?

No. Yo soy una ayudante. Trabajo para mi tía.

Y tú ganas tu propio dinero o tu tía te paga un sueldo ?

No, mi tía me paga un sueldo.

Un sueldo fijo ?

(approbation avec la tête)

Hace cuánto tiempo que trabajas acá ?

Son 7 años más o menos. 7, 8 años.

De qué hora a qué hora estás aquí ?

Desde las 7 de la mañana, 7.30am hasta las 6, 6.30pm que trabajamos.

Me puedes describir un poco todo lo que haces en el día ?

Cuando vengo lo primero que hago es ir a la cola, ofrecer los productos que entran al penal, y también lo que no entra se guarda. Y así estoy en este trajín, guardo, corro, lo que me piden...

Sí porque siempre te veo corriendo, siempre estás bien ocupada, no ?

Sí. Tengo que estar así, caminando para acá, corriendo para allá, lo que me piden, viniendo y con la misma yendo así. Ya a las 4 de la tarde ya no hay mucha cola me vengo acá a almorzar.

Almuerzas recién a las 4 ?

Sí, no hay tiempo pues.

Y cuánto llegas a ganar con este trabajo ?

O sea cuánto gano por día ?

Sí, o sea...

Mayormente se trabaja los días de visita, o sea los domingos, sábados y miércoles.

O sea 3 días a la semana, y tienes otro trabajo aparte ?

Sí, en casa. Trabajo en casa también haciendo lavado, limpieza.

Bueno y no me dices cuánto ganas, pero te parece rentable trabajar aquí ?

Mmm, bueno, quizás... yo cómo te puedo decir... o sea acá hay tiempo, cualquier cosa mis hijos me ubican acá, saben dónde me encuentran, mi esposo también trabaja. Me gusta, y me pagan bien también, no digo que me pagan poco.

Y hay señoras que siempre vienen, regularmente, te piden prestado o fiado a veces ?

Sí.

Y cuál es tu reacción en este caso ?

O sea las que recién vienen por primera vez, no pues, pero las que ya las conozco, sí. Les

fiamos, les prestamos, porque ya son, porque vienen continuamente. Pero a las nuevas no.
Y tienes negocios con gente que entra ?
 Cómo negocios ?
Por ejemplo, te acuerdas, unas veces yo te hice entrar cajetillas de cigarros ? Cómo es eso, porque es alguien que no tiene visita y que conoces o cómo es eso ?
 Sí, yo vendo cigarros adentro, entiendes ? Les vendemos adentro a las mismas internas que les gusta fumar.
Entonces en este caso, tú vendes adentro pero nunca ingresas, o sí ?
 No. Nunca ingreso. La ayudo a una amiga a vender y también ahí me recuseo.
O sea que adentro es una interna que vende para ti, no es cierto ?
 Ajá.
Y cómo recuperas tu dinero ?
 La persona que entra deja a ella los cigarros y de ahí ella deja a la persona que le pide.
O sea que hay una persona que hace el vínculo entre ti y ella ?
 Claro, ajá.
Y a esta persona, tú le das todos los días de visita ?
 Claro, todos los días de visita.
Y le das un número de cajetillas X ?
 Claro, un par o tres cajetillas, lo que pasa pues.
Y luego la persona la recoge adentro ?
 Claro las recoge la persona adentro. Le doy el nombre de la interna (*a quien visita la persona que hace entrar los cigarros*) y recogen las cajetillas. De lo que yo he dado, ella apunta y después empieza a repartir a las que le han pedido. Pedido no más ella entrega.
O sea que tú hace entrar así dos o tres cajetillas por varias personas ?
 Claro, con varias caseras.
Y así una sola persona adentro se encarga de recoger todo ?
 De recogerlas todas, ajá. Todos los cigarros.
Pero es una persona que viene de visita o ?
 Claro, ella es una persona que tiene un familiar adentro, viene de visita.
Y ella también ganará algo ?
 Sí, yo la ayudo a ella. Yo la ayudo y ella me da mi propina a mí.
Y eso es aparte de tu sueldo.
 Claro, eso es aparte y así me recuseo también un poquito.
Cuánto puedes ganar con ese negocio ?
 Con los cigarros ? Depende, depende de cuantas cajetillas hago entrar. A veces 10 cajetillas, 20 cajetillas, me dan mis 10 soles.
Te ganas 1 sol, 50 céntimos por cajetilla ?
 No, es su voluntad. Hago entrar 10 cajetillas que son 10 soles, ella me da ponte 3 soles, y eso me da aunque sea para el pasaje.
Y a ti te parece que existe una jerarquía en la tienda ?
 Eso es en todo. Siempre hay, eso hay en todo, yo pienso. Siempre hay desigualdad.
Pero igual te sientes cómoda en tu trabajo ?
 Sí porque conmigo no se meten, conmigo no, tienes que hacerte respetar, no dejar que te traten mal o que te humillen.
(Interruption par une discussion avec une cliente, semi dispute)
Siempre hay problemas así ?
 Sí, a veces me dejan sus paquetes para entregarle a su hermana y su hermana no quiere llevarle y chocan conmigo.
Volvamos a lo que decíamos, cómo ganaste el respeto tanto de tus compañeras como de las personas que te compran, que te dejan sus cosas ?

Uno tiene que hacerse ganar pues, pero con respeto, no dejar que te humillen, que te levanten la voz, que te humillen. En ese momento tienes que hacer el paro, el alto. Porque si tú la dejas también se aprovechan. Para uno que no te paga o eso vas a dejar que te humillen. Al menos conmigo no sucede eso.

Y con tus compañeras de la tienda, se ayudan ?

Sí.

De qué forma ?

Se ayudan, por ejemplo acá esta chica también es ayudante.

O sea tú puedes pedir cosas y te las traen o viceversa ?

Sí.

Annexe n°18 : Entretien mené avec une stagiaire en psychologie, réalisé hors de la prison en 2012.

L'entretien s'effectue dans un café tranquille. Là, la stagiaire sent qu'elle peut parler librement, mais une condition sine qua non pour effectuer l'entretien est qu'elle demeure anonyme afin que son université ne rencontre pas de difficulté à faire entrer d'autres stagiaires dans les prisons par la suite.

¿Cuánto tiempo dura tu práctica?

Mi práctica dura un año, ahorita voy a cumplir 4 meses.

¿En qué área estás trabajando?

Ahorita estoy en el pabellón 2A y 1A. 2A que son presas comunes, primeros ingresos normalmente, y 1A que son internas con hijos dentro del penal. En teoría ya me toca rotar a otro pabellón. Parte de la jefatura del INPE es que se rote.

¿Te sientes apoyada por las psicólogas del penal?

Al principio debo admitir que no. No me sentía muy apoyada porque la que es mi supervisora directa y yo no tenemos la misma perspectiva, ella es una persona muy cuadrículada, muy religiosa, y para mí primero es la psicología, soy más flexible, pero... ahora sí mucho más porque he logrado también, ha sido un aprendizaje propio pensar que no está mal pero poder convivir con esta religión al mismo tiempo, y con los demás profesionales de psicología en general, sí siempre bastante apoyo en todo. La actual jefa de psicología y la que estuvo antes, siempre que he tenido dudas, preguntas, siempre me las han sabido responder. Y lo bueno es que siempre tengo la supervisión en la universidad, que eso es un salvavidas.

¿Y sientes que ellas necesitan ayuda, resfuerzo de personal por ejemplo con practicantes?

Yo creo que sí porque hay una sobrepoblación ahorita en el penal y no se dan abasto. Por decirte en el pabellón en el que yo estoy creo que en el 2A es ciento y pico y en el 1A son como 50. Entonces si lo sumas, una psicóloga por tantas internas es muy poco. Entonces sí, y es ahí también cuando hay problemas porque la cuestión es que nosotros aprendamos y estemos acompañados. Entonces a mí el primer día me dijeron 'hazte esta entrevista, esta fiche de evaluación' y siendo el primer también es un poco fuerte ¿no? Por un lado aprendes a la fuerza porque no hay suficiente recursos pero por otro lado también te da miedo ¿no? Entonces es bien ambivalente todos los sentimientos que se mueven. Pero al final lo terminas manejando.

¿Te parece que las psicólogas tienen algún poder o influencias sobre las internas? Influencia, por si puede tener efecto el tratamiento psicológico.

Yo creo que el tratamiento psicológico que se da ahí es... es un tiempo de silencio. Para mí el hecho de estar encerrado te da bastante tiempo de reflexión, y creo que si la interna ya inició ese proceso, el trabajo del psicólogo es mucho más fácil. Sino el trabajo del psicólogo es que se abra este tiempo de reflexión para pensar porqué están ahí, cómo llegaron ahí. Pero que tú digas que los psicólogos tienen poder o influencia... Yo creo que depende mucho del vínculo que se genera uno a uno, yo no podría decir 'que gran influencia tienen'. Si me doy cuenta que cuando es algo grupal y lo llevan por lo religioso, que yo no estoy muy de acuerdo, funciona, no sé por qué, se llega más, me pasa de vueltas pero así es. Y se mueve un montón, ¿será porque se mueve la culpa, será porque es más fácil llevar con un agente externo que es Dios, salvador, que nos va a ayudar? No lo sé, pero veo que funciona mucho la psicología así. Y lo que veo también es que muchas psicólogas tienen influencia en el uno a uno, cuando han generado buen vínculo. Pero decir que un psicóloga puede reformar a alguien ahí, si la persona no quiere, fue.

En términos de poder me refería por ejemplo al informe que redactan.

Eso sí tienen un montón de poder. El informe es lo que determina en verdad, conjuntamente con la asistente social, determina si sales o no. Claro que si alguien ya ha pagado al juez esa es otra nota. Pensando utópicamente que funciona la ley como debe funcionar, eso es lo que determina, y sí, las internas se mueren de miedo de ese informe. Entonces te pueden manipular, pueden portarse bien por una cuestión adaptativa, y para salir nada más. Pero después salen y vuelven a lo mismo, que es la cuestión manipulativas que tienen las internas. Ese poder sí lo tienen. Y sí lo van a usar, y algunas lo van a usar con miedo, es decir 'ten cuidado si te portas mal porque acuérdate que yo soy la que te doy los beneficios', que genera un vínculo de respeto asqueroso que es en base a miedos. Y otra es lo que yo hago ¡vamos! Que es otro tipo... hasta como hablas 'por favor, tú sabes cuáles son las reglas, sabes que las voy a tener que reportar ¡y lo haces todavía en mi cara! ¿qué está pasando?', y empezar desde ahí. Darles en el lado más racional ¿no? '¿Cuál es la lógica? Si te portas mal después hay un informe y no sales.' Sacar una iniciativa, que tanto quieren estar afuera, qué les está haciendo sistemáticamente romper las reglas? Porque todo te comunica algo. Yo lo que siempre les digo es 'chicas, Uds saben cómo son las reglas, y saben al final qué va a pasar, traten de no violar cosas tontas y que después tengan consecuencias aun más tontas.' Porque seamos sinceros, las reglas del penal no son fáciles de cumplir. Y eso es lo primero que se tiene que hablar con las internas. Sabemos que no son fáciles, hay psicólogas que sí podrían decirte al primer informe 'fuiste' y hay otras mucho más progre, mucho más comprensivas que entienden que es una cuestión reiterativa, acumulativa. Es imposible no pelearte un día en el penal, alguien te insulta, es humano, vas a insultar de vuelta. Lo que tienes que ver ahí es qué está fallando, hay un momento que todas van a reaccionar, todos tenemos un botón límite y si lo empujas demasiado va a llegar pues, y por esa pelea no vas tampoco a privar una persona de su libertad.

¿Y tú sientes que hay más psicólogas que actúan bajo este modelo de respeto-asco o más que trabajan de tu forma?

Yo sí veo que bastante actúan por el miedo al informe. Pero cambia. ¿Cómo cambia? Cambia cuando ven el lado humano de la interna. Es decir cuando la interna se quiebra. La interna se desespera porque empieza a darse cuenta de las consecuencias que genera ¿no? Entonces ya la empiezan a ver más como humano, pero si se dan cuenta que es una cuestión de manipulación, por ejemplo ahorita yo estoy empezando, pero ellas ya han sido engañadas, manipuladas más de una vez, y eso te endurece como persona.

¿Manipuladas en qué sentido por ejemplo?

Internas que se portan bien enfrente de ellas o les lloran, es el lado más psicopático, que realmente te hace ya dudar ¿no? No te puedes quedar con el discurso triste nada más, que es el problema. El problema es que en el penal si nos basamos todos en el discurso triste y humano también pierdes. Tiene que haber algún balance.

Y justamente por ese miedo y esta necesidad que tienen las internas de conseguir un buen informe al momento de la salida, ¿ha podido percibir, has visto o te han contado casos de corrupción?

Las internas me han contado casos de corrupción más con los abogados, con las asistentes sociales, yo siento que el equipo que está ahorita en psicología es muy recto. Te das cuenta pues, tienen estos pilares morales muy fuertes. Yo me he sorprendido porque pensaba todo lo contrario ¿no? Corrupción, corrupción, corrupción... y no pasa. Lo que sí me han contado algunas internas, una interna me acuerdo mucho, me dice 'parece que voy a salir, así ha dicho el juez'. Y de frente sentí que algo no andaba bien y de frente '¿cuánto te ha pedido?' y me dio un cúmulo así como 5,000 dólares, 6,000 dólares. Y algunas me han dicho de los abogados de oficio, los abogados de oficio deberían ayudarte gratis pero algunas me han dicho que sí cobran por lo bajo. De psicólogas nunca he escuchado. Inclusive hay un montón de psicólogas que compran cosas para el pabellón, por ejemplo como parte del tratamiento, hay una actividad navideña y se tiene que comprar tal o tal cosa, y las psicólogas son como puente y nunca han

cobrado ni siquiera para el pasaje, que es la típica por donde la gente saca plata: ‘para mi pasajito, para mi gaseosita mi amor’. No. El quipo de ahora es bien recto, y bien apegado a las reglas. Y algunas internas se han asustado por a algunas el informe les ha salido desfavorable, y las internas no estaban acostumbradas a eso. Porque siempre ha sido la fantasía de que todo era que te daban tu informe favorable y te ibas, pero ahorita ¿qué está pasando? El Poder Judicial se pone todavía más estricto. La Defensoría del Pueblo está con lupa. Todos están con lupa, y ha tocado un grupo de psicólogos que dan desfavorable en Santa Mónica. Y yo he visto como lo escriben y sin asco, y cuando tú les preguntas en qué se basan, es que no hay una progresión en el tratamiento. Justo hoy día hubo una discusión sobre eso. Yo tengo una responsabilidad ética y moral, no solo con el INPE sino como profesional. Da un montón de pena porque son personas que quien has formado un vínculo y quisieras ver afuera pero ¡si sabes que tiene todos los factores de riesgo para reincidir y no hay toma de conciencia! Al final tienes que hacer tu trabajo.

Paralelamente a tu trabajo, ¿en qué medida te parece que las internas puedan ser desiguales? Tratadas desigualmente como en su pasado. En cuestión de tratamiento por ejemplo...¿te parece que hay trato desigual?

Por supuesto. Para empezar que nadie está libre de estos tratos desiguales. Todos los cometemos en general como humanos. La cuestión es reconocerlo. Había una interna que yo no la quería tratar en ese momento, fue una cuestión adaptativa porque se presentó de una manera muy agresiva y muy brusca y parecía drogada. Por ejemplo ahí tratar desigualmente y rechazar el tratamiento es adaptativo. También es que no te vas a poner en riesgo. Pero hay otras veces por ejemplo había esta interna que siempre venía con chismes de otras internas, y a mí no me provocaba tratarla porque en verdad decía ‘¡que pesada!’ Pesada porque venía a chismear y a bajarse a las otras internas, hasta que ya un día me toco tratarla y la traté y empiezas a ver de nuevo. ¿Porqué es así? Nunca ha tenido, no era una chismosa manipuladora sino ‘mamá, mamá, mírame’. Su perfil era abandono total. A mí me pasó así. Pero sí por ejemplo pasa que por ser homosexuales ya X. Sobre todo por ser chitos, estas mujeres masculinizadas. Hay también por ser extranjeras, hay por no ‘tener cultura’ entre comillas, por no tener educación, por ser malcriada, por el tipo de crimen. Yo sí lo veo que se da, y se da a balas. O sea se da un montón.

¿Bajo qué formas?

Una de las primeras terapias grupales en las que estuve, se habló de todo este tema de los chitos, y más o menos fue juzgarlos desde Dios, juzgarlos y decir que estaba mal, que para el tratamiento si no das un paso favorable quiere decir que estás yendo para atrás. Internas que han sido movidas de pabellón porque son chitos. Lo que es realmente absurdo, el primer ingreso y es chito ¿entonces merece ir al C? No. Si te das cuenta la mayoría de chitos están en el mismo pabellón. Como que nadie se quiere hacer cargo pues. Y con las extranjeras pues, hay psicólogas que piensan que las extranjeras tienen preferencia de parte de la directora, entonces como que tienen cierto rechazo. Lo bueno, al menos con las extranjeras, se rompe eso cuando las empiezan a conocer en el uno a uno. Pero con los chitos no se rompe eso. La postura ahorita en psicología es que los chitos y los homosexuales está mal ¿no? Está totalmente mal. Y hay algunas que sí luchan, que ya bueno, si quieren hablar de su pareja homosexual las voy a escuchar. Y es un conflicto interno que tienen y hay otras que sí son cerradas. O sea las ven dándose un beso y ya les ponen un informe.

Y aparte ¿cuáles son las formas de discriminación que resaltan más en el penal, entre internas o entre guardias e internas?

Entre guardias e internas no he visto mucha discriminación, es más maltrato porque son malcriadas, pero sí hay discriminación porque las tratan mal como si fueran escoria cuando se portan mal. Más que discriminación les han puesto una etiqueta y no pueden ver más allá de la etiqueta. La típica etiqueta de malcriada. Y en el caso de psicólogos, pues mira, antes de

contarlo a una psicóloga que tiene una conducta ‘no normal’ se muere, se muere literalmente antes de contarle eso.

¿Y entre las internas qué pudiste observar?

Sí hay un montón de discriminación entre las internas. Si tienen más recursos, discriminan al que está más abajo, a veces a las de la sierra las discriminan, a las mamitas como se les dice.

En el ejemplo de las serranas, ¿se nota en la forma como les hablan o como físicamente las pueden tratar?

A veces las tratan mal. Hasta que ya llega un punto en el que ya acaba. Por ejemplo yo tenía una interna que estaba en mi pabellón, muy humilde, perfecta en el pabellón, no había problemas, la cambiaron de pabellón y la empezaron a tratar como si ella fuera un animalito o algo así, entonces así las maltratan. Como si fueran un animalito, tú no tienes cultura, no tienes crianza. Porque no les entra en la cabeza que ellas pueden haber sido criadas y su vida se llevaba de una manera diferente ¿no? La manera que ellas tienen es la única entonces si tú no la tienes está mal. Me acuerdo que una vez estaba tratando de ver cómo se decía paz en quechua y ninguna de las internas me quería decir. No les gusta reconocer tan fácilmente que sí hablan quechua. Es un estigma. Y me ha costado un montón, porque yo le pedí a una interna ‘por favor me puedes decir quien habla quechua’, me llevó a como cinco y todas me decían ‘no, porque no sé’. Se notaba un poco de vergüenza, y al final una me terminó diciendo. Claro porque el quechua sí es discriminado en Perú un montón, entonces no es ilógico si te das cuenta, se quieren proteger. Después, las extranjeras discriminan un montón. Las extranjeras discriminan más de lo que se dan cuenta, y es bien gracioso porque ellas se sienten discriminadas, que lo son, pero reproducen esta discriminación, y que les hagas entender eso es súper complicado. En mi grupo de terapia todavía no he llegado al punto de decirles porque que son... hay que tener mucha confianza para que el vínculo creado no se rompa, pero ellas también reproducen discriminación. Prefieren pensar que no son educadas, que son animalitos. Y a ellas se aprovechan de que no saben el idioma pues, español, y se aprovechan un montón, les dicen otras cosas, o no les hacen caso, abusan un poco porque no saben sus derechos. Y lo mismo pasa con las personas, por el otro lado, que saben español pero no tienen una educación básica, teniendo en cuenta la educación como colegio, para informarse por sí solas. Entonces se aprovechan. Siempre se aprovechan del más débil, del que no puede y del que no conoce sus derechos. Y ahí es como se reproduce toda la jerarquía, lo que tú ves afuera en la calle se reproduce tal cual adentro. Después, hay mucho recelo con el tema de la homosexualidad. No es bien visto dentro del penal, por parte algunas INPEs discriminan por eso, otras INPEs dicen chismes que no sé si es verdad, están involucradas también en conductas homosexuales con las internas. Yo sé que en general todo el personal penitenciario, la mayoría, no está de acuerdo y por eso, decir la opinión contraria a eso es muy difícil. Si tú quieres decir una opinión contraria a eso, lo que a mí me ha servido es agarrarme del lado más lógico y racional. ¿Qué sería lo bacán? Denunciarlo. Ganas no me faltan pero tampoco es la manera. Pero si vas abriéndoles la mente poco a poco así, dando cierta información, como que ya se va suavizando. Aunque creo que nunca se suavizará por completo. Es un tema así, es la piedra en el zapato. Hay dos temas ahorita fuertes en Santa Mónica, uno es el consumo de drogas, y otro es el tema de la homosexualidad. Y las que consumen son discriminadas pues también por parte de las mismas internas. Claro, si están dentro de un grupo que todas consumen ahí no, pero si no eres parte de este grupo y consumes por tu lado... Y como que todo es culpa del consumo, tal interna hizo tal cosa, ¡es por del consumo! De las mismas internas o de la misma psicóloga. Lo cual es absurdo, no todo en esa persona es consuma, no todo en esa persona es droga. Y no las discriminan en el sentido de decirle ‘¡ah tú eres una drogadicta!’, no, las alejan, las mantienen aparte, que es otro tipo también de discriminación, las excluyen, lo cual en general genera más consumo. O sea, mientras menos soporte social y menos red de apoyo tengas, te sientes más

sola... La mayoría de los que consumen a lo que le temen es a la soledad, estar ahí, se están escapando de la realidad, y pasa eso.

Mencionaste varias veces el tema de la religión ¿está muy presente ahí, definitivamente?

Está muy presente en el penal, demasiada diría. Por ejemplo yo soy de las partidarias de que los grupos religiosos que van en la tarde ¡bacán! Porque les da un montón, hay una parte espiritual que tampoco debe ser descuidada, y que mientras cada uno tenga su religión, su decisión, normal. Pero meterlo en la psicología...yo no estoy muy de acuerdo. No va por ahí. Hay esta línea de psicología del perdón que está mezclada por la religión católica, yo no lo comparto, pero sí se usa. Y muchas a veces cuando ya se les acaban los argumentos algunas psicólogas apelan a Dios. Pero ¿qué culpa tiene él? No lo meta sen una discusión donde él siquiera se puede defender. A mí me parece que NO forma parte del tratamiento. Muchos estudios por el contrario muestran que tener una educación espiritual, religiosa bien formada es un factor protector, y te hace no reincidir. También sé que te hace no reincidir por culpa, no porque necesariamente internalices que hay algo mal. A mí no me sirve una interna que me dice 'soy culpable porque hice algo mal' sino que vaya un poco más allá. Eso para mí es lo que genera la religión ahí. Yo no la metería a la psicología, si las internas la meten, se trabaja, porque eso es el contenido que ellas traen, y ahí sí es valido, sino me parece absurdo.

Y sobre el machismo, ¿has escuchado...?

¡Un montón! Hay una anécdota. Viene una interna y me habla, y me dice 'Señorita, cómo hago, el papá de mi hija ha aparecido de nuevo y quiere contactar a mi hija'. Padre que nunca quiso aceptar a la hija. Y lo traen para el mismo caso que la interna y lo que la fiscalía era que la interna testifique en contra de él. Y por todo lo que me contaba la interna parecía que él se estaba queriendo hacer cargo para que ella tenga culpa y no testifique... o sea... queriendo asustar. La carrera delictiva de este pata, esta interna dice que nunca supo, ha estado metido en narcotráfico siempre pues, entonces de hecho todo parecía muy turbio ¿no? Yo le dije a la interna que evalúe con su abogado porque ella se quería contactarse con ellos, por teléfono, o no sé. Que averigüe cómo es el caso legal, todo, y al final mi opinión personal y profesional es que al final tú eres la madre y tienes que ver qué es lo mejor para tu hija, con quien quieres que se involucre o que no, y empezamos a sopesar. Después llegó mi supervisora y le preguntó también su opinión personal, ya estaba concentrada, haciendo mis cosas, pero se te queda el oído a veces prendido ¿no? Y ella empezó a decirle 'pero él es su padre, tú no le puedes negar, y tú eres mujer y por ser mujeres tú le tienes que perdonar y tienes que darle otra oportunidad porque él es el padre ', es este paradigma totalmente machista de la familia que el padre tiene que estar ¿no? Y así he escuchado un montón de cosas.

Annexe n°19 : Entretien mené avec Wilfredo Pedraza en 2012. W. Pedraza a notamment été responsable du programme des questions pénales et pénitentiaires à la Defensoría del Pueblo et président de l'INPE à deux reprises. Il est actuellement ministre de l'intérieur.

Mi trabajo siempre fue vinculado con tema de cárceles, fui tempranamente Presidente del INPE, tenía 28 años, en el año 90.

¿En qué medida pueden ser desiguales los internos?

Yo diría que primero, en el mundo de cárceles varones-mujeres, hay una notable diferencia. Una cosa son los penales de varones y otra MUY distinta los de mujeres. Hay una discriminación, me parece claro, en muchísimos temas. Primero en la asignación de espacio, hay un número mucho menor de penales en proporción al de cárceles de varones. Los espacios destinados a las mujeres en prisiones siempre son mucho menores de los que tienen los varones. Los penales de mujeres, aun estén contruidos para las mujeres, nunca tiene las dimensiones de las de los varones, ni la infraestructura necesaria para ellos. Conozco todos los penales del país, y puedo decir que algún penal de varones tiene talleres, áreas suficientes para estos temas. Pero no podría afirmar lo mismo respecto a algún penal de mujeres que tenga los espacios necesarios para el número para el cual fue diseñado, los espacios necesarios para educación, para áreas de trabajo, no. Si bien es verdad hay muchos penales de mujeres específicamente para mujeres, las áreas de cada sala laboral, educativa y áreas sociales son proporcionalmente menores a aquellas que tienen usualmente los varones. ¿A qué responde digamos eso? Yo creo que a la visión simple del tema, hay menos mujeres y por lo tanto necesitan menos espacio. Esta situación muy claramente uno lo observa. Pero no es sólo un tema de espacio. Es un tema también de servicio. Usualmente un penal de varones tiene más servicios médicos que un penal de mujeres. Incluso hoy en el penal de mujeres de Santa Mónica la atención de salud es casi inexistente y el diseño de penales en perspectiva femenina no existe, el mismo diseño se reproduce en menos dimensiones en penales de mujeres sin que haya ningún criterio distinto. Más grave es el tema de aquellas mujeres que están en penales denominados penales mixtos. Penales hechos para varones pero que tienen internas mujeres y que como no tiene áreas especiales para ellas pues obviamente habilitan zonas administrativas, no tienen patio, no tienen atención de salud específica, no tienen área de trabajo, no tienen nada. Simplemente dormitorios. Y es diría la situación de la mayoría de mujeres, especialmente de las de provincia. Y es bien delicado porque el sistema oprime mucho más a la mujer, creo porque es más vulnerable, porque no tiene capacidad de responder al sistema. Los varones tienen por el número y por la capacidad de generar violencia, me parece que tienen más espacios, más servicios, que lo tienen de hecho por derecho. En tema de sexualidad eso es mucho más evidente. Siempre en los temas carcelarios han tratado de controlar la sexualidad femenina. Eso ha sido una regla quizás en todo el mundo. Particularmente aquí la situación no cambia sustantivamente. Aquí en teoría hay un sistema que permite el acceso a una visita íntima bajo reglas determinadas. Pero esas son reglas en teoría aprobadas para varones y mujeres pero que exclusivamente se aplican a las mujeres. Eso es incontestable. Si el Reglamento señala que la visita íntima tiene que realizarse en varones y mujeres en zonas especiales, eso no rige jamás para varones. El Reglamento dice que el contacto sexual se tiene solo con la pareja reconocida, aprobada por la administración, eso jamás rige con los varones. El Reglamento dice que tiene que pasar en ambientes especiales, eso no existe para los varones. Hay sin duda un asunto muy claro que diría ha cambiado un poco en los últimos 10 años probablemente. 10 años o poco más atrás, el sistema asumía que las mujeres, si bien tenían el derecho, no debían ejercitar su libertad sexual por un tema básicamente de la concepción. Y el sistema estaba diseñado par no conceder los beneficios. Había recomendaciones internas en la administración de evitar ciertos condimentos en la comida por ejemplo, que se supone

estimulaban la libido y entonces no había que hacer eso. Creo que los últimos 10-12 años, algo por lo menos cambió. Se reconoce que la mujer tiene un derecho a la intimidad sexual y que el sistema no puede obligar a la mujer a usar algún método anticonceptivo, que era la regla antes (cambio en el RCEP 2003). Eso que parece muy poco fue muy importante pero una cosa era la ley y otra cosa era la práctica. En la práctica nos costó mucho hacer entender a los trabajadores que era un tema del foro personal y que no nos competía decir sí o no. Pero lo que nunca pudimos hacer, incluso yo en el INPE, es flexibilizar los trámites para que ese exceso sea mucho más fluido en el tema de las mujeres. Hasta hoy la reglamentación se sigue exigiendo para las mujeres. El varón puede tener sexo las veces que quiere, y con quien quiera, las veces que recibe visitantes. La mujer no. El tema en eso es muy claro. Y mucho tiene que ver con el asunto de la maternidad. En general los sistemas penitenciarios les molesta la maternidad porque genera recursos, dicen ellos les genera problema de seguridad. Y ese tema se produjo muy claro con las mujeres de terrorismo que tenían penas largas y que decían “si no tengo un hijo en este lapso, pasa mi ciclo y yo quiero tener un hijo”. Las autoridades decían “no se puede, no hay área, no hay sistema, no se puede”. Nos costó mucho informalmente insistir con los trabajadores que eso era un tema de decisión de ella, que la maternidad es un derecho, y que lo que podíamos hacer era brindarles alternativas de cuidado, de anticoncepción, y que si la tomaran o no,, era una decisión personal. Luego de eso vino muchísimos embarazos (en las por terrorismo). Yo diría que hoy esa oposición ya no se manifiesta tan firmemente pero está. Y esa discriminación... esta regla solo se aplica en el caso de las mujeres, en el caso de la varones no. Adentro a ellas no se les permite recibir visitas en sus celdas, y exactamente por el tema de la relación sexual.

(...) Hablo del control efectivo de la seguridad en días de visita.

Eso es otro tema que quería abordar. Lo que me parece claro en mujeres es el intenso nivel de control (a pesar del poco control). Yo creo que en las cárceles de mujeres el control es mucho mayor a pesar de que quien controla es también una mujer. ¿Eso a qué responde? Yo creo que a dos razones. Las mujeres que cumplen la función de seguridad son mucho más severas pero en segundo lugar creo que el tema central es porque las mujeres son mucho más frágiles, más vulnerables, tienen menos capacidad de oponerse a la autoridad. Yo diría que hay un ejercicio excesivo de la autoridad en el sistema de control. Una mujer que cumple funciones de seguridad no ejerce su autoridad con la misma dimensión si trabaja en un penal de varones, reduce su intensidad. ¿Cómo se explica? Eso simplemente, el ejercicio excesivo de autoridad frente a alguien más frágil, el sistema la hace más frágil. Yo no creo que la mujer sea frágil, nada que ver, pero el sistema, en cárcel, a las mujeres las hace más frágiles y en ese contexto en una reacción casi animal, hay que aplastar, controlar más al delito. (...) Dos ejemplos: alguna vez estuve en un penal de mujeres en Cuzco y habían un par de bebés de 6 meses y un año. Hablando con las internas en privado, su tema era “No podemos acceder a una cocina después de la 8pm porque según el reglamento nos tienen que encerrar a las 5pm” y entonces no puedo calentar la papilla ni preparar la leche del bebé, porque el termo se enfría, encima que es una zona fría, y eso es un problema. Que nos permitan acceder a una hora, a las 8 o 9pm a la cocina para hacer esto.” Y eso me parecía elemental, no está en mi mente que por tema de seguridad se impida a la madre que vaya a calentar la leche, pero eso era la regla. Y después de hablar con el personal, “el reglamento es el reglamento, a las 5pm se cierra, y se cierra”. Sí pues, el reglamento es el reglamento, pero el sentido común, el criterio, no hay que violar el reglamento ciertamente, y que se dé un vacío, pero hay reglas de humanidad básicas, pero ellas no, Todo lo que querían era hervir agua para tener para los bebés en la madrugada. ¿Quiénes eran las autoras de eso? Las propias trabajadoras. Más de una de ellas seguramente madres. Otro tema, en otro penal de mujeres, trataban de controlar la disciplina de un grupo de señoras diciendo “si

te portas mal, voy a llevar a tu hijo, voy a entregar a tu hijo al servicio social”. También en privado las internas dicen “estamos desesperadas, nos amenazan con eso, todos los días tememos que lleven a nuestros hijos”. Ese ejercicio de poder, yo creo que es más un ejercicio que se expresa por un mal concepto de la autoridad. Y porque el reglamento se pretende aplicar sin ninguna racionalidad. Es un tema complejo, yo diría que las mujeres que ejercen la seguridad son poco reflexivas en ocasiones. Y no porque sean mujeres sino porque creo que en conjunto se contagian de ese espíritu de severidad pero poco reflexiva y termina impactando negativamente en la interna. Los varones que cuidan a las mujeres son un poco relajados, no generan tanta dificultad, son un poco más flexibles... De modo tal que discriminación, sí hay en muchos aspectos: infraestructura, salud, libertad sexual, uso de espacios distinto. Y claro, mi impresión al final es que se trata de ciertos grupos minoritarios fáciles de controlar, a pesar de que el penal de mujeres Santa Mónica es un penal grande, yo diría que **históricamente la lección es una: la interna siempre pierde**. Entonces como eso saben, yo creo que la mayoría se somete a procesos un poco aflictivos. El sistema de por sí es aflictivo sí, pero yo creo que con las mujeres sin mucho criterio lo hace mucho más aflictivo.

Reproducen básicamente una jerarquía de dominación ¿no?

Sí, es como los leones, la leona gobierna.

¿En qué medida pueden ser excluidas las internas, tanto por parte de la administración, como entre ellas?

Yo creo que en cárceles no existe jamás un sistema igualitario. En cárceles pasa exactamente lo mismo que pasa en la sociedad libre, que no es nada igualitaria. Por lo tanto todos los conflictos, todas las taras, todas las visiones, todas las formas de ver a las personas, por color, raza o posición económica se reproduce exactamente en la prisión. Por tanto, las mujeres son excluidas sí, por la autoridad. Primero diría en razón a su posición social, estoy absolutamente seguro que la autoridad mira y trata mejor a aquella interna que proviene de un sector social alto, o que proviene del ejercicio de la función pública por ejemplo. Distinto es aquella señora que ha cometido micro-comercialización por ejemplo, que no tiene ninguna función pública, no tengo la menor duda. La autoridad discrimina, genera espacios distintos, su relación es distinta. Eso tampoco creo que genere espacios enormes de privilegios, no, pero que existe una exclusión sistemática, no tan profunda, pero existe. Pero eso se explica por una razón también: el sistema penal, incluido la cárcel, es altamente selectivo. (...) Y eso es un tema común en Latinoamérica, desde la instancia judicial. Digamos, el policía va a excluir o valorar distinto a la persona que investiga dependiendo de su situación social y económica, clarísimo. Y lo mismo le toca hacer al juez. Entonces en el sistema penitenciario no es raro que eso ocurra. Más bien es la continuidad o la ratificación de que la exclusión es un poco la regla en el sistema.

(...) Habla de Zaffaroni y de la “delincuencia fracasada”, los que tienen “cara de expediente”: los pobres, de estratos bajos, al parecidos, etc. Esta visión se reproduce en todos los estratos de la justicia.

Ahora desde los propios internos, sin duda. Los internos tienen estructuras de poder, esto es muy claro con los varones pero no tengo la menor duda que también existe con las mujeres, aunque en escala menor. (...) En las mujeres hay una estructura que también funciona con alguna verticalidad que sí excluye.

¿Por qué excluye? ¿Por el tipo de delito, por el hecho de ser reincidente?

Diría que hay dos tipos de exclusión, una es por el grado de vinculación con el delito. La gente que tiene más de un ingreso, que tiene harta vocación por el delito se agrupa, se siente en pares, tienen dominio, ejercen cierto margen de violencia expresa o implícita, y por lo tanto excluyen a quienes no tienen estas características. Pero hay también del otro lado, de aquellas que no tienen vocación por el delito, y que están circunstancialmente en prisión, y que se buscan entre ellas y que excluyen a aquellas que tienen vocación por el delito. Buscan no contaminarse. Pero

son más prácticas ciertamente que las otras personas. Sin embargo en penal de mujeres las exclusiones no anulan a las personas, como sí ocurre en penales de varones. En las mujeres no tiene un grado tal que termine anulando completamente a una interna. Porque el sistema creo que no les permite tanto manejo. Muy pocas veces por ejemplo he visto que a alguien por ejemplo le impiden ir a un taller. Alguien le ordena que no vaya, por alguna razón. Pocas veces porque son espacios que normalmente la autoridad controla. En varones es distinto, la decisión del grupo de poder es absoluta, y la autoridad no hace nada. No puede hacer nada. Es grave pero así es.

Y en cuestión de racismo, que sea por origen social u origen étnico (20% de extranjeras de todos colores, idiomas, culturas / peruanas de todas las regiones), ¿puede ser ése un factor que influye en estas dinámicas?

Creo que sí. (...) Creo que la discriminación sí es intensa entre los peruanos. Los limeños discriminan a la gente de la sierra, y los limeños con las personas de tez morena, se discriminan entre sí. No creo que tampoco tenga una magnitud tal que anule personas porque no tienen espacio suficiente para ello. Que las extranjeras excluyan a la peruanas puede ocurrir pero no creo que tenga un efecto que anule. A diferencia de los penales de varones donde la autoridad perdió control, los penales de mujeres están con bastante control, incluso Santa Mónica. Ahora claro, hay cosas visible y cosas invisibles. Siempre creo que una cosa es un penal en el día y otra cosa en un penal en la noche. Los abusos de poder son actitudes más intensas en las noches porque los grupos de poder tienen un dominio mayor porque no hay autoridad. Además porque el código de la cárcel hace que estos temas no se denuncien. Y por temor no se hace. Ahora tengo claro que cuando eso implica excesos altos en mujeres, usualmente las mujeres denuncian. En varones no. La maquinaria es tan grande, tan poderosa, que aun en hechos gravísimos como una violación por ejemplo, la regla es que no se denuncia. Es gravísimo. (...) En penal de varones hay trata de personas, hay esclavitud con toda claridad, y el sistema no lo ve, y si algo perciben no les interesa. El sistema interesa que no haya muertos, que no haya motines, ni incendios, pero aquello que ocurre por debajo de la línea, no lo ven. Y estas cosas en mujeres se acentúa pero no creo que tenga la fuerza de anular completamente a las personas.

El hecho de que no lo ven es porque la administración del penal misma tiene intereses ahí ¿no?

Hay dos tipos de persona, algunos no lo ven, aquellos que tienen una formación básica, clásica además, saben que le problema es que no haya muertos, todo aquello visible no les interesa. Aquello invisible no les interesa o sienten que todo va en orden. Las altas autoridades del INPE usualmente, sin vinculación con el tema carcelario, usualmente no tienen interés en estos temas porque no lo perciben. Y si lo percibieran no creo que tampoco les interese mucho porque más les interesan los temas públicos. Aquellos otros que sí perciben el tema, entienden, por una defectuosa cultura carcelaria, que eso es parte del sistema. Y no es su trabajo garantizar nada de noche. Quizás en el fondo también entienden que no pueden hacer nada. En verdad casi nada pueden hacer. Entonces es mejor no ver quizás como un mecanismo de protección. Pero creo que en el tema de mujeres, estos temas invisibles no tienen una magnitud muy intensa aunque pueden haber secciones. Finalmente una persona frágil, temerosa, asimila la cultura carcelaria de no denunciar y va a soportar aquello que tenga que soportar. (...) Hay problemas visibles, y hay problemas tradicionales: salud, alimentación, hacinamiento, pero no ven los otros temas. Me importa el resto porque está vinculado a seguridad al respecto a la integridad. Porque es el factor que finalmente deteriora a la persona. (...) En el mundo todavía se ven a las cárceles desde la perspectiva tradicional. (...)

Lo último que quería abordar es el tema de la homosexualidad. ¿Qué dinámicas específicas puedan haber por el hecho de ser homosexual o bisexual?

(Discours vague. Thème apparemment mal connu.)

A las mujeres las excluyen por una cuestión de protección a las demás chicas. Se excluyen sobre todo a los chitos (...) porque son en verdad violentos, impresionan, son enamoradores, y creo que las excluyen por protección a sus posibles “víctimas”. La homosexualidad en su persona, físicamente, las mujeres no lo pueden expresar en su cuerpo, eso es una falta, en el penal de varones sí. Eso no es ningún problema. Es una regla, tiene homosexuales a su servicio o convive con uno, (...) en mujeres eso sería una falta. (...) Dar un beso es un pecado enorme. ¿quién la impone? Ellas, el personal de seguridad que impone reglas absurdas. (...) Los varones pueden ser homosexuales sin problema.

Annexe n°20 : Questionnaire employé pour l'enquête réalisée auprès des visiteurs hommes en 2011.

DATOS PERSONALES:

1. Edad:
2. Distrito de residencia:
3. Vínculo con la interna:

VISITAS:

4. Fecha de su primera visita:
5. Frecuencia de las visitas:
6. ¿Qué paquetes trae?
7. ¿Trae dinero para gastar adentro? ¿Cuánto?
8. ¿Deja dinero a la interna? ¿Con qué frecuencia y qué monto?
9. ¿Deja cosas los días lunes? ¿Otros días?
10. ¿Deja paquetes en la tienda al frente? ¿Qué deja?
11. ¿Qué medio de transporte usa para llegar al penal?
12. Costo promedio de cada visita:
13. ¿Ha tenido visita íntima alguna vez ?*

HIJOS:

14. Si tiene hijos con la interna, ¿se encarga Ud de ellos?*
15. ¿Trae a los hijos de la interna a veces?
16. ¿Quién los cuida cuando Ud está de visita? ¿Implica algún costo?

SITUACION PERSONAL/PROFESIONAL:

17. Ocupación profesional :
18. ¿Tuvo que liberarse/pedir permiso para venir de visita?
19. ¿Tiene Ud otro compromiso afuera?*
20. Religión:

*** : questions qui ont été modifiées ou omises pour le questionnaire qui a servi a réaliser l'enquête auprès des visiteurs femmes.**

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau n°1.1. : Plaintes déposées par an à échelle nationale, selon le type de plainte, pour la période 2007-2010.	45
Tableau n°1.2. : Plaintes déposées par an, selon le département et la densité, pour la période 2007-2010.	46
Tableau n°1.3. : Evolution de la population carcérale, pour la décennie 2002-2012.	57
Tableau n°1.4. : Population carcérale selon la situation juridique, par sexe, en janvier 2012.	57
Tableau n°2.1. : Taux d'assistance scolaire de la population de 5 ans et plus, selon le sexe et l'âge, à échelle nationale.	62
Tableau n°2.2. : Population universitaire diplômée, par sexe, en %.	63
Tableau n°2.3. : Etudiants inscrits en licence et master, par sexe, selon le lieu d'apprentissage, pour l'année 2010.	63
Tableau n°2.4. : Taux d'analphabétisme par sexe.	64
Tableau n°2.5. : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la zone géographique.	64
Tableau n°2.6. : Taux d'activité, de chômage et de sous-emploi pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	65
Tableau n°2.7. : Taux de chômage selon le sexe et l'âge, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	66
Tableau n°2.8. : Salaire mensuel moyen selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	67
Tableau n°2.9. : Taux de population active à taux d'activité normal selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	69
Tableau n°2.10. : Taux de population en situation de sous-emploi horaire selon le niveau d'éducation, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	70
Tableau n° 2.11. : Taux de population en situation de sous-emploi salarial selon le niveau éducatif, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	71

Tableau n° 2.12. : Taux de population active occupée dans les régions urbaines, selon le sexe et le secteur d'activité, pour l'année 2008.	72
Tableau n°2.13. : Taux d'assistance scolaire des adolescentes de 12 à 19 ans, selon l'âge et la condition de maternité, pour l'année 2007.....	78
Tableau n°2.14. : Travail et étude chez les adolescentes de 15 à 19 ans, pour l'année 2004.	78
Tableau n°2.15. : Usage de méthode contraceptive chez les femmes de 15 à 49 ans, pour la période 2007-2008 (en %).	81
Tableau n°2.16. : Evolution de l'usage de méthodes contraceptives chez les femmes en couple, 2000-2008 (en %).	82
Tableau n°2.17. : Niveau d'éducation, type de foyer et types de violence vécues par les femmes détenues à Chorrillos I.	90
Tableau n°3.1. : Propriétés de la feuille de coca.....	103
Tableau n°4.1. : Situation de travail, salariale et familiale des détenues avant leur incarcération.	129
Tableau n°4.2. : Evolution de la délinquance en Amérique latine.	142
Tableau n°4.3. : Parcours délinquant de jeunes femmes du Callao incarcérées à Chorrillos I.....	147
Tableau n°4.4. : Situation familiale de jeunes femmes du Callao incarcérées à Chorrillos I.	149
Tableau n°6.1. : Schéma de responsabilisation de l'acteur masculin employé par les détenues.	196
Tableau n°7.1. : Contenu des paquets apportés par les visiteurs.	210
Tableau n°7.2. : Population carcérale étrangère de la prison Chorrillos I au 6 novembre 2007.	233
Tableau n°7.3. : Population carcérale féminine étrangère à échelle nationale en janvier 2012.	234
Tableau n°7.4. : Evolution de la population étrangère dans la prison Chorrillos I.....	235
Tableau n°9.1. : Taux de détenues qui se sont senties discriminées au moins une fois, selon le motif de discrimination et la nationalité.	318

PHOTOS

Photo n°5.1. : Jusqu'en 2007, de nombreuses détenues dormaient dans les couloirs de chaque étage. Par la suite, des lits superposés y ont été installés.	163

Photo n°5.2. : Entre cinq et six femmes partagent des cellules de 9 à 12m ²	164
Photo n°7.1. : Les détenues de Chorrillos I préparent des tapis de fleurs et de sciure de bois pour la procession du Seigneur des Miracles.	242
Photo n°7.2. : Les détenues délaissent leurs travaux habituels pour accompagner la procession du Seigneur des Miracles à travers les patios.	243
Photo n°7.3. : Mami Lucha expose les travaux des détenues.....	246
Photo n°7.4. : Retour d'excursion pour les enfants de la prison. Ici le fils d'une détenue est accompagné par une bénévole.	248
Photo n°7.5. : Les enfants de détenues lors d'une sortie à la plage organisée par <i>Cadena de Amor</i>	249
Photo n°7.6. : Mami Lucha et son équipe de bénévoles accompagnent les enfants des détenues à la plage.	250
Photo n°7.7. : Lettre d'une détenue qui met en valeur le soutien moral apporté par les Évangélistes suite au décès d'une détenue (mise en relief personnelle).....	255
Photo n°7.8. : Lettre de Lucie, reçue le 31 mars 2010 via le groupe de lecture biblique évangélique <i>Foreign Women's Prison Ministry</i>	258
Photo n°7.9. : Lettre d'une détenue qui souligne l'importance de la prière en groupe comme soutien moral (mise en relief personnelle).....	263
Photo n°8.1. : Vendeuses ambulantes devant la file d'attente des visiteurs.	272
Photo n°8.2. : File d'attente devant la prison Chorrillos I un mercredi de visite.	273
Photo n°8.3. : De la rigidité à la flexibilité. Les relations entre le personnel de sécurité et les visiteurs sont conditionnées par un habitus né de la régularité des visites.....	281
Photo n°8.4. : L'activité commerciale dans la « bodega Emmanuel » est très réduite en dehors des jours de visite.	287
Photo n°9.1. : Vue extérieure d'un des pavillons.	300
Photo n°10.1. : Fabriquée à partir d'un bâtonnet de glace, de papier cartonné et de papier crépon, cette petite pancarte qui prône le respect a été utilisée par une détenue du pavillon 1A lors d'un défilé auquel j'ai assisté en 2007.....	368
Extrait d'un cahier de détenue n°10.1. : Devoirs de réflexion pour l'élaboration d'un projet de vie.	369
Extrait d'un cahier de détenue n°10.2. : La détenue souligne qu'il faut « encore un peu de patience avant la fin du programme ».	370
Extrait d'un cahier de détenue n°10.3. : La psychologie est une « farce » et la détenue souligne que c'est son « dernier jour » d'atelier.	371

Photo n°10.2. : Une détenue australienne défile devant le Président de l'INPE et la directrice de Chorrillos I. C'est précisément une photo de cette femme qui figurera ensuite dans la section presse du site web de l'INPE.....	379

CARTES

Carte n°3.1. : La consommation de cocaïne dans le monde.....	108
Carte n°3.2. : Prix de la drogue sur le territoire péruvien.....	111
Carte n°7.1. : Districts d'origine des visiteurs.....	216
Carte n°9.1. : Origine de la population carcérale par districts pour l'agglomération de Lima, décembre 2012.	305

GRAPHIQUES

Graphique n°2.1. : Taux de population active qui occupe un emploi selon le niveau d'éducation, pour le trimestre novembre 2010-janvier 2011, pour Lima métropolitaine.	68
Graphique n°2.2 : Évolution du nombre d'universités publique et privées, pour la période 1959-2008.....	75
Graphique n°2.3 : Évolution de la proportion des étudiants inscrits à l'université, selon le type d'université.	75
Graphique n°3.1. : Somme attendue par les passeurs.	115
Graphique n°4.1. : Pauvreté selon l'aire géographique, pour l'année 2010.....	125
Graphique n°6.1. : Résultat de l'enquête de David Sulmont sur le machisme au Pérou.	191

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION	13
1. <i>La bibliographie carcérale à échelle internationale et l'usage théorique de l'axe « genre-classe-race ».....</i>	<i>14</i>
2. <i>La littérature péruvienne sur la prison : XX^e et XXI^e siècles.....</i>	<i>16</i>
3. <i>Pérez Guadalupe et la sociologie carcérale péruvienne.....</i>	<i>17</i>
4. <i>Aguirre et la perspective de genre dans l'étude historique de la population carcérale péruvienne.....</i>	<i>19</i>
5. <i>Naissance du projet de recherche : du master à la thèse.....</i>	<i>20</i>
6. <i>Hypothèse, problématiques et méthodes.....</i>	<i>22</i>
7. <i>Considérations éthiques.....</i>	<i>24</i>
PREMIERE PARTIE : DES INEGALITES SOCIALES AU RISQUE DELINQUANT. PARCOURS DE FEMMES INCARCEREES.....	27
CHAPITRE 1: LA CONSTRUCTION SOCIALE D'UNE FIGURE DELINQUANTE : LA REPRODUCTION DES DISCRIMINATIONS ENVERS UN PUBLIC CIBLE A TRAVERS LE TEMPS.....	29
1. <i>Le contrôle des femmes « déviantes » pendant l'ère républicaine.....</i>	<i>29</i>
a. <i>Le contrôle de la déviance des femmes.....</i>	<i>29</i>
b. <i>La modernisation du système pénal péruvien.....</i>	<i>31</i>
c. <i>Vers une prise en charge totale de la délinquance féminine par l'État.....</i>	<i>33</i>
2. <i>La figure de la « bonne mère » qui commet l'impardonnable. L'articulation du genre à la construction de la figure délinquante.....</i>	<i>36</i>
a. <i>Condamnation de la transgression de la figure maternelle.....</i>	<i>36</i>
b. <i>La perception populaire de la délinquance : la prison, les crimes et les délits des femmes à travers la presse péruvienne.....</i>	<i>40</i>
3. <i>Quand un système dysfonctionnel et corrompu doit remplir une mission. La justice péruvienne face à la délinquance urbaine.....</i>	<i>44</i>
a. <i>Délinquance urbaine et spectre sécuritaire.....</i>	<i>44</i>
b. <i>« Enfermer les pauvres, appauvrir les enfermés » : corruption et punition des marginaux.....</i>	<i>50</i>
c. <i>Des retards temporels du système, de la détention provisoire et de l'absence de présomption d'innocence.....</i>	<i>55</i>
<i>Conclusion du chapitre 1.....</i>	<i>59</i>
CHAPITRE 2 : EDUCATION ET MARCHE DU TRAVAIL AU FEMININ. ENTRE PRECARITE, PAUVRETE ET INEGALITES GENREES.....	61
1. <i>De l'école des filles au travail des femmes : évolution des inégalités selon le sexe.....</i>	<i>61</i>
a. <i>De l'accès à l'éducation des jeunes filles.....</i>	<i>61</i>
b. <i>Écoles publiques, écoles privées et le modèle à trois tours : spécificités du système éducatif péruvien.....</i>	<i>73</i>
c. <i>Éducation, maternité adolescente et le tabou de la sexualité.....</i>	<i>77</i>
d. <i>L'entrée dans le monde du travail.....</i>	<i>83</i>
2. <i>Précarité, rôles et stratégies des femmes au sein de schémas familiaux asymétriques.....</i>	<i>85</i>
a. <i>L'absence du père comme acteur économique du foyer.....</i>	<i>85</i>
b. <i>Le travail comme solution viable.....</i>	<i>94</i>
<i>Conclusion du chapitre 2.....</i>	<i>100</i>
CHAPITRE 3 : DE LA TRADITION ANCESTRALE DE LA COCA A LA FORMATION DE RESEAUX INTERNATIONAUX DE TRAFIC DE DROGUE.....	101
1. <i>De la coca à la cocaïne : histoire d'une plante très convoitée.....</i>	<i>101</i>
a. <i>Les usages de la feuille de coca à travers les âges.....</i>	<i>101</i>
b. <i>De Alfred Bignon aux cartels de la drogue.....</i>	<i>104</i>
c. <i>Internationalisation de la demande : l'apparition de la figure des mules.....</i>	<i>106</i>
2. <i>Genre et trafic de drogue.....</i>	<i>110</i>
a. <i>Rentabilité du trafic de drogue versus travail salarié des femmes.....</i>	<i>110</i>
b. <i>Le genre dans le trafic de drogue.....</i>	<i>115</i>
<i>Conclusion du chapitre 3.....</i>	<i>121</i>
CHAPITRE 4 : DE LA PAUVRETE ET DE LA PRECARITE A L'ACTE DELINQUANT.....	123

1. Profil socio-économique des femmes incarcérées : la précarité comme point commun.....	123
a. Revue scientifique de l'enfermement des pauvres à travers le monde.....	123
b. Femmes détenues : entre désaffiliation sociale et exclusion.....	124
c. Situations de nécessité, de l'extérieur à l'intérieur des murs.....	135
2. Les chemins de la délinquance.....	141
a. Première (et dernière) incarcération : la prison comme une étape passagère dans une stratégie de survie.....	141
b. Récidive et carrière délinquante chez les femmes. La prison comme étape possible d'une vie d'informalité et de délinquance.....	146
c. Réseaux familiaux et de voisinage dans les dynamiques délinquantes des femmes.....	150
Conclusion du chapitre 4.....	156
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	158

DEUXIEME PARTIE : DU DISCOURS À LA PRATIQUE. REPRODUCTION DES INÉGALITÉS AU SEIN DE LA PRISON.....160

CHAPITRE 5 : L'ORGANISATION DE LA PRISON POUR FEMMES CHORRILLOS I. DES DISPOSITIONS OFFICIELLES AUX NECESSITES D'ADAPTATION DES DETENUES ET DE L'ADMINISTRATION.....	161

1. Quartiers, ateliers et espaces ouverts dans la prison : organisation de l'espace de vie.....	161
a. À l'opposé du panoptique de Bentham. Plan de la prison Chorrillos I.....	161
b. Organisation officielle et officieuse des espaces d'habitation.....	162
c. Les ateliers de travail et l'usage des patios.....	165
d. Des espaces qui échappent au contrôle : la bibliothèque, la chapelle, et l'auditorium.....	166
2. Un temps suspendu et organisé selon des cycles quotidien et hebdomadaire.....	167
a. Le temps défini par l'administration.....	167
b. Failles et flexibilité du système : comment les femmes disposent du temps à leur convenance.....	167
3. Les enfants en prison : espaces et pratiques.....	168
a. Présence d'enfants derrières les barreaux : législation et état des lieux.....	169
b. Des espaces réservés.....	171
4. Accès aux soins médicaux : entre précarisation et discrimination.....	172
a. De la difficulté d'accès aux services médicaux.....	172
b. Refus d'accès aux soins : l'arbitraire du personnel soignant.....	174
c. Les difficultés économiques pour accéder aux soins.....	176

Conclusion du chapitre 5.....	179

CHAPITRE 6 : LE DISCOURS DES FEMMES INCARCEREES. MENSONGE ET INTERIORISATION DES SCHEMAS DE DOMINATION GENREE.....	180

1. Distinguer le mensonge et percevoir le non-dit dans un terrain difficile.....	180
a. Le trafic de drogue comme délit pardonnable : l'influence de la hiérarchisation des délits et crimes dans la perception et les relations entre détenues.....	180
b. De la consommation d'alcool au sein de la prison.....	182
c. Consommation de drogue et réseaux trafiquants au sein de la prison.....	183
2. L'intégration des schémas de domination masculine.....	189
a. La femme, de l'oubli au second rang. Construction et évolution d'une hiérarchie sexuée.....	189
b. Les relations de sexe à Lima : machisme et position traditionnelle.....	190
c. Le discours de la femme incarcérée victime de pressions masculines.....	192
d. Jours de visite des hommes : l'illusion du retour à une vie hors des murs.....	196
e. Intégrer une infériorisation : travailler pour son conjoint par le biais de la prison.....	200

Conclusion du chapitre 6.....	202

CHAPITRE 7 : PRECARITE ET PRECARISATION EN PRISON.....	204

1. Pourvoir à ses besoins de base depuis la prison. Les distinctions entre Liméniennes, provinciales et étrangères.....	204
a. Approvisionnement des détenues : un rôle institutionnel très limité.....	204
b. Les aspects économiques de la maternité.....	206
c. La visite comme possible palliatif à une précarisation multiforme induite par l'incarcération.....	208
2. Travail formel et informel en prison.....	217
a. L'accès aux ateliers et aux bénéfices pénitentiaires : de la mission de resocialisation à la reproduction des inégalités socio-économiques et genrées.....	217
b. Continuer de gagner sa vie derrières les barreaux : reproduction des savoir-faire et recours à l'informalité.....	224
c. La reproduction des schémas de domination par le travail.....	228
3. La barrière de la langue et la question de l'égalité devant la justice.....	230
a. Les analphabètes face au système carcéral et pénal.....	230

b. Asiatiques, Européennes et Africaines : de l'indispensabilité d'apprendre l'espagnol.....	232
4. <i>Le rôle des visiteurs religieux</i>	240
a. L'intervention catholique contre la précarisation morale et matérielle.	240
b. Les Anglicans comme ressource dirigée aux mères incarcérées avec leur enfant.	245
c. Les groupes évangéliques de lecture biblique.	251
d. Droits et pratiques des minorités religieuses.	261
<i>Conclusion du chapitre 7</i>	264
CHAPITRE 8 : ECONOMIE DE L'ESPACE CARCERAL ELARGI. LA PRISON CHORRILLOS I AU CENTRE DE MULTIPLES OPERATIONS INFORMELLES.....	266
1. <i>La culture de l'informalité comme outil d'étude de l'interface entre l'intérieur et l'extérieur de la prison</i>	266
a. L'informalité et la culture de transgression.....	266
b. Etudier l'interface entre l'intérieur et l'extérieur.....	267
2. <i>Locaux commerciaux et acteurs exerçant une activité liée à l'espace carcéral</i>	268
a. Les vendeurs ambulants itinérants.	268
b. Le commerce ambulant en un point de vente fixe.	269
c. Les vendeurs en point fixe.	273
d. L'intégration du marché ambulant par les ex-détenues.....	274
e. Les visiteurs intéressés.	278
3. <i>De la rentabilité de la prison : locations, ventes et services multiples</i>	283
a. Le système de location de vêtements.	283
b. Le système de consigne.	285
c. Le business des produits interdits chez les gardiennes.....	289
<i>Conclusion du chapitre 8</i>	292
CHAPITRE 9 : INTERACTIONS ENTRE DETENUES. ASPECTS ET DEFIS D'UNE VIE COMMUNE IMPOSEE.....	294
1. <i>Le défi imposé de la vie en communauté</i>	294
a. Conditions de surpopulation.....	294
2. <i>Reproduction de réseaux d'amitié et de structures de parentalité</i>	300
a. Quand l'homosexualité constitue un atout.....	301
b. De Barcelone à Lima, des ramblas au Callao : recréer l'amitié à travers des communautés géographiques et culturelles.....	302
c. Retrouver une stabilité affective. La reproduction de schémas de solidarité générationnelle et de partage familial.....	307
3. <i>Le rôle des enfants dans la prison : capital symbolique, lien social et ressort économique</i>	311
a. L'enfant comme <i>leitmotiv</i> et facteur d'équilibre des mères incarcérées.....	311
b. De la fonction morale et matérielle des enfants pour l'ensemble des femmes détenues.....	312
c. L'enfant comme intermédiaire préférentiel entre les détenues et les autorités.....	313
4. <i>De la discrimination quotidienne entre détenues : racisme et homophobie, dynamiques de domination et d'exclusion</i>	315
a. Des discriminations : théorie et pratiques au sein de la population carcérale.....	315
b. Représentations et figures homosexuelles. Du « chito » à la lesbienne occasionnelle.....	331
5. <i>De l'intimité et de la sexualité en prison</i>	338
a. La visite intime pour les femmes incarcérées : la reproduction du modèle patriarcal et hétéronormatif.....	339
b. L'exercice hétérosexuel différencié : comparaison des pratiques dans les prisons d'hommes et de femmes.....	343
c. L'exercice des sexualités hors normes en milieu carcéral.....	346
<i>Conclusion du chapitre 9</i>	355
CHAPITRE 10 : INTERACTIONS ENTRE LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE, LE PERSONNEL DE SECURITE ET LES DETENUES. DE L'USAGE DE LA VIOLENCE PHYSIQUE ET SYMBOLIQUE POUR UN TRAITEMENT INEGALITAIRE.....	356
1. <i>Acteurs pénitentiaires et violences carcérales</i>	357
a. Organisation de l'administration : hiérarchie des pouvoirs.....	357
b. Jeu d'équilibre et usages de violences.....	360
2. <i>Traitement psychologique et social : exercice d'un pouvoir dominant</i>	365
a. Psychologue et assistante sociale : un duo incontournable et redoutable.....	365
b. De la pression exercée sur les détenues pour reconnaître et assimiler leur faute.....	366
3. <i>Dynamiques d'un traitement inégalitaire. La reproduction d'un système social hiérarchisé autour des facteurs de genre, de race et de classe</i>	374
a. L'orientation sexuelle comme élément de traitement différencié et discriminatoire.....	374

b. De la discrimination raciale par le personnel administratif et médical.....	376
c. La mise à l'écart des plus pauvres : un racisme de classe senti.....	379
<i>Conclusion du chapitre 10</i>	380
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	382
CONCLUSION GENERALE	384
PERMANENCE ET CREUSEMENT DES INEGALITES SOCIALES ET GENREES.....	384
ORGANISATION ET RELATIONS SOCIALES CARCERALES	386
HETEROGENEITE ET COMPLEXITE DE LA POPULATION ETUDIEE	389
BIBLIOGRAPHIE	392
ANNEXES	410
TABLE DES ILLUSTRATIONS	512
TABLE DES MATIERES	516

Résumé

Trajectoires et dynamiques carcérales au féminin. Le cas de Lima.

Cette thèse propose d'étudier la trajectoire des femmes incarcérées dans la prison péruvienne Chorrillos I à Lima et d'analyser l'influence des inégalités sociales et du parcours de vie des détenues sur les dynamiques carcérales de cet établissement. Les entretiens menés avec les détenues révèlent un ensemble de similitudes dans leur parcours avant l'incarcération, parmi lesquelles ressortent des schémas de domination genrée, des situations de précarité socio-économique, des expériences de mères célibataires, ainsi que la recherche de stratégies de survie. Le croisement de l'étude de leur trajectoire et de l'analyse des rapports sociaux, ethniques et genres permet de comprendre leurs formes d'adaptation au milieu carcéral ainsi que les relations qui lient l'ensemble des acteurs en présence, pour dévoiler les ressorts d'un univers carcéral particulier.

Mots clés : prison ; genre ; précarité ; informalité ; trafic de drogue ; stratégie de survie.

Abstract

Trajectories and dynamics in a women's prison. The case of Lima.

This thesis studies the trajectory of incarcerated women in the Peruvian prison Chorrillos I in Lima and analyzes the influence of social inequalities and detainees' life-paths on the dynamics of this prison. Interviews with the inmates reveal a range of similarities in their trajectories before incarceration, from gendered domination schemes, socio-economic insecurity and life as single-mothers, to the search for survival strategies. Cross-examining the study of their trajectories with analyses of social, ethnic and gender relations provides an understanding of strategies used by these women to adapt to the prison environment, as well as the relationships between all the actors, and reveals the specific characteristics of a particular prison universe.

Keywords: prison; gender; insecurity; informality; drug trafficking; survival strategy.

Resumen

Trayectorias y dinámicas carcelarias femeninas. El caso de Lima.

Esta tesis propone estudiar la trayectoria de las mujeres encarceladas en el establecimiento penitenciario peruano Chorrillos I en Lima, y analizar la influencia de las desigualdades sociales y del recorrido de vida de las internas sobre las dinámicas carcelarias de este penal. Las entrevistas realizadas con las internas revela un conjunto de similitudes en su trayectoria antes del encarcelamiento, dentro de las cuales sobresalen esquemas de dominación de género, situaciones de precariedad socioeconómica, experiencias de madres solteras, así como la búsqueda de estrategias de supervivencia. El cruce del estudio de su trayectoria con el análisis de las relaciones sociales, étnicas y de género permite comprender sus formas de adaptación al ámbito carcelario y las relaciones que vinculan al conjunto de los actores, para develar los mecanismos de un universo carcelario particular.

Palabras claves : cárcel; género; precariedad; informalidad; tráfico de droga; estrategias de supervivencia.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3
Ecole doctorale 122 Europe Latine – Amérique Latine
Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL)
Centre de documentation des Amériques (CREDA), UMR 7227
28, rue Saint Guillaume
75007 Paris